



Les dynamiques du rapprochement communautaire à Chypre depuis 1974

Alexandre Lapierre

► To cite this version:

Alexandre Lapierre. Les dynamiques du rapprochement communautaire à Chypre depuis 1974. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2016. Français. NNT : 2016USPCF001 . tel-01375887

HAL Id: tel-01375887

<https://theses.hal.science/tel-01375887>

Submitted on 3 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut National des Langues et Civilisations Orientales

École doctorale N° 265

Langues, littératures et sociétés du monde

Centre de Recherche Europe Eurasie

THÈSE

présentée par :

Alexandre LAPIERRE

soutenue le 21 janvier 2016

pour obtenir le grade de Docteur de l'INALCO

Discipline : Histoire, Sociétés et Civilisations du Monde

Les dynamiques du rapprochement communautaire à Chypre depuis 1974

Thèse dirigée par :

Madame Joelle DALEGRE

Maître de Conférence habilitée, INALCO

RAPPORTEURS :

Monsieur Georges PREVELAKIS

Professeur des Universités, Université Paris I

Madame Martine BREUILLOT

Maître de Conférence émérite, Université de
Strasbourg

MEMBRES DU JURY :

Madame Joelle DALEGRE

Maître de Conférence habilitée, INALCO

Madame Frosa BOUCHEREAU

Professeur des Universités, INALCO

Monsieur Michel BOZDEMIR

Professeur des Universités, INALCO

Madame Anna Marina KATSIGIANNI

Professeur Assistante, Université de Patras

Monsieur Georges PREVELAKIS

Professeur des Universités, Université Paris I

Monsieur Henri THONNET

Professeur émérite, Université de Paris I

Remerciements

Je souhaite tout particulièrement remercier pour son aide précieuse, ses conseils, ses encouragements et sa patience ma directrice de recherche, Joëlle Dalegre. Outre le suivi de ma recherche, elle a su me transmettre énergie et orientations afin de mener à terme ce travail. Mes remerciements se portent également envers le CREE-CEB pour le soutien matériel qu'il m'a apporté à plusieurs reprises dans la réalisation de mes campagnes de terrain à Chypre.

Je tiens en outre à témoigner ma reconnaissance envers Jus Bayada pour le temps consacré à m'expliquer la genèse des *Nouveaux Chypriotes*, mouvement dont il a été le président fondateur, ainsi qu'à Sevgül Uludağ qui m'a introduit auprès du monde associatif et intellectuel de la communauté Chypriote turque.

Ce travail ne serait enfin pas ce qu'il est aujourd'hui sans le soutien de ma famille et de mes amis, en particulier Christina Alexopoulos et Elisabeth Degouge qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour me motiver et relire mes épreuves.

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
TABLE DES MATIERES	5
TABLE DES ABREVIATIONS	8
INTRODUCTION	12
I. 1974-1983 : RADICALISATION INSTITUTIONNELLE ET COMMUNAUTAIRE, MAIS NAISSANCE DU « CHYPRIOTISME »	28
I.1. Un héritage déterminant : le poids du passé	28
I.1.1 Les « communautés » : l'héritage des millets ottomans	28
I.1.2. Le passage du millet à la « nation » : le choc de l'indépendance grecque	34
I.1.3. La période britannique : Jouer des communautés l'une contre l'autre, 1878-1959	40
I.1.4. Emergence d'un nationalisme grec et naissance de la dialectique bicommunautaire	49
I.2. Le fossé s'approfondit	57
I.2.1. Un nouvel Etat bicommunautaire, une constitution inapplicable	57
I. 2.2. Juillet 1974 : la rupture et la partition ethnique	67
I.2.3. Vers la « République turque de Chypre Nord »	82
I.3. Les affirmations identitaires se radicalisent	90
I.3.1. « Turcs » et « Grecs » de Chypre	90
I.3.2 L'émergence d'une conscience publique autour de l'identité chypriote	97
I.3.3. La littérature, miroir du rapprochement	105
II. 1983-2003 : L'IMPASSE ?	126
II.1. Vingt années de négociations sans résultats.	127
II.1.1. Le « set of ideas »	127
II.1.2. Les acteurs de la négociation	137
II.1.3 La litanie des rencontres	148
II.2. La partition se solidifie	152
II.2.1. Le « miracle économique » chypriote	155
II. 2.2. « L'autisme ethnique »	161
II.3. La société civile prend l'initiative	190
II.3.1. Comment rencontrer l'autre ?	194
II.3.2. Rencontres et organisations	199
II.3.3. Les femmes en avant	205
III. DEPUIS 2004 : LE TEMPS DU RAPPROCHEMENT ?	218
III.1. Un nouveau contexte international pour une Chypre nouvelle ?	221

III.1. 1. Le plan Annan révèle les points de division	223
III.1.2. L'Union européenne et ses positions ambiguës	230
III.1.3. La Cour Européenne des Droits de l'Homme ouvre des espoirs ?	236
III.1.4. Chypre encore entre Grèce et Turquie ?	242
III. 2. Le changement de génération peut-il permettre un rapprochement ?	247
III.2.1. Le retrait de Rauf Denktaş	247
III.2.2. Une République chypriote longtemps hésitante	258
III.2. 3. Les générations et le passage du temps	263
III.2. 4. La question des propriétés pourrait-elle se débloquer ?	271
III. 3. Comment traduire cette atmosphère nouvelle ?	277
III.3.1. Des exemples symptomatiques : Ulus İrkad et Sevgül Uludağ	277
III.3. 2. Former de nouveaux « Chypriotes »	294
III.3.3. Le chypriotisme en questions ?	313
CONCLUSION	329
CHRONOLOGIE SELECTIVE	337
BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE	343
1. DOCUMENTATION INTERNATIONALE	343
1.1. Résolutions du Conseil de Sécurité	343
1.2. Rapports du Secrétaire-général au Conseil de Sécurité	352
1.3. United Nations General Assembly, Human Rights Council	356
1.3. Cour européenne des Droits de l'Homme	356
1.4. Assemblée nationale française : www.assemblee-nationale.fr	356
1.5. Conseil de l'Europe : www.coe.int	357
2. GEOPOLITIQUE ET RELATIONS DIPLOMATIQUES	357
2.1. L'UNFICYP	357
2.2. Enjeux géopolitiques	357
2.3. Relations Grèce-Turquie-Chypre	358
2.4. Les négociations sur la « question chypriote »	360
2.5. Chypre et l'Union Européenne	361
3. HISTOIRE DE CHYPRE OTTOMANE, BRITANNIQUE ET INDEPENDANTE JUSQU'EN 1974	362

4. ÉLEMENTS DE DIVISION OU DE RAPPROCHEMENT	367
4.1. Renforcement des nationalismes et politiques séparées	367
4.2. Dans l'espoir d'un rapprochement	371
5. LITTERATURE	375
6. QUESTIONS SPÉCIFIQUES	377
6.1. Les questions scolaires	377
6.2. La question des propriétés	379
6.3. Le problème des portés disparus	380
6.4. Gaz naturel et hydrocarbures	381
6.5. Questions linguistiques	381
INDEX	384

TABLE DES ABREVIATIONS

- ADRH : Association for Historical Dialogue and Research, Association pour le Dialogue Historique et la Recherche
- AKEL : Ανορθωτικό Κόμμα Εργαζόμενου Λαού, Parti Progressiste du Peuple Travailleur
- AKP : Adalet ve Kalkınma Partisi, Parti de la Justice et du Développement
- ANEL : Ανεξάρτητοι Έλληνες, Les Grecs Indépendants
- CEDH : Cour Européenne des Droits de l'Homme
- CJCE : Cour de Justice des Communautés Européennes
- CRDSEE : Center for Democracy and Reconciliation in South-East Europe, Centre pour la Démocratie et la Réconciliation dans l'Europe du Sud-Est
- CSCE : Conseil pour la Sécurité et la Coopération en Europe
- CTP : *Cumhuriyetçi Türk Partisi*, Parti Républicain Turc,
- DIKO : Δημοκρατικό Κόμμα, Parti Démocratique
- DISY : Δημοκρατικός Συναγερμός, l'Alerte Démocratique
- DTP : Demokratik Toplum Partisi, Parti de la société Démocratique
- EDEK : Ενιαία Δημοκρατική Ένωση Κέντρου- Σοσιαλιστικό Κομμα Κύπρου, Union Démocratique unie du Centre- Parti Socialiste de Chypre
- EOKA : Εθνική Οργάνωσις Κυπρίων Αγωνιστών, Organisation Nationale des Combattants Chypriotes
- INISME : Institute of Historical Research for Peace, Institut de Recherche Historique pour la Paix
- IPC : Immovable Property Commission, Commission de la Propriété Immobilière
- HAD : Hands Across the Divide, Des mains qui traversent la Division
- KAYAD Toplum Merkezi, Centre social communautaire des femmes
- KKK : Κομμουνιστικό Κόμμα Κύπρου, Parti Communiste de Chypre
- KTAMS : *Kıbrıs Türk amme memurları sendikası*, le syndicat des fonctionnaires de Chypre turque
- KRISF : *Kıbrıs Türk işçi sendikaları federasyonu*, Fédération des syndicats des travailleurs de Chypre nord
- KTÖS : *Kıbrıs'ın Öğretmen Sendikaları*, Syndicat des Instituteurs de Chypre

KTÖES : *Kıbrıs* Türk Orta Eğitim Öğretmenler Sendikası, Syndicat des Enseignants du secondaire de Chypre turque

NOTAM : Notice to Airmen, Avis aux pilotes

ONG : Organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique nord

PASOK : Πανελλήνιο Σοσιαλιστικό Κίνημα, Mouvement Socialiste Panhellénique

PEO : Παγκύπρια Εργατική Ομοσπονδία, Fédération panchypriote des travailleurs

PIO : Public Information Office, Office Public d'Information

POST RI : Institut de Recherche POST

PRIO : Peace Research Institute Oslo, Institut de Recherche sur la Paix, Oslo

RTCN- KKTC : République Turque de Chypre Nord, *Kuzey Kıbrıs Türk Cumhuriyeti*,

SYRIZA : Συνασπισμός Ριζοσπαστικής Αριστεράς, Coalition de la Gauche Radicale

TDP : Toplumcu Demokrasi Partisi, Parti de la Démocratie socialiste

TKP : Toplumcu Kartuluş Partisi, Parti socialiste

TMT : Türk Mukavemet Teskilâtı, Organisation de Résistance Turque

TPAO : Türkiye Petrolleri Anonim Ortaklığı, Corporation Anonyme des Pétroles Turcs

YBH : Yurtsever Birlik Hareketi, Mouvement d'Union patriotique

UBP : Ulusal Birlik Partisi, Parti d'Union Nationale

UNDP-ACT : United Nations Development Program-Act for Cooperation and Trust Program, Programme de Développement des Nations Unies-Acte pour le Programme de Coopération et de Confiance

UNDP-PFF : United Nations Development Program – Partnership for the Future, Programme de Développement des Nations Unies-Partenariat pour le Futur

UNFICYP : United Nations Force In Cyprus, Force des Nations Unies à Chypre

USAID : United States Agency for International Development, Agence des Nations Unies pour le Développement International

YHB : Yurtsever Birlik Hareketi, Mouvement d'Union Patriotique

YKP : *Yeni Kıbrıs Partisi*, Parti de la Nouvelle Chypre

ZEE : Zone Économique Exclusive

Le Président Nicos Anastasiades, à droite, et le leader Chypriote Turc, Mustafa Akıncı, se serrent la main après un dîner dans la zone tampon de Nicosie¹. Cette poignée de main est un beau symbole du sujet que j'ai souhaité étudier. S'agit-il seulement d'un symbole ou d'une réalité ?

¹ Photographie : Petros Karadjias/AP The Guardian, 14 mai 2015

Introduction

Pour quelles raisons traiter des « Dynamiques du rapprochement communautaire à Chypre depuis 1974 » ? Nous allons tenter dans ce propos introductif de poser le cadre ayant présidé à la réalisation de cette étude et d'expliquer en quoi les relations entre les deux communautés les plus importantes dans l'île sont marquées par des tendances de rapprochement en dépit de facteurs de divisions.

L'opinion internationale comme les services des Nations Unies ont détourné depuis quelque temps leur attention de Chypre, marquant une forme de lassitude face à un problème paraissant insoluble, voire un mécontentement après le refus chypriote grec du plan Annan en 2004. Le surgissement de problèmes géopolitiques et d'affrontements plus dangereux dans l'immédiat Proche-Orient a également pu détourner l'attention sur la situation interne à l'île. La question semble « gelée », l'est-elle vraiment ? L'intervention de l'ONU est-elle le seul moyen de parvenir à un rapprochement des positions si longtemps contraires ?

Dans le contexte géopolitique mouvant du Proche-Orient - rôle stratégique renforcé de la Turquie voisine, dont le gouvernement Erdoğan sort cependant affaibli des élections de juin 2015, de la Russie, du Caucase, de l'Iran, de la Syrie, quasi-disparition de la Grèce, montée de l'islamisme - les forces extérieures peuvent se reclasser différemment. Chypre reste toutefois un avant-poste occidental dont la position ne perd rien de son intérêt. Par ailleurs, d'importants gisements de pétrole, et surtout de gaz, détectés dans l'Est méditerranéen peuvent jouer un rôle non moins capital dans un nouveau regard. En effet, la découverte depuis 2003, grâce aux progrès techniques en eau profonde (à 1 650 m) de grands gisements de gaz près des côtes égyptiennes, a entraîné d'autres prospections. D'après *l'US Geological Survey* et *l'US Energy Information Administration*², les sédiments de l'Est méditerranéen seraient très riches : 1,7 milliard de barils de pétrole et jusqu'à 3 500 milliards de m³ de gaz pourraient être exploitables dans les zones économiques exclusives (ZEE) d'Israël, du Liban, d'Égypte, de l'Autorité palestinienne (pour la bande de Gaza) et de Chypre, qui pourrait détenir environ la moitié du total. Ce contexte est de nature à

² *US Energy Information Administration: Overview of oil and natural gas in the Eastern Mediterranean Region* (rapport actualisé au 15-08-2013, 29 p.).

redonner à la communauté internationale de l'intérêt pour l'île de Chypre. Dans le bloc 12 de la ZEE de Chypre, les forages menés depuis 2011 sur le site *d'Aphrodite* promettent 198 à 255 milliards de m³ de gaz de réserves exploitables³, sans compter les promesses d'un autre gisement, évaluées entre 60 et 140 milliards de m³. D'autres blocs, récemment attribués au consortium italo-coréen *Eni-Kogas* et au français *Total* sont susceptibles d'accroître encore ces réserves.

Les prospections impliquent une délimitation des ZEE conformément à la Convention sur le droit de la mer⁴. Avec ses 772 km de littoral, Chypre peut prétendre à une zone de 51 000 km², mais, du fait de l'occupation turque, elle n'en contrôle que la partie sud, où se trouvent les zones riches en gaz. En profitant de ses bonnes relations, aussi bien avec Israël qu'avec les pays arabes, elle a négocié des accords de délimitation des ZEE, avec l'Égypte, en 2003, avec le Liban en 2007, avec Israël en décembre 2010. Ce dernier accord constitue le plus important, puisque les gisements déjà découverts se trouvent près de la limite entre ces deux ZEE. La République de Chypre n'a en revanche conclu aucun accord avec la Turquie qui, contestant à Chypre les limites de sa ZEE, a effectué sa propre délimitation et accordé à sa compagnie nationale (TPAO) des droits de prospection dans des zones qui recoupent la ZEE de Chypre. Mais le gouvernement de Chypre s'est appuyé sur sa position juridique de seul État reconnu et une société américaine, Noble Energy, qui a exploré les eaux chypriotes à l'issue de la procédure d'appels d'offres de 2007, a annoncé en décembre 2011 la découverte de réserves de gaz naturel d'un volume estimé entre 5 et 8 000 milliards de m³. Lors de la deuxième procédure d'attribution de permis de prospection et de forage, qui s'est terminée en mai 2012, les sociétés internationales d'énergie ont manifesté leur vif intérêt.

Ces découvertes ouvrent de nouveaux enjeux pour la RTCN- État autoproclamé en 1983 et reconnu par la seule Turquie. Les réserves se situant dans les eaux de la République de Chypre, au Sud, ne lui apporteraient aucune source de richesse en cas de séparation totale ou de confédération de deux entités étatiques. En revanche, un État fédératif bizonal lui permettrait de bénéficier d'une partie des ressources tirées de l'exploitation de ces forages et des installations industrielles

³ *The Cyprus Hydrocarbons Issue: Context, Positions and Future Scenarios*. PRIO Cyprus centre, Nicosie, janvier 2013, 101 p.

⁴ *Convention de Montego Bay* du 10 décembre 1982.

attendant. Ces considérations pourraient conduire les dirigeants du Nord et du Sud à plus de souplesse en contribuant à régler certaines des questions toujours en suspens... Ces nouvelles ressources naturelles, associées à la renaissance du canal de Suez et au contexte régional renforcent la position géostratégique de l'île. Il est donc vraisemblable que la « question chypriote » revienne un jour au premier plan de l'actualité.

Même si certains, un peu désespérés par le rejet du plan Annan en 2004, en arrivent à se demander si « la question chypriote » peut être résolue⁵, il serait faux de considérer que rien ne s'est passé pendant 41 ans. À côté des négociations officielles sous l'égide de l'ONU qui ont effectivement régulièrement échoué sur les mêmes obstacles, et des affrontements des représentations politiques en place - tenant chacune à affirmer la solidité de leur position nationale -, de nombreuses ONG, associations et unités de recherches se sont créées à l'échelle de la société civile dans l'objectif d'apporter une réponse à la division de l'île. Des initiatives en faveur des contacts et du rapprochement entre les populations du Nord et du Sud de l'île, vues comme préalables à toute réunification, se sont multipliées. L'affaire n'est pas nouvelle : des signes avant-coureurs existaient déjà avant même 1974. Mais, depuis une quinzaine d'années, avec une nouvelle génération d'adultes qui n'ont pas vécu les traumatismes de la période 1963-1974, les initiatives peuvent se développer moins difficilement, au point d'obtenir un certain écho auprès de la représentation politique.

En dehors des éternelles négociations alternant menaces de ruptures et déclarations d'intention sur un rapprochement futur, tout Chypriote, qu'il habite au Nord ou au Sud de l'île vit, depuis plus de 40 ans ou depuis sa naissance, dans un contexte de tensions encouragées par un sentiment d'incertitude sur l'avenir de l'île. Ceci contribue à faire croître chez certains un désir de rapprochement, seul moyen de créer un avenir commun aux deux populations. Ces perspectives de rapprochement créent cependant des tensions, tant les positions sont figées et polarisées. Comment ne pas passer pour un traître aux yeux des siens ? Jusqu'où peut-on aller pour un rapprochement « raisonnable » ou « acceptable » ? Les obstacles, les souvenirs, les traumatismes cultivés de part et d'autre n'ont pas disparu. Les personnes de bonne

⁵ LORDOS Alexandre, *Can the Cyprus problem be Solved ? Understanding the Greek Cyprus response to the UN Peace Plan for Cyprus*, Cymar Market Research Ltd, Nicosia, 2004.

volonté, même indépendantes des gouvernements, doivent toujours prendre garde dans leur engagement à ne pas reconnaître le « pseudo-État » du Nord, ou au contraire accepter la non-reconnaissance du Nord par le Sud⁶. Il n'existe d'ailleurs pas de position unique des Chypriotes turcs ou grecs, à l'intérieur même de chacune des formations politiques. En outre, la toile de fond des différends gréco-turcs est toujours présente : le sort de Chypre n'est pas aux mains des seuls Chypriotes, même si certains souhaitent aujourd'hui se débarrasser de la tutelle encombrante des « protecteurs », Grecs, Turcs, Britanniques et Onusiens. L'intérêt des États-Unis et de la Russie pour une île si proche des points de tensions du Moyen-Orient est par ailleurs toujours présent. Il convient donc d'envisager les négociations sur trois niveaux : interne, régional et international.

Le sujet que j'ai choisi de traiter présente plusieurs difficultés, qui en font souvent l'intérêt :

- les partisans du rapprochement communautaire n'agissent pas hors contexte. Le sujet de surcroît se développe sur quarante années et les acteurs ont évolué ou changé au cours de cette période. Il est donc indispensable de connaître la toile de fond à la fois intérieure et internationale, pour avoir présent à l'esprit le contexte dans lequel ces rapprochements se déroulent, mais sans en faire pour autant une histoire politique chypriote ou une histoire diplomatique internationale de la période.

- Ce sujet porte en partie sur l'histoire immédiate et des développements politiques récents pour lesquels manquent donc le recul et les documents d'archives qui permettraient souvent de déterminer des certitudes quant aux intentions des acteurs et de juger de l'exactitude de leurs déclarations publiques.

- Ce sujet concernant une période de conflit et d'intense polarisation politique, dans laquelle il est souvent ardu de distinguer ce qui relève de la propagande ou de la réalité, l'objectivité de l'historien, est d'autant plus difficile à respecter.

- Enfin, les initiatives de rapprochements bicommunautaires ont été le fait, jusqu'à ces dernières années, d'acteurs privés, souvent condamnés à la discrétion et ne laissant pas toujours de documents ouverts accessibles. Si les leaders de ces

⁶ Sur l'ensemble voir BERTRAND Gilles, « L'adhésion de Chypre à l'Union Européenne : un déblocage du conflit par le bas ? » in *Politique européenne*, 2001/2, n°3, p.118-136.

mouvements sont identifiables, il semble en revanche plus difficile d'évaluer la part de la société civile concernée.

Nous nous intéressons donc aux efforts de rapprochements entre communautés grecque et turque de l'île : comment se traduisent ces efforts ? Quelles sont leurs origines, combien de personnes s'engagent-elles ? Quels sont les obstacles rencontrés ? Quels sont les succès obtenus ? Et sans méconnaître d'autres questionnements moins spécifiquement « chypriotes » : comment connaître l'opinion de la société civile quand son expression est réglementée étroitement y compris par l'autocensure ? Dans quelle mesure une partie de la société civile peut-elle influencer les politiques ? Les politiques sont-ils responsables de tout comme certains aimeraient à le croire ? Ou au contraire les populations influent-elles, par le choix de leurs élites, la destinée de leur île. Ce questionnement n'est bien entendu pas propre qu'à la question de Chypre, mais il tient une grande part dans les sujets que nous nous proposons d'étudier.

Les difficultés indiquées ci-dessus ont guidé le choix de notre documentation. En langue française, le choix est assez limité. L'histoire diplomatique des négociations sous l'égide de l'ONU, dans sa phase officielle, est facilement accessible dans la mesure où tous les rapports des secrétaires généraux de l'ONU et ses résolutions sont disponibles. Des études portant sur les relations gréco-turques et leurs implications chypriotes ont déjà été réalisées, en particulier par Michel Bozdemir, Emel Akçali, Gilles Bertrand, Pierre Blanc et Jean-François Drevet⁷, ces deux derniers auteurs incluant davantage les États-Unis et la Grande-Bretagne dans le jeu diplomatique comme Yannis Kassianides. Ils se sont

⁷ AKÇALI, Emel, *Chypre : un enjeu géopolitique actuel*, Paris, l'Harmattan, 2009

BERTRAND, Gilles, *Le Conflit helléno-turc, La confrontation de deux nationalismes à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003.

BLANC, Pierre, *La déchirure chypriote. Géopolitique d'une île divisée*, Paris, L'Harmattan, 2000.

BOZDEMIR, Michel, *Les Clés de la Méditerranée orientale : Turquie, Grèce, Chypre* (dossier) 1989

BOZDEMIR, Michel, « Chypre entre panhellénisme et panturquisme », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1988, 48/49, p.238-249

DREVET, Jean-François, *Chypre en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2000.

KASSIANIDES, Yannis, *La politique étrangère américaine à Chypre (1960-1974)*, Paris, l'Harmattan, 2005

également, ainsi que Magali Gruel-Dieudé⁸ et Semih Vaner intéressés à la situation spécifique de Chypre à l'intérieur de l'Union européenne.

L'ouvrage de Nicolas Kazarian présente une approche détaillée des histoires sociales et religieuses des Chypriotes en insistant sur l'existence de minorités qui ne sont ni turques, ni grecques. Julian Hottinger a dressé un état des lieux du système politique chypriote grec à la fin des années 1990, Giorgios Charalambous a publié une contribution sur le parti progressiste des travailleurs (AKEL). Longtemps après l'article d'Emile Kolodny, seul l'ouvrage d'Étienne Copeaux et de Claire-Mauss Copeaux s'intéresse aux représentations sociales du conflit de 1964 à 2005, y compris du côté nord de l'île. Enfin, les travaux en cours de publication de Mathieu Petithomme se focalisent sur la politique intérieure de la RTCN⁹.

Les recherches disponibles en anglais sont infiniment plus nombreuses, d'autant plus que les chercheurs chypriotes publient souvent en cette langue pour mieux faire connaître leurs positions en dehors de leur île.

⁸ GRUEL-DIEUDE, Magali, *Chypre et l'Union Européenne. Mutations diplomatiques et politiques*, Paris, L'Harmattan, 2007.

BERTRAND, Gilles, « Chypre : une politique étrangère dans un contexte atypique pour l'Union européenne », *Revue internationale et stratégique*, n°61, 2006, p. 87-95.

VANER, Semih, « Chypre et l'Union européenne », *Politique étrangère*, 61/1996, p.651-664.

VANER, Semih, « La question de l'adhésion de Chypre à l'Union européenne », *CEMOTI* 21/1996, <https://cemoti.revues.org/pdf/570>

⁹ KAZARIAN Nicolas, *Chypre, Géopolitique et minorités*, Paris, l'Harmattan, 2012.

CHARALAMBOUS, Giorgios, « Le parti progressiste du peuple travailleur (AKEL) », in Jean-Michel De Waele et Daniel-Louis Seiler (dir.), *Les partis de la gauche anticapitaliste en Europe*, Paris, Economica, 2011, p. 156-174.

COPEAUX, Étienne et MAUSS-COPEAUX, Claire, *Taksim ! Chypre divisée (1964-2005)*, Lyon, Aedelsa éditions, 2005.

HOTTINGER, Julian Thomas, « Chypre (République grecque) », in Julian Thomas Hottinger, Daniel-Louis Seiler et Guy Hermet (dir.), *Les partis politiques en Europe de l'Ouest*, Paris, Economica, 1998, p. 95-106.

KOLODNY Emile, « une communauté insulaire en Méditerranée orientale : les Turcs de Chypre », *Revue de Géographie de Lyon*, 46/1, 1971, p.1-56.

PETITHOMME, Mathieu, « Contester l'Europe : l'émergence d'un contre-discours d'injustice à Chypre du nord », in Julien Auboussier et al. (dir.), *L'Europe et ses contre-discours*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2015, p. 144-161, à paraître.

PETITHOMME, Mathieu, « Entre turquification et changement identitaire à Chypre du nord : Les Chypriotes turcs face à l'immigration turque », *Critique Internationale*, n° 66, 2015, à paraître.

PETITHOMME, Mathieu, « Système partisan et évolution des clivages politiques à Chypre du Nord, 1974-2004 », *Cahiers Balkaniques*, n° 43, à paraître automne 2015.

L'histoire diplomatique des négociations sous l'égide de l'ONU, dans sa phase officielle, est facilement accessible, dans la mesure où tous les rapports des secrétaires généraux de l'ONU et ses résolutions sont disponibles. Des études portant sur les relations gréco-turques et leurs implications chypriotes ont déjà été réalisées. La vie politique intérieure des deux entités chypriotes est plus souvent étudiée dans une optique partisane, afin de démontrer le bon droit de l'une ou l'autre communauté. Enfin, les associations militant pour le rapprochement disposent chacune d'un site internet pour expliquer leurs intentions et sont prêtes à être contactées par l'extérieur et disposent souvent d'un relais international par les nombreux ateliers, colloques internationaux auxquels elles participent. Par ailleurs, de très nombreuses enquêtes ont été réalisées à Chypre depuis les années 2000 auprès des Chypriotes grecs et turcs quant à leurs représentations du passé et du présent, leurs représentations d'eux-mêmes et de l'Autre, des Grecs ou des Turcs.

À l'occasion des déplacements sur le terrain, financés en partie grâce à l'aide matérielle du CREE (Centre de recherche Europes-Eurasie) de l'INALCO, j'ai donc pu rencontrer les membres de nombreuses associations militant pour le rapprochement, et notamment Jus Bayada, fondateur de l'Association pour la Nouvelle Chypre. J'ai également pu m'entretenir avec des responsables du PRIO Cyprus (PRIO Peace Research Institute Oslo, de l'ADRH (Association pour le Dialogue et la Recherche Historique), et du POST Research Institute, et obtenir ainsi leurs publications. J'ai aussi rencontré des militants importants comme l'écrivain Ulus İrkad, l'universitaire Zeki Beşiktepe, ou la journaliste Sevgül Uludağ.

Dans le cadre de mes activités au sein de l'INALCO, j'ai participé à l'organisation du colloque international « Dynamiques sociales, divergences et convergences intercommunautaires à Chypre à l'aube du XXI^e siècle » les 2 et 3 décembre 2011¹⁰. Le colloque a réuni de grands spécialistes des questions chypriotes contemporaines que j'avais pu rencontrer pour la plupart lors de mes recherches dans l'île :

Sia Anagnostopoulou, Pandeion, Athènes ;

Christa Antoniou, chercheur ;

¹⁰ Le colloque s'est terminé par la projection du film *The Third Motherland* de Costas M. Constantinou et Giorgos Kykkou Skordis.

Etienne Copeaux et Claire Mauss-Copeaux, ethnologues ;
 Mete Hatay, PRIO ;
 Yannis Ioannou, Vice-président de l'Université ouverte de Chypre ;
 Barbara Karastioli, IRIS-EHESS/Paris VIII ;
 Anna Katsigianni, Professeur assistante à l'Université de Patras, Grèce ;
 Erol Kaymak, Professeur à l'Université de la Méditerranée orientale ;
 Niyazi Kızılyüreck, Professeur à l'Université de Chypre ;
 Kyriakos Pachoulides, Association pour le dialogue historique, Maison de recherches pour la coopération ;
 Yannis Papadakis, Professeur à l'Université de Chypre ;
 Nicos Peristianis, Doyen exécutif de l'Université de Nicosie ;
 Charis Psaltis, Professeur assistant à l'Université de Chypre ;
 Sevgül Uludağ, écrivain et journaliste.

Il n'est pas évident d'atteindre et d'étudier « l'opinion publique », quels que soient le pays et la question concernés. Je me suis appuyé sur un certain nombre d'enquêtes réalisées par des organismes bicommunautaires et des chercheurs des universités chypriotes. J'ai également souhaité accorder une part assez grande aux poèmes, mis en musique ou non, en tant que « reflet de l'âme chypriote ». Ces sources, malgré leur subjectivité, sont parfois plus parlantes qu'une interview. Elles constituent aussi un élément de construction identitaire pour les lecteurs, en particulier lorsque le texte mis en musique est très connu. En effet, la poésie à Chypre est encore extrêmement vivante et productrice ; les poètes n'ont pu rester muets devant les émotions de ce dernier demi-siècle. L'expression poétique, moins contrôlée que l'expression politique, peut dire et traduire ce que les autres ne peuvent ou ne veulent exprimer en mots. Comme l'explique très justement Neşe Yaşın :

« Le pouvoir de la poésie et sa fonction pacificatrice vient de la manière dont elle traite le langage. La poésie dépasse les frontières du langage et, à cause de cela, traite les mots d'une façon spéciale et les organise d'une façon différente du langage quotidien, elle dépasse le langage de la tyrannie qui reproduit chaque jour le système du conflit¹¹. »

¹¹ YASIN Neşe, *The choice for both*, 31 mars-2 avril 1998, World conference on culture, http://www.klys.se/worldconference/papers/Neşe_Yaşın.html voir Annexes, P. 81.

Ce recours à l'expression poétique fait de ce sujet un travail pluridisciplinaire, évidemment plus délicat. Dans ce cadre poétique, je dois donc des remerciements à Michalis Cacoyannis, Neriman Cahit, Hüseyin İrkad, Ulus İrkad, Niki Katsaouni, Kostas Katsonis, Gürgeç Korkmazel, Nikos Kranidiotis, Anthos Lykavgis, Giorgos Moleskis, Kostas Montis, Androula Neophytou-Mouzourou, Michalis Passiardis, Elli Paionidou et, en particulier, Neşe et Mehmet Yaşın sans oublier Taner Baybars qui a traduit en anglais les poèmes de Mehmet Yaşın.

Un sujet se déroulant sur un demi-siècle ne peut négliger le passage du temps et donc la chronologie. La situation depuis 40 ans a été marquée par des moments-clés significatifs : 1974 avec le débarquement de l'armée turque et la partition de facto de l'île, 1983 et le renforcement de cette partition par la déclaration unilatérale d'une « République Turque de Chypre nord », 2003-2004, l'ouverture de la Ligne Attila, l'entrée de Chypre dans l'Union européenne et le changement de majorité au pouvoir en RTCN. Certes, chaque période voit de manière répétitive des efforts de rapprochement alternant avec des périodes de « refroidissement », voire de tensions. Aussi cet exposé est-il ordonné ici de manière à éviter dans la mesure du possible ces répétitions.

Les années 1974-83 sont celles des ruptures, malgré les premiers développements du chypriotisme. Ce mouvement peut se résumer par l'expression d'une volonté au sein de la population de l'île d'affirmer une identité nationale propre à l'île, avant toute référence aux « Mères-Patries », Grèce et Turquie, en insistant sur les éléments culturels du rapprochement par opposition aux éléments de division. La période 1983-2003 est dominée par l'impasse quasi totale dans les négociations et les difficultés rencontrées par les mouvements vers le rapprochement qui, pourtant, se multiplient en s'appuyant sur des organisations extérieures à l'île. La dernière décennie est marquée par les initiatives de rapprochement, dans le contexte nouveau de l'intégration à l'UE, qui se traduisent pour la première fois par des gestes politiques forts. L'action civile est donc partiellement parvenue à percer le « mur » qui la séparait des politiques.

Nous examinerons donc pour chacune de ces trois périodes les données les plus importantes du contexte politique et diplomatique pour situer les conditions dans lesquelles vivent les mouvements nés d'initiatives citoyennes visant à désenclaver les habitants enfermés dans des définitions nationales étroites, ainsi que les obstacles et

tensions auxquels ils sont confrontés, expliquant qu'ils n'aient pu encore dénouer la situation.

Dans la présente étude, je ne fais le plus souvent que mentionner l'existence des Arméniens, Maronites ou « Latins » de Chypre, dans la mesure où ils ne participent pas aux discussions intercommunautaires (il est le plus souvent fait référence aux termes de bicommunauté ou de bizonalité) même s'ils se retrouvent de facto dans la République de Chypre à laquelle leur sort se trouve lié. En effet, l'une des particularités de la constitution de 1960 fut de les obliger à choisir entre les deux communautés, grecque ou turque, en mêlant des définitions religieuses à des définitions linguistiques. Ils ont tous choisi la communauté grecque, sans doute parce que chrétienne face à un groupe musulman. Les Arméniens (attestés depuis le VI^e siècle), les Maronites (venus en 4 vagues entre le VIII^e et le XIII^e siècle) et les Latins (des catholiques romains descendants ou non de la présence franque aux temps médiévaux) sont considérés par la constitution de 1960 comme des groupes « religieux » et ont droit chacun à un représentant élu à la Chambre. Les Latins n'étaient plus que 800 au recensement de 2011, tous dans les villes du Sud de l'île. Les Arméniens seraient aujourd'hui 3 500 environ, 65 % d'entre eux vivant à Nicosie et aucun à Chypre nord¹² ; leur nombre a beaucoup diminué après les affrontements de décembre 1963 (ils furent chassés de leur quartier situé du côté turc de Nicosie) et ils ont totalement abandonné la zone occupée par l'armée turque en 1974, puis il a augmenté récemment, semble-t-il, avec des arrivées en provenance de l'ex-URSS. En 1975, Chypre a été le second État au monde à reconnaître officiellement le génocide arménien et la partie sud de l'île comprend deux monuments commémoratifs du génocide, à Nicosie et à Larnaca. Les Maronites sont les plus nombreux, 6 000 personnes dispersées sur le territoire de la République de Chypre. Après 1974, les Maronites des quatre villages de la zone Nord, autour de la bourgade de Kormakitis, sont restés sur place, mais, malgré une aide permanente venue de la République de Chypre et de l'ONU, leur nombre ne cesse de diminuer en raison de leur âge et de l'émigration des plus jeunes vers le Sud. Leur école, à Kormakitis, a fermé ses portes en 1999, ils n'y sont plus que 109 personnes en

¹² Leur quartier à Nicosie fut détruit par les Chypriotes turcs lors des affrontements intercommunautaires de 1963-64.

juillet 2015 selon le Secrétaire général de l'ONU¹³. En 2006, la République Turque de Chypre Nord leur a accordé un droit au retour puisque leurs propriétés n'avaient pas été saisies, seules 40 personnes âgées sont revenues. Le sort de ces trois minorités, Arméniens, Maronites, Latins, sera donc conditionné par celui de la République de Chypre si un éventuel accord devait intervenir. Il est aussi conditionné en partie par les politiques intérieures de la République de Chypre et de la RTCN dans la mesure où ces communautés risquent l'assimilation par l'apprentissage de la langue grecque, d'un côté, alors que de l'autre, ils sont exclus par principe du droit de vote, donc d'une citoyenneté réelle.

Comme dans toute situation de conflit diplomatique de longue durée, il est particulièrement important de veiller au sens des mots. Le terme ici le plus fréquent, celui de « communauté », régulièrement utilisé pour désigner aujourd'hui l'ensemble des Chypriotes grecs ou turcs, est un héritage direct des millets ottomans. L'histoire du terme millet est complexe, il n'a pas été employé toujours aussi anciennement qu'on le croit¹⁴. Ce terme, souvent traduit par « nation », désignait à l'origine une communauté religieuse qui pouvait comprendre des populations de langue et d'origine différentes. Néanmoins, l'assimilation faite entre Musulman et Turc et entre Orthodoxe et /Romios (descendant de l'Empire romain d'Orient), a contribué à un glissement sémantique vers une définition nationale. C'est ainsi que dans l'accord d'échange obligatoire des populations dites « grecques » et « turques » signé à Lausanne en 1923, les deux groupes ont été définis par leur religion, orthodoxe ou musulmane¹⁵.

Le mot « Grec » à la place de Rum/Romios apparaît après la révolution grecque de 1821 et se développe lentement, d'abord chez les élites orthodoxes de l'île de Chypre. Il est en revanche systématiquement utilisé par les consuls pour

¹³ S/2015/517 : 2 juillet

¹⁴ Pour les grandes données sur ce sujet voir BRAUDE Benjamin et LEWIS Bernard, *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, 1982, New York and London, Holmes and Meier, en particulier Introduction ; Braude, Benjamin. « Foundation Myths of the Millet System. » In *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, The Central Lands., I:69-88. Londres, 1982 ; KONORTAS Paraskevas, « From Ta'ife to millet : ottoman terms concerning the Ottoman Greek Orthodox Community » in *Ottoman Greeks in the Age of Nationalism : politics, economy and society in the Nineteenth century*, ed. Dimitris Gondikas et Charles Issawi, Princeton NJ, Darwin Press, 1999, pp.169-180 ; ABU JABER Kamel, « The millet sytem in the nineteenth-century ottoman Empire », in *The Muslim world*, vol. 57/3, 1967, pp. 212-223.

¹⁵ Le texte du traité dresse dans sa section III, relative à la protection des minorités, une distinction entre populations et minorités selon leur appartenance religieuse.

désigner les Rums de l'île¹⁶. Les musulmans de leur côté ne se sont pas définis comme « Turcs » avant le début du XXe siècle. Cette dénomination intervient alors principalement pour les distinguer des populations arabophones de l'Empire.

Dans l'île, ce n'est donc que pendant la domination britannique (1878-1960) que s'est effectué le passage de la définition religieuse à la définition nationale. Dans les recensements britanniques de 1881, ils sont « mahométans », en 1946, « musulmans turcs » et en 1960, « Turcs chypriotes ». En 1945, le Syndicat des Associations ouvrières du district de Larnaca demande à être nommé dorénavant officiellement par sa « race » soit « Turc » et non par sa religion, « musulman »¹⁷. La différence religieuse avait toutefois été longtemps dépassée par une réalité sociale, comme en témoignent les mouvements paysans des deux religions contre le percepteur. Elle n'était donc pas particulièrement associée à une définition nationale¹⁸.

Cette division ottomane a été, sous une forme ou une autre, reprise par les régimes postérieurs et reste profondément enracinée dans les esprits. Elle subsiste encore dans les réalités de l'île, même si l'on ne parle plus depuis l'époque britannique de « millet » musulman ou orthodoxe, mais de « communauté » turque ou grecque. La constitution de la Chypre indépendante a perpétué légalement le système des millets en établissant les institutions selon un savant calcul de pourcentages entre communauté turque et grecque, ce qui n'a pas permis la constitution d'un « peuple chypriote » sans distinction confessionnelle. Cette division est encore inscrite dans le fonds collectif si l'on en croit une étude réalisée en 2005 sur 140 élèves chypriotes grecs de 10 ans appartenant à quatre écoles primaires fréquentées par des enfants de classes moyennes ou pauvres¹⁹. Interrogés quant à la définition de leur identité parmi 12 propositions (Chypriote, Grec,

¹⁶ POLLIS Adamantia, « Intergroup Conflict and British policy: the case of Cyprus » in *Comparative politics*, 5(4), pp.575-599. p.588 et sqq. On le voit dans les nombreuses citations de ces correspondances dans AYMES Marc, *A Provincial History of the Ottoman Empire: Cyprus and the Eastern Mediterranean in the Nineteenth Century*, Routledge, 2013.

¹⁷ KAROULA-VRIKKI, Dimitra, « Language and ethnicity in Cyprus under the British: a linkage of heightened salience », *International Journal Society Languages*, 168/2004, pp.19-36.

¹⁸ POLLIS, Adamantia, *op.cit.*, p.585-86, PANAYIOTOU Andreas, *Lower class political culture and mechanisms/apparatuses setting the parameters of permissible public discourse*, Paper presented at the PRIO Conference, Nicosia, 2009.

¹⁹ PHILIPPOU, Stavroula, « Construction national and European identities : the case of Greek-Cypriot pupils », *Educational Studies*, 31/3, 2005, pp.293-315.

Chypriote grec, Chrétien, fille ou garçon, âge, élève, enfant, Européen, Méditerranéen, habitant de telle ville ou Être humain) ces élèves ont répondu en première ligne « Chrétien ». Interrogés sur le classement des définitions les plus importantes parmi ces douze propositions, ils ont placé en première position « Être humain » et en seconde, de nouveau, « Chrétien ». Les Britanniques, comme la République chypriote indépendante ont surtout utilisé les termes « Turcs » et « Grecs » qui écartelaient les deux populations entre deux « Mères-Patries » ennemies, les termes plus récents de « Chypriote turc » et « Chypriote grec » orientent davantage vers une population entendue avant tout selon un rattachement au facteur géographique, dans une optique plus unitaire.

Un rapport récent de l'ONU, en 2012, tend à corroborer la survivance longue de ces divisions ottomanes, y compris parmi des populations qui ne sont pas décrites comme particulièrement « religieuses » au quotidien. Nous pouvons y trouver, à la suite d'une enquête à propos de l'exercice des libertés fondamentales, la réflexion suivante :

« Bien que les citoyens, individuellement, n'aient pas à s'identifier avec une dénomination religieuse particulière, la religion constitue l'une des caractéristiques des deux communautés ethniques auxquelles chaque citoyen de la République de Chypre est supposé appartenir²⁰. »

Le rédacteur de ce rapport en conclut d'ailleurs au point 39 que ce lien étroit entre religion et ethnicité comprend deux risques : que les manifestations d'identité collective en viennent à nuire à la liberté de religion individuelle, d'une part, et, en second lieu que les religions hors de la définition identitaire officielle s'en trouvent marginalisées. Cette division Grec/Turc, accentuée par l'influence permanente des deux États garants et des langues parlées, tend en effet à passer sous silence l'existence des autres groupes, eux aussi recensés sous des appellations ottomanes, les Maronites, les Arméniens et les Latins, parfois frustrés de n'être jamais pris en compte dans les disputes et les partages intercommunautaires malgré leur présence multiséculaire sur le sol chypriote.

²⁰ BIELEFELDT Heiner, "Report of the Special Rapporteur on freedom of religion or belief", décembre 2012.
http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/AHRC2251Add.1_English.pdf.

Le débarquement militaire de l'armée turque en 1974 est qualifié selon les parties « d'invasion » ou « d'opération de paix » et sa présence « d'occupation » par la partie chypriote grecque. Ensuite, dans le contexte né de la création de la RTCN de nouvelles désignations voient le jour. Pour les uns, il n'existe pas de RTCN, mais un « pseudo-État » avec un « pseudo-président », un « leader de la zone occupée », un « État illégal », « pseudo-État turc de Chypre », le qualificatif « illégal » est dans ce cas accolé à tout organisme officiel de la RTCN ; en revanche, quand au Sud il est écrit « Chypriote » dans un texte officiel, il n'est question implicitement que des Chypriotes grecs. Pour la RTCN, il n'existe pas de République de Chypre, mais « une administration du Sud de Chypre » ou un État « grec-chypriote ». Évoquer donc « République de Chypre », ou « Chypre Sud », « zone libre » ou « Administration grecque du Sud de Chypre » n'est pas plus innocent que choisir entre « RTCN », « Chypre Nord » ou « zone occupée ». J'ai choisi ici les termes « officiels » de République de Chypre et RTCN, et parfois, pour plus de rapidité, Chypre Sud ou Nord sans y joindre de sens politique caché.

Par ailleurs, le mot « Rum » qui aujourd'hui désigne en turc le « Grec orthodoxe » de Turquie distinct du « Yunan », le Grec de Grèce²¹, est systématiquement employé, dans les textes originaux de la RTCN, pour désigner les Chypriotes grecs en insistant sur la séparation avec l'État grec et en prolongeant le passé ottoman. On va même jusqu'à dire, par dérision, « rumcu », soit « mon petit Rum », pour ceux qui « aiment les Rums », c'est-à-dire les militants chypriotes turcs du rapprochement entre les deux communautés. Quant au Chypriote grec, s'il veut se distinguer du Grec de l'État grec, il parle pour ce dernier d'« Helladite », appartenant à un espace géographique réduit qui n'a rien à voir avec l'immense espace de la diaspora « hellénique ». Mertkan Hamit soutient dans sa thèse que même les termes « chypriote » et « chypriotisme » ont un sens différent selon que l'on s'adresse aux Chypriotes grecs ou turcs²². Pour les uns, il s'agirait de Chypriote « grec » et d'un nouveau nationalisme d'une île réunifiée sous la loi de la majorité, donc grecque, pour les autres de « Chypriote » face au colon de Turquie continentale, et d'affirmation de leur petit territoire chypriote contre l'encombrante « Mère patrie ».

²¹ Pour désigner la révolte grecque de 1821, les textes turcs parlent de révolte « Rum ».

²² HAMIT Mertkan, *Cypriotism as an ideology in between Turkish and Greek nationalisms*, Mémoire de master, Athènes, Université Capodistria, 2009.

Un dernier jeu sémantique distingue les « Turcs chypriotes » ou « Grecs chypriotes » des « Chypriotes turcs » ou « Chypriotes grecs » : le premier cas, comme c'est visible, insiste sur leur appartenance en priorité aux deux Mères-Patrie ; le second accorde une prévalence à l'appartenance chypriote, « grec » ou « turc » n'étant plus qu'une précision secondaire. Même le terme « paix », largement invoqué, n'a pas la même signification puisque les uns estiment l'avoir obtenue en 1974, avec le débarquement turc, et les autres ne l'obtenir qu'après le départ de l'armée turque. Ici, j'ai choisi d'utiliser en permanence les termes « Chypriote turc » ou « Chypriote grec », non par choix politique, mais en donnant la priorité à la définition territoriale et géographique, sans changer de formulation selon le point de vue exposé et pour insister sur l'aspect « chypriote » de notre étude. En revanche, les textes anglais indiquant toujours « Greek cyriot » ou « Turk cyriot », les termes ont été conservés dans cet ordre dans mes traductions.

La documentation est très largement en langue anglaise, utilisée par tous les Chypriotes grecs ou turcs pour mieux faire connaître leurs publications et leurs points de vue à l'extérieur, ce qui a permis heureusement de pallier partiellement mon ignorance de la langue turque. Je dois également signaler que, dans cette thèse, les traductions de textes anglais ou grecs sont personnelles, j'en assume donc les faiblesses. Les traductions des textes turcs ont été réalisées à partir de la version anglaise ou grecque.

Pour conclure ce propos introductif, je dois reconnaître la difficulté de ce sujet, tant par son approche pluridisciplinaire, que par le caractère polémique que mes propositions pourraient revêtir pour l'une ou l'autre partie. J'ai tenté d'être honnête et impartial - autant que puisse l'être un historien ou un politologue -. N'ayant par ailleurs pas l'outrecuidance de vouloir « résoudre la question chypriote », Je ne peux que me rallier à cette phrase de Fabrizio Frigerio²³ :

« Henry Kissinger aurait dit un jour à ses collaborateurs que si jamais il devait donner des signes de vouloir sérieusement résoudre la question chypriote, il faudrait immédiatement lui passer la camisole de force. Comme il

²³ FRIGERIO Fabrizio, « Quelle fédération pour Chypre ? » *Monde Arabe contemporain, Cahiers de recherche contemporains*, n° 9, 2001, sous la direction d'E. Copeaux, p.9.

*s'agit d'un homme politique qui a très activement contribué à la compliquer,
on devrait pouvoir le croire sur parole ! »*

I. 1974-1983 : radicalisation institutionnelle et communautaire, mais naissance du « chypriotisme »

Cette première partie est dominée par deux événements significatifs que sont les débarquements de l'armée turque à Chypre et l'occupation par cette dernière d'un tiers du territoire, en juillet et août 1974, et la proclamation unilatérale de la République Turque de Chypre Nord (RTCN) en 1983. Ces chocs, le traumatisme provoqué par les événements de 1974 et ses conséquences immédiates – le déracinement du tiers de la population de l'île et la fermeture des communications entre le Nord et le Sud –, provoquent, une radicalisation des positions communautaires chypriotes tant grecques que turques. Ces événements laissent des cicatrices encore bien présentes et génèrent des difficultés qui, parfois, paraissent insolubles.

Néanmoins, 1974 n'est pas l'origine unique ou première de cette division et de cette radicalisation. Comme le fait remarquer Pierre Blanc²⁴ « la séparation des deux communautés insulaires en 1974 est le résultat d'un lent processus, entamé avant même que Chypre n'obtienne son indépendance en 1960 ». Ce lent processus a été marqué par quelques étapes fondamentales que nous allons rappeler brièvement ici, simplement pour signaler le poids du passé, réel, imaginaire, reconstruit et/ou enseigné, dans ces divergences.

I.1. Un héritage déterminant : le poids du passé

I.1.1 Les « communautés » : l'héritage des millets ottomans

L'emploi institutionnalisé du terme millet remonte au XIX^e siècle, mais la pratique est beaucoup plus ancienne. En effet dès le XV^e siècle, avec la conquête de la Roumélie, les sultans ont dû trouver un moyen de gérer un territoire où les non-musulmans étaient numériquement supérieurs aux fidèles de l'Islam²⁵. Les non-

²⁴ BLANC Pierre, *La déchirure chypriote, Géopolitique d'une île divisée*, éditions l'Harmattan, collection Histoire et Perspectives Méditerranéennes, Paris, 2000, p. 15.

²⁵ BRAUDE Benjamin, LEWIS Bernard, *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, 1982, New York and London, Holmes and Meier, en particulier, Introduction, BRAUDE Benjamin, *Foundation of the millet system*, CLOGG, Richard, *The Greek millet in the Ottoman Empire*, KONORTAS Paraskevas, *op.cit.*

musulmans sont donc progressivement intégrés dans l'Empire comme dhimmi, « gens du Livre » (donc chrétiens et juifs), inférieurs parce qu'ils n'ont pas su reconnaître le message du Prophète, mais tolérés s'ils acceptent de se soumettre, de se tenir à un rang de second ordre et de payer un impôt supplémentaire. Ce fut le cas des Orthodoxes en 1453, des Arméniens en 1461 à la suite de la prise de Trébizonde, puis des Juifs à la fin du XVe siècle (même sans charte officielle, avant 1839). Au XIXe siècle progressivement, au fur et à mesure des affirmations nationales, d'autres millets sont reconnus, ils sont 15 en 1914, mais aucun ne concerne les Musulmans qui, quelle que soit leur obédience religieuse, restent compris dans une nation musulmane unique.

Cette tolérance, exceptionnelle au XVe siècle, contribue à assurer à la fois la paix intérieure dans l'Empire et le statut supérieur du musulman. Le millet est organisé par son chef religieux, le Patriarche de Constantinople pour les orthodoxes, qui est responsable du maintien de l'ordre et du respect des lois par ses fidèles, du paiement des taxes et de la tenue de registres d'état civil permettant la perception des impôts et surtout la levée des jeunes garçons chrétiens, le devşirme. Cette responsabilité entraîne des risques personnels : sur 159 patriarches pendant la durée de l'Empire ottoman, seuls 21 sont morts en fonctions d'une mort naturelle, 6 ont été tués, 27 ont abdicqué et 105 ont été contraints à l'abdication. Le Patriarche est maître de l'ensemble des affaires religieuses de son obédience et des affaires familiales entre orthodoxes ; il peut juger des procès civils entre orthodoxes, mais dès qu'un musulman est concerné, le procès relève du kadi et de la charia. Peu à peu, les communautés s'organisent à l'échelle locale, d'autant plus que le système ottoman favorise l'autonomie locale puis, au XIXe siècle, dans le cadre des réformes du Tanzimat, des assemblées laïques sont mises en place à côté de la hiérarchie religieuse pour gérer les différentes activités qui dépendent des autorités religieuses et non de l'État. L'ensemble des orthodoxes d'un village ou d'une ville peut ainsi organiser ses écoles, ses hôpitaux, ses aides sociales aux orphelins, aux pauvres, aux vieillards ou aux étudiants et intervient ainsi dans les domaines essentiels de la vie quotidienne, en percevant des impôts sur ses coreligionnaires pour assumer ses

INALCIK, Halil, "The status of the Greek Orthodox patriarch under the Ottomans", *Turcica* 21-23, 1991, pp.407-436.

KARAVALTCHEV, Ventsislav, "How just was the ottoman millet system", <http://www.academia.edu/2362427/> 15 pages, *Turcica*, 21-23, 1991.

charges. Dans les bourgs les plus riches, le chrétien voit donc sa communauté organiser tous les aspects importants de sa vie.

Cette tolérance n'empêche pas un statut de sujet de second ordre y compris dans la vie quotidienne : les cérémonies et pratiques religieuses non-musulmanes sont acceptées, mais à condition de ne pas heurter les musulmans, les mariages mixtes sont tolérés seulement dans le cas d'une épouse chrétienne, les conversions ne sont admises que du christianisme vers la religion musulmane (le sort réservé pour une conversion inverse est la peine de mort), le témoignage en justice d'un chrétien n'est pas reçu s'il contredit celui d'un musulman. La subordination doit s'afficher : les chrétiens n'ont pas le droit de porter des vêtements de couleur verte ni celui de monter à cheval ou de porter les armes. Ils ont interdiction de construire des édifices cultuels plus hauts ou plus riches que les mosquées ou de sonner les cloches...

Pour éviter les heurts, des quartiers confessionnels spontanés se construisent peu à peu, évitant ainsi les problèmes de préséance en cas de rencontres dans la rue, l'interdiction des regards sur les femmes, et les fêtes religieuses qui gênent l'« autre ». Des mondes distincts se créent ainsi : en dehors du marché, on vit entre soi dans son quartier, on ne s'adresse à l'« autre » qu'en cas de nécessité. Dans ce bienheureux isolement, les heurts sont quasiment absents. C'est ce temps qui constitue aujourd'hui le rêve nostalgique du temps où les communautés vivaient sans difficultés sur le même espace, en oubliant qu'elles vivaient côte à côte, mais rarement « ensemble ». Néanmoins, elles ne semblaient pas rechercher une séparation à tout prix : au XVIIe siècle, 34 % des cas présentés aux kadis impliquent un non-musulman et dans plus de la moitié des cas ce sont des affaires bicommunautaires, ce qui suppose aussi que dans 44 % des cas seuls des chrétiens étaient en jeu et qu'ils n'avaient pas hésité à recourir au kadi plutôt qu'aux moines ou popes²⁶.

À l'intérieur du monde orthodoxe, l'Église orthodoxe chypriote acquiert une place particulière dès l'époque byzantine, qui se renforce pendant la période ottomane. L'Église orthodoxe chypriote, malgré le petit nombre relatif de ses fidèles, est la première des 14 Églises constituant la Sainte Église Orthodoxe d'Orient à avoir été reconnue autocéphale par le Concile d'Ephèse en 431, bien avant celle de Russie en

²⁶ JENNINGS Ronald C., *op.cit.* p.389.

1589 ou celle de Grèce en 1850²⁷. Sous l'Empereur Zénon (474-491), on découvre à Chypre le tombeau de Barnabé et un exemplaire de l'Évangile selon Saint Matthieu, ce qui vaut au primat de l'Église chypriote trois privilèges : signer à l'encre rouge, porter un sceptre impérial au lieu de la crosse épiscopale et porter une traîne (*mandia*) rouge et non violette. Ces trois privilèges appartiennent toujours à l'archevêque de l'île.

Ce facteur, respecté par les Ottomans, conditionne l'indépendance et le poids politique de l'Église de Chypre, dont les évêques acquièrent sous l'administration ottomane une autorité considérable. En effet, leur Église représente, comme ailleurs dans l'Empire, la population chrétienne, mais, reconnu par la population orthodoxe en tant que chef spirituel, politique et national, l'archevêque de Nicosie²⁸ devient l'*Ethnarque*, c'est-à-dire l'interlocuteur privilégié représentant la communauté auprès de l'administration. Le terme d'*Ethnarque*, qui inclut une référence à l'*Ethnos*, ethnie, race ou nation selon les cas, indique bien que son rôle dépasse le champ de son ministère religieux. Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, les prélats chypriotes ne cessent de consolider leur influence, leur pouvoir allant, selon les périodes, jusqu'à dépasser celui des représentants locaux de l'administration ottomane. Un rescrit impérial de 1754 accorde à l'Archevêque de Nicosie et aux trois évêques de l'île, le statut de représentants officiels de la communauté orthodoxe chypriote, la charge de la perception des impôts ainsi que le droit de passer outre le gouverneur turc pour s'adresser à l'administration du Sultan. C'est ainsi qu'en 1783, pressés par la population aussi bien orthodoxe que turque, ils parviennent à obtenir à Constantinople la condamnation du *muhassil*²⁹ Baqi Agha, qui pressurait sans discernement la population chypriote, expropriant à moindre prix et surimposant les rayas³⁰. Le pouvoir des prélats chypriotes est donc important au point de décider du devenir des représentants de la Porte sur l'île, et l'on peut constater qu'ils défendent,

²⁷ SIR HARRY LUKE, *Cyprus under the Turks 1571-1878*, C. Hurst & Cie, Londres, 1921, réédition 1989, p. VIII.

²⁸ Dont la fonction est rétablie par les Ottomans, après 300 ans d'interruption. Sir HARRY LUKE, *Ibid.* p.17.

²⁹ Littéralement « collecteur de l'impôt ».

³⁰ Le raya désigne d'abord le « troupeau », l'agriculteur ni militaire, ni religieux, ni citadin. Le terme évolue progressivement jusqu'à ne plus désigner que la population chrétienne. Baqi Agha lui impose à Chypre une taxe de 8 piastres, sans considération de ressources. Sir HARRY LUKE, *Ibid.* p. 56.

au besoin, l'ensemble de la population, qu'elle soit orthodoxe ou turque contre les excès de certains collecteurs d'impôts.

C'est surtout sous les sultanats de Selim III et de Mustafa IV que le pouvoir des archevêques de Nicosie est à son apogée. Ali Bey, visitant Chypre en 1806, fait une description³¹ éclairante de l'apogée du pouvoir des évêques : citant l'extrême déférence des membres de la communauté grecque et même des Turcs à leur égard, il souligne en outre le luxe princier de leur train de vie. L'archevêque de Nicosie, disposant du titre de *ri'aya-vekili*, (représentant des rayas) en tant que représentant des citoyens chrétiens de la Porte, détient à cette époque la quasi-totalité du pouvoir administratif. Il est parvenu à se soustraire à l'autorité du Muhassil, qui perçoit et transmet directement l'impôt au Grand vizir. Cette situation est avantageuse pour la population orthodoxe, qui dispose d'une représentation politique respectée et écoutée, mais le gain de pouvoir octroyé par le rescrit impérial de 1754 suscite le ressentiment de la population musulmane, inquiète de la prise de puissance de personnes qu'elle est censée dominer depuis 1571, et conduit à un premier mouvement de révolte contre l'autorité des prélats orthodoxes en 1804³². Ce mouvement insurrectionnel, limité à Nicosie, est rapidement réduit. Louis Lacroix³³, dans *îles de la Grèce*, en 1853, décrit la situation de tension que connaît l'île au début du XIXe siècle et voit dans cette insurrection de 1804 un prélude aux événements de 1821.

Comment expliquer cette position privilégiée accordée aux orthodoxes ? Il semble que deux facteurs aient pu intervenir : l'éloignement par rapport au centre du pouvoir (déjà valable pendant l'époque byzantine), incitant à accorder davantage d'autonomie, et la prépondérance numérique de l'élément chrétien. L'inquiétude de la communauté musulmane n'est pas étrangère à sa position de minoritaire en nombre. Sir Sydney Smith, dont la correspondance est citée dans l'ouvrage de Sir

³¹ Reproduite dans l'ouvrage de SIR HARRY LUKE, *Cyprus under the Turks 1571-1878*, *op.cit.*, p. 127 et 128.

³² ANAGNOSTOPOULOU Athanassia, « Chypre de l'ère ottomane à l'ère britannique (1839-1914) : le rôle de l'Église orthodoxe chypriote », *Études balkaniques*, 5, 1998, 143-183. A. Anagnostopoulou considère que le clergé orthodoxe s'est d'autant plus investi dans la lutte nationaliste contre les Britanniques que ces derniers l'avaient privé d'une large part des pouvoirs concédés par les Ottomans.

³³ SIR HARRY LUKE, *ibid.*, p.126.

Harry Luke³⁴, constate à ce titre en 1799, alors qu'il est honoré par l'Archevêque pour l'opération de paix qu'il vient de mener dans l'île, que la communauté musulmane est « comparativement minoritaire ».

La colonisation ottomane de l'île ne s'est pas faite dans la brutalité. Ayant reçu en 1571 un accueil favorable de la part des habitants de l'île qui détestaient les Vénitiens³⁵, le sultan Selim s'est montré clément à son égard. N'imposant pas de politique de colonisation massive, il a fait dissoudre la majeure partie des troupes de Lala Mustapha, accordant cependant quelques fiefs à ses soldats. Les « Turcs » de l'île, à l'époque, sont estimés à 20 000 colons pour une population estimée avant l'arrivée des Ottomans à 197 000 âmes. L'arrivée de colons, de Roumélie et d'Anatolie se fait progressivement au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, la communauté turque devenant donc un « facteur permanent » au sein de la population chypriote. Ce groupe avant tout musulman s'accroît du nombre des « convertis », les fameux « »³⁶ (du nom d'une étoffe biface, lin et coton) comme ailleurs dans l'Empire motivés par le désir d'échapper à l'impôt supplémentaire des non-musulmans et de se trouver du côté du pouvoir.

Recenser la population chypriote au début du XIXe siècle n'est pas aisé, l'île semble connaître des mouvements de population importants imputés aux fléaux qu'elle subit, parmi lesquels les désordres climatiques et les invasions de sauterelles. Une estimation officielle de 1777³⁷ chiffre la population musulmane à 47 000 personnes, la population chrétienne s'élevant à 37 000 âmes. D'autres estimations diffèrent³⁸, Michael De Vezin donne à la fin du XVIIIe siècle un rapport de 60 000 Turcs pour 20 000 Grecs (il utilise déjà ces mots comme tous les

³⁴ *Ibid.*, p.122 et 123.

³⁵ Les Lusignan puis les Vénitiens, dont les régimes étaient marqués par le féodalisme et qui cherchaient à éradiquer la religion orthodoxe, étaient à l'époque détestés de la population chypriote qui, de ce fait, voyait dans l'envahisseur ottoman, un libérateur. Voir aussi PETITHOMME Mathieu, « Les Chypriotes des Lusignan à l'Empire ottoman (1184-1878) : l'émergence des relations intracommunautaires gréco-turques » in *Cahiers Balkaniques*, n° 42/2014, <https://ceb.revues.org/5020>.

³⁶ Papadopoulos Phaidonas, Τούρκοι, Μουσουλμάνοι ή Κρυπτοχριστιανοί (Λινοβάμβακοι); Γνωριμία με το σύνολο στοιχείο, Athènes, 2002.

PAPADOPOULOS Philippe, *Η Εδαφική και Πληθυσμιακή Πτυχή του Κυπριακού Προβλήματος, Χάρτες και Ποσοστά υπό το Φως της Ιστορίας*, Athènes, 2003.

BRYANT Rebecca, *Imagining the Modern : The cultures of Nationalism in Cyprus*, I.B. Tauris, Londres, 2004.

³⁷ Cité dans SIR HARRY LUKE, *op.cit.*, p. 62 et 63.

³⁸ *Ibid.* p.76.

étrangers). Kinneir, en 1814, évoque deux communautés de 35 000 âmes chacune. Turner³⁹, l'année suivante, estime la population de l'île à 60 000 habitants dont 40 000 seraient Grecs. Dans son *Histoire de la Révolution grecque*, Tricoupis estime la population de Chypre à 100 000 habitants parmi lesquels 20 000 Turcs. Ces chiffres constituent autant d'estimations hypothétiques et Sir Harry Luke en arrive à considérer, avec réserve, que la population turque n'a jamais dépassé la population chrétienne de l'île. Le recensement ottoman de 1841 confirme cette assertion, chiffrant la population musulmane de l'île à 29 %, de même qu'un rapport transmis par le Vice-Consul britannique à Chypre en date du 15 avril 1867⁴⁰ qui estime la population chypriote à 200 000 âmes dont plus des trois quarts pratiquent la religion orthodoxe. Il reste que la question de l'équilibre démographique entre les deux communautés constitue un facteur d'inquiétude mutuelle. Ainsi, en mars 1878, la communauté chypriote grecque s'agite face à la perspective d'installation sur ordre de la Porte de quelque 600 musulmans circassiens⁴¹.

I.1.2. Le passage du millet à la « nation » : le choc de l'indépendance grecque

Avec les mouvements révolutionnaires en Grèce à partir de 1821, la population orthodoxe de Chypre connaît une crise capitale, car les membres de cette communauté apparaissent désormais aux yeux des sultans comme des sujets suspects de trahison. Nous pouvons constater que cette idée toujours répandue dans les médias turcs contemporains, et elle marque le premier passage de « Rum » à « Grec ». La population chypriote orthodoxe reste, par intérêt, à l'écart des premiers mouvements et les tentatives de soulèvement sont peu suivies. La proximité de l'île avec les côtes turques et la bonne position de la communauté expliquent sans doute cet attentisme. Les insurrections dans le Péloponnèse et en Moldavie incitent cependant le gouvernement ottoman à adopter des mesures préventives dans les régions de concentration orthodoxe grecque où les mouvements insurrectionnels ne se sont pas encore manifestés. C'est alors l'occasion de réaffirmer l'autorité de la

³⁹ Turner et Kinneir sont deux géographes ayant effectué des séjours à Chypre.

⁴⁰ *Ibid.* p. 216.

⁴¹ *Ibid.* p. 258.

Porte sur une île où les prélats orthodoxes maintiennent depuis cinquante ans leur suprématie, et de répondre au mécontentement croissant de la population musulmane locale. Le nouveau gouverneur, Küçük Mehmet, installé depuis 1820 et décidé à briser l'influence des prélats chypriotes, applique avec zèle le *firman* impérial ordonnant le désarmement des populations *rums* et il fait intervenir des janissaires et des bandes de mercenaires pour les terroriser. La réaction des Chypriotes rums, loin de la révolte, consiste à se plier au désarmement, en réaffirmant, par la voix de l'archevêque Kyprianos⁴², son allégeance au Sultan et à son gouvernement. Louis Lacroix souligne, dans son récit⁴³, le pacifisme de la communauté grecque « qui [désire] seulement vivre en paix, et en réalité rendre les rênes du pouvoir ». Cependant, même si ses ouailles ne participent pas au soulèvement en Grèce, Kyprianos, en contact avec l'Hétairie, apporte un soutien financier à la révolte en même temps qu'il initie les autres chefs ecclésiastiques et civils de la communauté. Ces contacts et la saisie de quelques écrits d'Ypsilantis (un des chefs phanariotes de l'insurrection de 1821), permettent à Küçük Mehmet de convaincre le Grand vizir de prendre des mesures exemplaires de répression. Il dénonce 486 Grecs comme responsables des troubles, parmi lesquels l'archevêque Kyprianos et les trois métropolites.

En mai 1821, alors que des bandes d'Arabes et de Bédouins venus de l'Anti-Liban sèment la terreur, le Sultan fait débarquer à Chypre, à la demande du gouverneur, le Pacha d'Acre, accompagné de 4 000 mercenaires appâtés par la perspective de se servir sur les biens grecs et il laisse Küçük Mehmet libre d'appliquer sa politique de répression. Ce dernier joue le pourrissement de la situation avant de faire exécuter les 486 proscrits. Le 9 juillet 1821, Kyprianos et les trois autres évêques de Chypre sont mis à mort au sérail. La nouvelle de ces assassinats sonne le signal d'un massacre général plongeant l'île dans la terreur pour six mois. Les biens des Rums sont confisqués, pillés, les paysans se réfugient dans les forêts et les notables, quand ils ont échappé au massacre, fuient l'île sous la

⁴² Une lettre de soumission, assortie d'un don gracieux de 100 000 piastres est transmise à Küçük Mehmet, qui se garde d'y faire référence dans sa correspondance au sultan.

⁴³ *Ibid.* p. 130 et 131.

protection du corps consulaire⁴⁴ ou à bord de bâtiments de la flotte révolutionnaire grecque.

1821 constitue donc pour les communautés de l'île, une rupture. La coexistence jusqu'alors pacifique, avec parfois même des luttes communes, laisse la place à la méfiance et aux rancœurs. La communauté orthodoxe perd toute représentation politique et son pouvoir économique se trouve sérieusement entamé. C'est la fin de l'ascendance politique des prélats chypriotes et le départ d'une grande partie de l'élite économique de l'île qui change de disposition à l'égard du gouvernement ottoman, alors que ce dernier adopte des mesures administratives punitives à son encontre. Les consuls français à Chypre dans les années 1820 et 1830 signalent tous une forte émigration des « Grecs » (avec ce mot) vers les côtes anatoliennes, la Syrie ou Marseille. Le phénomène semble massif puisqu'on observe une baisse de 10 à 25 000 habitants dans la population de Chypre dans la seconde moitié du XIX^e siècle⁴⁵. Ce mouvement est alors attribué à une fuite devant la répression. Le consul Méchain considère cependant que ces départs sont liés à une mauvaise administration, aux tortures infligées pour extorquer des droits de douane, aux pendaisons, et aux spoliations... qu'il attribue aux agents subalternes de perception qui sont Grecs ou Grecs renégats. Au même moment (1831) le Sultan précise au nouveau responsable envoyé dans l'île qu'il a appris que les musulmans payaient autrefois 1/3 des impôts et les non-musulmans, le reste et que ce rapport était passé à 1/5 et même 1/8 pour les musulmans, ce qui expliquerait le mécontentement et la fuite des non-musulmans.

Les événements de juillet 1821 entraînent un changement du statut administratif de Chypre. Le 22 juillet 1825, le Kapudan Pacha remplace Küçük Mehmet, supprime l'administration des muhassils, et rétablit l'autorité des pachas. L'île perd en autonomie. La population, qui ne cesse de diminuer, est écrasée sous les impôts et taxes. L'attribution des charges de gouverneurs percevant l'impôt se faisant moyennant finances, les intéressés, une fois en poste, ne pensent qu'à rentabiliser leur charge en jouant sur la fiscalité. La taxe que doit payer l'Orthodoxe, estimée au début de l'occupation ottomane par Fra

⁴⁴ Le consul français Méchain met à leur disposition un bâtiment royal. BLONDY Alain, *Chypre*, Presses Universitaires de France, collection que sais-je?, Paris, 1998, p. 101.

⁴⁵ L'ensemble de la question est développé dans AYMES Marc, *op.cit.*, p. 195 à 205.

Vincenzo Coronelli⁴⁶, le géographe vénitien officiel de l'île, à six piastres par personne, augmente considérablement après 1821, du fait des vagues d'émigration. La situation est telle que lorsqu'en 1829, la Grèce accède à l'indépendance, nombreux sont les Chypriotes orthodoxes à réclamer la citoyenneté hellénique dans l'espoir de se soustraire au statut de raya. En 1831, devant le nombre de cas, les autorités ottomanes prennent un décret obligeant les intéressés à abandonner la nationalité grecque s'ils veulent vivre en territoire ottoman. Une adresse des sujets orthodoxes de Chypre au consul de Russie, qui représente à l'époque leurs intérêts dans l'île, atteste le 3 décembre 1831⁴⁷ des mauvais traitements et brimades infligés à leur communauté par les gouverneurs de l'île. Le consul britannique Vondiziano souligne, quant à lui, dans un rapport de décembre 1831⁴⁸, les risques d'un tel comportement qui nuit finalement à l'autorité ottomane sur l'île. Mais les méfiances naissantes à l'égard de la communauté grecque ne cessent de se renforcer au fur et à mesure de l'affirmation de l'État grec et de son extension. Les Chypriotes grecs adoptent une position neutre et reconnaissent l'autorité du Sultan, tout en rêvant, pour certains d'entre eux, d'un rattachement à la Grèce indépendante. Cette idée, l'*Enosis*, est lancée dès 1821 par un *Comité Chypriote* formé à Marseille autour de l'archimandrite Theseus, neveu de l'archevêque Kyprianos. Soutenu par des philhellènes anglais, il intervient dans l'île et initie les chefs de la communauté grecque à la *Grande Idée*⁴⁹. Son action ne rencontre pas un grand succès en raison de la répression de 1821 et de la situation géographique de l'île, mais l'idée couve et mûrit dans les esprits. De leur côté, les patriotes grecs n'abandonnent pas leurs frères chypriotes. Jean Capodistria, alors Gouverneur de la Grèce toute nouvelle, rappelle dans une correspondance au *Foreign Office* en octobre 1827 :

⁴⁶ *Ibid.* p. 19.

⁴⁷ *Ibid.* p. 166 et 167.

⁴⁸ *Ibid.* p. 169.

⁴⁹ *Grande Idée* : le terme n'est employé qu'en 1844 par le Premier ministre grec Coletti, mais l'idée est déjà là. C'est le rêve de la réunion dans le jeune État grec de tous les territoires de « population grecque » ou historiquement grecs.

« *Les limites de la Grèce sont tracées depuis quatre siècles par des droits que ni le temps ni les malheurs de tout genre, ni la conquête, n'ont jamais pu prescrire. Elles le sont depuis 1821 par le sang versé dans les massacres de Cydonie, de Chypre, de Chios, de Candie, de Psara, de Messolonghi, et dans les nombreux combats sur terre et sur mer dont s'honore cette Brave Nation*⁵⁰. »

Suivant le développement des nationalismes dans le reste de l'Empire ottoman, voyant s'agrandir progressivement le Royaume de Grèce dont il partage la religion et la langue, le *millet* chypriote orthodoxe, de religieux, devient de plus en plus « national », grec et non plus rum.

À partir des années 1830, Chypre bénéficie toutefois des réformes entreprises par Mahmud II puis par son fils. Ces mesures veulent supprimer certains abus, apaiser les communautés, tout en définissant précisément leur participation au pouvoir. En 1837, un décret impérial fixe officiellement la contribution fiscale annuelle de Chypre⁵¹ et remédie ainsi à la taxation abusive opérée par les gouverneurs, mais l'affermage des impôts, aboli en 1839, est réintroduit en 1841. Sa nouvelle suppression, prévue par le rescrit impérial de 1856, n'est pas appliquée, en raison de l'agitation grecque consécutive à la guerre de Crimée, qui a semé un trouble passager entre les communautés de l'île⁵². Avec la promulgation du rescrit impérial de Gülhane, le gouverneur, désormais nommé par l'administration sultanienne (fin de la vente des offices), est rémunéré par une solde fixe de 120 000 piastres annuelles, il est assisté d'un *Divan*, conseil de 8 membres représentant les différentes communautés de l'île⁵³. La charte impériale du

⁵⁰ CAPODISTRIAS J., Correspondance du comte Jean Capodistrias, président de la Grèce, Paris, 1839, lettre de Paris en date du 3 octobre 1827, citée dans BLONDY Alain, *Chypre, op.cit.*, p. 103 et 104.

⁵¹ *Ibid.* p. 172. Sir Harry Luke cite HACKETT J., *A History of the orthodox Church of Cyprus*, Haldon, London, 1901.

⁵² Le conflit russo-turc en Crimée en 1854, allume chez les souverains grecs une flamme patriotique, les menant à soutenir ouvertement des groupes d'agitateurs armés le long des frontières gréco-turques. Un pamphlet dont on présume l'origine chypriote circule, suscitant l'inquiétude de l'administration ottomane et des Turcs de Chypre. Après consultation des représentants des communautés grecque et turque, il est finalement décidé que les pamphlets circulant à Chypre soient collectés par l'intermédiaire de l'archevêque.

⁵³ Le *Divan* est à l'origine composé de quatre officiels turcs, l'archevêque et le doyen de la communauté grecque, ainsi que des représentants des communautés maronite et arménienne

18 février 1856 marque une avancée considérable en matière de liberté communale et individuelle des Chrétiens de l'île et les chefs religieux orthodoxes sont à nouveau reconnus en tant qu'ethnarques. Au sein du *Divan*, l'archevêque de Nicosie est désormais accompagné de trois membres élus de la communauté grecque. Les évêques ont par ailleurs le droit de siéger dans les conseils des villes de Chypre, et sont seuls compétents pour traiter des affaires d'héritage concernant la communauté chrétienne. Au plan juridique, les tribunaux sont désormais composés de juges turcs et grecs, et les témoignages de chrétiens sont admis dans les litiges civils contre les Turcs. En pratique, les réformes, tandis qu'elles proclament l'égalité des droits entre les sujets de différentes religions, établissent en même temps des institutions au sein desquelles les différents millets sont soigneusement distingués, comptabilisés et représentés bientôt en proportion de leur nombre. C'est l'apogée du communautarisme ottoman.

Cependant, ces réformes ne parviennent pas à sortir l'île d'un marasme endémique dû aux invasions régulières de sauterelles et à la politique incompetente de certains gouverneurs. En 1859, la population rum de l'île, pour l'informer de la misère de sa condition, rédige une adresse à Abdül-Medjid qui doit se rendre à Chypre⁵⁴. Les griefs formulés font pratiquement tous référence aux fléaux agricoles, à la perception d'impôts trop lourds et au comportement injuste de l'envoyé de la Porte chargé de percevoir les arriérés d'impôts. Au cours des années 1860, l'île change à plusieurs reprises de statut, mais l'administration ne s'améliore pas. En octobre 1861, le vice-consul britannique souligne dans une correspondance⁵⁵ l'incompétence du gouverneur Hairullah Pacha, qui mécontente les deux communautés et nuit aux intérêts de certains sujets britanniques. 15 avril 1867⁵⁶, un rapport consulaire britannique souligne encore la persistance d'une inégalité de statut envers la communauté grecque, mal représentée au sein des institutions judiciaires. Les Chypriotes grecs rencontrent les plus grandes difficultés dans les litiges qui les opposent aux Turcs, le témoignage de chrétiens n'étant toujours pas autorisé, malgré les dispositions du Hatt-i Humayun (rescrit impérial de 1856 qui établit l'égalité en droits en des millets).

⁵⁴ *Ibid.* p. 204 à 208.

⁵⁵ *Ibid.* p. 208 et 209.

⁵⁶ *Ibid.* p. 216 à 225.

Devant cette administration dont les défaillances mécontentent toutes les communautés, le passage de l'île sous administration britannique en 1878 ne peut qu'être bien accueilli par la communauté grecque. Le 12 juillet 1878, alors que l'amiral Lord John Hay prend ses fonctions dans l'île inaugurant la période « britannique » de Chypre, l'Ethnarque Sophronios II, qui l'accueille, lui témoigne l'espoir de sa communauté en déclarant au représentant de la couronne britannique :

« Nous acceptons ce changement de gouvernement avec d'autant plus de joie que nous croyons que la Grande-Bretagne aidera Chypre, comme autrefois les îles Ioniennes à s'unir à la mère patrie, la Grèce⁵⁷. »

I.1.3. La période britannique : Jouer des communautés l'une contre l'autre, 1878-1959

La politique anglaise est marquée par le désir de maintenir le *statu quo* dans la région. La stabilité de l'Empire ottoman garantit en effet ses intérêts stratégiques et économiques, c'est-à-dire la route des Indes puis l'accès au canal de Suez (1869). Cette volonté de maintien motive le soutien franco-britannique à l'Empire ottoman lors de la guerre de Crimée ainsi que la position de la Grande-Bretagne lors des négociations de la Conférence de Berlin en juillet 1878. La Porte étant incapable de maîtriser sa situation intérieure, les Britanniques cherchent progressivement à prendre position dans la région, plutôt que de soutenir un Empire malade. Dès lors, disposer d'une base navale à Chypre revêt un intérêt certain. La Grande-Bretagne propose alors à la Porte, affaiblie et humiliée par le traité de San Stefano le 3 mars 1878, une convention d'alliance défensive signée à Istanbul le 4 juin 1878. Ce texte a pour objet de « ... garantir pour l'avenir à Sa Majesté Impériale le Sultan ses territoires en Asie »⁵⁸ contre une possible agression russe ; il prévoit dans ce cas que l'Angleterre s'engage à « soutenir Sa Majesté Impériale le Sultan dans leur défense par la force des armes. » En retour, Sa Majesté Impériale le Sultan s'engage à « autoriser l'Angleterre à occuper et administrer l'île de Chypre⁵⁹ »

⁵⁷ Citation reproduite dans BLONDY Alain, *Chypre, op.cit.*, p. 108.

⁵⁸ SIR HARRY LUKE, *Cyprus under the Turks 1571-1878, op.cit.* p. 259.

⁵⁹ *Ibid.* p. 259 et 260.

À cette volonté de contrôler l'expansion russe vers les Détroits et les atterrages du canal de Suez succède, après la Seconde Guerre mondiale, la Guerre froide. Chypre constitue alors une base logistique⁶⁰, dont les moyens de surveillance et de communication - un puissant radar installé dans le massif du Troodos et une station d'écoute basée à Episkopi notamment - permettent une présence effective, sinon un contrôle britannique de la région. Chypre offre aussi la possibilité de stationner des forces dans une zone vitale du conflit Est-Ouest, sans compter l'opportunité d'y installer des bases aériennes pratiquement inattaquables. Par ailleurs, les mouvements de décolonisation qui agitent son Empire incitent la Grande-Bretagne à conserver Chypre qui, devient une position clé dans son dispositif de défense en Méditerranée Orientale, alors qu'elle évacue l'Égypte en 1954 et perd ses bases de Suez⁶¹. C'est pourquoi, le 28 juillet 1954, le Sous-secrétaire d'État aux colonies Hopkinson s'oppose catégoriquement devant la Chambre des Communes aux perspectives d'indépendance de Chypre en déclarant que « *certaines territoires du Commonwealth ne pourront jamais prétendre à une indépendance complète* »⁶², conviction confortée lors de la crise de Suez en 1956.

L'administration britannique de l'île marque des avancées limitées par rapport au régime ottoman, notamment la tentative d'établissement du « *self-government* », mais elle reste coloniale. Cherchant à maintenir l'ordre et la soumission, elle refuse toute perspective de rattachement à la Grèce et oppose les deux communautés, usant du principe "Divide and rule"⁶³. Elle favorise ainsi la communauté turque, moins « dangereuse » de son point de vue, tout en brimant la communauté grecque, plus remuante. Elle encourage de ce fait l'émergence d'une dialectique bicommunautaire.

Chypre reste une possession ottomane et les Chypriotes ne peuvent prétendre à la détention d'un passeport britannique. La Convention du 4 juin 1878, complétée par une annexe du 1^{er} juillet suivant⁶⁴ définit les modalités d'administration de l'île.

⁶⁰ Pierre Blanc parle à ce sujet du « porte-avions chypriote », *op. cit.* p. 202.

⁶¹ BLANC Pierre, *La déchirure chypriote, Géopolitique d'une île divisée*, *op.cit.*, p. 201.

⁶² Citation reproduite dans EMILIANIDES Achille, *Histoire de Chypre*, Presses Universitaires de France, Paris, 1962, p. 110.

⁶³ *Ibid.* p. 202.

⁶⁴ Texte reproduit dans SIR HARRY LUKE, *Cyprus under the Turks 1571-1878*, *op.cit.*, p. 261 à 262.

Un tribunal musulman⁶⁵ est maintenu, compétent pour toute affaire de nature religieuse concernant les sujets musulmans (article I), de même qu'est créée une administration spéciale chargée d'administrer les fonds, propriétés, mosquées et écoles appartenant à la communauté musulmane, au bureau de laquelle est nommé un représentant résident musulman de l'île par l'administration des fondations pieuses de la Turquie⁶⁶ (article II). Le texte prévoit en outre le paiement, à titre de tribut d'occupation, de l'excédent du revenu de l'île, calculé sur la moyenne des cinq dernières années⁶⁷ (article III). Par ailleurs, la Sublime Porte est libre de vendre ou louer les terres chypriotes de sa couronne (article IV), mais l'administration britannique peut exercer un droit d'expropriation moyennant une indemnisation équitable si l'intérêt public le justifie (article V). L'article VI de cette annexe souligne le caractère « provisoire » que revêt officiellement l'occupation britannique de l'île. En effet, « *si la Russie restitue à l'Empire ottoman les provinces de Kars et ses autres conquêtes en Arménie durant la dernière guerre, l'Angleterre évacuera l'île de Chypre, et la Convention du 4 juin 1878 prendra fin* ». Les Britanniques cherchent néanmoins à intégrer cette île à leur Empire, comme en témoigne son rattachement en 1880 au ministère des Colonies ; la participation à la Première Guerre mondiale de la Turquie aux côtés des puissances centrales, leur permettent d'annexer unilatéralement l'île⁶⁸ dont le statut est définitivement fixé par le Traité de Sèvres⁶⁹, confirmé par le Traité de Lausanne le 24 juillet 1923. Le 10 mars 1925, Chypre devient colonie de la Couronne britannique.

L'administration britannique respecte, et même renforce, la structure communautaire héritée des Ottomans. Une cour suprême est créée à Nicosie, de même qu'un tribunal dans chacune des six capitales de province⁷⁰ : les tribunaux sont composés d'un président anglais et de deux juges, grec et turc. À la tête du gouvernement de l'île, un Haut Commissaire est assisté à partir de 1882 par un

⁶⁵ Le Mekhémé-i-Sherif.

⁶⁶ Evkaf ou waqf en turc.

⁶⁷ Ce tribut est calculé à l'exclusion du produit des biens de la Couronne Impériale ou de leur vente au cours de cette période.

⁶⁸ Décision publiée par un « Ordre en Conseil » du roi en date du 5 novembre 1914.

⁶⁹ Article 115-17, La Turquie renonce à ses droits sur Chypre et accepte l'annexion de l'île aux possessions britanniques.

⁷⁰ Nicosie, Famagouste, Larnaca, Limassol, Paphos et Kyrenia.

conseil de dix-huit membres, chargé de la fonction législative, il comprend six fonctionnaires anglais, neuf membres grecs et trois membres turcs, tous élus. Le Haut Commissaire est également assisté d'un conseil exécutif composé de sept membres, dont deux Chypriotes grecs et un Chypriote turc (à l'époque, on dit simplement « Grec » et « Turc »). Au niveau local, l'administration est confiée dans les villes et certains gros villages à des conseils municipaux où « Grecs » et « Turcs » sont élus proportionnellement au poids de chaque communauté. En matière d'éducation, le gouvernement ne subventionne que l'enseignement de l'anglais, laissant à chaque communauté la charge de financer et de contrôler son système éducatif propre. Ce principe de représentation proportionnelle des communautés, comme le souligne Pierre Blanc⁷¹, institutionnalise les différences ethnoreligieuses, que l'établissement d'un système scolaire séparé renforce. Il les « nationalise » également puisque le contenu des programmes scolaires est contrôlé par Athènes pour les écoles grecques et par Istanbul pour la communauté musulmane⁷².

La Grande-Bretagne, à l'égard de la communauté chypriote grecque joue un double jeu : elle entretient l'espérance d'une possible *Enosis* (Union à la Grèce), mais ne fait rien pour sa réalisation ou même agit contre elle. Dans les premières années de l'occupation, le gouverneur britannique n'entrave pas le volontariat passionné de la communauté chypriote grecque au cours des guerres gréco-turques de 1897 et de 1912-1913. Les officiels Britanniques reconnaissent la légitimité de cette revendication, ainsi Winston Churchill, alors sous secrétaire d'État aux colonies, en visite sur l'île en 1907, reconnaît-il qu'il est « *naturel que le peuple de Chypre, d'origine grecque, considère son incorporation au sein de ce que l'on appelle sa mère patrie, comme un idéal digne d'être poursuivi sérieusement, obstinément et énergiquement* ». Il oppose cependant des fins de non-recevoir aux mémorandums répétés appelant à la réforme constitutionnelle et au rattachement à la Grèce, arguant de la convention anglo-turque de 1878 pour souligner l'appartenance de l'île à la couronne ottomane. En octobre 1915, le contexte est différent et la Grande-Bretagne offre l'île à la Grèce, en échange de sa participation à la Première

⁷¹ BLANC Pierre, *La déchirure chypriote, Géopolitique d'une île divisée*, op.cit., p. 17.

⁷² POLLIS Adamantia, "Colonialism and Neo-colonialism: Determinants of Ethnic Conflicts in Cyprus", in *Small States In The Modern World*, sous la direction de PETER WORSLEY & PASCHALIS KITROMILIDES, New Cyprus Association, Nicosia, 1979, p. 53.

Guerre mondiale. Le projet échoue certes, mais la communauté grecque considère à l'annonce de cette nouvelle que la Grande-Bretagne a reconnu le caractère grec de Chypre. En 1940, lorsque l'armée grecque repousse victorieusement les troupes mussoliniennes, le gouvernement britannique affiche son sentiment philhellène et son ambassadeur propose le rattachement de l'île à la Grèce en signe d'amitié entre les deux pays. Le projet prévoit l'assurance pour les Britanniques de disposer dans ce cas de positions stratégiques permanentes dans la baie de Souda en Crète. Les négociations échouent en raison de divisions au sein du ministère des Affaires étrangères britannique entre proGrecs et proTurcs. Cette situation conduit la Grande-Bretagne à refuser l'exil à Chypre du gouvernement grec, lors de la prise d'Athènes par les forces allemandes. Une troisième fois, en 1945, le Royaume-Uni refuse la perspective de l'*Enosis* en récompense de l'effort de guerre du peuple chypriote, alors que 30 000 des siens se sont engagés dans les combats du deuxième conflit mondial, refus qui contredit les promesses faites par Winston Churchill en 1943⁷³.

Les déclarations d'intention du gouvernement britannique s'accompagnent dans les faits d'une volonté de contrôle de la communauté grecque. Cette dernière réagit en effet de plus en plus radicalement à l'attentisme britannique sur la question de l'*Enosis* et des réformes constitutionnelles. Le régime établi par le gouvernement britannique en 1925, prévoyant une base de *self-government*, ne dure que six ans. En 1931, devant le refus britannique d'accéder à leurs demandes réitérées, les Chypriotes grecs refusent de reconnaître les institutions représentatives prévues par les autorités anglaises, les députés grecs sont forcés par la pression populaire de démissionner et l'évêque de Kition proclame l'*Enosis*. Dans la nuit du 31 octobre 1931, des manifestants chypriotes grecs marchent à Nicosie sur le palais du gouverneur, réclamant le rattachement à la Grèce, l'affaire se termine par l'incendie du palais. Face à cet événement, les Britanniques appliquent une politique de répression sans compromis. L'état d'urgence est proclamé qui supprime les libertés de la presse, de mouvement et de correspondance. Les évêques de Kition et de Kyrenia sont exilés, un millier de personnes sont emprisonnées, placées en résidence surveillée, ou exilées. Le conseil législatif est supprimé et ses prérogatives

⁷³ Lors de sa seconde visite officielle sur l'île, Winston Churchill déclare à l'évêque de Paphos « Lorsque la guerre finira, le nom de Chypre sera compris parmi ceux qui ont bien mérité, non seulement de notre génération, mais des générations futures », Citation reproduite dans EMILIANIDES Achilleas, *Histoire de Chypre, op.cit.*, p. 108.

entièrement transférées au gouverneur⁷⁴. Ce régime dure jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale en 1939, marqué par la suspicion des autorités britanniques envers la communauté grecque. Cette dernière se retrouve sans évêques et sans concile ecclésiastique, car, en 1933, à la mort de l'archevêque Kirillos, son poste n'est pas pourvu. La population grecque de l'île est donc brimée dans ses revendications nationalistes, alors que les autorités britanniques, pour maintenir l'ordre, ont tendance à perpétuer le jeu de « la préférence musulmane »⁷⁵ en vigueur sous l'administration ottomane. Elles tentent également de lutter par une politique éducative plus indépendante par rapport aux deux nationalismes ambiants en introduisant en 1935 dans l'enseignement secondaire un nouveau parcours calqué sur leur propre système. Les manuels venus de Grèce sont remplacés par un enseignement de la littérature et de l'histoire européenne dans lesquels l'histoire de la Grèce n'est plus qu'un point de l'histoire des Balkans. Les Britanniques créent par ailleurs une École normale à Morfou qui recrute tant des Chypriotes turcs que grecs. Voyant dans l'enseignement grec un foyer d'opposition à leur présence, ils ont bien compris le rôle clé que les dirigeants chypriotes grecs et grecs en général attribuent à l'éducation (et à l'enseignement de l'histoire en particulier, comme nous le reverrons)⁷⁶. Ces propos de l'évêque de Paphos, Léontios, en 1930, sont à ce titre éclairants :

« Ici, il est question d'une île historiquement grecque, avec une histoire de 5 000 ans, l'histoire d'une civilisation glorieuse, occupée par une population purement grecque, noble et chrétienne [...] C'est pour cela que les efforts officiels systématiques pour angliciser les Grecs chypriotes sont répréhensibles... [l'éducation grecque] consiste à enseigner non seulement la langue, grecque, mais aussi l'histoire grecque, l'histoire de la nation, que tous les sages de toutes les nations, n'ont jamais cessé et ne cesseront pas de louer. C'est une vérité scientifiquement prouvée que les Grecs – leurs ancêtres - ont

⁷⁴ À partir de 1933 il est toutefois secondé par un comité consultatif, dont il nomme les membres.

⁷⁵ DREVET Jean-François, *Chypre, île extrême*, éditions Syros, 1991, p. 47.

⁷⁶ BRYANT Rebecca, "On the condition of postcoloniality in Cyprus", pp.47-65, in PAPADAKIS Yiannis, PERISTIANIS Nikos et WELZ Gisela, *Divided Cyprus, modernity, history and an island in conflict*, Eds Daphne BERDAHL, Matti BUNZL, Michael HERZFELD, 2006, Bloomington: Indiana University Press, p.54.

été les créateurs de l'éducation et devinrent ainsi le peuple éduqué de l'humanité. L'esprit grec touche au sens universel de 'l'humain', et l'éducation grecque signifie éducation 'humaine'. »

Entre 1935 et 1949 sont proscrits des écoles les cartes de Grèce sur lesquelles en encart figure l'île de Chypre, les photos de la famille royale de Grèce, le drapeau grec, l'hymne national grec, la fête nationale grecque du 25 mars... toutes mesures ne peuvent qu'exaspérer les nombreux partisans de l'Enosis qui accusent la Grande-Bretagne de « déshelléniser » l'île⁷⁷. La politique britannique vise par ailleurs à neutraliser le pouvoir des prélats orthodoxes, en les excluant de l'administration et des instances décisionnelles, même si ces derniers restent considérés par le peuple chypriote grec comme ses chefs nationaux.

Le gouvernement britannique tient à se poser en arbitre entre deux communautés supposées hostiles pour se montrer indispensable. Dans cette optique, il a tendance à favoriser la communauté turque minoritaire. Le premier recensement britannique de 1881⁷⁸ chiffre la population de l'île à quelque 186 000 habitants, dont 137 631 Chypriotes grecs (73 % de la population) et 45 458 Chypriotes turcs (24 %), le reste étant constitué par les minorités maronite, copte et latine (catholique romain). Le souci de limiter si possible la force numérique des Grecs se traduit également par un imbroglio administratif voulu, visant à décourager les retours au christianisme des *linovamvakoi*. Ces cryptochrétiens, musulmans qui conservent des rites et parfois la foi chrétienne, sont bien tolérés à la fois par les musulmans et les chrétiens, mais certains d'entre eux et certains des renégats (la conversion permet aussi d'échapper à une condamnation à mort) pensent profiter de la présence d'un État occidental pour retrouver leur religion initiale. Ils sont par définition difficiles à chiffrer. Une étude portant sur les tribunaux dans le premier siècle de la période ottomane montre qu'en 1593-95, 34 % des noms musulmans indiqués concernés des convertis, 24 % entre 1609 et 1611, et 12 % entre 1633 et 1637, ce qui signifie une conversion massive et rapide dans les deux décennies qui suivent la conquête (la conversion doit être

⁷⁷ BRYANT Rebecca, "An education in Honor: Patriotism and rebellion in Greek Cypriot Schools", in CALOTYCHOS Vangelis, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Westview Press, Colorado, 1998, pp.53-68.

⁷⁸ EMILIANIDES Achille, *Histoire de Chypre, op.cit.*, p. 94.

enregistrée au tribunal pour être fiscalement valable)⁷⁹. Dans l'historiographie ce nombre est l'objet d'estimations conflictuelles et politiques : plus il est grand, plus les Chypriotes grecs affirment que la présence turque sur l'île est faible puisqu'une part importante des musulmans sont d'ex-convertis donc Grecs. Phedon Papadopoulos, pour montrer l'étendue des conversions invoque le fait qu'à la fin du XIX^e siècle une large part (40 %⁸⁰) des musulmans de l'île étaient grécophones, vivaient dans des villages dont les noms et les églises attestaient une ancienne présence chrétienne et que, entre 1878 et 1914, des villages entiers de musulmans ont demandé aux autorités d'être enregistrés comme chrétiens et de reprendre un nom grec. Dix villages sont ainsi concernés dans le district de Limassol, trois dans celui de Nicosie, deux dans celui de Larnaca, 3 dans celui de Paphos, et un dans celui d'Ammochostos. Etre grécophone n'implique cependant pas obligatoirement qu'on ait été chrétien ni qu'on le soit resté. En outre, de nombreuses demandes de particuliers n'ont pas abouti en raison des retards volontaires de l'administration britannique et des hésitations des intéressés craignant un retour de l'île sous l'autorité du Sultan).

Les Britanniques avantagent la communauté turque pour l'exercice des fonctions administratives, et notamment en matière de police. Ils instaurent dans le même objectif, à l'échelon local, un principe de dualité administrative, en instituant au sein de chaque village un conseil municipal pour chaque communauté. Cette politique, motivée par la volonté de maintenir des conditions équitables entre les deux communautés⁸¹, a pour conséquence d'accroître la séparation entre elles, confortant de fait le principe du « diviser pour régner »⁸². Un rapport du gouverneur anglais Palmer le 23 octobre 1936 à son gouvernement témoigne de l'application de ce principe :

⁷⁹ JENNINGS Ronald C., *Christian and Muslims in Cyprus and the Mediterranean World, 1571-1640*, New York University Studies in Near Eastern Civilization, No XVIII, 1992, p.389.

⁸⁰ CHATZIPANAGIOTIDOU Evropi, *The conflicts of a « peaceful » diaspora: identity, power and peace politics among Cypriots in the UK and Cyprus*, D.Phil, University of Sussex, 2012, p.8.

⁸¹ Sir Harry Luke évoque, dans l'introduction de la réédition de son *Cyprus under the Turks* en 1969, l'administration britannique en ces termes : « *Tous ceux qui veulent le bien de Chypre doivent prier pour un retour rapide aux conditions qu'elle connaissait sous le parapluie neutre de l'administration britannique, qui faisait son possible pour que les deux communautés insulaires coexistent en paix* ». SIR HARRY LUKE, *Cyprus under the Turks 1571-1878*, op.cit., introduction à la seconde édition, page xi.

⁸² BLANC Pierre, *La déchirure chypriote, Géopolitique d'une île divisée*, op.cit., p. 17.

« Pour être tranquille dans l'avenir sur l'île, nous devons continuer l'administration sur la base – avec des exceptions- des districts. Ainsi le concept de nationalisme chypriote qui émergera après l'enosis, deviendra une valeur usée qui sera repoussée autant que possible et laissée dans l'ombre⁸³. »

Si les deux communautés ont vécu une relation relativement pacifique, elles sont distinctes à l'arrivée des Britanniques. Ces derniers tiennent à ce qu'elles le restent alors qu'aucune difficulté ne se pose dans la résolution des problèmes quotidiens. Chaque communauté conserve cependant ses spécificités culturelles et son système éducatif propre. Les cas de mariages intercommunautaires et de métissages sont rares.

La discorde communautaire a donc sa propre dynamique⁸⁴ et n'est pas imputable à la seule politique britannique. Il faut cependant constater que l'administration anglaise a contribué sciemment à accentuer la séparation en pérennisant les règles de vie adoptées sous l'administration ottomane et en maintenant le double système éducatif qui renforce la coupure culturelle. Des foyers de peuplement « turcs » ou « grecs » se développent, les familles préférant se regrouper autour de structures d'enseignement appropriées⁸⁵. Alors que les deux communautés ne connaissaient pas de séparation géographique particulière, comme la population « turque » est plus représentée dans les villes, en raison de ses charges administratives, les villages mixtes commencent à disparaître. De même, la poursuite de la pratique de la préférence musulmane dans l'attribution des postes administratifs renforce la différenciation sociale entre les deux communautés. Les Chypriotes turcs sont confortés dans ce type de fonctions, alors que depuis la fin du XIXe siècle une grande partie de la population orthodoxe s'établit dans le commerce et accède à la richesse. Les Chypriotes grecs acquièrent donc ainsi un pouvoir économique, tout en ressentant un certain écartement du fonctionnement administratif de l'île. C'est l'un des facteurs de leurs revendications. La radicalisation des positions entre les deux

⁸³ Cité dans AN Ahmet, *Forms of Cypriotism in the Turkish Cypriot Community: Obstacles and Necessary Conditions*, ERPIC, novembre 2005, <http://erpil.org/wp-content/uploads/2014/05/Forms-of-Cypriotism-in-the-Turkish-Cypriot-Community.pdf>

⁸⁴ *Ibid.* p. 16.

⁸⁵ WORSLEY Peter, "Communalism and Nationalism in Small Countries: The Case of Cyprus", in WORSLEY Peter & KITROMILIDES Paschalis, *Small States in the Modern World*, New Cyprus Association, Nicosia, 1979, p. 9.

communautés est donc progressive au cours du XXe siècle et l'administration britannique, pour conforter son autorité face aux velléités indépendantistes de la communauté grecque ne cache pas sa préférence pour la communauté « turque ».

C'est à l'issue de la Seconde Guerre mondiale que la discordance entre les vues des deux communautés émerge au grand jour. Les Britanniques ont recruté massivement parmi les rangs turcs pour constituer la police coloniale, laquelle s'illustre avec virulence contre les mouvements de la résistance chypriote grecque, notamment sous l'administration du gouverneur Harding, qui, pour rétablir l'ordre en 1955, ne trouve d'autre moyen que de créer une milice auxiliaire composée uniquement de « Turcs ». Kostas Montis évoque précisément dans son roman ces « auxiliaires » recrutés pour seconder la police britannique dans l'application de la politique de répression du Major Harding⁸⁶. Cet état de fait contribue à la naissance au sein de la communauté orthodoxe d'une haine envers les Chypriotes turcs. De cette époque date une rupture franche du dialogue intercommunautaire, lourde de conséquences pour le devenir de l'île.

I.1.4. Emergence d'un nationalisme grec et naissance de la dialectique bicommunautaire

La politique britannique, les espoirs déçus, conduisent les Chypriotes grecs à radicaliser leur position à partir des années 1940. Émerge alors un mouvement nationaliste anticolonialiste, l'EOKA⁸⁷, dont l'activisme provoque, après six années de troubles sanglants, le départ négocié des Britanniques de leur dernière colonie. Cette lutte cristallise la mésentente entre les deux communautés, poussant les Chypriotes turcs, par peur, à se rapprocher de la Turquie. La lutte pour l'indépendance, menée uniquement par les Chypriotes grecs, conduit donc à la radicalisation de la dialectique bicommunautaire.

⁸⁶ Montis utilise le terme «*επικουρικοί*» pour désigner les Chypriotes turcs associés aux mauvais traitements subis par la communauté grecque. Il leur consacre un petit chapitre à la fin de l'ouvrage en évoquant des pillages menés par les éléments les plus extrêmes de la communauté turque, qui n'était pas soumise au couvre feu. Montis Kostas, *Κλείστες Πόρτες [Les Portes Closes]*, Feather Star Publishing, Dayton, 2008, pp. 29 et 148.

⁸⁷ *Ethniki Organosis Kypriou Agóniston*, Εθνική Οργάνωσις Κυπρίων Αγωνιστών, Organisation Nationale des Combattants Chypriotes.

La conscience du peuple chypriote orthodoxe d'appartenir à l'identité grecque est ancienne, l'émergence d'un nationalisme actif, suscitant un large soutien populaire, est plus récente et trouve sa source dans la lutte de l'épiscopat orthodoxe contre le communisme. Le clergé orthodoxe chypriote, brimé et exclu du jeu politique, s'oppose à la montée en puissance de l'AKEL, le nouveau parti communiste chypriote fondé en 1941, en ravivant le thème fédérateur de l'Enosis. Toute collaboration avec les autorités britanniques est alors considérée au sein de la communauté grecque comme une trahison. La guerre civile grecque a de la même manière une répercussion considérable dans l'île où le nouvel archevêque de Nicosie, Makarios III⁸⁸, condamne le communisme et brise l'influence de l'AKEL, ralliant de ce fait la majorité de la communauté grecque à sa cause. Le 15 janvier 1950, un plébiscite, organisé à son initiative auprès de la population grecque de l'île donne près de 96 % de voix favorables à l'Enosis⁸⁹. La politique chypriote grecque ne vit plus, dès lors, qu'à travers cette cause.

En 1954, les Britanniques, forcés d'évacuer Suez, se sont repliés sur leur position chypriote et entendent s'y maintenir. Les Chypriotes grecs délaissent alors la pratique des mémorandums, pour saisir la « Mère patrie », et demander que la question chypriote soit posée par la Grèce à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le gouvernement grec et l'Ethnarque Makarios III s'adressent au Secrétaire Général des Nations Unies, arguant du droit à l'autodétermination du peuple chypriote. La requête est acceptée, mais l'affaire reste sans suite, noyée dans les procédures et les reports pour ne pas déplaire à l'un des membres permanents du Conseil de Sécurité⁹⁰.

Cette intervention marque un tournant. Chypre n'avait en effet jusqu'alors jamais fait partie des priorités de la Grèce dont les gouvernements avaient négligé les offres

⁸⁸ Mikhaïl Christodoulos Mouskos, naît le 13 août 1913 à Pano Panayia dans le Troodos. Etudiant au monastère de Kikko, il est remarqué pour son intelligence et envoyé au Pancyprian Gymnasium de Nicosie, puis à Athènes. Diplômé de Droit, il est ordonné prêtre en 1946 et poursuit des études de Théologie à Boston. En 1948, il est élu évêque de Larnaca, et, en 1950 Archevêque de Nicosie et Ethnarque de Chypre. BLONDY A., *Chypre, op.cit.*, p. 113.

⁸⁹ Sur 224 747 votants 215 708 se prononcent en faveur du rattachement à la Grèce, le gouverneur a interdit aux fonctionnaires de participer au vote. EMILIANIDES Achilleas, *Histoire de Chypre, op.cit.*, p. 109.

⁹⁰ Cinq demandes à l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies de 1954 à 1958, mais cette dernière refuse de se prononcer sur l'autodétermination. ACHILLEAS Achilleas, *Chypre, L'UNFICYP*, Montchrestien, Paris 2000.

britanniques pendant la Première Guerre mondiale. Venizélos n'avait pas parlé de Chypre dans ses demandes territoriales de 1918 et n'avait pas réagi face à la répression britannique des Chypriotes grecs en 1931. De même, Atatürk n'avait pas inscrit Chypre dans ses priorités et n'avait pas réagi face à la Grande-Bretagne lorsqu'elle avait décidé d'annexer Chypre et d'en faire une colonie. La Grande-Bretagne choisit cependant d'introduire la Turquie dans le jeu chypriote.

En réaction au refus du gouvernement britannique travailliste de reconsidérer la position britannique à Chypre naît l'organisation secrète EOKA. Son fondateur, le colonel en retraite Georges Grivas, qui a participé aux côtés des forces alliées à la guerre « pour la Grèce et la liberté » (puis aux luttes intérieures grecques aux côtés de l'extrême droite) considère qu'il se battait alors pour la libération de Chypre. Il crée en 1952 à Athènes, un comité révolutionnaire⁹¹ et, en octobre 1954, prend le nom de guerre de *Dighenis*⁹², puis débarque clandestinement sur l'île pour y créer l'EOKA et planifier son action contre la puissance coloniale. Son but est de provoquer par l'action terroriste une répression qui devrait retourner l'opinion internationale contre la politique oppressive de la Grande-Bretagne et forcer ainsi cette dernière à se retirer de l'île⁹³. Dotée d'une milice organisée de 300 hommes, l'EOKA entame ses premières actions de harcèlement terroriste contre l'administration britannique dans la nuit du 1^{er} avril 1955, alors que Dighenis fait répandre dans les villages des tracts appelant à la lutte armée pour la liberté. À partir de ce jour, et jusqu'au retrait britannique, les attaques se font incessantes. Dighenis parvient en partie à ses fins puisque le gouvernement britannique réaffirme en août 1955, sa volonté de maintenir sa présence dans l'île⁹⁴, et nomme gouverneur le Major Harding qui déclare l'état de siège, établit un couvre-feu, prend des lois d'exception, et répond aux attaques de l'EOKA exigeant des amendes collectives à l'encontre des villes et villages et ordonnant des pendaisons. Harding va même jusqu'à faire déporter l'Ethnarque Makarios, dont les déclarations sont de plus en

⁹¹ O'MALLEY Brendan, CRAIG Ian, *The Cyprus Conspiracy, America, Espionage and the Turkish Invasion*, I. B. Tauris, Londres, 2001, p. 10 et 11.

⁹² Un mythique héros grec qui combattait jusqu'à la mort – et au-delà- contre les ennemis de l'Empire byzantin sur son front oriental.

⁹³ *Ibid.* page 14.

⁹⁴ Cette conférence réunit les ministres des Affaires étrangères britannique grec et turc afin de discuter des problèmes de la Méditerranée Orientale, dont le cas chypriote. Il est à noter que le peuple chypriote n'est pas consulté dans ces négociations.

plus hostiles à l'occupation britannique⁹⁵, et crée des camps de concentration pour les patriotes grecs. Au cours des quatre années suivantes, 600 personnes trouvent la mort, en majorité des Chypriotes grecs, et 1 260 autres sont blessées ; 156 fonctionnaires britanniques sont tués, 4 758 bombes sont fabriquées dont 1782 explosent, causant de nombreux dommages matériels. Mais l'activité de l'EOKA provoque une implication de la Turquie grandissante : elle donne des fonds aux groupes terroristes chypriotes turcs *Volkan* et TMT⁹⁶ auxquels elle envoie pour commandant un officier turc.

Dans le même temps, le gouvernement britannique tente d'adopter des mesures d'apaisement en promettant d'accorder plus d'autonomie au peuple chypriote, ce qui encourage l'EOKA à poursuivre son action. La Grande-Bretagne joue l'opposition des deux communautés pour justifier sa présence, impliquant la Turquie et la communauté chypriote turque, et contribue ainsi au renforcement des oppositions entre les deux communautés et à leur radicalisation nationaliste.

La dégradation de la situation chypriote, en effet, ne laisse pas indifférente la Turquie et la Grande-Bretagne invite cette dernière, qui pourtant a renoncé à sa souveraineté sur l'île par le Traité de Lausanne (1923), à une conférence tripartite⁹⁷ le 29 août 1955, officiellement consacrée à la Méditerranée orientale, mais dont le véritable objet est le devenir de Chypre. Dans un contexte de pression internationale contre sa politique⁹⁸, cette initiative lui permet de maintenir un *statu quo* sur la question chypriote. La Grèce expose sa volonté de réaliser l'Enosis, à laquelle le représentant turc oppose l'argument sécuritaire, le gouvernement britannique saisit cette occasion pour justifier sa présence dans la région⁹⁹.

⁹⁵ Le 14 février 1955, il déclare dans un sermon « Nous sommes plus déterminés que jamais à mettre fin à la souveraineté britannique sur Chypre. Les lois britanniques et les emprisonnements n'entraveront pas notre campagne pour l'accomplissement de l'Enosis ». *Ibid.* p. 15.

⁹⁶ *Türk Mukavemet Teskilâtı*, organisation de défense turque.

⁹⁷ Les représentants des deux communautés ne sont officiellement pas invités à cette conférence.

⁹⁸ La Grèce ayant déposé un recours devant l'Assemblée Générale des Nations Unies.

⁹⁹ Le Premier Ministre britannique Antony Eden confirme cette position : « *Nous ne prévoyons aucun changement de souveraineté dans un avenir prévisible* » et « *nous avons l'intention de rester à Chypre aussi longtemps que la situation du monde nous le rendra nécessaire* ». Mémo du Premier Ministre au Cabinet britannique n° C55 93, en date du 5 avril 1955. *Ibid.* p. 17.

À partir de 1945, la Turquie trouve en effet un intérêt certain à la question chypriote, elle ressent l'expansion grecque comme une menace d'isolement¹⁰⁰ alors qu'elle entretient des relations tendues avec ses voisins bulgares et soviétiques. La perspective de l'Enosis constitue pour elle la menace de voir ses côtes encerclées d'un chapelet d'îles maîtrisées par les Grecs. Elle trouve là, par ailleurs, l'occasion de s'affirmer comme grande puissance : son objectif est certes de protéger la communauté turque de Chypre - justification officielle -, mais il s'agit aussi rapidement d'assurer une présence effective sur le territoire chypriote. Cet objectif s'inscrit dans une constante de sa politique extérieure, le désir de retrouver le statut de grande puissance méditerranéenne¹⁰¹. La position du Premier ministre Menderes lors d'un discours à Bursa en avril 1957 est à ce titre éclairante :

« *La solution durable pour Chypre est la division de l'île en deux parties*¹⁰² »

Cette position rapproche naturellement la communauté chypriote turque de la Turquie. Cette défense des intérêts turcs jugés menacés constitue également un argument fédérateur auprès de l'opinion publique pour des gouvernements souvent en situation intérieure difficile.

La montée de l'activisme de la communauté grecque, même si elle ne s'attaque au début qu'aux représentations de l'administration britannique¹⁰³, suscite l'inquiétude de la communauté turque qui craint une dilution dans l'espace hellénique. Les difficultés, voire les massacres, vécus par les musulmans de Grèce pendant la guerre d'indépendance et au moment des guerres balkaniques, l'expulsion violente des Turcs de Crète, la difficile condition de la minorité musulmane turque de Thrace grecque, constituent autant de sujets d'inquiétude dans l'éventualité d'un rattachement de Chypre à la Grèce. Certains Chypriotes turcs sont par ailleurs animés d'aspirations kémalistes et développent un sentiment de plus en plus affirmé d'appartenance à la nation turque.

Dans ce contexte, la communauté turque se montre réceptive aux avances d'Ankara, d'autant plus que les autorités britanniques soulignent le risque d'union de

¹⁰⁰ DREVET Jean-François, *Chypre, île extrême*, éditions Syros, Paris, 1991, p. 99.

¹⁰¹ BASRI-ELMAS Hassan, *Turquie-Europe, une relation ambiguë*, éditions Syllepse, Paris 1998, p. 52.

¹⁰² *Ibid.* p. 50.

¹⁰³ Sans exclure toutefois la police turque, qui est visée dès les premières attaques en 1955.

l'île à la Grèce. Les Chypriotes turcs s'organisent donc pour faire entendre leur voix et choisissent comme représentant politique le docteur Fazıl Ahmed Küçük. L'éveil de la minorité turque se traduit dès 1955 par la création derrière Rauf Denktaş¹⁰⁴, du groupe terroriste *Volkan* dont l'objectif est de répondre aux exactions de l'EOKA. La position des Chypriotes turcs évolue rapidement vers une position clairement séparatiste, le *Taksim*¹⁰⁵, aboutissant à la création en 1957 du TMT, dont le slogan, « *la partition ou la mort* », traduit bien l'opposition de point de vue des deux communautés, qui dès lors s'affrontent violemment.

La politique inefficace du Major Harding conduit à l'émergence d'un climat de défiance entre les deux communautés. Son successeur, Sir Hugh Foot, avec plus de diplomatie, tente d'appliquer un plan d'autonomie, proposant à l'Ethnarque Makarios le retour sur l'île et l'octroi à la population de la double nationalité. Son plan prévoit en outre une période transitoire de six à sept ans avant toute décision finale, cette dernière devant obtenir l'agrément d'Athènes et Ankara¹⁰⁶. Ce projet soulève l'ire des Turcs, précisément en raison de la possibilité d'un veto grec, et il échoue en raison de leurs réclamations¹⁰⁷. À partir de juin 1958, les affrontements intercommunautaires se multiplient, se propageant de Nicosie à l'ensemble de l'île. Le point culminant de la crise constitue sans doute le massacre de combattants chypriotes grecs Kondemenos dans le village turc de Günyeli, le 12 juin 1958¹⁰⁸. Face à cette situation, le gouverneur doit à nouveau prendre des mesures d'urgence, instaurant un couvre-feu et la séparation des quartiers turcs et grecs à Nicosie. Par crainte de représailles, il fait en outre interner dans des camps près de 2 000 Chypriotes grecs.

¹⁰⁴ Ancien dirigeant de la RTCN (République Turque de Chypre Nord, depuis 1983), né le 27 janvier 1924 à Paphos, a effectué des études de droit à Londres, très influencé par l'œuvre de Mustafa Kemal et par quelques historiens nationalistes turcs, il développe des idées politiques pan-turquistes, il est l'un des membres fondateurs du mouvement *Volkan* en 1955, devenu TMT en 1957. BLANC Pierre, *La déchirure chypriote, Géopolitique d'une île divisée, op.cit.*, p. 75 et 77.

¹⁰⁵ Littéralement la séparation.

¹⁰⁶ O'MALLEY Brendan, CRAIG Ian, *The Cyprus Conspiracy, America, Espionage and the Turkish Invasion, op.cit.*, p. 57.

¹⁰⁷ Qui insiste sur la rédaction d'une constitution fédérale, et l'octroi immédiat d'une base militaire. *Ibid.* p. 58.

¹⁰⁸ Les forces de sécurité britanniques avaient arrêté huit combattants chypriotes grecs dans le village de Kondemenos. Ces derniers ont été conduits à une dizaine dans le village de Günyeli où ils ont été exécutés sur ordre du TMT. Ce massacre constitue le premier échange sanglant entre les deux communautés. *AFRIKA*, édition du 12.02.2003.

La situation s'avère rapidement intenable pour l'administration britannique, confrontée à l'escalade des troubles et des dépenses engagées pour les contenir¹⁰⁹. La pomme de discorde entre Grèce et Turquie que constitue la crise chypriote menace d'autre part la stabilité du contrefort sud de l'OTAN. Une solution négociée prévoyant un retrait britannique apparaît donc de plus en plus nécessaire. Le Premier ministre britannique Harold Macmillan décide d'imposer un plan sans tenir compte de l'opposition mutuelle gréco-turque ni des troubles internes à Chypre. Commence alors, à l'initiative des États-Unis, le processus de négociations qui mène à l'indépendance de l'île. Un échange de vues intervient en décembre 1958 entre représentants grecs et turcs ouvrant la perspective d'un sommet à Zürich dont l'issue, l'accord signé le 11 février 1959, prévoit les fondements d'une République de Chypre indépendante, la répartition des fonctions administratives et gouvernementales entre les deux communautés, ainsi que le droit pour le Royaume-Uni de conserver sur l'île des bases militaires souveraines. Le projet, ainsi visé par les deux parties, est présenté aux autorités britanniques, qui, devant le fait accompli, l'acceptent, moyennant quelques concessions sur l'utilisation du port de Famagouste et du radar du Troodos. Le 19 février suivant, les accords finaux relatifs à la naissance du nouvel État sont signés en présence des Premiers ministres grec, turc et britannique ainsi que de l'archevêque Makarios, représentant la communauté grecque, et du docteur Küçük, représentant la communauté turque. Le 15 août 1960 à minuit, l'administration britannique à Chypre prend fin, mais la Grande-Bretagne maintient toutefois une présence souveraine avec les bases d'Akrotiri et Dhekelia¹¹⁰.

Les Britanniques n'ont pas hésité, lorsque la situation le nécessitait, à faire appel au sentiment nationaliste des Chypriotes grecs, sans pour autant assortir leurs promesses de modifications effectives dans le statut de l'île. Ce faisant, ils ont attisé un nationalisme radical, focalisé sur l'espoir de l'*Enosis*, parmi les rangs grecs. La communauté turque, à l'inverse, en est venue à développer le thème du *Taksim*. Si le facteur bicommunautaire préexistait à l'occupation britannique, il faut constater que

¹⁰⁹Sir Hugh Foot déclare à ce sujet : « *Je craignais qu'à n'importe quel moment une provocation de l'EOKA ne déclenche la réaction de la résistance turque et provoque la guerre civile entre Grecs et Turcs* ». Citation extraite de FOOT HUGH, "A start on Freedom", in *Middle Eastern Studies* Vol. 2, No. 2 (Jan., 1966), pp. 175-179. p. 58.

¹¹⁰ Lesquelles, représentant une centaine de milles carrés du territoire chypriote, ne peuvent être utilisées qu'à des fins militaires. ACHILLEAS Philippe, *Chypre, l'UNFICYP, op.cit.*, p. 29.

l'administration anglaise de l'île, en séparant les deux communautés, en jouant la règle du « *divide ut regnes* » alors que les manifestations indépendantistes apparaissaient, a contribué à créer un sentiment de défiance extrême, voire de haine entre Chypriotes grecs et turcs. C'est donc sur un dialogue intercommunautaire menacé de rupture, s'il n'est pas rompu, que débute l'indépendance de Chypre.

I.2. Le fossé s'approfondit

I.2.1. Un nouvel Etat bicommunautaire, une constitution inapplicable

Dès l'origine, la République de Chypre semble menacée par la discorde communautaire : très rapidement après l'entrée en vigueur des structures institutionnelles se produisent de nouveaux troubles intercommunautaires qui appellent un premier règlement international. Les causes d'une telle situation tiennent aux conditions de sa création, comme à la particularité de ses textes fondateurs et de ses institutions.

Les accords de Lancaster House du 19 février 1959 constituent le document de base de la République de Chypre. Ils prévoient la création de trois commissions chargées respectivement de rédiger une constitution, d'envisager les modalités de transfert des pouvoirs, et de prévoir le maintien de la souveraineté de la Grande-Bretagne sur ses deux bases de Chypre. Ils prévoient en outre un traité d'alliance entre la nouvelle république, la Grèce et la Turquie, ainsi qu'un traité de garantie entre les mêmes parties et la Grande-Bretagne. Invités seulement à signer ces accords, les représentants des communautés chypriotes n'ont pas participé à la négociation. Mais si l'accord sur le principe d'une République indépendante a été difficile à trouver, la négociation sur les modalités pratiques de son application l'est tout autant. Les tractations sur la constitution et la répartition des fonctions administratives et gouvernementales sont particulièrement laborieuses, traduisant la fragilité du compromis finalement trouvé en juillet suivant.

La Constitution de 1960 est un texte de compromis. Elle n'est pas votée par une assemblée constituante nationale, mais négociée¹¹¹ avec des puissances étrangères ayant elles-mêmes des intérêts divergents dans l'évolution future de l'île. Les parties en présence, représentants grec, turc, des communautés chypriotes grecque et turque, signent le 6 avril 1960 une première mouture de la Constitution d'inspiration anglo-saxonne, dont le texte définitif est approuvé le 6 juillet suivant.

¹¹¹ ACHILLEAS Philippe, *Chypre, l'UNFICYP*, op.cit., p. 26.

Le texte final, comprenant 199 articles, met en avant le caractère bicommunautaire¹¹² de la population insulaire. Deux langues officielles sont ainsi prévues, le grec et le turc (article 3). Le Président et le vice-président, disposant tous deux d'un droit de veto en matière notamment de défense et de politique étrangère, sont respectivement élus par la communauté grecque et la communauté turque au suffrage universel et pour un mandat de cinq ans (articles 1 et 50).

Des ratios communautaires dans la répartition des fonctions administratives et gouvernementales sont également institués, les ministres du gouvernement doivent être issus à 70 % de la communauté grecque et 30 % de la communauté turque (article 46). Ces quotas se retrouvent dans la politique d'emploi de la fonction publique où 30 % des postes doivent être réservés aux Chypriotes turcs (article 123). En matière d'administration communale, la séparation des communautés prime, chaque communauté dispose ainsi de sa propre chambre communale¹¹³, et des municipalités séparées sont créées dans les cinq grandes villes de l'île, élues par leur communauté respective. Chypre dispose enfin d'une armée de défense, composée à 60 % de recrues turques et 40 % de recrues grecques (article 129). La Constitution reconnaît par ailleurs aux communautés le droit d'entretenir des relations spéciales avec la Grèce et la Turquie qui peuvent subventionner des établissements d'enseignement ou des organismes associatifs, voire envoyer des enseignants et ministres du culte (article 108).

Elle prévoit également un ensemble de libertés et droits fondamentaux garantis à chaque citoyen chypriote, contenus dans ses articles 6 à 35, lesquels reprennent en condensé les dispositions de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales¹¹⁴. Les articles fondamentaux de cette constitution ne peuvent être modifiés, et toute modification constitutionnelle ne peut être adoptée que par les deux tiers des députés chypriotes grecs et des députés chypriotes turcs à la Chambre des représentants. Ce texte fondamental est enfin assorti de deux traités à valeur constitutionnelle, intégrés à l'article 181, conclus en

¹¹² P. Blanc parle du caractère « binational » de la population de l'île, probablement pour mieux rendre compte de l'absence d'unité marquant le jeune État. BLANC P., *La déchirure chypriote, Géopolitique d'une île divisée*, op.cit., p.17.

¹¹³ Compétentes pour l'établissements des impôts ainsi que pour toute question de nature religieuse, culturelle, en matière d'enseignement et pour le statut personnel.

¹¹⁴ ACHILLEAS Philippe, *Chypre, l'UNFICYP*, op.cit., p. 26.

date du 16 août 1960. Le traité de garantie¹¹⁵ dispose ainsi que la République de Chypre s'engage à :

« [...] assurer le maintien de son indépendance, de son intégrité territoriale et de sa sécurité ainsi que le respect de sa constitution [...] à ne participer intégralement ou partiellement à aucune union politique ou économique avec quelque État que ce soit [...] et à interdire toute activité de nature à favoriser [...] aussi bien l'union avec tout autre État que le partage de l'île » (article premier).

Les trois autres parties contractantes garantissent l'indépendance, l'intégrité territoriale et la sécurité de la République ainsi que l'ordre constitutionnel (article second). Grèce Grande-Bretagne et Turquie sont donc trois puissances extérieures, garantes du devenir de Chypre, pouvant intervenir en cas de non-respect du présent traité, par une action commune et concertée, et même unilatéralement en cas d'impossibilité avérée d'action collective (article IV). Le second texte, signé le 16 août 1960 est un traité d'alliance liant Chypre la Grèce et la Turquie. Il prévoit une protection militaire immédiate de l'île assurée par les deux puissances précitées. À cette fin, un quartier général tripartite est institué, à la disposition duquel, Grèce et Turquie affectent respectivement 950 et 650 hommes¹¹⁶.

La Constitution ainsi adoptée met donc l'accent sur la coexistence de deux communautés clairement définies par un caractère national et qui peuvent s'appuyer sur une « Mère patrie » extérieure. Ses dispositions, conçues dans l'objectif de ménager chaque sensibilité, sont difficiles à appliquer. Dès le départ, la répartition des postes administratifs ne correspondant pas à la réalité de l'équilibre démographique des deux communautés. Le droit de veto dont disposent le Président grec et le Vice-Président turc, de même que la possibilité pour chaque communauté d'entretenir des relations privilégiées, qui avec la Grèce, qui avec la Turquie, sont autant d'entraves à une politique constructive et au maintien de l'ordre public dans l'île. Sous l'influence des puissances extérieures, ce texte scelle un mariage de raison

¹¹⁵ cf. annexes, p. 24.

¹¹⁶ Cette disposition est contenue dans les articles 3 et 4 de la constitution ainsi que dans son protocole additionnel (cf. annexes, p. 14). Il est à noter qu'à diverses périodes ce contingent a été largement dépassé tant du côté grec que du côté turc, actuellement, plus de 35 000 militaires turcs sont stationnés au nord de l'île.

plutôt qu'un mariage consenti¹¹⁷. L'Ethnarque Makarios III n'est d'ailleurs pas dupe, lui qui déclare en 1963 que « *les accords ont créé un État, mais pas une Nation* »¹¹⁸. L'indépendance ainsi accordée ne semble satisfaire ni la communauté grecque ni la communauté turque. Les Grecs n'y voient finalement que la réalisation partielle de leurs aspirations, car les Anglais restent présents, les Turcs, quant à eux, se contentent d'un compromis leur octroyant des prérogatives administratives et gouvernementales dépassant la réalité de leur poids démographique¹¹⁹, faute d'avoir pu obtenir la partition de l'île. Malgré l'apparent compromis, cette constitution pour le moins contradictoire s'avère rapidement inapplicable et conduit à la réaffirmation des projets d'*Enosis* et de *Taksim*.

« *Le cadre juridique du système tendait à opposer les deux communautés, à renforcer leurs consciences nationales, grecque ou turque, mais pas chypriote, et ainsi à nourrir le conflit intercommunautaire qui n'allait pas tarder à éclater. En bref, nous pouvons dire sans hésitation que la Constitution de Chypre n'était pas un contrat social, mais un compromis politique des États de l'OTAN imposé par Washington pendant la guerre froide, et qui allait être rendu caduc par les changements des années 1960*¹²⁰. »

Loin donc d'assurer un avenir paisible à Chypre, la Constitution de 1960 crée un facteur institutionnel précipitant sa partition. En effet, en dissociant, comme le souligne Jean-François Drevet¹²¹, « *le pays légal du pays réel* »¹²², elle conduit le gouvernement à l'impasse politique. Toute solution aux problèmes importants liés à

¹¹⁷ Notons que la métaphore du mariage est toujours d'actualité. À l'heure ou la perspective d'intégration de Chypre à l'Union Européenne provoque un renouveau des négociations sur la réunification de l'île, Rauf Denktas ne déclare-t-il pas craindre un « mariage imposé ». Le Monde, 13 Décembre 2002, p. 3.

¹¹⁸ Citation reproduite dans BLANC Pierre, *La déchirure chypriote, Géopolitique d'une île divisée*, op.cit., p. 21.

¹¹⁹ Les Turcs représentent près de 20% de la population de l'île.

¹²⁰ MELEK M. Firat, « Les politiques chypriotes de la Turquie de 1945 à 2000 », in *Monde arabe contemporain, Cahiers de recherche n°9, 2001, Recherches en cours sur la question chypriote*, p.53 à 62, p.57.

¹²¹ DREVET JEAN-FRANÇOIS *Chypre, île extrême*, Editions Syros, 1991, p. 147.

¹²² En effet, le recensement britannique de 1958, le dernier, comptait 500 000 habitants dans l'île, dont 78 % de Chypriotes grecs, 18,8 % de Chypriotes turcs, et 3,2 % pour les autres confessions.

l'administration de l'île étant soumise à l'adoption par majorités séparées, chacune des communautés dispose d'un moyen efficace pour bloquer toute réforme défavorable. Le Président Makarios éprouve ainsi les plus grandes difficultés à gouverner, d'autant que les bases de l'État chypriote, peu favorables à sa communauté, suscitent son ressentiment.

Le texte constitutionnel pose des conditions incompatibles avec la réalité des faits : il prévoit ainsi l'établissement d'une armée bicommunautaire unique, au principe de laquelle le Docteur Fazil Küçük s'oppose, prétextant les différences de religion et de langue, pour proposer un corps d'armée pour chaque communauté insulaire. Ce projet ne rencontre pas l'assentiment de l'Ethnarque. Les deux communautés s'enferment dans leur idéal respectif. Les Grecs visent la mainmise totale de l'île alors que les Turcs préparent sa partition. L'attitude de Rauf Denктаş, alors président de la Chambre communale turque, est à ce sujet éclairante : il transforme les « Chypriotes turcs » en « Turcs de Chypre » et invite les représentants turcs à la Chambre à provoquer l'impasse constitutionnelle, en profitant de leur pouvoir d'obstruction.

Au sein de chaque communauté émergent d'ailleurs des milices extrémistes. Du côté grec, Nicos Sampson¹²³ dirige une milice d'extrême droite alors que Vassos Lyssarides¹²⁴ anime un mouvement à gauche de l'échiquier politique. Côté turc, le radicalisme politique, plus unifié, est incarné par Rauf Denктаş et les anciens du TMT, qui ont reconstitué la milice d'avant l'indépendance, avec l'objectif de se défendre contre les exactions perpétrées par les milices grecques. Conscients, par ailleurs, de l'échec de la constitution de 1960, les dirigeants du mouvement chypriote turc n'excluent pas de provoquer une partition en déclenchant de violents troubles interethniques dont l'effet justifierait une invasion turque.

L'État chypriote manque donc d'unité, et c'est dans cette optique que l'Ethnarque Makarios tente de présenter aux trois puissances garantes, en novembre 1963, une réforme constitutionnelle en treize points. L'objectif du projet

¹²³ Éditeur d'un journal, Nicos Sampson, est d'abord chef d'une brigade de l'EOKA, avant de créer sa propre milice dans la mouvance de l'extrême droite. Il tient une responsabilité importante dans les événements de 1974, étant provisoirement propulsé à la présidence chypriote après le coup d'État du 15 juillet 1974. O'MALLEY Brendan, CRAIG Ian, *The Cyprus Conspiracy, America, Espionage and the Turkish Invasion*, I. B. Tauris, Londres 2001, pp. 152 et 170 - 174.

¹²⁴ Médecin personnel de Makarios III, Vassos Lyssarides est un proche de l'Ethnarque. *Ibid.* p. 92.

est d'unifier le fonctionnement institutionnel en remédiant aux principales contradictions du texte initial. Sont ainsi supprimés les droits de veto présidentiel et vice-présidentiel, les votes séparés au parlement, les municipalités séparées, et les chambres communautaires. Président et Vice-Président sont, par ailleurs, élus en commun, tout comme la Chambre des représentants. Ces idées auraient certes le mérite de rendre plus efficace le gouvernement de l'île, mais elles réduisent les prérogatives accordées aux représentants chypriotes turcs tout en renforçant comparativement le poids des représentants grecs. Dans ces conditions, les propositions du Président chypriote, loin de faire l'unanimité, attisent la discorde intercommunautaire, provoquent le retrait des Chypriotes turcs du gouvernement et la création de l'Administration provisoire chypriote turque.

La proposition présidentielle contribue en effet à entretenir un climat de suspicion et d'hostilité radicale entre les deux communautés. Le 21 décembre 1963, un incident de rue survenu à Nicosie entre policiers grecs et civils turcs¹²⁵ provoque l'embrasement de l'île. En une semaine, les atrocités s'étendent à l'ensemble de l'île provoquant 130 morts, dont 108 Chypriotes turcs. Plus de 8 000 Chypriotes turcs originaires de 22 villages fuient leurs foyers pour se réfugier dans les zones contrôlées par les milices de leur communauté au cours des dix premiers jours de troubles¹²⁶. Ces événements traduisent finalement l'incapacité du gouvernement chypriote, faute d'un dispositif institutionnel stable et compte tenu de la discorde communautaire, à maintenir l'ordre public. Dès 1964, l'intervention internationale est nécessaire, elle va pérenniser la partition de l'île.

Le 24 décembre 1963, les troupes turques stationnées sur l'île au titre du traité de garantie investissent la région de Kyrenia. Le 25, l'aviation turque survole la capitale. Les flottes respectives de la Grèce et de la Turquie se mobilisent. Les Britanniques interviennent et proposent la tenue de négociations intercommunautaires sous l'autorité du Commandant des forces anglaises stationnées

¹²⁵ Dans la nuit du 21 décembre 1963, une patrouille grecque arrête un véhicule dans le quartier turc de Nicosie. Les occupants refusent la perquisition, alors qu'une foule hostile s'amasse autour des policiers, lesquels, pris de panique, ouvrent le feu. Deux Turcs sont tués et un policier grec grièvement blessé. ACHILLEAS P., *Chypre, l'UNFICYP*, Montchrestien, Paris 2000, p. 31. Ce jour là, Makarios déclare que le traité de garantie n'est plus valide. O'MALLEY Brendan, CRAIG Ian, *The Cyprus Conspiracy, America, Espionage... op.cit.*, p. 91.

¹²⁶ *Ibid.* p. 93.

à Chypre puis du secrétaire d'État britannique chargé du Commonwealth¹²⁷. Les pourparlers aboutissent le 29 décembre à la conclusion d'un cessez-le-feu, et le lendemain à la création d'une zone sous contrôle britannique de part et d'autre de la « Ligne Verte » ligne de cessez-le-feu à Nicosie qui, de fait, est séparée en une partie grecque et une partie turque¹²⁸. La Grande-Bretagne et les États-Unis sont alors favorables à l'envoi d'un contingent britannique sous bannière de l'OTAN, projet que Makarios rejette catégoriquement. Finalement, les Britanniques pour lesquels le blocage de la situation en l'état rend leur position hasardeuse¹²⁹ se résolvent à porter l'affaire devant les instances de l'ONU en février 1964. Le 4 mars suivant, le Conseil de Sécurité des Nations Unies décide par sa résolution 186¹³⁰, de reconnaître le gouvernement de Nicosie malgré l'absence des représentants turcs et prévoit l'envoi de Casques Bleus sur le territoire chypriote, créant ainsi la Force des Nations Unies chargée du Maintien de la Paix à Chypre, UNFICYP¹³¹, une force toujours présente, de 1 400 hommes à l'origine.

Compromis et décisions internationales ne parviennent cependant pas à ramener l'ordre dans l'île. Dès mars 1964, les combats reprennent. Dans le village de Ktima (district de Paphos), les Chypriotes turcs prennent en otage plusieurs centaines de membres de la communauté grecque, évènement auquel répondent les Chypriotes grecs par des prises d'otages à Ktima et Lapithou. À Nicosie, le 13 mars, 1 000 Chypriotes grecs marchent, certains aux commandes de bulldozers, sur le quartier turc¹³² de la capitale. Les villages, où une sorte d'épuration ethnique s'est opérée, s'arment et se fortifient, incitant le Lieutenant Colonel Martin Packard, commandant les patrouilles de la force tripartite de maintien de l'ordre¹³³, à déclarer à un journaliste du magazine Times : « *On se croirait revenu à l'époque médiévale,*

¹²⁷ Dont Chypre est partie depuis son indépendance.

¹²⁸ Les autres grandes villes de l'île, Limassol, Larnaca, Paphos et Famagouste connaissent la même répartition démographique.

¹²⁹ Une situation de guerre civile dont ils avaient cherché à se soustraire en accordant l'indépendance.

¹³⁰ cf. annexes, page 31.

¹³¹ UNFICYP: United Nations Force In Cyprus.

¹³² O'MALLEY Brendan, CRAIG Ian, *op.cit.*, p.103.

¹³³ Que Makarios, dans la crainte d'une intervention turque, a finalement accepté, reniant de ce fait son abrogation du traité de garantie. *Ibid.* p. 93.

*chaque village est armé contre l'autre, chacun craignant l'attaque de son voisin »*¹³⁴. Dans ce contexte, la situation régionale est tendue : le Premier ministre turc, İnönü, menace à plusieurs reprises d'envahir Chypre si les troubles ne sont pas résolus¹³⁵, mais dans une lettre restée célèbre, le 5 juin, le Président américain Johnson l'informe sèchement que les États-Unis sont opposés à toute invasion et n'aideraient pas la Turquie si un tel mouvement entraînait l'intervention de l'URSS¹³⁶. Dans le même temps, le gouvernement grec envoie 5 000 hommes de troupe pour prévenir une éventuelle attaque turque en juin. Les responsables occidentaux craignent l'éclatement d'un conflit régional fragilisant le flanc Sud-Est de l'OTAN, comme en témoigne l'envoi de la sixième flotte américaine à proximité de Chypre. Ces appréhensions sont d'ailleurs bien proches de se réaliser le 6 août 1964, lorsque, pour répondre à un assaut de la garde nationale chypriote grecque sur les positions chypriotes turques au Nord-Ouest de l'île, le gouvernement turc fait bombarder l'île pendant trois jours. Cette crise provoque la mobilisation rapide de l'UNFICYP, à laquelle le Canada, l'Irlande et la Suède offrent des troupes. Les affrontements durent jusqu'en août 1964, date à laquelle la mission de maintien de la paix achève son installation sur l'île.

Au terme de neuf mois de troubles, la population chypriote a payé un lourd tribut à la crise. Côté chypriote turc, 191 morts et 209 disparus sont dénombrés contre 133 morts et 41 disparus pour la communauté grecque. Conséquence des massacres, la séparation entre les communautés dans le monde rural progresse comme le montrent les chiffres ci-dessous. A la fin du XIXe siècle (après 1891), en raison de l'urbanisation et de l'émigration des Chypriotes turcs vers le reste de l'Empire, les villages mixtes passent en 40 ans de 43 à 36 % du total des villages. Cette disparition des lieux « mixtes » s'accroît par la suite : en 30 ans, le pourcentage de villages mixtes diminue de moitié. Les événements de 1963-1964 contribuent encore à accentuer la séparation physique entre les deux groupes

¹³⁴ *Ibid.* p.102.

¹³⁵ Entre décembre 1963 et août 1964, les États-Unis ont à s'inquiéter à cinq reprises de la menace d'intervention turque. Le 28 janvier, İsmet İnönü les met en demeure d'intervenir ; en mars 1964, il lance à deux reprises un ultimatum, les 12 et 13, la seconde fois en s'adressant directement au Président Makarios. *Ibid.* pp. 95, 103 et 119.

¹³⁶ BACHCHELI, Tazun, "Cyprus in the Politics of Turkey since 1955", in: Norma SALEM (ed). *Cyprus: A Regional Conflict and its Resolution*. London: The Macmillan Press Ltd, 1992, 62–71. 65.

principaux : 20 à 25 000 réfugiés turcs se sont établis à Nicosie et à Kyrenia, 200 à 300 Chypriotes grecs ont été déplacés en provenance de 6 villages. 12 villages mixtes se vident de leurs habitants, 72 villages mixtes et 24 villages turcs sont évacués par les Chypriotes turcs.

Les Chypriotes grecs ou turcs, là où ils étaient minoritaires ou isolés, ont cherché à se grouper dans un village où ils seraient en majorité, qu'ils se déplacent soit pour échapper aux représailles de leurs voisins, soit par peur, soit parce des bombardements de l'aviation turque¹³⁷ ont été annoncés. En 1970, seuls 2 % des villages sont encore peuplés uniquement de Chypriotes turcs et 10 % sont mixtes au lieu des 43 % de 1891. La population turque se regroupe en majorité¹³⁸ dans 42 enclaves (115 villages et des quartiers de ville) placées *de facto* sous l'Administration provisoire turque.

Cette disparition des villages chypriotes turcs fait l'objet d'interprétations contradictoires : pour les uns, elle est le résultat d'une propagande turque ayant pour objectif la séparation, pour les autres, le résultat du harcèlement grec (coupures d'eau ou d'électricité). Un détail traduit l'état des rapports communautaires préexistants : peu ou pas de pillages sont constatés dans les villages mixtes les départs, les partants confiant leur ferme et parfois leurs troupeaux aux voisins qui en prennent soin. Au contraire, les villages entièrement turcs ou grecs sont totalement pillés après le départ de leurs habitants. Le même esprit de solidarité, né d'un passé commun, se manifeste encore, après 1964, dans des villages mixtes. Richard Patrick cite ainsi l'exemple d'un village où le policier chypriote grec laisse à une heure fixe son collègue chypriote turc patrouiller seul dans son quartier, ce qui leur permet de dire à leurs supérieurs, l'un qu'il contrôle le quartier turc, l'autre que la police grecque n'entre pas dans le quartier turc¹³⁹.

¹³⁷ PATRICK Richard, "Intercommunal conflict in Cyprus: some demographic and geopolitical consequences". In James H. BATER & Robert PRESTON (eds), *Political geography and Cyprus conflict, 1963-1971*, pp 339-352, Ontario: department of geography, University of Waterloo publications series.

¹³⁸ Environ 100 000 personnes. Les chiffres mentionnés proviennent d'une estimation de l'ONU citée dans BLANC Pierre, *La déchirure chypriote*, *op.cit.*, p. 23.

¹³⁹ PATRICK Richard, "Geopolitical conflict in Cyprus" in James H. BATER & Robert PRESTON (eds) *Political geography and Cyprus conflict, 1963-1971*, pp. 413-481, Ontario : department of geography, University of Waterloo publications series. 1976, p. 465.

Une ségrégation ethnique villageoise grandissante¹⁴⁰

Année	Villages mixtes	V. chyp-grecs	V. chyp-turcs	Total villages	% Villages mixtes	% V. Chyp-grecs	% V. Chyp-turcs
1891	346	342	114	802	43	43	14
1931	252	358	84	694	36	52	12
1960	114	392	117	623	18	63	19
1970	48	444	11	503	10	88	2

Les dirigeants de la communauté turque pratiquent alors une politique d'isolement, refusant tout rapport avec les autorités chypriotes qu'ils contestent, les maires chypriotes turcs refusent le serment d'allégeance à la République chypriote qui refuse en retour de reconnaître les dirigeants de la communauté chypriote turque et d'accorder à cette dernière des aides sociales, plongeant, ce faisant, les Chypriotes turcs dans la misère. Seuls 9 000 musulmans vivent encore sous l'administration effective de la République de Chypre, la division *de facto* entre les communautés est proche.

Reconnue par les autorités chypriotes en vertu du Traité relatif aux privilèges et immunités de la Force des Nations Unies en Mission à Chypre, l'UNFICYP met en application les objectifs posés par la résolution 186 du Conseil de Sécurité, prévoyant notamment le désarmement des positions fortifiées des communautés turques et grecques et le retour à l'ordre. Mais, dans le contexte de tension intercommunautaire ainsi créé, elle ne peut intervenir que pour maintenir un *statu quo* établissant, notamment à Nicosie¹⁴¹, des zones tampon entre les deux communautés. La résolution 186 prévoit dans son paragraphe 6, contrairement aux

¹⁴⁰ D'après les données de PATRICK Richard, "A general system theory approach from geopolitical aspects of conflict between communities with particular references to Cyprus since 1960", in J. H. BATER & R. PRESTON (eds) *Political geography and Cyprus conflict, 1963-1971*, pp.1-323, Ontario : department of geography, University of Waterloo publications series, 1976.

¹⁴¹ La partition de Nicosie en deux zones, Nord et Sud, date de la crise de 1963-1964, elle est effective lors des événements de 1974. Il ne faut donc pas confondre la ligne de partition de la capitale chypriote, *Green Line*, établie par les forces britanniques le 30 décembre 1963 et la ligne *Attila*, coupant l'île le long du 35^{ième} parallèle et résultant de la seconde offensive turque dans la nuit du 14 au 15 août 1974.

autres opérations de maintien de la paix, la mobilisation de l'UNFICYP pour une durée déterminée de trois mois. La mission de maintien de la paix à Chypre doit cependant être reconduite¹⁴².

En effet, le contexte de Guerre froide dans lequel intervient la crise chypriote est un facteur, tant du point de vue interne que du point de vue externe, de la discorde intercommunautaire. Les événements de 1964 sont un préalable à la partition de 1974.

I. 2.2. Juillet 1974 : la rupture et la partition ethnique

Les événements de juillet et d'août 1974 trouvent leur source dans la politique menée par l'Ethnarque Makarios qui a ménagé diverses options sans prendre conscience, tout au moins au départ, de la menace du facteur turc. Ils découlent aussi de l'influence des puissances occidentales et régionales dans les affaires intérieures de Chypre. Dans un contexte de Guerre froide, la présence d'une discorde intercommunautaire aux marges Sud Est de l'OTAN, menaçant de s'étendre à deux partenaires stratégiques, Grèce et Turquie, inquiète les États-Unis et la Grande-Bretagne. L'attitude neutraliste de Makarios ne leur semble en outre pas le meilleur moyen pour voir la paix revenir dans la région. S'installe alors pour eux un équilibre précaire et insatisfaisant qu'ils cherchent à stabiliser selon leurs vœux.

L'Ethnarque Makarios, favorable dès 1952 au projet enosiste, refuse tout compromis avec les autorités britanniques, donne son accord aux opérations de sabotage, et va jusqu'à financer l'approvisionnement en armes et munitions de l'EOKA¹⁴³. Après son élection triomphale à la Présidence en décembre 1959, s'il ne les manifeste plus aussi clairement, ses visées restent radicales¹⁴⁴. Observant l'instabilité politique en Turquie, où un coup d'État a chassé le 27 mai 1960 les dirigeants du Parti démocrate, il espère que cette dernière se désengagera de la

¹⁴² Le mandat de l'UNFICYP est ainsi prorogé à échéance de trois puis six mois par le Conseil de sécurité. ACHILLEAS Philippe, *Chypre, l'UNFICYP, op.cit.*, p. 51.

¹⁴³ Le 26 janvier 1955, les autorités britanniques interceptent un navire de pêche dont la cargaison, 10 000 bâtons de dynamite, et l'affrètement, ont été financés sur la cassette de l'Ethnarque. O'MALLEY Brendan, CRAIG Ian, *op.cit.*, p. 15.

¹⁴⁴ Une de ses déclarations, à titre privé, aurait été : « *Tant que cette petite communauté turque ne sera pas chassée, la tâche des héros de l'EOKA ne saurait être considérée comme accomplie* ». *Ibid.* p. 90.

question chypriote¹⁴⁵. Ainsi ne fait-il rien pour s'opposer au plan *Akritas*, dressé en 1963 par le ministre de l'Intérieur, Polycarpos Georgiadhis, dont il est informé. Ce projet prévoit l'amendement des points négatifs de la Constitution de 1960, l'abrogation des traités de garantie et d'alliance proscrivant l'*Enosis*, et l'annexion de l'ensemble de l'île à la sphère d'influence grecque, en imposant par la force sa volonté aux Chypriotes turcs avant que les puissances aient pu intervenir¹⁴⁶. Il est ainsi possible de douter du bien-fondé de la réforme constitutionnelle en treize points, présentée par l'Ethnarque en décembre 1963.

Incontrôlable, le nouveau président chypriote s'avère par ailleurs rapidement encombrant pour les grandes puissances intéressées à la stabilité de la région. Face à l'obstruction de la communauté turque, qui l'empêche notamment de constituer la force bicommunautaire de 2 000 hommes prévue par la Constitution, il laisse se développer les milices privées. Début 1963, les Chypriotes grecs comptent une force armée de 5 000 hommes contre 2 500 pour la communauté turque¹⁴⁷. L'Ethnarque assortit son action intérieure d'une active quête de soutien international au bénéfice de sa cause devant les Nations Unies, rendant visite à Nasser en juin 1961 et participant à la conférence des pays non-alignés en septembre suivant. Il n'hésite pas, en outre, à se tourner vers l'Union soviétique, qui offre à la communauté grecque un soutien diplomatique et un approvisionnement en armes, comme la crise de 1963 est l'occasion de le constater. À la fin février 1964, Makarios annonce sa décision d'augmenter ses forces de police de 2 000 à 5 000 hommes, ce qui porte la garde chypriote grecque à un effectif de 12 000 personnes. Il commande aussi un avion soviétique dont la livraison suscite l'ire du Vice-Président Küçük, lequel n'hésite pas à comparer Chypre à un « autre Cuba ».

Alors que les Turcs ont préparé en juin 1964 un plan d'invasion de l'île, débarquant des troupes volontaires dans l'enclave de Kokkina¹⁴⁸, intervention

¹⁴⁵ BASRI-ELMAS Hassan, *Turquie-Europe, une relation ambiguë*, éditions Syllepse, Paris 1998, p. 79.

¹⁴⁶ L'existence de ce plan a été confirmée en 1966 par le président de la République de Chypre, Glafkos Cleridès, à l'époque président de la Chambre des représentants. Le détail dans ERTEKÜN Necati, Münür, *The Cyprus dispute and the Birth of the Turkish Republic of Northern Cyprus*, K.Rustem & Brothers, Nicosia, 1984, Appendice IV p. 165-173.

¹⁴⁷ *Ibid.* p. 89.

¹⁴⁸ Ceci pour répondre à une provocation de l'Ethnarque qui avait élargi l'assiette de la conscription pour la garde nationale grecque aux hommes de 18 à 22 ans.

interrompue sur intervention américaine, Makarios change contre toute attente de politique. Son attitude n'a conduit jusqu'à présent qu'à une impasse incarnée par la séparation des deux communautés, la menace d'une intervention turque, et, à terme, la partition de l'île. Il s'écarte donc de l'*Enosis* pour développer une position tenant de plus en plus de l'indépendance totale avec le soutien actif de l'Union soviétique. En provoquant les incidents de terrain du 6 août, il fait échouer les négociations autour du plan Acheson¹⁴⁹, projet qui prévoyait une forme d'*Enosis* acceptée par les autorités turques, moyennant la cession à bail de la presqu'île de Karpas, aux fins d'y créer une base stratégique.

Les événements de 1964 lui font prendre conscience de la réalité de la menace turque. Toujours marquée par une volonté ferme d'indépendance, sa politique s'oriente alors sur le retour à l'ordre civil. Ce faisant, les relations entre Nicosie et Athènes se dégradent. Le coup d'État des colonels en Grèce, le 21 avril 1967, n'encourage pas le rapprochement entre les autorités chypriotes grecques et le nouveau gouvernement grec, passablement influencé par les États-Unis. Aux yeux des colonels, Makarios représente une politique marquée par le neutralisme et un régime de libertés publiques résolument ancré à gauche. Chypre constitue une menace pour leur régime, car elle incarne aux yeux de la population opprimée de Grèce « *une partie restée libre de l'hellénisme* »¹⁵⁰ d'autant plus que Makarios accueille à bras ouverts les opposants aux colonels en exil. L'Ethnarque est d'autant plus un ennemi à éliminer aux yeux des colonels qu'il multiplie les signes d'ouverture à destination de la communauté turque, ordonnant le démontage des fortifications des forces grecques et la levée des barrages routiers autour des quartiers turcs, alors que des négociations entre Rauf Denktaş et Glafkos Cleridès reprennent. La politique du gouvernement chypriote vise au cours de ces années à éviter la séparation définitive des deux communautés, facteur de partition¹⁵¹.

¹⁴⁹ Dean Acheson, ancien secrétaire d'Etat américain, est à l'époque conseiller diplomatique du Président Johnson, il préside à Genève une conférence au sommet réunissant les Premiers Ministres grec et turc, Georges Papandreou et İsmet İnönü, sur le partage de Chypre. Le fruit de ces négociations présente tous les avantages pour la puissance américaine, dont celui de neutraliser Makarios.

¹⁵⁰ DREVET Jean-François, *Chypre, île extrême*, op.cit., p. 221.

¹⁵¹ Ce qui l'amène à ne pas reconnaître la formation des enclaves, refusant ainsi toute aide aux Turcs dans l'espoir de les voir réintégrer leurs foyers abandonnés. Cette politique n'apporte pas les résultats escomptés.

Makarios par son insoumission s'est définitivement aliéné les États-Unis, résolu à préserver la stabilité de la région et leurs intérêts par d'autres moyens. L'intérêt des États-Unis pour Chypre n'est pas nouveau : les équipements militaires britanniques, notamment le centre d'écoutes d'Akrotiri installé dès le milieu des années cinquante, et le puissant radar du Troodos, représentent un atout capital pour l'OTAN et les Américains¹⁵², qui ont par ailleurs installé leurs propres équipements. Face à l'URSS, le potentiel de Chypre, en tant que poste d'écoute, mais aussi comme tête de pont pour d'éventuelles interventions est capital pour l'OTAN. C'est dans cette optique que les États-Unis participent activement aux négociations préparant l'indépendance de l'île et, nous l'avons vu, l'indépendance de l'île n'est pas complète, la présence des bases souveraines et des équipements stratégiques conduisant Britanniques et Américains à entretenir des rapports particuliers et à s'intéresser de près à la situation intérieure de l'île.

L'émergence de la mésentente bicommunautaire fait par ailleurs de Chypre au cours de ces années un point d'achoppement dans les relations entre Grèce et Turquie, deux alliées de l'OTAN. Il ne faut pas oublier que, après le « pogrom » de septembre 1955 contre les Grecs d'Istanbul, déjà inscrit dans le contexte du conflit à Chypre, le 14 mars 1964, le gouvernement turc décide d'expulser d'Istanbul, les citoyens de nationalité grecque, devenus otages de son mécontentement, soit 14 000 personnes y compris les conjoints ou famille de nationalité turque, contraints de partir dans les trois jours, avec la somme maximale de 20 \$ et 20 kg de bagages. Un conflit ouvert entre ces deux puissances serait de nature à déstabiliser le flanc Sud-Est de l'OTAN et à garantir la progression soviétique dans la région. Aussi l'activité diplomatique américaine et britannique au cours de la crise de 1963 est-elle particulièrement nourrie, comme en témoignent l'intervention répétée des États-Unis auprès de l'allié turc afin d'éviter toute intervention aérienne dommageable, ainsi que la mise en place d'une force d'interposition britannique. Les craintes américaines sont d'autant plus grandes que la Guerre froide vient de traverser une période de raidissement avec la crise des missiles de Cuba. La position du secrétaire d'État américain, George Ball, est claire, il le signale par la suite :

¹⁵² Un accord anglo-américain secret (accord UKUSA) permet en 1947 aux États-Unis d'avoir accès aux informations obtenues depuis les écoutes de Chypre. O'MALLEY Brendan, CRAIG Ian, *op.cit.* p. 80.

« *Vue de Washington, la question était assez claire. Chypre était un morceau de terrain stratégique en question dans la relation entre deux partenaires de L'OTAN : Grèce et Turquie. Nous avons besoin de maintenir l'île sous le contrôle de l'OTAN*¹⁵³. »

Le basculement de l'île dans le camp soviétique constituerait une menace considérable pour Ankara, un allié dont ils ne peuvent se passer, alors que le Proche-Orient, plongé dans l'instabilité, développe un courant antiaméricain, et que la Grèce montre des signes de faiblesse face à la poussée communiste. Makarios ne semble pas le meilleur allié : sa politique internationale inquiète les États-Unis, en le plaçant résolument aux côtés des pays non-alignés, alors qu'il entretient des contacts soutenus avec Moscou. L'Ethnarque, dans ces conditions, n'a aucun intérêt à contrer l'AKEL qui le soutient et lui assure un appui électoral quasi unanime. Américains et Britanniques se trouvent donc face à un partenaire particulièrement insoumis, multipliant les signes de provocation¹⁵⁴. La politique américano-britannique change donc rapidement d'orientation : le 13 février 1964, lorsque Makarios refuse devant George Ball le principe d'une intervention sous contrôle de l'OTAN, le sort de l'île est fixé. Américains et Britanniques s'entendent sur le développement d'une politique commune en faveur de la partition de l'île¹⁵⁵.

Dès les premiers jours de février 1964, le Département américain de la Défense élabore un « plan en cas d'imprévu »¹⁵⁶, prévoyant l'occupation par les forces turques d'une large bande de territoire au Nord de l'île. Le projet prévoit également la tenue en parallèle de négociations avec les autorités grecques afin d'étouffer toute réaction dommageable et d'établir, le cas échéant, la partition de l'île. Le plan de contingence n'est finalement pas appliqué en raison de la non-intervention des Turcs qui auraient pu pourtant réaliser avec dix ans d'avance l'occupation du Nord de l'île. Il reste que l'existence d'un tel plan traduit l'état d'esprit des autorités américaines face à la question chypriote au cours de la seconde moitié des années 1960, confirmé par cette déclaration que Ball aurait faite au major Packard durant la crise de février :

¹⁵³ BALL Georges, in *The Past Has Another Pattern*, Norton, New York, 1983, p. 342.

¹⁵⁴ La dernière, un voyage officiel en Chine au printemps 1974, achève de convaincre Washington que Makarios est un "prêtre communiste". ACHILLEAS Philippe, *Chypre, l'UNFICYP*, *op.cit.*, p. 35.

¹⁵⁵ O'MALLEY Brendan, CRAIG Ian, *op.cit.* p. 98.

¹⁵⁶ "contingency plan". *Ibidem*.

« *Il n'y a qu'une seule solution pour cette île, et c'est la partition* »¹⁵⁷. Les Américains encouragent ainsi le dialogue entre Georges Papandréou et İsmet İnönü en ce sens. Les Turcs, n'ayant pas obtenu par la négociation ce qu'ils ont tenté d'imposer par la menace en 1964, adoptent alors une position plus ambivalente vis-à-vis des États-Unis. Ils multiplient les contacts avec la puissance soviétique tout en faisant pression pour la réalisation à Chypre de deux États fédérés séparant les deux communautés. Les relations entre les alliés de l'OTAN intéressés au sort de Chypre se tendent donc de 1964 à 1967 alors que, dans l'île, les troubles restent latents. Les États-Unis sont convaincus que cette situation de tension nocive ne peut être résolue sans le partage de l'île, projet qui suppose d'écarter du pouvoir l'Ethnarque. L'instauration, avec l'appui des services secrets américains, de la dictature des colonels en Grèce en 1967 est l'occasion de développer une nouvelle stratégie dans ce sens.

À Chypre, la situation interne se stabilise après les événements de 1964, mais la séparation des communautés est désormais ancrée dans la réalité. La politique développée par Makarios pour inciter les Chypriotes turcs à quitter les enclaves et à réintégrer leurs villages d'origine¹⁵⁸ reste sans effet. À l'origine, les territoires choisis pour former les enclaves n'étaient pas entièrement peuplés de musulmans : les habitants orthodoxes en avaient été expulsés, et les enclaves turquifiées, notamment par l'usage obligatoire de la langue turque, des enseignements importés de Turquie, et l'exaltation du nationalisme turc. Elles sont devenues des sortes de camps retranchés, sous le pouvoir d'un officier de l'armée turque ou d'un cadre du TMT¹⁵⁹. Surpeuplées, elles subissent les restrictions imposées par l'EOKA, notamment sur le ravitaillement, l'énergie, les matériaux de construction ou le courrier. La population doit en sortir pour aller aux champs, à la ville, au lycée, à l'hôpital, dans les administrations. Elle fait alors face aux brimades de l'EOKA.

« Cette situation d'enfermement a duré dix ans. Elle conserve une énorme importance dans la mémoire des Chypriotes turcs de plus de cinquante ans. Elle a brisé la société chypriote turque d'aujourd'hui en deux catégories :

¹⁵⁷ Citation parue dans *The Guardian* 2 avril 1988. O'MALLEY Brendan, CRAIG Ian, *op.cit.*, p.102.

¹⁵⁸ Le gouvernement chypriote propose des aides financières aux Turcs décidés à réoccuper leurs foyers abandonnés au cours de la crise.

¹⁵⁹ ACHILLEAS Philippe, *Chypre, l'UNFICYP*, *op.cit.*, p. 34.

les déplacés, qui ont dû tout abandonner en 1964 (et pour certains une première fois en 1958, puis une troisième fois en 1974) et ceux qui avaient eu la chance de vivre dans un village majoritairement turc du Nord de l'île, et qui ont pu rester là où ils avaient toujours vécu. Ainsi durant dix ans l'île a été parsemée de frontières multiples, contrôlées militairement et source d'innombrables incidents¹⁶⁰. »

La stratégie d'isolement que pratique l'administration provisoire turque contribue à la paupérisation de la communauté et renforce ses volontés séparatistes. Les enclaves s'organisent d'ailleurs et se dotent d'une protection. Le remplacement en 1968 à la tête de la communauté du Docteur Fazil Küçük par Rauf Denktaş, beaucoup plus inféodé à l'autorité d'Ankara, ne facilite pas le dialogue intercommunautaire.

Dans ce climat d'hostilité larvée, c'est de Grèce qu'arrivent de nouveaux ferments d'agitation. Résolument hostiles à la politique et à la personnalité de Makarios, les colonels tentent de provoquer un changement de régime favorable au rattachement de l'île à l'Hellade. Athènes soutient ainsi en 1968 la création d'un parti d'extrême droite, le *Front National pour l'Enosis*, dont le candidat ne parvient pas à effacer l'autorité charismatique de l'Ethnarque, réélu par 94,45 % des voix aux élections de février. Devant cet échec, Athènes décide de réactiver le terrorisme grec, dirigé cette fois contre le gouvernement chypriote et l'Ethnarque. Grivas-Dighenis, expulsé à la suite des incidents intercommunautaires d'Ayios Théodoros en 1967¹⁶¹, débarque clandestinement à Chypre en 1971. Appelant à la réalisation du projet énosiste et au renversement du gouvernement en place, il crée l'EOKA-B dont les activités subversives tentent de déstabiliser l'administration de Makarios. Georges Grivas trouve un soutien actif auprès des Chypriotes grecs d'extrême droite, dont la plupart sont d'anciens membres de l'EOKA. L'administration chypriote subit

¹⁶⁰ Copeaux Etienne et Mauss-Copeaux Claire, « La Ligne Verte, frontière de l'Union européenne ? », *EchoGéo* [En ligne], 18 | 2011, mis en ligne le 05 décembre 2011, consulté le 13 juillet 2015. URL : <http://echogeo.revues.org/12655> ; DOI : 10.4000/echogeo.12655

¹⁶¹ Grivas, déçu du retrait grec sur un premier projet de coup d'État à Chypre en juillet 1967 décide d'intervenir contre la résistance turque, provoquant des affrontements en novembre dans les villages d'Ayios Théodoros et Kophinou. Cet incident, entraînant la mort d'une vingtaine de Chypriotes turcs provoque une réaction vive de la part des autorités turques qui menacent de bombarder l'île. Les agissements de Grivas sont rapidement interrompus mais cette crise consacre l'isolement de la Grèce tout en confortant la position de la Turquie qui aurait pu débarquer à Chypre sans protestation soviétique ni américaine. *Ibid.* p. 33.

dès lors une série d'attentats, et d'assassinats. Dès janvier 1970, Makarios est régulièrement averti par les diplomates américains de projets d'attentats à son encontre. Le 8 mars suivant, il échappe de peu à la mort lorsque son hélicoptère est pris pour cible depuis le toit d'une école proche de son lieu de décollage à Nicosie¹⁶². Le ministre de l'Intérieur et de la Défense, Georgiadis, est suspecté d'avoir participé à l'organisation de cet attentat¹⁶³. L'Ethnarque ne peut non plus accorder grande confiance à sa Garde nationale, encadrée par des officiers grecs.

Impliquée depuis les négociations de l'indépendance, la Turquie est intéressée au sort de Chypre pour des raisons stratégiques, mais aussi pour des raisons de politique intérieure. En 1960, face à une crise économique sociale et politique, l'armée turque qui a pris le pouvoir, voit dans la question chypriote un élément fédérateur pour une population que l'on essaie de rassembler autour de l'héritage d'Atatürk et de la grandeur de la nation de Mustapha Kemal. Chypre devient donc une question nationale aux yeux des Turcs, afin d'éviter des affrontements civils en Turquie¹⁶⁴. La réalité de l'engagement du peuple turc dans la question chypriote est particulièrement perceptible lors de la crise déclenchée maladroitement par Grivas en 1967. Lorsque la presse relate l'évènement, au lendemain du coup de main de Grivas, la Grande Assemblée nationale turque autorise le gouvernement Demirel à déployer la marine et l'aviation pour préparer une intervention de protection de la communauté turque de Chypre. Parallèlement, d'importantes manifestations populaires se déroulent dans toute la Turquie appelant à la guerre contre la Grèce¹⁶⁵. La crise incite les colonels à plus de modération, Grivas est rappelé à Athènes. Il reste qu'au cours des années 1960, Ankara profite des tensions intercommunautaires pour soutenir l'unité nationale, garantir des intérêts stratégiques et réaliser son objectif d'une politique de puissance. Les autorités turques n'ont finalement pas plus intérêt que les Grecs à la stabilisation de la situation chypriote, alors que les États-Unis, imaginant que Grèce et Turquie sont prêtes à accepter une solution de type

¹⁶² O'MALLEY Brendan, CRAIG Ian, *op.cit.*, p. 133.

¹⁶³ S'étant vu notifier l'interdiction de quitter le territoire chypriote alors qu'il tentait de s'embarquer pour Beyrouth, il est assassiné le 16 mars.

¹⁶⁴ Hassan Basri-Elmas, cite une analyse de ANALIS Dimitri. dans *Chypre "opération Attila"* éditions Anthropos, Paris, 1978. BASRI-ELMAS Hassan, *Turquie-Europe, une relation ambiguë*, *op.cit.*, p. 79.

¹⁶⁵ O'MALLEY Brendan, CRAIG Ian, *op.cit.* p. 128.

« double Enosis », adoptent une position ménageant l'entente entre les deux voisins, d'autant plus aisée dès 1971, que la présence au pouvoir de régimes militaires soutenus par eux rapproche les deux pays. À l'origine d'un premier plan secret de partition de l'île, le plan *Hercule*¹⁶⁶, que les agents du Colonel Papadopoulos ont tenté de mettre en œuvre au début de l'année 1970, l'administration américaine convainc facilement ses deux partenaires de la nécessité d'éliminer Makarios pour réaliser leurs objectifs¹⁶⁷. Émerge alors l'idée d'un coup d'État sur intervention grecque, appelant une riposte turque mesurée et conduisant à la partition de l'île¹⁶⁸. Les jours du régime de Makarios sont, dès lors, comptés.

La dictature grecque élabore en 1974 un coup d'État contre le régime de Makarios dénommé *opération Aphrodite*. George Grivas étant mort le 27 janvier 1974, l'action de l'EOKA-B est directement reprise en main par les services secrets grecs (KYP) et par l'Agence Centrale d'Investigation américaine (CIA), menant une vaste campagne contre l'Ethnarque, stigmatisant sa trahison à l'Enosis et la menace du communisme. Les responsables de la communauté turque en font autant.

Face à cette tension croissante, Makarios dispose encore d'un soutien fort parmi la communauté chypriote grecque, mais il n'a aucun contrôle sur la Garde nationale. Le 2 juillet 1974, craignant le renversement du gouvernement, il adresse une lettre ouverte aux colonels, leur demandant instamment de rappeler tous les officiers grecs stationnés à Chypre. Passant outre ce dernier sursaut de l'Ethnarque, la junte d'Athènes déclenche l'opération *Aphrodite* le 15 juillet. Le palais présidentiel est bombardé alors que la Garde nationale se déploie dans les rues de Nicosie et que la radio chypriote grecque annonce la mort de l'Ethnarque. L'opération n'est, au final, qu'un demi-succès¹⁶⁹, Makarios échappe une nouvelle

¹⁶⁶ BASRI-ELMAS Hassan, *op.cit.*, p. 128. Le plan est mis au point par les services secrets grecs en 1955, peaufiné en 1959 par l'armée, avec pour but premier d'empêcher la victoire de la gauche EDA aux élections de 1961 en Grèce, il vise ensuite, en toute connaissance de la CIA, à écarter du pouvoir C. Caramanlis jugé « pas assez fort face à la gauche » et à écarter tout mouvement de gauche. Appliqué à Chypre, il suppose partition et double enosis.

¹⁶⁷ *Ibid.* p.129.

¹⁶⁸ O'MALLEY Brendan, CRAIG Ian, *op.cit.*, p. 134.

¹⁶⁹ Brendan O'Malley et Ian Craig donnent une description détaillée des événements du 15 juillet, où l'on peut noter la participation de la CIA et le dilettantisme des fauteurs de troubles grec, ainsi que le rôle de Henry Kissinger, dans la gestion de la crise. *Ibid.* p. 151 à 175.

fois à la mort, fuyant son Palais par une porte dérobée pour rejoindre la base britannique d'Akrotiri avant de gagner un exil provisoire en Grande-Bretagne. Un gouvernement fantoche, dirigé de fait par la junte d'Athènes, est proclamé. Nicos Sampson est placé en catastrophe à sa tête par la Garde nationale chypriote.

Ce putsch organisé par les colonels donne à la Turquie une occasion rêvée d'intervenir en toute légitimité. Le 18 juillet, invoquant l'article IV du Traité de Garantie¹⁷⁰, le Premier ministre Ecevit propose aux autorités britanniques une intervention conjointe à Chypre. Devant le refus de Londres, il fait débarquer le 20 au matin une armée d'environ 7 000 hommes¹⁷¹ au nord de l'île dans la région de Kyrenia, alors que des commandos sont parachutés au-dessus de Nicosie. Dans l'après-midi, par sa résolution 353¹⁷², demandant « le respect par tous les États de la souveraineté, l'indépendance, et l'intégrité territoriale de Chypre » (paragraphe 1) le Conseil de Sécurité à l'unanimité ordonne un cessez-le-feu (paragraphe 2) et exige le retrait des forces grecques et turques du territoire de la République de Chypre (paragraphe 4). À 18 heures, les combats cessent, les forces turques contrôlent 5 % du territoire chypriote et sont parvenues à « désenclaver » les quartiers turcs de Nicosie en prenant le contrôle de la route Nicosie-Kyrenia. Quatre jours plus tard, la dictature des colonels, qui a tenté de déclarer la guerre à la Turquie s'effondre, emportant avec elle le régime téléguidé de Nicos Sampson. L'ordre constitutionnel est rétabli à Chypre, et Glafcos Cleridès, en l'absence de Makarios, assure l'intérim. Les Turcs, en dépit de la résolution 353 du Conseil de Sécurité, rappelée par la résolution 354¹⁷³, maintiennent leurs troupes en attendant le résultat des négociations prévues par la résolution 353, cette attitude ne leur attirant pas de pénalités. Les négociations entamées à Genève sont l'occasion pour eux de réclamer la création d'une fédération de deux États souverains administrant les deux communautés séparément. Devant l'hésitation de Cleridès et de son gouvernement qui préfèrent le maintien des textes constitutionnels originels, Ankara reprend les combats en lançant l'opération *Attila* dans la nuit du 14 au 15 août, sans rencontrer de résistance de la

¹⁷⁰ cf. annexes, p. 24.

¹⁷¹ ACHILLEAS Philippe, *Chypre, l'UNFICYP, op.cit.*, p. 36.

¹⁷² cf. annexes p. 33.

¹⁷³ Adoptée à l'unanimité par le Conseil de Sécurité des Nations Unies lors de sa 1783^{ème} séance en date du 24 juillet 1974.

part de l'armée gouvernementale chypriote ni des autorités grecques. Cette action est aussitôt condamnée par deux résolutions du Conseil de Sécurité du 14 août, exigeant le retour au cessez-le-feu. La Turquie ne s'exécute que deux jours plus tard après s'être assuré le contrôle de 37 %¹⁷⁴ du territoire chypriote.

Au terme d'un mois de troubles, la Turquie est parvenue à « mettre la communauté internationale à l'épreuve du fait accompli »¹⁷⁵. Ayant réalisé son objectif expansionniste, elle occupe militairement une large surface du territoire chypriote au Nord d'une ligne de démarcation infranchissable s'étendant le long du 35^e parallèle. La République de Chypre se trouve privée de 37 % de son territoire et de 70 % ses ressources¹⁷⁶. Le prix humain et matériel des événements de l'été 1974 est important, eu égard à la durée des combats - quatre jours au total - et à la taille de la population chypriote, - environ 600 000 habitants en 1974. 6 000 morts sont à déplorer, le nombre de portés disparus pour la communauté grecque s'élève aujourd'hui à 1 619 personnes. Par ailleurs, d'importants déplacements de population ont lieu lors de l'invasion turque et durant les mois qui suivent. 200 000 Chypriotes grecs – près de 40 % de la communauté grecque - se réfugient au Sud de l'île, laissant derrière eux la plupart de leurs biens¹⁷⁷, 40 000 Chypriotes turcs, se sentant menacés à la suite du massacre par les milices grecques de la population de trois villages musulmans près de Famagouste, gagnent le Nord de l'île, suite à un accord intervenu en novembre 1974. Le Conseil de Sécurité n'a pas voté moins de 10 résolutions sur Chypre dans l'année 1974, toutes sans effet.

« Le partage a été pratiquement réalisé. C'était une victoire de la diplomatie turque qui avait travaillé pendant vingt ans à cette fin. La Grèce, dont l'objectif était l'énosis en 1954, a dû accepter de facto le partage. Les alliés de l'OTAN et surtout les États-Unis ont pu se débarrasser d'un État

¹⁷⁴ Données citées par ACHILLEAS Philippe, *op.cit.*, p. 38.

¹⁷⁵ BASRI-ELMAS Hassan, *Turquie-Europe, une relation ambiguë*, *op.cit.*, p. 132.

¹⁷⁶ La frange de territoire contrôlée par les Turcs regroupe la moitié des ressources agricoles de l'île (48% des exportations agricoles de l'île), les plus grandes infrastructures portuaires (83% des activités portuaires), ainsi que les plus grosses infrastructures hôtelières (65% des ressources touristiques), dont les stations de Kyrenia (exploitée aujourd'hui par des colons turcs) et de Famagouste (la plupart des équipements de cette dernière étant placés sous scellés et inexploités à ce jour). Ces chiffres proviennent de l'article de CHICLET Christophe, « Chypre, une île à la dérive », in *Encyclopédie Universalis*, 1983, p. 201.

¹⁷⁷ La première phase en juillet fut la plus violente, l'armée ayant décidé de terroriser les civils, mais la majorité des départs s'est faite pendant la deuxième attaque du mois d'août.

*chypriote non aligné, dangereux pour les intérêts de l'Occident vis-à-vis du bloc socialiste.*¹⁷⁸ »

Lors de la troisième série de rencontres entre les leaders chypriotes et le Secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim, à Vienne du 31 juillet au 2 août 1975, un accord est réalisé qui complète *de facto* les rassemblements ethniques déjà opérés par les événements de 1974. Le communiqué précise en effet que :

1. *Les Chypriotes turcs aujourd'hui présents dans le sud de l'île seront autorisés, s'ils le souhaitent, à aller au Nord dans un programme organisé et avec l'aide de l'UNFICYP ;*
2. *M. Denktaş réaffirma et cela fit l'objet d'un accord, que les Chypriotes grecs aujourd'hui présents au nord de l'île sont libres de rester et recevront toute l'aide nécessaire pour mener une vie normale, incluant des facilités pour l'éducation et la pratique de leur religion tout comme les soins médicaux par leurs propres médecins et la liberté de mouvement dans le Nord ;*
3. *Les Chypriotes grecs actuellement au Nord qui, à leur demande, et sans avoir été sujets à aucune pression, désirent se déplacer vers le Sud y seront autorisés ;*
4. *L'UNFICYP aura un accès libre et normal aux villages chypriotes grecs et à leurs habitations dans le Nord ;*
5. *En connexion avec l'application de l'accord ci-dessus, la priorité sera donnée à la réunion des familles, qui peut aussi comprendre le transfert de Chypriotes grecs du sud vers le Nord*¹⁷⁹.

Nous verrons plus tard ce que sont devenus les Chypriotes grecs qui ont choisi de rester au Nord, mais l'aspect volontaire et choisi du déplacement, qu'il s'agisse de Chypriotes grecs ou turcs, n'est qu'un leurre : les gens affolés par les massacres précédents ou la présence de l'armée turque choisissent l'émigration : le 7 septembre 1975, 8 033 Chypriotes turcs ont été « déplacés » vers le Nord avec l'aide de l'UNFICYP, à leur demande, 296 Chypriotes grecs sont partis vers le Sud,

¹⁷⁸ MELEK M. Firat, « Les politiques chypriotes de la Turquie de 1945 à 2000 », in *Monde arabe contemporain, Cahiers de recherche n°9, 2001, Recherches en cours sur la question chypriote*, p.53 à 62, p.59.

¹⁷⁹ ERTEKÜN, Necati Münür, *The Cyprus dispute and the birth of the Turkish Republic of Northern Cyprus*, Rustem& Brothers, Nicosie, 1988, p.40 et pages 256-57.

157 autres ont reçu l'autorisation de les suivre. C'est le type de l'accord obtenu parce que chacune des deux parties en interprète les termes à sa manière : pour les Chypriotes, c'est obtenir le maintien avec des garanties de ceux qui sont encore dans le Nord, mais sans parler d'un maintien de la moindre garantie pour les Chypriotes trucs qui resteraient au Sud, pour les Chypriotes turcs, c'est obtenir une sorte d'échange de populations sur le modèle de Lausanne en 1923 qui soit l'amorce, la base même de deux États « ethniquement » purs. C'est pour cette raison que Vassos Lyssarides, alors leader du parti EDEK (centre démocrate) s'oppose à cet accord, car,

« ... en permettant aux Turcs chypriotes d'aller dans le Nord, nous acceptons implicitement une solution qui sera basée sur une fédération bizonale, et cela sera un obstacle au retour des réfugiés dans leurs foyers¹⁸⁰. »

Cette position correspond exactement ce que pensait la partie turque...

Au total, environ 170 000 Chypriotes grecs ont dû quitter leur foyer (certains parlent de 200 000), et près de 42 000 Chypriotes turcs, auxquels s'ajoutent environ 10 000 personnes ayant dû quitter leurs foyers en 1963-64 (certaines estimations parvenant à un total de 60 000 personnes), soit 220 000 personnes dans les estimations les plus basses (plus du tiers de la population chypriote) se retrouvant en situation de « réfugiés », ce qui ne peut que jouer un rôle crucial dans les négociations ultérieures et les définitions identitaires.

L'été 1974 se solde par la partition effective de Chypre et le parachèvement d'une séparation claire des deux communautés majoritaires entamée dix ans plus tôt en 1964 ; elles sont désormais séparées par une zone tampon hermétiquement close pendant 29 ans. Cette zone s'étend sur 180 km de l'ouest de l'île à la partie orientale au sud de Famagouste et elle traverse le centre de la vieille ville de Nicosie, ainsi coupée en deux. Sa largeur varie de 3,3 mètres dans le centre de Nicosie, à 7,4 km. Cette zone de démarcation est communément appelée « ligne verte » doit son nom au tracé au crayon vert qu'un général anglais, responsable de la mission de l'ONU en 1964, a dessiné sur une carte ; les Turcs l'ont également baptisée « Ligne Attila », du

¹⁸⁰ GÜREL Ayla et ÖZERSAY Kudret, *The politics of Property in Cyprus, Conflicting Appeals to 'bizonality' and 'human rights' by the two Cypriot Communities*, PRIO Report, Nicosie, 3/2006, p.18.

nom de l'opération lancée en juillet 1974. Elle est dite également en grec « Zone morte ».

Chypriotes turcs et grecs¹⁸¹

181 CLOCHARD Olivier, « La frontière, discontinuités et dynamiques, Jeux de frontières à Chypre : quels impacts sur les flux migratoires en Méditerranée orientale ? », *Géoconfluences*, 2008, geoconfluences.ens-lyon.fr/geoconfluences/doc/typespace/frontier/FrontScient8.htm. Les chiffres indiqués pour les personnes déplacées sont discutés, ils sont les plus faibles parmi ceux cités

I.2.3. Vers la « République turque de Chypre Nord »

La crise de juillet-août 1974, avec l'occupation turque d'une partie de l'île en dépit du droit international ouvre (ou prolonge) dans la question chypriote une période de blocage. Des négociations ont certes lieu, pour la plupart sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, mais la présence d'un *no man's land* quasiment infranchissable pour les Chypriotes grecs et turcs traduit l'inefficacité des pourparlers. Les facteurs de tensions tiennent à la politique de stigmatisation de l'occupation turque par la République de Chypre, diplomatiquement réussie, mais qui empêche tout règlement fondé sur la réunification raisonnée de l'île et conduit au renforcement identitaire de l'entité Nord-chypriote, soutenue par Ankara, dans l'objectif de créer un état de fait sur lequel il ne serait plus possible de revenir. Le fait que la République de Chypre, en tant que seul État reconnu, puisse chaque année présenter ses demandes à l'Assemblée onusienne exaspère les Chypriotes turcs qui déclarent que trois des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité étant « progress », le jeu est biaisé d'avance.

Après le refus des propositions de changements constitutionnels faites par Makarios les élus chypriotes turcs sont exclus *de facto* des mécanismes gouvernementaux chypriotes. Les Chypriotes turcs vivant en quasi-totalité dans les enclaves organisant leur propre administration, aidés par le personnel politique devenu « disponible », guidés par leur charismatique leader Rauf Denктаş, créent un *Comité général*. Ce Comité devient décembre 1967 *Administration chypriote turque provisoire*. Le terme « provisoire » disparaît ensuite pour être remplacé en septembre 1971 par le terme « autonome ».

En février 1975, Rauf Denктаş, Président de cette Administration autonome convoque son Assemblée et annonce que le temps venu de créer un « État fédéré turc de Chypre », seule solution d'avenir selon lui, au vu de l'échec des négociations avec les Chypriotes grecs. Cet État constituerait la base d'une future République chypriote fédérale dont le statut légal plus clair encouragerait le développement économique. Les Chypriotes grecs voient dans cette décision la volonté de diviser l'île, d'autres en Grande-Bretagne y voient le « doigt de la Turquie ». Le président turc y voit pour sa

part une clarification de la situation insulaire et Henry Kissinger met en avant un obstacle supplémentaire à la conclusion d'une paix future. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies se prononce le 12 mars 1975 sur le sujet :

« 1. Le Conseil de Sécurité demande à nouveau à tous les États de respecter la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et le non-alignement de la République de Chypre et les prie instamment, ainsi que les parties intéressées, de s'abstenir de toute action qui risquerait de porter atteinte à cette souveraineté, à cette indépendance, à cette intégrité territoriale et à ce non-alignement, ainsi que de toute tentative visant à la partition de l'île ou à son union avec tout autre pays.

2. [Il] regrette la décision unilatérale du 13 février 1975 par laquelle il a été déclaré qu'une partie de la République de Chypre deviendrait " un État fédéré " comme, entre autres, tendant à compromettre la poursuite de négociations entre les représentants des deux communautés sur un pied d'égalité, dont l'objectif doit demeurer de parvenir librement à une solution prévoyant un règlement politique et l'instauration d'un arrangement constitutionnel mutuellement acceptable, et exprime son inquiétude devant toutes les actions unilatérales des parties qui ont compromis ou qui risquent de compromettre l'application des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies. »

Le point 3 adoucit néanmoins les deux précédents :

« La décision mentionnée au paragraphe 2 ci-dessus ne préjuge pas le règlement politique final du problème de Chypre et [le Conseil] prend note de la déclaration selon laquelle ladite décision n'a pas été prise dans cette intention. »

Cette résolution ne restera donc qu'un vœu pieux ou un simple conseil, même si chaque année elle est reprise en des termes similaires.

Après cinq séries de rencontres entre 1968 et 1974¹⁸², nous dénombrons à partir de cette date cinq séries de pourparlers supplémentaires à Vienne et une à New York

¹⁸² ERTEKÜN Necati Münür, *The Cyprus dispute and the birth of the Turkish Republic of Northern Cyprus*, Rustem & Brothers, Nicosie, 1988. Cet auteur donne le détail des différentes phases, les textes des accords ou/et des communiqués, d'un point de vue qui se fait l'avocat des Chypriotes turcs.

entre 1975 et 1976, les « sommets » des 27 janvier et 12 février 1977, ainsi qu'une nouvelle série de négociations à Vienne du 31 mars au 7 avril 1977, suivies de rencontres à Nicosie les 20, 26 mai et 3 juin 1977. Des rencontres ont lieu à New York en mai 1978, ainsi qu'un nouveau « sommet » les 18 et 19 mai 1979 à Nicosie. Après un arrêt de 14 mois pendant lequel l'ONU ne cesse jamais ses efforts pour obtenir une reprise des contacts, les réunions se poursuivent en août 1980, sans plus de succès. Au début de 1982, Javier Perez de Cuellar, le nouveau secrétaire général de l'ONU, qui a déjà auparavant beaucoup travaillé avec tous les Chypriotes, rencontre à plusieurs reprises le Président Kyprianou et Rauf Denktaş. Il rencontre également les ministres des Affaires étrangères de Grèce et de Turquie. Les pourparlers s'arrêtent au 1^{er} décembre 1982 et une seule session a lieu en janvier 1983, avant les élections présidentielles en République de Chypre.

Quatre nouvelles rencontres ont lieu en mars et en avril 1983. La question chypriote est une fois de plus posée devant l'Assemblée générale de l'ONU. Une nouvelle résolution (17/253) du 13 mai 1983 reprend les éléments des précédentes. Des Secrétaires généraux, l'un après l'autre, rencontrent les leaders des deux communautés à Nicosie ou à New York, les séances de travail se multiplient, des contacts informels se poursuivent lorsque les pourparlers officiels sont gelés, sans résultats probants. Deux sommets entre Rauf Denktaş et Makarios, en présence du secrétaire général de l'ONU Kurt Waldheim, se tiennent les 27 janvier et 12 février 1977. Il en résulte un texte qui présente ce que l'on appelle les 4 « lignes-guides » de tout accord futur, texte auquel il est ensuite systématiquement fait référence¹⁸³ :

« 1. *Une République fédérale, indépendante, non alignée, bicommunautaire doit être organisée ;*

2. *Le territoire administré par chaque communauté doit être discuté à la lumière de la viabilité économique, de la productivité et de la propriété terrienne ;*

3. *Les questions de principe, comme la liberté de mouvement, liberté d'installation, le droit de propriété et d'autres sujets spécifiques, sont ouvertes à la discussion en prenant en considération la base principale d'un système*

¹⁸³ ERTEKÜN, Necati Münür, *The Cyprus dispute op.cit*, appendice 35, p.278.

fédéral, bicommunautaire, et certaines difficultés pratiques qui peuvent se lever pour la communauté turque chypriote ;

4. Les pouvoirs et les fonctions du gouvernement central fédéral seront tels qu'ils sauvegardent l'unité du pays, eu regard au caractère bicommunautaire de l'État. »

Ce texte signifie que Makarios a compris que l'*Enosis* étant impossible, il fallait accepter la fédération pour sauvegarder l'intégrité de la République et éviter la partition définitive. C'est de la part de l'Ethnarque qui a tant lutté pour le rattachement à la « Mère Patrie », ce que certains nationalistes ont appelé un « recul » tragique, ou au contraire le signe d'un réalisme exceptionnel, trois années à peine après la partition de l'île. Sa mort quelques mois plus tard ne permet pas de savoir si Makarios avait l'intention de persévérer dans cette voie. Il reste qu'il était sans doute par son aura et son influence sur les Chypriotes grecs, le seul représentant capable de négocier facilement sur ces bases. La mise en pratique de ces principes n'est pas encore réalisée.

Le « sommet » des 18 et 19 mai 1979 entre Kurt Waldheim, Rauf Denktaş et Spyros Kyprianou (successeur de Makarios mort en 1977) donne lieu à un second texte, « les dix points », reprenant les lignes de 1977, mais précisant en outre que l'État fédéral « *doit être garanti contre toute forme de partition ou de sécession* » et mettant en tête des négociations la question de Varosha.

Ces questions sur lesquelles butent les négociations seront des causes d'échec de toutes les négociations jusqu'à aujourd'hui :

- Varosha : un quartier touristique au sud de Famagouste, station balnéaire internationale en 1974. Lorsque l'armée turque entre dans cette dernière, les Chypriotes grecs effrayés s'enfuient, l'armée turque entoure les lieux (déserts depuis lors) d'un barbelé solide et les Chypriotes grecs demandent à retourner chez eux ;
- La démilitarisation de l'île : ce qui, pour les Chypriotes grecs, signifie le départ de l'armée turque que les Chypriotes turcs refusent, arguant qu'elle assure leur sécurité ;

- La liberté de déplacement et d'installation dans les deux parties de l'île qui concerne dans les 8 années qui suivent le déracinement du tiers de la population de l'île.
- La taille des deux possibles zones fédérales et la liste précise des villages que chacune doit contenir ;
- la répartition des pouvoirs au niveau fédéral butant sur la question présente depuis 1960 : quelle part accorder aux Chypriotes turcs, minoritaires en nombre pour qu'ils ne se sentent pas écrasés ?

Les Chypriotes turcs poursuivent leur ligne : en juillet 1975 ils établissent une constitution. Rauf Denktaş est élu président de l'État autonome en juin 1976, avec 77,6 % des voix, et son parti, l'UBP (*Parti de l'Unité Nationale*), remporte aux élections législatives 53,7 % des voix et 30 sièges sur 40 (en vertu d'un système électoral complexe qui accorde une prime à qui obtient plus de 50 % des voix).

L'Administration autonome chypriote turque rencontre cependant de graves difficultés. Elles sont en premier lieu économiques : les gouvernements successifs doivent faire face à l'intégration de 60 000¹⁸⁴ réfugiés venus du sud de l'île, à la question de leurs indemnités et du partage des biens grecs (170 000 Chypriotes grecs se sont réfugiés au Sud), et à une série de grèves et de mouvements de protestations, tous liés à une inflation qui atteint un record de 123,76 % en 1979, et se maintient à une moyenne de 40 % entre 1980 et 1991 avec des pointes supérieures à 60 % en 1980, 1984, 1988, 1990. Le fait que le Nord de Chypre, sans monnaie propre, ait adopté en 1974 la livre turque à un moment où cette monnaie est en pleine crise contribue à cette inflation¹⁸⁵.

Les difficultés sont également politiques, car si Rauf Denktaş est le maître incontesté des relations internationales pour sa communauté, en politique intérieure les partis se font, se défont et les rivalités personnelles déchirent des gouvernements fragiles.

Le gouvernement autonome est enfin confronté en permanence à un déficit budgétaire considérable. L'absence de soutien étranger étant donné la situation

¹⁸⁴ selon l'estimation de Rauf Denktaş

¹⁸⁵ En 1997, un dollar vaut 18,20 TL (livres turques), en 1984, 367,40 TL et en 1990, 2618,98TL. DODD Charles (eds), *The political and economic development of Northern Cyprus*, The Eothen Press, 1993, p.296.

diplomatique oblige le gouvernement à faire appel au soutien de la Turquie. Denktaş, dès 1978, doit faire le voyage d'Ankara avec son Premier ministre pour aller demander des fonds. En 1980-1981, cette aide représente un tiers du budget¹⁸⁶. Il faut y ajouter l'aide apportée au développement, non comptabilisée dans le budget, notamment pour le financement d'infrastructures et d'équipements publics. Au cours des années 1980, en moyenne, le gouvernement turc pourvoit à 40 % des dépenses publiques de la RTCN, alors que cette dernière dépend à 40 % d'importations en provenance exclusive de Turquie. En outre, l'économie de l'entité turque ne se rétablit pas aussi efficacement qu'au Sud, en dépit des infrastructures et de l'avantage présents au départ¹⁸⁷. En 1985, le PNB par habitant Nord-chypriote atteint 1 620 dollars¹⁸⁸ (soit moins du tiers perçu au Sud la même année).

En octobre 1981, l'arrivée au pouvoir en Grèce d'Andréas Papandréou conduit les Chypriotes grecs à une attitude plus dure. Le nouveau premier ministre grec déclare en effet que « *Chypre est un cas d'occupation étrangère [et] un enjeu national vital pour la Grèce, qui a le droit légal et un devoir d'aider la lutte du peuple chypriote* ».

L'absence de soutien international à Chypre Nord affecte également Rauf Denktaş. Il commence à contacter les milieux influents en affirmant qu'une déclaration d'indépendance constituerait un moyen de persuader le monde extérieur de traiter les Chypriotes turcs en égaux. La position intransigeante des Chypriotes grecs à cette époque encourage les Chypriotes turcs à soutenir les revendications de Rauf Denktaş. La résolution 37/253 de l'Assemblée des Nations Unies, le 13 mai 1983, est très mal accueillie par son gouvernement, car, entre autres points, elle approuve les affirmations du gouvernement chypriote sur leur souveraineté légale sur l'île tout entière. Cette résolution condamne en outre la distribution de

¹⁸⁶ DODD Charles, "From Federal State to Republic", in DODD Charles (eds), *The political and economic development of Northern Cyprus*, The Eothen Press, Talaassee, Florida, 1993, pp.103-217, p.117.

¹⁸⁷ En 1974, la partie occupée par les Turcs représente 65% des terres cultivées de l'île, 60% de ses ressources en eau. Avant les événements cette zone assurait 80% de la production d'agrumes et 46% de la production industrielle totale de Chypre. BLANC Pierre, *op.cit.*, p. 40.

¹⁸⁸ Traduction et synthèse de l'article "Cyprus" dans "The Middle East and North Africa", Londres Europa Publications Ltd. 1987, in *Problèmes Politiques et Sociaux* n° 562 "Frères ennemis" en Méditerranée Orientale rivalités et litiges gréco-turcs, cahier rédigé sous la direction de BOZDEMIR Michel, La Documentation Française, Paris, 1987, p. 31 et 32. BLANC Pierre, *op. cit.* p. 48.

titres de propriété aux occupants des biens des réfugiés et recommande aux deux parties de ne pas s'engager dans des actions unilatérales.

En Turquie, le régime militaire est menacé et Rauf Denктаş jugeant plus sûr de s'appuyer sur ce denier, hâte la réalisation de son objectif d'indépendance. Il doit cependant compter avec une Assemblée dont certains députés ne sont pas persuadés de la nécessité ni de la sagesse d'une telle initiative. Une déclaration d'indépendance nécessite en effet de modifier la Constitution, ce qui requiert deux tiers des voix à la Chambre.

Rauf Denктаş ne peut espérer ce résultat. Pour contourner l'obstacle, il présente donc le problème non comme constitutionnel, mais comme politique, ce qui lève l'obstacle de la majorité des deux tiers. Une déclaration commune Denктаş/Makarios de 1976 présente tout projet futur d'État chypriote comme un État fédéral devant comprendre deux régions dont les populations auraient des droits égaux, chacune réglant indépendamment ses propres affaires. En juin 1983, Rauf Denктаş y fait ajouter une résolution complémentaire affirmant que le peuple chypriote turc est l'un des deux peuples de Chypre, qu'il a donc le droit de se diriger seul et qu'aucun gouvernement chypriote grec ne pourra jamais lui imposer quoi que ce soit. Rauf Denктаş pense aussi, fort du soutien de l'opinion publique, à un possible référendum sur le sujet, idée bien vue de l'opinion internationale. Mais, pour éviter trop de discussions, il décide de l'organiser après la déclaration d'indépendance. Ainsi, comme la consultation ne portera que sur la nouvelle constitution, cela supprime la question de fond et l'obstacle parlementaire.

La déclaration d'indépendance de la *République Turque de Chypre Nord*, prononcée le 15 novembre 1983 par l'Assemblée, est officiellement justifiée par la résolution du 17 juin 1983 réaffirmant le droit à l'autodétermination du peuple chypriote turc décidé à vivre dans un système démocratique sur ses terres et à défendre ses droits à une identité nationale et culturelle, le gouvernement chypriote grec n'ayant aucun droit à imposer ses décisions au peuple chypriote turc. Rauf Denктаş a travaillé en urgence à son projet juste avant le changement de pouvoir en Turquie. Il a réuni tous les chefs de parti les menaçant, s'ils refusaient, de les déclarer « traîtres à la patrie » et de les exiler de la nouvelle République et obtient finalement un vote unanime. Toutefois, lorsque le 2 décembre Rauf Denктаş propose

l'adoption d'une nouvelle constitution, l'opposition se réveille et il n'obtient plus l'accord que de 24 députés sur 40. Rauf Denктаş ne renonce pas à son projet et compose une assemblée constituante en ajoutant aux députés, dix membres qu'il choisit lui-même et 19 autres issus des syndicats, des associations et des partis politiques n'ayant pas de représentants à la Chambre.

Ce même 15 novembre 1983 Rauf Denктаş adresse une lettre au Secrétaire-Général des Nations Unies pour lui expliquer que, devant le refus des autorités Chypriotes grecques de coopérer à la réconciliation, le pacifique peuple chypriote turc a pris la meilleure décision au regard de sa situation. Il y joint le texte de la déclaration, en 10 pages, la dernière phrase de l'introduction résume les raisons de cette déclaration unilatérale d'indépendance :

« Pendant les dernières vingt années, le Peuple Turc Chypriote s'est trouvé dans un état de résistance légitime et d'autodéfense face aux menaces et aux attaques menées contre ses droits fondamentaux, sa liberté, son statut politique et l'existence même de Chypre.¹⁸⁹ »

La Grande-Bretagne réagit rapidement, prend la tête du mouvement de condamnation de la création de l'État indépendant et soumet son initiative au Conseil de sécurité qui vote la résolution 541, le 18 novembre 1983, soit trois jours seulement après la proclamation de la RTCN. Cette résolution, adoptée par 13 voix pour, une contre (Pakistan) et une abstention (Jordanie), est très mal acceptée par le gouvernement chypriote turc.

« Le Conseil de sécurité,

[...] Préoccupé par la proclamation faite par les autorités chypriotes turques le 15 novembre 1983, qui est présentée comme portant création d'un État indépendant dans le nord de Chypre.

Estimant que cette proclamation est incompatible avec le traité de 1960 relatif à la création de la République de Chypre et avec le traité de garantie de 1960.

Considérant par conséquent que la tentative de créer une " République turque de Chypre-nord " est nulle et non avenue et contribuera à une détérioration de la situation à Chypre,

¹⁸⁹ ERTEKÜN, Necati Münür, *The Cyprus dispute... op.cit*, p.124-137.

[...] 1. *Déplore la proclamation des autorités chypriotes turques présentée comme déclaration de sécession d'une partie de la République de Chypre :*
2. *Considère la proclamation susmentionnée comme juridiquement nulle et demande son retrait ;*
[...] 6. *Demande à tous les États de respecter la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et le non-alignement de la République de Chypre. »*

Seule la Turquie reconnaît officiellement la République turque de Chypre Nord¹⁹⁰, le terme République de Chypre ne désigne donc plus désormais que la partie sud de l'île, et le seul État chypriote internationalement reconnu (sauf l'exception turque). Les décisions de 1983 sont donc essentielles dans l'histoire des rapports intracommunautaires dans l'île de Chypre. Elles élargissent en effet le fossé déjà existant, accentuent le processus de légalisation *de facto* et permettent à chacune des deux entités d'accentuer son discours identitaire sans entraves.

I.3. Les affirmations identitaires se radicalisent

I.3.1. « Turcs » et « Grecs » de Chypre

L'un des premiers effets de cette coupure, matérialisée par la zone tampon traversant l'île de part en part, est la polarisation des identités nationales. Les deux gouvernements mobilisent à cet effet les symboles, l'enseignement, les médias et même le folklore. Le drapeau chypriote disparaît derrière le drapeau turc ou celui de la Grèce selon qu'on est au Nord ou au Sud. La RTCN adopte comme hymne national celui de la Turquie kémaliste, l'*Istiklal Marşı*, « marche de l'indépendance » qui remonte à la lutte gréco-turque de 1919-22, tandis que la République de Chypre conserve l'hymne grec qui célèbre la guerre d'indépendance grecque contre les Turcs. Chacun adopte les manuels et les programmes scolaires de la « Mère-Patrie » où les jeunes poursuivent ensuite leurs études supérieures, s'ils ne vont pas en Grande-Bretagne, et la technologie moderne permet de capter les chaînes nationales grecques ou turques dans l'île. En outre, soucieux de s'ancrer dans le passé, chaque gouvernement s'efforce de promouvoir une tradition folklorique qui mêle aux éléments chypriotes des danses ou chants directement importés de Turquie ou de

¹⁹⁰ Laquelle procède à un échange formel d'ambassadeurs le 17 avril 1984, condamné par le Conseil de sécurité des Nations Unies dans sa résolution 550 du 11 mai 1984.

Grèce censés prouver l'appartenance ancestrale des populations à l'un ou l'autre monde.

Des monuments sont élevés à la gloire d'Atatürk ou des combattants de l'EOKA, les Turcs développent à Nicosie le *Musée de la Barbarie* créé en 1966 dans une maison où, en 1964, deux femmes et trois enfants avaient été tués par des miliciens chypriotes grecs : les impacts de balles, les traces de sang sont conservés, et mises en perspective avec des photographies des corps et celles d'autres massacres¹⁹¹. Les Chypriotes grecs peuvent insister en matière de victimologie sur le nombre des leurs qui ont dû quitter la partie nord (beaucoup plus nombreux que les « déplacés » chypriotes turcs) et sur la barbarie de l'armée turque qui profane les églises et les cimetières, et fait un commerce illégal d'antiquités et d'objets du culte orthodoxe.

L'intransigeance du leader chypriote turc dans les négociations sur l'avenir de Chypre constitue, dans ce contexte, le reflet de la politique turque. Ankara a réalisé en 1974 un de ses objectifs stratégiques et expansionnistes, garanti par l'installation sur le territoire Nord-chypriote d'une armée forte de 35 000 hommes, dont la présence est clairement perceptible au visiteur¹⁹², notamment à travers le culte qui lui est voué officiellement. Le pouvoir de cette dernière est tel que le chef des pompiers et celui de la police en RTCN est le commandant turc des forces d'occupation. Les Turcs ont de fait cherché à exercer une main mise hégémonique sur le Nord de Chypre, en entamant un important processus de colonisation, modifiant profondément la structure démographique de la zone occupée. Le rapport de la délégation du Comité de l'immigration, des réfugiés et de la démographie auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe « *sur la structure démographique des communautés chypriotes* »¹⁹³, en date du 27 avril 1992, est particulièrement éclairant de ce point de vue. Alors que la population du Sud de l'île aurait augmenté de 1974 à 1990 de 13,70 %, passant 505 700 à 575 000 habitants, le Nord de l'île a

¹⁹¹ Le mari et père des victimes, un médecin militaire, a fait visiter ce musée aux classes d'enfants chypriotes turcs jusqu'à sa mort en 1996, les visites se poursuivent depuis lors avec des gardes. Sur ce sujet voir le témoignage de YAŞIN Neşe et KILLORAN Moira, "Nationalism and Embodied Memory in Northern Cyprus" in CALOTYCHOS Vangelis, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Westview Press, Colorado, 1998, pp.159-169.

¹⁹² L'armée turque dispose de nombreuses bases militaires et de champs d'exercices au Nord de l'île, certains sont particulièrement ostensibles, comme le champ de tir des hauteurs de Saint Hilarion, au dessus de Kyrenia, situé au pied du château médiéval du même nom.

¹⁹³ Cité dans BASRI-ELMAS Hassan, *Turquie-Europe, une relation ambiguë*, éditions Syllepse, Paris 1998, pages 139 et 140.

connu un taux d'accroissement, selon l'administration turque, de 48,35 %, sa population passant sur la même période de 115 600 à 171 500 personnes. À la date du rapport, le nombre de colons est estimé entre 80 000 et 90 000. Pierre Blanc¹⁹⁴ estime qu'un tiers à la moitié des 200 587 habitants recensés par l'administration de la RTCN sont des colons.

En réalisant cette colonisation massive avec l'aide des autorités chypriotes turques, Ankara a créé une nouvelle entrave à la résolution de la question chypriote, d'autant que ce mouvement d'immigration s'est accompagné d'une importante émigration de la part des Chypriotes turcs. Ces derniers, brimés par le gouvernement en place, déçus de l'évolution économique de la zone nord, n'acceptent pas les conditions de faveur accordées aux colons, en général des paysans anatoliens sans ressources, venus chercher une propriété foncière dans l'île. Les Chypriotes turcs, disposant d'un niveau de qualification élevé, ne partagent pas de communauté d'identité avec ces derniers dont le niveau d'instruction est souvent très faible. La politique ainsi menée depuis 1974 a donc conduit au départ de 28 184 Chypriotes turcs entre 1974 et 1989 selon les estimations des démographes allemands H. Brey et G. Heinritz¹⁹⁵. Le journal *Kibris*, citant des chiffres proches de ceux affichés par les journaux d'opposition, annonce dans son édition de décembre 1997, le départ depuis 1990 de quelque 23 000 Chypriotes turcs¹⁹⁶. P.Y. Péchoux¹⁹⁷ dans son étude sur la population chypriote à la fin de 1994 rappelle qu'en 1969 la population chypriote turque était estimée à 104 000 habitants.

Le *Demographic Report* de 1974 indique quant à lui un chiffre de 134 000 habitants au Nord de Chypre auquel il faut ajouter les 30 ou 35 000 soldats turcs. Les notes indiquent cependant que ce chiffre est obtenu en supposant que les

¹⁹⁴ Les estimations sont très variables selon les sources. Pierre Blanc, au vu des chiffres avancés par les chefs des partis fédéralistes (80 000 à 90 000 personnes aujourd'hui), par les autorités chypriotes turques (109 000 à 117 000), et les estimations des chercheurs allemands Heinritz Georges et Brey Heinrich (environ 70 000 personnes en 1990), en est réduit à constater la difficulté de disposer de chiffres fiables sur la question. BLANC Pierre, *op. cit.* p. 58 et 59.

¹⁹⁵ In "Ethnicity and demographic changes in Cyprus", *Geographica slovenia*, 1993, p. 210. Cité par Pierre Blanc, *ibid.* page 54.

¹⁹⁶ *Ibid.* p. 55. *Kibris* est un organe de presse officiel publié par un département du Ministère des Affaires étrangères et de la Défense de la RTCN.

¹⁹⁷ PECHOUX Pierre Yves, « Les populations de Chypre à la fin de 1994 » in *Méditerranée*, n°81, 1995, p.63-69. Utilise le *Turkish Republic of Northern Cyprus, State planning organisation, State and Research Department, Statistical Yearbook 1990*, Nicosie, 1991.

structures démographiques de 1960 s'étaient poursuivies. Or, en raison de l'émigration chypriote turque, le chiffre se situerait plutôt entre 80 000 et 100 000 personnes, auxquelles il conviendrait d'ajouter les réfugiés venus du Sud de l'île, soit 65 000 personnes. Le total ainsi obtenu se situerait entre 145 et 180 000 personnes.

Le *Statistical Yearbook* de la République turque de Chypre Nord en 1990 donne le chiffre de 156 000 habitants auxquels s'ajoutent les effectifs de l'armée turque, soit un total de 195 000 habitants. La population compterait donc, selon cette estimation, 52 000 civils de plus qu'en 1960, soit une augmentation de plus de 50 % supposant en raison du phénomène d'émigration une forte colonisation venue de Turquie, estimée selon les sources différentes à environ 47 000 en 1983 et peut-être le double dix ans plus tard.

Dans ce contexte, le régime de Rauf Denktaş survit grâce au soutien des colons qui n'ont évidemment aucun intérêt au changement de la situation et qui sont des soutiens naturels de l'identité turque sans mention chypriote.

Dès 1974, Ankara incite les Chypriotes turcs à développer une politique d'affirmation identitaire. La proclamation de l'État fédéré dès le 12 mars 1975 tient de cet objectif, confirmé en novembre 1983 par la proclamation unilatérale de la RTCN. La Constitution de la République turque de Chypre Nord, adoptée le 15 novembre 1983, est particulièrement éclairante à ce sujet. Son préambule souligne ainsi que :

« ... le peuple chypriote turc est une composante inséparable de la grande Turquie indépendante qui vécut et combattit pour ses droits et ses libertés tout au long de son histoire.

[...]

Vu que le peuple chypriote turc face aux événements dirigés contre son existence nationale et son droit à la vie depuis 1878[...] intensifiés spécialement après 1955, prenant la forme du terrorisme armé, de l'agression et de la suppression, a organisé sa résistance,

[...]

Vu que le peuple chypriote turc a établi qu'il ne peut y avoir de droits et de libertés individuels sans les droits et les libertés des communautés,

[...]

L'Opération de Paix des Héroïques Forces Armées turques en vertu du droit naturel, historique et légal de la Mère Patrie [...] a fourni aux Turcs chypriotes les moyens de vivre en paix, en sécurité et liberté.

Vu que [...] face à une République de Chypre qui depuis le 21 décembre 1963 est monopolisée illégalement par les Grecs chypriotes et transformée en État Grec chypriote, [...] servant l'expansionnisme panhellénique, [...] le Peuple Turc Chypriote exerçant son droit à l'autodétermination, a proclamé devant le monde et l'histoire l'établissement de la République Turque de Chypre nord.

Nous retrouvons ce même rapport à la Turquie à l'occasion de la proclamation de l'indépendance : la veille, le 14 novembre 1983, Rauf Denктаş dépose une gerbe de fleurs devant la statue d'Atatürk à Nicosie et prononce un discours en mémoire du « père de la nation ». L'ensemble des politiques invités emprunte les avenues Cemal Gürsel puis Osman Paşa pour se rendre à l'Assemblée de la République. Ces avenues qui bordent la porte de Girne (Kyrenia)¹⁹⁸ et l'entrée de la vieille ville, ont été renommées des noms d'un militaire et ancien Président turc (1960-1966) et d'un éminent général turc de l'Empire ottoman (1837-1900) pour symboliser la « turcité » du territoire. Depuis le débarquement des troupes turques le 20 juillet 1974 et la partition célébrée lors du « Jour de la victoire » (*Zafer Günü*), le 30 août de chaque année, Rauf Denктаş a été nommé *Gazi* (« le Victorieux ») par les organes de propagande locaux, comme fut surnommé Osman Paşa en son temps, pour sa bravoure lors de la bataille de Plevne au cours de la guerre russo-turque de 1877-1878¹⁹⁹.

Cette « turcité » est la base légale de l'État : la loi fondamentale n° 5 de 1976 distingue les « citoyens turcs » de plus de 18 ans dotés du droit de vote, des « non-

¹⁹⁸ Même si les noms des villes et des rues ont été turquifiés après 1974, Kyrenia devenant ainsi Girne, les Chypriotes turcs se réfèrent indistinctement à Girne *Kapısı en turc* ou à *Kyrenia Gate en anglais*.

¹⁹⁹ PETITHOMME Mathieu, « Système partisan et évolution des clivages politiques à Chypre du Nord », à paraître dans *Cahiers Balkaniques*, n°43.

Turcs » (les Chypriotes grecs, les Maronites, les Arméniens et les autres résidents) dépourvus de la citoyenneté. En revanche, de nombreux « migrants » turcs ont facilement obtenu cette nationalité grâce à des procédures peu claires. Le nationalisme turc est devenu idéologie d'État diffusée par l'école, la télévision (BRT1 et 2) et les journaux officiels comme *Kıbrıs* après 1974. les délits de « collaboration avec l'ennemi » ou d'« incitation à la haine contre l'État » et « contre l'armée turque » dissuadent les esprits trop critiques²⁰⁰.

De surcroît, la RTCN reste particulièrement dépendante de la Turquie, d'autant que le gouvernement chypriote grec a largement contribué au boycottage international de l'État chypriote turc²⁰¹ et que l'isolement économique renforce ses liens de dépendance avec la Turquie²⁰², plaçant les autorités de Nicosie Nord dans une situation peu favorable à l'acceptation d'une solution fédérale au conflit chypriote. L'embargo économique et le maintien de la partition pèsent sur le contexte social de la RTCN et expliquent le maintien malgré tout de la prédominance du nationalisme turc.

De son côté, la République de Chypre cherche à affirmer son statut international. Ce faisant, elle conteste la légalité de l'occupation turque et profite de sa tribune à l'ONU et dans les instances internationales²⁰³ pour faire condamner la politique turque. Cette politique est un succès diplomatique puisqu'elle parvient à isoler internationalement la Turquie sur la question. Dès le 16 août 1974, le Conseil de Sécurité durcit le ton à l'égard d'Ankara : « [désapprouvant] *formellement les actions militaires unilatéralement entreprises contre la République de Chypre* » dans sa résolution n° 360. Le premier novembre suivant, l'Assemblée Générale confirme

²⁰⁰ Comme le montre bien Ümit Cizce -Sakallioğlu, Chypre du nord est perçue par l'armée turque comme un « domaine réservé », si bien que le chef d'État-major n'hésite pas à agir sur place en usant de son « autonomie politique » vis-à-vis du gouvernement turc (SAKALLIOĞLU, 1997 : 151-166). Jacob Landau considère aussi à cet égard qu'en raison de la présence militaire massive à Chypre du nord, « la RTCN constitue la tête de pont du panturquisme » (Landau, 1995 : 26).

²⁰¹ Un statut particulier, transforme le Nord de l'île dans les faits en un morceau de province turque. Toutes les adresses postales du Nord de Chypre sont rattachées à l'indicatif de la province de Mersin en Turquie, il en va de même pour les télécommunications. On ne peut échanger de courrier entre Nord et Sud de l'île qu'en passant par un intermédiaire étranger.

²⁰² Suite à l'interdiction prononcée par la CJCE, la RTCN réalise en 1996 50% de ses exportations à destination de la Turquie. Pierre Blanc parle d' « anatolisation de l'économie ». *ibid.* p. 47.

²⁰³ La République de Chypre est seule à être reconnue légitime internationalement, ce statut est notamment confirmé par les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies, rappelant dès 1964 le respect de l'intégrité territoriale de la République de Chypre.

cet état d'esprit en demandant par sa résolution 3212 « la cessation de toute ingérence étrangère dans [les] affaires [de la République de Chypre].

Les autres initiatives turques, en 1975 et en novembre 1983, sont de même condamnées. Il faut cependant constater qu'aucun des textes condamnant l'attitude de la Turquie à Chypre n'assortit sa réprobation de réelles sanctions envers elle. C'est donc une « victoire à la Pyrrhus »²⁰⁴, puisqu'Ankara, tout en essuyant certes une tempête diplomatique, reste libre de mener une politique dont l'effet est de rapprocher la communauté chypriote turque de la Turquie et de conforter le fait accompli de la partition. Il faut ajouter à ce contexte, en défaveur de la reprise du dialogue intercommunautaire, la crainte persistante des dirigeants chypriotes grecs qu'une nouvelle intervention aérienne ne soutienne une annexion entamée en 1974.

L'arrivée du PASOK au pouvoir en 1981 entraîne de nouvelles ingérences de la Grèce. Ainsi, A. Christoforidis (alors ministre de l'Éducation à Chypre) reconnaît le rôle d'Athènes dans le retard à la création d'une Université de Chypre, dans l'une de ses interventions ultérieures :

« Comme on le sait, Makarios annonça en 1976, année de l'Éducation à l'UNESCO, la création de l'Université de Chypre. Mais les années passèrent sans que rien ne se passe parce que la Grèce, ses premiers ministres et présidents de la République successifs, tant de la Nouvelle Démocratie que du PASOK, montraient des réserves très fortes et sérieuses²⁰⁵. »

Si les Chypriotes grecs manifestent une attitude de rejet de l'occupation turque, préjudiciable à l'entretien de rapports intercommunautaires stables, ils n'en restent pas moins, en majorité²⁰⁶, ouverts à un projet d'avenir pour l'île incluant la communauté turque.

²⁰⁴ GROOM Arthur, John, Richard, « Chypre, la Grèce, la Turquie : un casse-tête pour la diplomatie » *Arès, défense et sécurité*, Paris, 1984-1985. Extrait reproduit dans *Problèmes Politiques et Sociaux* n°562.

²⁰⁵ CHRISTOFORIDIS A., *Η γλώσσα στα μέσα μαζικής ενημέρωσης. Στο Ελλάδα Φθογγον Χεουσα*. Λευκωσία: Κέντρο Μελετών Ι.Μ. Κυκκου, 1993.

²⁰⁶ L'autorité orthodoxe de l'île, qui a perdu beaucoup de son aura avec les événements de 1974, est, par son scepticisme un obstacle au projet fédéraliste. BLANC Pierre, *op. cit.*, p.117 à 118.

I.3.2 L'émergence d'une conscience publique autour de l'identité chypriote

Devant des gouvernements ancrés dans leur bon droit et leurs affirmations identitaires, dans les traumatismes douloureux nés de la guerre, du déracinement et les récits-martyrologes portant sur les horreurs perpétrées par « l'Autre », responsable de tout, il n'est pas facile de promouvoir une reprise des relations intercommunautaires. Faute de volonté politique en ce sens, l'initiative ne peut venir que de la société civile et elle se cristallise autour d'une nouvelle identité « chypriote ». C'est la naissance ou plutôt la renaissance dans un cadre nouveau d'une tendance de pensée décrite comme *chypriotisme*²⁰⁷ ou *chyprocentrisme*.

Nous pouvons considérer qu'une de ses premières formes a été le slogan « *Chypre aux Chypriotes* » lancé en 1898 par l'homme politique A. Liasidis qui voulait alors voir son île débarrassée du joug colonial britannique²⁰⁸. Cette référence a été employée à nouveau au début du XXe siècle par le métropolite de Kition. Dans les années 1920, les deux partis nouvellement créés, le Parti rural de Chypre (AKK) et le parti communiste de Chypre (KKK), qui appelait les travailleurs des deux communautés à s'unir pour lutter contre l'impérialisme, l'Église, la bourgeoisie et le nationalisme pour instaurer un gouvernement des travailleurs²⁰⁹, introduisent cette idée en politique. Sa portée est limitée étant donné l'absence de prolétariat à Chypre à l'époque et l'importance du facteur religieux.

Dans les années 1940, le maire communiste de Famagouste, A. Adamantos est un bon avocat du chypriotisme comme d'autres personnalités de gauche comme P. Servas et F. Ioannou qui prennent leurs distances par rapport à l'AKEL qu'ils trouvent trop pro-enosis. Nous pouvons également citer des industriels de l'île comme N. Lanitis qui fonde le Parti du Progrès à la même époque et pense que la coopération entre les deux communautés est indispensable à la modernisation et au développement économique. Lanitis supplie ses compatriotes de jouer le jeu de la

²⁰⁷ http://platformaenomenikipros.blogspot.fr/2011/04/blog-post_20.html

²⁰⁸ KATSIAOUNIS Rolandos, "Social and Political Change in Cyprus: 1878 – 1924". In *Επετηρίς* XXI, 1995. Λευκωσία: Κέντρο Επιστημονικών Ερευνών.

²⁰⁹ PERISTIANIS Nikos, "Cypriot nationalism, dual identity and politics", in PAPADAKIS Yiannis, PERISTIANIS Nikos et WELZ, Gisela, *Divided Cyprus, modernity, history and an island in conflict*, Eds Daphne BERDAHL, Matti BUNZL, Michael HERZFELD, Bloomington: Indiana University Press, 2006, pp. 100-120.

nouvelle Chypre indépendante pour gagner la confiance des Chypriotes trucs, condition *sine qua non* de la réussite. L'AKEL, de son côté, réunit l'ensemble de la gauche et poursuit les échanges déjà anciens entre les associations ouvrières et syndicales des deux communautés.

Le chypriotisme sous sa forme actuelle est né dans la décennie 1960, en même temps que l'État chypriote, de l'effort de certains pour créer une conscience populaire chypriote parallèlement à l'État nouveau, face aux assimilations grecques ou turques qui niaient une réalité chypriote spécifique.

Depuis août 1974, après le coup d'État et la non-réaction de la Grèce lors de la seconde intervention turque, l'enosis n'est plus à l'ordre du jour, le mythe du rattachement à la mère patrie s'est émoussé dans la plupart des esprits²¹⁰. C'est donc d'une idée proprement chypriote qu'il faut parler après 1974. L'ensemble de la classe politique²¹¹ s'accorde sur le principe d'une solution mettant en œuvre la réunification de l'île et des deux communautés de Chypre. Qu'il s'agisse du DISY, *Rassemblement démocratique*, du Président Cleridès, des communistes de l'AKEL, du *Parti démocratique* (DIKO) ou encore du *Parti Socialiste* de Vassos Lyssarides (EDEK)²¹², la plupart des partis acceptent, avec certes des différences de forme²¹³, la perspective d'une fédération bizonale. L'espoir de la réunification, et son corollaire, le retour sur les terres perdues du Nord restent un élément fédérateur pour la population chypriote grecque.

Les efforts pour démythifier l'idéologie de l'*Enosis* ont évidemment déplu aux nationalistes. C'est ainsi l'un des reproches adressés en 1972 par les trois métropolitains en révolte contre Makarios, accusé de s'écarter de la ligne nationale pour développer une conscience chypriote. « Chypre aux Chypriotes » est « antigrec » aux yeux de ces trois autorités religieuses. Le chypriotisme traduirait un

²¹⁰ BLANC Pierre, *Op. Cit.* p. 92-93.

²¹¹ Les exceptions restent marginales, le seul parti à s'être opposé à l'idée de fédération, le parti des Nouveaux Horizons, a obtenu moins de 2 % des suffrages aux élections présidentielles de février 1998. Pierre Blanc, "Chypre : une île à hauts risques", in *Hérodote*, n° 90 « Méditerranée, Nations en conflit », octobre 1998, p.103.

²¹² DISY, *Dimokratikos Synagermos*, DIKO, *Demokratiki Komma*, EDEK, *Enaia Demokratiki Enosis Kendrou*.

²¹³ DISY et EDEK sont traditionnellement moins enclins aux concessions envers la communauté turque.

complot antinational ou communiste et le déclin des valeurs traditionnelles.

L'affaire préoccupe les intellectuels chypriotes²¹⁴. Théodore Papadopoulos en 1964 tente de l'expliquer par des raisons historiques²¹⁵ : les Croisés en coupant Chypre de Byzance en 1192 auraient provoqué cette séparation anormale selon lui. Michail Attalidis en 1979 l'attribue à la position géopolitique différente de la Grèce et de Chypre dans le contexte de l'après-Seconde Guerre Mondiale et à la longue coexistence des Chypriotes grecs et turcs qui contredit les principes des nationalistes des deux bords. Comme d'autres intellectuels des années 1970, Michail Attalidis affirme qu'il ne peut exister un État chypriote sans cette coexistence. Le chypriotisme s'était manifesté chez les Chypriotes grecs de diverses manières avant 1974, souvent dans le contexte du parti communiste, mais il était étouffé par la force idéologique et pédagogique du nationalisme hellénique et souvent contraint à insister sur la couleur rurale et régionale des us et coutumes cypriotes pour marquer son originalité²¹⁶.

À partir des années troublées 1963-1964 et de l'arrivée des colonels grecs au pouvoir, le virage de l'archevêque Makarios du rêve de l'*Enosis* à l'affirmation d'un État indépendant rencontre une forte opposition chez les nationalistes. Ainsi l'historien Spyros Papageorgiou, collaborateur de Grivas, écrit-il dans un journal d'opposition :

« Le Dieu de la Grèce a réservé pour notre époque la grande faveur d'apporter à Chypre l'Armée de notre Nation (= l'armée grecque). Des rêves et des désirs séculaires ont pris chair et os. Et pourtant cela n'a pas fait naître l'allégresse. Des puissances sataniques ont pollué ce grand moment. Elles ont entraîné le peuple. Elles lui ont montré l'Armée grecque comme un monstre. Elles ont noirci cette réalité pleine d'espoir et lui ont dit que les soldats grecs étaient des conquérants et non des libérateurs. »²¹⁷

²¹⁴ PERISTIANIS Nikos, *Δεξιά – αριστερά, ελληνοκεντρισμός – κυπροκεντρισμός: Το εκκρεμές των συλλογικών ταυτίσεων μετά το 1974. Στο Ανατομία μιας Μεταμόρφωσης*. Λευκωσία: Intercollege Press, 1995.

²¹⁵ PAPADOPOULOS Théodore, *Η κρίσις της κυπριακής συνειδήσεως*, Φιλολογική Κύπρος, 1964.

²¹⁶ CALOTYCHOS Vangelis, "Interdisciplinary Perspectives" in V CALOTYCHOS, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community*, op.cit, pp.1-31.

²¹⁷ PAPAGEORGIOU Spyros, *Από την Ζυρίχην εις τον Αττίλαν* [τόμοι Α, Β, Γ]. Ατènes: Ladia-Papageorgiou, Tome 2, p. 239.

Face aux colonels, « Chypre aux Chypriotes » devient pour Makarios, qui jusque-là se déclarait plus grec que chypriote, une déclaration d'indépendance qui s'oppose aux ingérences de la Grèce et de l'OTAN.

La situation qui s'est créée après 1974 rend l'indépendance et le rôle de la communauté turco-chypriote encore plus importants, la terminologie officielle énosiste remplace donc les références à Athènes, centre national, par « *Chypre décide et la Grèce se tient à ses côtés* » et l'histoire est revue en insistant sur l'histoire commune des deux communautés grecque et turque. Même Takis Evdokas, très critique envers cette idée de conscience chypriote, écrit à propos des révoltes communes aux chrétiens et aux musulmans de Chypre pendant la période ottomane :

« Ces facteurs ont créé une sorte de 'conscience commune' ou « chypriotisme » un amour pour Chypre commun aux Grecs et aux Turcs de l'île... Les Turcs de Chypre, bien qu'influencés par la Turquie, étaient différents des Turcs de Turquie. Ils avaient développé une sorte de « conscience nationale » qui perdure encore aujourd'hui ²¹⁸. »

Ce texte en langue anglaise vise le monde extérieur, mais il exprime le climat de l'époque, celui d'une légalisation réelle de la République chypriote traduite dans la décennie 1980 par la célébration de l'indépendance et de sa création. Néanmoins, la création de la RTCN en 1983 a sapé les arguments des Chypriotistes en donnant l'impression qu'aucune solution n'était en vue et l'arrivée au pouvoir en Grèce d'Andréas Papandréou et son discours nationaliste brise l'influence du discours chypriotiste²¹⁹.

La création de l'*Association pour la Nouvelle Chypre* en mars 1975 dans la mouvance de l'AKEL traduit un désir politique de se démarquer de la culture et de l'identité énosiste grecque²²⁰. L'AKEL en effet dès 1975 appelle au rapprochement des frères « chypriotes » :

« Chypriotes, Grecs ou Turcs, venons ensemble et effaçons toutes les

²¹⁸ EVDOKAS Takis, *"The Symbiosis of the two Communities"*, Nicosia: Socio-Psycological Research Group. 1978, p.11.

²¹⁹ HAMIT Mertkan, *Cypriotism as an ideology in between Turkish and Greek nationalisms*, Mémoire de master, Athènes, Université Capodistria, 2009.

²²⁰ Attitude parfois poussée à l'extrême, l'AKEL, leader du mouvement chypriotiste, étant allée jusqu'à rejeter par principe tout ce qui pouvait se rattacher à « l'impérialisme grec ». *ibid.* p. 93.

*passions et la haine. Marchons ensemble pour retirer toutes les troupes étrangères de notre île. Formons une fédération bizonale, avec un gouvernement central fort et apportons la paix à notre île... Rétablissons la démocratie, la prospérité et le bonheur pour tous les frères chypriotes*²²¹. »

L'Association naît de réunions informelles entre neuf Chypriotes grecs issus des milieux universitaires et économiques qui cherchent à renforcer l'indépendance de Chypre. Après juillet 1974, l'objectif de ses membres fondateurs est de réagir à la grave situation de l'île : 80 % des ressources touristiques du pays sont touchées, le gouvernement doit affronter la difficile question des 170 000 réfugiés, dont la plupart ont tout perdu et se trouvent sans ressources financières.

Les premières motivations de l'association sont donc de réfléchir aux possibles solutions de la crise, et de proposer des réponses pour les réfugiés. Sa volonté est de projeter Chypre dans son avenir, et d'éviter le repli sur un passé douloureux. Très rapidement cependant, l'*Association pour la Nouvelle Chypre* effectue un travail d'introspection de la communauté. Consciente des erreurs des politiques menées avant 1974, elle en mesure les dangers : la division communautaire a été exacerbée au gré de l'intransigeance nationaliste, l'île est menacée d'une division définitive, que la Turquie encourage, en tentant de dissoudre la République de Chypre. Ces quelques textes de la fin de l'été 1975 sont particulièrement éclairants :

« Maintenant que les larmes sont séchées, maintenant que la colère et le désespoir sont passés, nous devons réfléchir : Nous avons une existence sereine et sans souci et nous nous taisions. Maintenant nous payons pour ce silence. Nous, la majorité silencieuse, nous devons fouiller dans nos esprits et nos consciences pour réaliser le réveil subit de ces 7 jours. Nos enfants et les générations à venir s'attendent à nous voir agir de sorte qu'ils ne se retrouvent pas dans la même situation que nous. »

« [...] le danger de la partition de Chypre ou la dissolution de notre État est imminent et la responsabilité pour l'éviter incombe à nous, les Chypriotes, et aucun pays en dehors de Chypre ne peut aider effectivement, soit parce qu'il

²²¹ AKEL, *Kıbrıslı Türkler ve Kıbrıslı Rumların Ortak Mücadeleleri*, Nicosia, 1975, p.141, cité dans Hamit Mertkan, op.cit., p. 20.

n'en a pas la puissance (= la Grèce), soit parce que ses intérêts ne s'identifient pas toujours avec les nôtres (= la Turquie)²²². »

L'*Association pour la Nouvelle Chypre* ne veut pas supprimer les différences ethniques, religieuses ou culturelles, mais simplement faire passer un élément de citoyenneté commune au premier plan. Sa structure est au départ très modeste, son discours se rapproche des idées progressistes de l'AKEL et ses premiers membres appartiennent aux élites intellectuelles et professionnelles de gauche et du centre gauche. Ces personnes ayant suivi des études supérieures en Grande-Bretagne ou aux États-Unis affirment souvent que le fait ne pas avoir étudié en Grèce leur avait fait voir différemment les questions de cohabitation multiethnique. Elles ne veulent pas créer un nouveau parti politique, mais plutôt agir comme un « *think tank* » ou un groupe de pression.

Dans un contexte où les partis de droite sont décrédibilisés, l'association jouit dès ses premières années d'un grand soutien dans l'opinion publique. La population déçue par la Grèce, est d'autant plus sensible au discours insistant sur l'identité chypriote. L'*Association pour la Nouvelle Chypre* rencontre ainsi un succès certain dans les trois défis que sont la promotion du rapprochement communautaire, la préservation de la République de Chypre et le renforcement de l'ordre démocratique, sérieusement atteint par le coup d'État.

Ses rapports avec la communauté turque sont dans les premières années inexistantes, mais l'Association parvient à sensibiliser la communauté grecque aux souffrances de cette dernière et à opérer une distinction entre les Chypriotes turcs et les Turcs. Selon Jus Bayada, la communauté grecque assimilait alors dans son traumatisme les deux groupes et les considérait logiquement comme une menace. Cette action visant à distinguer l'identité politique et la culture propre du pays est assez difficilement comprise, tant l'idée de rattachement à la Grèce est présente dans les manifestations publiques.

À l'époque, les principales fêtes officielles sont calquées sur le calendrier des commémorations grecques : le 25 mars en mémoire de la révolution grecque contre

²²² MAVRATSAS, Caesar, "Politics, Social Memory, and Identity in Greek Cyprus since 1974", <http://www.cyprus-conflict.net/mavratsas.html>, du même, l'article complet "The ideological contest between Greek- Cypriot nationalism and Cypriotism 1974–1995: Politics, social memory and identity" in *Ethnic and Racial Studies*, Vol.20/4, 1997, pp.717-737.

les Ottomans, et le 28 octobre en mémoire du "*Grand Non*" [*To μεγάλο Όχι*], opposé à l'ultimatum italien suivi de la victoire de la Grèce contre l'Italie en 1941, sont ainsi célébrés avec une importance variable selon les appartenances politiques, mais c'est seulement à partir de 1979 que l'indépendance de Chypre est officiellement fêtée. Il en va de même pour le drapeau chypriote qui longtemps n'a pas d'existence sur les bâtiments officiels, supplanté par le drapeau grec alors qu'il existe depuis l'indépendance et que ses codes de couleurs ont été choisis pour ne choquer aucune sensibilité. Les membres de l'Association font en outre l'objet de nombreuses pressions dans leur milieu professionnel, ainsi que dans les médias, en raison de leur remise en question non voilée de l'*Enosis*.

Grâce à sa médiatisation, l'*Association pour la Nouvelle Chypre* parvient à imposer les symboles de la Nation chypriote et à poser les bases d'un retour au dialogue communautaire, elle constitue de ce fait un des grands acteurs du mouvement chypriotiste en cours de formation. Elle ne parvient cependant pas à lever les confusions entre identité culturelle et identité nationale issues de l'Empire ottoman et perpétuées depuis lors. Son action marque certes les esprits, mais n'a pas forcément de répercussions sur la politique gouvernementale notamment en matière d'éducation. Après la victoire du PASOK en Grèce en 1981, l'Association perd de sa représentativité médiatique, car l'opinion publique est plus encline à se rapprocher de la Grèce. Elle n'en continue pas moins à organiser des manifestations autour du chypriotisme, et à inviter à ses instances des représentants de la communauté turque. Elle reste néanmoins un réservoir d'idées et ne devient jamais un mouvement politique réel.

À la différence de la communauté grecque, les Chypriotes turcs voient 1974 comme une délivrance après dix années de brimades. Le débarquement turc du 15 août est considéré dans la mémoire collective comme une « opération de paix ». La communauté se sent libérée de la menace d'une annexion pure et simple à la Grèce, mais une nouvelle menace se fait jour aux yeux de certains intellectuels du Nord de l'île : celle d'une assimilation culturelle à la « Mère-Patrie ». Depuis 1974, les autorités du Nord de Chypre sont placées sous la dépendance de la Turquie, renforcée par l'isolement international de Chypre Nord. Les relations politiques, à l'image du Sud, opposent violemment l'extrême droite, préparée au rattachement à la Turquie, et la gauche plus encline au dialogue intercommunautaire.

Dès les premières années de l'occupation, Ankara pratique une politique de colonisation mal vécue par les Chypriotes turcs dans un contexte économique particulièrement rationné. La Turquie assortit ce mouvement d'une politique d'affirmation identitaire dont les manifestations les plus visibles sont les drapeaux turcs et les statues d'Atatürk dans nombre de lieux publics tandis que les noms de villages et de rues sont « turquisés ». Cette politique rencontre rapidement l'hostilité de la communauté. La tentative de remplacer les chants et danses traditionnels par des chants et danses populaires de Turquie, introduite dès la fin des années 1960, est un échec après 1974 devant la résistance de l'« *Association des Arts Populaires* » [*Halk Sanatlari Dernegi*]²²³. La communauté chypriote turque ne partage pas le mode de vie traditionnel et parfois très religieux des colons venus d'Anatolie, ce qui engendre frictions, mépris, et incompréhensions entre les deux groupes. Elle réagit à la volonté officielle d'uniformisation par le maintien de son dialecte et de ses traditions propres.

Par ailleurs, l'isolement et les difficultés économiques ne favorisent pas son épanouissement et certaines franges, de plus en plus larges, sont sensibles au discours de rapprochement chypriotiste. Si le chypriotisme reflète donc chez les Chypriotes grecs un désir de sauver l'unité de l'île par le rapprochement entre les peuples, chez les Chypriotes turcs, il traduit plutôt une différenciation par rapport à l'assimilation turque qui leur est imposée. Il est plus souvent question pour ces derniers de constituer une identité chypriote turque sur un territoire donné (Chypre nord) qu'une identité chypriote globale²²⁴. Ce chypriotisme turc se traduit alors dans le discours politique par l'opposition entre gauche et droite nationaliste.

Les premières réactions face à la situation postérieure à 1974 conduisent la droite à perdre sa majorité aux élections de 1981 et elle ne doit qu'à l'intervention d'Ankara de rester au pouvoir. Même la séparation de 1983 a provoqué des réactions fortes et sentimentales dans la gauche chypriote turque qui se redéployait après la période des enclaves de 1963-1974. Nous observons là aussi une évolution. Un poète célèbre comme Özker Yaşın (1932-2011), membre du TMT, arrêté par les forces

²²³ AZGIN Bekir and PAPADAKIS Yiannis, 'Folklore', in DETLEV GROTHUSEN Klaus, STEFFANI Wienfried, ET ZERVAKIS Peter, (eds.), *Zeypern* Gottingen: Vondenhoeck&Ruprecht, 1998, pp.703-720.

²²⁴ L'ensemble est développé dans HAMIT Mertkan, *op.cit.*

chypriotes grecques en 1963, dont la famille a été « déplacée » en 1964 et qui a consacré son œuvre à la lutte nationaliste et à la description des souffrances infligées par les Grecs aux Chypriotes turcs peut ainsi écrire :

« *Nous, Chypriotes, dans le passé, étions fiers de notre turcité, et nous disions 'heureux est celui qui peut se dire Turc'. Mais maintenant nous serons fiers d'être à la fois 'Turc' et 'Chypriote' et dorénavant nous dirons 'Heureux celui qui peut se dire Turc chypriote'* »²²⁵.

1.3.3. La littérature, miroir du rapprochement

Le coup d'État manqué et le drame de 1974 sapent dans l'opinion chypriote grecque l'idée rêvée de l'*Enosis*, l'extrémisme de l'EOKA-B est jugé responsable de la catastrophe qui frappe le peuple chypriote. L'AKEL ne se cache plus pour accuser les partis du gouvernement et de l'extrême droite d'avoir trahi le peuple de Chypre en ayant provoqué la venue des Turcs dans l'île²²⁶.

Le milieu politique sort affaibli des événements d'août 1974 : les responsables en place se sont montrés incapables de prévenir la tragédie, quand ils ne sont pas accusés d'avoir provoqué le coup d'État fatal. Le DISY du Président Cleridès est particulièrement décrédibilisé, car, pratiquant une ligne d'oubli, il réintègre rapidement dans ses rangs des membres de la droite extrême qui avaient participé au coup d'État. Aucun des responsables n'est poursuivi, pas même Nicos Sampson. Les critiques les plus virulentes viennent de l'AKEL, qui voit dans la situation désespérée de l'île la réalisation de ses pires prophéties et la justification de sa politique de rapprochement communautaire. Les grandes centrales politiques s'affrontent à travers la symbolique de commémorations savamment choisies. Ainsi, le DISY et ses jeunesses passent-ils sous silence l'anniversaire du coup d'État du 15 juillet, mais commémorent la mort de Georges Grivas le 27 janvier et « *l'invasion barbare des Turcs* », tandis que pour l'AKEL, le jour de deuil est celui du coup d'État.

²²⁵ BRYANT Rebecca, PAPADAKIS Yiannis, *Cyprus and the politics of Memory, History, Community and Conflict*, I.B. Taurus, London, 2012, p. 189.

²²⁶ PAPADAKIS Yiannis, "Greek Cypriot narratives of history and collective identity: nationalism as a contested process", in *American Ethnologist* vol. 25 n°2, Blackwell, American Anthropological Association, 1998, p.157.

L'expression littéraire de Chypre apporte un éclairage intéressant sur le sujet. La prose et la poésie, plus particulièrement, témoignent des épreuves traversées par chaque communauté, de leurs aspirations, de leur relation aux « Mères-Patries » respectives, et de leurs réactions aux événements qui ont bouleversé l'histoire récente de Chypre. Comme le souligne Anna Jacovides Andrieu²²⁷, la littérature de l'île est étroitement liée à son histoire, plus particulièrement après la Seconde Guerre mondiale, alors qu'émerge la lutte pour l'indépendance, et qu'enfle la discorde intercommunautaire. Mais, en s'intégrant dans un cadre historique, elle adopte également les nationalismes grandissants et comme le regrettent certains, la littérature chypriote grecque ou turque est régulièrement évoquée, mais aucune anthologie de littérature chypriote ne réunit les deux. Le poète Mehmet Yaşın²²⁸ a exposé les difficultés des poètes chypriotes grecs ou turcs, toujours considérés cependant comme périphériques par rapport aux littératures de la « Mère patrie », car ils ne correspondent pas totalement aux canons littéraires de chacun des deux pays. En fait, Yaşın regrette que les nationalismes aient fait disparaître le côté hybride et multiculturel des rivages méditerranéens, en particulier à Chypre.

La poésie, genre très populaire dans l'île, offre ici une source riche de témoignages. Les auteurs chypriotes grecs les plus célèbres se sont souvent inspirés de la tradition orale des joutes poétiques improvisées²²⁹ (*τσατίσματα, ερωτικά*) par des poètes autodidactes, issus de la vie quotidienne, pour créer une production profondément ancrée dans l'actualité de l'île et dans ses préoccupations. Nous pouvons ainsi observer dans les textes de Costas Montis et d'Andreas Pastellas la ferveur nationaliste des années de lutte pour l'indépendance, puis, la poésie de Michalis Passiardis se montre plus critique des choix qui ont conduit au drame de 1974. Enfin, la jeune génération incarnée par Georges Moleskis met en avant les espoirs de réunification et l'identité commune entre Chypriotes grecs et turcs ainsi

²²⁷ JACOVIDES-ANDRIEU Anna, « Esquisse diachronique : La littérature chypriote de l'Antiquité à nos jours » in *Anthologie de la prose et de la poésie chypriote de l'antiquité à nos jours*, *Hellinika Chronika*, Paris, 1993, p. 37-54.

²²⁸ Yaşın Mehmet, *Writing From A Mediterranean Island: Between Languages And Literary Spaces*, https://www.academia.edu/7201891/WRITING_FROM_A_MEDITERRANEAN_ISLAND_BETWEEN_LANGUAGES_AND_LITERARY_SPACES.

²²⁹ Sur cette tradition orale, voir l'article de BOUVIER Bertrand et LAZARIDIS Danaé « Improvisateurs Chypriotes : une journée avec les poètes populaires des Kokkinochoria », in *Actes du VIIIe Congrès International des Néohellénistes des Universités francophones*, Montpellier 10-11-12 mai 1984, p. 22.

que la nostalgie d'un temps révolu où les deux communautés vivaient en bonne intelligence.

Parmi les Chypriotes turcs, nous pouvons suivre la même évolution. Le groupe de jeunes poètes emmenés par Mehmet Yaşın²³⁰ (1958-) et sa sœur Neşe (1959-), fils et fille du poète nationaliste Özker Yaşın, manifestent une opposition à la politique de Denktaş en insistant sur l'existence d'une identité chypriote. Mehmet Yaşın distingue trois âges dans la poésie chypriote turque du XXe siècle²³¹. Il définit la génération de 1914, la première, comme des musulmans chypriotes partisans du *Tanzimat*, l'un de leurs plus grands maîtres étant Kaytazzade Nazim, le premier poète à parler de Chypre comme « vatan », une « patrie » vue comme « musulmane et ottomane ». Cet auteur utilise l'osmanli dans ses poèmes, mais il est aussi le premier romancier chypriote turc. À cette époque, les journaux chypriotes turcs soutiennent les associations d'entraide aux réfugiés turcs des Balkans, mais leurs noms et titres ne parlent pas de « Turcs », mais de « musulmans ». Une seconde génération, que Yaşın appelle « de 1943 » abandonne l'ottomanisme musulman pour la Turquie et le kémalisme, elle crée un mouvement dit « *Poésie romantique syllabique* » (*Hececi-romantik-Şiir*). De 1964 à 1969 la poésie nationaliste (*Milliyetçi Şiir*) dont le meilleur représentant est Özker Yaşın est la plus riche, portée par les conditions politiques. Une troisième génération est celle de 1974. Nous en observons les tendances dans les écrits des enfants d'Özker Yaşın, ainsi Neşe Yaşın écrit-elle :

« Nous pouvons dire que la jeune poésie qui se développe après 1974 montre un esprit anti-1974. La jeunesse, les créateurs de cette poésie ont établi leur identité politique sur cette 'protestation'... L'association des mots avec l'histoire de Chypre et sa culture commence à apparaître en poésie. Ce changement apporta une vie nouvelle et des goûts nouveaux dans la poésie chypriote turque et commença à se diffuser. La raison pour cette insistance sur le concept de chypriocité dans cette poésie est une réaction contre la politique officielle qui tenta pendant des années de faire oublier aux poètes qu'ils étaient

²³⁰ YAŞIN Mehmet, "The question of identity and its socio-historical basis in Turkish-Cypriot Literature", in *Turkish Cypriot Identity in Literature*, Fatal Publications, London, 1990.

²³¹ YAŞIN Mehmet, "Three generations, Three identities, Three « patriae » within Twentieth century Cypriot poetry", in V CALOTYCHOS, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community op.cit.*

*'Chypriotes'. À leur tour, avec obstination, ils dirent 'Je suis Chypriote'*²³². »

C'est la génération du refus, née souvent du marxisme, qui trouve un autre centre de référence, l'Europe ; c'est aussi une génération qui, au contact d'une identité turque réelle, celle des colons d'Anatolie, a vu les différences. Comme l'écrit Neşe Yaşın :

*« Les Turcs chypriotes qui, ont été mis en position de vivre avec l'armée turque et les immigrants turcs, sont conscients de leur identité culturelle distincte de la nation turque. Ils sont maintenant en position de défendre la chypriocité plus solidement que jamais comparés aux Grecs chypriotes »*²³³.

Dans un premier temps, le choc est trop rude, la souffrance, le chagrin et la colère dominant. Michalis Passiardis (1941-) qui a travaillé pendant très longtemps à la Radio-Télévision chypriote (RIK) est l'un des hommes de lettres chypriotes grecs les plus connus, il a écrit plusieurs pièces de théâtre et des recueils de poèmes (souvent mis en chansons) en dialecte chypriote et collabore régulièrement au magazine *Libéral*. Sans nommer les responsables, dans *Δεν Ξεχνώ* [*je n'oublie pas*], il reprend le slogan officiel, manifestant sa volonté de rappeler l'invasion, les morts, et les pleurs des familles réfugiées, mais il porte aussi une critique en s'adressant aux responsables du drame dont il n'oublie pas qu'ils sont aussi Grecs²³⁴.

²³² YAŞIN Mehmet,, *ibidem*, p. 230.

²³³ KILLORAN Moira, *Nationalism and Embodied Memory*... op.cit., p.166.

Pour les rapports difficiles avec les immigrants turcs : KIZILYÜREK Niyazi ET GAUTIER-KIZILYÜREK Sylvaine, "The politics of identity in the Turkish Cypriot community and the language question" in *International Journal of Sociology of Language*, vol. 168, Walter de Gruyter, pp 37-54.

²³⁴ PASSIARDIS Michalis, "Δε Ξεχνώ" [*Je N'oublie Pas*], *ibid.* p. 22-23.

Le « *Je n'oublie pas* » est devenu un slogan essentiel, poème, schéma d'une Chypre divisée et ensanglantée représenté en milliers d'exemplaires sur des autocollants (ci-dessus), des affiches, des *T. shirts* et tagué sur les murs. Nous pouvons d'ailleurs noter que chez les Chypriotes turcs existe également un slogan « *nous n'oublierons pas* » [*Unutmayacağız*], les deux dénotant une attitude chypriote commune et constante depuis 40 ans : ne pas oublier la patrie perdue, ne pas oublier les atrocités commises par « l'Autre ».

Une seconde vignette qui, à défaut du sang, rappelle les visages des personnes perdues, rappelle surtout que Chypre souffre d'un trop plein d'histoire et de souvenirs. L'oubli n'y est pas à l'ordre du jour²³⁶.

²³⁵

<http://www.evangelatos.com/%CE%B4%CE%B5%CE%BD-%CE%BE%CE%B5%CF%87%CE%BD%CF%8E-%CF%84%CE%B7%CE%BD-%CE%BA%CF%8D%CF%80%CF%81%CE%BF-%CE%BF%CF%8D%CF%84%CE%B5-%CF%84%CE%BF%CF%85%CF%82-%CE%AD%CE%BB%CE%BB%CE%B7%CE%BD%CE%B5/>

²³⁶ cf. note précédente.

Je n'oublie pas	Δε ξεχνώ
Je n'oublie pas	Δε ξεχνώ
Ceux qui ont saisi	Αυτούς που αδράξανε
Les portes	τις πύλες
Et les ont ouvertes	και τις άνοιξαν
À l'ennemi	στον εχθρό
Je n'oublie pas...	Δε ξεχνώ...
Je n'oublie pas...	Δε ξεχνώ
ceux qui sont entrés	αυτούς που μπήκαν
et ont répandu	και σκόρπισαν
la mort	το θάνατο
la destruction	το χαλασμό
Je n'oublie pas...	Δε ξεχνώ...
Je n'oublie pas...	Δε ξεχνώ
Ceux qui sont perdus,	Αυτούς που χάθηκαν
les morts	τους σκοτωμένους
tous les pleurs	όλο το κλάμα
le déracinement	το ξεριζωμό
Je n'oublie pas...	Δε ξεχνώ...
Je n'oublie pas...	Δε ξεχνώ...
Je n'oublie pas...	Δε ξεχνώ...

Cet oubli interdit se retrouve sur le matériel scolaire, ici la couverture d'un cahier avec la photographie du monastère Apostolos Andreas²³⁷

Passiardis, comme d'autres Chypriotes grecs, est encore plus virulent à l'égard de la Mère-Patrie dont il dénonce la trahison dans les vers particulièrement amers du poème "Είμαστε Έλληνες"²³⁸ [*Nous Sommes Grecs*]. Il ne renie pas dans ce poème son identité grecque, mais il ne formule aucun espoir envers la Grèce, ici nommément citée, dont il n'attend plus rien. Il répond en quelque sorte au chant patriotique plein d'espoir et d'attente de Papastavros Papagathangelou "Καρτερούμε" [*Nous attendons*], repris par l'EOKA²³⁹. Un peu plus loin, il expose la solitude de Chypre, et sa volonté de la voir décider librement de son avenir dans le poème "Δημογερωή" [*Notable*]²⁴⁰.

²³⁷ HARMANSAH Rabia, *Performing social forgetting in a post-conflict landscape: the case of Cyprus*, University of Pittsburgh, 2014, p.240.

²³⁸ PASSIARDIS Michalis, "Είμαστε Έλληνες" [*Nous Sommes Grecs*], *ibid.* page 19.

²³⁹ PAPAGATHANGELOU Papastavros, "Καρτερούμε" [*Nous attendons*] in Παραθεύτης Μιχαλάκης, Ιωαννίδου-Σταύρου Ρούλα *ΤΟ ΕΠΟΣ ΤΗΣ ΕΟΚΑ 1955-1959 [Le Combat de l'EOKA 1955-1959]*, Συμβούλιο Ιστορικής Μνημής Αγώνα ΕΟΚΑ, Υπουργείο Παιδείας και Πολιτισμού, [Conseil pour la Mémoire Historique de la Lutte de l'EOKA, Ministère de la Culture et de l'Education], 1996, p. 51.

²⁴⁰ PASSIARDIS Michalis, "Δημογερωή" [*Notable*], *ibid.* page 186.

Nous sommes Grecs <i>Ce n'est pas la première fois que vous nous avez vendus.</i> <i>Vous l'aviez déjà fait il y a des années, dans les siècles passés, quand vous nous avez bradés aux Perses. Mais nous avons survécu. Et nous avons enduré l'esclavage et les razzias</i> <i>Nous avons surmonté la sécheresse et les criquets.</i> <i>Nous sommes Grecs. Nous n'attendons rien,</i> <i>Maintenant, vous nous avez jetés aux Turcs, le sang a abreuvé la terre et ils ont posé de lourdes chaînes sur le Pentadactylos.</i> <i>Nous sommes Grecs. Nous n'attendons rien,</i> <i>d'Athènes, rien. Nous sommes Grecs</i> <i>Grecs des temps amers</i> <i>et du Désespoir.</i>	Είμαστε Έλληνες <i>Δεν είν' η πρώτη σας φορά που μας πουλήσατε.</i> <i>Τόχετε ξανακάνει χρόνια πριν σ'άλλους αιώνες,</i> <i>όταν μας ξεπουλούσατε στους Πέρσες. Κι όμως ζήσαμε. Κι αντέξαμε σκλαβιές και κούρσα,</i> <i>τα φέραμε δεξά με την αναβροχιά και την ακρίδα.</i> <i>Είμαστε Έλληνες. Δεν καρτερούμε τίποτα,</i> <i>τόρα μας ρίζατε στους Τούρκους</i> <i>το αίμα πότισε τη γη</i> <i>κι αλυσοδέσανε βαριά τον Πενταδάκτυλο.</i> <i>Είμαστε Έλληνες. Δεν καρτερούμε τίποτα,</i> <i>απ' την Αθήνα τίποτα. Είμαστε Έλληνες</i> <i>Έλληνες του πικρού καιρού</i> <i>και της Απελπισίας.</i>
---	--

Notable	Δημογερωή
<i>Nous veillons sur ce coin de terre, sur ce lointain rivage, sur notre petit pays. Notre clameur- les siècles anciens qui ne s'oublient pas. Notre rêve- les siècles à venir. Nous veillons sur ce coin de terre et nous nous battons. L'espoir s'aiguise sur la foi.</i>	<i>Αγρυπνούμε σ' αυτή τη γωνιά, στ' άκρο π' πέλαγο, στη μικρή μας πατρίδα επάνω. Η φωνή μας – αιώνες παλιοί που δε χάθηκαν. Τ' όνειρό μας – οι αιώνες που θάρθουν. Αγρυπνούμε σ' αυτή τη γωνιά και μαχόμαστε. Η ελπίδα ακονίζεται στην πίστη.</i>

Georges Moleskis (1946-), auteur de quinze recueils de poésie, clame lui aussi son désespoir devant cette terre desséchée et parle d'une « Mère Patrie esclave qui nourrit les prisons pour ses enfants ». La dénonciation de la Grèce des colonels semble assez nette dans ce poème, « L'été qui a passé », publié dans une anthologie en anglais de la poésie chypriote, par Costas Montis, en 1974.

L'été qui a passé
<i>L'été nous a donné de maigres récoltes de blé cette année. Que peuvent-ils faire pour toi sans pluie sans sang, enfermés dans une terre devenue pierre avec leurs racines emprisonnées et leurs brins au vent qui a perdu son souffle ? A présent la plaine est cruelle et infertile à nous attendre comme la mère patrie esclave,</i>

qui nourrit les prisons pour ses enfants.
Que peut-on faire maintenant
en ces heures difficiles
quand sur notre terre les vipères
rampent où que nous labourions
et quand les serpents grimpent dans nos maisons ?
Que peut-on faire maintenant
quand les loups mangent
nos réserves dans nos cours ?
Comment peut-on projeter de se rendre en cette terre
où aucune herbe ne pousse
ni aucune rose

Dans ce nouveau contexte, les échanges d'images commémoratives, d'inaugurations de monuments laissent dubitatifs des poètes comme Costas Montis (1914-2004) qui a pourtant derrière lui une longue carrière de lutte pour l'indépendance chypriote ; il n'avait pu pendant la période britannique utiliser son diplôme de droit de l'Université d'Athènes précisément parce qu'il n'était pas britannique, et était devenu guide politique de l'EOKA, on ne peut mettre en doute son patriotisme chypriote. Mais l'évolution postérieure à 1960 et le spectacle politique l'ont déçu. Dans le poème *La Statue non dévoilée*²⁴¹, publié en 1974 dans son anthologie de la poésie chypriote, l'auteur s'attaque au monde des décideurs, au caractère vain de certaines politiques qui ont conduit l'île au drame. La réification du narrateur et de sa communauté en forme de statue insiste sur la manipulation dont, pense Montis, le peuple chypriote fait l'objet. Nous pouvons y voir l'évocation des nombreuses constructions de monuments commémoratifs à la mémoire des combattants de l'EOKA, mais aussi après les événements de 1974, une multiplication qui banalise tous ces monuments, finalement oubliés par les politiques qui les ont commandés, préoccupés par d'autres soucis. Nous remarquons aussi une analogie troublante avec un monument édifié au centre de Nicosie et qui apparaît dans le documentaire de Michel Cacoyannis, *Attila 1974*. Cette statue commémorant

²⁴¹ MONTIS Costas, "Unrevealed Statue" [La statue non dévoilée], *ibid.* p. 159.

la libération du peuple chypriote de l'esclavage devait être inaugurée lorsqu'eut lieu le coup d'État de juillet 1974, et l'invasion turque, elle ne fut jamais inaugurée et resta couverte de draps, c'est ainsi qu'elle nous apparaît dans le documentaire de Cacoyannis, avec en commentaire Monseigneur Makarios III expliquant que cette statue ne sera dévoilée que lorsque Chypre sera libérée du joug étranger.

La Statue non dévoilée

*Une statue, au bas de la rue, voici ce que nous sommes
et nous avons attendu longtemps pour qu'ils nous inaugurent.
Un hiver et un été nous avons attendu
et maintenant deux hivers et deux étés, à attendre
couverts, à suffoquer.
Le drap qui nous recouvre est passé,
et déchiré non loin de nos lèvres
et déchiré non loin de nos yeux.
Les officiels sont très occupés nous a-t-on dit,
nous ne sommes pas, nous a-t-on dit, une priorité
les récents troubles ont mis au jour de nombreuses statues, nous a-t-on
dit.
Nous comprenons cela. Pourquoi se sont ils tant pressés à nous installer,
Pourquoi n'y ont ils pas pensé avant de nous disperser ainsi ?
Si on en vient à cela ils n'ont même pas besoin d'être officiels :
Si seulement il y avait quelque esprit chrétien pour tirer le drap,
si seulement quelque enfant malicieux venait jouer avec,
si seulement un chien errant venait jouer avec,
si seulement les gitans venaient une nuit le voler.
Oublions l'idée qu'il puisse rester
assez longtemps pour suivre petit à petit
l'horrible progrès des loques
que le vent enlève ;
Oublions l'idée qu'il puisse rester
jusqu'à ce que le temps l'ait détruit,
jusqu'à ce que les passants soient fatigués,*

*jusqu'à ce que leur curiosité soit fatiguée,
jusqu'à ce qu'ils ne regardent plus
jusqu'à ce que cela n'ait plus aucune importance
qui est découvert
jusqu'à ce que cela n'ait plus aucune importance
ce que nous représentons.*

La critique de l'Amérique est aussi présente chez Michalis Passiardis, et c'est au secrétaire d'État Kissinger, qu'il s'attaque dans le poème "*Αμερική*"²⁴² [Amérique]. Il y évoque le poète américain du XIXe siècle Walt Whitman, les grands espaces, la liberté, et pose la question, comment une telle nation peut-elle accepter d'être incarnée par un Henry Kissinger ? À la page suivante cependant Passiardis annonce cependant qu'il « croit toujours en l'Amérique »²⁴³.

Amérique	Αμερική
Amérique, patrie de Walt Whitman A la large poitrine et aux cheveux indomptés Amérique, amour profond de Washington Avec ces larges drapeaux de la liberté dans tes vents puissants Amérique, avec tes fleuves, tes lacs, tes forêts – ton corps interminable, avec ton athlétique jeunesse Amérique, où à l'aube	<i>Αμερική, πατρίδα του Ουόλτ Ουίτμαν με το ευρύ στήθος και τ'ατίθασσα μαλλιά Αμερική, βαθιά αγάπη του Ουάσιγκτων με τις πλατιές σημαίες της ελευθερίας στους δυνατούς ανέμους σου Αμερική, με τα ποτάμια, τις λίμνες, τα δάση, -τ' ατέλειωντο εκτενές κορμί με την αθλητική νεότητα Αμερική, που μιαν αυγή, μέσα στα μάτια σου, ξεπλύθηκεν ο κόσμος</i>

²⁴² PASSIARDIS Michalis, "Αμερική" [Amérique], *ibid.* p. 44.

²⁴³ PASSIARDIS Michalis, "Πιστεύω Ακόμη Στην Αμερική" [Je crois encore en l'Amérique], *ibid.* p. 45.

dans tes yeux, le monde s'est lavé Amérique ! Comment as-tu permis A un Kissinger de te Comment un Kissinger peut-il Te couvrir de noir.	<i>Αμερική! Πώς επιτρέπεις σ' έναν Κίσσινγκερ να σε ζυλεύει, πώς ένας Κίσσινγκερ μπορεί να σ' μαυρώνει.</i>
---	--

Il n'est pas étonnant que les voix littéraires de la communauté chypriote grecque s'attaquent à la personne de Henry Kissinger. Le Prix Nobel de la Paix 1973, après avoir été depuis 1969 le conseiller à la sécurité de la présidence américaine, représente la diplomatie et les intérêts stratégiques des États-Unis. Impliqués dans les affaires de l'île dès avant l'indépendance²⁴⁴, les Américains ont été à l'origine de plusieurs projets de résolution de la question chypriote, incluant la partition de l'île, comme en témoignent les propositions du secrétaire d'État Georges Ball lors de la crise de 1964²⁴⁵. Après les événements de 1974, les États-Unis sont à mots couverts tenus en responsables de la crise, dans le discours des représentants politiques de la communauté grecque, Makarios et Glafcos Cleridès⁵²⁴⁶. Henry Kissinger, promoteur de la *Realpolitik*, n'est pas bien vu aux yeux des Chypriotes grecs, qu'ils aient des affinités de droite ou de gauche.

Au début des années 1980, les auteurs de la jeune génération au sein de chacune des communautés reflètent ces tendances politiques nouvelles, cette manière nouvelle de voir l'Autre. Nous pouvons citer ici, le turco-chypriote Mehmet Yaşın et Georges Moleskis, gréco-chypriote. Tous deux manifestent le même désarroi devant une île ou des paysages qu'ils ne reconnaissent plus parce que les destructions, le

²⁴⁴ Les États-Unis disposent de fait des facilités britanniques à Chypre, notamment en matière d'écoutes stratégiques. BOZDEMIR Michel. M. *Jeux de Go en Méditerranée orientale*, Paris, Fondation pour les Études de Défense Nationale, 1986, page 72.

²⁴⁵ Il propose un "Plan de contingence" prévoyant l'occupation par les forces turques d'une large bande du territoire Nord de l'île, ainsi que la tenue de négociations avec les autorités grecques afin d'étouffer toute réaction dommageable, et d'établir, le cas échéant, la partition de l'île.

²⁴⁶ On consultera à ce sujet les entretiens du documentaire de Michel Cacoyannis, *ΑΤΤΙΛΑΣ 1974* [*Attila 1974*], film documentaire, 1975, réédition sur DVD, Audiovisual Enterprises, Athènes, 1999.

changement des toponymes, la disparition d'une partie des habitants familiers troublent leurs repères et transforment leur territoire en quelque chose qui n'est plus « Chypre ». Les poèmes de Mehmet Yaşın sont emplis de mots qui évoquent le manque, l'absence, la perte, « sans » passeport, sans pays, sans maison, sans mémoire comme dans son poème « *Heimatlos* » (1985). Il insiste également sur les différences entre les colons turcs et les Chypriotes turcs. L'eau qui est souvent pour lui une métaphore de la mémoire devient souvent du sang. Le sang n'est pas, comme dans la phraséologie officielle, une métaphore de la parenté ethnique nationale, c'est une substance étrangère qui éloigne des horreurs qu'ont imposé au peuple. Tandis que les nationalistes affichent une identité qui repose sur une continuité, Yaşın écrit : « *Dans nos vies, il n'y aura ni concept d'hier, ni de demain ; quand vous êtes sans histoire, même aujourd'hui est une illusion* »²⁴⁷.

Neşe Yaşın, sœur de Mehmet Yaşın, a très jeune milité pour la réconciliation et la réunion de l'île ; elle joue un rôle très important dans la poésie chypriote, car elle fut la première à plaider pour l'horreur de la guerre, la première à faire référence à une perte des deux côtés, la première à se présenter comme quelqu'un qui se tient entre les deux communautés. Elle est aussi célèbre au Nord et au Sud de l'île pour le poème « *Quelle Moitié* »²⁴⁸ qui a été traduit en grec et mis en musique. Au Nord comme au Sud, c'est l'hymne officieux des opposants aux nationalismes extrêmes. Neşe Yaşın reprend des vers célèbres de son père pour traduire l'ambiguïté de sa position et le non-sens auquel a conduit la partition de l'île, en insistant sur l'identité propre de l'île. Ce poème a été oublié à l'origine en 1978 dans la Revue *Samat Eneği*, un journal progressiste turc qui fut fermé peu après et ses éditeurs ont été contraints de fuir Chypre pour éviter l'emprisonnement. Son importance est prouvée par le fait que les deux communautés l'ont adopté et il a été mis en musique par le compositeur chypriote grec Marios Tokas.

²⁴⁷ KILLORAN Moira, *Nationalism and Embodied Memory...* op.cit., p.166.

²⁴⁸ Poème reproduit dans l'article de MOIRA KILLORAN « Time, Space and National Identities in Cyprus » in YASIN MEHMET (ed.), *Step mothertongue from nationalism to multiculturalism, literatures of Cyprus, Greece and Turkey*, Middlesex University Press, 2000, p. 139.

Η δική μου πατρίδα	Ma patrie
Λένε πως ο άνθρωπος πρέπει την πατρίδα ν' αγαπά	On dit que l'on doit aimer sa patrie
λένε πως ο άνθρωπος πρέπει την πατρίδα ν' αγαπά	On dit que l'on doit aimer sa patrie
έτσι λέει κι ο πατέρας μου συχνά	C'est ce que dit mon père souvent
έτσι λέει κι ο πατέρας μου συχνά	C'est ce que dit mon père souvent
Η δική μου η πατρίδα έχει μοιραστεί στα δυο	Ma patrie, elle a été coupée en deux
η δική μου η πατρίδα έχει μοιραστεί στα δυο	Ma patrie, elle a été coupée en deux
ποιο από τα δυο κομμάτια πρέπει ν' αγαπώ;	Laquelle des deux moitiés dois-je aimer ?
ποιο από τα δυο κομμάτια πρέπει ν' αγαπώ;	Laquelle des deux moitiés dois-je aimer ?

Mehmet Yaşın, dans le poème « *En quittant l'abri* »²⁴⁹, publié en 1984, reprend le changement des toponymes (turquisés) pour affirmer que, malgré cette modification nationaliste de la géographie, les Chypriotes continuent d'exister. Il traduit toute la portée du déracinement qui s'opère aussi au Nord de l'île.

²⁴⁹ Poème reproduit dans l'article de MOIRA KILLORAN « Time, Space and National Identities in Cyprus » in YASIN MEHMET (ed.), *Step mothertongue from nationalism to multiculturalism, literatures of Cyprus, Greece and Turkey*, Middlesex University Press, 2000, pp. 140-141.

En quittant l'abri

*En quittant l'abri nous n'avons pas reconnu le pays
Les sons et les couleurs avaient changé, et
un à un, les noms des rues et des villages.
Maintenant comment allons-nous retrouver nos maisons ?
Où que nous tournions il n'y a que des impasses
bloquées par des barricades.*

*Nous nous sommes mis à chercher des signes...
l'école qui était au coin...
le côté du bar Atlantis...
Trois vagues grands pins...
Les arbres avaient brûlé, des barricades avaient été construites au coin,
un rêve qui doit être l'Atlantis,
car on ne pouvait en trouver trace.*

*On nous a donné nos nouvelles maisons avec des cadavres
Nous étions comme des ours ayant trouvé des grottes pour l'hibernation.
Même en nous donnant de nouveaux certificats de naissance et de
nouvelles identités
Nous, nous avons à nouveau dit - mais quel nous ?
En effet nous n'avons jamais existé -
Si la seule définition de l'existence se fait
par opposition à nos voisins migrants.*

*Comme si nous faisions un voyage en Orient
Nous sommes allés au port avec nos appareils photographiques
Pour les immigrants en face de nous, venant avec leurs familles entières.
Avec assurance, nous leur avons dit 'vous'
en feignant de connaître qui nous étions...
Dépouillés de nos casques, nous étions laissés nus.*

*C'est la guerre, le téléphone abandonné d'une maison, dans ma main
personne ne répond, ou tout le monde est-il mort ?
Suis-je le seul survivant parmi les ruines ?
Les anciens les trouvent étranges, et les adolescents
qui entrent dans la jeunesse, voient les lignes de ma poésie
comme les inscriptions oubliées d'une vieille tombe.*

*Alors qu'il y a tant de destruction, la mer
Peut-être apportera l'espoir - il y a en moi il y a une clameur*

*qui ne se clame jamais :
Chypre, mon enfance, n'a pas encore été effacée
tant que les orangers fleurissent dans le jardin.
Chacun se cherche, et chaque île
cherche un passeport
pour passer les portes du monde*

Le poème « *Mes compatriotes* » va beaucoup plus loin dans le sens du rapprochement en effaçant la différence religieuse au profit de la solidarité sociale des pauvres qui ne rêvent que de paix, rappelant ainsi que c'est parmi les politiques de gauche que se rencontrent les partisans les plus motivés du rapprochement.

Mes compatriotes²⁵⁰

L'un était musulman
L'autre était chrétien
Et tous les deux
Chaque matin regardaient le soleil
À la même place.
L'un mange grec
L'autre turc,
Et tous les deux
Travaillent dur et dorment
Le ventre vide
Pas comme des musulmans
Ni comme des chrétiens,
Comme des affamés.
Ils appellent Dieu dans une langue
Qui ne ressemble pas au grec
Ni au turc
D'une langue qui est celle des gens à jeun

²⁵⁰ Traduit du grec par moi-même. Le texte figure dans un ensemble de lectures scolaires distribué par le Ministère de l'Éducation chypriote depuis 2011, consultables sur le site du Ministère de l'éducation de la République de Chypre.

Qui rêvent de quelque chose de cher, Un peu de Pain et un peu de Paix. L 'un était musulman L'autre était chrétien.

Ce très beau texte de Yaşın n'est pas sans rappeler la chanson plus ancienne extrêmement populaire en Grèce dont le texte est de Pythagoras Papastamatiou, le fils de deux « échangés » de 1922 pour l'album « *Asie Mineure* » en 1972.

Dans le détroit du Bosphore	Μες του Βοσπόρου τα στενά
Dans le détroit du Bosphore Giannis pleure le soir Et Mehmet, à ses côtés Boit et lui chante	Μες του Βοσπόρου τα στενά ο Γιάννης κλαίει τα δειλινά και ο μεμέτης πλάι του πίνει και τραγουδάει του
Moi, je suis Turc, toi, Romios Moi je suis le peuple, toi aussi, le peuple, Toi, le Christ, moi, Allah, Mais tous les deux, nous gémissons	Τούρκος εγώ κι εσύ Ρωμιός κι εγώ λαός κι εσύ λαός εσύ Χριστό κι εγώ Αλλάχ όμως κι οι δυο μας αχ και βαχ
Avec un peu d'amour et de vin Je m'enivre et toi aussi, tu t'enivres Bois un peu de ma coupe Mon frère et compagnon	Με λίγη αγάπη και κρασί μεθάω κι εγώ μεθάς κι εσύ πιες λίγο από το τάσι μου αδέρφι και καρντάσι μου
Moi, je suis Turc, toi, Romios Moi je suis le peuple, toi aussi le peuple Toi, le Christ, moi, Allah Mais tous les deux nous gémissons	Τούρκος εγώ κι εσύ Ρωμιός κι εγώ λαός κι εσύ λαός εσύ Χριστό κι εγώ Αλλάχ όμως κι οι δυο μας αχ και βαχ

Mehmet Yaşın est conscient également de la stupidité de la guerre et des morts qu'elle provoque comme nous l'observons dans les deux poèmes suivants :

Conte conté en silence

Ses camarades l'appelaient « Soldat Silence »
dans sa poche un petit Coran
à son cou une amulette vénérée
au moment où on l'abattrait il devait aller au paradis.
Dieu l'a trouvé mort à l'état d'une « poignée de poussière »
Il n'a pu voir ni le Coran ni l'amulette :
Ne croyez pas qu'il ne l'a pas emmené au paradis.
Dieu a soupiré :
— L'homme dont la mort est si douloureuse
irait absolument au paradis
si j'avais un paradis²⁵¹.

Torche humaine²⁵²

*À la mémoire du jeune soldat dont le corps gît toujours
sur la route entre Famagouste et Nicosie.*

I
Le soleil fut touché
la tête coupée sanglante de Temmuz
roula par terre.

Une boule de feu
bras étendus
marchait
tout comme un être humain
marchait
puis tomba sur le bas-côté.

Je brûle, je brûle, je brûle
je n'ai que vingt-et un ans
Oh mon peuple je meurs !
À présent une torche humaine
gît sous de rouges coquelicots

²⁵¹ Extrait de *Soldat mort, mon amour* 1984, in *Contes des plus récents héros*, tiré de l'anthologie *Constantinople n'attend plus personne*. Traduit du turc par Alain Mascarou. Ed. Bleu Autour.

²⁵² KATSIGIANNI ANNA, « L'émergence d'une identité culturelle hybride : l'écriture turco-chypriote », *Cahiers balkaniques* [En ligne], 42 | 2014, mis en ligne le 14 décembre 2012, consulté le 15 août 2015. URL : <http://ceb.revues.org/3842> ; DOI : 10.4000/ceb.3842

et il n'a que vingt-et un ans.

II

Je ne sais qui c'était
un Grec ou un Turc
peut-être ton amoureux jamais rentré de la guerre
peut-être ton frère

Je n'entendis pas ses derniers mots
sous sa chemise de flammes
comment aurait-il pu parler
il brûlait
brûlait, brûlait,
c'était un coquelicot fragile, pourpre sombre.

III

À son dernier souffle,
il ouvrit ses bras au monde,
il imprima son sceau de feu
sur le bitume où il était tombé.
La route se leva pour embrasser son corps en fusion
ses bras ouverts à jamais...

À présent ses braises rougeoyantes
se sont éparpillées au vent,
drapeau sans nation claquant
au-dessus des plaines de Mesaoria.

Que pensez-vous de ces déclarations poétiques et de leur influence ? Mehmet Yaşın répond à la question au Magazine Littéraire en 2008²⁵³ :

« Peut-être que les poètes et écrivains ne songent pas, lorsqu'ils travaillent, à établir des ponts entre les cultures. Mais si on analyse les poèmes chypriotes écrits en grec, en turc ou en anglais, les similitudes sautent aux yeux. Nous avons en commun beaucoup de références, d'expériences, de phonèmes, de folklore, lesquels finissent par créer une sorte de tendance poétique et stylistique propre à l'ensemble de l'île... Cependant, je n'aime pas prêter à la littérature ou à la poésie une mission politique qui n'est pas de son ressort. La poésie et la littérature ne peuvent endosser de si lourdes responsabilités. »

²⁵³ <http://www.magazine-litteraire.com/actualite/mehmet-Yaşın-zone-euro-litteratures-29-10-2008-34994>

Nous pouvons néanmoins déjà distinguer certains caractères des poètes chypriotes turcs de la seconde moitié du XXe siècle, la protestation contre la guerre, le rejet du nationalisme et du militarisme, l'accent mis sur l'identité chypriote dans l'idée d'un rapprochement avec les Gréco-chypriotes, le tout baignant dans une grande amertume.

La première période de cette étude, les années 1974-1983, est celle de la tragédie. Chez des populations qui ont vécu les douze années difficiles 1963-74 qu'ont connues les Chypriotes turcs, chez ceux qui ont connu les bombardements de juillet 1974 et vu débarquer l'armée turque, chez tous ceux qui ont perdu un proche, parmi la moitié des habitants de l'île « déplacés » (terme officiel), le message du rapprochement n'a que peu d'écho. On connaît la force du sentiment national grec chez les Chypriotes grecs de cette époque, mais la reconnaissance ressentie par les Chypriotes turcs est tout aussi forte comme le montre ce témoignage d'un Chypriote turc qui n'avait que 3 ans en 1974²⁵⁴ :

« Le 15 novembre 1983, j'étais en retard pour l'école et je dis à mon père que je devais me dépêcher, mais mon père m'a dit : tu vas manquer l'école aujourd'hui, mais tu gagnes un pays. La République Turque de Chypre Nord est déclarée. Maintenant j'ai un pays. Pourquoi l'abandonner pour Chypre ? Je ne peux pas le dire. Avoir une identité est crucial pour moi et la République Turque de Chypre Nord me l'a donnée. »

Le chercheur peut donc découvrir et signaler dans cette période des signes de rapprochement, des éléments porteurs d'avenir, mais les tensions sont encore trop vives et récentes et elles l'emportent indéniablement. La période 1974-1983 est pour notre sujet « fondatrice », elle fixe la ligne de séparation matérielle, morale et nationale entre les deux entités chypriotes, elle fige les attitudes politiques et les nationalismes, en pratique, tout ce contre quoi doivent lutter les mouvements de rapprochement bicommunautaire par la suite.

²⁵⁴ HADJIPAVLOU-TRIGEORGIS Maria, "Different relationship to the Land : personal narratives, political implications and future possibilities in Cyprus", in Calotychos V., *op.cit.*, 251 – 276, p.265.

II. 1983-2003 : l'impasse ?

Pourquoi 20 , 30 , 40 années de discussions sans succès pour une île si petite ? Pas même la taille du Connecticut s'exclame un chercheur américain ! Tandis qu'un chercheur français, Gilles Bertrand, se demande en 1999 pourquoi le cas chypriote reste bloqué alors que d'autres cas comparables dans le monde semblent faire quelques pas en avant²⁵⁵.

Ce quart de siècle où, ici, ces vingt années ont vu trois niveaux différents de la situation. A l'échelle des relations internationales, l'impasse est telle qu'on en vient à se demander si les deux parties en cause ne s'y complaisent pas. A l'échelle des réalités locales d'un côté la situation s'enkyste dans le *statu quo* et le fait accompli, de l'autre le fossé entre les deux Chypre s'élargit à la fois dans les esprits (les gens ne se rencontrent plus) et par la vie économique où au marasme qui règne à Chypre Nord s'oppose le décollage économique de la République de Chypre. Enfin, à l'échelle de la société civile, les initiatives pour renouer le dialogue se multiplient chez les Chypriotes grecs qui sentent bien que la politique du fait accompli est contraire à leurs désirs de réunification de l'île, et chez les Chypriotes turcs qui veulent sortir pour certains de la tutelle par trop présente de la Turquie et de la « turquification » ou « déchypriotisation ». En fait chez ces militants, convaincus et parfois en danger, se développe une démarche citoyenne alternative qui veut pallier les incapacités des politiciens.

Nous allons donc voir brièvement ces vingt années de négociations infructueuses, souvent par la volonté même des négociateurs chypriotes, l'approfondissement du fossé qui en découle et sépare les deux communautaires pour étudier les réactions d'une partie de la société civile, c'est-à-dire leurs efforts de rapprochement envers et contre tout.

²⁵⁵ BERTRAND, Gilles, *Vingt cinq ans après, où en est la partition de Chypre ?*, Les Études du CERI, n°59, 1999.

II. 1. Vingt années de négociations sans résultats

II.1.1. Le « set of ideas »

Plutôt que de commencer par la litanie des négociations entre Chypriotes qui n'ont abouti à aucun résultat concret, j'ai décidé de mettre en tête de cette période la proposition onusienne appelée « *set of ideas* » de 1992.

En juin 1992, Boutros Boutros Ghali, nouveau Secrétaire général de l'ONU, invite les leaders des deux communautés, Rauf Denktaş et Georges Vassiliou, à discuter d'une initiative de l'ONU, une proposition d'accord global sur Chypre. Entre le 18 et le 23 juin 1992, le Secrétaire général a cinq rencontres avec chacun des deux leaders séparément à New York, et il organise ensuite une brève rencontre entre eux. D'autres rencontres ont lieu en juillet et en août de la même année.

Pourquoi insister sur ce texte ? C'est un projet complet de 101 articles et 10 chapitres, qui tente d'envisager tous les aspects de la question, qui tient compte des acquis précédents (les accords de 1977 et 1979 et les résolutions du Conseil de Sécurité 367/1975, 649/1990, 716/1991 et 750/1992) et qui servira de base de discussions jusqu'au plan Annan de 2003. Comme le plan Annan, il prévoit, après accord, une ratification par référendum par chacune des communautés ; en effet, on a constaté que si la constitution de 1960 n'avait pas fonctionné correctement, c'est que personne ne l'avait vraiment souhaitée ni approuvée, d'où la volonté dès lors de s'assurer du soutien des intéressés. Il faut remarquer que ce texte utilise uniquement l'expression État (State) pour désigner ce qu'on appelle par la suite « entité étatique » à la demande des Chypriotes grecs qui voient dans « État » un terme qui suppose davantage une Confédération (solution préférée par Denktaş) que la Fédération à laquelle ils se résignent.

Nous trouvons dans ce texte tous les points en discussion – dont certains depuis la constitution de 1960 - jusqu'à nos jours et les mêmes désaccords récurrents. Après la déclaration générale liminaire du point I, le point II, *Principes directeurs*, répète les règles de base : une fédération bicommunautaire et bizonale composée de deux États égaux (art. 8 et 10), une constitution approuvée par référendum de chacune des parties (art. 9), l'égalité entre les citoyens de chaque communauté, dont « l'identité, l'intégrité, la sécurité comme les droits politiques, économiques,

sociaux, culturels, linguistiques et religieux » seront préservés. L'article 13 précise que « la République fédérale sera séculière. Les fonctionnaires religieux n'auront pas le droit d'être élus ou nommés aux fonctions politiques du gouvernement fédéral ou des États fédérés » (*donc, pas de nouveau Makarios !*). Ce sont, dans cette formulation générale, des points acquis depuis 1977.

Le point III traite des *Aspects constitutionnels* de l'État fédéral. Il lui attribue les domaines classiques de ce type d'État, les Affaires étrangères, la banque centrale, la régulation des douanes, des ports et aéroports, des télécommunications, de la défense, du budget fédéral, de l'immigration et de la citoyenneté, de la police et des fonctionnaires fédéraux... et définit la répartition des pouvoirs. On retrouve alors la difficulté que la constitution de 1960 avait tenté de résoudre par des quotas et le droit de veto : comment reconnaître la majorité numérique chypriote grecque (environ $\frac{3}{4}$ de la population de l'île) sans écraser la minorité chypriote turque ? On crée donc de nouveau des quotas selon un rapport 70/30 pour les fonctionnaires, les députés et les ministres chypriotes grecs (70) ou turcs (30) ; un système complexe demande l'accord des deux groupes communautaires au Parlement, le Président et le vice-président doivent appartenir aux deux communautés différentes, de même que le Président et le ministre des Affaires étrangères. Président et vice-président ont également un droit de veto sur les décisions législatives. L'ensemble rappelle énormément la constitution de 1960 avec les mêmes risques de blocage et donc les mêmes doutes sur sa faisabilité réelle. Le désaccord avoué sur le mode de désignation du Président et du vice-président montre que la confiance ne règne pas :

Art. 36 : « ... Sur la question de l'élection du président et du vice-président, les deux côtés ont exprimé des positions différentes. Le côté grec chypriote préfère un système dans lequel le président serait élu au suffrage universel, le côté turc chypriote préfère un système dans lequel le président est alternativement dans l'un ou l'autre communauté. »

Les articles 48 à 50 touchent à des domaines au moins aussi sensibles et qui mobilisent davantage les populations :

Art. 48 : « La liberté de mouvement, la liberté d'installation et le droit de propriété seront sauvegardés par la constitution fédérale... »

Art. 49 : « *La liberté de mouvement s'exercera sans restrictions dès l'établissement de la République fédérale... »*

Art. 50 : « *La liberté d'installation et le droit à la propriété entreront en vigueur dès que le processus de réinstallation né des ajustements territoriaux, sera terminé. Les États fédérés réguleront ces droits après une période de transition... »*

Ces trois articles, nous le reverrons, satisfont les désirs des Chypriotes grecs et les règles élémentaires des Droits de l'Homme, mais sont totalement opposés aux volontés de Rauf Denktaş.

Le point IV consacré à la sécurité annonce que la démilitarisation de l'État fédéral est un objectif et surtout

Art. 56 : « *Un équilibre numérique entre les troupes et l'armement des Grecs et des Chypriotes grecs d'une part, des Turcs et des Chypriotes turcs de l'autre, sera atteint en... (pas d'accord sur le chiffre qui reste en blanc) mois après l'acceptation par deux référendums de cet accord. Un calendrier sera établi pour une réduction postérieure des troupes des deux et pour le retrait des forces non chypriotes »* (en 1992, les troupes turques sont visées bien sûr).

Le point V prévoit des « ajustements territoriaux », c'est-à-dire le retour de certains secteurs à la République de Chypre. Une carte est jointe aux textes. Les négociateurs sont conscients qu'il s'agit d'un point délicat : les articles 69 et 70 assurent que les personnes affectées par ces ajustements auront la liberté de rester sur place ou seront relogées sur le territoire de leur communauté (*une disposition très difficile à mettre en pratique et nettement et logiquement impopulaire auprès des Chypriotes turcs*) et l'article 71 prévoit que ces « ajustements » ne doivent pas affecter la répartition des eaux. Même si on en parle peu en général, cette question²⁵⁶ alors que les sécheresses sont récurrentes dans l'île, d'autant plus graves que le pays se spécialise dans les agrumes, alors que les nappes phréatiques s'épuisent ou se salinisent, en particulier dans la région de Morfou (qui figure parmi les

²⁵⁶ PECHOUX, Pierre Yves, « La grande sécheresse de 1973 à Chypre » in *Revue de géographie de Lyon* 1977, n°52/2 pp. 197-213 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_0035-113x_1977_num_52_2_1203

« ajustements »), ne peut que prendre une importance capitale dans l'avenir.

Le point VII concerne les personnes déplacées et leurs propriétés, un des points de blocage permanents de toute négociation. L'article 77 est l'un des plus longs du projet :

« La propriété des biens des personnes déplacées, au nom de laquelle ces personnes demandent compensation, sera transférée à la communauté dans laquelle le bien est situé. À cette fin, tous les titres de propriété seront échangés sur une base communautaire globale entre les deux agences, sur la base des prix de 1974 plus l'inflation. Les personnes déplacées recevront une compensation de l'Agence de leur communauté grâce aux fonds obtenus par la vente des biens transférés à l'Agence ou par l'échange. Le manque de fonds nécessaires à la compensation sera couvert par le gouvernement fédéral par un fonds de compensation obtenu de sources diverses telles que des taxes à la valeur ajoutée ou les économies réalisées sur la défense... »

Art. 78 : *« Les personnes des deux communautés qui en 1974 résidaient ou possédaient un bien dans l'État fédéral administré par l'autre communauté ou ses héritiers pourront remplir des demandes de compensation. Les personnes de la communauté turque chypriote qui avaient été déplacées après décembre 1963 ou leurs héritiers peuvent aussi remplir des demandes ».*

Art. 83 : *« ----- (nombre à négocier) milliers de personnes déplacées qui choisissent le retour dans leur domicile permanent précédent verront le mouvement se faire en ----- années. De plus, les Maronites qui en 1974 avaient leur résidence permanente dans l'État fédéré sous administration turque chypriote peuvent choisir le retour sur leurs biens. »*

Là aussi, le projet souffle le froid et le chaud : droit au retour et à ses biens réclamé par les Chypriotes grecs, mais insistance sur un système de compensation voulu par les Chypriotes turcs, mais qui pour leurs compatriotes grecs équivaut à une reconnaissance du fait accompli, ce qu'ils refusent.

Le point VII sur le développement économique prévoit (article 77) des salaires égaux dans les deux communautés, *ce qui peut intéresser les Chypriotes turcs*, les points VIII et IX sont consacrés aux aménagements de transition qui seraient nécessaires et aux notifications à faire à l'ONU. Parmi les points particuliers rejetés dans l'appendice (point X) nous pouvons signaler, car ils traitent de questions elles aussi récurrentes :

App.12. : « *Un Comité bicommunautaire sera établi pour préparer et lancer un programme d'action pour la restauration des sites historiques et religieux à Chypre.* »

App. 13. : « *Un Comité bicommunautaire sera établi pour entreprendre un recensement des deux communautés.* »

App. 14. : « *Les deux communautés soutiendront les efforts du Comité sur les personnes disparues pour obtenir des résultats rapides quand c'est possible sur le sort de ces personnes. Dans ce but, on demande au Comité d'entreprendre sans délai une recherche sur tous les cas de disparus et donc de préciser les critères pour arriver à des résultats sur le destin des disparus.* »

Au total, cet « *ensemble d'idées* » à discuter tend à demander aux uns et aux autres un effort, un recul sur certains points pour parvenir à une République fédérale viable qu'ils semblent souhaiter, mais aucun n'est prêt à reculer. Rauf Denktas refuse immédiatement la carte jointe au projet : il discute sur le pourcentage de territoires à rendre à la République de Chypre et refuse l'idée d'avoir à re-déplacer des populations chypriotes turques. Il n'accepte le possible retour de Chypriotes grecs dans leurs foyers au Nord que moyennant un nombre d'exceptions qui rend la chose quasi impraticable. D'autres discussions portent sur l'étendue des pouvoirs du gouvernement fédéral. De guerre lasse, le Secrétaire général décide à la mi-août d'ajourner les discussions et dans son rapport du 21 août, tout en reconnaissant quelques avancées, admet le blocage sur les deux points refusés par Denktas et tente de se montrer menaçant en déclarant que si les prochaines négociations échouent le Conseil de Sécurité devra se montrer ferme... Il se montre ferme : sa résolution 774/1992 adoptée à l'unanimité le 26 août 1992 entérine le rapport de Boutros Boutros Ghali et en reprend les conclusions et même :

« [...] réaffirme que le statu quo n'est pas acceptable et, si un accord ne sort pas des discussions qui vont reprendre en octobre, appelle le Secrétaire général à identifier les raisons de l'échec et à recommander au Conseil des solutions alternatives pour résoudre le problème de Chypre. »

Comme régulièrement, le gouvernement de Chypre se réjouit de cette résolution tandis que Denktaş la critique, avec le soutien de la Turquie, se réservant néanmoins de décider jusqu'aux prochaines négociations d'octobre.

Le texte précédent nous a permis de voir tous les points sur lesquels les négociations trébuchent régulièrement. Beaucoup découlent de la représentation que chacune des parties se fait de la situation et des responsabilités : pour les Chypriotes turcs, les Chypriotes grecs, leur désir d'enosis, leur volonté d'étouffer les Chypriotes turcs sont les fautifs depuis 1963, 1974 n'a été que l'occasion de leur sauvetage tant attendu par leurs frères turcs, l'armée turque doit rester dans l'île pour assurer leur sécurité et pour cette sécurité, leur portion de territoire doit rester aussi indépendante que possible de la Chypre sud. Dans l'esprit des Chypriotes grecs, les incidents de 1963-64 ne sont que le fait regrettable de quelques extrémistes à oublier, le débarquement de 1974 est une agression, en particulier la seconde attaque d'août 1974 (que le coup d'État contre Makarios ne demandait plus) qui a entraîné l'occupation d'un tiers de l'île par une armée ennemie dont rien ne justifie le maintien. Il serait donc logique, après son départ, de revenir au *statu quo ante*, ce que refusent les Chypriotes turcs. Cette donnée fondamentale explique les positions opposées sur les points particuliers qui sont prises ensuite. La République de Chypre, seul État reconnu internationalement parvient, sans grandes difficultés, contre un État né d'une occupation étrangère, à obtenir le soutien moral du Commonwealth à chacune de ses réunions plénières et le soutien de l'ONU, comme le montrent les nombreuses résolutions sur le sujet. Soutien moral puisque personne n'a l'envie réelle ni les moyens de faire pression sur la Turquie dont la position géostratégique est imparable : base de l'OTAN, jusqu'en 1990 elle est voisine de l'URSS, par la suite, elle est l'allié musulman fidèle aux portes du Proche-Orient, depuis 1996, elle a conclu un accord militaire avec Israël et pour la période suivante, elle est aux portes de DAESH.

Les points de blocage spécifiques :

a) la présence de l'armée turque à laquelle Denktaş ne veut pas renoncer pour les raisons ci-dessus exposées. En revanche, les Chypriotes grecs y voient une menace permanente. Quant aux gouvernements grecs, ils jugent tous cette mesure indispensable pour ne pas sembler « reculer » aux yeux de leur opinion publique, mais il y aurait là reculade aux yeux de l'opinion turque.

b) la présence des colons turcs. À la suite des déplacements de population de 1974-1975, Chypre Nord a perdu des habitants, elle ne comptait plus en 1976 que 64 % de sa population de 1973. Ce vide permettait l'immigration, mais sa nature et son ampleur en ont fait un sujet brûlant tandis que les Chypriotes turcs, eux, émigrent. Selon les chiffres de la RTCN, la population du Nord aurait augmenté de 71,5 % entre 1974 et 1990. Selon les experts chypriotes turcs rencontrés en 1991 par un envoyé du Conseil de l'Europe, 25 000 migrants de Turquie seraient arrivés dans cette période dont 17 000 auraient obtenu la nationalité chypriote. A la même date, l'UNFICYP estime leur nombre à 40 ou 45 000.

En utilisant les résultats du recensement de 1996, Mete Hatay estime à environ 32 à 35 000, le nombre des colons venus de Turquie et qui ont reçu la nationalité chypriote, dont entre 16,4 % et 18,4 % de la population de Chypre Nord . Il insiste sur le fait qu'existent en outre « *des résidents temporaires* » venus de Turquie, dont le nombre pourrait atteindre les 100 000 personnes²⁵⁷. En 1999, Alpay Durduran, Chypriote turc, Président du parti de gauche YKP, opposé à la politique de Denktaş, estimait à 40 000 le nombre d'électeurs issus de cette immigration, contre 70 000 électeurs chypriotes turcs.

²⁵⁷ HATAY Mete, *Beyond numbers : An Inquiry into the Political Integration of the Turkish Settlers in Northern Cyprus*, PRIO report, 4/2005.

Le conseiller économique de Rauf Denktaş, Ahmed Aker, a déclaré en 1997 à l'AFP que :

*« les colons turcs représentent 45 % de la population de la KKTC (= RTCN en turc) soit environ 89 000 personnes. La forte natalité de cette population, pour l'essentiel originaire des provinces anatoliennes de la Turquie, expliquerait que la moitié seulement soit en âge de voter ».*²⁵⁸

Cette immigration, présentée par les autorités turques et chypriotes turques comme une simple immigration de travail destinée à combler le vide laissé par les Grecs et à développer le pays, est vue par les Chypriotes grecs comme un désir de turquifier les Chypriotes turcs, de renverser leur supériorité numérique en complétant l'épuration ethnique réalisée en 1974-75 pour justifier la taille de la RTCN et sa future part au pouvoir fédéral, l'ensemble renforçant le pouvoir de Rauf Denktaş en accord avec la Turquie. Plaide en la faveur de cette interprétation le fait qu'il s'agisse d'une migration largement organisée avec le déplacement de villages anatoliens nationalistes entiers et l'octroi facile de cartes d'identité chypriotes turques. Le Parlement turc, en novembre 1992, a voté une loi permettant à toute personne titulaire d'un permis de travail en RTCN d'échapper au service militaire en Turquie (mais en interdisant à Denktaş d'accepter des Kurdes) et une loi de mai 1993 en RTCN a accordé l'identité chypriote à 5 000 Turcs, quelques mois avant les élections, en modifiant même parfois leur lieu de naissance pour qu'ils ne semblent pas « anatoliens ».

L'identité chypriote permettant dans certains cas d'échapper au visa demandé aux ressortissants turcs en Europe, est très demandée : selon Alpaz Durduhan près d'un million de cartes d'identité chypriotes turques circuleraient ainsi en Turquie dans les années 1990, même l'ancien premier ministre Bülent Ecevit en posséderait une²⁵⁹. L'identité chypriote a été également donnée à des vétérans de l'armée ou aux familles des combattants morts en 1974²⁶⁰.

²⁵⁸ BERTRAND Gilles, *Vingt cinq ans après, où en est la partition de Chypre ?*, Les Études du CERI, n°59, 1999, p.12.

²⁵⁹ BERTRAND Gilles, *Vingt cinq ans après, où en est la partition de Chypre ?*, op.cit, p.13 et 14.

²⁶⁰ Conseil de l'Europe, « Rapport de la Commission des migrations des réfugiés et de la démographie sur : Colonisation des colons turcs de la partie occupée de Chypre », rapporteur M. Laasko J. (Finlande) 2 mai 2003 (doc 9799).

Sur l'émigration de Chypriotes turcs au même moment, il n'existe pas non plus de chiffres sûrs (nous comprenons pourquoi le « *set of ideas* » demandait un recensement...), 30 000 à 50 000 personnes selon l'origine des estimations entre 1974 et 1993. Les opposants chypriotes turcs s'inquiètent depuis le milieu des années 1990 de voir leurs compatriotes demander l'asile politique pour être accueillis par la Grande-Bretagne qui ne veut plus accepter le passeport chypriote turc, ou chercher à émigrer vers l'Amérique du Nord. Il leur faut désormais demander un passeport turc, et donc un visa, pour sortir de Chypre. Cette forme d'échange démographique qui inquiète fort une large part des Chypriotes est présentée par Derviş Eroğlu, président de la RTCN de 2010 à 2015, comme un simple fait mathématique sans importance. Il est en ce sens en accord avec Denktaş sur la turcité de l'île.

La position chypriote grecque sur ce sujet est nette : départ des colons, mais la politique du fait accompli est efficace, plus le temps passe, plus le colon est installé et légitimé en quelque sorte, ses enfants sont nés dans l'île et ne sont plus « colons ».

c) Ce que le président Georges Vassiliou appelle en 1988 les trois libertés : liberté de voyage, d'installation et de propriété, toutes les trois refusées aussi fermement que possible par Denktaş qui y voit un danger de renversement de la situation créée en 1974, le risque de voir les Chypriotes grecs reprendre la majorité numérique en certains secteurs ; et que faire des biens attribués aux réfugiés et aux colons ? Les Chypriotes grecs s'appuient sur les Droits de l'Homme fondamentaux, tandis que les autorités chypriotes turques souhaitent réglementer au maximum pour le réduire, le droit d'établissement sur leur territoire.

Sur ce point, les positions des uns et des autres seront clairement exposées dans le Rapport de Kofi Annan en 2003 :

« Le côté grec chypriote plaide pour une solution basée sur le plein respect des droits de propriété de sorte que toutes les personnes déplacées, de l'une et l'autre communauté, auraient le droit de retrouver leurs propriétés. Le côté turc chypriote plaide que les réclamations de propriété doivent être réglées par la liquidation au

*moyen d'un échange global et d'un plan de compensation, signifiant qu'aucune personne déplacée d'aucun côté n'aura le droit de retrouver ses propriétés*²⁶¹ ».

d) le quatrième point difficile est celui de la fédération future ou plus exactement de la répartition des pouvoirs entre l'État fédéral et ses deux composantes. Le terme « fédération » est compris différemment par les deux parties parce que la « fédération » n'est souvent pour elles qu'un pis-aller face aux deux impossibles, *taksim* et *enosis*. Comme nous l'avons vu avec le « set of ideas », les Chypriotes grecs, plus nombreux et favorables à un État unique, cherchent un État fédéral fort tandis que les Chypriotes turcs, soucieux de leur pouvoir conquis face aux Chypriotes grecs, cherchent à limiter les pouvoirs de cet État fédéral.

e) d'autres points, même s'ils ont une importance moins capitale, viennent régulièrement empoisonner les relations bicommunautaires, nous pouvons ainsi citer le problème des « disparus ». Dans la période 1963-1974 et dans les combats de 1974, un certain nombre de victimes, y compris des civils, ont été ensevelies sommairement dans des fosses communes. Des hommes faits prisonniers pendant la guerre ont été transportés en Turquie, d'où certains ne sont jamais revenus. Ce sont les « disparus », 1468 Chypriotes grecs et 502 Chypriotes turcs, près de 2 000 personnes sur lesquelles aucun renseignement n'a jamais été donné, la Turquie en particulier refusant, malgré les témoignages de prisonniers libérés, l'idée que des prisonniers aient pu « disparaître » sur son territoire.

C'est pour les familles à la fois une blessure profonde, - ignorer l'essentiel, ne pouvoir faire son deuil, ne pouvoir enterrer les morts selon les rites – et une source de difficulté juridique (par exemple, on n'est pas « veuve » d'un disparu avant une longue procédure). En 1981 a été créée dans le cadre de l'ONU²⁶², une Commission pour les personnes disparues, dirigée par un Chypriote turc, un Chypriote grec et une personne désignée par la Croix Rouge. Elle est totalement inefficace au point qu'en 1996 Amnesty International propose de créer sa propre commission.

²⁶¹ GÜREL Ayla et ÖZERSAY Kudret, "The politics of Property in Cyprus, Conflicting Appeals to 'bizonality' and 'human rights' by the two Cypriot Communities", PRIO Report, 3/2006, Nicosie, p.11.

²⁶² NESTOR, Stelios, "Restatement of the problem of the missing Cypriots", *Hellenic Review of International Relations*, Thessalonique, 2.II, 191-82, pp.553-559. L'auteur insiste sur le fait qu'il a fallu 5 ans et demi entre la décision de créer une Commission et sa création effective, en raison de la mauvaise volonté de la Turquie.

Le 31 juillet 1997, le Président Cleridès et Rauf Denktaş, lors d'une réunion avec le représentant de l'ONU à Chypre, s'accordent pour donner si possible des informations aux familles et rendre les corps s'ils étaient retrouvés. Rien n'est encore fait. Pourtant quatre plaintes avaient été déposées par la République de Chypre contre la Turquie en 1974, 1975, 1977 et 1994 auprès de l'ONU puis de la CEDH. L'ONU a plusieurs fois donné raison aux demandes de Chypre au nom des Droits de l'Homme, sans que cela ait la moindre efficacité²⁶³. On ignore tout encore du sort des éventuels disparus en Turquie à la fin des années 1990. Ce thème des « disparus » touche un public beaucoup plus large que les quelques milliers de familles directement touchées, en Grèce même, où il ravive des plaies des années 1917-23.

II.1.2. Les acteurs de la négociation

Trois voix participent à la négociation, les leaders chypriotes turcs et grecs, et le Secrétaire général de l'ONU qui doit remettre un rapport tous les six mois pour obtenir la prolongation du mandat de l'UNFICYP. Entrent en jeu également la Grèce et la Turquie, la situation politique intérieure dans chacun des deux pays, et dans les années 1990 la perspective d'une possible entrée dans l'UE ainsi que l'union militaire entre la Grèce et Chypre. S'y ajoutent les États-Unis qui mènent leur propre diplomatie dans la région par un envoyé du Président, Cyrus Vance à partir de 1964 (et sous Carter), ou Richard Holbrooke, après les accords de Dayton en 1995. Néanmoins, les États-Unis, pris entre le lobby des Grecs d'Amérique et leurs intérêts pour la position géostratégique de la Turquie, conservent sur la question une attitude frileuse, même s'ils encouragent de la voix toutes les initiatives de paix. Tous ces facteurs peuvent influencer sur l'attitude des politiques chypriotes.

Au poste de Secrétaire Général de l'ONU, entre 1983 et 2003, se sont succédés de 1981 à 1991 Javier Perez de Cuellar, puis Boutros Boutros Ghali de 1992 à 1996 et Kofi Annan de 1997 à 2006. Tous ont tenu d'innombrables réunions sur Chypre, à New York, à Vienne, à Londres, à Genève et à Chypre même, le plus souvent au Ledra Palace, l'ex-plus bel hôtel de Nicosie, devenu quartier général de l'ONU dans la zone-tampon. Les Secrétaires Généraux ont un représentant spécial qui ne traite

²⁶³ Le détail des condamnations est repris dans F. MICHAELIDES, "Missing persons of Cyprus and Greece", in *Hellenic Review of International Relations*, Thessalonique, 2.II, 191-82, pp.561-568.

que des affaires chypriotes et qui réside, lui en permanence, à Nicosie. De la même façon, les leaders chypriotes turc et grec ne participent qu'aux réunions « au sommet » et sont souvent représentés par les responsables de leur choix.

Le Ledra Palace au temps de sa splendeur...²⁶⁴

... et entouré de sacs de sable, en 1964

Le Ledra Palace en guerre : des traces de balle sur la façade à droite ; quand il est devenu lieu de réunion, on édifie un mur (à gauche) pour protéger des snipers

²⁶⁴ Cette photo du Ledra Palace, comme les suivantes appartient à une étude d'Olga Dimitriou publiée dans The International Feminist Journal of Politics, en 2012. <http://www.heartcyprus.com/blog/ledra-palace-a-journey-through-time#sthash.IKoVdVgy.dpuf>

Du côté chypriote turc, Rauf Denкташ est le maître incontesté des négociations depuis 1968, le seul connu sur le plan international jusqu'en 2003. C'est un nationaliste turc incontestable qui nie la possibilité même d'une identité chypriote comme l'affirme une célèbre déclaration en 1995 :

« Je suis en enfant de l'Anatolie. Je suis un Turc de tout mon cœur avec mes racines en Asie Centrale. Je suis un Turc de culture, de langue, d'histoire, de tout mon être... Les notions de « culture chypriote », de Chypriote turc, de Chypriote grec, de République en commun n'ont aucun sens. Ils ont leur Grèce, nous avons notre Turquie, pourquoi devrions-nous vivre sous le toit de la même République... Certains inventent des fictions sur l'existence de « Chypriotes », de « Chypriotes turcs, de Chypriotes grecs. Il n'y a pas de Chypriote turc. N'ayez pas l'audace de nous demander si nous sommes chypriotes, ce serait une insulte. Pourquoi ? Car il n'y a qu'un seul Chypriote à Chypre, l'âne chypriote !²⁶⁵ »

Il doit à la Turquie un soutien matériel qui assure près du tiers du budget de la RTCN mais il tient à conserver une marge de manœuvre comme Président, et ne cherche pas l'annexion à la Turquie. Il est soutenu électoralement par les colons et s'appuie de plus en plus sur son aura personnelle, sur sa réputation de chef moral et historique de la communauté. Son parti, l'UBP (*Ulusal Birlik Partisi*, Parti de l'unité nationale) lui a valu la majorité parlementaire jusqu'en 1993, et par la suite, une alliance avec l'un des partis de gauche lui permet de conserver le pouvoir.

L'année 1993 est marquée par une crise interne au parti dont le dirigeant et Premier ministre, Derviş Eroğlu adopte une ligne souvent plus dure que celle de Denкташ qui reste néanmoins le négociateur au plan international. Quoiqu'il en soit, le parti reste partisan d'une confédération - même s'il a accepté du bout des lèvres l'idée d'une fédération, fait de la reconnaissance de la RTCN le prélude à toute

²⁶⁵ NAVARO YASIN, Yael, "De-ethnicizing the Ethnography of Cyprus: political and social conflict between Turkish Cypriots and settlers from Turkey", in PAPADAKIS Yiannis, PERISTIANIS, Nikos, WELZ Gisela, *Divided Cyprus: Modernity, History, and an Island in Conflict*, op.cit., p.84-99. Nous pouvons ajouter que cette assimilation aux ânes a fortement déplu à une large part de l'opinion chypriote turque !

négociation sur le fond et tient à la présence de l'armée turque. Cet ensemble de revendications ne peut guère faciliter la tâche des Secrétaires Généraux de l'ONU !

Outre la droite nationaliste de Denктаş on trouve également en RTCN une forte extrême droite qui a pris pied dans l'île avec le TMT. Ces « *loups gris* », des groupes soupçonnés d'être en cheville avec des trafiquants variés, agissent de concert avec les services de renseignements turcs, menacent et attaquent ceux des Chypriotes turcs qui leur semblent trop proches des Kurdes ou des Chypriotes grecs. Ils ont battu à mort le jeune motard chypriote grec, Tassos Isaac, en août 1996 lors d'une manifestation de long dans la « *buffer zone* »²⁶⁶, et s'en sont pris au, car qui transportait l'équipe du chanteur Burat Kut au Ledra Palace pour un concert commun avec le chanteur grec Sakis Rouvas.

Le journaliste Kutlu Adalı, favorable au départ des colons et à une réunification, prêt à dénoncer des trafics en vigueur en RTCN, est également assassiné en juillet 1996 sans qu'il y ait jamais eu enquête sur sa mort. Alpay Durduran, le leader de gauche le plus opposé à la politique de Denктаş a vu sa voiture détruite par une bombe en 1989 et 1991 et le siège de son parti a été criblé de balles en 1993. Beaucoup de simples citoyens, souvent des fonctionnaires avouent anonymement ne suivre la ligne Denктаş que par peur.

Il faut avouer que l'État Nord de Chypre, s'il présente une façade de démocratie avec des élections régulières, s'en tient à cet artifice : les « non Turcs » c'est-à-dire Maronites, Chypriotes grecs ou autres résidents présents avant 1974 ne sont pas reconnus en tant que « citoyens » selon une définition donc ethnique de la citoyenneté. La justice est sous dépendance militaire, et donc de l'armée turque. Les journalistes de l'opposition courent des risques allant jusqu'à la mort et peu à peu

²⁶⁶ En signe de protestation contre la 22^e année de présence de l'armée turque à Chypre, des motards de toute l'Europe avaient fait route vers Nicosie pour y retrouver des motards chypriotes. Plusieurs centaines de « lous gris », souvent venus de Turquie s'étaient aussi rassemblés. Sous la pression de Boutros Boutros Ghali, beaucoup de motards ont renoncé, les autres sont entrés dans la zone tampon près de Famagouste. Isaac s'est trouvé isolé du reste du groupe et a été tabassé à mort par les extrémistes turcs présents. La vidéo du meurtre, toujours disponible sur Youtube a été passée en boucle sur toutes les chaînes de TV grecques. En novembre 1996, des mandats d'arrêt ont été lancés contre un Chypriote turc et quatre colons, l'un chef des Loups Gris de RTCN, un autre membre des services secrets turcs, un troisième, policier de RTCN.

tout le monde apprend à s'autocensurer, le Président Denktaş devient un héros national²⁶⁷.

Par ailleurs, le seul réel changement avant 2003 dans les positions chypriotes turques est l'accession au poste de vice-premier ministre en 1998 de Mustafa Akıncı, leader social-démocrate du TKP (parti populiste communautaire de libération) qui a dû s'allier l'UBP. Maire de la municipalité turque de Nicosie de 1976 à 1990, il a étroitement travaillé à des réalisations communes avec son homologue chypriote grec et, en 2003, il fonde le *Barış ve Demokrasi Hareketi*, Parti Paix et Démocratie qui, contre l'avis de Rauf Denktaş, fera campagne en faveur du plan Annan et se montre favorable à l'entrée de Chypre dans l'UE.

En dépit d'une existence difficile, nous devons signaler l'existence de partis opposés à Rauf Denktaş et prêts à travailler à une possible fédération comme le *Mouvement pour l'unité patriotique* (YHB) d'Özker Özgür et d'Alpay Durduran, le *Parti républicain turc* (CTP) de Mehmet Ali Talat, et le *Parti de la libération du peuple* (TKP). Cette opposition a su orchestrer des manifestations importantes en juillet et août 2000, en luttant contre la mainmise turque sur l'île, mais ses positions sur la réunification en beaucoup inquiètent qui, faute de mieux, préfèrent encore le *statu quo*. Ils n'ont donc pas d'effet sur les négociations bicommunautaires avant 2003.

La République de Chypre, depuis la mort de Makarios en 1977, a connu dans ces vingt ans, trois présidents, Spyros Kyprianou (1977-1988), Georges Vassiliou (1988-1993) et Glafkos Cleridès (1993-2003). Spyros Kyprianou, compagnon de route de Makarios avant 1960, a représenté l'ethnarque à Londres et devant les Nations Unies. Devenu Président de l'Assemblée chypriote en 1976, il remplace Makarios à sa mort en 1977 avant d'être à son tour élu Président en 1978 et réélu cinq ans plus tard. Il suit dans les premières négociations intercommunautaires la ligne dure de Makarios, puis signe en 1979 avec Denktaş l'accord dit « des 10 points » qui servira souvent de référence par la suite, mais refuse par la suite toutes les propositions de l'ONU en conservant la ligne absolutiste de Makarios. Georges Vassiliou, élu comme candidat « indépendant », mais avec le soutien de l'AKEL (il a fait des études en Hongrie) a cherché une ligne moins dure et collaboré à « l'ensemble d'idées » de Boutros

²⁶⁷ PETITHOMME Mathieu, « Système partisan et évolution des clivages politiques à Chypre du Nord (1974-2004) », *Cahiers Balkaniques*, n°43, à paraître dans l'automne 2015.

Boutros Ghali, en revanche il a œuvré à faire connaître à l'extérieur les positions chypriotes et à promouvoir la candidature européenne de l'île. Glafkos Cleridès est sans conteste celui qui a la plus grande expérience des réunions internationales concernant Chypre : il a participé à la Conférence de Londres en 1959 et à nouveau en janvier 1964, a remplacé provisoirement le Président Makarios lors de ses voyages à l'étranger et de juillet à décembre 1974 et en 1968 il représente la communauté grecque dans les discussions avec Denktaş jusqu'en 1976. Il a également à plusieurs reprises représenté Chypre devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Pendant sa présidence, 1993-2003, il reste le négociateur chypriote grec. Il a fondé en 1976 un parti conservateur qui se range aux côtés des démocrates chrétiens en Europe, le *Rassemblement Démocratique* (DISY) qui regroupe des nationalistes et des libéraux, depuis les milieux d'affaires jusqu'à la classe moyenne et se veut partisan sur le plan intercommunautaire de solutions pratiques et concrètes qui pourraient débloquer la situation et il est favorable à l'entrée dans l'UE. Malgré leurs nuances sur le plan intérieur, il n'existe pas réellement de différence entre les négociateurs chypriotes grecs, car leurs mots d'ordre restent les mêmes : État unique, retour des réfugiés, départ des Turcs.

Les négociateurs chypriotes grecs mêlent le cadre bicommunautaire de l'île (politiques et citoyens) au cadre international en faisant systématiquement appel à l'ONU, et au Commonwealth, terrains sur lesquels ils ont des appuis légaux ou amicaux. Mais surtout, même s'il ne s'agit que d'un rôle d'arrière-plan, pas d'accord sur Chypre sans accord entre Grèce et Turquie et pas de règlement gréco-turc sans un accord sur Chypre. Les trois pays se sont eux-mêmes piégés et imbriqués. Sur les six moments de crise paroxystiques entre la Grèce et la Turquie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, trois sont directement liées aux affaires chypriotes, 1955²⁶⁸, 1963 et 1974.

Le second sujet « brûlant » entre les deux pays - les questions relatives à la mer Égée (plateau continental et droit aux ressources de son sous-sol, eaux territoriales,

²⁶⁸ AKGÖNÜL Samin, « Chypre et les minorités gréco-turques : chronique d'une prise d'otages » in *Monde Arabe contemporain, Cahiers de recherche contemporains*, Recherches en cours sur la question chypriote, n° 9, 2001, sous la direction d'E. Copeaux, p.37-51.

Akgönül Samin, *Les Grecs de Turquie : processus d'extinction d'une minorité de l'âge de l'État-nation à l'âge de la mondialisation*, Academia Bruylant, 2004.

contrôle de la navigation aérienne)- est sorti des tiroirs en 1973/74 à un moment où par rapport à la question chypriote, la Turquie avait besoin d'un nouvel atout et d'un dérivatif aux yeux de l'opinion internationale. Enfin, le 18 mars 1994, est signé l'accord de défense commune entre la Grèce et la République de Chypre qui met l'île sous la protection automatique de la Grèce, entraînant la création d'une nouvelle base aérienne à Paphos pour accueillir les F16 grecs²⁶⁹.

Ce qui rassure les uns inquiète les autres. Ces mesures côté Sud ne font qu'accentuer la crainte turque, concrètement irréaliste vu le rapport de forces, selon laquelle elle serait entourée d'ennemis grecs dangereux. La Turquie se hâte d'acheminer des F16 à Chypre. Cette crainte turque s'aggrave en 1997 par l'achat par Chypre de missiles sol-air 300 et d'une défense aérienne à la Russie, missiles défensifs selon les uns, menaçants selon les autres. La Russie accepte pour obtenir des devises qui lui manquent, mais aussi dans l'espoir de décourager la création d'installations portuaires pétrolières dans le port turc de Ceyhan, face aux côtes chypriotes. Les réactions violentes de la Turquie et les pressions américaines conduisent finalement la République de Chypre à renoncer. En 2007, il est décidé que Chypre livrera à la Grèce ces missiles russes S300 qui seront installés en Crète, en échange de deux autres systèmes de missiles, TOR M1 et SUZANA.

Les années 1980 et la première moitié des années 1990 sont des années de tension entre Grèce et Turquie. La responsabilité de ces relations conflictuelles est souvent attribuée au Premier ministre du PASOK, Andréas Papandréou, car son arrivée au pouvoir en 1981 s'est accompagnée de déclarations nationalistes

²⁶⁹ Il existe une très large bibliographie sur les relations gréco-turques. Nous avons utilisé ici :

AKGÖNÜL Samin, *Vers une nouvelle donne dans les relations gréco-turques ?*, Dossiers IFEA n°6, Istanbul, 2001,

BERTRAND Gilles, "Greek-Turkish Relations: From Cold War to Rapprochement, in *Observatory of European Foreign Policy*, http://selene.uab.es/_csiuee/catala/obs/dossier_turquia/tk_analisis/eutr_05_2003bertrand.pdf, 25 August 2005

COSTANTINIDIS Stephanos et CATSIAPIS Jean, « L'UE et la Méditerranée orientale : Chypre, Grèce, Turquie, l'après conseil européen d'Helsinki » in *Études Helléniques*, 8/2, 2000. L'ensemble du numéro est consacré aux relations gréco-turques.

LAMPRINI Rori, « Crises et conflits dans les relations gréco-turques des années 1971-2000 : l'attitude des socialistes grecs » in *Cahiers de la Méditerranée*, 71/2005, p.49-61. <http://cdlm.revues.org/941>

ÖNIS Ziya, & YILMAZ Şuhnaz, "Greek-Turkish Rapprochement: Rhetoric or Reality ?" in *Political Science Quarterly*, 123/1, 2008, p. 123-147.

retentissantes. La crise prend un aspect plus que dangereux à deux reprises, en 1987 avec l'affaire du *Sismik*, un navire de recherches pétrolières envoyé par la Turquie dans les eaux territoriales revendiquées par la Grèce et la Turquie, et en 1996 avec l'affaire des îlots d'Imia près de Kalymnos où, après l'échouage d'un cargo sur une île déserte, un journaliste turc plante son drapeau en enlevant le drapeau grec, tout cela sous l'œil des médias. Dans les deux cas, l'affrontement est évité grâce aux fortes pressions américaines.

En 1987, Turgut Özal et A. Papandréou s'accordent pour ne plus entamer de recherches pétrolières dans la zone contestée. En 1996, le Parlement européen confirme l'appartenance des îlots à la Grèce, mais la Turquie sauve l'honneur en les intégrant dans une zone « grise », zone égéenne dont la propriété ne serait pas clairement définie selon elle²⁷⁰.

Nous devons cependant constater que, depuis le début du XXe siècle, les rapports entre la Grèce et la Turquie ont connu des phases de détente et de crise, et l'on peut remarquer que les « détentes » sont souvent le fait de gouvernements forts qui ont le courage de reconnaître avec réalisme que leur affrontement permanent est mortifère et ruineux (Venizélos-Atatürk par ex.) et qui osent imposer ce rapprochement à une opinion publique hostile, parce qu'élevée depuis longtemps dans la peur et la haine de « l'ennemi héréditaire ».

La phase de rapprochement de la seconde moitié des années 1990 (en 1995 la Grèce n'oppose plus son veto à une union douanière entre l'UE et la Turquie) est attribuée en général à l'influence de Georges Papandréou, fils d'Andréas et d'une Américaine, élevé aux États-Unis et supposé plus éloigné des stéréotypes grecs habituels. En effet, ministre de l'Éducation et des Affaires religieuses en 1988, puis ministre adjoint des Affaires étrangères en 1993 et à nouveau de l'Éducation en 1994, il fit quelques déclarations retentissantes à propos de la minorité « musulmane » de Thrace qu'il accepte de dire « turque » contrairement à la grande majorité des politiques grecs et en faveur de son entrée à l'Université, qui l'ont fait classer dans la catégorie des réalistes, conscients d'un accord nécessaire avec le pays voisin.

²⁷⁰ KADRITZKE Niels, « Chypre, otage de l'affrontement entre Athènes et Ankara », *Le Monde diplomatique*, septembre 1998, <https://www.mondediplomatique.fr/1998/09/KADRITZKE/4018>

Cette détente n'est cependant pas le fait d'un seul homme. Elle s'appuie sur l'opinion publique comme l'ont montré les manifestations spectaculaires et spontanées d'entraide et de solidarité lors des tremblements de terre de l'été 1999 à Izmit et à Athènes, et surtout sur les hommes d'affaires. En effet, on pouvait déjà compter sur la collaboration grandissante entre industriels et hommes d'affaires, sur les rencontres nombreuses entre écrivains, journalistes et artistes des deux pays ; ce mouvement n'a fait que s'amplifier depuis lors : contacts et voyages entre les associations de descendants des « échangés » de 1923 qui ont à présent dépassé les récits traumatiques des grands-parents pour redécouvrir leur parenté culturelle, le festival annuel de Dikili où se rencontrent les populations de Dikili et de Lesbos (ici aussi beaucoup de descendants d'échangés), les concerts gréco-turcs de Mikis Theodorakis et Maria Farandouri avec Zülfü Livaneli, de Sezen Aksu et Charis Alexiou, de Sakis Rouvas et Burak Kut (le concert commun le long de la ligne Verte à Chypre auquel se sont opposés les Loups Gris), les échanges entre les universitaires et les étudiants²⁷¹, une multitude de forums internet, la montée rapide du tourisme entre les deux pays atteste d'un changement dans l'opinion publique et d'un désir nouveau de connaître « l'Autre ». On peut même ajouter à cela le succès commercial en Grèce des livres qui ont un rapport avec le monde ottoman et en Turquie, des musiciens grecs.

Cette détente peut-elle influencer les négociations chypriotes ? Depuis les discussions entre Turgut Özal et Andréas Papandréou à Davos en janvier 1988, les deux pays ont adopté une politique des « petits pas », un temps interrompue, puis reprise au début des années 2000. Il s'agit concrètement de conclure des dizaines d'accords bilatéraux sur des domaines précis (environnement, tourisme, lutte contre la drogue, échanges commerciaux, investissements, etc.), mais sans jamais toucher aux deux sujets majeurs : Chypre et la question égéenne. L'opinion publique n'est jamais unanime : après Davos, une marche de protestation a réuni à Athènes contre la politique officielle de rapprochement avec ces « meurtriers de Turcs », des Chypriotes grecs, des étudiants grecs, des Arméniens et des Kurdes, et Turgut Özal a

²⁷¹ Les universités grecques ont ouvert des études de turc, même d'osmanli, et celle de Réthymnon se spécialise avec succès en histoire ottomane tandis que l'université d'Istanbul accueille de jeunes grecs désireux d'apprendre le turc.

été l'objet d'une tentative d'assassinat perpétrée par un Turc d'extrême droite, opposé à des négociations avec la Grèce.

Il est difficile de juger de l'efficacité à long terme de cette tactique. Dans l'immédiat, aucun pas en avant n'est réalisé. Les gouvernements ont depuis plusieurs années des problèmes plus immédiats à résoudre et ne peuvent assumer un conflit. Ils cherchent donc la prolongation du *statu quo*, puisque dans les conditions géopolitiques actuelles du Proche-Orient et des voisins de la Turquie, ni l'ONU, ni les États-Unis n'osent faire pression sur elle. La Turquie continue à maintenir à flot la RTCN et la Grèce, même moins active, reste symboliquement aux côtés de la République de Chypre : l'enfant né quelques mois après l'assassinat de Tassos Isaac a été baptisé en présence du ministre grec des Affaires étrangères et le gouvernement grec s'est institué son parrain.

Deux dessins présentés à l'exposition *The Greek-Turkish Caricature Pact* inaugurée au Parlement européen de Strasbourg le 11 novembre 1996²⁷²

²⁷² AKGÖNÜL Samin, *Vers une nouvelle donne dans les relations gréco-turques ?*, Dossiers IFEA n°6, Istanbul, 2001, p.36. Les caricatures sont consultables sur le lien suivant : www.mjourney.com/news/comic.html

II.1.3 La litanie des rencontres

Si vingt années se passent sans grands résultats, ce n'est pas faute de discussions. L'ordinaire veut que chaque réunion au sommet soit préparée par des séries de rencontres de plusieurs jours entre représentants des parties prenantes, que chacune des parties fasse porter à l'autre la responsabilité de l'échec de chacun des sommets, et que chaque Secrétaire général explique dans son rapport semestriel le non-progrès des négociations, mais le léger espoir qu'il a encore de les voir progresser.

Chacune des parties d'ailleurs se déclare toujours prête à négocier à la veille de l'une des réunions au sommet. Quant aux désaccords, ils portent la plupart du temps sur l'un ou l'autre des points que j'ai indiqués dans le paragraphe précédent et qui sont, pour chacun, des sortes de lignes rouges à ne pas franchir. Les Secrétaires généraux alternent les projets globaux et les mesures « de confiance » sur des points précis sans plus de succès²⁷³. Personne ne semblant prêt à reculer sur quoi que ce soit ou presque pour ne pas passer pour un traître aux yeux de son opinion publique, la situation reste bloquée. Il faut avouer que les négociateurs appartiennent tous à la même génération, née dans les années 1920, ont déjà un vécu bien ancré dans l'histoire des affrontements communautaires et connaissent parfaitement les lignes rouges de l'autre.

Après la déclaration unilatérale de Denktaş créant la RTCN à la fin de 1983, S. Kyprianou présente au Secrétaire général de l'ONU son propre cadre de règlement global qui est refusé par Rauf Denktaş. En mars 1984, Javier Perez de Cuellar propose alors de reprendre les négociations en s'en tenant à des mesures réduites « de bonne volonté » comme le transfert de Varosha à l'ONU en attendant son retour aux Chypriotes grecs, mais la tentative échoue, car Denktaş qui est en train de préparer une constitution pour son État et son vote par référendum, ne veut pas discuter si la RTCN n'est pas d'abord reconnue comme légale et égale à la République de Chypre (qui n'est pas prête à accepter cette exigence). Les

²⁷³ G.D. CAMP, "Island Impasse: Peacemaking on Cyprus, 1980-1994", in V. CALOTYCHOS, *Cyprus and its people, Nation, identity, and experience in an Unimaginable community*, op.cit., p. 135-158.

négociations n'ont donc pas lieu et Chypre riposte par l'obtention de la résolution 550/1984 qui condamne la création d'un État sécessionniste, sa reconnaissance par la Turquie et le projet de colonisation de Varosha par les Chypriotes turcs ; fort significativement, les États-Unis s'abstiennent lors du vote.

Courageusement, Javier Perez de Cuellar reprend ses tentatives : il rencontre les deux parties à Vienne en août 1984 pour définir des « points de travail », le mois suivant Kyprianou et Denktas participent avec lui à New York à des « discussions de proximité », 3 semaines sans résultat... Deux nouvelles séries de rencontres occupent deux semaines du mois d'octobre, trois autres en novembre et décembre. Perez de Cuellar pense alors pouvoir tenir une réunion de haut niveau avec les présidents des deux gouvernements le 17 janvier 1985 à New York, le président Reagan avait demandé au Président turc Evren de faire pression sur Rauf Denktas, mais dans le contexte international, Reagan ne peut courir le risque de mécontenter la Turquie et les pressions sont légères. Chypriotes grecs et turcs ne comprennent pas la réunion de façon identique : les uns attendent des points d'accord, les autres des points de travail pour un accord ; sont en jeu la définition des zones qui pourraient revenir à la République, la limitation de la présence de troupes étrangères, la possibilité d'un retour des réfugiés... Le secrétaire général propose donc une nouvelle réunion au sommet en février, ce que Denktas refuse²⁷⁴.

De nouvelles discussions sur des points techniques ont lieu à Genève et à Londres à l'automne et dans l'hiver 1985-1986 ; à la fin de trois séries de rencontres, le Secrétaire général peut rédiger un « avant- projet-cadre d'accord » qu'il soumet aux deux parties en mars 1986, chacune soumet ses remarques sur le retrait des troupes étrangères, les libertés pour tous les Chypriotes de propriété, de mouvement et d'installation et les garanties internationales de sécurité. Les Chypriotes grecs demandent une conférence internationale sur ce dernier point, la partie chypriote turque refuse. Grèce et Turquie sont au bord de la guerre une fois de plus, tout s'arrête. Le Président Vassiliou reprend l'initiative, en proposant une rencontre à Denktas... qui n'a pas le temps, dit-il. C'est dans l'année 1988 que Vassiliou formule sa théorie des trois libertés indispensables : voyage, installation et propriété,

²⁷⁴ Les sites des ministères des Affaires étrangères de Chypre et de la RTCN offrent chacun leur présentation des négociations ce qui permet de mesurer la distance qui sépare les deux visions de l'avenir.

qui sont refusées par Denktaş, comme c'était à prévoir, une nouvelle rencontre entre les deux hommes en décembre 1988 n'a pas plus de résultats que les précédentes, pas plus qu'une rencontre à New York entre eux et le Secrétaire général de l'ONU en juin 1989.

En juillet 1989, Javier Perez de Cuellar propose un « ensemble d'idées » (qui deviendra le « set of ideas » de Boutros Boutros Ghali) qui lance une nouvelle phase de discussions jusqu'en 1994. Les idées n'ont pas de succès auprès des deux parties, mais le Secrétaire général parvient néanmoins à organiser à New York, les 26 février et 2 mars 1990, deux rencontres au sommet entre G. Vassiliou et R. Denktaş qui, dès le début, demande à ce qu'on ne parle plus de « communauté », mais de « peuple ». C'est à nouveau l'impasse. Javier Perez de Cuellar jette l'éponge en s'en remettant au conseil de sécurité qui, une fois de plus par la décision 649/1990, rappelle aux deux parties les engagements précédents, s'entendre sur une République bicommunautaire, souveraine, non alignée, sans possibilité de sécession ou de partition. Georges Bush et Michail Gorbatchev tentent de s'accorder sur la question de Chypre, l'Union européenne intervient, le Parlement européen tente une démarche auprès de la Turquie... Mais... tandis que Chypre fait avancer son dossier de demande d'adhésion à l'UE, le président turc effectue une visite officielle en RTCN au moment de l'anniversaire de sa proclamation, supprime tout obstacle à l'entrée en Turquie des Chypriotes turcs et proclame l'union douanière entre la Turquie et la RTCN. Rauf Denktaş continue à parler de « peuples » et non de communautés et persiste à demander en préliminaire à tout accord la reconnaissance de la RTCN. Le Président chypriote, lui, continue sa stratégie internationale en présentant son cas auprès du CSCE (Conseil pour la sécurité et la coopération en Europe) insistant sur le fait que son pays est le seul en Europe occupé par une armée étrangère, soumis à une politique de colonisation et privé des libertés élémentaires de mouvement et de propriété. Le Secrétaire Général insiste auprès des Européens sur leurs responsabilités dans la solution du problème chypriote.

Avec la question de l'entrée future de Chypre dans l'UE, l'ONU cherche à « renvoyer » la question insoluble à l'Europe, Chypre également compte sur elle, c'est un nouvel acteur extérieur dans les discussions.

En réalité, l'année 1991 voit l'escalade dans la guerre du Golfe et certains espèrent ou souhaitent que l'ONU fasse preuve d'autant de volonté pour faire

appliquer ses résolutions à Chypre qu'au Koweït... ce qui n'est pas le cas. À l'époque, les Chypriotes grecs déclarent ne pas avoir de pétrole (d'ici peu ils vont avoir du gaz...). De nouvelles rencontres de travail restent sans résultats. Georges Bush, en visite en Grèce en juillet 1991, annonce la volonté des États-Unis de trouver une solution au conflit avant la fin de l'année, il obtient l'accord de la Grèce et de la Turquie pour une future rencontre au sommet, mais, en septembre, le Premier ministre turc trouve que les travaux préparatoires ne sont pas assez avancés : pas de conférence. De nouveaux contacts échouent en raison du droit à la sécession et à l'autodétermination demandé par Denktaş. En décembre 1991, Perez de Cuellar dans son dernier rapport d'activité exprime sa déception face au peu de progrès réalisé malgré ses efforts permanents depuis 1975.

C'est alors que le nouveau Secrétaire Général, Boutros Boutros Ghali, reprenant les travaux de son prédécesseur propose, avec l'accord de l'ONU assure-t-il, le « set of ideas » et réunit à New York séparément et ensemble Vassiliou et Denktaş ; là aussi, c'est l'échec même si ce texte reste une base de discussions pour l'avenir. Après de nouvelles séries de discussions, en oct.-nov. 1992, en mars et en novembre 1993 à New York, Boutros Boutros Ghali parvient à établir un texte en 18 pages qui présente en trois colonnes les positions des uns et des autres et les propositions de l'ONU. Il invite en signe de bonne volonté au retrait d'une partie des troupes étrangères et à une liberté partielle de circulation entre les deux parties de l'île. Mais son rapport d'activité rendu à l'Assemblée générale de l'ONU à la fin de 1994 avoue encore un échec.

Les années suivantes se déroulent selon le même schéma de réunions préparatoires en plusieurs tours et d'échecs. En 2000, un quatrième tour de négociations se termine à New York en octobre par le rejet par les deux parties des propositions du Secrétaire Général : pas de confédération pour l'un, pas de liberté de circulation et d'établissement pour l'autre, rien de nouveau. Un cinquième tour la même année échoue encore à Genève.

Dans une longue lettre-déclaration parue dans la *Stampa* du 2 août 2000, Ismaïl Cem, alors ministre turc des Affaires étrangères, rappelle que les Grecs par le coup d'État contre Makarios de juillet 1974 sont responsables de l'intervention de la Turquie qui ne fut pas une conquête, mais une libération après les souffrances des

Chypriotes turcs dans les années 1963-74, que la solution ne peut venir que d'une Confédération sur la base territoriale du *statu quo* et approuvée par les deux parties par référendum ; il n'est pas question pour lui d'accepter l'ingérence de l'ONU et une adhésion de Chypre à l'UE serait considérée comme une *enosis*²⁷⁵. 25 ans de négociations n'ont donc rien changé ; le texte pourrait avoir été écrit par Denktaş lui-même et ne peut que l'encourager à ne rien céder.

II.2. La partition se solidifie

La Ligne Verte, ligne de cessez-le-feu pour les Chypriotes grecs et pour l'UNFICYP, devient pour les Chypriotes turcs une frontière, et comme telle, ils la ferment, ce à quoi les Chypriotes grecs ripostent par une coupure absolue des relations commerciales et un blocus orchestré au niveau international. Après 1983, les Chypriotes turcs ne peuvent donc voyager ou échanger que par l'intermédiaire de la Turquie puisque leur État n'est pas reconnu et la RTCN n'accorde que de rares autorisations au compte-gouttes à ceux qui voudraient aller au Sud. Chypriotes grecs et turcs ne se verront donc plus, sauf à Londres le plus souvent, pendant plus de trente ans. Les communications téléphoniques ou postales seront également difficiles, tout devant transiter par la province de Mersin en Turquie.

En 1997, en riposte au fait que l'UE n'ait pas accepté la candidature turque, Denktaş ferme totalement le passage, ne délivrant plus aucune autorisation aux Chypriotes turcs qui collaboraient avec les organisations internationales. Seuls les débuts d'internet permettent après 1990 de percer ce mur de silence.

Parfois large de plusieurs kilomètres, la zone tampon comprend des zones fertiles et cultivées par les villageois proches qui ont un accès contrôlé, parfois comme sur la photo ci-dessous, il s'agit d'une simple bande laissée en friche. A Nicosie, elle longe des habitations et les Chypriotes grecs contemplent de leurs fenêtres les maisons abandonnées et les slogans qui célèbrent le caractère turc des lieux.

²⁷⁵ FRIGERIO, Fabrizio, « Quelle fédération pour Chypre ? » *Monde Arabe contemporain, Cahiers de recherche contemporains*, n° 9, 2001, sous la direction d'E. Copeaux, p.17-8.

Point de passage *Zodeia (Zodhia) / Astromeritis*. Une importante installation de l'UNFICYP est clairement identifiable, avec l'inscription des caractères UN, le mirador avec son ombre et une piste pour hélicoptères²⁷⁶.

Cette division est symbolisée dans ce poème émouvant de Neşe Yaşın, dans le recueil *Lettres non envoyées*, publié en 1995, 12 lettres d'une amoureuse que la Ligne et les policiers de garde empêchent de revoir son bien-aimé :

Pas de permission de traverser

En réalité, comme l'éclat d'un espace qui disparaît
Les jours passés à attendre sont devenus tristesse
Ne m'attends pas
Dans une autre cellule de chagrin
Pas d'accès pour l'amour
(notre armée est notre plus grande sécurité)
je reste à regarder les étoiles cette nuit,
en espérant que nous sommes deux...
je dirai à tous que je t'aime,

²⁷⁶ CLOCHARD Olivier, « La frontière, discontinuités et dynamiques, Jeux de frontières à Chypre : quels impacts sur les flux migratoires en Méditerranée orientale ? », *Géoconfluences*, 2008, geoconfluences.ens-lyon.fr/geoconfluences/doc/typespace/frontier/FrontScient8.htm

même aux policiers du check-point.

Une autre lettre (la 11^e) reprend le thème de la ligne qui sépare, qui emprisonne d'une certaine façon et la référence au mur de Berlin, enfin tombé, rappelle que Nicosie reste alors la seule ville européenne coupée en deux, la Ligne sera-t-elle le mur de Berlin ?

Histoire, achète-moi un Berlin,

Je veux le prendre dans mes bras

Et courir, courir

Pour le trouver parmi la foule

Avec un amour à 100 degrés

À retourner l'un à l'autre.

Ajoute-moi à lui, et lui à moi,

Histoire, achète-moi un Berlin.

La vie personnelle de Neşe Yaşın montre également ce que peut représenter la Ligne. Neşe est amie depuis longtemps avec une poétesse et écrivain chypriote grecque, Elli Paionidou ; bien qu'habitant à moins d'une demi-heure à pied l'une de l'autre, elles devaient aller à Londres pour se rencontrer. Elles ont tenu une correspondance qui ressemblait « à des lettres d'amour illicites » en envoyant leurs lettres à des amis dans un pays européen pour qu'ils les envoient à leur tour au destinataire...²⁷⁷

La même Neşe Yaşın avoue dans une conférence à Stockholm :

En réalité, j'ai traversé la Ligne Verte une fois, secrètement, avec l'aide d'un contrebandier. Ce que je me rappelle de cette expérience, c'est le sentiment de liberté, de puissance, comme si j'avais trompé et trahi toute

²⁷⁷ SAVVIDES Ioannis, Cypriot Women poets cross the line, *Kunapipi*, 33/1, article 11 pp.106-124, ici p.111. :<http://ro.uow.edu.au/kunapipi/vol33/iss1/11>

*l'armée responsable de ce genre d'actes de désobéissance des citoyens. Puis j'ai trouvé un moyen plus sûr. J'ai volé de la cité où je vis jusqu'à la cité où je vis en changeant trois fois d'avion. Mon voyage de Nicosie à l'aéroport d'Ercan, vers l'aéroport d'Istanbul, de là à Athènes, puis Larnaca et là, Nicosie. Ce que je viens de décrire, c'est comment traverser une distance de 50 m, les plus longs 50 m du monde !*²⁷⁸

Cette même coupure intériorisée et matérialisée par la ligne Verte que décrivait le célèbre poème de Neşe Yaşın sur la vie coupée en deux des Chypriotes est aussi exprimée par l'une des participantes chypriotes turques aux ateliers bicommunautaires :

*Quand je suis avec vous, les Grecs, je retrouve ma moitié, celle qui manque. À la fin de l'atelier, quand je quitte le Ledra Palace et que chacune de nous passe le check-point pour aller chez elle, de côté opposé, je ressens à ce moment quelque chose de réellement physique, une déchirure dans mon corps. La proximité géographique ne joue aucun rôle comparée aux forces militaires et à l'occupation étrangère qui définissent ma relation à vous, l'Autre*²⁷⁹.

Cette barrière a pour conséquences un développement économique différent et opposé des deux parties de l'île – l'une sombre dans la stagnation, l'autre connaît un progrès rapide-, et permet à chaque gouvernement de promouvoir sans contraintes la turcité ou l'hellénisme des populations qu'il contrôle. Donc la partition se cristallise.

II.2.1. Le « miracle économique » chypriote

En 1960, au moment de l'indépendance, l'économie de Chypre n'était pas encore celle d'un pays européen que l'on pouvait qualifier de « développé », le développement économique de sa colonie n'avait d'ailleurs pas été le souci de la Grande-Bretagne. L'île ne disposait pas de ressources naturelles, sa dépendance énergétique était totale, son marché intérieur limité à environ 580 000 personnes dont

²⁷⁸ YASIN Neşe, *The choice for both*, 31-mars-2 avril 1998, World conference on culture, http://www.klys.se/worldconference/papers/Neşe_Yaşın.htm

²⁷⁹ HADJIPAVLOU Maria, www.tandfonline.com/doi/pdf/.../096636906008084, p.33.

le niveau de vie était faible. L'agriculture restait l'activité principale et les infrastructures étaient très réduites. Malgré le choix des Anglais d'embaucher prioritairement des Chypriotes turcs dans l'administration, il existait une disparité de revenus entre Chypriotes turcs et grecs, due à la plus grande présence de ces derniers dans le commerce, y compris international, grâce à la diaspora : en 1960, le revenu par habitant des Chypriotes turcs était estimé à 86 % de celui des Chypriotes grecs. L'excellence du lycée grec Pankypriou de Nicosie contribuait également à former une élite intellectuelle plus nombreuse chez les Chypriotes grecs.

La République de Chypre en 1960 a opté pour une économie de marché guidée par une planification indicative ; le rôle et la contribution de l'État ont été déterminants : le Bureau de planification élaborait des plans quinquennaux et le budget du gouvernement comprenait un poste de dépenses pour les travaux d'infrastructures. Le budget était généralement excédentaire et la dette publique pour ainsi dire inexistante puisqu'elle représentait 3,7 % du PIB en 1960 et 4,7 % en 1973. L'inflation était en moyenne de 2 % par an avec une légère accélération à la fin de cette période. Ce fut donc le temps d'un premier boom économique que certains ont qualifié de miracle : entre 1960 et 1973, le PIB chypriote a progressé en moyenne de 7,3 % par an en termes réels et son revenu par tête est passé de 91,6 à 330 livres chypriotes (une livre valait en moyenne 2,68 \$). L'industrie manufacturière, la construction, et les services publics se sont développés, le tourisme est né, la Banque centrale de Chypre a vu le jour en 1963, le secteur bancaire a pris de l'essor : le montant relatif des prêts a grimpé de 35 % en 1960 à 51 % du PIB en 1973.

Mais sur 33 000 actifs chypriotes turcs travaillant à plein temps

*5 000 personnes étaient employées dans des entreprises dirigées par des Chypriotes grecs, 4 000 étaient des travailleurs saisonniers, dont 3 000 employés par des Chypriotes grecs, 8 000 étaient des entrepreneurs dont 5 000 étaient en relations d'affaires suivies avec des Chypriotes grecs*²⁸⁰

Cette croissance spectaculaire n'est donc pas identique pour tous, l'écart de revenus entre les deux communautés s'accroît : en 1973, on estimait que le revenu

²⁸⁰ BERTRAND Gilles, *25 ans après, où en est la partition ?* Les Études du CERI, n° 59, 1999, p.8.

par habitant des zones administrées par la communauté turque était à 50 % de celui des Chypriotes grecs ; les enclaves étaient, par leur situation, condamnées à la seule activité agricole et avaient beaucoup de difficultés à commercialiser leurs produits, d'autant plus que Rauf Denктаş leur conseillait de ne s'adresser qu'à des Turcs²⁸¹.

L'invasion turque de 1974 a porté un dur coup à l'économie. L'armée turque a pris le contrôle de près de 40 % du territoire de l'île où se trouvait la majeure partie des vergers d'agrumes, les infrastructures de tourisme les plus développées (sur la Côte-Nord exposée aux vents plus frais en été) et près de 70 % du capital et des ressources naturelles du pays.

« Chypre a ainsi perdu 65 % de ses lits touristiques, 87 % de ses hôtels en construction, 83 % de ses installations de manutention de marchandises, 55 % de son littoral, 56 % de la production de ses mines et carrières, 48 % de ses exportations agricoles, 46 % de sa production de plantes, le port de Famagouste, par lequel transitaient plus de 80 % de son fret et le seul aéroport commercial de Nicosie. Par ailleurs, près de 200 000 Chypriotes grecs, soit un tiers de la population de l'île, ont perdu leur logement et leur moyen d'existence et sont devenus des réfugiés dans leur propre pays. Le chômage a flambé, atteignant environ 30 % au second semestre 1974, tandis que le PIB réel s'écroulait de 17 % en 1974 et encore de 19 % en 1975 et que le volume des exportations chutait respectivement de 20,8 % et 11,4 % ces années-là. Le tourisme s'est lui aussi effondré, de 43,6 % en 1974 et de 57,9 % en 1975 »²⁸².

La République de Chypre reprend en partie les recettes précédentes : l'État joue un rôle décisif en renforçant les infrastructures quitte à s'endetter, en lançant des programmes importants de construction pour installer le plus rapidement possible les réfugiés et en attirant les investisseurs par une politique fiscale avantageuse pour eux. Le pays a profité des réfugiés, à la fois marché de consommation nouveau, et source de travailleurs prêts à tout et acceptant de bas salaires. Ils ont formé un groupe

²⁸¹ THEOPHANOUS Andrew, "Economic Growth and Development in Cyprus, 1960-1984, in *Modern Greek Studies*, 7/1991, pp.105-132.

²⁸² DREVET Jean- François et THEOPHANOUS Andrew, « Chypre et l'UE : bilan et défis, Notre Europe », Paper n° 58, 2013.www.institutdelors.eu/media/limitesue-drevet-ne-ijd-sept13.pdf

important de populations décidées à réussir, à reconstruite, à montrer leur valeur. En 1978, le PIB avait retrouvé son niveau de 1 973.

L'économie chypriote sait exploiter ses atouts – du soleil toute l'année et une main-d'œuvre très qualifiée et anglophone- et la conjoncture – développement nouveau des vols charters dans les années 1970 et guerre du Liban, destruction de Beyrouth dès le début des années 1980. Elle peut grâce au transport aérien développer ses cultures d'exportation, les agrumes en particulier, et également un volet touristique qui devient capital, 165 000 touristes en 1976, 1 376 000 en 1989, 2 millions en 1995 (20 % du PIB et 22 % de la main d'œuvre) -, en exploitant son soleil hivernal qui lui vaut un flux majoritaire de touristes britanniques et en multipliant les fouilles archéologiques et les mises en valeur de l'héritage religieux byzantin, alors que, avant 1974, les grands sites se trouvaient tous dans la zone nord. Fouilles à double utilité : encourager un tourisme culturel, prouver au visiteur l'antique culture grecque et byzantine de l'île face aux arguments turcs, prouver aussi le soin qu'on prend des monuments historiques à une époque où la RTCN laisse détruire et dilapider dans un commerce illicite le même héritage. Viennent dans les années 1980 s'y ajouter un tourisme de proximité alimenté par les Israéliens et les Arabes qui renoncent à Beyrouth et déplacent également à Chypre une large part de leurs activités financières. Outre le tourisme, la politique fiscale choisie (le plus faible impôt sur les sociétés en Europe, 10 %) fait que progressivement s'installent une pléiade de sociétés off shore (5 000 en 1990) et que Chypre devient l'un des 6 premiers pavillons de complaisance au monde, en troisième position au début des années 2000, à égalité avec Malte et les Bahamas, l'un des pavillons de repli des armateurs grecs qui, en 2000, ont 70 % de leurs navires sous pavillon étranger. Les années 1990 avec la fin de l'URSS, les liens anciens entre une partie de la société chypriote et le monde russe, et les facilités fiscales apportent également à Chypre argent, entreprises, échanges et main d'œuvre nouveaux. L'ensemble crée le second « miracle économique ».

En revanche, la situation est radicalement différente en RTCN : alors qu'ils disposaient d'un potentiel très important, non seulement les Chypriotes turcs n'ont pas réduit leur retard, mais ils l'ont accru : la RTCN avait en 2004 un revenu annuel par habitant de près de 5.700 euros (soit 7.350 dollars, contre 4.170 dollars pour la

Turquie), le même revenu était de 18.000 euros pour les Chypriotes grecs, c'était le revenu annuel par habitant le plus élevé en 2004 parmi les nouveaux adhérents à l'UE.

L'isolement est la raison principale de cet échec : les importations viennent de Turquie et leur prix augmente sans cesse en raison de l'inflation de la livre turque, les exportations sont déclarées « illégales » par la République de Chypre et en 1994, l'Europe met fin au régime douanier préférentiel antérieur à 1974 qui facilitait les exportations d'agrumes et de pommes de terre depuis le Nord. Les exportations se font donc par la Turquie ou par des compagnies qui acceptent de se rendre à Famagouste moyennant des tarifs très élevés... Le tourisme s'arrête pendant une vingtaine d'années, car si le touriste arrivé au Sud peut aller au Nord moyennant un lourd contrôle et seulement pour une journée, celui qui entre dans l'île par le Nord (et la Turquie) ne peut accéder au Sud où il est jugé comme entré illégalement ; l'aéroport d'Ercan n'est accessible que de la Turquie, car non reconnu par l'Organisation internationale de l'Aviation Civile. Résultat : 390 000 touristes en 1995 dont 300 000 Turcs dont on ignore combien sont des travailleurs non déclarés ou de futurs colons. Enfin, la RTCN n'a pu installer des sociétés off shore comme la République de Chypre et seul l'argent sale des mafieux turcs a transité par elle et ses casinos (19 casinos pour 200 000 habitants en 1999). Si la Turquie, par ses militaires, apporte une population jouissant d'un niveau de vie plus important, si elle assure une large part des infrastructures par ses finances, elle importe aussi son inflation galopante -75 % en 1980 et 60 % en 1990, encore 56 % en 2000- d'un pays dont elle a adopté la monnaie. Aucune entreprise importante ne peut fonctionner pour un marché de consommateurs aussi étroit sans possibilité d'accès au marché mondial.

Ce chemin économiquement contrasté a ses conséquences : le Chypriote grec s'éloigne progressivement de la Grèce, jugée responsable de ses malheurs en 1974 et qui économiquement ne réussit pas aussi bien que lui, l'*enosis* tant recherchée trente ans plus tôt n'a plus guère d'intérêt en l'an 2000. En revanche, le Chypriote turc, trente ans après, s'il apprécie la sécurité militaire, commence à douter du bonheur que la Turquie peut lui apporter et son émigration vers Londres devient telle qu'en 1998, la Grande-Bretagne décide de ne plus lui ouvrir ses portes librement. Une des conséquences de l'ouverture partielle de la ligne Verte en 2003 sera d'ailleurs un

passage important de travailleurs chypriotes du Nord vers le Sud, passages souvent clandestins (la ligne a ses failles) aidé par le fait que les Chypriotes grecs refusent de contrôler cet accès en décidant que ce n'est pas une « frontière », le mot pouvant supposer une reconnaissance d'un « État » voisin.

Non seulement les deux populations s'ignorent au début des années 2000, mais en plus leurs modes de vie ont évolué de manière opposée. Ce qui a également évolué, c'est la vision que chacun peut avoir de l'Autre.

II. 2.2. « L'autisme ethnique »

Chaque gouvernement en effet, soucieux de justifier sa position et l'absence de résultats internationaux auprès de sa propre opinion publique, développe sa vision des événements présents et passés par tous les moyens -éducation, musées, médias-, chacun s'enfonce dans ses souvenirs ou une vision de ses souvenirs et l'on parvient ainsi à ce que Yannis Papadakis a appelé « l'autisme ethnique »²⁸³, un enfermement sur soi uni au refus de voir l'Autre (d'autant plus facile qu'effectivement on ne peut le voir).

Le discours victimaire

Chacune des deux parties développe un discours victimaire, axé sur les souffrances infligées par l'autre camp soutenu par les ambitions de sa Mère patrie et celles des étrangers (les Anglais, launte grecque, la Turquie, les États-Unis), donc des souffrances « injustes » qui justifient l'intransigeance politique, car il ne faut pas « céder ». Face à ce thrène victimaire, se développe une logique héroïque : nos combattants ont été des héros contre les Anglais (EOKA) ou contre les Turcs (1974) ou, au contraire, contre les persécutions grecques (1963-64) et il faut en rester dignes, donc ne pas céder une fois de plus. Enfin, cela s'inscrit dans un récit historique qui fait des Chypriotes (supposés Grecs) des combattants qui depuis l'Antiquité ont lutté sans faillir contre des envahisseurs venus de toute la Méditerranée orientale, ou, au contraire un récit qui fait des derniers arrivés, les Ottomans, ceux qui ont apporté la paix et la prospérité à une île exploitée jusque-là et dont les populations n'étaient que le résultat d'un mélange ancestral de conquérants. Même si les points de vue sont opposés, la logique est identique et aboutit au même mot d'ordre déjà indiqué du « je n'oublie pas » et « je lutte au nom du sang déjà versé », figure fréquente des discours officiels. M. Todorova a écrit que les Balkans souffraient d'un trop-plein d'histoire, toute l'île de Chypre également souffre du trop-plein d'une certaine histoire et d'une surpolitisation de cette histoire. En fait, les deux discours reposent sur les mêmes mécanismes, surmémorisation de certains

²⁸³ PAPADAKIS Yiannis, PERISTIANIS Nikos et WELZ Gisela, *Divided Cyprus, modernity, history and an island in conflict*, op.cit.

points et oubli orchestré d'autres points, mais dans des directions opposées : les Chypriotes turcs ne veulent qu'assurer l'avenir sur les bases du présent sans retour au passé de souffrances, les Chypriotes grecs continuent à penser le présent comme un provisoire avant le retour au passé d'autant plus idéalisé que la propagande officielle choisit délibérément après 1974 d'exalter le bon vieux temps où les communautés vivaient harmonieusement ensemble.

Ce discours se retrouve et intervient en tous domaines. Dans un monde aussi divisé, des enjeux qui ailleurs relèveraient de la routine administrative, prennent une couleur nationale, l'éducation, les arts et la culture, l'archéologie, la musique, le développement économique, la gestion des mairies...

Les deux gouvernements ont des Offices d'information (PIO Public Information Office) qui suivent la même ligne : édition de mensuels, de livres, de brochures sur la « question chypriote » et émissions de radio où l'on rappelle aux Chypriotes turcs à quel point ils ont souffert par les Chypriotes grecs ou à quel point la société chypriote grecque, malgré ses succès économiques, est dure, inégalitaire, corrompue (la RTCN ne l'est pas moins !) et aux Chypriotes grecs, à quel point la coexistence entre les deux communautés était belle et pacifique avant l'arrivée des Britanniques²⁸⁴. Le seul discours différent vient de la gauche, qui risque sans arrêt de se voir qualifier de « traître à la nation » (turque ou grecque également), mais les droites ayant été le plus souvent au pouvoir ont pu élaborer leur discours et l'imposer en particulier dans l'éducation. Mais, malgré les différences du vécu de chacun, les interviews et les nombreux témoignages personnels suivent les mêmes lignes : le souvenir des traumatismes, mais de son seul côté, celui de la gloire militaire passée, les responsabilités des étrangers, le rapport minorité/majorité (pour les uns la minorité pour survivre doit être coupée des autres, pour les autres, la minorité doit suivre démocratiquement la ligne majoritaire)²⁸⁵.

²⁸⁴ PAPADAKIS Yiannis, "Disclosure and censorship in divided Cyprus ; toward an anthropology of Ethnic autism", in CALOTYCHOS V., *op.cit.* pp. 66-83.

²⁸⁵ HADJIPAVLOU-TRIGEORGIS, Maria, "Different relationship to the Land : personal narratives, political implications and future possibilities in Cyprus", in CALOTYCHOS V., *op.cit.*, pp. 251 – 276.

Ce discours qui engendre et cultive la peur de l'autre s'appuie sur un passé plus lointain²⁸⁶ : pour les Chypriotes turcs, ce sont les souffrances des Turco-crétois, ces musulmans issus de conversions, qui parlaient le dialecte crétois, mais se sont vus progressivement contraints au XIXe siècle de se réfugier dans les villes pour éviter les massacres par les nationalistes crétois insurgés (des sortes d'enclaves) avant d'être chassés, ce qui attendrait les Chypriotes turcs si la RTCN n'était pas là ! Pour les Chypriotes grecs, ce sont les références à la guerre en Asie Mineure en 1919-22, à l'incendie de Smyrne et au déracinement de 1923. La littérature grecque sur cette période est riche, les feuilletons télévisés nombreux et chaque décennie, la commémoration de 1922 vient raviver et cultiver les souvenirs, largement présents dans tous les manuels scolaires. Les stéréotypes historiques restent omniprésents. Ainsi, l'ouvrage diplomatique et historique très complet du Turc N.M. Ertekün, *The Cyprus dispute and the birth of the Turkish Republic of Northern Cyprus* publié chez Rustem & Brother en 1984, commence-t-il par ces mots à la première ligne pour situer le cadre géographique et historique :

L'île de Chypre qui est géographiquement une extension de la péninsule anatolienne, était une part de l'Empire ottoman de 1571 à 1878. Quand les Turcs Ottomans ont conquis l'île, dont la majorité de la population parlait le grec depuis l'époque de l'occupation byzantine... les Turcs ont libéré la population hellénophone chypriote de la servitude et l'oppression de leur église orthodoxe. Ils ont aidé la population grecque chypriote à s'organiser en une entité sociale et culturelle...

Il est difficile de trouver un résumé plus contraire aux positions chypriotes grecques...

Cette lutte de mémoires se retrouve exploitée par le folklore, devenue une arme pour prouver que la tradition « populaire » d'un groupe humain l'apparente étroitement et obligatoirement à un autre ou l'en sépare, sans jamais prendre en compte l'idée de « contacts ». Les cercles folkloriques chypriotes turcs se sont orientés vers la différenciation entre Chypriotes turcs et Turcs de Turquie, tandis que

²⁸⁶ PAPADAKIS Yiannis, "Greek cypriot narratives of History and collective identity: nationalism as a contested process", *American Ethnologist*, 25/2, 1998, pp. 149-65.

les cercles chypriotes grecs, surtout ceux qui effectuaient des tournées à l'étranger, ont intégré des danses de Grèce du Sud, des îles en particulier, pour insister sur leur appartenance à l'hellénisme des îles.

L'archéologie ou le désintérêt pour l'archéologie sont également mis à contribution : la condition catastrophique de centaines de lieux de culte et de cimetières chrétiens au Nord, vandalisés, pillés ou abandonnés est interprétée comme une volonté d'éliminer les traces du christianisme tandis que l'entretien insuffisant de cimetières musulmans et l'accès réduit aux mosquées du Sud devient une politique d'humiliation volontaire des musulmans²⁸⁷. L'ancienneté des découvertes préhistoriques de Khirokitia montre que les Turcs ne sont qu'un épiphénomène tardif dans l'île, ou au contraire que les premiers Chypriotes n'étaient pas Grecs et le soin apporté aux fouilles et à leur présentation dans le sud de l'île doit montrer secondairement que les Turcs du Nord ne sont que des barbares... Tout peut être politique.

Cette formation des consciences passe également par la littérature, l'enseignement de la littérature, les œuvres littéraires et leurs adaptations en feuilletons TV ou en chansons à succès de morceaux littéraires. M. Killoran oppose ainsi l'anthologie dirigée par F. Naldöven N. Kızılyürek sous la direction de Mehmet Ali Aydın (en 1998) *l'identité chypriote turque dans la littérature* (Edebiyatında Türk Kıbrıslı Kimliği) à l'histoire classique (et utilisée dans les écoles) de Serdar, publiée en 1986, *Littérature des Turcs de Chypre de 1571 à 1964* (1571'den 1964'e Kıbrıs Türk Edebiyatında) dans lequel il n'existe pas de Chypriotes, mais des Turcs qui se trouvent à Chypre : on trouve même un poème attribué à un enfant turc de Chypre qui en 1915 aurait écrit : « pourquoi nous aimons notre Sultan ? Pourquoi nos cœurs sautent-ils en entendant son nom ? Notre Sultan est Turc »²⁸⁸ (si l'on s'en tient à sa généalogie, l'origine du Sultan de 1915 peut être discutée...).

²⁸⁷ *Chypre, le pillage d'une civilisation*, Parlement Hellénique, Athènes, 1998

DEMOSTHENOUS Demosthenis, *The occupied churches of Cyprus*, Byzantine Academy of Cyprus, Nicosia, 2001.

²⁸⁸ KILLORAN Moira, "Nationalism and Embodied Memory" in CALOTYCHOS V., *op.cit.*, pp.149-169.

Un exemple de ces messages littéraires est la chronique historique *Les Disparus de l'espoir, Lampousa 1914-1974*, de Dimitris Kozakos-Karaviotis (Οι αγνοούμενοι της ελπίδας) publié en 1994, que l'auteur présente dans son introduction comme un devoir moral qui conduisit sa plume sans même qu'il ait à y penser :

« ... un message d'espoir et de consolation pour tous ceux qui attendent avec confiance en Dieu et en la Vierge, que reviennent le père, la mère, le frère, la sœur, le fils, le petit-fils... pour nous qui avons perdu ce que nous avions de plus précieux, nos parents, que Dieu nous donne au cœur un peu de sérénité. »

L'auteur, un enseignant originaire de la bourgade de Karavas (près du site antique de Lampousa) a également publié un recueil de poèmes sur les années 1974-75. La plage de Karavas, un bourg de Chypriotes grecs, de près de 4 000 habitants non loin de Kyrénia, a été l'un des lieux du débarquement des troupes turques en juillet 1974. Le village compte 18 « disparus », dont 4 femmes.

Son livre suit le même schéma que beaucoup de romans grecs concernant la vie en Asie Mineure au début du XXe siècle, les débuts montrent une vie de village traditionnelle où les chrétiens et les musulmans vivent en bonne entente, sans beaucoup de contacts, mais en se respectant. Mais les « erreurs des politiques et des militaires » apportent la catastrophe, les habitants combattent en « Grecs authentiques » l'arrivée de l'armée turque, certains sont tués, des hommes sont emmenés prisonniers en Turquie, et en 1975, l'arrivée de cars transportant des Chypriotes turcs venus de Paphos les contraint à quitter le village où ils avaient choisi de rester²⁸⁹. Une part des prisonniers sont revenus, d'autres font partie de ces disparus dont depuis 20 ans (lors de la publication du livre) les familles restent sans nouvelles. L'ouvrage traite avec émotion des thèmes les plus répandus chez les Chypriotes grecs : la vie pacifique qui régnait « avant » entre Chypriotes grecs et turcs, la responsabilité des politiques (vus comme extérieurs totalement au monde du village décrit), la douleur du déracinement et celle que provoque l'ignorance du sort des disparus qui n'ont pas été enterrés selon les rites.

²⁸⁹ SANT CASSIA, Paul, "Recognition and emotion, exhumation of missing persons in Cyprus", in CALOTYCHOS Vangelis, op. cit., pp. 194-213.

**La plage Pende Mili de Karavas depuis un bateau turc,
20 juillet 1974²⁹⁰**

Ce thème du « disparu » qui hante les familles concernées réapparaît régulièrement dans les négociations, mais habite également les chants, les poèmes, la littérature comme ici, un court poème d'Elli Paionidou dans son recueil *Τραγούδια του Χαμένου δυοσμού* (Chants de la menthe perdue) paru en 1979, mais comprenant des textes écrits en 1974 et 1975²⁹¹. Tandis que les Chypriotes turcs les considèrent comme morts, la République de Chypre en a fait longtemps de simples « disparus », même si la réalité et les années qui passent ont mis fin à ce mythe.

Μάνα του αγνοούμενου	La mère du disparu
Τρεις χρόνους τον αναζητά με την καρδιά μολύβι τον τέταρτο στη μοίρα της, σαν τόσες άλλες, σκύβει, μα στο τραπέζι σαν τη δεις μια θέση να κρατά... « για τον ξενιτεμένο μου... » σου λέει, κι' αλλού κοιτά.	Trois ans qu'elle le recherche, le cœur lourd comme du plomb La quatrième année devant son destin, comme tant d'autres, elle se courbe Mais à la table, il faut la voir garder une place... « pour mon exilé... » elle dit, et elle regarde ailleurs.

On retrouve les thèmes récurrents dans les poèmes mis en musique ou non, qu'ils aient été ou non écrits dans une optique nationaliste ou simplement pour exprimer la souffrance : la beauté de l'île perdue - en particulier Kyrénia,

²⁹⁰ <http://www.karavas.org.cy/default.asp?id=230>

²⁹¹ PAIONIDOU, Elli, *Τραγούδια του Χαμένου δυοσμού*, Nicosie, 1979.

Famagouste et Morfou- et la douleur face aux vies perdues et au déracinement. Ces sentiments ne sont pas spécifiquement « chypriotes », c'est le cas de toutes les expériences historiques analogues, la spécificité chypriote, si elle existe, est peut-être d'avoir développé ce courant immédiatement après le choc (ce n'était pas le cas en Grèce ou en Turquie en 1922) et de l'avoir amplifié par l'utilisation des médias disponibles à l'époque. Parmi les poèmes mis en musique, j'ai choisi ici quelques exemples pris aux deux recueils *Ες γην εναλίαν Κύπρον* (expression prise à vers de l'*Hélène* d'Euripide) et *Των Αθανάτων* (*Aux Immortels*, consacré aux Chypriotes grecs pendus par les Britanniques en 1931) sortis en 1992 et 1994, car ce furent deux énormes succès à Chypre, en Grèce et dans l'ensemble du monde de la diaspora hellénique, toute une génération bien au-delà des frontières chypriotes a connu ces textes.

La plupart des musiques sont de Michalis Christodoulidis, un compositeur né à Famagouste, ou de Dimitris Layios, un jeune compositeur grec qui a consacré une partie de sa vie musicale à Chypre et a collaboré avec Christodoulidis. On y rencontre :

- La beauté du pays perdu :

Kyrenia sur un texte d'Androula Neophytou Mouzourou, une jeune poétesse chypriote qui a travaillé à la radio nationale et a écrit de très nombreux livres pour enfants.

Κερόνεια να `μουν	Kyrénia, si j'étais
Κερόνεια στα μπαλκόνια σου, ψηλά στ' αρχοντικά σου, να `μουν πουλί ν' αγροίκαγα, το θρήνο της καρδιάς σου. Γλάρος ν' αλαφροπέταγα, να σμίγω στον αφρό σου, τον ήλιο σου να χαιρετώ, να λιώνωστ' άγιο φως σου.</p> <p>Στ' όμορφο λιμανάκι σου, ψαρόβαρκα για να `μουν, να γέρνω, να λικνίζομαι, στο φλοίσβο του πελάγου.	Kyrénia, sur tes balcons Bien haut sur tes archontika Si je pouvais être un oiseau, si je pouvais Entendre la douleur de ton cœur. Si j'étais une mouette qui vole doucement Pour m'unir à ton écume, Pour saluer ton soleil, pour me fondre dans ta sainte lumière. Dans ton beau petit port, si je pouvais Être une barque de pêche ; Pour me pencher, me balancer dans le Ressac de la mer.

Και δίχτυα ομορφοπλέξουδα, να `ριχνα στα βυθά σου, ψάρια χρυσά ν' απίθωνα, μες την ξανθή αμμουδιά σου.</p> <p>Να `μουν μπαξές στις ρούγες σου, τουλίπα στις αυλές σου, για να ρουφώ απ' την πάστρα σου, ν' ανθώ στις ευωδιές σου. Να πνίγω ανάσα της σκλαβιάς και τ' άδικου τη ζήση, για να σβηστεί συθέμελα κι αυγή για να ροδίσει.	Et si je pouvais lancer dans tes profondeurs, mes filets si bien tressés, Et déposer des poissons dorés Sur ton sable blanc. Si je pouvais être un jardin dans tes rues, Une tulipe dans tes cours, Pour respirer ta propreté, pour Fleurir dans tes parfums. Pour étouffer le souffle de l'esclavage Et que la vie dans l'injustice Soit éteinte dès ses bases Et qu'une aube rosisse.
---	---

Famagouste (Ammochostos) dans les vers de Niki Katsaouni, une Chypriote écrivaine et journaliste, plusieurs fois primée dont les textes apparaissent dans des Anthologies de la poésie chypriote publiées – hors de Chypre et de Grèce- en France, en Allemagne et en Roumanie.

Αμμόχωστος Θαλασσινός ο κόρφος σου κι ανθοί στις αμασχάλες κι ολόδροση πώς μύριζες στις πρώτες τις ψιχάλες πόλη που παίζαμε παιδιά μες την πλατιά ποδιά σου με ψάρια και λεμονανθούς χαμήλωσ' τη ματιά σου Τις θύρες σου να κλείσεις θες και να μας περιμένεις και μυρωδιές και ομορφιές τον ξένο να μη ραίνεις σφάλιξε κλείσε δίπλωσε παράπονο στα χείλη χώσου στην άμμο, Αμμόχωστος σαν σπάνιο κοχύλι Και μεις πουλιά που διώξαν μας τον Αύγουστο οι εχθροί σου	Famagouste Ton golfe est de mer, et tes fleurs Sous les bras toute fraîche, comme tu embaumais dans les premières gouttes de pluie toi la ville où nous jouions enfants dans ton grand tablier avec les poissons et les fleurs de citronnier baisse les yeux, Ferme tes portes comme pour nous attendre Tes parfums et tes beautés, ne les diffuse pas pour l'étranger Ferme, clos, verrouille ta douleur sur tes lèvres, love-toi dans le sable, Famagouste, comme un coquillage rare Et nous, les oiseaux chassés en août par tes ennemis,
--	---

να ξέρεις θα γυρίσουμε πιστοί στην άνοιξή σου	sache que nous reviendrons fidèles à ton printemps
Σφάλιξε κλείσε δίπλωσε παράπονο στα χείλη χώσου στην άμμο Αμμόχωστος , σαν σπάνιο κοχύλι θαλασσινός ο κόρφος σου κι ανθοί στις αμασχάλες κι ολόδροση πώς μύριζες στις πρώτες τις ψιχάλες	Ferme, clos, verrouille ta douleur sur tes lèvres, love-toi dans le sable, Famagouste, comme un coquillage rare Ton golfe est de mer, et tes fleurs Sous les bras toute fraîche, comme tu embaumais dans les premières gouttes de pluie

- la ruine et les morts injustes

Ce poème de Costas Montis, que nous avons déjà rencontré, a été mis en musique par Christodoulidis en 1994. On y rencontre la référence fréquente au Pentadaktylos, la ligne montagneuse qui sépare le Nord de l'île de la Mésaorée, montagne mythique qui porte depuis 1974 un immense drapeau turc peint et illuminé toute la nuit, mais aussi montagne qui, selon la légende, garde l'empreinte de la main du héros médiéval Digenis Akritas qui s'y serait agrippé pour sortir de la mer quand il est venu sauver l'île de Chypre des Sarrasins...

Μη μας φυσήξει ο άνεμος	Que ne souffle pas le vent sur nous
Μη μας φυσήξει ο άνεμος Μη μας φυσήξει αγέρι Νοτιάς μην πάρει κι ο λυγμός της Μεσσαριάς μας πνίξει Της ρημαγμένης Μεσσαριάς και της ξεσπιτωμένης Απ' το Καρπάσι μη φέρουν των κοριτσιών τον τρόπο οι άνεμοι των καλών βροχών ο γκρέκος κι ο λεβάντες κι' ο λίβας απ' την θάλασσα μην έρθει όπως πρώτα Ρίζα του Πενταδάκτυλου	Que ne souffle pas sur nous le vent Que ne souffle pas la brise Que le Sud ne le reçoive pas le sanglot De la Mesaorée qui nous étouffe La Mesaorée en ruines et privée de ses habitants. Qu'ils n'apportent pas de Karpas la peur des jeunes filles, Les vents des belles pluies, Le grec et le levante, Que n'arrive pas en premier lieu

του τουρκοπατημένου κι' αυτή δροσιά τ' ασίγαστο παράπονο μας φέρει του δεκαοκτάχρονου παιδιού του αδικοσκοτωμένου	L'air du Pendadaktylos Piétiné par le Turc Cette fraîcheur qui nous apporte La peine toujours présente Pour le jeune de 18 ans Tué injustement.
---	--

Les plaies ne guérissent pas et rappellent celles d'autres Grecs autrefois, comme dans ce texte de Michalis Cacoyannis, *Un Samedi* (parce que le débarquement turc à Kyrenia eût lieu un samedi) le grand réalisateur chypriote grec, auteur par ailleurs d'un film reportage sur les événements de 1974 :

Ένα Σαββάτο Σαββάτο Ένα Σαββάτο Σαββάτο την αυγή ξεκίνησε η κραυγή απ' την Κερύνεια κι έφτασε στον Πόντο και στη Σμύρνη Ματώσανε οι θάλασσες κι οι ουρανοί γεμίσαν κόκκινα μισοφέγγαρα πληγές που δεν εκλείσαν Και ράγισαν τα μνήματα τα δέντρα γονατίσαν Χριστέ μου τόσα κρίματα τα μάτια σου πώς τα `δανε και δεν τα σταματήσαν κόκκινα μισοφέγγαρα πληγές που δεν εκλείσαν	Un Samedi, Samedi Un Samedi, Samedi, à l'aube Le cri est parti De Kyrénia et il est arrivé Au Pont et à Smyrne Les mers se sont ensanglantées Et les cieux se sont emplis De croissants de lune rouges De plaies qui ne se sont pas fermées. Les monuments sont fendus Les arbres sont mis à genoux Christ, tant de crimes Tes yeux, comment les ont-ils vus Et ne les ont pas arrêtés, Des demi-croissants de lune rouges, Des plaies qui ne se sont pas fermées.
---	--

La douleur du déracinement que l'on trouve chez Michalis Passiardis qui évoque les heures sombres du déracinement dans le poème "*Μετακόμιση*"²⁹² [*Déménagement*], par un tragique inventaire d'objets usuels et le regard des autres porté sur les réfugiés.

Μετακόμιση	Déménagement
Το σπίτι τ'αδειάσαμε.	La maison nous l'avons évacuée.
Σηκώσαμε προσεχτικά, ένα-ένα,	Nous avons enlevé avec précaution, un à un,
όλα τ' αντικείμενα. Κ' αυτό κι' εκείνο,	tous les objets. Celui-ci et puis celui-
και τις κατσαρόλες	là, et les casseroles
και τα μαχαιροπίρουνα, τα κρεβάτια,	et les couverts, les lits, toutes les
όλες τις καρέκλες και τα βιβλία μας	chaises et tous nos livres
ακόμη και τους δυό-τρεις αγαπημένους	ainsi que nos deux-trois tableaux
πίνακες στον τοίχο.	préférés sur le mur.
Τότε γιατί ψάχνουμε και μας κοιτάνε	A présent pourquoi cherchons-nous à
έτσι	croire et nous regardent-ils ainsi
σαν τίποτες να μην έχει αδειάσει!	comme si rien n'avait été évacué !
Και γιατί -με τη σκέψη τώρα –	Et pourquoi -en pensée cette fois-
επανερχόμαστε σ' αυτό το σπίτι	nous revenons dans cette maison
σα να γυρεύουμε ακόμη στις γωνιές του	comme si nous recherchions encore dans
κάτι που έχουμε αφήσει!	ses coins quelque chose que nous avons laissé !

Ce texte au titre clair « Exil » (mis en musique en 1992) est de Anthos Lykavgis, un journaliste de radio-TV et de presse écrite, né à Chypre, qui a

²⁹² PASSIARDIS MICHALIS, « Μετακόμιση » [Déménagement], *Ο ΔΡΟΜΟΣ ΤΗΣ ΠΟΙΗΣΗΣ Β'* [*Le Chemin de la Poésie II*], Nicosie, Kosmos, 1976, p. 130.

publié plusieurs nouvelles et poésies, toutes nourries des expériences de 1974 et d'un sentiment de colère et de protestation :

Προσφυγιά Διπλώνουν τ' όνειρο πικρό στην πέτρα το σκεπάζουν σηκώνουν και στενάζουν στα μπράτσα τον καιρό στεγνά τα μάτια κι ο λυγμός ζωγραφιστό στο στόμα στο σκλαβωμένο χώμα φωτιά και χαλασμός Σταυρώνουν του ξεριζωμού τα πληγωμένα χέρια στο στήθος τους μαχαίρια κι η μοίρα του χαμού Σκυφτή κι η ανάσα μια κραυγή τα φυλλοκάρδια σπάζει η νύχτα τους μαράζι τα φυλλοκάρδια σπάζει κι η μέρα τους πληγή	Exil Ils replient le rêve amer sur la pierre, ils le recouvrent Ils portent le temps dans leurs bras et soupirent Les yeux secs, le sanglot dessiné sur les lèvres Sur le sol esclave, le feu, la destruction Ils croisent les bras blessés du déracinement En croix, sur leur poitrine, et ployés sous le destin, La perte, et leur souffle n'est qu'un cri le cœur éclate Leur nuit, un tourment, le cœur éclate Et leur jour n'est qu'une plaie.
---	--

Cette douleur des déracinés est évidemment un thème omniprésent dans l'expression littéraire, comme ce dernier exemple pris au recueil de Elli Paionidou²⁹³ :

Πρόσφυγες	Réfugiés
Λύσανε τα σαντάλια τους, τα μέλη αποσταμένα έγειραν να ξεκουραστούν σιγά σιγά, μην ακουστούν βγήκανε τα φαντάσματα σεργιάνι, ένα ένα. ετούτο βγήκε απ' τα προικιά της πρώτης θυγατέρας εκείνο από τη τσιμινιά και σμίχτηκε στη γειτονιά με τις χαρούμενες φωνές πού κουβαλά ο αέρας. φαντάσματα, φαντάσματα του χθεςσινού μας κόσμου γιατί δε χάνεστε κι' εσείς μέσα στα βάθη της ψυχής κι' αβάσταχτη μας φέρνετε ευωδιά χαμένου δυόσμου;	Ils ont dénoué leurs sandales, les membres épuisés, Ils se sont penchés pour se repose tout doucement, pour ne pas être entendus et faire sortir les fantômes en promenade, un à un. Ça, ça vient du trousseau de la fille aînée Et ça, de la cheminée Et ça se mêlait dans le quartier Avec les voix joyeuses que porte le vent. Fantômes, fantômes de notre monde d'hier Pourquoi n'allez-vous pas vous perdre vous aussi dans le fond de mon âme et me portez-vous le parfum insupportable d'une menthe perdue ?

Et ce dernier exemple (1992) qui hurle la volonté de ne pas céder devant la force des choses et des armes est un poème de Nikos Kranidiotis, un enseignant, écrivain et diplomate chypriote grec. Il a créé en 1934 le premier magazine littéraire de Chypre “Lettres chypriotes”, en 1949, il publie le magazine *Chypre Grecque*, organe idéologique de l’Ethnarchie jusqu’en 1956 où il est arrêté par les

²⁹³ PAIONIDOU, Elli, *Τραγούδια του Χαμένου δυόσμου*, Nicosie, 1979, p.5.

Britanniques. Il a publié de nombreuses nouvelles, puis un total de 8 recueils de poésies.

Θα σταθούμε στη γη που μας γέννησε	Nous nous dresserons sur la terre qui nous a fait naître
θα σταθούμε στη γη που μας γέννησε	Nous nous dresserons sur la terre qui nous a fait naître,
σαν τα δέντρα που μάχεται ο άνεμος που τα δέρνουν οι μπόρες μα ασάλευτα τον καρπό ετοιμάζουν στα κλώνια	Comme les arbres battus par le vent Que les tempêtes frappent, mais qui, imperturbables préparent leur fruit sur les branches
Θα σταθούμε στη γη που μας γέννησε	Nous nous dresserons sur la terre qui nous a fait naître
με τη μνήμη εκείνων που διάβηκαν την αγάπη για κείνους που θα 'ρθουνε και τη θεία γαλήνη στα σπλάχνα	Avec le souvenir de ceux qui sont passés, L'amour pour ceux qui viendront Et la sérénité divine au plus profond de nous.

La douleur n'est toutefois pas que chypriote grecque, on la retrouve dans l'ensemble du recueil de Mehmet Yaşın, en particulier le recueil *Don't go back to Kyrenia* (publié en anglais en 2001, traduit par Taner Baybars). Lui qui vit dans la Chypre Nord et peut voir chaque jour Kyrenia, ne reconnaît plus cette ville dont une grande partie du territoire est occupée par une base militaire, est dont le reste est rempli de discothèques bruyantes aux spots aveuglants destinées aux soldats. Sa vision de l'avenir n'est plus que sombre pessimisme :

Ne retourne pas à Kyrenia
« Si tu dois venir à Kyrenia Ne passe pas les murailles. Si tu dois les franchir, ne reste pas longtemps. Si tu dois rester longtemps Ne te marie pas. Si tu dois te marier, n'aies pas d'enfants. » Vieux chant ottoman, traduit par Lawrence Durrell
N'entre pas à Kyrenia, m'avait-on dit sinon ne sois ni fécond ni fécondé

mille et une fois on me l'a dit
si tu avais écouté c'est de ta faute.

C'était le même bateau qui arrivait
aux voiles de satin, pensais-tu, c'était un linceul.
Ce qu'il a vidé au port
n'était pas le chant d'amour de notre Levant
les amphores sont pleines du sang de la mer
ceux qui le boivent s'empoisonnent.
S'ils ne boivent pas ils mourront de la peste
s'ils ne meurent pas ils iront à la guerre.

Que nous mourrions ou non
tournez lumières du dancing
soyons les ombres multicolores
tournez lumières du dancing.

Je ne sais avec le frisson de quelle guerre
les yeux ouverts Kyrenia est devenue de pierre.
Les uns les autres mêlés
les amours partant avec les bateaux
les morts arrivant
les morts arrivant.
Si elle bouge, les A-4 la mitrailleront
si elle ne bouge pas, les avions la bombarderont.

L'amour bouge même si nous ne bougeons pas
n'arrose pas les jardins, m'avait-on dit
si tu arroses ne pioche pas
quoi qu'il en soit la guerre éclatera.
Si nous paraissions nus aux soldats du Fort
en hurlant si les géraniums s'épanouissent
ou non Méditerranée.
Ayant allumé un feu si nous dansons
si nous dansons dans les grottes marines
vidéos, LSD, si nous dansons, revolvers.
Qui ne danse pas ici perd la raison
qui ne la perd pas les eaux salées le noient.

N'entre pas à Kyrenia, m'avait-on dit
tournez lumières du dancing
quoi qu'il en soit la guerre éclatera
tournez lumières du dancing.²⁹⁴

²⁹⁴ Pathos, 1990. <http://www.magazine-litteraire.com/actualite/mehmet-Yashin-zone-euro-litteratures-29-10-2008-34994>, Tirés de l'anthologie *Constantinople n'attend plus personne*. Traduit du turc par Alain Mascarou. Ed. Bleu Autour.

Gonfler les chiffres des victimes fait également partie de la tactique de victimisation, d'où le flou régnant à leur propos, de 142 000 à 200 000 Chypriotes grecs « déplacés », et de 42 000 à 60 000 Chypriotes turcs. Vient se greffer sur ce sujet la question largement internationalisée par le gouvernement chypriote des quelques minorités restées après 1975 dans la zone de l'autre communauté et qui, finalement, l'ont quittée. En 1975, des 10 700 Chypriotes turcs qui vivaient encore au Sud, la quasi-totalité a choisi le départ, 130 seulement sont restés deux mois après l'accord de Vienne, ce qui montre la force des traumatismes de la période 1963-64. En revanche, la situation est différente dans la péninsule de Karpas au Nord-est de l'île, devenu RTCN : en 1975, 10 000 Chypriotes grecs habitaient encore dans ce secteur nord, 2 500 partent après les accords de Vienne, restent donc 7 500 personnes, mais elles ne sont plus que 1 076 en 1981, 338 en 2006, 150 en 2014.

Au total, selon le Secrétaire général de l'ONU 345 Chypriotes grecs vivaient en RTCN en juillet 2015. Selon les autorités chypriotes turques, les départs sont dus au désir des jeunes de vivre, d'étudier, de gagner mieux sa vie en milieu grec. Les Chypriotes grecs disent qu'il s'agit avant tout du résultat des privations des libertés élémentaires dont ils ont été victimes dans l'intention évidente de les pousser au départ. Une enquête de la Cour européenne des Droits de l'Homme conclut en 2001 à des manques sérieux^{295 296} : présence d'agents du gouvernement à domicile lors des fêtes de famille (par. 295), absence de moyens de communication vers leurs villages, non-renouvellement des prêtres et interdiction d'accès aux évêques qui viendraient du Sud de l'île, impossibilité d'accéder aux lieux de culte transformés en un autre usage ou situés en zone militaire, pas d'accès à la presse chypriote grecque, retour impossible pour les jeunes qui suivent des études secondaires dans le Sud (mais de lycée en grec au Nord), et difficultés dans l'enseignement primaire dues à une censure excessive des manuels (par. 252 et 254), présence et contrôle de la police dans les écoles, d'impossibilité de laisser son héritage à un parent qui habite au Sud (par. 307).

²⁹⁵ CEDH 10 mai 2001, *Cyprus vs Turkey*, Application no 257 (81/94).

²⁹⁶ HOFFMEISTER Frank, "Cyprus vs Turkey, case note on European Court of Human Rights", 10 May 2001, *American journal of international law*, 96, n°2, avril 2002, pp. 445-452.

Treize ans après ce constat et l'attribution à la Turquie de ces actes illégaux, la CEDH a pris en mai 2014 une décision qui, même si pour l'instant elle reste symbolique, revêt une importance considérable pour l'île de Chypre en allouant une indemnisation de 60 millions d'euros aux Chypriotes grecs enclavés dans la péninsule du Karpas, victimes de discriminations "avilissantes".

Ce sentiment de victimisation permanente est transmis également par les associations de réfugiés. Très actives en Grande-Bretagne, de nombreuses associations de Chypriotes, majoritairement de Chypriotes grecs, se font entendre. Nous pouvons ainsi citer une Fédération nationale des Chypriotes de Grande-Bretagne, une Association Nostos (le retour, la nostalgie) qui liste la quarantaine d'associations locales existantes - locales non par leur domiciliation dans une ville britannique, mais par leur lieu d'origine à Chypre Nord (Chypriotes de Kyrenia, de Morfou, de Famagouste, de Limnia, de Lapithos-Karavas, etc.). Toutes cultivent le souvenir par des photos, des témoignages, des expositions, certaines ont même des clubs de football. Une ONG chypriote de Grande-Bretagne qui dit travailler pour la réunification de Chypre s'appelle *Lobby* et annonce œuvrer pour les 3 R (R en anglais) Retour des réfugiés chez eux, Retour des colons turcs en Turquie et Retour de l'armée turque en Turquie.

La plupart de ces associations ont adopté le logo « je n'oublie pas ». Famagouste est sans doute la ville, par sa taille, celle qui a l'association la plus importante ; comme les autres, elle maintient la mémoire et organise diverses manifestations pour maintenir les liens entre ses membres, mais elle se donne aussi pour mission de jouer le rôle de lobby pour le retour de Famagouste à la République de Chypre auprès de toutes les organisations ou groupes politiques du pays. On peut ajouter également qu'à Chypre même les associations de réfugiés, toujours regroupées par localité d'origine, sont nombreuses, certaines vont même comme Famagouste jusqu'à faire fonctionner des conseils municipaux pour des municipalités fantômes. À Chypre même, la plupart ont adopté la théorie officielle de la coexistence heureuse avant 1974 entre Chypriotes grecs et turcs, mais leur raison d'être en fait sur le terrain, des organismes qui perpétuent les mauvais souvenirs. La mémoire est aussi entretenue par des constructions d'églises, aux frais des associations de réfugiés, identiques à celles qui existaient auparavant dans le Nord,

ainsi l'église de Chrysosotiros à Oroklini (Larnaca) construite sur le modèle de celle du même nom à Akanthou (Famagouste) ou Aghios Efphemianos à Kornos (Larnaca) sur le modèle de celle de Lysi (Famagouste).

Cette forme de survie qui nie le fait accompli est entretenue par les institutions :

« Au Parlement, les réfugiés continuent à posséder leurs propres représentants... les députés sont élus selon la carte électorale découpée en 1960... Les districts de Kyrénia ainsi que de Famagouste continuent à posséder un nombre de députés calculé sur une base proportionnelle à leur électorat, et ce, malgré la persistance d'une partie de leur territoire sous domination turque... L'autorité religieuse et les découpages en diocèses des territoires sur lesquels elle n'a plus d'autorité en pratique... »²⁹⁷.

Néanmoins, en dehors des gauches chypriotes, turque comme grecque, la propagande de victimisation oublie que durant la période 1957-74 les actes de violence à l'intérieur même des communautés sont plus importants que les actes intercommunautaires, TMT, Volkan et EOKA visent les syndicalistes, les militants communistes parce que leurs convictions contredisent la théorie selon laquelle la coexistence serait impossible, ce sont ces persécutions qui ont conduit nombre de Chypriotes en Grande-Bretagne où la diaspora a été longtemps composée de partisans de l'AKEL.

L'éducation : glorifier son passé et son ego, se méfier de l'Autre

Le système britannique a répandu les écoles communautaires où chacun pouvait développer son organisation et ses valeurs, la constitution de 1960 confirme cette organisation, les deux communautés utilisent des manuels scolaires venus de Grèce et de Turquie, qui reflètent donc les visions et les valeurs des Mères patries. Cette orientation nationaliste est renforcée par l'accession généralisée à l'enseignement après 1949. R. Bryant²⁹⁸ a montré, par l'étude de témoignages d'anciens élèves en particulier du Pancyprian Lyceum (établissement d'élite fondé

²⁹⁷ KAZARIAN Nicolas, *op.cit.*, p.136.

²⁹⁸ BRYANT Rebecca, "An education in Honor and the Schools of Cyprus", in Calotychos Vangelis, *op.cit.*, pp.53-68.

par l'archevêque Kyprianos en 1812 et qui a formé l'archevêque Makarios, les futurs présidents Tassos Papadopoulos et Glafkos Cleridès, et nombre de jeunes de l'EOKA) que le discours central était consacré à la diffusion de l'idéal enosiste et à la fierté de l'hellénisme éternel. De plus, cet enseignement était complété par la diffusion du même idéal chez les scouts et dans toutes les associations et clubs réunissant des jeunes gens ; enfin, une surveillance extérieure à l'école était exercée par des jeunes baptisés « *paidonomos* » (celui qui règle les enfants) sur des condisciples contraints à porter l'uniforme dont on repérait les fréquentations et distractions.

En 1962, le Président de la Chambre communautaire grecque de Chypre précise même que « *la politique éducative doit éviter toute action qui contribue à la formation d'une identité chypriote* ». Le ministre chypriote de l'Éducation, A Michellides, reprend cette mission nationale « grecque » quand en 1975 lors d'un congrès de trois jours avec le syndicat des instituteurs chypriotes grecs, il leur dit :

« *Unis et agissant comme des frères, essayons de remplir notre mission. Sauvez notre éducation, car en la sauvant, vous sauvez l'avant-poste de l'hellénisme*²⁹⁹ »

Même si cette politique est critiquée par l'AKEL et contraire aux vœux des Néochypriotes, ils n'osent s'opposer ouvertement sur ce sujet ; quand une réforme de l'éducation est tentée en 1976, l'Église s'oppose violemment à cette tentative d'une politique moins totalement grecque, qui se soldera par la rédaction d'un manuel d'histoire chypriote. Le ministère de l'Éducation chypriote se sent donc contraint de préciser une fois de plus les buts de l'éducation chypriote grecque :

« *Le but général de l'Éducation grecque chypriote est la création de citoyens libres, démocrates et autonomes [...] avec compréhension et amour entre les êtres humains et les peuples et avec une orientation explicite vers l'idée de notre patrie libre, de notre identité Grecque et de notre tradition chrétienne orthodoxe.*

²⁹⁹ MAKRIYIANNI Chara et Ch. PSALTIS Charis, "The teaching of History and reconciliation" in *The Cyprus Review*, 19/1, 2007, pp.43-70, citations p. 52 et 53. Id pour les citations suivantes p.54.

Le but de la matière histoire est d'aider les élèves... à apprécier la vue historique et l'héritage culturel de Chypre et de la Grèce et à construire une conscience nationale comme membres de la nation Grecque et comme citoyens de Chypre semi-occupée. »

Les gouvernements de droite en 1993 et 1998 poursuivent ce sillon et reprennent le slogan d'une *Éducation Unifiée Grèce-Chypre* qui est totalement acceptée par les parents d'élèves comme le montre un sondage de l'époque. Néanmoins, une étude menée en 1996/97 sur des enfants d'âge primaire, qui n'avaient donc pas vécu 1974³⁰⁰, montre que les enfants chypriotes grecs ont des perceptions différentes de « l'Autre », selon leur lieu de résidence, les expériences familiales et le type d'école qu'ils fréquentent : l'école du jeune Stalos est trop petite pour avoir les moyens de participer aux sorties ou aux fêtes « grecques » du 15 mars et du 28 octobre, mais le village est très concerné par les luttes de l'EOKA à laquelle plusieurs villageois ont appartenu. L'enseignement religieux y est très fort et l'enfant croît encore à la prophétie selon laquelle après 24 ans d'occupation turque, de grands blonds viendraient délivrer l'île, version chypriote d'une vision plus ancienne qui faisait attendre aux Grecs de l'Hellade un sauveur venu de Russie. Marinos, par exemple, habite, lui, à Nicosie où il voit la « zone morte » de ses fenêtres, il a beaucoup plus de connaissances, un certain réalisme dans ses opinions et critique l'action de l'EOKA, même si tous deux ont étudié dans le même manuel.

Nous comprenons également mieux les enjeux de l'éducation si nous reprenons les nombreuses études effectuées au début des années 2000, en Grèce comme à Chypre sur les manuels scolaires, d'histoire en particulier³⁰¹. Les chercheurs, Grecs, Chypriotes grecs ou turcs ont tous été très critiques sur le mode d'enseignement et de contrôle qu'ils jugent contraire à la formation de tout esprit critique, en considérant le manuel comme une sorte de Bible qu'il suffit de répéter par cœur, sans rien y changer ; l'enseignant, formé lui-même de cette manière, n'y voit pas d'inconvénient majeur et suit les instructions officielles, s'il se mêle d'énoncer des doutes, il devient « traître » à sa nation.

³⁰⁰ SPYROU Spyros, "Children Constructing Ethnic identities in Cyprus", in CALOTYCHOS Vangelis, *op. cit.*, pp. 121-139.

³⁰¹ Cf. On consultera utilement à ce sujet la troisième partie de cette thèse.

L'étude effectuée par un groupe de Chypriotes grecques sur ces manuels venus de Grèce³⁰² est révélatrice. Leur travail porte sur quatre manuels : le manuel d'histoire grecque du CM2 (publié en 2001), le manuel de langue grecque (publié en 2001-2002), un recueil de textes littéraires en grec (2003) et les instructions adressées aux instituteurs de Grèce. S'y ajoutent le manuel chypriote *Histoire de Chypre*, édité en 2003 par le ministère chypriote de l'Éducation et de la Culture, et les *Programmes analytiques de l'éducation primaire* (Nicosie 2002) qui s'adressent aux instituteurs. Ces manuels sont des rééditions de manuels en usage depuis longtemps.

Les signataires de l'étude constatent que les manuels grecs, hellénocentrés, ne traitent de Chypre qu'accessoirement comme part de l'identité grecque, et ne peuvent préparer les élèves à l'idée d'une identité chypriote. Ils excluent en outre totalement toute référence aux Chypriotes turcs. Elles jugent le manuel de langue et celui de littérature tout à fait convenables excepté le fait que, rédigés pour des Grecs, ils ne comportent pratiquement aucun exemple qui se réfère à Chypre. En revanche, le manuel grec d'histoire, bien que considéré comme « *moins mauvais* » que son pendant chypriote, comporte selon elles des défauts liés à la façon dont les Grecs eux-mêmes conçoivent leur histoire, la partie la plus défectueuse traitant, sans grande surprise, de l'Empire ottoman. Il est ainsi reproché au manuel en question de ne jamais utiliser le mot « ottoman », mais « Turc », de présenter tous les défauts de la monarchie absolue ottomane non comme liés à la monarchie absolue et à la théocratie, mais comme innés dans la nature des Turcs, de présenter les Grecs comme perpétuellement en butte aux oppresseurs Turcs ou aux Grandes Puissances.

Ce sont les mêmes critiques que le groupe de réformateurs grecs engagés dans le projet *Clio in the Balkans* venait d'énoncer et les conseils pour un nouveau manuel sont eux aussi identiques : moins d'hellénocentrisme, un regard plus large sur le contexte européen ou mondial qui inclut des phénomènes culturels ou politiques dans des courants généraux et non spécifiquement « grecs » ou « turcs »,

³⁰² ANAGNOSTOPOULOU Athéna, MICHAÏLIDOU, Michalis, Πρόγραμμα Εκπαίδευση για την Ειρήνη, έκθεση για τα βιβλία ιστορίας και λογοτεχνίας της 6^{ης} Δημοτικού σε σχέση με την προώθηση της βίας και του εθνικισμού, Nicosie, 2004, avec le soutien du programme de développement bicommunautaire de l'USAID et UNDP. Le texte achevé est : Έκθεση της της Επιτροπής Εκπαιδευτικής Μεταρρύθμισης avec pour titre Δημοκρατική και Ανθρωπινή παιδεία στην Ευρωκυπριακή Πολιτεία, Προοπτικές Ανασυγκρότησης και Εκσυγχρονισμού.

la suppression des stéréotypes racistes et une moindre insistance sur les phénomènes exclusivement militaires ; les manuels cultivent la généralisation et l'abstraction, « ils » ont fait ceci ou cela, « eux » sont des criminels, « les Grecs », les « Turcs ».

Etienne Copeaux, qui a étudié les manuels turcs pour le même groupe *Clio in the Balkans* dresse des constatations analogues³⁰³. Il rappelle d'abord la phrase d'Atatürk : « *l'écriture de l'histoire est aussi importante que les faits de l'histoire* », qui a justifié que dans les années 1930 l'État turc établisse un contrôle étroit sur l'enseignement. Le discours historique officiel a été mis au point alors que la Turquie était un jeune État qui sortait à peine d'une guerre contre les Grecs et qui cherchait à créer une conscience nationale fière d'elle-même et capable de rivaliser avec le passé grec si mis en valeur en Europe. En affirmant la parenté entre les Turcs et les Hittites, la nation découvrait un passé antique qui pouvait même revendiquer avoir contribué à la grandeur de la culture ionienne antique, transmise à Athènes. Byzance n'a droit qu'à une page pour signaler la coïncidence entre le jour de la victoire de Mantzikert en 1071 et le début de la campagne victorieuse de 1922, les Grecs n'apparaissent que trois fois : conquête ottomane, révolte de 1821 et défaite de 1922. Ils sont considérés comme des ingrats, saisissant toute occasion pour nuire aux Turcs, et qui en 1922 se conduisent en barbares à l'égard des civils turcs.

Aussi ethnocentrés que les manuels grecs, les manuels turcs ne parlent que rarement d'histoire européenne ou mondiale. Quant à Chypre, le nom n'apparaît que pour signaler sa conquête, jusqu'en 1986 elle ne figure pas sur la carte de couverture ; quand elle y apparaît, c'est divisée en deux, la RTCN indiquée dans la couleur des provinces turques et le reste étant « l'Administration grecque du sud de l'île ». Au total, le chypriote turc n'est pas « Autre », il est Turc et le Chypriote grec n'existe pas. Quant au Grec, c'est un Autre cruel, trompeur et hostile. Dans les deux cas donc, aucun manuel ne peut inciter à l'amitié ni au rapprochement.

³⁰³ COPEAUX Etienne, "Otherness in the Turkish historical discourse, general considerations", in *Clio in the Balkans, The politics of History education*, éd C. Coulouri, CDRSEE, Thessalonique, 2002, pp. 397-405.

Voir aussi CANEFE, Nergis, Communal memory and Turkish cyriot national History, <http://www.cyprus-conflict.net/canefe,%20pt%202.html>

Les travaux les plus significatifs portent sur les manuels d'histoire de Chypre qui sont rédigés, eux, à Chypre. Dans tous les cas, les critiques remarquent que l'on appelle « histoire de Chypre » des ouvrages qui ne traitent quasi exclusivement que de la communauté chypriote grecque ou turque, à laquelle ils s'adressent, avec quelques mentions négatives à « l'Autre » et un silence absolu sur les Maronites, Arméniens et Latins de l'île. Chacun fournit un récit national qui oppose les Bons (la communauté à laquelle il s'adresse) et les Méchants (l'Autre), le Barbare turc cruel et le Grec ingrat. Chypriotes grecs ou turcs ne sont pas des termes employés dans cette atmosphère monolithique : pour les uns il n'existe que des Grecs, et les Chypriotes turcs ne sont que des Grecs islamisés, donc pas des Turcs, pour les autres il n'existe pas de Grecs, mais un métissage de toutes les populations passées dans l'île depuis l'Antiquité qui ne sont donc que des Rums, il n'existe pas non plus de Chypriotes turcs, mais des Turcs.

« En clair, on peut dire que Chypre est historiquement, géographiquement, stratégiquement et économiquement liée à l'Anatolie et une partie de l'Asie Mineure »,

annonce le manuel de Vehbi Serter Zeki (lui-même membre du TMT et du Parti National), en usage depuis les années 70 jusqu'en 2 004.

Le premier manuel d'histoire chypriote turc, publié en 1966, a été rédigé par un instituteur Vergi Bedevi. En 1970 lui succède le manuel de Vehbi Zeki, président de l'Association d'Histoire turque de Chypre, accepté en 1971 comme manuel officiel, réédité dix fois depuis lors, et toujours en usage. Dans les lycées, on utilise également le livre « Histoire de la lutte des Turcs chypriotes (1878-1981) » rédigé par Vehbi Zeki et Czan Zeki Fikretoglu. En 1995, un nouveau manuel « Histoire nationale » entre en service dans les écoles primaires.

L'ouvrage de Vehbi Zeki est divisé en trois parties : histoire antique et médiévale de l'île, période vénitienne et ottomane, la troisième s'appelle « Histoire de la lutte turco-chypriote ». Le récit historique commence avec l'arrivée des Ottomans dans l'île, leur Empire est célébré comme une époque de liberté et de progrès tout juste troublée par quelques Grecs ingrats. Le manuel insiste sur la période 1963-74, chaque massacre, pillage d'un village chypriote turc est détaillé, photographié (un livret additionnel s'appelle « Histoire de la lutte des Turcs de

Chypre » et c'est le titre que porte l'unité d'examen validée sur cette période) si bien que l'opération de 1974 arrive bien comme une délivrance.

« Durant les opérations (en 1974) vers l'Est et l'Ouest, les forces grecques et chypriotes grecques ont été mises à genoux par l'épée acérée de notre petit Mehmet (l'armée turque), elles se sont dispersées et évanouies. C'étaient des hordes froussardes de Levantins que Grivas et Makarios appelaient les « petits-fils » des Grecs et considéraient comme invincibles qui ne pouvaient tuer que des Turcs sans défense. Les grands-parents de la même nation n'avaient-ils pas été jetés à la mer le 9 septembre 1922 à Smyrne ? L'Histoire se répète. Ce sont, cette fois, les Forces armées turques qui ont défait l'impérialisme hellène dans la Chypre Turque.

Je dis aux Grecs qui menacent la paix du monde que quelqu'un va saigner à cause de Chypre. Mais ce ne sera pas les Turcs, mais la Nation grecque qui a déjà gâché de son sang les champs de Smyrne. »

Dans les deux cas, la référence à la prise de Smyrne en 1922 est lourde de significations.

« Les Grecs sont des rêveurs et des menteurs, car, dans l'histoire, ils sont toujours en train de demander quelque chose... De son voisin l'Albanie, il veut l'Épire, de la Bulgarie, il veut la Macédoine. Dans le passé, de la Turquie, il voulait toute l'Asie Mineure occidentale. Si demain il demande l'Égypte, en raison de quelques éléments grecs là-bas, ne soyez pas étonné [...] Pour défendre nos droits et nos libertés, nous résisterons. Et, dans ce but, si nous ne trouvons pas un morceau de bois ou une pierre, nous prendrons pour résister les os de nos 80 000 martyrs qui sont morts pour cette île. »

Comme dans les manuels utilisés en Turquie, le Rum reste caractérisé par la violence, la tricherie et ses demandes déraisonnables.

Dans l'éducation chypriote grecque, le manuel chypriote n'est utilisé que rarement. Au lycée, il représente 20 % des consultations, le reste du temps est consacré au manuel grec. L'histoire chypriote est présentée comme une part de l'histoire grecque et les termes « grec » et « chypriote » sont équivalents.

Le manuel transmet la conviction qu'il n'y a à Chypre que des Grecs depuis la plus haute Antiquité, restés grecs malgré les conquêtes et mouvements de populations, (ce qui suppose que les éventuels Chypriotes turcs ne sont que des éléments extérieurs juste tolérés), et dont l'orthodoxie est le caractère principal. Dominés par les Francs, les Vénitiens, les Turcs, les Anglais, les Chypriotes (ici le mot suppose tous « Grecs ») ne font que lutter pour leur survie³⁰⁴. Toute la période 1963-74 n'est vue que du point de vue grec, les Turcs ne sont que des mutins justement punis. On trouve dans ce livre 100 références négatives aux Autres (= non-Grecs) et 2 sur les Grecs, 5 références positives aux Autres, 35 sur les Grecs. Le Grec est héroïque, juste, moral, intelligent, actif, démocrate, il aime la liberté, la paix, le progrès, les lettres, les arts, sa patrie et il tient sa parole. En négatif, le Turc est barbare, injuste, rusé, mauvais, nonchalant, il n'aime pas la liberté, ni le progrès, ni les lettres, mais il aime la guerre et ne tient pas parole ! Comme dans l'ouvrage destiné aux Chypriotes turcs, certaines citations montrent la tournure d'esprit à l'œuvre.

Quelques exemples sont à ce titre significatifs :

- La conquête turque de l'île :

« [...] il était évident qu'un jour les Turcs allaient mettre la main sur la douce île, la belle Chypre. De la façon dont l'état du sultan l'a prise, la toute petite Chypre ressemblait à une maigre souris dans les griffes d'un lion sauvage » (p.69).

- Cette annonce est suivie d'un récit de la prise de Nicosie et du martyre du gouverneur vénitien, associés à des questions qui ne peuvent que conduire à une image noire des Turcs :

« Décrivez brièvement le siège, comment jugez-vous le comportement des Turcs à l'égard des populations ? Dessinez une des scènes qui vous a marqué. »

- Le Turc de toujours est encore là en 1974 :

« [...] partout où ils posent le pied, les envahisseurs répandent la catastrophe, le désert, le massacre, les prisonniers, la profanation, le pillage, le

³⁰⁴ KOULLAPIS Loris, "The subject of History in the Greek Cypriot Education system. A subset of the Greek Nation", in *Clio in the Balkans*, op.cit., pp. 406-412.

déracinement des populations et l'humiliation. Les avions bombardent sans distinction villes et villages » (p.127).

- Face à eux, les habitants de l'île « *qui a tant souffert* » trouvent dans l'école grecque fondée par Kyprianos « *comme le calice sacré d'où les petits Grecs s'abreuvent à la tradition grecque et chrétienne* » (p.94).

- La conclusion sur l'actualité n'est pas plus encourageante aux yeux des réformateurs :

« [...] les Turcs nous font un chantage pour légaliser ce qu'ils nous ont pris par la force. Une telle chose ne peut se faire. Notre peuple est petit et sans défense. Il a été traîné comme un mouton au sacrifice et a arrosé de beaucoup de son sang et de larmes sa terre. Mais il ne s'est pas incliné. Dans la tragique épreuve, il a montré dignité, endurance, vitalité, foi en son juste combat. Il résistera jusqu'à obtenir justice » (pp.137-138).

Rien ne parle ou ne présente les affrontements intercommunautaires des années 1960. Les négociations qui ont lieu depuis 1974 sont donc pour les Chypriotes grecs « une lutte pour la justice » face à un gouvernement illégal responsable des échecs. L'histoire grecque se définit comme une lutte permanente pour la liberté et le maintien de son identité religieuse et nationale contre des « Autres » inférieurs qui ont occupé leur pays dans le passé.

Au total, nous pouvons résumer les oppositions ainsi. Dans le récit chypriote grec, l'île est grecque depuis les Mycéniens, les Grecs n'ont cessé depuis lors de lutter contre les invasions étrangères, dont la plus barbare fut celle des Turcs, la tragédie étant complétée par les événements de 1974. Dans la version chypriote turque, les Turcs - et non les Ottomans - arrivent en 1571 et ne cessent depuis lors de lutter pour leur survie contre les agressions des Rums de l'île, puis de la Grèce, jusqu'à la bienheureuse opération de paix de 1974. Il est aisément compréhensible que 35 ans de formation à partir de ces livres puissent rendre difficile la cohabitation et demander un grand travail à ceux qui souhaitent « rééduquer » les mentalités et même simplement, faire redécouvrir ou découvrir « l'Autre ».

À cette victimisation héroïque présente dans les chants, la littérature et les manuels scolaires grecs riches en extraits sur la période 1919-1922, s'ajoutent les monuments commémoratifs et la création de musées. Au Nord, le « musée de la

barbarie ou musée des martyrs » est établi dans une maison où une famille chypriote turque fut assassinée (*cf. supra* p.69). Au Sud, c'est le « musée de la lutte » qui célèbre les combattants de l'EOKA, mais surtout impressionne les enfants par les photos et les instruments de torture, ainsi que les « *Immortels* » des chants. En témoigne une jeune Chypriote turque :

« L'éducation dans nos écoles empoisonne les esprits et les âmes de nos jeunes enfants qui n'ont pas d'expérience avec l'autre communauté. Nous emmenons les enfants au Musée des Martyrs, et nous leur apprenons à avoir peur des Grecs et à les haïr. Nous leur montrons les atrocités commises par les Grecs et faisons des agrandissements des photos des fosses communes. À la fin, ils ont des cauchemars. J'ai 28 ans et j'en fais encore³⁰⁵. »

Le « musée de la barbarie » fait partie à Chypre Nord des visites scolaires obligatoires des écoles primaires et nombre d'adultes disent avoir été impressionnés par les taches de sang sur les murs, dans la baignoire, les salles pleines de photos de morts³⁰⁶ qui jouent sur le côté émotionnel. Ils tiennent leur place dans l'imaginaire collectif comme les chants et les poèmes nationalistes, ainsi qu'en témoigne cette lettre d'introduction écrite par Rauf Denктаş pour une anthologie poétique compilée par Gulgun Serdar :

« En mettant ensemble tous ces poètes qui mettent l'accent sur notre attachement à la Turquie en termes de culture, notre amour pour l'Anatolie, pour le drapeau... Notre détermination à posséder Chypre que nous croyons être une terre Turque, ce livre sert de guide pour notre recherche pour une identité et un caractère. »

Grec ou Turc, il faut donc se « montrer digne » et se préparer à combattre. Cet ensemble cernant tous les aspects de la vie tend à fabriquer un monde où chacun,

³⁰⁵ HADJIPAVLOU Maria, "Different relationship to the Land : personal narratives, political implications and future possibilities in Cyprus", 251 – 276, in CALOTYCHOS Vangelis, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community*, *op.cit.*, citation p.266.

³⁰⁶ Neşe YASIN, "School is a textbook : Symbolisms and Ritual in Turkish Cypriot Schools", in *Clio in the Balkans*, *op.cit.*, pp. 414-422.

entouré d'ennemis, doit rester sur le qui-vive dans l'insécurité, ce que rappelle Maria Hadjipavlou³⁰⁷ :

« Quand j'étais enfant, j'ai appris que les colonialistes britanniques étaient les ennemis de mon île ; puis pendant la lutte anticoloniale, menée par l'Église de Chypre et les nationalistes plaçant pour l'union à la Mère patrie Grèce, au lieu de l'indépendance on m'a dit que tous les « autres » étaient les ennemis de mon île. Parmi eux, il y avait les Chypriotes communistes, les Chypriotes turcs qui demandaient le taksim... Peu après, au collège, la Turquie est devenue l'ennemi le plus haï qui essaya sans succès d'envahir l'État indépendant si fragile (1963 et 1967)... Puis l'Administration américaine et la CIA sont devenues l'ennemi qui complotait pour détruire le statut de non-aligné de mon île... Peu après, la junte grecque et la Turquie sont devenues les pires ennemis et depuis le 20 juillet 1974, la Turquie a acquis la première place dans la liste des ennemis des Grecs chypriotes. »

Toutefois, si cette chercheuse avoue avoir étudié en Grande-Bretagne puis aux États-Unis, ce qui lui a ouvert les yeux en lui permettant de rencontrer des Chypriotes turcs, comment peuvent faire les associations diverses qui veulent œuvrer au rapprochement des communautés et à l'effacement des haines ?

³⁰⁷ HADJIPAVLOU Maria, Report "The role women play in the prevention and resolution of conflicts and in post-conflicts reconstruction and reconciliation", in *International seminar "Participation of women in the prevention and resolution of conflicts"*, Strasbourg, 2001, pp.24-30, ici p.24. http://www.coe.int/t/DGHL/STANDARDSETTING/EQUALITY/03themes/conflict-prevention-peacebuilding/EG-SEM-PEACE%282001%299_en.pdf

II. 3. La société civile prend l'initiative

Les volontaires existent, ils se multiplient même, et pourtant ils doivent faire face à d'importantes difficultés. Ils sont souvent le fruit d'une déception, les Chypriotes grecs, déçus par la Grèce en 1974, l'ont été une fois de plus avec l'affaire des missiles russes achetés par Chypre et finalement remisés en Crète, au nom du rapprochement gréco-turc comme le pensent certains, et plus généralement tout le processus de normalisation gréco-turc de la fin des années 1990 leur semble une sorte d'abandon par la Grèce.

Toute la presse de droite chypriote grecque en effet a protesté hautement contre ce retrait de la Grèce au nom de ses propres intérêts, contre cette « trahison », les Chypriotes se sentent « soldés », abandonnés à leurs ennemis. Cette même déception se renforce en 1999 quand la Grèce retire son veto à la candidature turque à l'UE, alors que la Grèce affirmait jusqu'alors que la Turquie devait d'abord faire les premiers pas à propos de Chypre³⁰⁸.

Un témoignage reçu par Nicos Peristianis, publié en 2006, explique ainsi :

*« Notre identité nationale comme notre citoyenneté doit être chypriote. Je ne me sens pas Grec. J'ai grandi à Chypre et je suis chypriote. La Grèce nous a détruits. Les Grecs sont des escrocs, des menteurs, des gens intéressés que par eux-mêmes, ils ne sont pas hospitaliers, je veux aussi souligner que nous devrions avoir un drapeau et être appelés Chypriotes et non Grecs chypriotes »*³⁰⁹.

Les Chypriotes turcs sont eux aussi déçus de l'attitude de la Turquie qui finalement leur semble servir, elle aussi, davantage ses propres intérêts que ceux des Chypriotes turcs. Le rapprochement turco-grec de 1999 leur paraît une forme de trahison.

³⁰⁸ Une série de citations de presse dans Hamit Mertkan, op.cit., p. 23-28.

³⁰⁹ PERISTIANIS Nikos, "Cypriot nationalism, dual identity and politics", in PAPADAKIS Yiannis, PERISTIANIS Nikos, WELZ, Gisela, *Divided Cyprus: Modernity, History, and an Island in Conflict*, op.cit., pp.100-120, ici p.112.

Dans le journal *Kıbrıs*, le 1er avril 1999, le secrétaire général du Parti Républicain Turc s'était déjà plaint de voir la RTCN traitée comme une colonie par la Turquie. Le journal *Avrupa*, le plus critique envers la Turquie proteste le 9 novembre 1999 contre un protocole commercial qui vient d'être signé entre la RTCN et la Turquie et interdit l'exportation de boissons alcooliques de RTCN vers la Turquie et conclut « *La Turquie et Denktaş nous écrasent* ». Le 15 novembre 1999, cet organe de presse se montre encore plus explicite :

« Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de la République Turque de Chypre Nord. Cela fait 16 ans jusqu'à maintenant et, comme Chypriotes, nous devons nous rappeler tout cela :

Nous n'avons pas le droit à notre propre monnaie et à notre hymne national

Nous n'avons pas le droit de diriger notre police

Nous n'avons pas le droit d'avoir un général Turc Chypriote pour notre armée

Il semble que nous soyons une ville de Turquie quand nous recevons du courrier

Nous ignorons quel pourcentage de la population est Turc Chypriote. Nous ignorons le nombre de soldats³¹⁰. »

L'*Avrupa* persiste, le 21 mai 2001 le journaliste Şener Bulent publie dans sa colonne « Angles » un éditorial insupportable pour les autorités :

« La Turquie est responsable de tout ce qui arrive à Chypre Nord depuis 1974. C'est à dire ceux qui dirigent la Turquie, tout le monde l'accepte, tout le monde sauf nous [...] Tout le monde sait que la Turquie s'est installée, ici avec ses 40 000 hommes de troupe, non seulement sur des propriétés dont les titres appartiennent à des Chypriotes grecs, mais aussi sur des propriétés appartenant à des Chypriotes turcs. L'ambassadeur de Turquie n'est pas ici un ambassadeur ordinaire, beaucoup de gens frappent à sa porte pour régler leurs problèmes de dettes. L'entrée et la sortie de notre pays sont décidées par les ordres de l'Ambassadeur. Notre gouvernement ou notre parlement ne peut rien dire contre les ordres de l'Ambassadeur. Si l'on demande à des gens dans

³¹⁰ HAMIT Mertkan, "Cypriotism as an ideology in between Turkish and Greek nationalisms", Pandeion University, 2009, p.40. On y trouve une étude détaillée de ces déceptions dans la presse chypriote turque et grecque. https://www.academia.edu/223892/Cypriotism_as_an_ideology_in_between_Turkish_and_Greek_Nationalisms

la rue : qui a le dernier mot dans ce pays, l'Ambassadeur de Turquie ou l'Assemblée ? La réponse sera évidente. [il développe ici les arguments déjà cités dans le texte précédent] Qui m'a interrogé au poste de police en présence de deux Chypriotes turcs ? L'officier turc. [...] Comme les armées en retraite qui incendient et pillent les villes dont ils se retirent, ils [les Turcs] sont prêts à tirer leurs dernières balles.

Les Chypriotes grecs sont le secteur florissant de l'île, malheureusement pendant que l'île marche vers l'intégration à l'UE, la «RTCN» peine à résoudre ses problèmes économiques. Et ce qu'elle craignait se produit : beaucoup de Chypriotes turcs sont partis ou se préparent à le faire, beaucoup d'entre eux ont demandé aux officiels chypriotes grecs le passeport « de la République».

Le 24 mai 2001, une bombe explose dans l'imprimerie de l'*Avrupa*. Le 9 novembre, ses ordinateurs sont saisis pour retard de paiement d'impôts. Le même jour, un directeur de collège est renvoyé pour avoir manifesté son soutien à *Avrupa*. Le 12 décembre, la police saisit tout le matériel et le compte en banque du journal. Ce dernier reparait le 15 décembre, sous le nom d'*AFRIKA* pour montrer, dit Bulent, qu'en RTCN, règne la loi de la jungle. Şener Bulent (déjà arrêté en 2000 pour espionnage au profit de la République de Chypre) et l'un de ses collaborateurs sont condamnés à 6 mois de prison pour injures à Denktaş, ils sont finalement libérés au bout de 6 mois de peine en 2002. D'un côté, plus de 30 000 Chypriotes turcs ont manifesté contre cette arrestation, d'un autre, en 2000, Denktaş a été nommé « homme de l'année » par l'Association des Journalistes turcs !

Ce libelle montrait de surcroît que les colons « non Turcs chypriotes » n'étaient pas toujours bien acceptés, ce que traite en détails l'article de Yaël Navarro Yaşın, d'après une enquête de la fin des années 1990 confirmée par d'autres témoignages. Les Chypriotes turcs se disaient « *Kıbrıslılar* » (Chypriotes) pour se distinguer des « *Türkiyeler* » (personnes venues de Turquie) confondant les colons et les soldats accusés de voler des fruits dans les jardins au prétexte qu'ils sont des libérateurs et que la population autochtone leur doit bien quelques fruits. Les personnes interrogées

en viennent à regretter les « Infidèles » avec qui l'on pouvait s'arranger et qui savaient cultiver les jardins et les arbres fruitiers.³¹¹

Lorque la Turquie menace d'annexer la RTCN au cas où l'UE intégrerait Chypre, la protestation enfle, comme le montre cet extrait d'un discours de Mehmet Ali Talat, futur président de la RTCN, le 4 janvier 2001³¹² :

« Nous allons être la 82^e province de Turquie. La Turquie décide de laisser les équipes Turcs-Chypriotes jouer dans la Ligue turque (football), la Marine n'utilisera que le drapeau turc. Les citoyens de la RTCN auront le droit d'acquérir la nationalité turque en un jour. L'État turc ne fait pas attention à l'existence des Turco-Chypriotes. Ils veulent notre extinction. Je peux juste dire que pour le bénéfice stratégique de la Turquie, ils créent une Chypre sans Chypriotes. »

Par ailleurs, les politiques se révélant incapables d'obtenir des résultats sur les questions qui préoccupent les citoyens, l'avenir de l'île, de leurs propriétés et leur sécurité, les initiatives de citoyens ou d'organisations non gouvernementales en faveur d'une réconciliation ou du moins d'un rapprochement, seul moyen de sauver l'unité politique de l'île ou, pour d'autres, d'accéder à un développement de type européen, se multiplient. Le soutien des Chypriotes turcs au plan Annan³¹³ s'explique en partie par cette idée que seulement ainsi, on échappera à la pesante tutelle turque.

C'est ainsi que se développe un nouveau chypriotisme qui souvent ne dit plus son nom, sous la forme d'un mouvement « bicommunautaire » partisan d'une fédération indépendante des deux « Mères patries », mais qui respecte les deux identités culturelles constitutives, il s'agirait donc d'une identité chypriote citoyenne et non plus ethnique, une sorte de nouveau nationalisme par refus des deux

³¹¹ NAVARRO-YASIN Yael, "De-ethnicizing the ethnography of Cyprus : political and social conflict between turkish Cypriots and Settlers from Turkey" in Y. PAPADAKIS, Nicos PERISTIANIS, Gisela WELZ, *Divided Cyprus: Modernity, History, and an Island in Conflict*, op.cit., pp. 84-99. Mohicans : p. 94. On retrouve le même genre de conversations sur le site "Kıbrıslılar neden Türkleri hatta özellikle Türk askerlerini sevmiyor" (Pourquoi les Chypriotes n'aiment pas les Turcs, en particulier les soldats turcs) <http://www.kizlarsoruyor.com/kultur-sanat/q525628-kibrislilar-neden-turkleri-hatta-ozellikle-turk>

³¹² HAMIT Mertkan, *Cypriotism as an ideology...*, master thesis, op.cit., p.42.

³¹³ Cf. *infra*, partie III.

nationalismes précédents. Ce mouvement est souvent réaliste, reposant sur le constat que seule cette fédération peut sortir enfin du *statu quo* qui règne depuis si longtemps, et ce dans l'intérêt de tous. Ce mouvement repose, dans les années 80 et 90, principalement sur des initiatives courageuses, souvent privées.

II.3.1. Comment rencontrer l'autre ?

Initiatives courageuses, volontaires et patientes

Non seulement la Ligne Verte est là, mais les Chypriotes turcs ne peuvent que difficilement la franchir, il leur faut justifier le déplacement et obtenir une autorisation des militaires, subir un contrôle minutieux lors du passage ; et la RTCN interdit les permissions de passage à parti du 27 décembre 1997 (sauf pour les syndicats et les politiques) parce que les rencontres bicommunautaires lui semblent contraires à sa raison d'être : l'impossibilité pour des Chypriotes turcs et grecs de vivre ensemble. Le gouvernement chypriote grec n'est pas plus enthousiaste, car pour lui, rencontrer quelqu'un qui vient de la RTCN, c'est déjà, en quelque sorte, la reconnaître. On peut citer le cas, on l'espère exceptionnel, de Ahmed Cavit An, un pédiatre membre d'un des mouvements pour le rapprochement qui fit appel à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, pour s'être vu refuser 107 fois le droit de sortir de la RTCN ! Rauf Denктаş a même interdit à certains syndicalistes de prendre un avion pour une réunion à l'étranger.

En fait, rencontrer quelqu'un d'en face et lui parler, en dehors des canaux officiels, c'est déjà être un traître et subir l'ostracisme ou des difficultés administratives et cela suffit à inquiéter les participants ou à les faire hésiter. On a dans les années 90 d'un côté le « *Rumcu* » qui est un traître trop proche des Grecs et de l'autre le « *Néochypriote* », terme péjoratif utilisé pour désigner un traître qui renie ses origines grecques³¹⁴. Neşe Yaşın explique bien le dilemme :

« Vivre dans un pays de conflit ethnique signifie que vous devez obéir à certaines règles caractérisées par le fait de prendre parti dans le conflit. Le conflit vous dicte de penser en termes de catégories. Vous-mêmes, vous êtes dans une certaine catégorie et ce qu'on attend de vous, c'est d'agir dans les

³¹⁴ MAVRATSAS Caesar, *Politics, Social Memory, and Identity in Greek Cyprus since 1974*, <http://www.cyprus-conflict.net/mavratsas.html>

limites de cette catégorie. En fait... vous n'avez pas le choix. Votre catégorie est déterminée par votre naissance et vous devez agir et prendre parti en accord avec la catégorie où l'on vous a mis. Quand on vous a intégré à votre identité... on vous a appris que l'autre a moins de valeur et qu'il est votre ennemi historique... Certains écrivains et poètes à Chypre ont parlé du choix des « deux » au lieu de l'un ou l'autre. Mais comme « deux » inclut aussi l'ennemi, les supporters du statu quo les ont appelés agents de l'ennemi.³¹⁵ »

Neşe Yaşın est particulièrement bien placée pour témoigner de ces difficultés. De 1985 à 1997, en raison de ses écrits, parce qu'elle avait des contacts avec des Chypriotes grecs et parce qu'elle avait défendu un objecteur de conscience, elle n'a pu enseigner qu'une année dans un collège de Lapta/Lapithos. Elle a dû pour survivre faire une multitude de petits travaux et quand elle s'est engagée avec Sevgül Uludağ dans le groupe *Women for Peace*, elles ont été toutes les deux ostracisées, se voyant refuser le travail (le mari de S. Uludağ également). En 1997, elle décide de vivre dans la République de Chypre, où elle est engagée un an plus tard comme enseignante à l'Université. Quand elle publie en 2002, la nouvelle *The Secret Story of Sad Girls*, une campagne de presse est lancée la traitant de prostituée et l'accusant d'encourager les relations sexuelles entre les Chypriotes turcs et grecs. Même Rauf Denктаş y prend part³¹⁶.

Mehmet Yaşın a également rencontré des difficultés : il a dédié son premier recueil, en 1984, *Sevgilim Ölü Asker [Soldat mort mon amour]* « à toutes les victimes des morts de Chypre ». Primé, l'ouvrage est interdit en 1986 par la Turquie et Yaşın ne peut y retourner qu'en 1993. Dans ce contexte, les hésitations des personnes interrogées sont aisément compréhensibles. Elles craignent que leurs paroles ne soient utilisées contre leur communauté. Le contrôle est toujours fort dans un milieu somme toute réduit, où l'on connaît les options politiques des cafés, des journaux, où l'achat d'un journal particulier constitue déjà une action politique.

³¹⁵ YASIN Neşe, *The choice for both*, 31-mars-2 avril 1998, World conference on culture, http://www.klys.se/worldconference/papers/Neshe_Yasin.htm. Cf. Annexes p.81.

³¹⁶ YASIN Neşe, *Secret History of Sad Girls*, 2002, İletisim Publications, Istanbul.

Ce qui fut condamné par l'Union des Journalistes chypriotes et la Fédération européenne des Journalistes, <http://protectionline.org/2007/11/16/Neşe-Yaşın-threats/>

Ceci entraîne aussi de grandes précautions dans le choix des mots. Le régime de Rauf Denкташ est suspecté de placer des espions dans chaque rassemblement. Faute d'autorisations de « sortie », des groupes bicommunautaires travaillent plusieurs mois séparément avant de se retrouver. Les rencontres à Chypre ont donc lieu le plus souvent en zone-tampon, soit au Ledra Palace à Nicosie, ou à Pyla, le seul village mixte situé dans la « zone morte », donc sous la surveillance de l'UNFICYP. Les groupes militants se rencontrent également à l'étranger, souvent à Londres où se retrouvent les immigrés et étudiants chypriotes parmi lesquels la statistique britannique ne distingue pas entre Chypriotes grecs ou turcs. Ainsi l'un des premiers événements bicommunautaires a-t-il eu lieu à Islington, un district nord du Grand Londres où les migrants chypriotes sont relativement nombreux. D'autres rencontres ont lieu en Israël, le plus grand nombre dans les Universités américaines. De plus l'invitation étrangère évite d'avoir à obtenir une autorisation de passage de la Ligne Verte !

La question des fonds nécessaires aux voyages ou aux recherches suit les mêmes canaux : pas d'argent dans la RTCN pour des travaux bicommunautaires, mais impossible d'accepter de l'argent qui vienne de Chypre, il faut donc, si c'est le cas le faire transiter comme les lettres par une banque extérieure et le compte d'un ami non grec ; les financements universitaires sont assurés par les universités étrangères ou, dans le cas des États-Unis, par la commission Fulbright qui depuis 1946, subventionne des étudiants ou des chercheurs compétitifs pour promouvoir les échanges culturels, la paix... et les intérêts américains. Dans une Chypre coupée en deux, le rôle de ces agents extérieurs pour obtenir des autorisations et de l'argent est essentiel, mais évidemment ce sont eux qui choisissent les participants, les étudiants, les enseignants et orientent les sujets de recherche en vertu de leurs intérêts.

Les témoignages de chercheurs sont nombreux : en 2000, Maria Hadjipavlou doit faire comprendre aux Nations Unies (*United Nations for project Services*), qui subventionnent son projet de recherches bicommunautaires sur les représentations des origines du conflit sans les deux communautés, qu'il faut financer des Chypriotes turcs ne pouvant donner ni leurs noms, ni leur titre ou fonction³¹⁷. En juillet 1999,

³¹⁷ HADJIPAVLOU Maria, *Root causes of conflict, challenges at the micro level and implications in post conflict Cyprus*, www.havenscenter.org/files/hadjipavlou2.pdf

Yiannis Papadakis³¹⁸ a participé à une rencontre d'universitaires chypriotes qui n'ayant pas été autorisée à Chypre, s'est tenue à Tel-Aviv, les uns voyageant avec un passeport chypriote, les autres avec un passeport turc, chacun payant son billet avant de profiter des fonds de la bourse Fulbright en Israël où ils ont été inscrits à l'hôtel comme citoyens américains. L'ambassadeur de Chypre en Israël demande à les rencontrer, mais en privé. Les projets sont difficiles à accepter, car ils peuvent être associés à la reconnaissance d'un « pseudo-Etat » ou d'un Etat contesté.

Néanmoins malgré ces obstacles les rencontres se multiplient. Ainsi le professeur L. Dobb de l'Université de Yale a pu organiser plusieurs « ateliers » bicommunautaires dans les années 1980, en 1984 le Professeur H. Kelman et plusieurs autres chercheurs sciences sociales ont pu réunir un atelier sur les méthodes interactives pour résoudre les conflits bicommunautaires grâce au sponsoring du Middle Eastern Affairs of Washington. En 1985, l'Université de Cambridge instaure également des ateliers d'été bicommunautaires à propos de la question chypriote.

Au cours de l'été 1989 le British Friends of Cyprus Committee organise des séries de rencontres au Ledra Palace entre enseignants des deux communautés. La même année, l'Institut allemand d'Éducation à la démocratie et à l'environnement invite 20 Chypriotes grecs et turcs pendant quatre jours à Berlin pour des échanges sur la situation politique, les contacts bicommunautaires et leur rôle de citoyen. Une série de rencontres suit, au Ledra Palace, qui entraîne en 1990 la création du mouvement *The Citizens Joint Movement for a Federal and Democratic Cyprus* qui indique dans son texte fondateur créer un mouvement citoyen pour lequel le dialogue entre communautés est un choix et une action politique indépendante de tous les partis. Le mouvement s'est arrêté l'année suivante quand la RTCN n'a plus accordé d'autorisations de sortie à ses ressortissants.

Une autre contribution financière et scientifique est menée par le professeur Ron Fischer de l'Institut Canadien pour la Paix internationale et la Sécurité entre 1988 et 1993. Il joue un rôle essentiel dans l'aide apportée aux étudiants et chercheurs désireux d'étudier les problèmes bicommunautaires. En 1994, une rencontre de trois jours a lieu à Harvard dans des conditions analogues aux précédentes. Après 1993, le nombre d'ateliers et de rencontres augmente nettement

318

profitant de l'aide de la bourse Fullbright, de celle de l'UNFICYP, de l'US Agency for International Development.

Les participants à ces ateliers, entre 10 et 20, sont, quand les rencontres ont lieu au Ledra Palace, des personnes originaires de tous les milieux à qui l'on promet l'anonymat total. Le rôle de ces ateliers est de mettre ensemble des personnes qui ne se seraient jamais vues auparavant, de leur apprendre à connaître l'autre, à déconstruire leurs propres stéréotypes et à prendre en considération ceux des Autres, apprendre à connaître la douleur de l'Autre, bref découvrir qu'il est simplement un être humain. Mais... dès qu'il y a un renouveau de tension dans les négociations bicommunautaires, Denktas reagit en bloquant les participants chypriotes turcs, des deux côtés les nationalistes se méfient de ces rencontres où l'on apprend à trahir sa patrie³¹⁹.

La Révolution d'Internet

Le rôle des nouvelles technologies dans les régions de conflit peut être double, faciliter la communication entre des individus, groupes ou forces opposées pour les rapprocher ou, au contraire, renforcer les conflits en permettant l'expression de la violence la plus crue. L'ordinateur et son maniement, Internet compris, ont été introduits à Chypre par les pacifistes étrangers entraînés spécialement aux programmes de communication, avec l'aide de la Commission Fulbright, lors d'ateliers communautaires qui se réunissaient au Ledra Palace. L'un des plus anciens de ces ateliers, Georges Sophocleous, un Chypriote grec ayant étudié en Allemagne et aux États-Unis, est l'un des fondateurs du *Technologie for Peace* (Tech4Peace), l'un des 15 projets mis en œuvre en 1995 par le Cyprus Conflict Resolution Trainers Group, comprenant autant de Chypriotes grecs que turcs. Il s'agit de rendre aux Chypriotes le droit fondamental de communiquer, en organisant en 1996-1998 une série de séances d'initiation. En 1998, avec USAID, peuvent être créés deux cyber cafés pour la paix des deux côtés de la Ligne, accessibles gratuitement. L'ensemble

³¹⁹ HADJIPAVLOU-TRIGEORGIS Maria, "Different relationship to the Land : personal narratives, political implications and future possibilities in Cyprus", in CALOTYCHOS Vangelis, *op.cit.*, pp. 251 – 276.

joue un rôle intéressant lors de la fermeture des points de passage en 1997. Les sites consacrés aux efforts de rapprochement se sont multipliés³²⁰.

Le déroulement linéaire des négociations officielles laisse penser que ces efforts ont été vains, néanmoins ils ont réussi à jeter « des graines » pour la décennie suivante...

II.3.2. Rencontres et organisations

Une première rencontre entre politiques a lieu en Libye en 1982 à laquelle participent des Chypriotes grecs membres de l'AKEL (le premier parti de Chypre en termes électoraux, le plus favorable à un rapprochement dont les membres ont été les cibles de l'EOKA), et de l'EDEK (Ενιαία Δημοκρατική Ένωση Κέντρου Σοσιαλιστικό Κομμα Κύπρου, soit Union démocratique – parti centre socialiste de Chypre), un petit parti à l'origine pro-Makarios, anticommuniste, mais favorable au rapprochement.

Parmi les Chypriotes turcs sont présents Alpay Dürdüran, à l'époque président du TKP, parti communautaire/populaire de libération, et Özker Özgür du CTP (Parti populaire de libération). Les deux partis sont favorables à des contacts avec les Chypriotes grecs, - le CTP se dit proche de l'AKEL-, mais ne sont que peu soutenus par leur opinion publique et adoptent souvent des positions pleines de réserves par rapport aux projets de rapprochement. À la fin des années 1980 et au début des années 1990, des rencontres ont eu lieu au Ledra Palace entre les dirigeants des 3 partis de gauche chypriotes turcs et ceux des 5 plus grands partis chypriotes grecs, mais, même si ces contacts se sont poursuivis, il est vrai qu'ils n'ont pas de résultat concret au niveau des négociations officielles.

Le dialogue entre les syndicats existait déjà avant le départ des Britanniques par la ΠΕΟ Παγκύπρια Εργατική Ομοσπονδία (soit Fédération panchypriote des travailleurs) que les Chypriotes turcs ont dû quitter en 1958 devant les menaces du

³²⁰ Cynthia Cockburn, *Women, Partition and the gender order in Cyprus*, Zed Books, 2004, explique comment les mels ont aidé à la création de l'organisation bicommunautaire Hands across the Divide (voir plus loin).

Voir pour le rôle d'Internet, CHATZIPANAGIOTIDOU Evropi, *op.cit.*, ch5.2, pp.133-146.

TMT. Les syndicats chypriotes turcs sont nombreux et peu actifs hors du secteur public.

Au début des années 1980, on peut dire que la Fédération des syndicats révolutionnaires (*Devrimci İşçi Sendikaları Federasyonu*), le syndicat des fonctionnaires de Chypre turque (*Kıbrıs Türk amme memurları sendikası*, KTAMS), la Fédération des syndicats des travailleurs de Chypre Nord (*Kıbrıs Türk işçi sendikaları federasyonu*) ont des orientations de gauche, ce qui signifie dans le contexte jouer un rôle dans le mouvement proréunification. Les contacts ont repris assez rapidement après 1974 et les syndicats des deux bords suivent de près les négociations, allant jusqu'à faire des propositions après le « set of ideas » de Boutros Boutros Ghali. Dans les années 1980 des réunions internationales de syndicats tenues hors de Chypre ont donné l'occasion de rencontres, puis les contacts se renforcent grâce aux réunions du *All Cyprus Trade Unions Forum*, qui reçoivent l'aide financière et politique de l'UE pour se tenir en dehors de l'île.

La réunion de 1995 aboutit à une déclaration commune de 18 syndicats originaires des deux Chypre, celle de 1997 reprend le texte de 1995 et ajoute certains points pour préparer l'entrée de Chypre dans l'UE. On retrouve dans ces déclarations la volonté affirmée de travailler pour une Chypre fédérative et démocratique, suivant les résolutions des Nations Unies, les Droits de l'Homme et qui aurait une économie unie sans aucune discrimination. Dans cet État fédéral, il y aurait (logiquement) un seul droit du travail, un seul système d'assurances sociales et des salaires et l'on pourrait choisir librement son employeur n'importe où à Chypre avec liberté de mouvement. Les textes de 1995 et 1997 se terminent par la création d'un groupe de travail comportant des représentants des plus grands syndicats chypriotes turcs et grecs pour poursuivre le projet et une invitation pressante à tous les *leaders* politiques de Chypre, de l'ONU, de l'UE et des relations internationales pour qu'ils facilitent une solution rapide et pacifique du « problème chypriote ». Ces réunions intersyndicales sont de loin les plus avancées, ne serait-ce que pour examiner les conséquences de l'intégration dans l'UE d'autant que Rauf Denktaş s'attaque relativement moins aux syndicats.

Ces réunions, même connues et internationales, sont soumises aux mêmes restrictions que les autres puisqu'en 2002, la *Fédération internationale des syndicats*

reçoit une plainte du syndicat SEK chypriote grec contre Rauf Denктаş qui impose, selon elle, des conditions totalement irréalisables aux membres chypriotes turcs du *All Cyprus Trade Union Forum* pour qu'ils ne puissent se rendre à Nicosie et participer... précisément dans l'intention de torpiller les efforts de rapprochement.

Les contacts informels prennent la forme de rencontres entre universitaires, politiques, syndicalistes, associations professionnelles, le plus souvent de gauche ou du centre, ou d'associations créées par des initiatives privées hors de tout cadre officiel à l'origine d'associations. Parmi les professions les plus actives, on doit indiquer les enseignants, instituteurs et enseignants d'histoire, deux des pivots de la construction identitaire d'une nation. Une partie d'entre eux sont conscients dès les années 1970 du discours biaisé, nationaliste et porteur de haine qu'on leur fait tenir. Les syndicats d'enseignants chypriotes grecs et turcs ont des contacts très fréquents dès la fin des années 1980. Il est d'ailleurs remarquable qu'une large part des personnes citées dans ce travail comme ayant pris part d'une façon ou d'une autre aux processus de rapprochement soient des enseignants. Les historiens sont parvenus à créer l'Association pour le Dialogue Historique et la Recherche en avril 2003, deux jours avant la première ouverture partielle de la Ligne Verte ; leur activité se déroule donc essentiellement après 2003, mais elle est multiple. Dans le même ordre d'idées, l'Institute of Historical Research for Peace (INISME), créé en 2000. Cette organisation non gouvernementale à but non lucratif tente de promouvoir la paix par la connaissance de l'autre, par des contacts avec lui, par une meilleure connaissance de ses valeurs. Le Centre a compris dans ses programmes des recherches sur les relations religieuses entre musulmans et chrétiens à Chypre entre le XVI^e et le XXI^e siècle et a pu programmer sur la chaîne nationale RIK 1 une émission hebdomadaire, le samedi, qui dure sept ans : « Nos voisins et nous ». Son activité s'est encore développée dans la période suivante.

La plus ancienne des ONG consacrées à l'avenir de Chypre est sans doute *Friends of Cyprus*, créée à Londres en 1974 sous la présidence de Lord Hugh Foot Caradon, le dernier gouverneur britannique de Chypre, elle comprend principalement à l'origine des parlementaires britanniques et commence comme un lobby politique. Elle élargit ensuite ses contacts à d'autres groupes d'hommes, mais toujours des personnalités dont on suppose que l'action pourrait être efficace. Elle dispose à la fin

des années 1990 d'un site Internet complet fournissant des informations sur la politique intérieure de Chypre et de la RTCN, sur les négociations en cours entre les représentants chypriotes et l'ONU en fournissant les textes des propositions discutées et sur les différentes étapes de l'intégration de Chypre à l'UE.

Dès novembre 1974, en assemblée générale, l'organisation se prononce pour le retrait des troupes étrangères de l'île et le retour des réfugiés. En octobre 1975, elle proteste contre la colonisation de l'île, et s'inquiète du sort des disparus. Par la suite, elle soutient toutes les résolutions de l'ONU sur Chypre et se prononce toujours pour une fédération bizonale et bicommunautaire avec retrait des troupes étrangères, ce qui, à partir de 1977, constitue un leitmotiv à Chypre. *Friends of Cyprus* s'est impliquée dans l'organisation de nombreuses rencontres intercommunautaires, mobilisant les associations de journalistes de chaque entité, des instituteurs, des ingénieurs et architectes, des médecins, ou des juristes qui étudient les systèmes des uns et des autres et leurs rapports avec la législation européenne. Au cours de la dernière décennie, ces rapports se sont étoffés et constituent une revue en anglais (même si le titre est en grec et en turc) accessible en ligne, de plus de 60 pages.

Friends of Cyprus organise la première série de rencontres à Londres entre professionnels de la même spécialité au début des années 1980. L'organisation est très active et organise chaque année des manifestations suivies. Des journalistes des deux parties saisissent ainsi l'occasion de s'engager par un texte commun à bâtir la confiance entre les deux communautés, à travailler pour éliminer la suspicion envers « l'Autre » et le chauvinisme, et pour faire connaître la culture de « l'Autre ». Ils demandent la création d'une carte de presse commune – qui ne sera pas acceptée – et celle au Ledra Palace d'un club de presse qui leur servirait de lieu de rencontre régulier. Tous disent être prêts à mettre en œuvre le fameux accord Denktas-Makarios de 1977 et les 10 points de 1979. Ils reconnaissent cependant qu'ils dépendent des patrons de presse et des lois de leur pays. Il est même question dans ces réunions dès les années 1980 des manuels scolaires et de leur révision nécessaire pour un regard plus pacifique.

Il faut d'ailleurs insister sur le rôle de Londres, centre d'une importante diaspora chypriote comme lieu de rencontre bicommunautaire ; tous les témoins

précisent que dans les quartiers nord de Londres habités par les Chypriotes, Grecs et Turcs fréquentent les établissements de l'un et de l'autre dans la même rue, partagent le même CCC (Cypriot Community Center) créé au début des années 1980 avec des fonds du Harigey Center, qui est géré par le secrétaire général de l'AKEL en Grande-Bretagne et qui promeut les positions bicommunautaires de l'AKEL. Toutes les inscriptions sont en anglais, grec et turc, aucun symbole ni carte dans ses couloirs n'a de connotation nationaliste grecque ou turque. Des membres des deux communautés fréquentent le centre où l'on a résolu du café grec ou turc en le baptisant « café chypriote »³²¹. L'AKEL est très puissant parmi la diaspora londonienne chypriote grecque dont certains membres avaient quitté l'île bien avant 1974, en raison de poursuites politiques, et dont les récits construisent une histoire non officielle de gauche dans laquelle « *l'EOKA a tué plus de communistes que les Anglais* », et reconnaissant également les souffrances infligées à la communauté turque par la communauté grecque. Ce parti n'oublie pas à Londres de commémorer spécialement les assassinats de Mishaouli et de Kavazoglou, un Chypriote grec et un Chypriote turc, tous deux membres de l'AKEL, tués le 11 avril 1965 par des membres du TMT.

D'autres intellectuels de gauche chypriotes grec et turcs se sont réunis à Berlin en 1989, avec l'aide des Verts allemands, et ont créé le « *Mouvement pour la fédération et l'indépendance à Chypre* » qui survit deux ans, miné par les efforts du gouvernement de RTCN pour ne jamais permettre la sortie de son territoire à ses membres.

Un nouveau lieu est fourni par les États-Unis qui décident de reconvertir les fonds jusque-là alloués aux réfugiés à des bourses aux étudiants chypriotes des deux communautés. La fondation Fulbright finance alors des séminaires consacrés à la résolution des conflits à partir de 1992 : elle paye des voyages, fournit des salles, règle les difficultés diplomatiques pour permettre aux chercheurs chypriotes turcs de venir.

« *Elle invita des universitaires américains spécialisés dans les techniques de gestion et de résolution des conflits, notamment ceux de l'Institute for Multi-*

³²¹ CHATZIPANAGIOTIDOU Evropi, *op.cit.*, p 86 sqq.

*Track Diplomacy, du Conflict Mangement Group et du NTL Institute for Applied Behaviorial Sciences »*³²²

Les Etats-Unis tentent ainsi de redorer leur image et de rester présents d'une manière beaucoup plus appréciée par les populations. La suite des relations montre cependant que ces initiatives nombreuses n'ont pas réussi à apporter une solution au problème, mais leur succès a montré que la demande était forte. Les Etats-Unis doivent d'ailleurs demander à l'UNFICYP de céder des locaux dans le Ledra Palace pour ces rencontres. La plupart des activistes actuels du rapprochement ont été formés dans ces années 1980 et 1990, par ces initiatives.

*« L'action américaine en faveur du dialogue bicommunautaire non politique surpasse toutes les autres initiatives... par la capacité des diplomates américains à obtenir des autorités de la "RTCN" des autorisations de passage pour les participants chypriotes turcs... Le gouvernement américain est sans aucun doute celui qui peut le plus influencer les autorités de la "RTCN" comme le gouvernement turc. Non seulement les États-Unis entretiennent une relation privilégiée avec la Turquie, mais ils vont jusqu'à tolérer la présence dans la zone nord de chars d'assaut de fabrication américaine, ce que le Congrès a pourtant interdit lorsqu'il a autorisé leur vente à la Turquie. En contrepartie, les autorités politiques (chypriotes turques) et militaires (turques) font des concessions aux États-Unis en matière de circulation des militants de la réconciliation qu'elles refusent aux représentants de l'UE à cause de la candidature de la République de Chypre*³²³*. »*

En 1998 le Département d'Etat américain demande à l'ONG *Seeds of Peace* travaillant sur le Proche-Orient de créer un programme pour Chypre. Le but est de former des « graines de paix », en réunissant des jeunes qui dans les années 1990 et jusqu'en 2003 ne se sont jamais vus. La Commission Fulbright choisit chaque année des jeunes Grecs, Turcs et des membres des deux communautés chypriotes (80/20, le rapport en faveur des Chypriotes grecs) et organise des camps de vacances d'été dans le Maine en leur faisant découvrir l'Autre et les éléments communs de leurs

³²² BERTRAND Gilles, *Vingt cinq ans après, où en est la partition de Chypre ?*, Les Études du CERI, n°59, 1999. p.31.

³²³ BERTRAND Gilles, « L'adhésion de Chypre à l'Union européenne : un déblocage du conflit par le bas ? » in *Politique européenne*, l'Harmattan, 2001/2 n°3. p.118-138,.

héritages. Chaque jour, des instructeurs tentent de les faire sortir des stéréotypes historiques qu'on leur a inculqués et de les conduire à des visions plus nuancées des événements. Le projet inclut également un camp dédié aux activités artistiques et une troupe de théâtre. Pendant le reste de l'année, le site Internet de Seeds leur permet de poursuivre les échanges et ils fournissent des articles à *The Olive Branch*, le magazine publié par Seeds à Jérusalem³²⁴.

Nous pouvons également citer parmi ces groupes actifs le *Cyprus Conflict Resolution Trainers Group* (CRTG) fondé en 1994 par trente militants chypriotes de la paix (15 de chaque bord) qui avaient déjà largement participé à des groupes de réflexion bicommunautaires aux États-Unis et au Canada. Son travail, aidé par Fulbright, est salué en 1997 par une résolution du Conseil de Sécurité (1117, 27 juin 1997), en 1999 le programme UNOPS des Nations Unies prend le groupe en charge³²⁵. L'un de ses membres fondateurs Canan Öztoprak deviendra ministre de l'Éducation dans la RTCN.

II.3.3. Les femmes en avant

Il nous faut aussi citer des mouvements menés spécifiquement par des femmes. L'action des femmes en faveur de la paix n'est pas un phénomène chypriote, les femmes sont souvent les grandes victimes des guerres, victimes de surcroît de nombre de violences sexuelles et souvent elles ne sont pas prises au sérieux quand elles veulent intervenir.

Les années 1990 ont vu naître une véritable action féminine à Chypre. Les femmes tentent d'imposer une vision féminine de la situation, ce qu'elles appellent « *une culture de la solution* », ou au moins d'obliger les gouvernants et négociateurs à prendre en compte leur existence dans ce qu'elles jugent, au Nord comme au Sud, être une société patriarcale, militaire et guerrière qui réserve uniquement à la femme le devoir de fabriquer de futurs héros et de rendre honneur aux morts selon les rites,

³²⁴ http://www.seedsofpeace.org/?page_id=2724#sthash.1DehwbGX.dpuf

³²⁵ ANASTASIOU, Harry, *The Broken Olive Branch: Nationalism, Ethnic Conflict and the Quest for Peace in Cyprus. Volume I: The Impasse of Ethnonationalism*, Syracuse, New York: Syracuse University Press, 2008.

HADJIPAVLOU Maria, *(Women and Change in Cyprus: Feminisms and Gender in Conflict*, I B Tauris & Co Ltd, 2010. Tous deux décrivent les activités du groupe.

mais aucun droit. N'oublions pas qu'aujourd'hui encore l'Assemblée chypriote compte 6 députés femmes sur 56 et celle de la RTCN, 4 sur 50³²⁶.

Ce mouvement des femmes n'est pas uniquement chypriote, rappelons que le Conseil de Sécurité par sa résolution 1325 de 2000 rappelle à ses membres les droits des femmes et leur rôle dans la paix :

« Le Conseil de Sécurité...

Constatant avec préoccupation que la grande majorité de ceux qui subissent les effets préjudiciables des conflits armés, y compris les réfugiés et les déplacés, sont des civils, en particulier des femmes et des enfants, et que les combattants et les éléments armés les prennent de plus en plus souvent pour cible, et conscient des conséquences qui en découlent pour l'instauration d'une paix durable et pour la réconciliation,

Réaffirmant le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix, et soulignant qu'il importe qu'elles participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité et qu'elles y soient pleinement associées, et qu'il convient de les faire participer davantage aux décisions prises en vue de la prévention et du règlement des différends...

Demande instamment à tous ses membres...

D'adopter des mesures venant appuyer les initiatives de paix prises par des groupes locaux de femmes et les processus locaux de règlement des différends, et faisant participer les femmes à tous les mécanismes de mise en œuvre des accords de paix. »

Si peu de femmes à Chypre (et dans le monde) ont eu connaissance de ce texte, il n'en reste pas moins que l'idée de jouer un rôle grandissant faisait son chemin. Dès les années 1970, Chypre a eu une Association des réfugiées femmes, mais plus centrée sur la douleur commune aux femmes des deux communautés et

³²⁶ DEMOSTHENOUS Areti, *Women's Initiatives for Peace and Reconciliation in Cyprus*, 2011, <http://www.upf.org/resources/speeches-and-articles/4097-a-demosthenous-womens-initiatives-for-peace-and-reconciliation-in-cyprus>

moins sur l'égoïsme de la douleur exclusive que les associations de réfugiés originaires d'un seul village. Un premier pas. Elle est suivie par le *Women Walk Home*, un mouvement apolitique de Chypriotes grecques qui rejettent la division de Chypre et demandent une île réunifiée sans ligne verte ni armée d'occupation, une île où deux communautés coexisteraient, où elles auraient le droit de rentrer chez elles !

En 1975, en juin et novembre 1987, en mars 1989, des femmes du WWH ont tenté malgré l'UNFICYP et les troupes turques de passer la zone de démarcation pacifiquement en tenant des banderoles en grec et en turc, sous le regard de sympathisantes étrangères venues les soutenir. Leur tactique consiste à égarer les forces réduites de l'UNFICYP en organisant de faux rassemblements très visibles en certains points ou en faisant tourner des autobus. Elles parviennent ainsi à passer là où l'on ne les attend pas...

Elles doivent une part de leur célébrité à Titina Loizidou puisque c'est à l'occasion de la manifestation de 1989 que cette dernière fut arrêtée en zone turque, remise rapidement au *check-point* de l'ONU à Nicosie, mais surtout qu'elle se décida à porter plainte auprès de la Cour Européenne pour atteinte à son droit de se déplacer librement et de jouir de ses propriétés³²⁷.

En 1989, plus de 3 000 d'entre elles ont passé la ligne en deux endroits (selon la même tactique), les heurts avec la police turque ont fait 9 blessés, 50 personnes ont été arrêtées puis relâchées au check-point de Nicosie. Le choc avec la police avait eu lieu au village de Lymbia à une vingtaine de kms au sud-est de Nicosie, où les femmes étaient entrées en zone turque pour se rendre à la chapelle Saint Georges transformée en poste de garde turc. D'un village turc voisin, quelqu'un est venu avec une banderole « Plutôt séparés que morts ». A Akhna, un village voisin désert, 25 autres personnes sont arrêtées pour avoir brièvement occupé une église. Un reporter de l'Associated Press rapporte qu'une vieille femme a supplié les gendarmes turcs de la laisser voir sa maison. Rauf Denktas se serait contenté de déclarer qu'il s'agissait d'une simple propagande nuisible aux négociations en cours.

³²⁷ cf. *infra* Affaire Loizidou.

La marche des femmes³²⁸

À la même époque naît une nouvelle initiative pour favoriser les rencontres entre les femmes, cette fois-ci grâce à l'action de Simone Susskind, Présidente du Centre communautaire juif laïc de Bruxelles, qui organise en 1989 une conférence « *Donner une chance à la paix, les femmes prennent la parole* ». Cette conférence réunit des femmes israéliennes et palestiniennes et aboutit à la création du réseau Jerusalem Link. En 1995, Simone Susskind fonde l'ONG *Actions en Méditerranée*. Cyprus Link est créé lors d'une conférence tenue à Bruxelles, en avril 1997, avec le soutien de l'Union européenne.

Le Commissaire européen chargé des relations extérieures, Hans van den Broek, prononce le discours d'ouverture. 25 Chypriotes grecques et 25 Chypriotes turques participent à la conférence. Parmi elles, les représentantes de 18 organisations non gouvernementales, sections féminines de partis politiques et de syndicats. Une deuxième conférence s'est tenue à Londres, en mars 1998, et Cyprus Link prévoit de se transformer en ONG en 1999.

Le *Bicommunal Women's Group* est, en 1995 et 1996, un mouvement plus militant. Il rassemble 22 femmes venues en nombre égal, des deux communautés. Avec l'aide de la commission Fulbright, sous la direction de M. Hadjipavlou et de S. Uludag, qui ont travaillé d'abord séparément de chaque côté de la Ligne Verte, puis ensemble au Ledra Palace après avoir obtenu des permis de passage, sur les

³²⁸ <http://www.cyprus.com.cy/womenwalkhome.htm>

souffrances aux yeux des femmes et les réponses qui peuvent y être apportées.

À la première question, les femmes chypriotes turques ont cité 82 facteurs différents, dont beaucoup tournaient autour de la notion de peur : peur d'être exclues par les Chypriotes grecques, peur de dire ce qu'il ne faut pas dire et d'être ensuite ostracisées chez elles, peur des militaires turcs et des colons turcs anatoliens, peur de l'inconnu... Elles ont même conclu qu'elles se sentaient plus « chypriotes » que les hommes, sans doute parce qu'elles reliaient le nationalisme au militarisme qu'elles rejetaient³²⁹. Certaines de ces femmes n'avaient encore jamais eu l'occasion de rencontrer des Chypriotes de l'autre bord et la plupart n'étaient pas des militantes féministes. Ce travail d'échange est malheureusement interrompu à la suite de la suspension des permis de passage dans la « *buffer zone* » décidée par Rauf Denктаş.

1997 voit également la naissance du KAYAD Toplum Merkezi (Centre communautaire), une organisation de femmes chypriotes turques dont la présidente est Meral Akıncı, épouse de l'actuel président de la RTCN. Les objectifs de cette association sont de travailler pour les droits de l'Homme, et pour ceux de la femme en particulier, en renforçant sa position dans la société, en œuvrant pour la paix et les valeurs de compréhension, de tolérance, de gentillesse. Elle souhaite également promouvoir « l'unité dans la diversité », diversité de race, de sexe, de culture, de foi, de langue, etc. Comme les autres, ce centre organise des ateliers et des conférences, il donne également des cours de grec et de turc.

Comme Meral Akıncı, l'une des rares femmes liées au monde politique à Chypre Nord, Katie Cleridès, fille du président Cleridès, l'une des rares députées chypriotes grecques, œuvre elle aussi au rapprochement. Elle crée en 1999 le Bureau bicommunautaire de Réconciliation et de Renforcement de la Société Civile dans le cadre du DIKO. Ses membres viennent de tous les partis et des différentes communautés de l'île, Chypriotes grecs, turcs, maronites, arméniens, latins. Le but est d'organiser des groupes de contact entre Chypriotes grecs et turcs et de promouvoir l'idée de la réconciliation par des conférences et diverses discussions, et même fille de Glafkos Cleridès, elle rencontre souvent des difficultés, car le DIKO n'est pas vraiment favorable au rapprochement avec les Chypriotes turcs.

³²⁹ HADJIPAVLOU Maria, *No permission to cross : Cyprus women's dialogue across the divide*, 2006, www.tandfonline.com/doi/pdf/.../096636906008084.

Une autre initiative importante pour le rapprochement entre les deux communautés est l'association *Hands across the Divide* (HAD), une association de femmes qui s'est créée en 2001 grâce à une aide du British Council qui a invité des Chypriotes à participer à une conférence à Londres rassemblant des femmes de plusieurs régions de conflit dans le monde. C'est la première association bicommunautaire chypriote reconnue internationalement. Elle multiplie les activités pour mettre en valeur ses idées : coupures de presse, lettres aux leaders à la veille des négociations, appel au public pour déposer sur la place centrale de Nicosie une « montagne » de messages de paix à envoyer dans le Nord, des messages du même genre déposés près du domicile de Rauf Denktaş, des interviews à la télévision et à la radio.

Le même groupe publie le journal HADE (*Allons-y*, en grec et en turc). Cet organe de presse compte parmi les premiers à avoir utilisé Internet pour sa diffusion dans l'île. Il a été tiré à 2 000 exemplaires pour son premier numéro, avec un tirage de 1 000 exemplaires supplémentaires,

« Le deuxième numéro a été tiré à 3 000 exemplaires. Compte tenu de son mode de diffusion (au porte-à-porte et de bouche à oreille en zone Sud, sous le manteau en zone Nord) du fait que les fonctionnaires chypriotes turcs n'ont pas l'autorisation de participer aux activités bicommunautaires (à l'exception des représentants syndicaux) on mesure l'ampleur de la mobilisation en faveur de la réconciliation ou au moins du dialogue »³³⁰.

C'est le désir de paix, profondément ancré chez les femmes, que l'on retrouve dans ce poème de Neriman Cahit, *Speak now Cleopatra* (1995), dans lequel une Chypriote turque parle à son amie Cléopâtre, une Chypriote grecque, tandis qu'elles joignent leurs mains pour planter des amandiers dans la zone-tampon, en espérant construire un avenir de paix pour leurs enfants.

... Nous arrivons trop tard, trop tard, Cléopâtre regarde... regarde nos fils, regarde...

³³⁰ BERTRAND, Gilles, *Vingt cinq ans après, où en est la partition de Chypre ?*, Les Études du CERI, n°59, 1999.p.32.

ils tiennent à nouveau des fusils,
écoute... écoute mon cri, Cléopâtre, écoute... on tue nos fils
l'un, ça vient de ton côté, l'autre, de mon côté,
l'un, ça vient de ton côté, l'autre, de mon côté,
et puis des années suivent des années
des meurtres, d'autres meurtres
Pensons pour une fois, qui est le vrai perdant,
au lieu des politiciens,
pensons-y pour une fois, nous les mères.

Ces efforts sont-ils couronnés de succès ? Portent-ils leurs fruits alors même que l'on sait que les mentalités, les représentations ne changent que très lentement ?

La réponse est négative, si nous nous en tenons aux résultats des négociations, en tenant compte du fait que les responsables impliquées ne changent pas. Nous observons néanmoins que, malgré les difficultés, le déplacement nécessaire vers Nicosie, le contrôle des passages de la Ligne Verte, le contrôle du qu'en-dira-t-on et la force de la propagande nationale, un groupe de 4 à 5 000 personnes au moins est impliqué. Le Ledra Palace est le lieu de réunions quasi quotidiennes à la fin des années 1990, les concerts (Burat Kut/Sakis Rouvas) et les fêtes bicommunautaires organisées par l'UNFICYP parviennent à réunir 4 à 5 000 spectateurs. Il s'agit donc d'un succès qui explique pourquoi Denktas a supprimé les permis, lui qui est totalement réfractaire à l'idée d'une possible entente bicommunautaire.

L'idée d'une identité chypriote fait son chemin. Nicos Peristianis, lors qu'il interroge des Chypriotes grecs à la fin des années 1990 sur leur sentiment identitaire obtient les réponses : « Chypriote » pour 47 %, « plus Chypriote que Grec », 10 %, « autant Chypriote que Grec », 35 %, tandis que « Grec » et « plus Grec que

Chypriote » totalisent à peine 8 %, ce qui montre que l’énosis est bien enterrée³³¹. Ce pourcentage de « Chypriotes » est plus élevé comme on pouvait s’y attendre chez les sympathisants de l’AKEL (69,8 %) et moindre chez ceux du DISI, le parti jugé le plus hellénocentriste, mais le chiffre de 36 % chez eux est déjà un large succès. De plus en plus de personnes déclarent avoir une double identité, chypriote et grecque.

Au Sud, Georges Moleskis traduit bien cette volonté de rapprochement communautaire dans le poème *Τυφλός Ομιλητής Σε Συνάντηση Για Ειρήνη* [*Un orateur aveugle lors d'une conférence pour la Paix*], publié à la fin des années 1990. L'auteur y évoque le caractère propre de l'identité chypriote, entre les deux cultures grecque et turque, ainsi que le nouvel espoir de nombreux Chypriotes, celui d'une réunification synonyme de liberté.

Un orateur aveugle lors d'une conférence pour la Paix	Τυφλός Ομιλητής Σε Συνάντηση Για Ειρήνη
Un orateur aveugle monta à la tribune ouvrit son manuscrit et se mit à parler en effleurant un à un les mots de ses doigts. Il était Turc et parlait grec. Ses mots, à la fois grecs et turcs, volaient comme au-dessus des frontières les oiseaux dont on ne peut définir la nationalité.	Τυφλός ομιλητής ανέβηκε στο βήμα, άνοιξε το χειρόγραφο του κι άρχισε να μιλά αγγίζοντας μια μια τις λέξεις με τα δάχτυλά του. Ήτανε Τούρκος και μιλούσε ελληνικά. Οι λέξεις του, ελληνικές και τούρκικες μαζί, πετούσανε σαν τα πουλιά πάνω από σύνορα που δε μπορείς να πεις την εθνικότητά τους.

³³¹ PERISTIANIS Nikos, “Cypriot nationalism, dual identity and politics”, in PAPADAKIS Yiannis, PERISTIANIS Nikos, WELZ, Gisela, *Divided Cyprus: Modernity, History, and an Island in Conflict*, op.cit., pp.107-120. Ici p.107.

Et au fur et à mesure qu'il parlait en effleurant les mots de ses doigts et en les laissant flotter dans l'air il ressemblait de plus en plus au potier qui façonnait un oiseau, un animal, un être humain, il façonnait une terre ronde, une patrie unie, sans zones de mort, une colombe de la paix... Il les façonnait un a un de ses doigts, leur insufflait la vie et les laissait voler dans la salle, à la recherche de fenêtres et de portes ouvertes pour s'envoler dans le monde	Κι όσο μιλούσε αγγίζοντας τις λέξεις με τα δάχτυλά του κι αφήνοντάς τες στον αέρα έμοιαζε όλο και πιο πολύ με τον αγγειοπλάστη που έπλαθε ένα πουλί, ένα ζώο, έναν άνθρωπο, έπλαθε μια γη στρογγυλή, μια πατρίδα ενωμένη, δίχως ζώνες θανάτου, ένα περιστέρι της ειρήνης... Τα έπλαθε ένα ένα με τα δάχτυλά του, τους εμφυσούσε πνοή και τ' άφηνε να πετούν μέσα στην αίθουσα, ν' αναζητούν παράθυρα και πόρτες ανοιχτές για να πετάζουνε στον κόσμο
--	--

Et la stupidité des stéréotypes que l'on retrouve une fois de plus chez Mehmet Yaşın³³², 2001

Quand j'étais enfant, je me demandais Si le chat de notre voisin grec Était Grec, lui aussi. Un jour, j'ai demandé à ma mère, Et elle a dit que les chats étaient Turcs, Que les chiens étaient Grecs Et que les chiens attaquaient les chatons.

³³² YASIN Mehmet, *Don't go back to Kyrenia*, 2001, traduit en anglais par Tayner Barbars.

Plus tard, un jour,
 Qu'est-ce que j'ai vu ?
 Notre chat mangeait
 Son propre chaton.

Une enquête de Maria Hadjipavlou effectuée en 2000 auprès de 1 048 Chypriotes turcs (dont 14 % disaient être nés en Turquie) et 1 073 Chypriotes grecs a donné des résultats qui montrent que sur certains points les positions semblent évoluer³³³. En effet à la question : qui a contribué à la création ou à la perpétuation du problème chypriote, elle a obtenu les réponses suivantes :

A contribué à la création ou à la perpétuation du problème	Chypriotes grecs	Chypriotes turcs
La Grande-Bretagne	Beaucoup ou Oui : 90,8 %	69 %
Le nationalisme de l'Autre	Beaucoup ou Oui : 86,5 %	85 %
L'Église orthodoxe	Beaucoup ou Oui : 42,9 % 52,8 % pas du tout	72,3 %
La constitution de 1960	Beaucoup ou Oui : 73,5 %	34 %
L'expansionnisme turc	Beaucoup ou Oui : 96,4 %	74,6 %
L'expansionnisme grec	Beaucoup ou Oui : 62,6 %	50,7 %

³³³ HADJIPAVLOU Maria, *Root causes of conflict, challenges at the micro level and implications in post conflict Cyprus*, www.havenscenter.org/files/hadjipavlou2.pdf

Les États-Unis (et CIA)	Beaucoup ou Oui : 96,1 % Dont 85,9 % : « beaucoup »	79,9 %
Les différences ethniques- religieuses-culturelles	Beaucoup ou Oui : 66,1 % 30 % de Non, pas du tout	64,2 % Les mêmes 30 %
Les inégalités sociales	Beaucoup ou Oui : 50, 8 %	67,2 % dont « beaucoup » : 36,3 %
Le manque de communication	Beaucoup ou Oui : 70,5 %	73,4 %
Le manque de confiance	Beaucoup ou Oui : 74,9 %	87,7 %
Le contenu de l'éducation	Beaucoup ou Oui : 69 %	66,5 %
L'usage des symboles nationaux	Beaucoup ou Oui : 62,1 % dont « beaucoup » : 32,1 %	64,2 % dont « beaucoup » : 34,6 %
Les erreurs des politiciens	Beaucoup ou Oui : 87,1 % « beaucoup » : 60,2 %	65 % « beaucoup » : 37,3 %
L'intransigeance de l'Autre	Beaucoup ou Oui : 95,1 % « beaucoup » 83,1 %	78,5 % « beaucoup » : 47,2 %
Les reculades de notre part	Beaucoup ou Oui : 77,8 % « beaucoup » 44 %	37,4 % « beaucoup » : 14,7 %

Certaines réponses étaient prévisibles et sont conformes à la doxa dominante chez les uns ou les autres : la responsabilité de la Grande-Bretagne et des États-Unis et/ou de la CIA, le nationalisme de l'Autre et son intransigeance, l'expansionnisme de la Mère patrie de l'Autre. Que les Chypriotes turcs attribuent une large responsabilité à l'Église orthodoxe incarnée pour eux en Makarios alors que plus de la moitié des Chypriotes grecs ne lui en attribuent aucune, n'a rien d'étonnant, que la Constitution de 1960 qui accordait aux Chypriotes turcs des quotas largement supérieurs à leur poids démographique, leur ait laissé de meilleurs souvenirs qu'aux Chypriotes grecs n'a rien d'étonnant non plus. En revanche, certains résultats donnent à penser que les réflexions évoluent sous l'influence du temps ou des organisations citoyennes, malgré le véritable lavage de cerveau auquel sont soumises les populations depuis un quart de siècle à la date de l'enquête, une société civile émerge que la situation qu'elle vit ne satisfait plus pas plus que les négociations officielles qui négligent des points importants pour elle.

- On constate une large critique des politiques, à qui sont reprochées beaucoup d'erreurs dans les deux populations (davantage encore chez les Chypriotes grecs, sans doute à cause des « reculades » qui leur sont imputées plus loin), une éducation qui enseigne des valeurs néfastes à toute réconciliation, un mauvais usage des symboles nationaux (drapeaux, hymnes, fêtes).

- Par ailleurs, ces politiques sont jugés responsables du manque de confiance en l'Autre et du manque de communications que les deux populations signalent en forte majorité, davantage encore chez les Chypriotes turcs qui, vu l'isolement qui leur est imposé, souffrent davantage du manque de communications.

- Autre constatation intéressante : alors que certains pensent à une version chypriote du choc des cultures ou civilisations condamnées à ne pas s'entendre, un tiers des Chypriotes turcs comme grecs se déclarent « pas du tout d'accord », et en revanche, ce dont on parle beaucoup moins, les inégalités sociales entre groupes humains comme causes d'affrontement sont vues comme importantes surtout par les Chypriotes turcs dont le niveau de vie était (et l'est encore davantage) nettement inférieur à celui des Chypriotes grecs.

Ces données peuvent être jugées de deux façons opposées : rien n'a changé, les visions des uns et des autres sont encore très éloignées, donc le verre est vide, ou au contraire, les populations prennent davantage de distance par rapport à leurs politiques officiels et ont appris à les critiquer, elles sont conscientes des ravages causés par l'ignorance de l'Autre, donc le verre est à moitié plein.

Les grands chocs des années 2003 et 2004, ouverture partielle de la ligne Verte, plan Annan, entrée dans l'Union Européenne paraissent dans un premier temps pouvoir changer la donne ancienne et laisser la porte ouverte aux nouveaux Chypriotes...

III. Depuis 2004 : le temps du rapprochement ?

Trente années de négociations infructueuses, des dizaines d'initiatives de citoyens cherchant un rapprochement, deux sociétés bloquées sur leurs traumatismes... Les discussions qui ont précédé l'année 2004 semblaient enfin annoncer peut-être même la fin « du problème » : référendum sur un plan de fédération proposé par le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan (24 avril 2004), négociations pour l'entrée dans l'Union Européenne (qui eût lieu le 1^{er} mai 2004), et liée à cette entrée, ouverture déjà entamée de la ligne Verte, un premier pas lourd de conséquences fait en avril 2003 dans l'optique de l'acceptation du plan Annan espérée par les Chypriotes turcs, avec l'ouverture du check-point central de Nicosie fermé – sauf rares exceptions- depuis 1974 à tous les Chypriotes. En réalité, cette ouverture fut un réel choc -émotion lors du passage, nouvelles émotions en revoyant des paysages perdus, accueil enthousiaste des premiers Chypriotes turcs qui virent les Chypriotes grecs. Ouverture physique et symbolique, elle contribua à changer le cadre psychologique des relations entre les hommes³³⁴. Des voitures ont fait jusqu'à 12 h de queue pour passer par le seul point ouvert en avril 2003 le premier jour, 350 000 personnes sont passées en 3 jours, plus de 3 millions de passages en une année, et encore de décembre 2014 à mai 2015, 868 694 traversées enregistrées. La photographie montre les premiers passages au Ledra et la carte indique les check-points et la date de leur ouverture, à Nicosie, Ledra pour piétons, Aghios Dometios/Metehan pour piétons et voitures, à partir des bases britanniques, Agios Nikolaos/Strovilia et Pyla/Pergamos pour piétons et voitures, près de Morfou/Güzelyurt, Zodia/Bostanci et Limnitis/Yeşilirmak ; l'UNFICYP veille toujours sur le cessez-le-feu.

³³⁴ DEMETRIOU Olga, "To cross or not to cross? Subjectivization and the absent state in Cyprus", *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 13, 2007, pp. 987-1006.

Le Check Point de Ledra Palace le 23 avril 2003³³⁵

³³⁵ Album photo sous la direction d'Olga Demetriou, "Cultural Heritage and the Reconstruction of Identities after Conflict – CRIC" de l'Université de Cambridge, [Http://www.cric.arch.cam.ac.uk/index.php](http://www.cric.arch.cam.ac.uk/index.php)).

Chypre : l'ouverture des check-points en 2003 et 2008³³⁶

³³⁶ HARMANSAH Rabia, *Performing social forgetting in a post-conflict landscape: the case of Cyprus*, University of Pittsburgh 2014, p.239.

Cette conjoncture nouvelle, l'avènement au niveau dirigeant d'une génération née après 1974 et les efforts faits par les partisans du rapprochement, en particulier dans le domaine éducatif, peuvent-ils débloquent une situation gelée depuis si longtemps ? Ce sont les trois points que nous nous proposons de développer dans cette troisième partie.

III. 1. Un nouveau contexte international pour une Chypre nouvelle ?

Les Nations Unies sont présentes à Chypre depuis 1964 à travers la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP) dont le mandat est toujours régulièrement reconduit. L'efficacité de cette politique de pacification est discutable dans la mesure où elle n'est pas parvenue, faute d'un mandat suffisamment large, à contrer les événements de 1974, ni à répondre aux graves troubles qui ont opposé les deux communautés en 1996³³⁷. Depuis 1974, cinq Secrétaires généraux se sont penchés sur le sort de Chypre. Parmi eux, quatre ont proposé des plans ambitieux afin de solder la discorde intercommunautaire. Ni Kurt Waldheim, ni Javier Perez de Cuellar, ni Boutros Boutros-Ghali, dont le "Set of Ideas" et les mesures de confiance ont quelque peu rapproché les deux parties au milieu des années 1990, ni Kofi Annan, ne sont parvenus à concilier des positions incompatibles, essuyant souvent des refus de dernière minute. Ban Ki-Moon, le dernier des cinq, a missionné un haut représentant sur place, l'Australien Alexander Downer, puis un Norvégien Espen Barth Eide, afin d'inciter les deux parties à négocier sur la base du dernier plan proposé, le plan Annan. La présentation des initiatives successives des Nations Unies pour le rapprochement communautaire à Chypre s'apparente à un exercice « fastidieux »³³⁸, car la plupart d'entre elles n'ont jusqu'à présent abouti à aucun résultat concret et elles butent toujours sur les mêmes difficultés.

Après une reprise en juillet 1997, les négociations se sont intensifiées et multipliées sans réel succès. Au quatrième tour des négociations intercommunautaires indirectes sous l'égide des Nations Unies qui se terminent à New York en 2000, les propositions du Secrétaire Général sont refusées par les deux

³³⁷ Affaire Tassos Isaac, *Cf. supra II*.

³³⁸ BLANC Pierre, *La déchirure chypriote, Géopolitique d'une île divisée, op.cit.*, p. 28.

parties. Les uns refusant l'idée d'une Confédération, les autres celle de la libre circulation et du libre établissement des Chypriotes sur toute l'île. Un cinquième tour à Genève à la fin de l'année ne rencontre pas davantage de succès. Les pourparlers reprennent au début de 2002. Glafcos Cleridès souhaitant qu'une Chypre réunifiée rentre dans l'UE, il faut si possible obtenir un accord avant le sommet de Copenhague prévu pour la fin de l'année. Une première et une seconde version du futur plan Annan sont travaillées à l'automne 2002 en novembre pour la version I, et décembre pour la version II. Une troisième version, présentée en février 2003, est refusée par les deux parties. Après l'élection en février 2003 du nouveau président de la République de Chypre, Tassos Papadopoulos, l'ouverture des check-points en avril par la RTCN et l'élection en décembre 2003 à la tête de la RTCN de Mehmet Ali Talat, chaud partisan d'un accord et de l'intégration européenne, l'atmosphère change.

En février 2004, les négociations reprennent rapidement et aboutissent à une nouvelle proposition du plan Annan le 29 mars 2004. La cinquième version est présentée à la suite des critiques de la partie chypriote grecque le 31 mars. Les deux négociations - intégration à l'UE et plan Annan - se sont entremêlées, chronologiquement et sur l'essentiel, puisque les Nations Unies et l'Europe espéraient par ce plan résoudre le problème de la partition avant l'intégration de Chypre dans l'UE.

L'Europe devient avec l'intégration de Chypre un nouveau recours extérieur pour les Chypriotes grecs, recours à la juridiction européenne par la voie de l'UE ou de la Cour de Justice Européenne, recours et espérance de voir, sous l'influence de l'Europe, la situation se « dénouer ». La demande d'intégration de la Turquie dans l'Union constitue aussi pour eux l'espoir d'une plus grande souplesse de sa part sur le sujet chypriote.

III. 1. 1. Le plan Annan révèle les points de division

Il faut avouer que les négociations interminables sur Chypre ont épuisé la patience des Nations Unies. De surcroît, l'UNFICYP, après 50 ans de présence, même si elle rassure les deux communautés, est devenue une charge insupportable pour ceux qui y participent alors que d'autres crises semblent plus urgentes. Elle a coûté en 30 ans plus de 2 milliards de dollars. Aussi les Canadiens ont-ils retiré leur contingent à la fin de 1993, tandis que la Grèce et Chypre prennent alors en charge la moitié des sommes nécessaires. Le budget de l'UNFICYP s'élevait en 2008-2009 à 56,5 millions de dollars, financé au tiers par la République de Chypre et à hauteur de 6,5 millions de dollars par la Grèce (au même moment, le budget des forces onusiennes au Kosovo s'élevait à 210 millions de dollars).

La répartition des forces de l'UNFICYP en 2008³³⁹

³³⁹ CLOCHARD, Olivier, « La frontière, discontinuités et dynamiques, Jeux de frontières à Chypre : quels impacts sur les flux migratoires en Méditerranée orientale ? », *Géoconfluences*, 2008, geoconfluences.ens-lyon.fr/geoconfluences/doc/typespace/frontier/FrontScient8.htm

Depuis 2013, cette unité d'interposition n'est plus constituée que par moins d'un millier d'hommes originaires de 17 pays différents. La force onusienne a eu au total, à déplorer 181 pertes (dont 171 soldats, 3 policiers civils et 7 membres du personnel civil) à Chypre. Son mandat est prorogé régulièrement, compte tenu de l'absence de règlement politique de la question de Chypre et vise désormais à « surveiller les lignes de cessez-le-feu et la zone tampon, d'entreprendre des activités humanitaires et d'appuyer les missions de bons offices du Secrétaire général de l'ONU ». Elle s'est en effet beaucoup impliquée dans l'accueil et l'organisation des différentes rencontres bicommunautaires au Ledra Palace ou sur le site de l'ancien aéroport international de Nicosie.

Le plan Annan est le fruit, comme les autres, d'un long travail cherchant à satisfaire les exigences des deux parties. Ne pouvant imposer le respect du droit international, les Nations Unies se sont orientées vers une solution acceptable par les « *durs* » du camp turc, en modifiant les versions successives du projet, afin de satisfaire un nombre croissant de leurs exigences. Mais en allant trop loin dans cette direction, le plan est devenu inacceptable pour les Chypriotes grecs. Il propose des solutions sur les quatre questions qui animent le débat intercommunautaire depuis 40 ans : l'établissement institutionnel d'une fédération bicommunautaire, le partage du territoire, la sécurité, et les droits des personnes déplacées. Il envisage la constitution d'une confédération sur le modèle helvétique dotée d'une présidence tournante entre représentants chypriotes grecs et turcs. Les deux États constitutants seraient maintenus, chacun disposant de sa propre Constitution et de pouvoirs propres. Le plan limiterait en outre à moins de 10 000 hommes les effectifs militaires grecs et turcs qui pourraient stationner dans chacun des « États constitutants », Chypre ne pouvant pas se faire fournir en armes.

L'entité turque ne représenterait plus que 28,4 % du territoire en raison de la rétrocession de certains territoires à la partie grecque. Une partie des 110 000 colons turcs devrait repartir en Anatolie, plus de 100 000 Chypriotes grecs pourraient sous conditions retourner vivre en zone turque. Enfin, la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie conserveraient, comme garantes, un droit d'intervention, ce qui étrangement donnerait à un État extérieur le droit d'intervenir militairement dans un État de l'Union européenne.

Nous pouvons constater une fois de plus à l'occasion de ces négociations que les termes « bizonalité », « fédération », « libertés essentielles » ne recouvrent pas les mêmes exigences selon les parties. Quels éléments incitent le gouvernement chypriote grec à conseiller de voter non ? Passant sous silence les principes européens de libre établissement et de non-discrimination, les négociateurs des Nations Unies ont décidé de limiter la capacité des Chypriotes grecs à résider et à disposer de leurs biens dans le Nord tout en étalant le processus sur de nombreuses années, ce qui était pourtant une cause permanente d'échec des négociations depuis 1974, et alors que le gouvernement chypriote estime à 100 000 personnes le nombre de ceux qui voudraient retourner vivre dans le Nord ou y conserver une résidence secondaire.

Par ailleurs, le schéma de réunification politique et économique ne laisse au niveau fédéral que des compétences réduites sans grands moyens. De surcroît, le partage alterné des responsabilités fédérales entre Chypriotes grecs et turcs n'est pas sans rappeler le souvenir et les blocages de la constitution de 1960, ce qui laisse peu d'espoir pour une application réelle du projet.

Le texte limite les effectifs militaires grecs et turcs aux chiffres prévus en 1960, mais les Chypriotes grecs veulent un retrait total. Enfin, les Chypriotes grecs ne peuvent accepter la présence de tous les colons turcs ni le fait qu'ils deviennent citoyens chypriotes en modifiant l'équilibre démographique ancien³⁴⁰. Autrement dit, pour les Chypriotes grecs, le plan donne l'impression d'une reconnaissance du *statu quo* né d'une occupation pourtant déclarée illégale par les Nations Unies. C'est ce qu'a voulu signifier le président Tassos Papadopoulos en refusant de voter Oui :

« Le peuple m'a fait Président d'un État souverain indépendant... Le peuple m'a fait dirigeant d'une République indépendante, je ne voudrais pas faire le péché de réduire sa position à celle d'un État constituant »³⁴¹.

³⁴⁰ Ne pas oublier que, selon les diverses estimations, ils seraient en 2006, entre 90 et 120 000 sur une population totale de 256 000 personnes en 2006.

³⁴¹ 22 avril 2004 dans Kıbrıs cité dans HAMİT Mertkan, *op. cit.*, p. 30.

**L'équilibre démographique actuel en RTCN (avec des réserves sur les chiffres,
faute de recensement complet)**

	Superficie		Population	
	Km ²	% Chypre	Habitants	% Chypre
RTCN	3 254	35,2	257 000	24,8
République de Chypre	5 497	59,4	773 000	74,5
Zone tampon	246	2,7		
Bases GB	255	2,8	7 500	0,7
Total Chypre	9 252	100	1 037 500	100

Rauf Denктаş, fidèle à ses positions adoptées depuis le début du conflit, s'est d'emblée montré opposé aux propositions du projet qui a tout de même été soumis aux représentants des deux communautés lors d'un cycle de négociations spéciales au début de l'année 2004, à Bürgenstock, en Suisse, mais il a laissé la direction des opérations à Mehmet Ali Talat. Ces ultimes négociations, menées dans la perspective de l'intégration de Chypre dans son entier au sein de l'Union Européenne, ont été particulièrement difficiles et se sont soldées par un relatif échec le 28 février 2004. Kofi Annan a cependant imposé que le projet, même sans avoir pu obtenir un accord politique entre Glafkos Cleridès et Rauf Denктаş qui n'étaient plus au pouvoir ni l'un ni l'autre, puisse être soumis à l'approbation de chacune des deux communautés, par référendum, avant l'entrée de Chypre dans l'Union Européenne. Vu les positions de Mehmet Ali Talat, le schéma habituel du veto de Denктаş à toute négociation est inversé, c'est au président chypriote grec, Tassos Papadopoulos que revient le rôle de l'obstructeur et il se déclare nettement défavorable au plan.

L'UE a indiqué à l'avance que ce plan devait être réalisé « conformément aux principes qui sous-tendent l'Union européenne ». Le point litigieux porte sur le respect de la liberté d'établissement, qui contredit la volonté turque de figer à jamais le nettoyage ethnique de 1974. En raison de la différence de niveau de vie entre les

deux parties, les Chypriotes turcs craignent en effet (on leur a fait craindre) des achats massifs dans le Nord de Chypriotes grecs, plus nombreux et plus riches, craignent aussi de voir remises en question par les anciens propriétaires les attributions faites par les dirigeants de Chypre Nord ou les ventes effectuées depuis lors³⁴².

Finalement, n'importe quel citoyen européen peut acheter une propriété dans le Nord, mais pas le Chypriote du Sud. Il n'est d'ailleurs même pas en mesure de reprendre celle dont il est propriétaire. D'après les juristes du *Foreign Office*, si elles étaient antérieures à l'adhésion, des dérogations à cette liberté d'établissement étaient possibles et feraient partie du droit primaire de l'UE, ce que la Commission européenne a accepté en s'éloignant de son rôle traditionnel de gardienne de l'acquis. L'UE a donc cédé comme les Nations Unies en limitant la capacité des Chypriotes grecs à résider et à disposer de leurs biens dans le Nord. Enfin, le texte prévoyait que Chypre s'engage par avance à soutenir la candidature turque à l'UE, et ne mette en exploitation les ressources pétrolières du plateau continental qu'avec l'accord d'Ankara.

« Enfin, plusieurs dispositions introduites à la demande de la Turquie dans la version finale du plan avaient aggravé les limitations de souveraineté des traités de 1960. En s'engageant par avance à soutenir la candidature turque, en subordonnant la mise en exploitation des ressources pétrolières du plateau continental à l'accord d'Ankara et en renonçant à utiliser le territoire de l'île pour des opérations militaires sans le consentement des puissances garantes, Chypre aurait été un État membre de seconde classe. À l'évidence, ces limitations... apportaient des concessions, éventuellement au détriment de l'UE, en faveur de soi-disant « intérêts vitaux » de la Turquie, de nature à

³⁴² Il est facile de comprendre le malaise ou même l'inquiétude de certains Chypriotes ou colons turcs qui, depuis l'ouverture de la Ligne Verte, voient les anciens propriétaires venir observer en famille leur ancienne propriété et commenter l'entretien et les changements de la maison ou du jardin. Voir COPEAUX Etienne, MAUSS-COPEAUX Claire, Taksim ! *Chypre divisée, 1964-2005*, Lyon, Edition Aedelsa, 2005.

*affecter durablement la politique extérieure de l'UE dans le bassin oriental de la Méditerranée*³⁴³ »

Les divisions de l'île de Chypre³⁴⁴

Toute l'île est considérée comme appartenant *de jure* à l'UE depuis 2004, mais la RTCN n'est pas reconnue.

³⁴³ DREVET Jean-François, « Chypre et l'Union européenne (UE) », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 03 décembre 2013, consulté le 14 juillet 2015. URL : <http://echogeo.revues.org/13658> ; DOI : 10.4000/echogeo.13658.

³⁴⁴ CLOCHARD Olivier, « La frontière, discontinuités et dynamiques, Jeux de frontières à Chypre : quels impacts sur les flux migratoires en Méditerranée orientale ? », *Géoconfluences*, 2008, geoconfluences.ens-lyon.fr/geoconfluences/doc/typespace/frontier/FrontScient8.htm

Le référendum bicommunautaire sur le plan Annan, tenu le 24 avril 2004, s'est soldé par un échec. Mobilisant largement l'électorat au Nord et au Sud de l'île, il est approuvé par 65 % des Chypriotes turcs, mais refusé par 76 % des Chypriotes grecs. La politique de Rauf Denкташ est donc sévèrement désavouée par une population qui voit dans l'acceptation de ce plan et dans la perspective d'intégrer l'Union Européenne un moyen de rompre l'isolement dans lequel elle est plongée depuis 1974³⁴⁵. Les Chypriotes grecs considèrent ce plan avec scepticisme et inquiétude. Il est vrai que toutes leurs attentes (retour possible de tous les réfugiés, droit de propriété, expulsion des colons, démilitarisation intégrale) ne sont pas assouvies. Le gain leur paraît en effet limité. Avertis par l'antécédent allemand - l'intégration coûteuse de l'ex-RDA, ils voient également un péril dans l'intégration d'une entité accusant de graves retards économiques. Les pressions plus ou moins discrètes effectuées par l'Union européenne, les États-Unis et même le gouvernement grec en faveur d'un vote positif ne font qu'augmenter leurs méfiances et leur désir de décider de manière indépendante. Par ailleurs, l'assurance d'intégrer l'UE une semaine plus tard rend indolore un refus de la partie chypriote grecque.

Mertkan Hamit estime que le plan Annan est la meilleure preuve de ce que le « chypriotisme » signifie deux choses différentes pour les Chypriotes grecs ou turcs : pour les uns, le plan est une menace, car leur « communauté imaginaire » comprend l'île dans son entier, pour les autres le plan est le seul moyen réaliste de maintenir leur chypriotisme. Il conclut en jugeant que défendre le chypriotisme est pour les uns voter NON, et pour les autres, voter OUI³⁴⁶.

Ce refus est mal accepté par la communauté internationale qui, lasse d'entendre parler du « problème chypriote », fait porter toute la responsabilité de l'échec sur les « nationalistes Chypriotes grecs » face aux Chypriotes turcs qui se retrouvent dans le rôle du « gentil ». Le refus de la communauté chypriote grecque

³⁴⁵ Une partie des colons anatoliens, vivier traditionnel de l'électorat nationaliste a également accepté le plan Annan. Les motivations économiques, encouragées par la perspective d'intégration européenne, ont été prépondérantes dans le vote turc. En même temps certains villages de colons effrayés à l'idée d'être chassés, ont voté majoritairement non.

³⁴⁶ HAMIT Mertkan, thèse citée, p.52 et 53.

n'empêche pas l'entrée de l'île - déjà décidée - dans l'UE quelques jours plus tard. Le plan Annan n'est d'ailleurs pas enterré pour autant puisqu'il reste une base de travail des discussions qui ont repris depuis 2008. Les négociations portent désormais sur des « aménagements » qui pourraient conserver l'accord des Chypriotes turcs tout en calmant les inquiétudes des Chypriotes grecs...

III. 1.2. L'Union européenne et ses positions ambiguës

Le début des années 2000 a apporté un nouvel acteur dans les niveaux de négociations sur le problème chypriote, l'Union Européenne, qui ajoute un échelon à tous ceux qui préexistaient, relations bicommunautaires, relations gréco-turques, relations internationales.

De même que la Grèce et la Turquie ont été les premiers États à demander leur association à ce qui était alors le Marché Commun (la Grèce signe un accord d'association en 1962), la République de Chypre (qui l'avait déjà demandé en 1962) obtient, dès 1972, un accord d'association avec la CEE, valable à partir du 1^{er} juin 1973 et qui s'applique, logiquement, à toutes les populations de l'île. La relation de Chypre à l'Europe communautaire est donc ancienne, mais la progression de l'île vers l'adhésion, bien qu'entamée en 1973, a relevé de l'exercice d'endurance³⁴⁷.

Les deux communautés chypriotes sont favorables à cette entrée, mais cela n'empêche pas la division de leurs élites dirigeantes et l'interférence des problèmes gréco-turcs. Du côté chypriote turc, il s'agit de savoir si le développement économique sera atteint par une intégration totale à la Turquie ou par la réunification dans un cadre européen. À partir de 1983, Rauf Denktaş pour la RTCN, s'oppose à toute candidature, car il reste partisan d'une Confédération qui supposerait la reconnaissance de son « Etat », et n'accepte ni l'idée d'une fédération, ni le fait que les Chypriotes turcs soient représentés par la République de Chypre – qui a déposé seule la demande puisque seul État reconnu.

³⁴⁷ BLANC Pierre, « Chypre : une île à hauts risques », in *Hérodote* n° 90 *Méditerranée, Nations en conflit*, octobre 1998, p. 109.

La reconnaissance de la RTCN est un préalable indispensable. Son refus repose sur un problème identitaire être Turc ou Chypriote turc, et sur une crainte de l'écrasement par les Chypriotes grecs :

« *Si nous affirmons que nous sommes Chypriotes, nous serons bouillis dans la marmite chypriote grecque.*³⁴⁸ »

Après 1995, l'Union européenne, contournant l'obstacle du leader chypriote turc, tente de s'adresser à ses citoyens, en ouvrant un bureau en RTCN qui se charge d'expliquer aux Chypriotes turcs les bienfaits matériels que pourrait leur apporter l'intégration, ne serait-ce qu'au titre de l'aide accordée aux régions les plus pauvres et de la fin de l'embargo. Contrairement à Rauf Denktaş, les Présidents de la République de Chypre, Georges Vassiliou (1988-1993) et Glafkos Cleridès (1993-2003) multiplient les efforts pour cette intégration, avec l'espoir que les pressions européennes seraient plus efficaces que celle des Nations Unies pour faciliter la réunification de l'île. Ils espèrent également que la législation européenne aiderait à soutenir les droits des Chypriotes grecs à la libre circulation et à l'affirmation de leurs droits de propriété dans la partie nord. Enfin, ils en escomptaient une protection contre de possibles ambitions turques, c'est-à-dire, au total, des motivations beaucoup plus politiques qu'économiques.

L'accord d'association de 1973³⁴⁹ prévoyait deux phases : la première, qui aurait dû s'achever en 1977, est prolongée jusqu'en 1987 ; la seconde, activée en 1988, doit parvenir à l'Union douanière en quatre ou cinq ans, mais est finalement réalisée en 2002. Les événements de 1974 ont en effet plongé les relations Chypre-Europe dans une longue somnolence. La dernière phase de la candidature chypriote est le fruit d'une stratégie de réconciliation du Président Vassiliou qui se distingue de ses prédécesseurs Glafkos Cleridès, Sypros Kyprianou et Vassos Lyssarides, tous axés sur la défense unique de leur communauté³⁵⁰.

En juillet 1990, la République de Chypre, désormais privée *de facto* de sa

³⁴⁸ BLANC Pierre, « Géopolitique de Chypre et jeux d'échelles », Colloque « Recherches en cours sur la question chypriote », Cahiers de recherche, Groupe de recherches et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, n°9, 2001 p.25.

³⁴⁹ LYCOURGOS Constantin, *L'Association de Chypre à la CEE*, l'Harmattan, Paris, 1989.

³⁵⁰ BERTRAND, Gilles, « L'adhésion de Chypre à l'Union européenne : un déblocage du conflit par le bas ? » in *Politique européenne* 2001/2 n°3, l'harmattan, p.118-136.

partie nord, pose sa candidature à l'entrée dans l'Union européenne, peu de temps après l'échec d'une série de négociations au siège de l'ONU. Elle reçoit un avis favorable en juin 1993, après l'élection à la présidence chypriote de Glafkos Cleridès dont le programme repose presque uniquement sur l'adhésion à l'UE et le gel, de ce fait, des négociations communautaires. Les dirigeants européens reconnaissent que l'île appartient à la culture européenne (essentiellement par son volet hellène) et qu'elle a vocation à entrer à moyen terme dans l'Union. L'Union qui ne veut pas avoir à se mêler de l'affaire peut-elle espérer rester hors de la question si elle accepte l'île de Chypre ? Comment intégrer cet État « différent », puisque protégé depuis 1960 par des puissances étrangères, partiellement occupé par l'une de ces puissances elle-même candidate et délesté de toute souveraineté sur près de 3 % de son territoire par les bases souveraines britanniques ? De surcroît, les « dangereuses » relations gréco-turques impliquées dans les affaires chypriotes suscitent des hésitations. Les deux États, ont frôlé la guerre à 6 reprises, en 1963-64, 1967, 1974 à propos de Chypre, février 1976 et mars 1987 à propos de la mer Égée.

Au cours des premières années de l'occupation de Chypre-Nord, les institutions européennes se sont montrées singulièrement discrètes vis-à-vis de la Turquie, n'engageant aucune sanction envers elle, et mettant même en application en 1979 la troisième phase d'un protocole financier conclu avec elle³⁵¹. C'est après la proclamation de la République Turque de Chypre Nord, en 1983, que le discours de la Communauté Économique Européenne s'est affermi à l'égard des autorités turques. Ainsi, le 16 novembre 1983, dans le cadre de la coopération politique européenne, les États membres de la CEE elles

« rejettent cette proclamation qui méconnaît les résolutions des Nations Unies [et] continuent à considérer le gouvernement du président Kyprianou comme le seul gouvernement chypriote légitime [et] font appel à toutes les parties intéressées de ne pas reconnaître cet acte qui crée une situation très grave dans la région³⁵². »

Depuis cette date, la Communauté, puis l'Union européenne, a adopté une position claire et ferme, considérant inacceptable le *statu quo* créé par l'invasion

³⁵¹ BASRI-ELMAS Hassan, *Turquie-Europe, une relation ambiguë*, éditions Syllepse, Paris 1998, p. 134.

³⁵² *Ibid.* p. 140.

turque de 1974. Cette position a été réaffirmée à plusieurs occasions, en particulier dans la déclaration du Conseil européen de Dublin du 26 juin 1990 et dans les conclusions du Conseil européen de Lisbonne, le 27 juin 1992. La décision du Conseil Européen de Copenhague, en décembre 2002, d'intégrer Chypre en totalité dans l'Union au 1^{er} mai 2004, quelle que soit l'avancée des négociations, s'inscrit dans cette optique.

En 1990, lorsque Chypre dépose sa demande d'adhésion, certains estiment préférable de refuser pour s'éviter des difficultés futures. La Commission européenne décide finalement que, la solution risquant d'être fort lointaine, ce serait ajourner *sine die* :

« Refuser Chypre revenait à récompenser l'agresseur et aurait conféré à un pays tiers, la Turquie, un droit de veto sur l'élargissement de l'Union européenne, ce que le traité ne reconnaît qu'à un État membre³⁵³. »

L'affaire s'insère également dans l'imbroglio des relations gréco-turques : en 1994, l'annonce de la « défense commune » entre Chypre et la Grèce irrite et/ou inquiète la Turquie qui s'imagine « cernée » par les Grecs jouant contre elle de leur droit de veto. Elle craint de surcroît qu'une Chypre membre de l'UE constitue un second veto, encore plus intransigeant, contre elle. Ce n'est donc que le 6 mars 1995 que le Conseil européen s'engage à ouvrir les négociations d'adhésion en échange de la levée du veto de la Grèce à l'union douanière UE-Turquie. En mars 1996, le commissaire européen aux Affaires extérieures insiste sur le fait que la division de l'île de Chypre ne serait pas un obstacle à l'intégration de l'île en bloc et le Conseil européen, réuni à Luxembourg les 12 et 13 décembre 1997, décide d'entamer les négociations avec la République de Chypre. En décembre 1999, au sommet d'Helsinki, la Turquie est officiellement déclarée candidate à l'entrée dans l'UE et l'entrée de la République de Chypre est acceptée, même sans réunification préalable. Notons que parmi les nombreux pays candidats à cette date, Chypre constitue le plus riche et le plus avancé dans l'assimilation de la législation communautaire, il semble donc difficile de la refuser.

³⁵³ DREVET Jean-François, « Chypre et l'Union européenne (UE) », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 03 décembre 2013, consulté le 14 juillet 2015. URL : <http://echogeo.revues.org/13658> ; DOI : 10.4000/echogeo.13658.

Dans l'île de Chypre, les initiatives non gouvernementales se mobilisent elles aussi dans l'espoir de voir l'intégration européenne aider à débloquer une situation dans laquelle les gouvernements semblent incapables d'évoluer. Ces nouveaux acteurs paraissent plus imaginatifs, libérés des entraves que leur imposerait l'appartenance à une structure officielle. Le puissant parti communiste chypriote grec, l'AKEL, d'abord opposé idéologiquement à l'entrée dans l'UE, a modifié sa position en 1995, en raison de ses liens anciens avec la gauche chypriote turque, dans l'espoir de faciliter une possible réunification.

Les principes de l'UE ne s'accommodent pas d'une définition linguistico-religieuse des citoyens et sont donc susceptibles de contribuer à la création d'une nouvelle citoyenneté « chypriote », comme l'espèrent certains. Dix ans plus tard, force est de constater qu'il n'en n'est rien, l'acquis communautaire ne peut concrètement s'appliquer à la RTCN. Cependant, l'intégration n'est pas sans effets, ne serait-ce que parce que toute l'île, Nord compris, a accès aux fonds d'aide régionale, pour lesquels le Nord de l'île est favorisé, puisque plus pauvre que le Sud. La Commission européenne développe dès 2004 une politique d'ouverture entre les deux communautés et œuvre pour l'ouverture plus complète de points de passage dans la Ligne Verte, pour l'échange de marchandises entre Chypriotes turcs et grecs, ainsi que pour l'ouverture des ports et aéroports turcs aux passagers et marchandises chypriotes grecs. En 2006, l'UE adopte le règlement CE n° 389/2006 pour mettre un terme à l'isolement de la communauté chypriote turque et l'aider à se préparer à la réunification. Ce règlement précise plusieurs fois que son aide ne signifie absolument pas une reconnaissance de la RTCN et clarifie ses intentions : encourager le développement économique de la communauté turque dans l'intérêt de tous en aidant toutes les formes de collectivités, mais pas l'entité politique du Nord, non reconnue.

« 1. La Communauté fournit une aide afin de faciliter la réunification de Chypre, en encourageant le développement économique de la communauté chypriote turque, l'accent étant mis en particulier sur l'intégration économique de l'île, l'amélioration des contacts entre les deux communautés et avec l'UE et la préparation en vue de la mise en œuvre de l'acquis communautaire. »

2. L'aide bénéficie, entre autres, aux collectivités locales, aux coopératives et aux représentants de la société civile, et notamment aux organisations des

*partenaires sociaux, aux organisations de soutien aux entreprises, aux instances remplissant des fonctions d'intérêt général dans les zones, aux communautés locales ou traditionnelles, aux associations, aux fondations, aux organismes sans but lucratif, aux organisations non gouvernementales et aux personnes physiques ou morales*³⁵⁴. »

Une enveloppe de 256 millions d'euros a été affectée pour une durée de cinq ans au programme qui s'inscrit dans le cadre plus large du « *Reconciliation and Peace Economics in Cyprus* », un projet d'étude et d'actions en faveur du rapprochement des communautés mis en place par l'agence de coopération *Europe-Aid* ; les fonds devant transiter par la République de Chypre, ont été retardés de six mois par le président Tassos Papadopoulos mais ils sont arrivés à destination. Depuis 2011, l'assistance se poursuit sous la forme de dotations annuelles de 28 millions d'euros, utilisées pour consolider les résultats atteints et soutenir le processus des Nations unies appelé *Action for Cooperation & Trust in Cyprus* et conjointement financé avec l'USAID.

Tous les Chypriotes deviennent citoyens européens, mais certains le sont plus que d'autres : l'entrée dans l'Union a conduit à une situation complexe distinguant au Nord de l'île les Chypriotes turcs natifs³⁵⁵, qui disposent de la liberté de circuler dans les États de l'espace Schengen, et les colons venus de Turquie qui ne sont pas considérés comme citoyens européens. En effet, dans le cas contraire, la circulation Turquie/RTCN étant libre, cela pourrait devenir un chemin d'immigration vers l'UE. Dans l'année qui a suivi l'intégration, 20 000 Chypriotes du Nord³⁵⁶ sont venus au Sud demander un passeport de la République de Chypre comme habitant l'île qui a été intégrée dans sa totalité. Des Chypriotes turcs ont trouvé du travail dans le Sud - jusqu'à la crise de 2013- ce qui leur a donné accès à la couverture sociale de la République de Chypre. Peu s'y sont toutefois installés, pas plus de 2 000 personnes selon les estimations. Malgré les espoirs qu'elle a fait naître, il n'est pourtant pas certain que l'action de l'Europe soit un réel facteur de rapprochement entre les deux communautés de Chypre.

³⁵⁴ <http://eurlex.europa.eu/legalcontent/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32006R0389&from=FR>

³⁵⁵ Pour bénéficier de ce droit, les Chypriotes turcs disposant des justificatifs nécessaires doivent s'adresser aux autorités de la République de Chypre

³⁵⁶ AKGÖNÜL Samin, « Les relations gréco-turques au tournant du siècle : ruptures, évolutions et permanences », *Cahiers Balkaniques*, 33, 2004, note 51, <https://ceb.revues.org/4613>.

L'Union Européenne, en acceptant en son sein sans mot dire un Etat dont une partie se trouve occupée par une armée étrangère, et en acceptant de négocier par ailleurs sur d'autres points avec le pays occupant, entérine sans le dire le *statu quo*. Il est aussi paradoxal qu'elle puisse un jour demander à un de ses membres disposant donc d'un droit de veto de décider de l'adhésion d'un nouvel État, la Turquie, qui ne reconnaît pas son existence. Néanmoins, les influences de l'ONU et de l'UE pourraient se combiner : en septembre 2010, le Président turc Abdullah Gül a confié être optimiste sur la possibilité d'arriver à un accord entre les leaders des deux communautés turque et grecque en rejoignant les propos de Ban Ki-moon. Après l'ouverture de nouveaux passages en 2010 entre les deux Chypre, les forces sous mandat de l'ONU sont portées à 921 personnes et les visites des différents partenaires du processus de réconciliation se multiplient.

III. 1.3. La Cour Européenne des Droits de l'Homme ouvre des espoirs ?

Les effets contrastés de l'action européenne s'illustrent particulièrement dans l'exploitation de la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, à laquelle Chypre a pu s'adresser bien avant son intégration dans l'UE, comme à une autre arène internationale de la lutte chypriote grecque contre la Turquie³⁵⁷. Les affaires les plus importantes et médiatisées ont porté sur le droit de propriété. Depuis 1996 et le jugement rendu par la CEDH dans l'affaire *Loïzidou contre Turquie*³⁵⁸, la jurisprudence de la CEDH a joué un rôle central dans les négociations de la question de Chypre. Mme Loïzidou se plaignait d'une atteinte à son droit de propriété résultant de l'occupation et du contrôle continu exercé par les forces armées turques dans la partie nord de l'île, qui l'avaient empêchée à plusieurs reprises d'accéder à son ancien domicile et à d'autres propriétés dans la région de Kyrénia. Elle y voyait une violation de son droit de propriété, contraire à l'article 1 du Protocole n° 1 à la Convention ainsi qu'une violation continue de son droit au respect de son domicile

³⁵⁷ ÖZERSAY Kurdet & GÜREL Ayla "Property and Human Rights in Cyprus, The European Court of Human Rights as a platform of political struggle" in *Middle Eastern Studies* Vol. 44 No. 2 March 2008.

³⁵⁸ Cour Européenne des Droits de l'Homme, affaire *Loïzidou contre Turquie*, App. No. 40/1993/435/514 (1996).

contraire à l'article 8 de la Convention européenne des Droits de l'Homme. Le procès est intenté à la Turquie, puisque la RTCN n'existe pas légalement, et l'armée turque, par sa présence, constitue l'obstacle à la jouissance des propriétés.

De plus, Mme Loïzidou a participé en 1989 à une marche organisée par le mouvement *Women Walk Home* (pour le retour des réfugiées chez elles) qui est parvenue à pénétrer en zone turque au-delà de la zone-tampon, elle est alors arrêtée par la police chypriote turque, et finalement reconduite à la barrière de Ledra palace quelques heures plus tard. Sa requête pour non-respect des droits de l'Homme lors de son arrestation n'est pas acceptée, car elle ne s'est pas plainte de violences auprès de l'UNFICYP³⁵⁹. En revanche, son action contre le non-accès à ses propriétés est acceptée et la responsabilité attribuée à la Turquie qui tente de se disculper en faisant porter la responsabilité à la RTCN, ce qui aurait été un moyen de la faire reconnaître.

Par ses jugements successifs sur l'affaire, la CEDH a fortement influencé la position des parties et des médiateurs des Nations Unies au regard de la question des propriétés. En fondant son jugement sur la violation continue du droit du plaignant à jouir de sa propriété, la Cour est allée dans cette affaire contre son approche habituelle, alors qu'elle se déclarait jusque-là incompétente pour traiter de plaintes relevant de faits antérieurs à son institution³⁶⁰. Elle a d'abord reconnu que les Chypriotes grecs et turcs déplacés étaient les propriétaires légaux des biens qu'ils avaient été contraints d'abandonner. La Turquie a donc été jugée responsable des violations subséquentes du droit de propriété, et du droit au respect du domicile en raison de son interdiction arbitraire d'accès à ces propriétés, en application de l'article 1 du Protocole 1, et de l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. En raison de l'absence de solutions crédibles adoptées par les autorités chypriotes turques et la Turquie pour remédier à ces violations, la Cour a ordonné que des compensations, couvrant non seulement la valeur des propriétés, mais aussi les bénéfices qu'elles auraient rapportés pendant plus de 20 ans, soient versées aux

³⁵⁹ Le détail juridique de l'affaire dans BERTRAND Gilles et RIGONI Isabelle, « Turcs, Kurdes et Chypriotes devant la Cour européenne des droits de l'homme : une contestation judiciaire de questions politiques » in *Études internationales*, vol. 31, n° 3, 2000, p. 413-441. <http://id.erudit.org/iderudit/704182ar>

³⁶⁰ WILLIAMS Rhodri C., GÜREL Ayla *The European Court of Human Rights and the Cyprus property Issue: Charting a way forward*. PRIO Cyprus Center, 2011.

plaignants. Mme Loïzidou, après de nombreuses réclamations, a finalement reçu ses indemnités en décembre 2003 pour une demande déposée en 1989.

Ce jugement a été d'une grande portée, car il a consacré la recevabilité des plaintes déposées devant la Cour par les Chypriotes grecs et leur a donné le sentiment d'une victoire morale : toute personne possédant des biens en zone occupée, même sans être réfugiée, peut attaquer la Turquie et espérer obtenir un dédommagement pour tort matériel. Le montant total de ces dédommagements pourrait atteindre quelque 16 milliards de dollars, selon les calculs de l'avocat de Titina Loïzidou, Achilleas Demetriades³⁶¹.

Les plaintes déposées par la suite se sont donc logiquement multipliées en s'appuyant sur ce refus du droit de jouissance par les autorités turques, et la Cour a ordonné dans ces affaires des compensations pour perte d'usage des propriétés. Une première vague de requêtes a concerné les arrestations effectuées lors d'une manifestation le 19 juillet 1989 dans la zone-tampon de Nicosie, dont celle du métropolitain de Kition. Il faut cependant constater qu'il s'agissait d'indemniser une perte d'usage et non une spoliation, ces décisions ne peuvent donc être interprétées comme la reconnaissance d'un droit de retour et de rétrocession des dites propriétés. Une série d'affaires identiques ont suivi : Xenides-Arestis Sophia Andreou, Evagorou Christou, Demades, Diogenous et Tseriotis, Epiphaniou, Gavriel, Hadjiprocopiou, Hadjithomas, Hapeshis, Hapeshis et Hapeshis-Michaelidou, Andreas Ioannou, Anthousa Iordanou, Iordanis Iordanou, Josephides, Lordos, Michalis Michael, Orphanides, Ramon, Rock Ruby Hotels, Saveriades, Skyropoia Yialias, Zabou... Ces affaires sont marquées par des procédures particulièrement longues (10 ans en moyenne) et que les « compensations » sont difficiles à obtenir. La Cour, très vite submergée par les plaintes des Chypriotes grecs (notons également quelques cas de Chypriotes turcs lésés), va recourir à une autre solution.

Dans les jugements rendus par la suite, elle infléchit sa jurisprudence, même si à chaque fois elle reconnaît que le même article de la Convention européenne des

³⁶¹ Calcul en fonction de la totalité des propriétés de Chypriotes grecs en zone occupée. Voir *The Washington Times*, November 28, 1998, "Property Loss Suit Thorny for Turkey. Greek Cypriot Payments a Pandora's Box". Cité dans BERTRAND Gilles et I. RIGONI Isabelle, *op.cit.*, p. 434.

Droits de l'Homme a été violé. Dans l'affaire *Xenides-Arestis contre Turquie*³⁶² et dans l'affaire *Demopoulos et cie contre Turquie*³⁶³, elle a ordonné que cette dernière adopte une réparation généralement applicable aux affaires similaires portées devant elle. Le jugement *Xenides-Arestis contre Turquie* a posé un cadre pour réformer un mécanisme de compensation mis en place précédemment par les autorités chypriotes turques. La RTCN a par la suite mis en place une *Immovable Property Commission* (IPC) responsable des compensations et qui prévoit dans un cadre très restrictif des restitutions aux Chypriotes grecs dépossédés. Dans son arrêt *Demopoulos et Cie contre Turquie*, elle a reconnu que l'IPC était conforme aux règles posées dans l'affaire *Xenides-Arestis*. Par ces arrêts, la Cour a ainsi établi de nouvelles règles jurisprudentielles dont les conséquences sur les futurs litiges relatifs aux propriétés contre la Turquie sont notables. Elle considère en effet que l'IPC constitue un dispositif local de compensation effectif et qu'elle n'aura donc plus à instruire les plaintes déposées pour violation à l'article 1 du protocole 1 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme avant que les plaignants n'aient eu recours à l'IPC³⁶⁴. La Cour reconnaît également que dans la plupart des cas les compensations financières proposées par l'IPC constituent une réparation effective des violations au droit de propriété³⁶⁵ et que les solutions qu'elle propose sont suffisamment larges pour couvrir l'interférence entre les plaintes liées au respect du domicile au titre de l'article 8 de la convention et celles liées au droit de propriété au titre de l'article 1, protocole 1 de la Convention³⁶⁶. Elle souligne enfin qu'avec le temps les occupants actuels des biens pourraient avoir plus de droits au regard de l'article 8 que les propriétaires lésés et qu'il appartient aux gouvernements d'identifier les cas dans lesquels la restitution est impossible. Cette position tend à contredire la position défendue par la partie chypriote grecque pour laquelle l'exception à la restitution se pose uniquement dans les cas d'impossibilité matérielle³⁶⁷.

³⁶² CEDH arrêt *Xenides-Arestis vs. Turkey* App. N°. 46347/99.

³⁶³ CEDH arrêt *Demopoulos vs. Turkey & seven other cases* App N°. 46113/9, 3843/02, 13751/02, 13466/03, 10200/04, 14163/04, 19993/04, 21819/04, 2010.

³⁶⁴ CEDH arrêt *Demopoulos & cie* paragraphe 128.

³⁶⁵ CEDH arrêt *Demopoulos & cie* paragraphes 121-123.

³⁶⁶ CEDH arrêt *Demopoulos & cie* paragraphes 133 et 136-137.

³⁶⁷ WILLIAMS Rhodri C., GÜREL Ayla, *op. cit.* p. 6.

En ce sens, la position de la CEDH a été prudente. Tout en reconnaissant la recevabilité des plaintes, elle a pris soin dans ses jugements de se démarquer des positions les plus extrêmes de deux parties. La jurisprudence européenne peut cependant porter à confusion dans d'autres cas : la décision de la Cour Européenne de Justice dans l'affaire *Apostolides contre Orams*³⁶⁸ a permis aux plaignants chypriotes grecs de réclamer l'application des jugements rendus par les tribunaux de la République de Chypre contre les occupants de leurs propriétés à Chypre Nord devant les juridictions compétentes d'un autre État membre de l'Union Européenne. Cette affaire emblématique peut, elle aussi, être suivie d'autres similaires si l'on en voit les données principales : en 1974 Meletios Apostolides doit quitter sa propriété près de Lapithos au nord de l'île ; en 2002 le couple anglais Orams, pour construire une villa, l'achète à un tiers qui l'a acquise de la RTCN. En 2003, profitant de la liberté nouvelle de passer la Ligne Verte, M. Apostolides va voir sa propriété, il porte plainte auprès du tribunal de Nicosie, non pas contre la Turquie comme Mme Loïzidou, mais contre le couple anglais. Le tribunal de Nicosie condamne le couple à démolir, la villa, la piscine, la grille et à lui verser des indemnités. Mais les Orams, représentés par la femme de Tony Blair, s'adressent à la justice anglaise qui leur donne raison ; M. Apostolides s'adresse alors à la CEDH qui lui donne raison à son tour, décision qui a été ensuite acceptée par la justice britannique. Les Orams abandonnent alors la lutte et la villa... L'affaire est d'importance puisque nombre de Britanniques ont acheté des propriétés sur la côte nord de Chypre sans se préoccuper réellement de l'origine des terres ou des constructions. Elle peut donc, comme l'affaire Loïzidou, entraîner d'autres cas.

Il est cependant probable qu'à la suite de la décision Demopoulos, qui regroupa les plaintes de huit familles différentes, toutes propriétaires de terrains, oliveraies, maisons à Nicosie et en différents villages du Nord de l'île, la Cour Européenne de Justice tiendra compte de la jurisprudence récente de la CEDH : en effet, la CEDH donne raison aux plaignants, mais les renvoie jusqu'au 31 décembre 2011, à l'IPC (Immovable Property Commission), qui doit, après preuves de leur droit de propriété, décider du montant et des modalités de paiement des compensations. Mais les Chypriotes grecs ne sont pas très volontaires pour cette

³⁶⁸ CEJ arrêt *Apostolides vs. Orams* C-420-07 E.C.R. I-3571, 2009.

commission et préfèrent un règlement qui pourrait leur laisser une chance de retrouver physiquement le bien et non la compensation, en mai 2010 l'IPC avait reçu 450 plaintes et rendu 70 décisions impliquant 322 propriétés foncières³⁶⁹.

*Le problème concerne près de 200 000 ha dans le Nord appartenant à des Grecs, estimés à 28,5 milliards d'euros en 2002 et environ 55 000 ha dans le Sud appartenant à des Turcs, pour une valeur estimée à 2,7 milliards d'euros en 2002. Il s'agit donc essentiellement d'indemniser les propriétaires grecs qui ne voudront pas revenir dans le Nord. Le gouvernement de Chypre estime la valeur des propriétés spoliées à environ 30 milliards d'euros (sans les indemnités compensatoires), soit 15 ans de PIB de Chypre Nord, le coût total de l'opération pouvant être réduit d'environ 25 % par des restitutions territoriales. En principe, c'est à la Turquie de payer, puisqu'elle est responsable des spoliations de 1974. Elle a été obligée de commencer à le faire, à la suite des arrêts de la Cour des Droits de l'Homme de Strasbourg, mais il est assez improbable qu'elle financera une indemnisation intégrale ; celle-ci retombera alors sur les finances de l'île. Les ressources issues des exportations de gaz pourraient ainsi aider à lancer un programme de compensation*³⁷⁰.

Georges Iakovou, représentant de la Communauté chypriote grecque précise en 2010³⁷¹ qu'il s'agit en fait de 310 000 biens appartenant à des Chypriotes grecs et 90 000 à des Chypriotes turcs, soit, compte tenu des divisions en parcelles, entre 400 et 450 000 décisions individuelles à prendre. Il sera également difficile de s'accorder sur la valeur des biens concernés, alors que depuis une décennie le Nord a connu un boom immobilier, le plan Annan ayant posé certains principes concernant les propriétés abandonnées par les Chypriotes Grecs, les occupants actuels ont aménagé et amélioré les propriétés pour avoir un droit prioritaire de rester. Le boom de l'immobilier (surtout depuis 2003) reflète un effet de fausse légitimation. Une

³⁶⁹ Actes de la conférence du PCC-CEPS (Centre d'Etudes politiques européennes), 20-21 mai 2010, Bruxelles PRIO Cyprus Center 2012, "Displacement in Cyprus, Consequences of Civil and Military Strife in the Cyprus Peace Process", Georges IAKOVOU, p.15.

³⁷⁰ DREVET Jean-François, « Chypre et l'Union européenne (UE) », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 03 décembre 2013, consulté le 14 juillet 2015. URL : <http://echogeo.revues.org/13658> ; DOI : 10.4000/echogeo.13658.

³⁷¹ Actes de la conférence du PCC-CEPS 2012, *ibidem*, p.3.

croissance de 30 % a été observée dans le secteur de la construction entre 2003 et 2010. Il faudrait environ 10 milliards d'euros pour financer un projet de réinstallation ménageant la réhabilitation des habitats et la construction d'infrastructures, pour 100 000 personnes.

La jurisprudence des Cours Européennes s'est donc illustrée par une volonté de poser des jalons entre lesquels les parties doivent pouvoir trouver un accord politique. Cette position a cependant favorisé des phénomènes de récupération délétères pour le processus de rapprochement, les parties ayant tendance à utiliser les juridictions européennes comme une arme dans le combat qui les oppose, reconnaissance et réparation du préjudice côté chypriote grec, et reconnaissance internationale pour les Chypriotes turcs. Elle a aussi contribué à créer de grandes inquiétudes chez les Chypriotes turcs dont certains sont installés depuis 40 ans, tandis que d'autres ont acquis le bien postérieurement de ceux qui l'avaient reçu après les confiscations de 1974.

III.1.4. Chypre encore entre Grèce et Turquie ?

La politique des « petits pas » entre Grèce et Turquie s'est poursuivie : en mars 2013 le Premier ministre grec, Antonis Samaras effectue une visite officielle en Turquie avec 10 de ses ministres (et 90 hommes d'affaires) et 25 accords de coopération économique ont été signés, portant sur le tourisme, la haute technologie, la santé, les transports maritimes, les catastrophes naturelles, l'immigration, le sport... La Grèce soutiendra la candidature d'Istanbul aux Jeux Olympiques de 2020... Le quotidien grec *Ta Nea* résume l'esprit de la visite en titrant, en turc : « *Kazan Kazan* », soit « Gagnant gagnant ». Il s'agit toujours des mêmes accords qui font silence sur « ce qui fâche », parallèlement on se contente de déclarations sur le désir de surmonter les graves difficultés par le dialogue.

Cependant, les accrochages aériens récurrents depuis des décennies ont encore lieu plusieurs fois par an, la Turquie en mars 2015 a lancé un NOTAM Notice to Airmen – message aux navigants aériens signifiant que les forces militaires turques se réservaient une large bande de l'espace aérien de la mer Egée pour des exercices -, et ce jusqu'à la fin de l'année 2015. La Grèce a immédiatement interprété cette décision unilatérale comme une attaque et une intrusion dans son espace aérien. Le

message a finalement été annulé deux jours plus tard par le porte-parole turc des Affaires étrangères Tanju Bilgiç, qui a présenté ses excuses et expliqué que ce texte avait été envoyé par inadvertance avec de mauvaises coordonnées...

Aujourd'hui, les deux gouvernements en place présentent des faiblesses, mais Alexis Tsipras, allié aux nationalistes de l'ANEL (qui acceptent mal la réduction des crédits militaires), contraint de faire soutenir le plan de réformes européen par la droite, ne peut se montrer « faible » aussi sur les questions extérieures. Il effectue, comme il est de rigueur pour un nouveau premier ministre grec, sa première visite officielle à Chypre, mais, dans ce cas précis, c'est plutôt la Grèce qui sollicite l'aide de Chypre au niveau européen que l'inverse. Le nouveau gouvernement de Recep Tayyip Erdoğan, devant les succès relatifs du Parti nationaliste et du Parti kurde (qui se dit parfois le « SYRIZA turc »), contraint à former un gouvernement de coalition, se tournant contre les Kurdes, n'a pas les mains libres du côté chypriote. Peut-il faire pression sur une Grèce affaiblie, ou use-t-il d'une propagande nationaliste pour un usage interne à la Turquie ? Toujours est-il que le 25 mars 2015, devant le Parlement turc, le ministre turc de la Défense, faisant référence à un total de seize îles a déclaré en réponse à une question d'un député de l'AKP (islamoconservateur) :

« La Grèce n'a que de facto, et temporairement [le contrôle sur ces îles et cela] n'invalide pas le fait que ces îles sont le territoire de la République de Turquie. »

Ce type de déclaration qui est compris en Grèce comme une nouvelle mise en cause de la propriété des îles de l'Égée et justifie ses hésitations devant une réduction nouvelle des dépenses militaires. La situation est d'autant plus incertaine que les deux gouvernements grec et turc vont vers de nouvelles élections législatives pour résoudre l'un, son absence de majorité parlementaire, l'autre, son incapacité à former un gouvernement faute de la même majorité.

L'accord risque donc d'être reporté. Néanmoins, la Grèce n'a plus les moyens d'assumer les dépenses militaires causées par cette tension permanente. La Turquie, toujours aux prises avec ses mêmes craintes, – se voir cernée par les forces grecques

des îles de l'Égée et de Chypre et éventuellement par la Russie orthodoxe-, pourrait-elle se sentir rassurée par la faiblesse de sa voisine, ou, au contraire comme le redoutent certains Grecs, profiter de cette faiblesse pour avancer ses pions ?

Outre sa division, Chypre présente une autre singularité au regard des règles de l'Union Européenne, celle d'être le seul État européen dépossédé d'une partie de son territoire au profit d'un autre État de l'UE : la Grande-Bretagne. Cette dernière s'est accrochée à l'île de Chypre dans les années 1950 en raison de sa position stratégique, et, pour la même raison, elle y a gardé en 1960 les deux bases de Dekhelia (130 km²) et d'Akrotiri (123 km²), détenues en pleine souveraineté, et les Chypriotes n'ont pas demandé la révision des accords. Chypre reste un centre capital pour la Royal Air Force, nous pouvons ainsi trouver sur son site cette affirmation suivante :

« Chypre est une Base Permanente d'Opérations Jointes avec le personnel de la Royal Air Force à Akrotiri. Elle contribue aux opérations en Afghanistan et en Irak. La RAF utilise la base RAF d'Akrotiri comme une base avancée pour des opérations outre-mer au Moyen-Orient³⁷². »

La base RAF d'Akrotiri est la plus grande des bases britanniques extérieures, et chaque pilote britannique y a effectué un séjour³⁷³. Dans le cadre de son partenariat spécial avec Washington, Londres ouvre ses bases aux États-Unis. Depuis la fin de la guerre froide, la valeur stratégique de Chypre n'a pas diminué, du fait de l'émergence de nouveaux facteurs d'instabilité au Moyen-Orient. Si le Royaume-Uni n'a pas plus besoin que les autres États membres de bases militaires pour défendre ses intérêts dans la région, le Pentagone y tient beaucoup (les bases coûtent en moyenne près de 200 millions de £ par an à la Grande-Bretagne). Les États-Unis encouragent donc les Britanniques à les conserver et contribuent à leur financement. Avec l'évolution technologique, les systèmes d'écoute deviennent essentiels. Chypre se trouve au centre d'un important nœud de câbles sous-marins entre l'Europe, l'Asie, l'Afrique orientale et l'océan Indien, qui serait espionné par les services britanniques et la NSA à partir de Dekhelia, notamment les communications Internet. Aussi, malgré d'autres facilités au Proche-Orient, les États-Unis tiennent-ils à

³⁷² <http://www.raf.mod.uk/currentoperations/opcyprus.cfm>, en juillet 2007.

³⁷³ LEVENTIS Yiannis, "The British sovereign base Areas in Cyprus: the uniqueness of a colonial remnant", in *Studiae Culturae Islamicae* No 93, série No 6, 2008, Tokyo University of Foreign Studies, p.5-21.

disposer de ces bases à partir de laquelle, contrairement à la base voisine d'Incirlik près d'Adana, ils peuvent agir sans contrôle et sans risque de se voir retiré un droit d'usage. Ces bases peuvent jouer pour l'OTAN ou/et indirectement pour l'UE, un rôle dans une politique de défense européenne.

Certains Chypriotes sont de plus en plus opposés à cette présence/occupation britannique d'une part de leur territoire qui rappelle la colonisation. Il est également reproché à la Grande-Bretagne, puissance garante de l'État de 1960, de ne pas être intervenue en 1974. En revanche, pour Chypre, à la différence de Malte, l'apport financier des bases britanniques n'a jamais été très important, et il serait question de millions d'euros d'indemnités non payées depuis 1964³⁷⁴.

Reprenant la tactique de Makarios, faire pression sur l'Occident en regardant vers la Russie, Nicos Anastasiades, le Président de la République de Chypre, a renforcé ses liens avec la Russie. Les deux pays ont ainsi signé un certain nombre d'accords renforçant leur coopération économique, mais aussi et surtout militaire. Un accord de coopération en matière de défense, qui permet à la flotte russe d'utiliser les ports de Limassol et Larnaca, mais également aux avions russes d'utiliser la base militaire aérienne Andreas Papandreou à Paphos pour des raisons humanitaires comme c'est du reste déjà le cas pour les avions français et allemands.

Ceci signifie, sur le plan international, que le « facteur russe » reste présent dans les affaires chypriotes. Les liens entre Chypre et la Russie sont apparus au grand jour lors de la crise de 2013, au moment où l'économie chypriote est devenue une victime collatérale de la crise grecque. Les médias ont alors propagé l'idée-mythe selon laquelle l'économie de Chypre était presque exclusivement une lessiveuse pour l'argent sale des mafias russes. Pourtant, les liens entre le monde russe et Chypre existaient bien avant. Dès la Révolution de 1917, des citoyens russes ont émigré à Chypre pour y travailler dans les mines d'amiante ou de pyrite notamment. Puis, au début des années 90, une forte immigration de russophones d'origine hellénique arrivée d'abord en Grèce et à Chypre. L'immigration russe, celle des capitaux off-shore, des nouveaux riches et de leurs familles, une génération qui fournit une nouvelle dimension financière aux relations entre la nouvelle Russie et

³⁷⁴ KAZARIAN, Nicolas, *op.cit.*, p.113-114.

Chypre. L'île est devenue l'une des destinations privilégiées des touristes russes, mais aussi d'une classe moyenne supérieure vivant à cheval entre les deux pays, souhaitant bénéficier d'un contexte d'affaires attirant, du climat et d'un environnement culturel orthodoxe familial. Avec désormais plus de 50 000 russophones résidents dans le Sud de l'île sur 760 000 habitants et près de 640 000 touristes en provenance de Russie en 2014 (contre 146.000 en 2007) le poids économique des Russes à Chypre n'a cessé d'augmenter. Les mesures prises lors de la crise de 201 » n'ont pas handicapé la Russie autant que prévu : du fait des mesures de dilution des actionnaires (effet logique de la redistribution des avoirs prélevés aux titulaires des comptes en actions), les déposants russes sont devenus majoritaires dans le capital de la Banque de Chypre qui pèse maintenant environ 50 % du secteur bancaire de l'île (un nouveau conseil d'administration a été élu, avec des citoyens russes au conseil d'administration). La seconde banque de l'île (la Banque Hellénique) a été en partie recapitalisée via une société russe qui détient maintenant 30 % des actions de la banque et qui a installé de gigantesques bureaux à Nicosie. La Russie a contribué au redressement de l'économie de Chypre, en diminuant le taux d'intérêt d'un prêt qui avait été accordé à Chypre par la Russie en 2011. La crise du rouble devrait réduire le nombre de touristes russes pour 2015, mais les autorités chypriotes veulent fournir aux touristes russes la possibilité de payer en roubles dans les hôtels chypriotes. Bref, le lien Russie/Chypre reste vivant et peut jouer un rôle dans les relations internationales.

Il faudrait même aujourd'hui ajouter un nouvel acteur, Israël. La découverte d'un important gisement de gaz dans les eaux de Chypre et d'Israël en particulier pose la question de son transport vers l'Europe et de la construction d'une usine de liquéfaction. Le trajet choisi sera-t-il Israël-Chypre-Crète-Grèce avec une usine à Chypre ou Israël-Turquie-Europe avec une usine en Israël ? La solution chypriote semble l'emporter, le gisement de gaz est aussi important que les gisements irakiens, et donc capital pour l'Europe, mais rien n'est encore certain. Les relations anciennes entre Chypre et les mouvements palestiniens, les relations israélo-chypriotes mais aussi israélo-turques forment un nœud complexe et délicat d'intérêts.

III. 2. Le changement de génération peut-il permettre un rapprochement ?

Le début des années 2000 coïncide avec un changement de génération à la tête de la République de Chypre et de la RTCN. Jusqu'alors, Glafkos Cleridès, pour la partie grecque, et Rauf Denktaş pour la partie turque, dominaient le débat officiel sur le rapprochement même lorsqu'ils ne présidaient plus. Alors qu'ils étaient présents à toutes les négociations depuis 1964, les deux tribuns doivent laisser leur place, à la faveur d'alternances, dans un contexte de fort désaveu, notamment en RTCN. Dans la société civile également le temps a passé. Le déracinement est désormais ancien, une nouvelle génération n'a pas connu la Chypre d'avant 1974 et peut donc parfois envisager différemment certains points qui étaient des « lignes rouges » pour ses prédécesseurs, comme la question du « retour » et/ou celle des propriétés perdues.

III.2.1. Le retrait de Rauf Denktaş

En RTCN, la situation économique catastrophique pousse nombre de Chypriotes turcs à réclamer le changement. Trente années d'isolement ont en effet empêché le développement économique du pays dont le PIB avoisine les 5 000 dollars par habitant, alors qu'il s'élève à 18 000 dollars par habitant côté grec en 2005. En 2013, le PIB s'élève à 25 248 dollars par habitant dans la partie sud contre 13 354 dollars en 2009³⁷⁵. Pratiquement privée de la ressource touristique et d'échanges économiques avec le reste du monde, la RTCN dépend entièrement de la Turquie qui assure près du tiers de son budget. Son système administratif, à la fois clientéliste et omniprésent suscite par ailleurs de vives critiques internes. Dans ces conditions, une approche pragmatique et économique du problème politique apporte une orientation nouvelle, facilitée par le passage de témoin entre deux générations : Rauf Denktaş se retire de l'arène politique en 2005, et décède en 2012, le symbole de la partition et de la période de blocage disparaît.

³⁷⁵ GAMBLIN André, *Images économiques du Monde 2005*, Armand Colin, 2005. Le chiffre de 2013 est de la Banque mondiale, celui de 2009, des services de la RTCN.

Rauf Denktaş, réélu pour un quatrième mandat à la tête du pays en avril 2000 bénéficie à l'époque d'un soutien assez large des colons craignant que toute solution ne nuise à leurs intérêts, mais sa position est fragilisée par la situation économique et par l'infléchissement de la position du gouvernement turc sur la question de Chypre.

D'importantes manifestations interviennent à Chypre Nord en décembre 2002 et janvier 2003, en marge de l'annonce conjointe de l'intégration de Chypre à l'horizon 2004 dans l'Union Européenne et de l'annonce du Plan Annan. Elles témoignent d'un contexte favorable au règlement du conflit chypriote. Si 10 000 manifestants défilent dans les rues de Nicosie le 10 décembre 2002 contre le projet Annan³⁷⁶, 5 000 autres appellent Rauf Denktaş à la démission lorsque ce dernier annonce sa décision de refuser le nouveau plan de l'ONU³⁷⁷. Le mouvement prend de l'ampleur au début du mois de janvier 2003, les manifestations s'étendant à l'ensemble de la zone Nord avec une participation, selon les médias, jamais observée jusqu'à ce jour (30 000 participants selon les estimations les plus optimistes). Ces mouvements manifestent pour la première fois avec une telle ampleur une action de la société civile, indépendamment et même contre son gouvernement, phénomène important dans le sujet qui nous occupe. Rauf Denktaş semble par ailleurs moins soutenu par les médias turcs. Dans son édition du 18 décembre 2002, le quotidien *Hürriyet* signale :

« Voilà 28 ans que la direction chypriote n'a pu trouver de solution à ce problème. Au lieu de cela, elle a transformé l'île en une machine à laver l'argent sale. [...] Toutes les banques qui ont coulé en 1999 étaient entre les mains de l'entourage de Denktaş³⁷⁸. »

Les législatives du 14 décembre 2003, dominées par les ombres du plan Annan et de l'adhésion à l'UE constituent un tournant. La visite de Recep Tayyip Erdoğan (AKP) le chef du gouvernement turc à Nicosie-nord le 15 novembre 2003 lors des célébrations du 20^{ème} anniversaire de la RTCN, et la signature d'un accord de coopération économique viennent rappeler que la

³⁷⁶ « Les Chypriotes veulent en finir avec le dernier mur en Europe », *Le Monde*, 13 décembre 2002, p.3.

³⁷⁷ *Le Monde*, Dimanche 15, Lundi 16 décembre 2002, page 3.

³⁷⁸ In « Décus, les Chypriotes turcs s'en prennent à Rauf Denktash », *Le Monde*, 20 décembre 2002, p. 3.

présence turque est toujours puissante et la campagne oppose les partis favorables à l'UE aux partisans du *statu quo*. Les syndicats, les membres de la Chambre de Commerce et d'industrie, les politiques de gauche mènent une campagne active, accompagnés par de nombreuses ONG. Le CTP (Parti Républicain Turc) de Mehmet Ali Talat sort, comme prédit de longue date dans les sondages, victorieux des élections législatives de décembre 2003. Mehmet Ali Talat prend la tête du gouvernement en proposant un programme d'ouverture favorable au plan Annan. Cette victoire s'inscrit dans un contexte de rejet de la politique d'isolement de Rauf Denктаş et de grandes attentes autour des perspectives d'intégration de Chypre à l'Union Européenne.

Ces mouvements de protestation populaire, phénomène nouveau dans un pays où la menace plane toujours contre les dissidents, où les journalistes d'opposition risquent la mort (assassinat de Kutlu Adalı en 1996), ont pris le nom de « révolution de jasmin » (Yasemin Devrimi)³⁷⁹. Le jasmin est devenu le symbole de Nicosie, d'une Nicosie perdue, multiculturelle, où des hordes de pauvres travailleurs turcs, kurdes ou arabes ne campent pas au pied des murs, ne viennent pas « salir » ces lieux abandonnés par les Chypriotes turcs. Il est devenu le symbole de la lutte d'une génération de jeunes, poètes, journalistes, gens de gauche ou libéraux, contre une génération précédente jugée corrompue. Quand la fille du journaliste assassiné Kutlu Adalı écrit « *Rendez-nous nos fleurs de jasmin* », tout lecteur chypriote turc comprend qu'elle s'adresse aux Turcs qui ont privé les Chypriotes turcs de leur identité, de leur pouvoir sur eux-mêmes acquis paradoxalement dans les enclaves.

« *La nostalgie pour « Nicosie au parfum de jasmin », la nostalgie d'un passé communautaire plein de jeunesse, en est venue à représenter les derniers espoirs d'une communauté dont la lutte pour l'autodétermination a été volée par ceux qui étaient envoyés pour la sauver*³⁸⁰. »

C'est la mise en cause d'une politique de « turquisation » perceptible à travers la situation économique de l'île³⁸¹, par la colonisation, mais aussi l'éducation, où l'on

³⁷⁹ HATAY Mete & BRYANT Rebecca, *The jasmine scent...* op.cit.

³⁸⁰ HATAY Mete & BRYANT Rebecca, *The jasmine scent...* op.cit. p.430.

³⁸¹ Un processus dont témoignent les accords du 20 juillet 1997, prévoyant une intégration partielle de certaines activités, notamment dans les domaines économique et financier. BLANC Pierre, *La déchirure chypriote, Géopolitique d'une île divisée*, op.cit., 2000, p. 49.

tend à gommer les caractères de l'identité chypriote en mettant en exergue l'histoire turque plutôt que celle de l'île et en enseignant uniquement la langue turque parlée sur le continent, une réaction au pouvoir en place à Nicosie Nord autour de la solution fédéraliste s'organise.

C'est d'une certaine façon le reflet d'une nostalgie ottomane qui a séduit également la Turquie. Ce rêve nostalgique peut prendre une forme intercommunautaire dans la mesure où un chant populaire chypriote grec, connu de tous y compris des Chypriotes turcs, évoque lui aussi le jasmin, l'amour, la paix³⁸². En effet, dans une Nicosie transformée par l'abandon du centre autour de la Ligne Verte et une croissance rapide au début des années 2000 des banlieues résidentielles, la nostalgie de la ville « d'avant » n'est pas l'apanage des Chypriotes turcs. Irène Savvidis³⁸³ dans son étude sur des femmes poètes chypriotes a réuni la Chypriote turque Neşe Yaşın, Nora Nadjarian (une Arménienne de Chypre), Adriana Ierodiakonou et Niki Marangou (deux Chypriotes grecques) autour de Nicosie, de cette nostalgie et du parfum de jasmin.

Nicosie, le jasmin par Nora Nadjarian

Elle atteint la Ligne :

Le parfum, l'odeur blanche

L'a conduite. Jasmin.

C'était son enfance à nouveau,

En visite ; comme ce léger souffle

De fleurs du jardin d'un autre,

³⁸² Nous devons signaler que le Ledra Palace comportait autrefois un jardin de jasmin où avaient lieu des concerts ; comme l'ensemble des jardins non arrosés depuis 40 ans, il a disparu. La nostalgie englobe également l'hôtel qui depuis son ouverture en 1949, accueillait toutes les personnalités en visite à Chypre. Les combats de 1963-64 puis l'occupation par des soldats et le non-entretien en ont fait l'ombre de ce qu'il était au point que certains à l'UNFICYP, jugeraient préférable de le démolir comme insalubre. Levée de boucliers du souvenir. En 2008 la République de Chypre a accepté de prendre en charge la réfection du toit, des sanitaires, l'air conditionné, les lambris de la salle bicommunautaire... devenu « lieu de mémoire », il faudrait le refaire « à l'identique ». STIG SØRENSEN Marie Louise, VIEJO Dacia, *War and cultural heritage : biographies of place*, Cambridge University Press, 2015, pp.190-202.

³⁸³ SAVVIDES Irini, *Cypriot women poets cross the Line*, Kunapipi, 33/1, 2011, p.106-124. Poème p. 112.

Quand elle passait devant, enfant en jouant
Sur les barreaux de la grille comme d'une harpe.
Viens, viens, l'odeur la tirait.

Toujours. Mais le jardin n'était pas à elle,
lui dit-on. Pas plus que le parfum
qui l'enchantait et lui donnait le courage d'y passer.

Maintenant comme elle passait la ligne brisée,
Invisible, impénétrable,
Et tandis que le soldat au béret bleu

Regardait ses pieds de près, mesurant de l'œil
les millimètres, comme sa bouche
s'ouvrit pour crier HALTE !

Elle redevint un enfant qui courait, vite.
HALTE ! Ils l'appelaient, mais elle ne se retournait pas.
Des pages furieuses manquaient dans le livre

De sa vie. Et essoufflée, elle pensait
au jasmin qu'elle allait trouver ; la maison
qu'elle allait voir, le jardin, la grille ;

et le cœur enterré de son père.

Le jasmin évoque pour toutes les cultures de l'île un temps regretté, son parfum est ici une force puissante qui la conduit, la tire, l'enchanté, lui donne du courage, son parfum est persuasif ; il appelle la femme vers un retour à la maison de son enfance dans une Chypre non divisée où vivaient toutes les communautés.

La révolution de jasmin se traduit dans la plate-forme *This Country is Ours* (Bu Memleket Bizim) qui devient l'une des grandes plates-formes de rencontre

bicommunautaires des années 2000, avec pour idée centrale : « la paix et la réunification sont trop précieuses pour être laissées aux négociateurs ! »

Néanmoins, elle doit passer par la négociation, et donc les politiques. Trois grands partis fédéralistes³⁸⁴ sont présents sur l'échiquier politique au Nord de l'île, soutenus par la majorité des Chypriotes turcs. Développant une critique virulente à l'égard de la politique de Rauf Denktaş³⁸⁵, ils ne sont jamais absents des rencontres intercommunautaires formelles ou moins officielles :

- Le CTP, *Cumhuriyetçi Türk Partisi*, Parti républicain turc, fondé en 1970 est le plus ancien parti chypriote turc, il est affilié à la mouvance marxiste, membre de l'Internationale Socialiste. Son idéal chypriotiste et des contacts soutenus avec l'AKEL Sud-chypriote (qui a juste pris de la distance quand le parti CTP a voulu participer au pouvoir) placent son action en tête de la résistance contre l'ingérence de la Turquie dans les affaires chypriotes turques, il a obtenu 13,35 % des suffrages lors des législatives de 1998. Lors des élections législatives de janvier 2005, il remporte 44,5 % des voix et 24 sièges sur 50. Son dirigeant, Mehmet Ali Talat, remporte l'élection présidentielle d'avril 2005 avec 55,8 % des voix et remplace Rauf Denktaş, symbole fort dans le contexte chypriote. Il perd les législatives de 2009 (29 % de suffrages) alors que le Parti de l'Unité Nationale (les nationalistes de Denktaş) obtient 44 % des voix, mais retrouve 38,4 % des voix en 2013 soit 21 sièges.

- Le TKP (*Toplumcu Kurtuluş Partisi*, Parti communautaire de libération), fondé en 1976, devenu en 2007 le *Toplumcu Demokrasi Partisi* (Parti communautaire démocratique) autre grand parti fédéraliste, développe une critique plus modérée à l'égard de la Turquie, mais n'en soutient pas moins l'hypothèse fédéraliste, il s'est assuré 15,3 % des suffrages en 1998. Ferdi Sabit Soyer, après la victoire du Oui au plan Annan, pour lequel il avait fait campagne, devient en 2005 premier ministre de la RTCN, lorsque Mehmet Ali Talat est élu président de la RTCN. Le TDP qui lui succède résulte de sa fusion avec le *Mouvement de la Paix et de la Démocratie*. Aux législatives de juillet 2013 il obtient 7,4 % des voix,

³⁸⁴ Tableau des partis et positions in HATAY Mete, Τουρκοκυπριακά πολιτικά κόμματα: Το μεταβαλλόμενο πολιτικό σκηνικό, *Theseis*, 2006/97, http://www.theseis.com/index.php?option=com_content&task=view&id=945

³⁸⁵ De telles critiques fondées sur la défense de l'identité chypriote ont coûté la vie en juillet 1996 à l'éditorialiste du journal du CTP, Kutulu Adalı. BLANC Pierre, *ibid.* p. 82.

- Un troisième parti fédéraliste de création plus récente est le YBH³⁸⁶ (*Yurtsever Birlik Hareketi*, Mouvement d'Union patriotique), devenu depuis 2004 *Yeni Kıbrıs Partisi*, le Parti de la Nouvelle Chypre. Son opposition radicale à la Turquie le relègue aux marges de l'électorat et il ne franchit pas la barre des 5 % nécessaires pour avoir des députés. Il prend des positions « hérétiques » aux yeux des nationalistes des deux camps : reconnaître que les colons turcs sont un problème, mais admettre leur présence et ne pas les expulser ; reconnaître le droit de propriété et de libre déplacement de tous les Chypriotes ; communiquer des informations sur les disparus ; supprimer toute armée chypriote ; limiter à quelques centaines les effectifs des armées grecques ou turques dans l'île. Nous pouvons citer cette déclaration retentissante d'Alpay Durduran, fondateur du Parti de la Nouvelle Chypre :

« Les Chypriotes ont partagé 7 000 ans de civilisation. La façon dont chacun s'appelle n'a pas d'importance. L'important c'est d'être conscient que Chypre est la terre natale des Chypriotes. Pendant 7 000 ans ils se sont identifiés comme Chypriotes et cela ne fait que 150 ans qu'ils s'appellent Grecs ou Turcs après l'incursion du nationalisme venu de l'Ouest. Dans l'UE, Chypre sera un pays européen³⁸⁷. »

Il existe donc, en zone Nord, un mouvement favorable au rapprochement communautaire qui, compte tenu de la situation démographique et politique à Chypre Nord, parvient, succès non négligeable, à mobiliser l'électorat.

Entre 2010 et 2015, le fait que Derviş Eroğlu, un homme de droite, représentant de la génération Denктаş, soit Président de la RTCN ne favorise pas la reprise de réelles négociations, car il reste partisan d'une coupure radicale, mais l'opinion publique manifeste nettement son désaccord : une série de rassemblements ont lieu dans la Nicosie-zone nord à partir de janvier 2011 ; suite aux réactions hostiles du premier ministre turc et de la presse turque, deux autres rassemblements suivent en mars et avril, chacun regroupe 50 000 à 80 000 personnes, ce qui est considérable compte tenu des 290 000 habitants de la RTCN.

³⁸⁶ Le *Yurtsever Birlik Hareketi*, Mouvement d'Union patriotique, est la création en 1998 de deux personnalités éminentes du monde politique chypriote, Alpay Durduran et Özker Ösgür. BLANC Pierre, *Ibid.* p. 84.

³⁸⁷ <http://www.stwing.upenn.edu/~durduran/ykp.html>

**AKP, bas les pattes ! Plus jamais aux ordres !
manifestation de mars 2011 à Nicosie-RTCN³⁸⁸**

La réponse aux dons à la RTCN³⁸⁹ mars 2011

Nous sommes Chypriotes-turcs, toi tu es qui ? Pas de blasphème cette fois !
I love you Tayyip (Erdoğan)
Vous donnez un, vous prenez cinq ! et vous parlez sans honte de nous nourrir !

³⁸⁸ <http://2ha-cy.blogspot.fr/2015/03/4.html>

³⁸⁹ <http://2ha-cy.blogspot.fr/2015/03/4.html>

Des protestataires portent des drapeaux de la République de Chypre mars 2011³⁹⁰

Des protestataires portent des drapeaux de la République de Chypre, réclament la réunification de l'île et condamnent les pressions de la Turquie et la présence des colons turcs tout en se moquant du premier ministre Erdoğan. Le changement de l'opinion se matérialise en 2013 et 2015 : les élections législatives de 2013 permettent l'accession au poste de Premier ministre d'Özkan Yorgancıoğlu, un universitaire diplômé en économie et en sciences politiques qui, depuis 2011, dirige le CTP. Si nous y ajoutons l'élection à la présidence en avril 2015 de Mustafa Akıncı (avec plus de 60 % des voix), un homme réputé à gauche, nous pourrions penser l'atmosphère politique favorable à la reprise de négociations avec Chypre Sud. Mustafa Akıncı, à peine élu, répond aux questions d'un journaliste d'Euronews³⁹¹ :

« J'ai dit que je vais mener une politique axée sur la recherche de solution et le renforcement de la confiance. Cela concerne le problème chypriote. Mais il y a aussi les affaires intérieures. Je représente une approche différente dans les affaires

³⁹⁰http://www.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Ftourkikanea.files.wordpress.com%2F2011%2F03%2Fimg_0671.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Feverythingisgreece.blogspot.com%2F2011_03_01_archive.html&h=864&w=1152&tbnid=AlOE2hY1azP6jM%3A&docid=ZPz1FDFZmmo72M&ei=ipbMVYHYO8P7afWlj9AF&tbm=isch&iact=rc&uact=3&dur=275&page=1&start=0&ndsp=16&ved=0CEUQrQMwDGoVChMIgcXooJCmxwIVw30aCh310gNa

³⁹¹ Euronews 28 avril 2015. Boris Bayraktar/Mustafa Akıncı, <http://fr.euronews.com/2015/04/28/nouveau-president-chypriote-turc-nouvelle-ere-pour-chypre/>

intérieures, dans les relations avec la Turquie. Je serai un président impliqué non pas dans les affaires des partis politiques, mais dans les problèmes du peuple.

Un modèle présidentiel indépendant et impartial, gardant sa distance vis-à-vis de toutes les parties, et traitant avec tout le monde. »

Et à la question : Quel est votre message aux Chypriotes grecs ? Mustafa Akıncı répond :

« Lorsque j'ai été élu maire de Nicosie après l'intervention de 1974, c'est moi qui ai initié le premier projet bicommunautaire sur l'île. Le cœur de la vieille ville de Nicosie manquait d'eau courante. Il y a eu l'eau grâce à ce projet. Des canalisations ont vu le jour grâce à ce projet. Un plan de développement de la ville est né de ce projet. Et les Chypriotes grecs savent que j'ai compris ce qu'est la coopération pour le bien des deux communautés. Bien sûr, ils savent que je vais défendre les droits de mon peuple. Mais, à côté de cela, ils savent que je vais agir pour le bien des deux peuples. La question chypriote dure depuis un demi-siècle. Mon espoir, c'est qu'avec le dirigeant chypriote grec, sur la base d'une même vision des choses, nous parvenions à une île de Chypre qui partage les bienfaits, pas les souffrances, pour les générations futures. Cette île fait 9 000 km carrés. Les deux communautés devraient partager cette terre d'une manière juste et équitable. »

Enfin à une question portant sur l'avis de la Turquie face à ses intentions, il est clair :

« Feu le président Denktaş avait l'habitude de dire « aucun candidat ne peut gagner les élections contre la volonté de la Turquie », et il a eu raison tout le temps. Mais maintenant, les temps ont changé. C'est une nouvelle époque, où chacun en Turquie, comme partout dans le monde, doit accepter le fait que le meilleur, c'est celui qui a été élu par son peuple.

« Nous serons maîtres chez nous » précise-t-il ailleurs... mais le Président turc Recep Tayyip Erdoğan s'empresse de répondre dès le lendemain :

« M. le président ne réalise pas bien ce qu'il dit... Chaque année, nous contribuons à hauteur d'un milliard de dollars... Nous avons payé un lourd tribut et c'est justement pour cela que nous en sommes la Mère patrie³⁹². »

III.2.2. Une République chypriote longtemps hésitante

En février 2003 Tassos Papadopoulos, dirigeant du parti nationaliste DIKO (Parti Démocratique créé en 1976 par Kyprianou, qui se dit « centre social ») est élu à la Présidence de la République de Chypre, après avoir mené une violente campagne contre le Plan Annan³⁹³. Cette victoire reflète les inquiétudes chypriotes grecques devant un plan leur imposant de nombreuses concessions sans grandes garanties, puisque le plan ne prévoit pas de retrait sans condition de l'armée turque du Nord de l'île, et que le cadre complexe prévu pour les restitutions ou les éventuelles compensations, très complexes, ne paraît guère convaincant.

En réalité, le personnel politique chypriote, ainsi que les très influentes autorités religieuses et une partie des médias n'ont fait que relayer une hostilité de la population non seulement au plan Annan (un « blasphème » selon les autorités religieuses), mais plus généralement au concept de fédération et de vie commune avec des Turcs. L'intervention violente des Turcs en 1974 a placé les Chypriotes grecs dans une position de victime ; elle les a convaincus de la « supériorité légale et morale de leur cause »³⁹⁴. La politique de blocage de Rauf Denktaş, point de convergence de tous les blâmes pendant trois décennies, les a entretenus dans l'idée qu'eux seuls portaient le désir de réunification. Certes, ils se sont montrés favorables aux différents plans de l'ONU qui leur ont été soumis avant le plan Annan, mais finalement, ils n'ont jamais eu à s'exprimer clairement, à trancher dans le cadre d'un référendum.

Comment est-on passé d'une « acceptation tacite à un rejet direct » d'un plan très proche de ses prédécesseurs ? Les Chypriotes grecs se focalisent sur certains points. Ils jugent ainsi insupportable le maintien de 650 soldats turcs, alors que le

³⁹² 27 août 2015, www.lemonde.fr/.../la-turquie-est-la-mere-patrie-de-la-partie-turque-de-chypre.

³⁹³ Le Président sortant, Glafkos Cleridès, ayant vainement demandé la prorogation de son mandat afin de mener à leur terme les négociations sur le Plan Annan.

³⁹⁴ In « Déçus, les Chypriotes turcs s'en prennent à Rauf Denktash », *Le Monde*, 20 décembre 2002, p. 3.

réchauffement des relations gréco-turques et les perspectives européennes de la Turquie prouvent l'absurdité de l'éventualité d'un conflit armé. Ils émettent de nombreuses réserves relatives aux contraintes stipulées par le plan Annan concernant le retour des réfugiés et la liberté d'installation dans l'État constituant chypriote turc, alors très peu de réfugiés sont susceptibles de revenir. Ce combat pour les propriétés, le retour des réfugiés, le retrait intégral des troupes turques relève du symbole, de la fierté d'une nation qui s'est sentie flouée et qui souhaite une réparation davantage morale que matérielle. N'oublions pas que le fort développement économique de Chypre coïncide avec le début de la division. Le fossé économique entre Nord et Sud est tellement profond que la réunification serait plutôt pénalisante à court terme pour les Chypriotes grecs. Aussi le désir de réunification est-il beaucoup moins prégnant dans les années 2000 que 20 ans auparavant.

L'issue politique en découle : les Chypriotes grecs n'ont désormais que très peu d'intérêt à voir se construire une fédération, qui demeure une forme de reconnaissance implicite d'une dualité étatique sur l'île, ils ne veulent pas l'accepter à n'importe quel prix. Même si ce discours n'est pas clairement exprimé, nombre de Chypriotes grecs, leur Président en tête, sont de plus en plus en faveur d'une intégration des Chypriotes turcs en tant que minorité dans un État unitaire. Le principe fédéral représente trop de concessions, alors que les Chypriotes grecs s'accommodent finalement très bien de la division. Des enquêtes d'opinion révèlent que 15 % des Chypriotes grecs souhaitent une fédération, 50 % préférant un État unitaire. La réunification se situe davantage dans le domaine de l'idéal que dans la nécessité matérielle. Elle doit donc être parfaite et entière.

L'idée d'une division définitive commence même à percer. Dans cette même enquête, 29 % des Chypriotes grecs sont favorables au *statu quo* ou à l'entérinement de la partition. Ce constat est corroboré par de vifs préjugés vis-à-vis de la population turque, qui excluent une volonté de vivre ensemble. Sans aller jusqu'aux mariages intercommunautaires (inenviables pour les 2/3 des personnes interrogées), les Chypriotes grecs affichent leur réticence à travailler avec des Turcs (42 % y sont opposés). Ce rejet est, et c'est préoccupant, particulièrement aigu dans les populations jeunes (63 % des Chypriotes grecs âgés de 18 à 24 ans déclarent ne pas vouloir vivre avec des Chypriotes turcs), beaucoup moins enclines à faire des

concessions que leurs aînés qui ont pourtant vécu les déchirements du passé.

Néanmoins, malgré ces réticences, l'évolution politique de Chypre a aussi laissé espérer un changement au Sud. En effet, l'élection à la présidence en février 2008 de Dimitris Christofias, avec près de 54 % des voix a été une première dans le champ politique européen : un dirigeant issu de l'AKEL communiste, ancien boursier diplômé des universités de l'ex-URSS, élu démocratiquement et acquis à l'économie de marché. Étant donné les positions de l'AKEL sur le dialogue intercommunautaire, l'élection semble présager une nouvelle attitude face aux Chypriotes turcs ; ces derniers accueillent d'ailleurs favorablement cette élection. Malheureusement, cette expérience Christofias ne porte pas les fruits espérés.

Nous constatons à cette occasion les hésitations de la politique de la République de Chypre. En effet, trois ans après sa victoire aux présidentielles, en mai 2011, l'AKEL est vaincue aux élections législatives, 32,67 % des voix et 19 sièges contre 34,28 % et 20 des 56 sièges au DISY (Rassemblement Démocratique, en fait le parti conservateur) dirigé par Nicos Anastasiades. Devancé dans les urnes, l'AKEL enregistre donc une défaite qu'il attribue à la conjoncture économique difficile tandis que Nicos Anastasiades voit dans sa victoire un message en faveur d'un changement de politique. Le score est un revers pour Demetris Christofias, critiqué pour les concessions qu'il aurait faites dans les négociations de paix en cours pour la réunification de l'île et, plus généralement, pour son absence de résultat dans ces pourparlers. La victoire de la droite pourrait modifier la donne des négociations en cours dans le sens d'une plus grande fermeté des Chypriotes. Le DIKO, longtemps modéré sur ce sujet, évolue en faveur d'une ligne plus dure, ne ménageant pas ses critiques envers le président de la République alors qu'il était membre de la coalition gouvernementale. Demetris Christofias tire les leçons de la situation, il ne se présente pas en 2013 aux présidentielles. Elles sont remportées par Nicos Anastasiades, président du DISY, avec 57,48 % des voix. Son opposant Stavros Malas, soutenu par le parti communiste, obtient tout de même 42,52 % des voix, malgré le bilan controversé du Président Christofias (2008-2013).

Jusqu'à-là depuis 2004, toutes les tentatives de négociations bicommunautaires se sont soldées par des échecs. Une série de rencontres en 2008 est sans effet. En

2010, la RTCN refuse de participer à des négociations tant que Chypre a la présidence de l'UE. Les deux nouvelles personnalités Akıncı et Anastasiades marquent l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération qui n'a pas vécu, ou dans son enfance seulement, les moments difficiles alors que Makarios, Denktaş, Cleridès, Lyssaridès, portaient des années de pouvoir, de crise et d'accords ratés sur leur personne. Nicos Anastasiades annonce ainsi dans sa campagne la réduction du service militaire obligatoire à 14 mois (mesure symbolique, populaire auprès des jeunes, et gain financier) finalement effective à la fin 2014. Lui qui avait défendu le plan Annan contre la majorité de son parti, entame des négociations avec les Chypriotes turcs dès octobre 2013. En février 2014, il rencontre Derviş Eroğlu et le communiqué commun réaffirme qu'une solution consisterait en « *une fédération bicommunautaire et bizonale* », composée de « *deux Etats membres de statut égal* » avec « *une entité légale unifiée sur le plan international et une souveraineté unique* ». Ce vocabulaire choisi est une avancée importante dans le vocabulaire habituel de Derviş Eroğlu. Les deux parties s'accordent sur une feuille de route, le négociateur chypriote turc est accueilli à Athènes, le négociateur chypriote grec à Ankara, mais... en septembre, le président Anastasiades annonce la suspension des négociations en raison de l'intervention de la Turquie qui demande pour la RTCN une partie des réserves gazières de la ZEE de Chypre. La Turquie annonce l'envoi d'un navire d'exploration dans une zone située au sud de l'île où sont déjà au travail les groupes ENI (Italie) et Kogas (Corée du Sud)³⁹⁵. Le droit exclusif de la République de Chypre pour l'exploitation des gisements de gaz sur le plateau a été récemment reconnu par le département d'État américain. Mais le gaz peut devenir un objet de compromis et favoriser à l'avenir la position chypriote dans les négociations...

Le passage de pouvoir, qui plus est par la volonté des électeurs, de Derviş Eroğlu à Mustafa Akıncı en mai 2015, ne peut que convaincre Nikos Anastasiades de relancer les négociations. Les deux dirigeants se rencontrent dans la zone-tampon dès le 15 mai sous l'égide de l'ONU (représentée par le diplomate norvégien Espen Barth Eide, envoyé spécial de Ban Ki-moon pour Chypre). Ils reprennent la feuille de route en six points décidée en février 2014 et annoncent des mesures de confiance

³⁹⁵ Un parfum de rappel du différend gréco-turc en Égée et du navire Sismik...

comme l'accès possible à Varosha, échangent les plans des mines placées aux alentours de la zone-tampon et dans le Nord de l'île (le déminage est en cours), les Chypriotes grecs traversant les points de contrôle Chypriotes turcs pour se rendre dans la partie nord de l'île ne sont en outre plus tenus de remplir et faire tamponner des fiches de visa. Quinze jours plus tard, l'ouverture de nouveaux passages dans la Ligne Verte est décidée, à Lefke (ouest) et à Deryneia (est). Anastasiades et Akinci s'accordent également pour relier les réseaux électriques et téléphoniques, car les appels entre les deux zones sont actuellement soit impossibles, en raison du blocage des réseaux, soit onéreux, car considérés comme internationaux. Enfin, les deux édiles lancent un appel commun à témoigner à tous ceux qui seraient susceptibles de disposer de renseignements sur le sort des personnes disparues depuis les heurts intercommunautaires de 1964, tandis que le Secrétaire général les invite à accélérer les recherches en partie dans les zones contrôlées par l'armée turque. Le 17 juin, les deux présidents décident d'en venir aux négociations de fond...

Le Conseil de Sécurité ne peut donc, le 7 juillet 2015, que se féliciter des progrès effectués et encourager les négociateurs, tout en prorogeant le mandat de l'UNFICYP jusqu'au 31 janvier 2016. Il demande également aux deux parties de permettre aux démineurs d'accéder à la zone tampon et de faciliter l'enlèvement des mines qui s'y trouvent encore et les exhorte à étendre les opérations de déminage au-delà de la zone tampon. Ban Ki-moon est si optimiste qu'il écrit même

Je m'attends à ce que d'ici le mois d'octobre les deux dirigeants soient en mesure de faire savoir qu'ils sont parvenus à résoudre leurs divergences sur toutes les questions fondamentales.

On doit insister sur le fait que depuis 2008 fonctionnent en permanence 6 groupes de travail (gouvernance et partage du pouvoir, politique européenne, sécurité et garanties, propriétés, territoire, économie) et 7 comités techniques (domaine criminel, économie et commerce, héritage culturel, gestion de la crise, humanitaire, santé, environnement) ; dans les quatre premiers mois de 2008, il y eut 270 rencontres et une série de mesures destinées à augmenter la confiance entre les

deux entités ont été prises³⁹⁶.

Les « questions fondamentales » sont connues, jusqu'où l'un et l'autre sont-ils prêts à aller, que sont-ils prêts à abandonner ? En tout cas, il est vrai que ces deux politiques représentent une partie de la société civile jusque-là peu entendue et une nouvelle génération.

III. 2. 3. Les générations et le passage du temps

Quarante années se sont écoulées depuis le déracinement, parfois cinquante pour les Chypriotes turcs qui ont dû quitter leur village en 1963-1964. Pendant 40 ans les Chypriotes grecs ont vécu dans l'idée que cette situation n'était que provisoire, qu'un jour tout redeviendrait « comme avant », dans un monde, un village, une maison idéale qu'ils ont appris à transformer en mythe ; en face, les Chypriotes turcs sont attachés à cette Chypre Nord qui les protège des attaques de leurs voisins, mais ils ont conservé, eux aussi, le souvenir du pays perdu, comme tous les exilés. Et quand le pays n'est pas perdu totalement, il l'est tout de même par les changements profonds qu'il a connus.

Pour toutes ces personnes, - le tiers de la population de l'île, ne l'oublions pas, a été déracinée-, l'année 2003 constitue un choc psychologique décisif. L'ouverture de points de passage dans la Ligne Verte entraîne dans la première année un désir, un espoir, une curiosité, une déception énormes ; des centaines de milliers de personnes se sont pressées, ont fait la queue, pour aller voir de l'autre côté leur ancien village, leur maison, leur jardin. En un an plus de la moitié des Chypriotes du Sud ont passé la Ligne. Mais cela leur a fait prendre conscience que le temps était passé avec son côté inéluctable et que les générations nées après 1974 n'avaient qu'une curiosité pour l'autre côté, mais, désormais enracinées, n'avaient aucune envie de vivre dans ce lieu « étranger ». Cette transformation progressive des mentalités peut faire pression sur les négociateurs pour une nouvelle vision des points de blocage, - le « retour » n'est peut-être plus l'obstacle numéro 1 - d'autant plus que la plus grande partie des deux communautés montre de l'impatience, surtout chez les Chypriotes turcs, et voudrait voir la situation « réglée » pour sortir de l'incertitude.

³⁹⁶ . Voir annexes p 73.

De nombreux témoignages ont été consignés par les associations, enregistrant les réactions face à ce premier contact³⁹⁷. Les réactions restent bien sûr personnelles, les gens réagissent différemment selon qu'ils sont Chypriotes turcs ou grecs, déplacés depuis 1963 ou 1974, selon le sexe (les expériences féminines et les problèmes de réinstallation sont différents), selon la génération à laquelle ils appartiennent et selon qu'ils vivaient dans un village mixte ou non. De plus, les réglementations chypriotes, au Nord comme au Sud, n'ont pas toujours mis sur le même pied d'égalité, tous les réfugiés.

Néanmoins, certains points communs se retrouvent. L'émotion, dans tous les cas est forte, on hésite, on ne peut sortir de la voiture, on a les jambes ou le souffle coupé, et puis... c'est la fin du mythe : le pays n'est plus celui dont on croyait se souvenir ou dont on avait rêvé, la maison dont on conservait précieusement la clé n'est plus la maison :

« Nous nous rappelions une montagne, et quand nous sommes revenus, nous avons trouvé une colline, dit un Chypriote grec³⁹⁸,

La maison était très différente. C'était comme si les rues étaient plus grandes, mais les maisons rétrécies. Cela semblait si petit, et je ne savais pas comment on avait pu vivre là. Le jardin semblait si petit et je ne savais pas comment on avait pu vivre là. »

répond en écho une chypriote turque³⁹⁹.

³⁹⁷ Voir la série de publications du PRIO Cyprus en 2012 (en anglais, grec et turc) sur le déplacement et ses conséquences (les enquêtes sont de 2011) :

Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο - Οι Συνέπειες της Πολιτειακής και της Στρατιωτικής Διαμάχης, PRIO Cyprus Centre, Ιούνιος 2012 :

1. DEMETRIOU Olga, *Βιωματικές Ιστορίες Ελληνοκυπριακή κοινότητα*

2. BRYANT, Rebecca, *Βιωματικές Ιστορίες Τουρκοκυπριακή κοινότητα*

3. TRIMIKLINIOTIS Nikos, DIMITRIOU Corina, *Το Νομικό πλαίσιο στην Κυπριακή Δημοκρατία*

4. GÜREL, Ayla, *Το Τουρκοκυπριακό Νομικό πλαίσιο*

5. GÜREL Ayla, HATAY Mete, YAKINTHOU Christina, *Μια επισκόπηση γεγονότων και αντιλήψεων*

6. MULLEN Fiona, *Το περιουσιακό στην Κυπριακή Ειρηνευτική Διαδικασία*. Πρακτικά του Συνεδρίου PCC-CEPS, 20-21/05/2010, Bruxelles

7. TRIMIKLINIOTIS Nikos, et SOJKA Brit, *Προσβλεπόντας στο Μέλλον : μια λύση του Περιουσιακού Ζητήματος στην Κύπρο*. Πρακτικά του Συνεδρίου PCC, 30/09/2011, Nicosie.

³⁹⁸ GÜREL Ayla, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 5, p.19.

Une autre rapporte une expérience, hélas fréquente :

« Le pire, c'est quand nous y sommes allées, et avons vu qu'à la place de la maison, il y avait un parking. Sur des photos d'avant 2003, la maison existait encore. Quand on y est allé, tout avait disparu et à sa place, il y avait une voiture-poubelle garée... Comme on n'a pas trouvé la maison, on est allé voir les tombes, il y avait une statue sur la tombe de mon frère, on a découvert qu'elle était brisée, c'était une erreur de ne pas la rapporter ; sur la tombe de mon père, la croix était cassée, il y avait beaucoup de dégâts au cimetière, des trous, peut-être ils cherchaient de l'or, mais nous, on n'enterre pas les morts avec des bijoux. L'église du cimetière, on a vu qu'ils s'en servaient d'étable. Quand on y est retourné, 6 mois plus tard, ils l'avaient nettoyée, mais ils n'ont pu chasser l'odeur. On avait remis la statue en place, mais la deuxième fois, on l'a retrouvée renversée, peut-être croyaient-ils que c'était quelqu'un d'important, je ne sais⁴⁰⁰. »

Le traumatisme est identique chez les Chypriotes turcs, que la maison soit là on non. La maison est différente, car elle a 40 ans de plus elle aussi, elle n'a pas été habitée par les mêmes gens. Le quartier turc a été maintenu en état à Limassol, mais

« ... quand j'y suis allée, je n'ai pas pu retrouver qui que ce soit de mes connaissances. Toutes les maisons étaient vides et tombaient. Quand j'ai vu la mienne, je n'ai même pas pu frapper à la porte. Comme si ce n'était plus Limassol, en tout cas ma Limassol. Le quartier turc était entièrement en ruines. Ils n'avaient même pas peint notre maison⁴⁰¹. »

Et parfois on ne retrouve qu'un village ou des maisons détruites par les hommes ou les gens (tous les villages n'ont pas été repeuplés).

« Toute ma famille et moi, on s'attendait à ce que les Grecs chypriotes se soient occupés de nos maisons et nous pensions qu'elles seraient là avec des gens qui y vivraient. Mais quand nous avons traversé pour voir notre maison, nous avons eu une énorme déception, quand on a découvert qu'elle était

³⁹⁹ BRYANT Rebecca, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 2, p.50.

⁴⁰⁰ DEMETRIOU Olga, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 1. p. 18.

⁴⁰¹ BRYANT, Rebecca, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 2. p.22.

effondrée. Ce fut comme une douche froide et après cela je n'ai plus voulu retourner au village⁴⁰². »

La conclusion, souvent, c'est de ne plus retourner dans ces lieux perdus. La réalité prend le dessus sur le souvenir.

« Avant d'y retourner, je pensais que tout le monde pourrait revenir. Dès que j'y suis allée, j'ai réalisé que cela n'arriverait jamais », dit une Chypriote grecque⁴⁰³ à qui une Chypriote turque fait écho :

« Voir ma maison détruite et le village m'a fait réaliser que le retour est impossible, ni pour nous, ni pour les Grecs⁴⁰⁴. »

La génération la plus âgée, qui, surtout du côté chypriote turc, a des souvenirs difficiles des années 1963-64 n'a guère envie de revivre au Sud, et elle dépend aujourd'hui de l'aide de ses enfants dont elle ne veut plus s'éloigner.

« Quand je suis venu, j'avais 25 ans, maintenant j'en ai 63, j'ai passé plus de ma vie de ce côté-ci que de l'autre. Je ne peux retourner et d'ailleurs mon corps ne pourrait pas rentrer et tout recommencer. Nous n'avons plus besoin de vivre ensemble ; vivons séparément et entendons-nous bien⁴⁰⁵. »

La génération suivante, celle qui était encore enfant au moment du départ, a conservé des souvenirs plus agréables, souvent des joies de l'enfance, mais, même si la nostalgie reste, au contact de la réalité, elle ne va pas jusqu'à motiver un retour. Quant aux plus jeunes, nés après 1974, maintenant bien intégrés dans les réalités nouvelles, ils manifestent tout juste de la curiosité, sans plus, et au vu des bâtiments ou jardins abandonnés, ont du mal à partager la nostalgie des plus âgés. Nous pouvons d'ailleurs remarquer que la quasi totalité des Chypriotes grecs qui se sont adressés à l'IPC pour obtenir une compensation de leur propriété perdue étaient nés après 1974, donc n'avaient pas de lien sentimental direct avec le bien.

Dimitris, 35 ans, exprime cette relative indifférence, même cette lassitude face aux souvenirs toujours rabâchés qui ne sont pas les siens :

⁴⁰² R. BRYANT Rebecca, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 2. p.13.

⁴⁰³ GÜREL Ayla, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 5. p. 20.

⁴⁰⁴ GÜREL, Ayla, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 5, p.26.

⁴⁰⁵ BRYANT Rebecca, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 2, p. 46.

« On apprenait tous ces poèmes et les chansons par cœur et on les chantait, OK, c'est bon, mais cela ne te concerne pas directement, tu ne l'as pas vécu. Peut-être qu'Ammochostos était le plus bel endroit de la terre, oui, mais en photos ; peut-être que tu étais millionnaire, ce qui serait plus important aujourd'hui pour certains. Mais à partir d'un certain point, tout cela est orchestré et ils en font commerce, mais si tu ne l'as pas vécu, tu ne le ressens pas comme celui qui y a vécu. Celui qui y a vécu, ira s'asseoir pendant des heures sur la barricade parce qu'il a un vécu, la nostalgie de quelque chose de concret ; celui qui y est né, y a vécu deux ans et qui devient quinze ans plus tard un « nostalgique passionné du retour », cela n'a pas de logique !⁴⁰⁶ »

Seuls ceux qui vivaient dans des villages mixtes, parlaient le grec et ont pu retrouver d'anciens amis, éprouvent encore le besoin de retourner souvent dans leur ancien village, mais sans vouloir y retourner vivre. Peut-être conserver la maison comme maison de campagne pour les enfants, dit l'une ? C'est peut-être l'acquis le plus important de ces découvertes permises par l'ouverture des postes de contrôle en 2003. Le droit au retour si souvent discuté ou mis en doute n'a plus à provoquer tant de peurs : très peu de gens voudraient retourner « chez eux », surtout s'il s'agit d'aller vivre dans l'entité étatique sous contrôle de l'Autre. Parmi les Chypriotes Grecs, 59 % déclarent vouloir retourner dans leurs propriétés dans une zone contrôlée par la Communauté grecque, mais seulement 10 % dans une zone contrôlée par les chypriotes turcs même si on leur garantit leurs droits communautaires (église, écoles, services médicaux). Parmi les Chypriotes turcs, 64 % ne sont pas candidats au retour⁴⁰⁷.

Un second acquis important né de cette ouverture, est la prise de conscience progressive du fait que l'Autre a également souffert et qu'il n'est pas si dangereux qu'on le croyait. Aucun affrontement n'a eu lieu depuis 2003 entre les déplacés en visite et les habitants sur place, même quand une famille vient visiter chaque pièce de son ancienne maison pour s'extasier sur les permanences (« c'est chez nous ») ou les changements (« c'était mieux avant »), même quand une famille constate que sa

⁴⁰⁶ DEMETRIOU, Olga, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 1, p. 32-33.

⁴⁰⁷ Actes de la conférence du PCC-CEPS (Centre d'Etudes politiques européennes), 20-21 mai 2010, Bruxelles PRIO Cyprus Center 2012, "Displacement in Cyprus, Consequences of Civil and Military Strife in the Cyprus Peace Process", Erol KAYMAK, p.11.

maison a été ruinée et démolie par les voisins. Et surtout les échanges à cette occasion font découvrir que celui d'en face est lui aussi un réfugié, qui est passé par des difficultés analogues, première faille dans le discours victimaire exclusif de chaque communauté. Un Chypriote turc témoigne de cette souffrance commune du réfugié :

« ... le collègue chypriote grec qui m'a conduit là comprit très bien comment je me sentais, car lui, il est réfugié de Morfou. La tristesse et la mélancolie que j'ai ressenties sont dures à expliquer. Même si je n'ai plus de maison et de champs, je vais encore dans mon village. Parfois, mon père veut y aller pour voir les gens qu'il connaît là-bas⁴⁰⁸ ».

Tandis que des Chypriotes grecques, devant l'accueil qui leur est fait dans leur ancienne maison par les occupants, commencent à penser différemment :

« En face de leur politesse, vous vous sentez choqués. J'y suis allée en m'attendant à la guerre, vous savez, m'attendant à des problèmes, mais ils ont été si accueillants. Là, vous commencez à penser 'ok, ma famille, c'est des réfugiés, mais cette famille aussi ', il y a deux faces à la pièce⁴⁰⁹. »

« J'ai vu les meubles de notre maison... je les ai vus et je les ai reconnus. Ils m'ont dit que je pouvais les prendre si je voulais, mais je n'ai pas voulu. Oui, ils étaient à nous, mais je pensais que c'était de l'étroitesse de ma part de prendre des meubles qui étaient 'nôtres' et qui maintenant sont 'leurs', c'est une histoire compliquée, comme si j'allais prendre 'leurs' meubles qui ne sont pas les 'leurs', mais par dignité, tu ne veux pas révolutionner 'leur' maison qui en réalité est 'ta' maison, c'est une situation psychologique très compliquée⁴¹⁰. »

Certains témoignages remarquent que les Chypriotes grecs passent la Ligne dans un esprit de « pèlerinage », aller voir ce qu'ils ont perdu alors que les Chypriotes turcs passent pour un travail, une urgence médicale, l'obtention de papiers, ou dans un esprit plus touristique, voir des gens et des lieux inconnus plus

⁴⁰⁸ BRYANT Rebecca, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 2. p. 59.

⁴⁰⁹ GÜREL Ayla, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 5. p.20.

⁴¹⁰ DEMETRIOU Olga, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 1, p.22.

que visiter le village de leurs pères ou des sites religieux d'autrefois⁴¹¹. Cela peut aussi expliquer des réactions différentes face au problème des propriétés. La possibilité de revoir ce qu'on avait perdu a contribué à faire évoluer les esprits. L'idée longtemps caressée du retour s'éloigne d'autant plus que pratiquement personne n'est prêt à s'installer dans l'entité étatique de l'Autre, un voisinage signifiant pour eux « insécurité ». C'est ainsi que le plan Annan prévoit une réduction de l'entité territoriale Chypriote turque de 36 % à 29 % du territoire, ce qui, selon l'ONU, permettrait le retour chez eux et dans leurs biens de 54 % des Chypriotes grecs déplacés, moyennant le « déplacement » d'environ 70 000 Chypriotes turcs, soit le tiers de la population du Nord. Cette « restitution » a fait naître de graves inquiétudes chez les Chypriotes turcs de la région, ravivant le sentiment d'insécurité encore présent.

⁴¹¹ HARMANSAH Rabia, *Performing social forgetting in a post-conflict landscape: the case of Cyprus*, University of Pittsburgh 2014, p.97.

Les ajustements territoriaux prévus par le plan Annan le retour à la République de Chypre devait se faire en plusieurs phases, figurées sur la carte du jaune au bleu, en s'étalant en nappe à partir de la zone tampon⁴¹². Nous pouvons remarquer que le tracé obtenu formerait une entité Nord dont la découpe assez complexe supposerait un réel état de paix pour être praticable.

Les Chypriotes tures, qui ont pourtant voté Oui au référendum de 2004, se demandent à présent s'ils feront de même à l'avenir : ils sont tous issus de plusieurs déplacements entre 1963 et 1974 et la perspective d'un troisième ou quatrième exil, 40 ans plus tard, alors qu'eux-mêmes et leurs enfants ont enfin pris racine, ne peut que les terroriser. Mais, en raison des souvenirs cultivés au nord sur la barbarie des Chypriotes grecs, ils ne peuvent guère admettre de vivre en zone sud où ils seraient largement minoritaires. C'est donc une question supplémentaire à prendre en compte dans les négociations futures.

En revanche, beaucoup, en particulier parmi les Chypriotes grecs qui cultivaient depuis 1974 l'idée d'un retour et qui ont lutté dans toutes les négociations, espéré dans l'UE pour leur assurer cette possibilité, reconnaissent à présent l'aspect essentiellement sentimental et symbolique de cette notion. Et cela pourrait permettre, avec le passage du temps, à envisager autrement la question des biens fonciers abandonnés.

⁴¹² <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200405/cmselect/cmfaaff/113/11305.htm>

III. 2. 4. La question des propriétés pourrait-elle se débloquer ?

La question des propriétés a longtemps bloqué toutes les négociations. Pourtant le droit au retour et à la propriété, en temps de paix, des biens abandonnés en temps de guerre est l'un des espoirs les plus grands des personnes déplacées quel que soit le pays concerné. Mais, traiter de cette question compliquée, c'est aborder le sort de près de 400 000 propriétés. Quelque 310 000 propriétés de la communauté grecque, incluant parcelles et biens immobiliers, ont fait l'objet d'un abandon forcé lors des événements de 1974, il faut y ajouter 90 000 propriétés chypriotes turques dont certaines avaient déjà été abandonnées entre 1964 et 1974⁴¹³. L'importance des cas répartis sur toute l'île, la diversité des publics concernés rend particulièrement complexe le traitement de cette question en vue d'un accord intercommunautaire.

À Chypre, cette question s'est liée aux objectifs politiques et géostratégiques différents des deux communautés, et, avec le temps, est devenue un volet légalement et techniquement très complexe du problème général. La question revêt aussi un aspect émotionnel, car bien des individus la relie avec la douleur que leur a causée l'autre communauté, la perte de leur communauté, de leur passé, de leur enfance, de leurs souvenirs, sentiments qui ne s'effacent pas de la génération concernée et ne disparaîtront sans doute jamais qu'avec elle. Ainsi l'avènement d'une nouvelle génération peut-il, en atténuant l'aspect émotif du sujet, contribuer à trouver une solution.

Depuis 1977, les deux parties se sont accordées sur l'idée d'une fédération bizonale, mais le terme recouvre pour chacun une réalité différente. Les leaders chypriotes turcs ont toujours insisté sur l'idée que la séparation née de 1974 était définitive. Un échange global des propriétés, et un retour impossible des Chypriotes grecs vers le Nord en seraient les conséquences logiques. Avec le Plan Annan ils ont

⁴¹³ IACOVOU Georges, in *Displacement in Cyprus, Consequences of Civil and Military Strife, Property in the Cyprus Peace Process*, PRIO Cyprus Center, 2012, p. 3.

Les Chypriotes grecs possédaient 63,8 % des terres privées de la RTCN selon les Chypriotes grecs, 78,5 % selon la République de Chypre, et les Chypriotes turcs, 22 % des terres privées en République de Chypre-sud selon eux-mêmes, 13,9 % selon les Chypriotes grecs... différences typiques des controverses chypriotes, in A. GÜREL Ayla, et ÖZERSAY Kurdet, *The politics of Property in Cyprus, Conflicting Appeals to 'bizonality' and 'human rights' by the two Cypriot Communities*, PRIO Report, 3/2006, p.VII. On y trouve le détail des chiffres des uns et des autres.

Nous pouvons noter, *ibidem* p.1, qu'aucune des deux parties n'ouvre ses registres cadastraux à une enquête impartiale.

accepté des solutions moins radicales, mais à la condition que les retours de Chypriotes grecs ne viennent jamais troubler l'équilibre démographique existant, favorable aux Chypriotes turcs. Une série de lois a été prise unilatéralement par le gouvernement nord-chypriote pour attribuer aux réfugiés du Sud les biens abandonnés par les Chypriotes grecs, au nom de « *la distribution et la réhabilitation des ressources* », « *en accord avec les principes de justice sociale et d'une façon qui assure la productivité et le développement économique* »⁴¹⁴. Ainsi les propriétés ont été confiées en usufruit, puis en pleine propriété (en 1995), d'abord aux réfugiés venus du Sud, puis aux colons venus de Turquie (jusqu'en 1982), et progressivement aux combattants de 1974, aux familles des victimes des combats, aux soldats turcs qui ont combattu en 1974 s'ils souhaitent s'établir à Chypre (ils reçoivent automatiquement la nationalité chypriote turque) et enfin aux familles des indigents.

Une des notions capitales dans l'attribution a été celle de la « propriété équivalente ». Les propriétés abandonnées au Sud ou allouées au Nord sont estimées en « points », qui permettent l'octroi de biens équivalents. Ces points sont aussi attribués aux catégories non réfugiées indiquées ci-dessus. Depuis l'accès à la pleine propriété en 1995, ces biens ont souvent changé de main, y compris au profit d'étrangers à l'île.

La vision chypriote grecque du problème est totalement différente : tout allait bien avant 1974, la présence de l'armée turque et l'arrivée de colons turcs sont les raisons principales des difficultés. Un retour à la paix devrait donc comprendre le départ des Turcs ainsi que la liberté de déplacement, d'installation et de reprise de leurs propriétés pour toutes les personnes déplacées. Le gouvernement de la République de Chypre a instauré le ministère de l'Intérieur « tuteur » des propriétés des Chypriotes turcs au Sud. Ce dernier a pour objet de gérer ces biens de manière « à servir les besoins des réfugiés et ceux des propriétaires des biens en question ». Les biens sont donc loués (à un prix inférieur au marché) aux réfugiés ou à des organisations publiques ou municipales, mais beaucoup ont été modifiés au nom de l'intérêt public, ou consacrés à des constructions pour héberger les réfugiés. La moitié des réfugiés chypriotes grecs en 1974 ont été hébergés par des parents ou amis, D'autres ont été regroupés dans des installations gérées le *Service for the Care*

⁴¹⁴ GÜREL Ayla, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 5, p.13.

and Rehabilitation of Displaced Persons, créé le 18 août 1974 (donc immédiatement après la seconde attaque turque), qui a lancé sans attendre une série de mesures pour hâter la construction de logements et a aussi prêté à faible taux d'intérêt des fonds à ceux qui pouvaient se charger de construire par eux-mêmes ou d'acheter. Néanmoins, les maisons chypriotes turques situées dans des villages isolés ou en montagne n'ont attiré personne et sont progressivement tombées en ruines. L'aide de l'État s'adresse à ceux qui ont reçu une carte de réfugié c'est-à-dire qui ont quitté leur demeure en 1974. Le statut de réfugié est transmissible du père aux enfants, et depuis 1995, également par la mère.

Des deux côtés de l'île, les deux systèmes utilisés font des mécontents : les uns et les autres assurent que dans certains cas, lors des attributions, il y a eu du favoritisme. Le système des points n'aurait pas été « juste », soit dans l'estimation de la valeur du bien abandonné ou de celui qui est reçu. Dans la République de Chypre, ceux qui ont dû partir auparavant (ainsi les Arméniens en 1963) ne sont légalement que des « personnes frappées par les Turcs » et n'y ont pas eu droit. Quoi qu'il en soit, avec les années, un double regard difficile à gérer émerge : celui des anciens propriétaires désireux de retrouver leur bien, celui des occupants devenus souvent à leur tour propriétaires auxquels une présence de parfois 40 ans confère autre forme de droit, ne serait-ce que moral.

Dans le cadre des négociations qui se sont succédées en vue d'un éventuel projet de réunification, trois grands sujets ont pu faire l'objet d'accords entre les parties concernant la gouvernance, l'économie, et les questions européennes. La question des propriétés a connu un développement moins favorable. Considérée comme l'un des points les plus épineux, elle n'a pas fait l'objet d'avancées alors que l'attention se portait davantage sur le partage des pouvoirs et la gouvernance⁴¹⁵. La question a pourtant fait l'objet de négociations suivies au cours de 18 sessions, alors que 28 sessions étaient consacrées à la gouvernance, sept à la citoyenneté, l'immigration et l'asile, et trois à la sécurité et aux garanties⁴¹⁶. Les négociations reprises au cours des dernières années ont cependant apporté des progrès sensibles

⁴¹⁵ Leopold Maurer, représentant spécial de la Commission Européenne, Mission des Nations Unies à Chypre, Conférence du Centre d'Etudes Politiques Européennes, Bruxelles, 20-21 mai 2010.

⁴¹⁶ George Iacovou, représentant spécial pour la communauté chypriote grecque, Conférence du Centre d'Etudes Politiques Européennes, Bruxelles, 20-21 mai 2010

sur la question, notamment par la reconnaissance d'un droit de propriété exerçable par les personnes lésées, ces dernières pouvant faire valoir leurs titres de 1963 et 1974. Les propriétaires lésés se sont vus octroyer trois possibilités dans le cadre d'une éventuelle procédure de régularisation : restitution, compensation, ou échange. Les propriétés ayant été affectées à des usages publics ne pouvant faire l'objet que de compensations. Résoudre ce problème au cas par cas impliquerait des dizaines de milliers de négociations, d'ajustement et de décisions individuelles afin de lever l'un des verrous paralysant les relations intercommunautaires. C'est pourtant la règle qui s'est appliquée jusqu'à présent à travers une succession d'affaires portées devant les juridictions nationales et devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Dans ce contexte en effet, la jurisprudence européenne a souvent été présentée, nous l'avons vu, comme une reconnaissance ou une attaque pour les parties selon qu'elle leur était ou non favorable⁴¹⁷. La plupart des procédures restent indissociables de « l'intérêt national » de chacune des deux communautés et des objectifs politiques de leur représentation politique respective⁴¹⁸. Sur la foi de jugements qui lui paraissaient favorables, notamment dans l'affaire *Loïzidou* la communauté chypriote grecque a cru que la CEDH finirait par forcer une décision en sa faveur sur la question des propriétés. C'est en tout cas l'interprétation qu'en a fait implicitement le Président Papadopoulos dans un discours d'avril 2004. Il ne paraissait pas utile de s'engager dans ces conditions dans une voie de compromis et cette position a encouragé le rejet du Plan Annan.

Les arrêts de la Cour Européenne des Droits de l'Homme ont été surinterprétés, alors que cette dernière ne visait pas à résoudre la question de la restitution des propriétés saisies, mais à poser un certain nombre de critères en termes de droits qu'une éventuelle solution devrait satisfaire. La décision *Demopoulos* a déçu les espoirs nés du cas *Loïzidou*⁴¹⁹. Elle a constitué un choc pour de nombreux Chypriotes grecs, car elle limite de manière significative

⁴¹⁷ ÖZERSAY Kurdet & GÜREL Ayla "Property and Human Rights in Cyprus, The European Court of Human Rights as a platform of political struggle" in *Middle Eastern Studies* Vol. 44 No. 2, March 2008.

⁴¹⁸ *The European Court of Human Rights and the cyprus property Issue : Charting a way forward* PRIO Cyprus Center 2011, page 1.

⁴¹⁹ *Cyprus News Agency*, dépêche du 6 mars 2010.

l'exercice du droit de propriété sur les biens saisis. La Cour a également noté l'existence de droits contradictoires pour les occupants actuels de ces biens. La mise en place de l'IPC signifie en effet que l'on peut obtenir compensation, mais qu'on ne retrouve pas la propriété elle-même. Elle écarte l'obligation de restitution des biens saisis. La Cour a reconnu en effet que les autorités avaient discrétion pour juger du caractère restituable ou non des propriétés. Contrairement à ses précédents jugements, la Cour a récemment réfuté l'idée que les personnes déplacées à Chypre pouvaient toujours considérer qu'elles jouissaient en général d'un lien persistant et concret avec leurs précédents domiciles (CEDH affaire Petrakidou contre Turquie 2010 App.N° 16081/90, et Asproftas contre Turquie 2 010 App. N° 16079/90). La Cour réaffirme que la propriété des bien saisis est garantie par la Convention au regard de l'Article 1 protocole 1, mais cette revendication n'est plus automatiquement liée au respect du domicile (Article 8). C'est au contraire les occupants actuels des biens que la protection de l'Article 8 semble être accordée. La Cour relève qu'il ne peut pas être de son attribution, en interprétant et appliquant la convention, d'imposer une obligation inconditionnelle d'évacuation et de relogement d'un nombre potentiellement important de personnes, hommes femmes et enfants, quand bien même cette décision aurait pour but de faire respecter les droits des victimes de violations à la convention. (Arrêt Demopoulos para. 116).

En revanche, cette décision a été saluée à l'inverse par les autorités chypriotes turques comme un acte de reconnaissance⁴²⁰. Une telle récupération des décisions de la justice européenne risque de détruire les efforts engagés dans les négociations par les deux parties⁴²¹. En de nombreux points, cette décision Demopoulos tend à défendre l'approche à la question des propriétés proposée dans le Plan Annan, accepté par une majorité de Chypriotes turcs lors du référendum bicommunautaire de 2004.

Le temps et l'incapacité des parties à trouver un accord politique sur la question doivent être pris en compte pour définir les formes de réparations.

⁴²⁰ Communiqué de Presse du Ministre Turc des Affaires Etrangères relatif au jugement de la CEDH 5 mars 2010.

⁴²¹ *The European Court of Human Rights and the Cyprus property Issue : Charting a way forward*, PRIO Cyprus Center 2011 (ISBN 978-82-7288-393-4) p.8.

L'éclairage apporté par la jurisprudence de la Cour tend à montrer que le temps ne joue pas en faveur des Chypriotes grecs. Le seul moyen de contrer le dispositif de l'IPC réside dans la preuve devant la cour que cette IPC ne constitue pas un moyen de réparation effectif. Or, pour ce faire, les plaignants de la communauté grecque doivent y avoir recours...

Le triptyque échange-compensation ou restitution reste donc omniprésent en l'attente d'une solution globale insérée dans les négociations sur la réunification-fédération. La restitution pure et simple, tant réclamée par les Chypriotes grecs, impossible dans les conditions humaines d'aujourd'hui, semble ne plus être réellement à l'ordre du jour, sinon sentimentalement, mais perdre de la terre est aussi une perte de statut social que l'argent seul ne peut compenser :

« Même si l'on me donnait dix fois la valeur de la maison, ce ne serait pas la même chose »⁴²².

En revanche, la relative indifférence des plus jeunes sur ce sujet calme le jeu :

« Je suis retournée à Paphos en visite. Cela ne signifiait pas grand-chose pour moi. Mais j'ai montré la propriété, celle que ma famille a laissée, à mes enfants dont l'un a dit simplement : vends-la et achète-moi une voiture ! Quand je lui ai dit que je ne pouvais pas, il a ri et m'a dit : mais alors pourquoi tu dis qu'elle est à vous ? »⁴²³

Peut-être le changement de génération à long terme facilitera-t-il les choses ? Le président de la RTCN, Mehmet Ali Talat, engagé à son tour dans des négociations a déclaré que le problème des biens était plus difficile à résoudre que celui du gouvernement fédéral. Il s'agit de savoir qui déterminera les biens que l'on peut rendre, échanger ou compenser. Les Chypriotes turcs souhaitent un arbitrage de l'ONU, les Chypriotes grecs préfèrent un arbitrage européen. Les différentes options sont encore ouvertes, mais cela suppose que quelque part le principe même est acquis⁴²⁴. En tout cas, les questions de propriétés intéressent l'un des 6 groupes de

⁴²² DIMITRIOU Olga, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 1. p.38.

⁴²³ GÜREL Ayla, HATAY Mete, YAKINTHOU Christina, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο* 5 p.22.

⁴²⁴ Cyprus politics: relocation, EIU ViewsWire, New York, 4 mars 2009.

travail réunissant les deux communautés et les représentants des Nations Unies. C'est l'un des plus épineux aussi, alors que les experts assurent que sur les questions de gouvernance, d'économie et de politique européenne, un accord est nettement plus simple.

III. 3. Comment traduire cette atmosphère nouvelle ?

Force est de reconnaître que, lorsque les traumatismes sont profonds, les mentalités évoluent très lentement, à Chypre comme ailleurs, et les éléments favorables à une décrispation de la situation ne se traduisent pas souvent en actes, même plus de 10 ans après 2004.

L'objectif de cette dernière partie est donc de montrer que, parfois, des actes suivent la parole, et que, en partant principalement de la société civile, des efforts réels sont réalisés pour faciliter le rapprochement. Ces efforts poussent parfois même à l'action les politiques, de plus en plus critiqués pour leur inefficacité. Les électeurs se sont manifestés : un changement de personnel politique s'est effectué en 2014 et 2015 dans les deux parties de l'île. Aura-t-il des résultats visibles ?

III.3.1. Des exemples symptomatiques : Ulus İrkad et Sevgül Uludağ

Un exemple de ce chemin parfois difficile vers le rapprochement est celui d'Hüseyin et d'Ulus İrkad que j'ai eu la chance de rencontrer. Hüseyin İrkad, son père, est né en 1933 dans une famille très modeste de Nicosie. Il a toujours gardé le souvenir des très pauvres conditions de vie et des souffrances dans lesquelles sa famille vivait dans les années 1940 quand son père, ouvrier, ne parvenait pas à subvenir aux besoins de sa famille et que sa mère faisait des ménages et gardait des enfants. À la fin des années 1930, malgré la pauvreté, il parvient à intégrer l'école anglaise fréquentée uniquement par les milieux aisés. Après cette scolarité, il intègre une école d'instituteurs, et commence à enseigner en 1954. En 1958, il poursuit ses études en Turquie, à l'Institut Gazi, avant de retourner à Chypre et d'y enseigner dans le secondaire. En 1969, il suit les enseignements de l'Université de Cardiff, et y obtient un diplôme de Master. Il a produit le premier magazine turco-chypriote pour la jeunesse *Coçuk*, dans lequel il publiait des histoires et des poèmes. Ses écrits sont

devenus très populaires au sein de la communauté chypriote turque, au cours des années 1950.

Durant les affrontements intercommunautaires, il dénonce les comportements antidémocratiques à l'encontre de sa communauté dans de nombreux articles et poèmes patriotiques. Il refuse en 1963 les pressions opérées sur les Chypriotes turcs à la fois par le TMT et par les Chypriotes grecs et les restrictions imposées à sa communauté. S'il se distingue par ses textes patriotiques, ses écrits sont aussi marqués par sa défense de la démocratie, de la liberté et de la justice. Après 1974, il est un membre actif de l'Autorité chypriote turque, notamment dans le soutien aux réfugiés. Lors du mouvement démocratique de 2003 contre la politique de Denktaş, il prend la défense de ses compatriotes en colère et soutient le rapprochement avec la communauté chypriote grecque. Il a aussi animé une émission de radio et composé de nombreuses chansons. Il est mort en 2004.

Ulus İrkad, le second fils de Hüseyin et de Aysel İrkad, est né à Paphos en 1957. En 1963, alors qu'il fréquentait l'école primaire, il a vécu les troubles intercommunautaires et a été forcé de quitter son école. Il a vécu à Paphos jusqu'en 1974 et y a suivi ses études secondaires au Collège *Kurtuluş* jusqu'aux événements de l'été 1974. Capturé et retenu en détention, il a été échangé contre des étudiants chypriotes grecs et a été forcé de rejoindre le nord de l'île, désormais divisée. Il s'est ensuite installé à Famagouste et a poursuivi ses études au collège Namik Kemal, puis à l'École normale qui forme des professeurs turcs. Il est titulaire d'un Master de sciences de l'Éducation. Pendant trente ans, il a enseigné dans une école primaire à Chypre Nord et s'est battu dans le cadre de ses fonctions pour défendre une solution pour l'avenir de l'île. Il a accompagné le mouvement de rapprochement communautaire depuis le début des années 1980 au sein de la communauté chypriote turque, en organisant notamment avec Nikos Anastassiou, des échanges scolaires (épistolaires) entre jeunes du Nord et du Sud, à une époque où les communications entre les deux parties de l'île étaient pratiquement interrompues. Il a participé après 1994 aux groupes de rapprochement communautaire et s'est investi dans le domaine de l'éducation pour la paix et la résolution des conflits. Il a participé à de nombreuses conférences sur la paix, nationales et internationales, en tant qu'intervenant. À côté de cette action, il publie dans plusieurs organes de presse nord-chypriotes. Ses

articles ont aussi été publiés en Angleterre, Grèce, Chypre-Sud, et en Turquie. De 1997 à 2003, il a été l'un des éditeurs du magazine bicommunautaire HADE.

En participant à la conférence de Berlin (organisée par le parti allemand *Die Grünen*) sur la question chypriote en 1989, il a pris conscience de l'importance du travail sur l'histoire de l'île pour la résolution du conflit. Il a ainsi réalisé un documentaire pour la chaîne CNN Türk sur les Chypriotes qui ont participé à la Seconde Guerre mondiale. Il est également l'auteur, avec l'un de ses amis de deux pièces de théâtre, jouées à Londres : « *Ah, ces Chypriotes !* » et « *La Robe de Salise* ». Il a aussi participé à l'équipe de recherche sur l'enseignement de l'Histoire *Clio in the Balkans* (cf. *supra* III.3.2) et à plusieurs enquêtes européennes sur l'enseignement de l'histoire à Chypre⁴²⁵.

Son engagement pour le rapprochement lui a valu d'être plusieurs fois emprisonné et attaqué en justice par les autorités nord-chypriotes au même titre que d'autres représentants de la société civile, comme le « *parti des caricaturistes* »⁴²⁶. Même s'il ne s'agit pas d'une formation politique, l'action des caricaturistes et de leurs soutiens au cours des années 1980-1990 a grandement contribué à changer les mentalités sur la question de Chypre au Nord de l'île.

Il est un membre actif du Parti YKP (*Yeni Kibris Partisi*), Parti de la Chypre nouvelle, fondé en 2004 par la fusion de deux partis de gauche. Ce parti socialiste démocratique se proclame antimilitariste, féministe, et décidé à contribuer à la création pour les générations futures, d'une Chypre réunie. Le YKP collabore avec le Forum Chypre allemand, l'Organisation des femmes *Hand Across the Divide* (créée en 2002 à Londres par des femmes chypriotes grecques et turques), le syndicat des Enseignants chypriotes turcs (KTÖS), Les Amis de la nature de Chypre, le Centre de Chypre-Union européenne, le centre Indymedia de Chypre.

⁴²⁵ *Clio in the Balkans: The politics of History Education*, sous la dir. de C. Koulouri, CDRSS, Thessalonique, 2002. Et Reports of the activities of the Council of Europe in History Teaching in Cyprus in 2004.

⁴²⁶ « Il va sans dire que les caricaturistes agissaient en fait comme un parti politique, dont le slogan était « caricature », et ils concentraient leurs efforts pour promouvoir l'unification de l'île, tout en publiant des symboles de respect du travail, de la démocratie, et des droits de l'homme. » İRKAD ULUS AND HÜSEYİN, *Cyprus, our green island of hope, stories and poems from father and son*, Pars Publisher, 2010, p. 88.

Le parti YKP ou NK qui, par le bilinguisme, affirme sa volonté de rapprochement.

İrkad participe également très activement à la revue du parti YKP, le *Yeniçağ*, de façon très critique envers les deux parties, l'inaction des politiques que le *statu quo* arrange, la corruption et le clientélisme. Il manifeste cependant une attitude d'esprit restant chauvine et poussant à prolonger – peut-être définitivement- la coupure entre les deux Chypre⁴²⁷. Chaque année il fait campagne avec le parti pour une « Nicosie sans soldats », et en 2008, pour un retour immédiat des Maronites dans leurs maisons.

En 2010, Ulus İrkad a édité les poèmes de son père sous le titre de « Dans Paphos et Famagouste dans la littérature chypriote turque avec la poésie de Hüseyin İrkad ». On y retrouve quelques thèmes chers aux partisans du rapprochement : la douleur face à la coupure du pays, le désir de paix, la rupture avec les politiques incapables de se mettre d'accord, et au-dessus de tout, le cri « Je suis Chypriote ».

⁴²⁷ İRKAD Ulus, “İki Kıbrıs ve nereye doğru gidiyoruz” (deux Chypre, où nous allons tout droit) dans *Yeniçağ*, 18/2/2015.

Vrai Chypriote⁴²⁸, 4 novembre 2001

*Tes yeux s'accrochent à la carte de Chypre
Au-delà de la fine ligne au milieu
Ton cœur est en feu de la douleur
Plus que l'Est et l'Ouest
Ton esprit s'ouvre
Vers le Sud et le Nord.
Des mots coulent de ta bouche
C'est ma maison dans ses deux dimensions
Tu perces le temps de tes souvenirs
Illuminant l'endroit où tu es né,
La ville où tu vivais
Devient une unité
Les mots coulent de ton cœur
Les larmes roulent sur tes joues,
Les mots apportent un sens
C'est Chypre,
Et je suis un Chypriote.
Regarde le drapeau
Chypre sur le fond jaune
Enlacée par des branches d'oliviers
Qui symbolisent la paix que tant nous cherchons
Si tu as encore
Du feu qui coule dans tes veines
Combats pour la liberté qui nous manque tant,
Vois les Grecs et les Turcs, semblables,
Main dans la main
Luttant*

⁴²⁸ İRKAD Hüseyin & Ulus, *Cyprus, our green island of Hope, stories and poems, From Father and Son*, Pars Publisher USA, 2010. p.8-9.

*Pour la paix éternelle
Dans leur foyer commun
Si tes souvenirs tonnent dans ton cœur
Tu es un Chypriote
Un vrai Chypriote
Tu as lutté pendant de longues années
Pour préserver ton pays,
Si tu y crois encore
Tu dois continuer,
Lève la voix et crie
A tous les fascistes
Loin de ma route !
Le temps est venu,
C'est le jour,
L'île m'appartient
C'est ma maison
Si la mort t'emporte
Avant de voir les jours dont tu rêves
Laisse les autres savoir
Que ta tombe
Sera éternellement là
Tu étais né Chypriote
Tu mourras Chypriote.*

Dans cette logique « chypriote », il est logique de s'adresser aux deux négociateurs qui ont le plus longtemps mené les pourparlers : Glafcos Cleridès et Rauf Denктаş . Ces derniers ont sans doute été les deux négociateurs les plus inébranlables dans leurs convictions. Les inviter à être courageux, serait dans leur cas, les inviter à sacrifier une part de leurs exigences pour obtenir un accord, quitte à déplaire à une partie de l'opinion publique qu'ils ont formée. Hüseyin İrkad est à cette époque plutôt pessimiste, même s'il participe aux manifestations contre la politique de Rauf Denктаş, estimant que les hommes au pouvoir exploitent la situation au profit de leur seul amour du pouvoir, que les divisions idéologiques sont

profondes à l'intérieur de chaque communauté et que l'histoire a laissé de telles blessures, une telle peur de l'Autre, que la cicatrisation sera longue.

À M. Cleridès et M. Denktas, 3 décembre 2001

*Au tournant de la nuit, ce sera le 4 décembre
La Paix n'est plus un rêve, mais un droit
Gardez en tête que Chypre est nôtre avec tous ses plaisirs
Sa chaleur est vivante maintenant, ce qui est dans notre vue*

*Des hommes savent à qui vous rendez service
Mettez de côté les différences et vos astuces politiques
La paix que nous désirons depuis si longtemps
Est à notre portée, M. Denktas et M. Cleridès.*

*Nous avons été les jouets de vos ruses pendant des années
Des années de vie tranquille perdues
La vérité enfin a émergé et montré
Que nous, Chypriotes, pouvons vivre, seuls, dans la paix,*

*Regardez ce qui nous est arrivé sans la paix
Nous avons perdu nos maisons, l'île est mise en pièces
Si vous êtes de vrais chefs, répondez- moi
Êtes-vous contre nous, M. Denktas et M. Cleridès ?*

*C'est la paix que nous voulons chérir, pas les éclairs
La vérité sera toujours prospère
Regardez le soleil de la paix qui se lève lentement
Plus besoin de se cacher dans les nuages*

*Nous savons, nous sommes sûrs que la paix est à nos portes
Les chefs deviennent immortels s'ils sont courageux,
Agissez avec vos cœurs, et pas selon ce qu'on vous dit de faire*

S'il vous plaît, Messieurs, tendez vos mains et tenez bon !

Le « Soyons fiers d'être Chypriotes » exprime lui-aussi une notion « nouvelle » dans la mesure où les Chypriotes ont longtemps appris à être fiers d'être Turcs ou Grecs, mais pas « Chypriotes ». C'est l'une des difficultés dans la création d'une « nationalité chypriote » : ni l'Empire ottoman, ni la Grande-Bretagne, ni la Constitution de 1960, qui séparait scientifiquement et en détails les communautés, n'ont préparé le terrain pour une nationalité chypriote. La RTCN est quant à elle plus occupée à faire du Nord de Chypre une province de Turquie ou une semi-colonie turque qu'à créer une nation chypriote (même limitée au Nord)⁴²⁹.

Tous deux Chypriotes 27 novembre 2003

Les jours de douleur ne sont pas encore partis

Nos cœurs sont encore brisés

Toi de Lapithos,

Moi de Paphos,

Nous sommes Chypriotes

Nous sommes tous deux Chypriotes

Je suis Hüseyin, tu es Tassos,

Nous sommes tous deux Chypriotes

De Lemessos

De Rizo Karpathos

mêmes émotions, mêmes aspirations

Notre amour est sans limites.

Nos mains se tiennent fort

⁴²⁹ NERGIS, Canefe, "Citizenship, History and Memory in Turkish Cypriot Society: Is there Room for Cypriotness?" In *Clio in the Balkans: The politics of History Education*, sous la dir. de C. Koulouri, CDRSS, Thessalonique, 2002, pp.383-396.

*La paix est notre choix le plus sincère
Rien pour nous arrêter
Nous sommes pour notre maison et pour la paix
C'est notre but, notre destination*

*Cerises et pommes adorent notre île
Les jours sont chauds et pareils*

*Ce que nous en faisons dans notre esprit et sur notre terre,
Tournons nous vers la paix
Nous réussirons sans aucun doute
Si c'est ce que nous avons préparé.*

*Nous sommes Chypriotes d'esprit et de pensée
Que tu sois de Dilliros ou du Troodos
Ça n'a pas d'importance
Soyez fiers d'être Chypriotes
Et nos danses, le Syrto et le Zeybekikos*

Comment former ses enfants, comment les faire vivre dans un pays en paix, comment leur proposer une île, un pays où il ferait bon vivre sans être obligé d'émigrer ? C'est toujours la même nostalgie profonde qui imprègne les poèmes d'Ulus İrkad.

Confessions d'un père⁴³⁰

*Si je pouvais retourner la roue du temps
En arrière, vers les jours avec vous
Si nous pouvions revivre ces jours,
Je serai un meilleur père pour vous,
Je ne laisserai pas l'émotion me dépasser
J'utiliserais ma raison
Je ne vous punirais pas pour des choses dont vous n'étiez pas conscients,
Je n'élèverais pas la voix
Pour emplir vos ouailles pour des fautes innocentes
Je vous tiendrais la main
Et je vous conduirais à travers les brumes du temps
Je ne vous laisserais pas la vie vous prendre sans avoir un sens
Que je vous expliquerais pas à pas,
Je vous achèterais davantage de jouets,
Des jouets pour vous et pour moi
Jouer avec vous
Partager la joie
Avec l'enfant au cœur.
Je vous emmènerais partout
Voir ma terre natale
Nager dans les mêmes mers
Regarder le coucher de soleil depuis le même rivage
Je vous achèterais des livres
Vous direz des histoires de vie, d'honnêteté
Des histoires qui rappellent la beauté de ma terre.
Je vous donnerais davantage de mon temps
Je serais à vos côtés pour combattre le mal.

Si nous devions revivre ce moment*

⁴³⁰IRKAD Hüseyin & Ulus, *Cyprus, our green island of Hope, stories and poems, From Father and Son*, Pars Publisher USA, 2010. p. 32.

*Que mieux je vous expliquerais
Ce que signifie la paix.
Je vous demanderais de garder en l'esprit
Vous auriez dû vivre à Chypre
Comme un vrai Chypriote
Sans penser à partir au loin.*

*Êtes-vous conscients, mes enfants
Que j'aurais pu vous donner
Une lumière pour comprendre*

*Ce que veut dire la liberté
Mourir pour elle s'il le faut
Et élever la voix
Combattre pour ses droits.*

*Quand je regarde en arrière vers ces années
Par vos yeux innocents
Je vois vos cœurs
Pleins de foi en moi et en Dieu
Rappelez-vous ces jours, mes chéris,
Ces jours où nous n'avions pas de nourriture
Mais nous nous nourrissions d'amour,
Nous ne le laissions pas s'éteindre
Notre maison tenait bon
Nous apprenions alors
Que la haine allait fondre
Là où l'amour prévalait.
Les années passent vite.*

Et peut-être la désespérance face à la situation politique le conduit-elle à se replier sur le cercle plus proche de l'amour familial et amical...

La mort ne me fait plus peur⁴³¹

La mort ne me fait plus peur,

Je sais qu'un jour elle frappera à ma porte

Me prendra vers l'infini

Si vous laissez l'amour luire dans vos cœurs,

Je crois et je sais

Que je serai dans vos souvenirs

Et vivrai avec vous

Pour toujours.

Un second personnage emblématique, que j'ai aussi rencontré, est la journaliste Sevgül Uludağ dont le nom reste indissociablement lié à sa lutte pour les droits des femmes et au combat qu'elle mène pour retrouver les « disparus » de Chypre. Ainsi Silis Katsikonouris, l'auteur de la pièce de théâtre de « *Les inconnus, (une vie intéressante)* »⁴³² nous dit avoir ressenti le besoin absolu de l'écrire en 2005 quand il a réalisé que ni le plan Annan, ni l'UE à l'occasion de l'intégration de Chypre, n'avaient eu une pensée pour cette question humaine si prégnante. Sa pièce reflète bien cette atmosphère, toute imbue de tragédie... grecque, et les prises de position diverses à propos de la question selon les expériences personnelles des uns et des autres. Nous observons une jeune chercheuse, Mina, dont on apprend le double prénom Antigone-Ismène (d'où Mina), sa sœur aînée, Despina, et Petros le mari de Mina. Despina vient de Chypre pour aller manifester avec d'autres parentes de disparus devant le siège de la Commission européenne. Depuis 30 ans, elle porte le deuil de son frère disparu qu'elle croit toujours vivant, elle apporte à sa sœur la promesse faite à sa mère devant la Ligne Verte de ne pas oublier le frère, le foulard noir de sa mère et la clé de la maison au Nord, clé que lui a remise un colon turc, mais dont elle n'a pas eu le courage de se servir. Petros est un journaliste de grand reportage, toujours sur la brèche, qui n'est pas touché personnellement par cette affaire de frère disparu qu'il place au rang des vieilles histoires à oublier : le frère est

⁴³¹ İRKAD Hüseyin & Ulus, *Cyprus, our green island of Hope, stories and poems, From Father and Son*, Pars Publisher USA, 2010. p.34.

⁴³² KATSIKONOURIS Sili, *Οι αγνοούμενοι (για ενδιαφέρουσα ζωή)*, Athènes, Kedros, 2008.

mort, vivons le présent ! Mina quant à elle n'avait que trois ans en 1974, elle a suivi les études et la carrière universitaire, gommé Antigone de son nom double, mais elle n'est pas insensible au discours de sa sœur. Et quand Despina s'immole par le feu lors de la manifestation, elle hérite des cauchemars d'Ismène, de ses visions, du foulard et de la clé...

Sevgül Uludağ, née en 1958 à Nicosie, diplômée de l'English College, commence sa carrière de journaliste en 1980 dans le *Northern Weekly Mail*, un hebdomadaire anglophone du nord de Chypre, propriété de Rauf Denktash. Elle travaille ensuite pour le magazine *Olay*, puis le *Kıbrıs Postası* et le *Yenidüzen* (journal d'opposition à Denktash). Elle reçoit plusieurs récompenses pour ses articles, mais se trouve plusieurs fois mise à pied pour ne pas suivre la ligne voulue. Elle crée donc avec son mari une agence de presse personnelle et devient free-lance avant de retrouver le *Yenidüzen* en 1998. Avec un groupe de journalistes, elle crée le premier journal Internet de Chypre Nord, les « *Cockroaches* » dont le slogan en 2001 est évocateur : « *les Cockroaches ne sont pas sales. Ils sont là pour nettoyer la saleté. L'État n'aime pas les Cockroaches, car ils lui rappellent à quel point il est sale* »⁴³³. Sevgül Uludağ est aussi cofondatrice de deux ONG à Chypre, *Hands across the Divide* et *Women's research center-Nicosia*, qui correspondent à ces deux préoccupations principales, la cause des femmes et le rapprochement des deux communautés chypriotes. *Hands across the Divide* a d'abord été fondé à Londres (le problème de la reconnaissance rendait l'affaire impossible à Chypre), avant d'être la première ONG bicommunautaire enregistrée à Chypre en 2011.

⁴³³ İRVAN Süleyman, *Oral History as a Method for Peace Journalists: Sevgül Uludağ as a Case Study*,

http://fcms.emu.edu.tr/images/stories/articles/Suleyman_Hoca/oral%20history%20as%20peace%20journalism.%20suleyman.pdf

Mères et filles des disparus qui manifestent chaque samedi pour réclamer des informations⁴³⁴

⁴³⁴ <http://www.karavas.org.cy/default.asp?id=230>

Hands across the Divide, Derry/Londonderry, 1991.

Les deux parties tendent la main, mais ne parviennent pas à se toucher...

Hands across the Divide tient à rester indépendante politiquement et veut éveiller la conscience publique aux problèmes d'égalité entre hommes et femmes, aux droits de la femme et au rôle que peuvent jouer les femmes, y compris dans tous les aspects de la vie chypriote. L'organisation a mis sur pieds le premier journal chypriote bicommunautaire sur internet, HADE, *Allons-y*, un encouragement aussi bien en turc qu'en grec !

À l'échelle internationale, les disparus des conflits sont devenus, hélas, un phénomène fréquent et l'expérience bosniaque a été décisive. Une Commission Internationale pour les Personnes Disparues a été mise sur pied en 1996 et l'Assemblée des Nations Unies a adopté en 2006, une convention « sur la protection des disparitions forcées ». L'expérience acquise en Bosnie a permis de mettre sur pieds une technique simple permettant par l'ADN, des identifications rapides des os découverts ; elle est mise en œuvre à Chypre⁴³⁵.

La question des disparus est restée à Chypre un sujet participant de la tactique de victimisation, un point de discorde supplémentaire dans le cadre des négociations. Les efforts de Sevgül Uludağ en ont fait une question humaine. Grâce à cette initiative non étatique, des résultats ont pu être obtenus.

⁴³⁵ Voir International:What the dead have to say ; missing persons, in *The Economist*, 10 April 2008.

Sevgül Uludağ se spécialise dès ses débuts dans des interviews très longues de témoins, de survivants de l'événement. Elle travaille sur l'histoire orale dans le but de promouvoir le rapprochement et la paix entre les hommes en particulier en supprimant les motifs de haine par une meilleure connaissance de l'Autre. En 2002, elle publie dans le *Yenidüzen* les témoignages de cinq Chypriotes turcs, enfants de disparus. Elle mène par la suite une seconde série d'interviews auprès de Chypriotes grecs qui ont connu des souffrances analogues qui sont également publiées dans le *Yenidüzen* en juillet et août 2004. En 2005, elle publie de nouveau les interviews de 2002 et 9 de celles de 2004, dans un livre, *İncisini Kaybeden İstiridyeler* [Des huîtres ayant perdu leurs perles]. Une troisième série d'interviews concerne des personnes, chypriotes turques ou grecques, qui, en 1964 ou 1974, ont frôlé la mort et ne l'ont évitée que par miracle. Une quatrième série, en 2005, comprend les interviews d'enfants ou d'épouses dont les maris/pères ont été tués par les organisations nationalistes de l'un ou l'autre bord, TMT ou EOKA, parce que, souvent hommes de gauche, ils ne partageaient pas leurs idées extrémistes. Sevgül Uludağ les décrit comme « *les orphelins du nationalisme* ».

En 2006, elle engage une cinquième campagne de témoignages, toujours en cours, touchant de plus près encore la question des disparus. C'est à cette époque qu'elle ouvre une ligne téléphonique accessible à toutes les personnes désireuses de témoigner, même anonymement, et en particulier toutes celles qui auraient des renseignements à fournir sur la localisation des fosses communes. Cette ligne reçoit des centaines d'appels en provenance des deux communautés.

« Les autorités ont « joué » avec les habitants de Chypre pendant des décennies, [dit-elle]. On a fait croire aux Chypriotes grecs que les disparus étaient en vie en Turquie. Jusqu'en 1974, les Chypriotes turcs pensaient que les disparus étaient en vie et emprisonnés dans un monastère. La communauté grecque de Chypre n'avait absolument pas conscience que des Chypriotes turcs avaient disparu, ils pensaient qu'il n'y avait que des Grecs qui avaient disparu. Et les Chypriotes turcs se considéraient comme les seules victimes du conflit⁴³⁶. »

⁴³⁶ 7 mai 2015, <https://news.vice.com/fr/article/a-la-recherche-des-disparus-de-chypre>

Certains lecteurs des chroniques rédigées par Sevgül Uludağ dans des quotidiens comme *Politis* proposent de montrer des sépultures clandestines de personnes disparues des deux communautés. Il lui faut alors protéger ses sources, des témoins encore craintifs et méfiants devant la réaction des familles des victimes.

Il nous faut souligner qu'à partir de 1964 l'île a été le théâtre d'exécutions de masse de Chypriotes turcs et grecs par des groupes paramilitaires et par des civils. Certains ont été tués par des civils, encouragés par le climat d'impunité et de haine dans lequel Chypre était plongée à l'époque. Il s'est parfois agi simplement d'un vol accompagné d'un meurtre, ne serait-ce que pour un engin agricole, et d'un corps enseveli à la hâte sous un olivier ou jeté dans un puits.

Progressivement, les langues se délient. Au cours de l'été 1999, des fouilles sont réalisées dans deux cimetières de Nicosie et permettent, grâce à l'ONG *Physicians for Human Rights*, d'identifier 24 personnes grâce à l'ADN. En juillet 2000, une liste des disparus chypriotes grecs est enfin publiée, puis en mai 2003, celle des Chypriotes turcs. Les familles, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, reçoivent des informations sur le sort de 201 Chypriotes turcs disparus en 1963 et 1964. D'autres fouilles sont effectuées dans l'île, les *Physicians for Human Rights* se chargent à chaque fois des analyses ADN, mais en juin 2001, Rauf Denktaş demande aux familles chypriotes turques de ne pas se soumettre aux prélèvements ADN, car il ne faut rien donner aux Grecs !

Il existe, parallèlement aux initiatives associatives, une Commission pour les personnes disparues. Cette instance bicommunautaire officielle n'a jusqu'alors jamais brillé par son efficacité. Elle reprend ses travaux après cinq années d'inactivité en août 2004. La Grande-Bretagne et l'Allemagne contribuent à financer les opérations. Des fosses sont ouvertes en plusieurs endroits de l'île, le plus souvent en présence de Sevgül Uludağ et les corps de plus de 400 Chypriotes grecs et de plus de 100 Chypriotes turcs sont ainsi identifiés.

Au 16 juin 2015, les corps de 967 personnes portées disparues dans les deux parties de l'île ont été retrouvés, les restes de 583 personnes ont été identifiés et restitués aux familles. La douleur des familles persiste bien évidemment, mais la journaliste considère qu'elle œuvre pour la paix en rendant la paix de l'esprit aux

familles. Une page est tournée, et la publicité donnée à ces découvertes et enterrements fait comprendre à tous que la mort a frappé des deux côtés. C'est en cela que ce travail né d'une initiative citoyenne, que nul n'avait voulu accomplir avant les années 2000, peut contribuer à la paix future.

Cette démarche n'est pourtant pas sans dangers. Certains, parfois des villages entiers, n'ont aucune envie que le passé soit ainsi fouillé. Le beau-frère de Sevgül Uludağ est assassiné en 1996 et cette dernière fait souvent l'objet de menaces. C'est pour cet engagement qu'elle reçoit en 2008 le Prix du courage journalistique (*Courage in journalism Award*) décerné par l'*International Women Media Foundation*, basée à Washington et en 2014 le Prix du Citoyen européen, partagé avec Michalis Christofidis. Cet enseignant et poète chypriote grec travaille également au rapprochement des communautés et ses recueils de poèmes sont traduits en turc. Il a également consacré des poèmes à Özker Özgür, un enseignant chypriote turc membre actif du Parti Nouvelle Chypre.

Ainsi l'exemple de Sevgül Uludağ montre qu'une Chypriote turque, sans faire de politique classique, peut par son opiniâtreté obtenir des résultats - certes limités au vu de l'ensemble du problème -, mais qu'aucun politique n'avait réussi à obtenir précédemment en dépit de plusieurs décennies de négociations.

La question des portés disparus vient de trouver une solution « juridique » puisque le 11 mai 2014, après plus d'une décennie d'hésitations (l'arrêt de la Cour déclarant la Turquie responsable remonte à 2001), la Cour de Justice européenne vient d'accorder 30 millions d'euros d'indemnités aux familles des 1 456 personnes disparues. Les dirigeants de la République de Chypre et de la RTCN viennent eux aussi de demander officiellement que les témoins s'expriment.

III. 3. 2. Former de nouveaux « Chypriotes »

« Cette patrie est trop petite pour continuer à rester coupée en deux et bien assez grande pour nous contenir tous, dans une Chypre pluriculturelle sans frontières ni barricades de séparation. Combien Chypre est petite, la nature nous le rappelle : que le niveau de la mer s'élève un peu, un tsunami, un grand incendie, une épidémie, un séisme, un virus mauvais, et nous sommes tous détruits, sans distinction de langue, de religion ou d'origine. Avec le temps qui

passé, le problème chypriote non résolu ancre la séparation entre des gens devenus étrangers. Aussi pressons-nous. Le virus du nationalisme et du chauvinisme doit être effacé pour ne plus trouver à nouveau ni sol fertile ni engrais et faire naître d'autres fleurs du mal et de la haine. Des manifestations comme celle-ci ne résoudront pas le problème chypriote et ne traitent pas du contenu d'une quelconque issue. Elles ont un but : nous préparer psychologiquement et sentimentalement à ce que les chefs des deux communautés présentent au peuple chypriote, Grecs chypriotes et Turcs chypriotes, une constitution pour une réunion de l'île à soutenir. Et même si nous devons être condamnés à vivre à jamais séparés, des manifestations comme celle-ci nous apprennent à nous tolérer et à respecter l'un l'autre, chacun son voisin, Grec chypriote Turc chypriote et inversement. Cette manifestation, en plus d'être bicommunautaire, est aussi multiculturelle, c'est pour cela que nos élèves arabophones y participent. Nous voulons envoyer un double message : TOUS ENSEMBLE nous pouvons coexister et vivre en paix dans l'environnement mondialisé et pluriculturel d'aujourd'hui. Nous promettons aux jeunes Arabes que, le temps que durera leur séjour dans notre pays, leur restera comme un souvenir heureux et qu'ils pourront parler de l'hospitalité chypriote qu'ils ont rencontrée. Nous promettons aux nôtres et à nos compatriotes Turcs chypriotes que nous couperons et nous démolirons les ponts de haine et de méfiance en attendant le jour de la délivrance et la réunion de notre doux pays. Pour que revienne le soleil, il faut beaucoup de peine. »

Theocharis Masoulas, directeur du lycée Vergina-Larnaca, à la fête TOUS ENSEMBLE organisée le 14 décembre 2009 dans son établissement.

Nous pouvons noter que participaient à cette fête le ministre de l'Éducation et de la Culture de Chypre, des députés de l'AKEL, du DISY, du DIKO, des conseillers municipaux, des représentants des associations de parents, des partis, de la police, de l'armée et de l'ambassade palestinienne. Le programme artistique de la fête comprenait des chants et des danses des élèves Grecs chypriotes, Turcs chypriotes et arabes. Hadis Kanakis et Neşe Yaşın ont lu des poèmes, les élèves ont chanté le

poème de Nese Yaşın sur la patrie coupée en deux, deux chanteurs l'un Chypriote grec, l'autre Chypriote turc ont également participé à la fête.

Le lycée en question se veut d'avant-garde, et bien que l'événement soit symbolique, il témoigne de plusieurs phénomènes récents : l'affirmation d'une maison chypriote commune sans nier les différences qui a dépassé le cadre du militantisme pour atteindre le filtre du ministère de l'Éducation. Cet événement témoigne d'une Chypre souhaitant sortir de la stricte confrontation gréco-turque en tenant compte des nombreux membres « extérieurs » que l'immigration récente a apportés (Arabes et Russes principalement).

L'établissement en question rassemble des enseignants de grec bien sûr, mais aussi de turc (1), d'anglais (4), de français (1), d'espagnol (5), d'italien (2) et de russe (3). L'examen du calendrier des célébrations officielles montre comment le lycée insère la nationalité chypriote dans le cadre chypriote grec : aux fêtes helladites, le 25 mars (insurrection de 1821 contre les Ottomans), le 28 octobre (le Non de 1940 à l'ultimatum de Mussolini), le 19 novembre (insurrection des étudiants de l'École polytechnique d'Athènes contre les colonels) et le 27 décembre (célébration de « l'épopée grecque » dans la guerre d'Albanie), le lycée ajoute le 1^{er} octobre (fondation de la République de Chypre), le 7 décembre (retour de Makarios dans l'île en 1974, devenu jour pour célébrer ceux qui sont morts en 1974, victimes des Turcs comme de l'EOKA), le 10 décembre, fête de « Chypre européenne » et, ce 14 décembre 2009, la « journée TOUS ENSEMBLE ». Précisons que ce lycée a été construit en 1995 et doit son nom aux découvertes de l'archéologue Andronakis à Vergina en Macédoine, autant dire que son discours fondateur s'insère dans le soutien à la Grèce sur la question de la Macédoine. La Chypre pluriculturelle n'a pas coupé ses liens avec la Grèce.

L'enseignement de l'histoire

Nul n'ignore le rôle de l'enseignement dans un État : former la génération à venir aux valeurs directrices de cet État et, par le biais du cours d'histoire, édifier le récit national indispensable à sa cohésion. Tous les enseignants chypriotes grecs ou turcs qui ont étudié leurs manuels en vue d'une possible réconciliation y ont vu les

mêmes défauts, nationalisme exacerbé, refus de voir l'Autre, incitation à la haine, absence totale d'esprit critique.

La première décennie du XXI^e siècle a vu en effet éclore une série d'organisations non gouvernementales, en général à l'initiative d'universitaires ou d'enseignants, qui, dans le but de développer une politique de réconciliation et de paix, ont lancé de projets dont des critiques de leurs propres manuels d'enseignement et des propositions de manuels plus « pacifiques », plus ouverts sur l'Autre. Ils sont conscients que le manuel scolaire n'est pas seul à former les enfants. Il faut également compter avec l'enseignant qui utilise et présente ce manuel, avec l'entourage familial et local et la *doxa* diffusée par les médias. Aussi leurs actions s'adressent-elles également aux enseignants dont beaucoup prennent une part active aux projets, en même temps qu'ils tentent de s'ouvrir sur le monde extérieur, mais qui n'ont reçu aucune formation spéciale à l'enseignement de l'histoire ni à l'utilisation d'autres moyens pédagogiques que le manuel⁴³⁷.

Ces organisations, même non gouvernementales, ont su progressivement acquérir le soutien, non seulement de simples particuliers et de chefs d'entreprise, mais aussi de certains gouvernements, de l'Union Européenne, du Conseil de l'Europe ou d'organismes des Nations Unies. Elles sont aussi liées au contexte politique : la fin des combats des années 90 en ex-Yougoslavie où naissent les premières d'entre elles : en 1998, le « Centre pour la Démocratie et la Réconciliation en Europe du Sud-Est » (CRDSEE en anglais) et « Education for Peace » en 2000. À la même époque, un changement de personnel politique (la mort de Turgut Özal, puis celle d'Andréas Papandréou), l'action de la société civile, les pressions des hommes d'affaires, couronnés par le choc émotionnel des deux séismes de 1999 à Athènes et Izmit incite les gouvernements grec et turc à conclure une série d'accords et à prévoir de « réviser » leurs manuels scolaires. Précisons que dans les deux pays, le manuel est unique, choisi par le ministère de l'Éducation, et que la récitation « par cœur » reste primordiale, d'où l'importance de ces textes.

Ce contexte ne peut que jouer sur les Chypriotes dont les communautés grecque ou turque utilisent le manuel d'histoire en vigueur en Grèce ou en Turquie.

⁴³⁷ MAKRIYANNI Chara et PSALTIS Charis, "The teaching of History and Reconciliation", *The Cyprus Review*, 19/1, 2007, pp.43-70.

Il s'y ajoute les discussions serrées à partir de 2003 autour de l'entrée de Chypre dans l'Union Européenne et du référendum sur le plan Annan pour une possible réunification de l'île en 2004. C'est donc entre 2002 et 2005 que naît dans l'île la majorité des initiatives, là aussi après une période de maturation qui commence en 1999 chez les Chypriotes turcs. Un tournant se produit en 2003 lorsqu'en RTCN le parti nationaliste perd les élections au profit du Parti républicain turc (CTP) qui s'attaque immédiatement à la révision des manuels, pour diminuer l'insistance sur les « Turcs » au profit des « Chypriotes ».

Parmi les organisations dont les travaux ont été utilisés ici, nous pouvons citer :

- Le **CRDSEE** créé en 1998 par un groupe d'hommes d'affaires et de diplomates originaires des Balkans et de Turquie. Parmi ses nombreuses actions en faveur de la paix entre les peuples de la région, il se tourne vers l'enseignement de l'histoire en privilégiant les initiatives pluralistes. Ce travail donne lieu à la publication en 2002 à Thessalonique, sous la direction de Christina Koulouri, de *Clio in the Balkans*, un ouvrage qui regroupe des contributions sur l'enseignement de l'histoire, les manuels en usage et les stéréotypes en vigueur dans chacun des pays concernés. Christina Koulouri avait déjà, entre 1996 et 2000, été membre du projet financé par le Conseil de l'Europe « Apprendre et enseigner l'histoire de l'Europe au XXe siècle » et du groupe gréco-turc « Projet historique partagé » qui étudiait la question toujours épineuse entre les deux pays de l'incendie de Smyrne en 1922. Le CRDSEE finance également la publication d'une série d'ouvrages sur l'histoire des Balkans, toujours édités par Christina Koulouri. La collection, sous le titre "*Teaching Modern Southeast European History: alternatives educational materials*" comprend aujourd'hui quatre titres : *l'Empire ottoman*, *Nations et États en Europe du Sud-Est*, *Les Guerres Balkaniques* et *la Seconde Guerre mondiale*. Enfin, Christina Koulouri a coordonné en 2011 une équipe de cinq historiens des Balkans pour l'exposition qui eut lieu à l'Institut Goethe « Récit balkanique » (photos des monuments ottomans, catalogue, site internet, manuels éducatifs⁴³⁸).

- Le mouvement ***Education for Peace***, né en 2000, qui lance un programme dans six écoles de Bosnie-Herzégovine pour « créer une culture de la paix » dans

⁴³⁸ *Clio in the Balkans: The politics of History Education*, sous la dir. de C. Koulouri, CDRSS, Thessalonique, 2002. Tous les titres sont téléchargeables gratuitement.

cette région au sortir de la guerre. D'une phase à l'autre, il fait participer un nombre grandissant d'écoles en Bosnie et étend son activité à d'autres régions du monde. À Chypre, dans sa deuxième phase (2004-2009) il soutient et étudie les nouveaux manuels d'histoire chypriotes turcs, dans la phase suivante, le même travail en comparant les manuels de 2009 et ceux de 2004⁴³⁹. La publication des travaux est soutenue par l'UE, l'UNDP-ACT/USAID et le POST RI.

- Le **POST RI** (*Research Institute*) est créé en 2002 par un groupe d'intellectuels chypriotes désireux de contribuer à une solution des incompréhensions intercommunautaires en éclairant la société civile. Ils contribuent aux travaux d'*Education for Peace* dans le domaine scolaire, et réalisent de nombreux ateliers, voyages, visites, contacts extérieurs s'adressant aux enseignants et à la société en général. Un projet actuel (2014-2017) regroupe *Education for Peace*, le *POST RI* et l'*Association pour le Dialogue et la Recherche Historique*, née en 2003, avec le soutien de la Commission Européenne. Il s'agit toujours de chercher par l'éducation à changer la culture de conflit qui domine encore le discours chypriote, en s'adressant toujours davantage aux enseignants.

- L'ADRH (en anglais), *Association pour le Dialogue et la Recherche Historique*, née en 2003, qui réunit des universitaires et enseignants chypriotes grecs et turcs et l'université de Cambridge. Depuis 2010, elle actionne un « Projet de Dialogue interculturel sur l'éducation ». L'ensemble s'intègre dans un Programme d'action des Nations Unies pour la Coopération et la Confiance (UNDP-ACT) et reçoit l'aide de l'Union Européenne. Son but est de promouvoir une vision pluraliste de l'histoire de Chypre et d'aider les enseignants dans cette voie en leur fournissant des documents sur certains points particulièrement cruciaux ou significatifs. Elle tient aussi à Nicosie, avec le soutien du Conseil de l'Europe, plusieurs séminaires sur l'enseignement de l'histoire, les manuels et les moyens d'atteindre la « multiperspective » dans un milieu qui souvent ne lui est pas favorable. L'étude publiée en 2011 sur *les enseignants d'histoire dans les communautés chypriotes grecque et turque à Chypre (perceptions, croyances, pratiques)* montre l'intérêt et le besoin ressenti par ces enseignants. L'enquête a porté sur 5 357 enseignants du

⁴³⁹ BEYIDOGLU ÖNEN Mehveş, JETHA-DAGSEVEN Shirin, KARAHASAN Hakan, LATIF Dilek, *Rewriting History Textbooks, History education as a tool for polarisation or reconciliation ?* Tipograf Arts, Nicosie, 2010.

primaire (dont 4 082 Chypriotes grecs) et 1 715 enseignants du secondaire (dont 1 597 Chypriotes grecs), sur leur attitude face à leur enseignement, leurs besoins en spécialisation et leurs convictions ou attitudes sur les grandes questions des rapports gréco-turcs et des relations intracommunautaires. Dans l'ensemble, la majorité d'entre eux, Chypriotes grecs comme turcs, n'ont pas fait spécialement d'études d'histoire, déclarent ne pas se sentir parfaitement à l'aise dans leur enseignement et être prêts à suivre des séminaires de complément, ce qui n'est arrivé qu'à un très faible pourcentage d'entre eux, car souvent les séminaires existants ont lieu à l'étranger. C'est donc pour former les enseignants à des méthodes et un contenu plus complet, à des possibilités de montrer un regard pluriel à leurs élèves tout en leur laissant une grande souplesse d'utilisation, que furent édités cinq ouvrages trilingues (anglais, turc, grec) : *La période historique à Chypre*, *Penser historiquement la question des personnes disparues à Chypre*, *Apprendre à interroger l'histoire de Chypre à travers ses artefacts* (sur l'emploi des illustrations et des musées), *Introduction à l'histoire orale*, *Nos enfants-nos jeux*. Certains livrets portent sur des sujets plus sensibles que d'autres, ainsi l'histoire ottomane et la question des disparus. Chaque livret fournit des extraits de textes et des photos, puis de possibles questions analysant le document. Le guide portant sur l'enseignement des personnes disparues reflète le côté « difficile » du sujet : il comprend 6 fascicules (tous les autres, un seul) et 3 DVD. L'ensemble est conçu pour être utilisé au besoin en dehors de la classe dans les associations ou groupes de jeunes. Il tente de dédramatiser la question en la replaçant dans un cadre international et en se posant la question du souvenir, de la mémoire à perpétuer et des modalités de cette perpétuation. Ce groupe de recherches a également publié en 2011 un livret sur *Les anciens villages mixtes de Chypre, représentations du passé, du présent et du futur*. Il s'adresse à une génération qui, - y compris les enseignants- est née après 1974 et n'a jamais connu ces villages mixtes, leur organisation, et les rapports entre les villageois des deux communautés que par ouï-dire ou par le discours officiel de chaque communauté. Le travail fourni se fonde sur les interviews de 1 005 Chypriotes grecs et 882 Chypriotes turcs de plus de 60 ans, des hommes à 55 %. L'ADHR dispose depuis 2011 d'un centre, *Home for Cooperation*, une ancienne demeure arménienne située en face du Ledra Palace, acquise grâce à l'aide de la Norvège, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Suisse, des Pays-Bas, de l'UNDP-ACT et d'USAID. Ce centre se veut

plurifonctionnel et a pour objectif de promouvoir le dialogue et la coopération entre les peuples en étudiant les plans ethniques, religieux, linguistiques et culturels différents au niveau local, régional, européen et international.

- Un groupe de sept chercheuses chypriotes grecques, à la demande du ministère de l'Éducation de Chypre, avec le soutien des Nations Unies, entreprend en 2003 une étude des manuels d'histoire et de littérature de la 6^e du primaire chypriote grec (CM2)⁴⁴⁰.

- Depuis 2005 le centre chypriote *PRIO Cyprus* (antenne du *PRIO Peace Research Institute Oslo*) regroupe des chercheurs chypriotes grecs et turcs qui, eux aussi, cherchent à faciliter le rapprochement et l'unité et collaborent avec l'ADRH dans leurs travaux éducatifs⁴⁴¹.

Nous pouvons ajouter à cet ensemble d'organisations la collaboration des deux associations d'enseignants (du primaire et du secondaire) de la RCTN (KTÖS et KTÖES), qui a des contacts étroits avec ses homologues Chypriotes grecs et l'*United Cyprus Platform* en 2006 à Istanbul par les associations chypriotes de l'étranger qui comprend dans son bureau des Chypriotes grecs et turcs et inclut un volet éducatif dans le large panel de ses ambitions.

Comme il est imaginable, l'école, avec la famille et les médias, est un des grands vecteurs des stéréotypes et des méfiances entre communautés qui ne se rencontrent plus, un vecteur des préjugés, de la peur qui crée la haine. Grèce, Turquie et pays des Balkans ne font pas mieux que Chypre sur ce chapitre.

L'expérience grecque montre que la réforme des programmes d'histoire n'est pas chose facile. Il n'est pas inutile de rappeler brièvement ici l'affaire du manuel d'histoire grec. Le ministère grec de l'Éducation et des Cultes décide, au début des années 2000, après que la révision des manuels ait figuré à l'agenda de la Grèce et de la Turquie après la rencontre de Davos en janvier 1988 entre A. Papandréou et

⁴⁴⁰ ANAGNOSTOPOULOU, Athéna, MICHAÏLIDOU Michalis, Πρόγραμμα Εκπαίδευση για την Ειρήνη, έκθεση για τα βιβλία ιστορίας και λογοτεχνίας της 6^{ης} Δημοτικού σε σχέση με την προώθηση της βίας και του εθνικισμού, Nicosie, 2004, avec le soutien du programme de développement bicommunautaire de l'USAID et UNDP. Le texte achevé est : Έκθεση της της Επιτροπής Εκπαιδευτικής Μεταρρύθμισης avec pour titre Δημοκρατική και Ανθρωπινή παιδεία στην Ευρωκυπριακή Πολιτεία, Προοπτικές Ανασυγκρότησης και Εκσυγχρονισμού.

⁴⁴¹ PAPADAKIS Yiannis, *History education in divided Cyprus : a comparison of Greek Cypriot and Turkish Cypriot Schoolbooks on the 'History of Cyprus'*. PRIO Report, Oslo, 2008.

T. Özal, de faire rédiger par une équipe nouvelle un manuel de CM2 qui porte sur l'histoire grecque depuis la conquête ottomane ; il choisit donc une commission d'historiens, souvent formés en France, chargés de la rédaction⁴⁴². En insistant sur l'action de Venizélos et d'Atatürk qui ont été capables en 1930 et 1933, malgré un coût politique élevé dans le cas de Venizélos, de construire une entente à peine 10 ans après une guerre terrible qui les avait opposés, en insistant dans le cas de Chypre sur les insurrections paysannes unissant les orthodoxes et les musulmans contre le pouvoir et ses impôts, il y avait de quoi changer l'atmosphère régnant jusque-là.

L'ouvrage est approuvé et distribué pour l'année scolaire 2006-2007. Il soulève alors un tollé général : associations de parents, d'enseignants, de réfugiés, sociétés d'érudits locaux, associations de la diaspora, métropolitains, tous se déchaînent contre ce livre « traître à la nation ». L'extrême droite organise un rassemblement le 25 mars 2007 sur la Place de la Constitution à Athènes et brûle publiquement le livre. L'Académie d'Athènes propose une centaine de corrections qui sont pratiquement acceptées par les auteurs, mais rien n'y fait. Le manuel est retiré par le ministère et l'on reprend le précédent. Les points litigieux concernent la vision du Turc. Le manuel est accusé d'indulgence coupable à leur encontre dans le but de favoriser les relations gréco-turques alors dans une période favorable. Il est coupable d'avoir éliminé une partie des souffrances grecques pendant l'époque ottomane (en particulier le mythe de l'école secrète), d'avoir passé sous silence plusieurs des hauts faits des Grecs et des religieux entre 1821 et 1830 (partie qui auparavant occupait une large part du manuel), d'avoir quasiment éliminé le récit tragique de l'incendie de Smyrne en septembre 1922. Passer d'une vision romantique, héroïque et romancée des hauts faits à une vision volontairement consensuelle... conforme aux affirmations qu'écrivent bien des historiens grecs depuis 20 ans, mais qui restent des affirmations de spécialistes entre eux, est difficile. On peut préciser que du côté turc, les historiens réformateurs de la même période n'ont pas non plus obtenu de nouveau manuel. Une fois les mythes fondateurs devenus « vérité », il est difficile de faire marche arrière.

⁴⁴² Les meilleurs études critiques des manuels grecs : FRANGOUDAKI Anna, et DRAGONA Stelios, eds, *Τι ειν' η Πατρίδα μας ; Εθνοκεντρισμός στην εκπαίδευση*, Athènes, 1997 et MILLAS Iraklis, *Εικόνες Ελλήνων και Τούρκων, Σχολικά βιβλία, Ιστοριογραφία, Λογοτεχνία και Εθνικά στερεότυπα*, Athènes, 2001.

Les efforts des enseignants chypriotes rencontrent, eux aussi, des difficultés. Le séminaire, organisé par le Conseil de l'Europe et l'Association des enseignants chypriotes turcs, consacré le 25 novembre 2004 aux « Livres d'histoire, matériel éducatif et leur utilisation dans la salle de classe », s'adresse à ceux que l'on espère voir un jour enseigner une histoire dépassionnée, accessible aux deux communautés. Il leur est fourni des exemples européens de pays qui ont dû résoudre, eux aussi, le problème du multiculturalisme⁴⁴³. Trois ateliers ont suivi ce séminaire et montré que la demande des enseignants, décidés à faire « autre chose » que ce qu'on leur avait enseigné, était forte et que les difficultés venaient souvent d'un public disposant d'un acquis totalement différent : demander aux élèves de parler d'une « personnalité connue », mais laquelle ? Les jeunes chypriotes turcs ou grecs ne citent pas les mêmes personnes, les enseignants interprètent différemment les conséquences d'un même événement, par exemple le débarquement à Chypre de Richard Cœur de Lion ou l'enrôlement des Chypriotes dans les armées britanniques de la Seconde Guerre mondiale... Quel rôle attribuer aux monuments historiques, quelle place, leur est elle dévolue.

Faut-il les restaurer ou les détruire ? Sont-ils « historiques » pour tout le monde ? C'est aussi l'objet d'un questionnement jugé utile par tous les participants. Depuis lors, les deux Associations des enseignants chypriotes turcs poursuivent ce type d'action.

Leur bonne volonté et le changement politique de 2003 en RTCN ont fait naître très vite une nouvelle histoire de Chypre. Reflétant des choix politiques opposés au parti nationaliste, ce manuel d'histoire de Chypre destiné aux enfants de la RTCN et rédigé très rapidement ne parle plus de la Turquie comme la Mère-Patrie, mais de Chypre, non plus de Turcs, mais de Chypriotes turcs ou grecs et il porte sur sa couverture une carte de l'île de Chypre non divisée, il comporte également de nombreuses illustrations.

Les illustrations insistent sur les points communs et les ressemblances entre les deux communautés, qu'elles ne présentent pas comme deux ensembles

⁴⁴³ Seminar on "History textbooks and teaching materials and their use in the classroom", (25 nov. 2004) pp.30-35.

Workshops on "New approaches to teaching history : multiperspectivity" (26-27 nov. 2004), pp.36-46.

monolithiques⁴⁴⁴. L'accent est mis sur des phénomènes sociaux, sur les activités et les contacts communautaires, et la responsabilité des affrontements est portée par les nationalistes des deux bords (TMT et EOKA), la politique britannique, la Guerre froide, la presse, les politiques... Les violences ne sont plus attribuées à un seul bord. Même si les spécialistes ont pu trouver encore quelques points « imparfaits » dans ce manuel, il traduit un net revirement et un réel pas vers l'Autre qui n'a pas été effectué dans le manuel grec équivalent. L'objectif politique émergent d'une réunification a poussé à inclure les Chypriotes grecs dans le schéma historique. L'identité n'étant plus présentée comme un fait génétique immuable, mais comme le fruit d'une évolution historique, cela rend possible une formulation à l'intérieur d'un État unique.

⁴⁴⁴ Voir PAPADAKIS Yiannis, op.cit, et KARAHASAN Hassan, & LATIF Dilek, “Textual and visual analysis of the Upper secondary school Cyprus History Textbooks, Part I, Comparative analysis of the Old and New Cyprus History Textbooks”, in *Re-writing History Textbooks, History education as a tool for polarisation or reconciliation ?* Nicosie, POST RI, 2010. pp.1-96.

Identiques et différents : « *Nous voulons, à côté de lui à l'Assemblée, que notre nombre soit fixé en tenant compte du chiffre des Rums* » : dit le Rum
« *Nous voulons un traitement égal dans l'Assemblée et les institutions* » : dit le Turc.

La fragilité de ce changement et son lien avec la politique sont prouvés par la campagne électorale de 2009, le livre révisé de 2004 est au cœur de la campagne. Le parti de droite UBP (Parti Unité Nationale) annonce que s'il est élu, il supprimera ce livre déclaré « loin de notre identité nationale »⁴⁴⁵ ; le Parti Démocratique fait une annonce analogue, car c'est, dit-il, un livre de « culture » et non un livre d'histoire des Chypriotes turcs. Les partis de centre gauche CTP et DTP soutiennent le livre de 2004. Un groupe dit « Comité technique historique du Conseil de Lutte Nationale » organise des rencontres avec tous les hommes politiques pour les persuader qu'il s'agit d'un livre qui veut faire oublier aux enfants leur turcité, en les mettant sur le même pied que les Chypriotes grecs. L'ancien ministre de l'Éducation de la RTCN riposte que c'est un livre d'historiens, et non de politiciens. Le secrétaire de l'Association des Enseignants chypriotes turcs (KTÖS) qu'il est inadmissible d'envisager « d'aller en arrière et d'enseigner une histoire de sang, de larmes, d'ennemis, de chauvinisme et de préjugés ». Même Rauf Denktaş se met de la partie pour déclarer que les livres

⁴⁴⁵ BEYIDOGLU ÖNEN Mehveş, JETHA-DAGSEVEN Shirin, KARAHASAN Hakan, LATIF Dilek, *Textual and visual analysis of the Upper secondary school Cyprus History Textbooks, Part II, between 2004 and 2009*, in *Re-writing History Textbooks, History education as a tool for polarisation or reconciliation ?* Nicosie, POST RI, 2010, p.96-165.

doivent être revus par un historien « nationaliste et patriote » et qu'il ne faut pas tenir compte des standards européens en ce domaine, puisque l'UE cherche à couper Chypre de sa turcité. Le succès électoral de l'UBP est suivi du retrait immédiat du manuel de 2004 et de la rédaction rapide d'un texte nouveau.

La **comparaison** entre les manuels de 2004 et 2009 tient à montrer que Chypre est une île turque (sur la couverture figurent Atatürk et trois images qui se réfèrent à l'Empire ottoman) et qu'il est beaucoup plus turcocentré, beaucoup plus court également (109 pages au lieu de 194) que le précédent. « Chypre de la Préhistoire à la fin du Moyen Âge », doit autant que « la vie du Docteur Fazil Küçük à notre Lutte Nationale ». Le livre de 2004 s'efforçait de mettre chaque question dans le contexte d'une histoire générale avant de passer à Chypre, celui de 2009 ne traite que de Chypre et de son caractère turc. Il innove en couvrant la période qui va de la création de la RTCN aux négociations du plan Annan et aux raisons de son rejet, en introduisant des graphiques, un peu d'histoire économique et un glossaire. Les chercheurs ont constaté que les livres de 2009, sous l'autorité du CTP, sont revenus à la vision ethnocentrée et plus militariste, y compris dans le choix des illustrations. Il revient aux notions du livre de Serter, mais avec de petites nuances, sans doute pour tenir compte de l'atmosphère politique changée en RTCN : il reconnaît une « culture chypriote turque ».

Le nouveau manuel d'histoire du CM2 en Grèce a été retiré, à peine distribué dans les écoles, de nouvelles élections en 2009 dans la RTCN changent la majorité au pouvoir qui supprime les ex-nouveaux manuels pour en faire rédiger rapidement de plus conformes à ses goûts... Les bonnes volontés ont du mal à s'imposer. Les aventures et conflits autour des manuels scolaires d'histoire montrent à quel point le sujet reste « un point chaud ». Malgré les échecs enregistrés, l'intérêt des enseignants, l'activité soutenue des Associations d'enseignants chypriotes turcs, le travail des universitaires des communautés – soutenus davantage par organisations internationales que par leurs gouvernements- est un exemple de l'action de la société civile en faveur d'une réconciliation. La formation ou reformation d'un récit historique national est un travail de longue durée et il n'entre pas seul en ligne de compte dans la formation des mentalités.

Le livret de l'ADHR (2011) sur *les anciens villages mixtes de Chypre, représentations du passé, du présent et du futur*, montre qu'en dehors de l'école, l'enfant rencontre d'autres formes de mémoires tout aussi contradictoires. L'enquête s'est fondée sur les interviews de 1 005 Chypriotes grecs et 882 Chypriotes turcs de plus de 60 ans, des hommes à 55 %. Les réponses portant sur le passé – tel que reconstruit par les processus de la mémoire- montrent des groupes humains avec peu de relations entre eux : 31 % des Chypriotes grecs et 60 % des Turcs disent n'avoir eu aucun ami en dehors de leur groupe, 83 % des Chypriotes grecs et 63 % des Turcs, affirment qu'il n'y avait aucun mariage mixte (mais 12 % et 31 % disent le contraire !), qu'ils ne fréquentaient jamais les commerces de l'autre communauté (52 % des Chypriotes grecs, 39 % des turcs), n'allaient jamais dans un café tenu par un membre de l'autre communauté (54 % des Chypriotes grecs, 61 % des turcs). On constate déjà de fortes différences entre la vision des uns et des autres. Mais certaines questions rencontrent des réponses encore plus éloignées : qui avait la plus grande force économique ou combien de membres de l'EOKA ou du TMT y avait-il au village ? Tout ceci promet des difficultés aux enseignants s'ils vont contre la *doxa* dominante. De surcroît, entre 37 et 40 % des personnes interrogées disent avoir eu un membre de leur famille tué ou disparu en 1974. Et les questions sur la solution possible au problème des propriétés perdues en 1974 et sur l'avenir de l'île montrent le même abîme dans certains cas pratiquement impossible à franchir : un État unitaire est « absolument inacceptable » pour 10 % des Chypriotes grecs et 63 % des Turcs, la reconnaissance de deux États également « absolument inacceptable » pour 84,7 % des Chypriotes grecs et 13 % des turcs. L'effort pédagogique à produire est donc important et ce que cherchent les enseignants réformateurs, c'est simplement à apprendre aux enfants qu'il existe au moins deux visions, deux interprétations dont il faut tenir compte.

En 2004, le Comité de Réforme Éducative de la République de Chypre, à la demande du gouvernement, rédige un manifeste dans lequel il insiste sur la réorientation nécessaire de l'ensemble du système éducatif fondé sur les valeurs et le « savoir » grecs. Nous trouvons dans ce rapport pour la première fois dans le vocabulaire du ministère de l'Éducation de la République de Chypre, les termes « chypriote grec ». Il insiste en ce qui concerne l'histoire sur l'accent à mettre sur des modèles européens de coexistence pacifique, de multiculturalisme, de respect de la

différence en éliminant le chauvinisme et le nationalisme. Il conseille des séminaires communs aux enseignants chypriotes grecs et turcs, souhaite le développement de l'esprit critique, demande l'établissement d'un comité mixte chypriote turc et grec pour élaborer un manuel d'histoire chypriote commun et critique l'emploi de manuels importés de Grèce⁴⁴⁶. Au total, tout ce que demandaient depuis plusieurs années les associations d'enseignants militant pour la réconciliation, une optique en accord complet avec les recherches de l'ADHR est acceptée.

Il est cependant difficile de passer à la pratique. En mars 2009, Andreas Dimitriou, ministre de l'Éducation de la République de Chypre (de 2008 à 2011), un psychologue reconnu, conduit une grande réforme de l'éducation chypriote à tous niveaux. La réforme porte également sur l'administration culturelle, mais elle soulève la fureur des nationalistes et de l'Église orthodoxe en proclamant que les « extrémistes grecs chypriotes » portent une responsabilité dans la division de l'île. Andreas Dimitriou appelle en outre à une réécriture des manuels décrivant les Chypriotes turcs comme des barbares responsables de tous les maux. Les réformes provoquent trois types de réactions dans le public : un plein accord, des critiques sur certains points, mais modérées pour ne pas faire échouer le projet en entier, un rejet complet au nom de trois millénaires d'hellénisme, une tentative pour déshelléniser Chypre au nom d'un pseudo-multiculturalisme. Le Saint Synode de l'Église orthodoxe de Chypre est fort mécontent de ne pas avoir été consulté préalablement.

La République de Chypre choisit néanmoins une option multiculturelle inspirée du modèle australien, même si le manuel d'histoire subsiste. Elle correspond à son passage de terre d'émigration à terre d'immigration. Le nombre d'étrangers a presque doublé à Chypre entre 2002 et 2011, passant de 66 000 à plus de 127 000 personnes, soit 17,9 % de la population de l'île en 2011 contre 9,4 % en 2002⁴⁴⁷. 32 nationalités extracommunautaires sont comptabilisées en 2009. Cette optique multiculturelle a été spécialement soutenue par l'ADHR dans le très long programme éducatif qu'elle soutient qui repose en tous domaines sur une « éducation

⁴⁴⁶ MAKRIYANNI Chara et PSALTIS Charis, "The teaching of History and Reconciliation", *The Cyprus Review*, 19/1, 2007, pp.43-70.

⁴⁴⁷ AKOKA Karen et Olivier CLOCHARD Olivier, « Régime de confinement et gestion des migrations sur l'île de Chypre », *L'espace politique*, 2015-1, Lampedusa, Îles méditerranéennes et migrations.

multiculturelle, multilingue et multireligieuse ». L'Association conseille des écoles mixtes (culturellement parlant), une formation des enseignants, des parents, des voyages scolaires en milieu différent, et toute une panoplie technologique également orientée vers cet objectif.

« Apprendre la langue de l'autre (par exemple le grec et le turc) dès son jeune âge... mais aussi briser les barrières et les stéréotypes qui empêchent souvent le respect et la compréhension de l'Autre. En même temps, offrir des opportunités aux enseignants (et aux enfants) d'apprendre des langues supplémentaires, particulièrement celles qui prévalent à Chypre (arabe, russe, géorgien, roumain) particulièrement dans les écoles où les besoins sont les plus grands, influencerait positivement l'adaptation à Chypre des enfants nouvellement arrivés⁴⁴⁸. »

C'est ainsi que le lycée de Vergina, cité en tête de ce paragraphe, enseigne le russe et l'arabe. Ce multiculturalisme présente l'avantage de « noyer » la langue turque parmi les autres langues étrangères possibles, ce qui rend la réforme plus acceptable aux yeux des nationalistes, néanmoins jusqu'à présent, très peu de parents la choisissent... Il s'intègre également dans le cadre européen de la protection des langues minoritaires, puisque l'Union européenne a officiellement reconnu l'arménien occidental, l'arabe maronite et le romani. Cependant, l'enseignement de ces langues se heurte à une difficulté majeure : la localisation de la demande. En effet, si l'arabe maronite n'est plus parlé que par environ 1 300 personnes dispersées en plusieurs points de l'île, l'organisation des cours n'en est que plus complexe. Les Arméniens, qui disposent de lieux d'enseignement, se trouvent pris dans un dilemme : s'ils fréquentent leurs écoles, ils auront des difficultés dans l'enseignement chypriote, car leur niveau de grec sera médiocre, s'ils fréquentent l'école anglaise puis les universités britanniques, comment revenir travailler à Chypre ?⁴⁴⁹ Les turcophones étant minoritaires dans la République de Chypre, les volontaires pour l'apprentissage du turc chez les jeunes sont peu nombreux et les parents invoquent simplement le critère de la rentabilité, l'anglais « rapporte plus » !

⁴⁴⁸ Voir annexes, p. 85.

⁴⁴⁹ KAZARIAN, Nicolas, op.cit., p.137-138.

En revanche, dans l'espace intercommunautaire du Ledra Palace plusieurs cours de grec ou de turc pour adultes sont proposés...

La mémoire, les monuments et les musées

Il est également possible de faire évoluer un autre point de désaccord relatif aux bâtiments de mémoire, le plus souvent religieux, que chacune des parties range dans le discours victimaire au rang des destructions effectuées par l'Autre. Le lien étroit à Chypre entre religion et ethnicité a fait que la vindicte, la haine politique à l'égard de l'Autre, s'est tournée contre les bâtiments religieux et les cimetières, non pas en tant que signe religieux, mais comme symbole de la présence de l'Autre qu'il convient d'éradiquer et de faire oublier. Les Chypriotes grecs ont reçu une large audience internationale en la matière dans les années qui ont immédiatement suivi 1974, pillages des icônes et trafic d'antiquités, destructions d'églises et « reconversion » en étables, magasins, écoles, garages... le tout étant effectué avec la tolérance du gouvernement de la RTCN. Les Chypriotes turcs s'estiment, eux, injustement oubliés, car leurs propres bâtiments ont été largement détruits pendant les affrontements des années 1963-64, ceux des villages abandonnés étant systématiquement détruits après le départ des occupants. Si le gouvernement de la République de Chypre a conservé en l'état (sans empêcher les dégradations du temps) les maisons louées, rien n'a été prévu pour les villages détruits ou non repeuplés.

Ces destructions volontaires et symboliques sont particulièrement nettes dans le cas des cimetières qui, dans les deux parties de l'île, ont été souvent systématiquement détruits quand il s'agissait de l'Autre et elles frappent particulièrement ceux qui après 2003 retournent voir leur village. Les témoignages de voyageurs sur ce sujet sont très nombreux des deux côtés de l'île. Il a donc été estimé que remettre en état cet héritage culturel et religieux serait non seulement un bienfait pour la culture européenne et locale, mais aussi un moyen de rétablir une communication apaisée entre les communautés, de compléter le travail de l'enseignement de l'histoire en montrant la présence de l'Autre.

Après le temps des protestations est donc venu celui des inventaires à partir des années 1990. Le Service de Presse de la République de Chypre publie l'ouvrage « *Lieux de culte musulmans à Chypre* » (*Muslim Places of Worship in Cyprus*), le Musée du Monastère de Kykko, « *Les mosquées dans les parties libres de la*

République de Chypre » (*The Muslim mosques in free parts of the Republic of Cyprus*) qui n'attribuent les destructions qu'à « des actes de vandalisme », tandis que les services culturels de la RTCN publient en 2006, après étude de 139 sites du Sud de l'île l'ouvrage « Gommer le passé : la culture Turque Chypriote et l'héritage religieux sous contrôle de l'administration Grecque Chypriote » (*Erasing the past: Turkish Cypriot Culture and Religious Heritage under the Control of the Greek Cypriot Administration*). La préface écrite par Mehmet Ali Talat insiste sur le fait que cet héritage a été abandonné ou sciemment détruit. Autrement dit, les gouvernements poursuivent leur lutte politique par édifices culturels interposés, en cherchant le plus destructeur des deux.

En mars 2008 cependant, les deux leaders reprenant les négociations créent des comités techniques, dont le Comité bicommunautaire technique sur l'héritage culturel qui devait établir une liste des biens en question, décider des projets à restaurer en priorité et inspirer des projets éducatifs. Le Comité, sous la direction de deux Chypriotes, un grec et un turc, réunit une commission bicommunautaire de 48 personnes. C'est un exemple de bon fonctionnement de ces comités techniques dont les travaux ont été loués par les spécialistes de l'ONU. En 2009-2010 le Comité a dressé une liste de 2 300 sites dont 700 devront faire l'objet d'une fiche descriptive détaillée, et 121 doivent faire l'objet d'une restauration. Les travaux reçoivent des fonds de l'UE (le plus gros contributeur), des Nations Unies (United Nations Development Program –Partnership for the Future -UNDP-PFF), et dans certains cas de l'Église orthodoxe ou des evkafs turcs (les biens religieux) qui, à eux deux, égalent les sommes versées par l'UE. Les projets sont divisés en trois catégories, interventions rapides de sauvegarde, projets de conservation plus importants, plus coûteux, mais d'un impact plus grand, et interventions à grande échelle sur des monuments de valeur historique et sociale de plus grande envergure (les murs de Famagouste, la tour Othello de Famagouste, les Monastères de Aghios Andreas et Aghios Pandleimon). Depuis lors, dix projets du premier groupe ont été réalisés, cinq églises et cinq mosquées. Dans les deux catégories plus complexes, 18 monuments ont été restaurés ou sont encore en travaux, 14 autres sont prévus. 18 concernent des églises ou des monastères (dont 17 à Chypre-Nord), 5, des mosquées (dont 3 au Sud), 4, les remparts de Famagouste, en République de Chypre deux concernent des hammams et deux autres des moulins à eau ottomans.

Les travaux effectués posent ensuite le problème de l'affectation des bâtiments. Que faire à Chypre-Nord de centaines d'églises quand il n'y a plus de fidèles ? Les anciens villageois revenus du Sud ne peuvent assurer à eux seuls l'entretien ni justifier la conservation. L'évêque de Morfou déclare qu'il préfère voir les églises non restaurées, mais rester églises plutôt que de les voir devenir musées ou écoles ou autre chose. D'autres sont d'un avis contraire. La transformation en musées comme c'est le cas de Saint Barnabas et de Saint Mamas fait protester les Chypriotes grecs qui ne voient pas pourquoi payer pour entrer dans une église (l'entrée est traditionnellement gratuite pour les pèlerins, deux jours par an). En fait, l'église reste pour eux majoritairement un lieu de culte et non un « monument » à visiter⁴⁵⁰.

Les Chypriotes turcs remarquent que Dieu étant pour eux partout, ils accordent moins d'importance aux mosquées. Et comme la réconciliation est loin d'être totale, ils précisent que les mosquées du Sud étant souvent d'anciennes églises converties par les Ottomans, les restaurations font apparaître les fresques recouvertes autrefois, en font donc des églises dans lesquels il est impossible aux musulmans de prier !

Enfin, la restauration ne sera pas le retour à l'ancien temps, car les Chypriotes turcs qui parfois fréquentaient les sites chrétiens pour profiter de l'efficacité supposée de certains saints remarquent que cela n'est plus guère possible en raison de l'influence de l'AKP turque par l'intermédiaire des colons. Ainsi, sur le site de Kırklar Tekke, l'imam avoue à la jeune Turquie enquêtrice que les Chypriotes turcs ne fréquentent plus guère le site depuis que des pancartes interdisent les bougies et les prières aux saints. On retrouve le même phénomène dans le cas du Hz. Ömer Tekke où les nouveaux imams turcs imposent aux femmes le port du voile. Ces règles contrent une pratique de l'islam chypriote qui était traditionnellement beaucoup plus souple que celui d'Anatolie⁴⁵¹.

Le volet éducatif des travaux du Comité technique sur l'héritage culturel

⁴⁵⁰ HARMANSAH Rabia, *Performing social forgetting in a post-conflict landscape: the case of Cyprus*, University of Pittsburgh 2014. La thèse étudie l'ensemble de ces questions en détails.

⁴⁵¹ HATAY Mehmet et Nevzat Atay "Politics, society and the decline of Islam in Cyprus : from the Ottoman Era to the Twenty –First century", *Middle Eastern Studies*, 45/6 2009, pp.911-933.

prévoit, l'île ayant des dimensions relativement modestes, des visites scolaires en grand nombre et le recours aux moyens audiovisuels et informatiques en classe. L'ensemble est soutenu par les efforts et les ateliers de l'ADHR, car il faut intégrer ces « monuments » dans un cadre historique.

Ces belles réalisations qui se veulent créatrices de paix n'empêchent pas les musées plus « nationalistes » de prospérer, le « musée de la Barbarie » a été rénové tout comme celui de la « Lutte nationale » (EOKA). La République de Chypre dispose depuis 2010 son Musée des commandos et la RTCN a ouvert la même année un « musée de la paix et de la liberté » qui commémore le débarquement turc de juillet 1974 à proximité du lieu réel et d'un cimetière de guerre qui est devenu un grand lieu de visite pour les touristes turcs.

III.3.3. Le chypriotisme en questions ?

La poésie, comme instrument de réconciliation ?

Le lycée modèle de Vergina-Larnaca a mis en ligne les travaux d'élèves les plus emblématiques ou réussis. Nous y trouvons ainsi le travail d'une jeune élève de terminale qui, en 2009/10, a rédigé un texte sur « les combats communs des ouvriers Grecs chypriotes et Turcs chypriotes à l'époque moderne »⁴⁵² en reproduisant la proclamation du Centre des Travailleurs pour le 1^{er} mai de 1926, première célébration à Chypre, texte qui parlait expressément de fraternité entre les chrétiens et les Ottomans et en faisant l'historique des luttes ouvrières pendant la période britannique, insistant toujours sur la participation commune des deux populations.

Un autre travail de 2009 est consacré par une jeune fille à « la patrie commune, la douleur commune et l'espoir dans la poésie moderne des poètes grecs chypriotes et turcs chypriotes ». On y trouve quinze extraits, tous traduits en grec, dont 9 textes d'auteurs turcs, Mehmet et Neşe Yaşın, Gürgenç Korkmazel⁴⁵³, Neriman Cahit⁴⁵⁴ et

⁴⁵² Sur le site du lycée <https://www.dias.ac.cy/scholeia/lyk-vergina-lar/el/ck>

⁴⁵³ Poète et auteur reconnu qui a publié des « contes de la littérature moderne chypriote turque ».

⁴⁵⁴ Une enseignante chypriote turque, militante des droits des femmes, de la liberté de la presse, des syndicats et une figure de l'Union des enseignants chypriotes turcs (KTÖS). C'est une auteure et poétesse maintes fois primée.

Mustafa Gökçeoglu⁴⁵⁵ ; en grec les textes cités sont de Kostas Katsonis⁴⁵⁶ et Hadis Kanakis⁴⁵⁷. Nous pouvons observer à nouveau le rôle des enseignants dans ce mouvement et cette prise de conscience « chypriote », ainsi que leur position politique liée en général à la pensée de gauche. Il ne s'agit pas à proprement parler de faire la propagande directe du chypriotisme, mais de franchir la barrière entre les peuples, en leur montrant que leurs peines sont communes et que la douleur n'est pas d'un seul côté. La structure du travail va dans ce sens puisqu'elle regroupe les textes par thème, les morts injustes, la beauté de l'île, la souffrance du déracinement, la souffrance face à la coupure. Elle juxtapose dans chacun un poème en grec et un autre en turc (traduit en grec) pour faire ressortir les parentés.

⁴⁵⁵ Un auteur également très connu en turc, qui a enseigné à l'Université de la Méditerranée orientale.

⁴⁵⁶ Un enseignant qui a publié, outre un recueil de poèmes, différents essais et manuels pour l'enseignement des lettres.

⁴⁵⁷ Un enseignant, né dans la zone occupée, qui a publié 13 recueils de poèmes, a occupé des postes importants dans l'administration de l'éducation chypriote grecque, est aussi député de l'AKEL.

« La douleur commune, et l'avenir commun nous unissent »,

énonce la première banderole tenue par les jeunes

**« Grecs chypriotes-Turcs chypriotes, combat commun, patrie
commune »**

énonce la seconde affiche où l'on voit des élèves brandir le drapeau de
Chypre, dans une manifestation organisée par la coordination des élèves
panchypriotes.

Mehmet Yaşın évoque le drame d'une jeunesse sacrifiée au nom d'une identité nationale finalement difficile à définir :

Une balle de feu	Μια πύρινη σφαίρα
Une balle de feu Les bras grands ouverts Il marchait On aurait dit un homme Il marchait Jusqu'à ce qu'il tombe sur le bord de la route Je brûle, je brûle, je brûle Et je n'ai que 21 ans, Malheur à moi, hommes, je meurs... Maintenant cette existence humaine se trouve là Sur le sol, avec les coquelicots rouges Et je n'ai que 21 ans Reconnaître mon identité, je ne le peux Est-il Grec chypriote ou Turc chypriote Peut-être est-il ton amoureux Soldat sur le front Qui jusqu'à maintenant n'est jamais revenu peut-être encore est-il ton frère... Maintenant la cendre brûlante s'est dispersée Dans le vent, le drapeau n'est à personne Là où il flotte sur les plaines De la Mésaorée.	Μια πύρινη σφαίρα Με χέρια να τεντώνουν ανοιχτά Περπατούσε λες κι ήταν άνθρωπος, περπατούσε ώπου σωριάστηκε στην άκρη του δρόμου Καίγομαι, καίγομαι, καίγομαι Και είμαι μόλις στα εικοσιένα μου Ωιμέ άνθρωποι, πεθαίνω... Τώρα η ανθρωπινή ύπαρξη βρίσκεται εκεί Στο έδαφος με τις κόκκινες παπαρούνες Και είμαι μόλις εικοσιενός Να αναγνωρίσω την ταυτότητά του δεν μπορώ Αν είναι Ελληκύπριος ή Τουρκοκύπριος Ίσως είναι ο αγαπημένος σου, Στρατιώτης στο μέτωπο Που μέχρι τώρα ποτέ δεν επέστρεψε Ίσως πάλι να είναι ο αδελφός σου... Τώρα η πυρακτωμένη στάχτη του έχει διασκορπιστεί Στον άνεμο, σημαία δεν ανήκει σε κανένα Εκεί να φτερουγίζει πάνω απ' της Μεσαορίας τα πεδινά.

Ma patrie	Η πατρίδα μου
Ma patrie s'étend en Méditerranée	Η πατρίδα μου απλώνει στη Μεσόγειο
Ma patrie, c'est une île chaude	Η πατρίδα μου είναι ένα νησί ζεστό
Mais depuis des années maintenant ne fleurissent plus la paix	Μα χρόνια τώρα είναι ένα δεν ανθούν για την ειρήνη
Ni les fleurs de notre amandier, Nos bonheurs d'enfance n'ont jamais pu grandir	της αμυγδαλιάς μας οι ανθοί οι παιδικές χαρές μας ποτέ δεν μεγάλωσαν
Ils ne pourront jamais Etre parés pour entrer dans la salle du mariage.	ποτέ δε θα μπορούσαν να στολιστούν για να εισέλθουν στη γαμήλια αίθουσα.

Gürgeç Korkmazel rejoint Nese Yaşın dans son désarroi face à la division de
l'île

L'île, ils l'ont coupée en deux	Το νησί το μοίρασαν στα δυο
L'île, ils l'ont coupée en deux Et nous aussi Une moitié de vie La mer, les villes, les rues, La terre ne fait naître qu'une demi- récolte	Το νησί το μοίρασαν στα δυο Και μας το ίδιο Μισή η ζωή Η θάλασσα, οι πόλεις, οι δρόμοι Η γη γεννά καρπό μισό γεύση
Le pain, les olives, par moitié, Les oiseaux coupent leur chant à la moitié	Μισή το ψωμί, οι ελιές Τα πουλιά κόβουν στη μέση το τραγούδι
La nuit, les rêves coupés en deux	τις νύχτες τεμαχισμένα στη μέση τα όνειρα
Et l'amour au milieu de tout ça, à demi atteint	κι αγάπη μέσα σε αυτά μισοτέλειωτη

Moitié de pas, moitié de joie Dans cette île encore coupée en deux, Lumière et obscurité Eh, ohé les hommes Levons-nous bien éveillés Ne vivons pas notre vie comme ça A la moitié de la moitié.	μισά τα βήματά μας και η χαρά μας μισή σ' αυτό το νησί διχοτομημένα ακόμη το φως και το σκοτάδι. Έι, έεε ... άνθρωποι ας σηκωθούμε ξύπνιοι, λοιπόν μη ζούμε τη ζωή μας έτσι στο μισό του μισού.
---	--

Et Kostas Katsonis reprend le thème de la patrie coupée en deux.

Dans cette patrie coupée en deux Dans cette patrie coupée en deux Avec le Christ et Allah Chacun règle ses comptes personnels Et combat comme il le sait et le peut Pour faire tomber le barbelé de la haine, Pour la réunion Pour un nouveau départ.	Σ' αυτή τη μοιρασμένη πατρίδα Σ' αυτή τη μοιρασμένη πατρίδα Με το Χριστό και τον Αλλάχ Ο καθένας κάνει τους δικούς του λογαριασμούς Και μαχεται καθώς το ξέρει και μπορεί Να γρεμιστεί το συρματοπλέγμα του μίσους Για επανένωση Για μια καινούργια αρχή.
--	--

Par la langue ?

Turc, Grec, dialecte chypriote turc ou chypriote grec ? La langue est sans contexte un élément identitaire⁴⁵⁸, ce qui pousse les militants favorables au rapprochement à s'interroger : le Chypriote grec doit-il apprendre le turc et le Chypriote turc, le grec ? Faut-il privilégier la langue locale, dialecte turc ou grec ou la langue de la Mère-Patrie, ou même l'anglais internationalement plus

⁴⁵⁸ RIEGL Martin, "Language and identity in Cyprus", *The Annual of Language & Politics and politics of identity*, 2008, <http://alppi.vedeckecasopisy.cz/publicFiles/00121.pdf>

« valorisable » ?

Au début du XX^e siècle, Chypre est sans contexte une île multilingue où se parlent le turc, le grec, le dialecte chypriote grec, le dialecte chypriote turc⁴⁵⁹ et l'anglais sans parler de l'arménien, du français et de l'arabe. Les Chypriotes grecs se trouvent souvent en situation de triglossie : le dialecte chypriote, le grec savant officiel de l'école, la katharevousa, et la démotique qui entre dans le cursus scolaire dans les années 1940. Les Turcs utilisent à côté de leur dialecte chypriote turc, le turc osmanli jusqu'à ce que, à partir de 1932, ils adoptent les réformes de Kémal : l'alphabet latin et la langue purifiée et turquisée.

Beaucoup de Chypriotes turcs sont bilingues et parlent le dialecte chypriote grec. Au recensement de 1881, 5,4 % d'entre eux déclarent même le grec pour langue maternelle⁴⁶⁰. L'administration britannique se fait en anglais, avec des interprètes pour traduire les textes définitifs ou les correspondances envoyées par les Chypriotes grecs ou turcs. Ce sont les travailleurs et la classe moyenne inférieure, moins éduquée, qui utilisent le dialecte grec chypriote pour les rapports intercommunautaires, tandis que les classes moyennes et supérieures des deux communautés utilisent l'anglais comme *lingua franca*, langue qui confère un certain prestige⁴⁶¹.

Les Chypriotes grecs considèrent alors que l'anglais constitue la menace majeure pour leur langue et demandent aux Britanniques un plus grand usage du grec dans leur administration. Pour les Chypriotes turcs, le danger ne vient pas de l'anglais, mais du grec dont ils craignent la prééminence. L'identification progressive des uns à la Grèce et des autres à la Turquie entraîne le rejet des dialectes chypriotes, qui sont jugés « retardés », peu conformes au modèle national ou/et condamnés à la

⁴⁵⁹ Dans les deux cas, le « dialecte » présente des différences phonétiques et morphologiques mais n'empêche pas la communication avec les locuteurs du grec ou du turc standard. Néanmoins dans le cas du dialecte chypriote grec, le locuteur se fait remarquer par son « accent » même lorsqu'il pratique la démotique grecque et, dans le cas d'une version accentuée du dialecte, la compréhension peut être difficile.

⁴⁶⁰ KIZILYÜREK, Niyazi and KIZILYÜREK, Sylvaine, "The politics of identity in the Turkish Cypriot community and the language question", *International Journal of the Sociology of Language* 168, 2004, p.46.

⁴⁶¹ KARYOLEMOU Marilena, "When language policies change without changing: The University of Cyprus" *Language Policy*, 2002, p.217.

disparition⁴⁶². Les querelles à propos de la langue coïncident avec les autres points de friction : une lutte se déroule auprès des autorités britanniques pour savoir lorsque les textes officiels sont traduits, selon quel ordre le turc et le grec sera placé⁴⁶³.

Dans l'après-Seconde Guerre mondiale, la situation linguistique se tend au fur et à mesure que l'*enosis* et le *taksim* gagnent du terrain dans les deux communautés. La partition de 1974 renforce la coupure. Par peur d'être absorbés dans une possible *enosis*, les dirigeants de la communauté turque adoptent le slogan kémaliste « *Citoyen, parle turc !* » de 1958 en visant précisément les Chypriotes turcs bilingues. Ceux qui parlent grec ou utilisent des mots grecs sont punis d'une peine d'amende ou pourchassés. C'est le moment par excellence où se développe la thèse selon laquelle les Chypriotes turcs sont de « purs » Turcs qui doivent donc revenir vers la langue perdue, puisque, dans un effort pour légitimer la partition de 1974, la théorie officielle affirme qu'il n'y a pas de Chypriote turc, seulement des Turcs de Chypre.

Du côté chypriote grec, la querelle katharevousa/démotique qui déchire la Grèce se transporte à Chypre où les nationalistes, comme en Grèce, jugent que la démotique est « antinationale » et soutiennent la langue puriste. Les quelques défenseurs du dialecte invoquent son origine et ses traits morphologiques venus de l'Antiquité, qui en font une preuve de la grécité antique de l'île. Le dialecte, ainsi, peut également s'insérer dans les campagnes nationalistes.

Les progrès de la scolarisation devenue obligatoire, l'urbanisation, les déplacements de population qui ont encouragé une forme d'épuration ethnique (linguistique et religieuse) et entraîné la coupure des relations intercommunautaires depuis 1974 ont provoqué plusieurs phénomènes :

- le bilinguisme grec-turc est le fait des générations anciennes et ne s'est que peu transmis ;
- l'anglais devient *de facto* la *lingua franca* de l'île, acceptable pour les deux bords et idéale pour les contacts internationaux au point d'être infiniment plus

⁴⁶² Néanmoins, des contes et chants populaires sont publiés en chypriote avec un glossaire en katharevousa en 1927 et 1935.

⁴⁶³ KAROULLA-VRIKKI Dimitra, "Language and ethnicity in Cyprus under the British : a linkage of heightened salience", *International Journal of the Sociology of Language*, 168/2004, pp.19-36.

présent qu'au temps de la colonisation. En 2006, 28 % des Chypriotes grecs déclarent l'utiliser quotidiennement et 73 % pouvoir communiquer en cette langue. Après hésitations de la part des nationalistes, les universités chypriotes du Sud ont décidé de l'enseigner à partir de 1968 et admettent aujourd'hui des cours en anglais, comme les universités de la RTCN (Eastern Mediterranean University, Near East University, Middle East Technical University et Cyprus International University,). Dans les deux cas, l'anglais leur permet également d'attirer des étudiants étrangers⁴⁶⁴.

- La RTCN qui n'est pas tenue par la constitution de 1960 n'accepte que le turc comme langue officielle et langue d'enseignement. Le fait que seules quelques centaines de Chypriotes grecs habitent le Nord facilite les choses. Le dialecte local est dévalorisé par les autorités et les colons.

- La République de Chypre, comme en 1960, est officiellement bilingue, mais le départ des Chypriotes turcs a encouragé le fait que les instances administratives n'emploient pratiquement plus que le grec standard de Grèce. Par ailleurs, très peu de Chypriotes grecs apprennent le turc (quatrième langue étrangère enseignée en 2006) même si des cours sont offerts aujourd'hui dans les lycées. Les jeunes enfants chypriotes turcs peuvent apprendre le turc dans des cours privés.

Le mouvement linguistique le plus récent concerne le dialecte et sa « promotion » officielle par le gouvernement et les médias au nom du « chypriotisme », au point de lui accorder une place dans l'enseignement primaire dans la réforme mise au point en 2010 et appliquée à la rentrée 2011⁴⁶⁵.

Le dialecte chypriote, à l'origine « arcadochypriote » lié à la présence des Mycéniens depuis 1 400 av JC, appartient aux dialectes du Sud Est hellénique avec le crétois, les dialectes du Dodécanèse, celui d'Ikaria et celui de Chios. Il est attesté par écrit par des chants populaires, dont certains sont recueillis et imprimés dès le XIXe siècle. Il a été employé par quelques hommes de lettres, peu nombreux : Vassilis Michailidis, (1849-1917) un poète ayant écrit dans les trois langues, katharevousa, démotique et chypriote, Dimitris Lipertis (1866-1937), qui écrit en

⁴⁶⁴ KARYOLEMOU, Marilena, "When language policies change without changing: The University of Cyprus", *Language Policy* 1.2002, pp. 215-222.

⁴⁶⁵ Voir le programme sur le site http://www.moec.gov.cy/analytika_programmata/nea-analytika-programmata/nea_elliniki_glossa.pdf

katharevousa et en démotique, puis, à partir de 1911, en chypriote, Giannis Stavrinis Oikonomidis (1894-1997), Pavlos Liasidis (1901-85), Christophoros Palesis (1871-1949), Charalambos Azinos (1905-79). Ces auteurs sont peu nombreux après 1930, sauf à citer Costas Montis.

Comme toutes les langues, le dialecte a évolué, intégré des mots d'origine étrangère (français, vénitien, arabe, turc, anglais), ce que ses détracteurs lui reprochent au nom de la pureté perdue. Il évolue encore plus rapidement à la fin du XXe siècle, influencé par la conjoncture politique et technique : des 18 variantes constatées au début du siècle, plusieurs n'existent plus réellement, car les formes du dialecte pratiquées au nord de l'île ont disparu avec le déracinement. Elles survivent à l'échelle familiale dans les quartiers où se sont retrouvés des réfugiés venant du même village, mais, au recensement de 2001, l'île ne comptait plus que 31 % de population rurale contre 83 % au début du XXe siècle. Parallèlement, d'importants changements sociaux ont eu lieu grâce aux succès universitaires des générations qui ont suivi 1974 et à la constitution, après 1960, d'un secteur tertiaire puissant.

Conséquence logique de ces changements, une sorte de « *koinè* » dialectale moderne⁴⁶⁶ s'est créée, influencée à la fois par le dialecte de Nicosie, qui se distingue des formes médiévales, et par la démotique grecque. Les formes les plus dialectales s'oublient par les générations les plus jeunes plus influencées par les chaînes de TV, y compris venues de Grèce⁴⁶⁷.

Aujourd'hui les Chypriotes grecs vivent en situation de diglossie. Le dialecte, langue maternelle, est utilisé à l'oral dans le milieu familial, amical ou le voisinage, là où le sentiment domine. Le grec démotique, langue de l'école, des médias et des « helladites », est utilisé dans les situations où l'intellectuel domine. Le dialecte reste bien vivant : une étude de 1995, menée sur 500 Chypriotes (411 habitant Nicosie et 89 de Paphos) démontre sa présence à cette époque, mais les parents l'associaient au

⁴⁶⁶ TERKOURAFI Marina, "The Cypriot koine: a recent development?", *Proceedings of the 6th International Conference of Greek Linguistics*, Πέθυμνο, 2005, pp. 649-657.

⁴⁶⁷ KARYOLAIMOU Marilena, Η κυπριακή διάλεκτος χθες και σήμερα 24/02/2015, <http://www.parathyro.com/?p=34400>

KARYOLAIMOU Marilena, «Τι απέγινε η κυπριακή διάλεκτος; Δημογραφία και γλωσσική επαφή στην Κύπρο του 21ου αιώνα». *Επετηρίς Κέντρου Επιστημονικών Ερευνών XXXIV. Λευκωσία: Κέντρο Επιστημονικών Ερευνών*. pp. 451-492.

Η κυπριακή διάλεκτος, [Κυπριακών Ονομάτων Μορφολογικό Λεξικό](http://mitsiakim.wix.com/morph-dict-komolex#!info/cjg9), ΚΟΜοΛεξ <http://mitsiakim.wix.com/morph-dict-komolex#!info/cjg9>

manque d'éducation, au handicap dans la promotion sociale et jugeaient qu'il était « condamné » à longue échéance en ne souhaitant pas le voir enseigné à l'école⁴⁶⁸.

Néanmoins depuis une dizaine d'années, nous pouvons observer une nouvelle dynamique en faveur du dialecte, qui est de plus en plus étudié (publication de lexiques et dictionnaires, de grammaire) et publiquement mis en avant. Des dizaines de feuillets riches de centaines d'épisodes sont projetés en dialecte sur la chaîne nationale RIK et soutenus par les chaînes privées grecques (MEGA, ANT1). Le dialecte est de plus en plus utilisé sur *Facebook* alors qu'il s'agissait d'une langue essentiellement orale. Il apparaît en outre dans des textes académiques.

Les chercheurs relient ce mouvement au chypriotisme, né de la déception vis-à-vis de la Grèce après 1974. Conscient de la différence entre Chypre et l'État grec, ce courant adopte le slogan « nous sommes Chypriotes et non Grecs ». Le dialecte devient alors l'instrument d'une nouvelle identité nationale.

Ce mouvement a atteint son apogée en 2011 avec l'entrée du dialecte dans l'éducation primaire qui, jusque-là, n'enseignait que la langue démotique standardisée par la Grèce. Certains linguistes chypriotes grecs, tels Marina Terkourafi ou Stavroula Tsiplakou⁴⁶⁹ ont voulu, dans le cadre de la promotion des dialectes en Grèce, « élever » le dialecte chypriote au rang de langue, ce qui suppose de publier une grammaire, des lexiques et glossaires avec explications en chypriote, le choix d'un alphabet et d'une orthographe fixe pour transcrire les sons spécifiques au chypriote⁴⁷⁰. Il ne s'agit donc plus de quelques lectures en

⁴⁶⁸ SCIRIHA Lydia., *A question of identity, Language use of Cyprus*, Intercollege press, Nicosie, 2003, ouvrage critiqué sévèrement par D. GOUSIOS Dimitri, in *International Journal of the society of Linguistics*, 168/2004, pp.135-139.

GOUSIOS Dimitri, "A discourse analytic approach to the use of English in Cypriot Greek conversations", *International Journal of Applied Linguistics*, 11/2 pp. 193-223.

⁴⁶⁹ HADJIOANNOU Xenia, TSIPLAKOU Stavroula, KAPPLER Matthias, "Language policy and language planning in Cyprus", *Current Issues in Language Planning* 12.4, 2011, pp.503-569.

TERKOURAFI Marina, "Perceptions of difference in Greek sphere : the case of Cyprus", in *Journal of Greek Linguistics*, 8/1, 2007, pp.60-96.

TSIPLAKOU, Stavroula, «Μιλάτε τζαι κυπριακά», εφημερίδα *Σημερινή*, 15.1.2012. συνέντευξη στον K. Πενηταξή. 2012, Ηλεκτρονική έκδοση: <http://www.sigmalive.com/simerini/news/social/455436>

TSOKALIDIS Siméon, LOIZIDOU-IERIDOU Natali, «Ομιλείτε ελληνικά;», εφημερίδα *City Free Press*, 15.2.2012, p. 12-4. Ηλεκτρονική έκδοση: http://issuu.com/cityfreepresscy/docs/city_295_full_pdf

⁴⁷⁰ IOANNIDOU Elena, "Language policy in Greek Cypriot education: tensions between national

dialecte faites aux jeunes enfants pour leur rappeler leur milieu familial et villageois, mais d'un enseignement réel et généralisé⁴⁷¹. Nous devons également signaler dans le troisième volume du nouveau manuel d'histoire de Chypre rédigé en RTCN l'emploi dans certains cas le terme en dialecte turc chypriote.

Cette introduction ou promotion du chypriote soulève immédiatement une tempête de protestations parmi les parents grecs ou étrangers qui estiment que l'apprentissage du dialecte ne sera d'aucune utilité à leurs enfants. Cet enseignement est en outre jugé responsable des mauvais résultats en grec de ces derniers⁴⁷². Les « défenseurs » du dialecte expliquent qu'il représente la nation chypriote, que les échecs scolaires des enfants sont dus au manque de lecture et à la technologie moderne, qu'ils n'ont pas lieu uniquement en grec. Les esprits les plus modérés souhaitent en rester à la diglossie en vigueur jusque-là. Les Néochypriotes sont ainsi violemment attaqués et la querelle fait rage sur internet⁴⁷³.

Beaucoup reconnaissent *in fine* qu'il s'agit d'une lutte politique et idéologique beaucoup plus que linguistique, confirmant par là à la fois l'importance de la langue et de l'enseignement dans la définition d'une identité nationale, et les tensions existantes autour de la notion pourtant déjà ancienne du « chypriotisme ».

and pedagogical values", *Language, Culture and Curriculum*, 25.3. 2012, pp. 215- 230.

⁴⁷¹ Karyolaimou Marilena, «Γλωσσικός σχεδιασμός και γλωσσική πολιτική: η περίπτωση της Κύπρου», *Πρακτικά 4 ου διεθνούς συνεδρίου ελληνικής γλωσσολογίας* (Λευκωσία, Σεπτέμβριος 1999), Θεσσαλονίκη, p. 391-8.

⁴⁷² en réponse à cette accusation : GIANGOULLIS Constantinos, « Η γλώσσα είναι φορέας της σκέψης, αν ξέρεις κάτι καλά, το διατυπώνεις σωστά, Δεν ευθύνεται η διάλεκτος γιατί αποτυγχάνουν οι μαθητές »

<http://www.philenews.com/Publications/ArticleModule/Articl...> 20 août 2014

GEORGIU Georgios, ΤΕΧΝΗΤΟΩΣ ΓΛΩΣΣΙΚΑ, Η «απαράδεκτη» κυπριακή διάλεκτος <http://www.philenews.com/Publications/ArticleModule/Articl...> 30 juin 2014

⁴⁷³ par ex. la réponse de Néophytos EPIPHANIOU aux textes de XENIS, sur <http://el-capitan-tormenta.blogspot.fr/> le 2 » avril 2012.

Et Pavlou Savvas, un enseignant poète chypriote Η Γλωσσολογική Αφασία Της Κύπρου Και ο Ρόλος ...<https://savvaspavlou.wordpress.com/.../η-γλωσσολογι..>

Quel est l'état de l'opinion publique ?

Parvenus au terme actuel de cette évolution, il paraît intéressant d'observer l'avis des Chypriotes eux-mêmes sur les sujets principaux de la question de Chypre. Plusieurs sondages ont été menés sur le sujet par Interpeace et financés par le fonds des Nations Unies, UNDP-ACT, en partant de l'idée que les accords futurs ne pourraient être réellement appliqués que si l'opinion les adoptait⁴⁷⁴.

À la question : « quels sont les sujets les plus importants sur lesquels les négociations doivent se focaliser ? », les choix sont :

	Chypriotes grecs	Chypriotes turcs
Sécurité et garanties	72 %	71 %
Citoyenneté	59 %	27 %
Propriété	42 %	51 %
Ajustements territoriaux	34 %	29 %
Présidence	33 %	20 %

La question de la Présidence met en jeu la confiance ou le peu de confiance des communautés l'une envers l'autre. La réunion en un exécutif double du Président et du Vice-président (les deux communautés représentées) recueille plus de 50 % d'opinion positive dans les deux communautés. La solution d'une alternance Président-vice-président entre les deux communautés avec décision commune agréée beaucoup plus aux Chypriotes turcs que grecs tandis qu'une troisième option, alternance Président-vice-président, avec décision présidentielle seule, plaît aux Chypriotes turcs (71 %), mais déplaît souverainement (70 %) aux Chypriotes grecs peu désireux de devoir obéir en alternance aux Chypriotes turcs.

La question des propriétés si discutée par les Chypriotes grecs est vue sous un angle différent selon qu'il s'agirait de retourner en terre administrée par les Chypriotes grecs ou turcs.

A la question : « retourneriez-vous dans votre village d'origine s'il était en

⁴⁷⁴ http://www.uncyprustalks.org/media/Civil%20Society/Cyprus.2015.Paper.Negotiating_the_Core_Issues_2012.01.19.pdf

zone administrée ? », les sondés des deux communautés répondent :

	OUI	Peut-être Oui	Non et peut-être Non
Par les Chypriotes grecs	59 %	10 %	16 %
Par les Chypriotes turcs	10 %	7 %	73%

Nous pouvons constater l'importance du travail de négociation restant à effectuer si nous ajoutons la réponse des Chypriotes turcs à la question : « rendre Morfou et Varosha aux Chypriotes grecs vous semble-t-il acceptable ? ». 87 % des personnes sondées répondent en effet par la négative.

Ce qui est désigné comme « citoyenneté » dans le sondage fait référence au problème discuté des colons turcs et de leur acquisition ou non de la citoyenneté chypriote.

Sur ces questions, les sondés apportent les réponses suivantes :

	Chypriotes grecs	Chypriotes turcs
Un certain nombre de Turcs pourraient avoir permis de séjour	61 %	69 %
Des Turcs qui résident depuis plusieurs décennies	39 %	91 %
Jusqu'à 50 000 personnes venues de Turquie	37 %	77 %

Nous constatons enfin que 68 % et 65 % des Chypriotes grecs et turcs déclarent avoir un grand désir de paix, tandis que 14 % et 21 % disent n'en avoir qu'un « faible désir », mais, 65 % et 69 % des mêmes Chypriotes grecs et turcs déclarent n'avoir que peu d'espoir que cette paix se réalise.

Les Chypriotes semblent fort conscients des points de désaccord réels qui existent entre eux. Ce qui tend à corroborer le pessimisme constaté dans les sondages. Neşe Yaşın défend cependant la paix dans le poème suivant :

Le grand mot	Le grand mot
Quand le poème dira le mot, le grand toutes les armes se tairont, d'un coup, le mot que dira la voix du sang répandu, le cri de souffrance, le mot prononcé par le chœur des morts et par la foule des exilés de l'histoire.	'When the poem utters the big word all the weapons will hush at once, the word that's the voice of the spilled blood and the cry of suffering the word that's uttered by the chorus of the dead and by the exiled crowd of history.
Il sera murmuré par les fleurs, par le nuage qui pleure dans le ciel, par les vagues joyeuses de la mer et les enfants qui ne veulent pas rejoindre l'armée.	It will be whispered by the flower the weeping cloud in the sky the rapturous waves of the sea and the childred who do not want to join the army.
Ce jour-là, un amour nouveau surgira de l'écume de la mer qui est coupée en nationalité.	That day, a new love will emerge from the foams of the sea that is distinct in nationality.
La guerre mourra de honte quand le silence prendra sa revanche sur l'histoire et quand les mots magiques embrasseront le vent de l'amour.	War will die of shame as the silence starts taking revenge from history and the magic words will kiss the wind of love.
SI être déloyale envers la moitié me porte vers la terre natale dans son entier, votre nationalisme sera un nid de coucous,	IF being disloyal to the half will bring me the whole native land your nationalism will be a cuckold's egg

Je vous trahirai même avec vos armées sanglantes contre moi Je ferai l'amour avec tous les ennemis, Je vous trahirai Sur tous les continents de cette terre. Quand le poème prononcera le grand mot tous les accords et les négociations prendront fin et rien ne restera à dire, tous les médiateurs seront sans emploi. L'histoire se rendra devant ce grand mot qui porte les étoiles et les rivières, l'amour infini faisant de tous les temps les sons, la pluie et les mers. Quand le grand mot sera dit par le poème soit les poètes seront exécutés soit la paix descendra sur la Terre.	I shall betray you even with your bloody armies after me I shall make love with all the enemies I shall betray you on all the continents of this earth. When the poem utters the big word all the deals and negotiations will come to an end with nothing left to say all the mediators will be unemployed. The history will surrender under that big word which carries the stars and the rivers the endless love making of all times the sounds, the rain, and the seas. When the big word will be uttered by the poem either all the poets will be executed or peace will descend on earth.
---	---

Nous pouvons conclure ces efforts en remarquant que Neşe Yaşın marque une date dans l'histoire de Chypre. Elle est en effet la première Chypriote turque, femme de surcroît, candidate aux élections en 2006 pour un mandat accordé pour la première fois depuis 1963 aux Chypriotes turcs vivant en République de Chypre.

CONCLUSION

En cinquante ans, près de 140 résolutions du Conseil de Sécurité depuis 1964 - seul Israël en a occasionné davantage - presque autant de rapports du Secrétaire général au Conseil de Sécurité (2 rapports annuels pour demander le renouvellement de la mission de l'UNFICYP auxquels s'ajoutent d'autres sujets), des centaines de voyages des Secrétaires Généraux des Nations Unies et de leurs représentants vers Chypre, cinquante années de présence des Casques Bleus (34 pays y ont contribué), des centaines de personnes engagées dans les commissions techniques pour obtenir un accord sur un État fédéral bizonal et bicommunautaire, rien n'a évolué depuis 1977.

Les points disputés sont connus : répartition du pouvoir fédéral entre les communautés, liberté d'installation et sort des propriétés perdues, présence de l'armée turque et des colons. Etudier et connaître ces questions n'a pas permis de les résoudre. Il est en effet difficile de s'accorder lorsque les mêmes termes ne revêtent pas la même signification selon les interlocuteurs, y compris les notions de paix et de liberté.

Quelles sont les raisons d'un tel échec ? On en a souvent attribué la responsabilité à l'intransigeance des premiers négociateurs, Rauf Denktaş et l'équipe Makarios-Glafkos Cleridès, qui, combattants nationalistes convaincus depuis les années 1950, n'avaient aucune envie de céder sur quoi que ce soit. Or, négocier suppose toujours un compromis, ou un « échange de compromis ». Les quarante années de négociations depuis 1974 ont toutefois démontré que la difficulté de parvenir à un compromis n'est pas seule en cause : chacun se sent en effet encouragé par le soutien de sa Mère-Patrie, Rauf Denktaş en particulier.

Les Chypriotes grecs ont bien compris que le soutien de la Grèce était surtout moral ou diplomatique. Cette forme de nationalisme est exacerbée par le sentiment de victimisation et d'injustice que chaque côté nourrit en son sein, par les traumatismes profonds et par l'incertitude permanente sur l'avenir. Au fond, les échecs diplomatiques récents et les hésitations résultent d'un manque de confiance mutuel. Ainsi, même si les points de blocage des négociations sont connus depuis très longtemps, personne n'est prêt à reculer sur un point en échange d'un gain sur un autre terrain en raison de cette absence de confiance.

Donc entre 1974 (et même 1964) et 1983, nous voyons donc entre 1974 –et même 1964- et 1983 s’approfondir et se fixer le fossé séparant les deux communautés figées en « Turcs » et « Grecs » de Chypre. Les deux décennies suivantes, 1983-2003, voient sur le plan officiel la situation se figer, en dépit de la définition de notions de base pour un éventuel accord, tandis que se multiplient les initiatives privées, avec l’aide de la diaspora chypriote, d’organisations internationales et d’universités étrangères, à la recherche d’un rapprochement entre citoyens des deux côtés de l’île. La période contemporaine qui s’ouvre avec l’ouverture de la Ligne Verte en 2003 laisse espérer quelques avancées avec l’arrivée au pouvoir d’une génération plus jeune. Par ailleurs le désir de rapprochement n’est plus seulement l’affaire de quelques milliers de militants et l’ouverture de la Ligne permet des rencontres réelles au niveau privé.

L’UNFICYP n’a pas été militairement très efficace ou utile, sinon peut-être en 1964. Les forces de l’ONU ont tout de même perdu 186 de leurs membres en opérations à Chypre. Le mandat de cette opération de maintien de la paix n’était pas d’intervenir militairement : elle s’est installée en mars 1964 avec pour mission de s’interposer et de soutenir la police locale en remplaçant les forces britanniques et de rouvrir les routes bloquées vers les enclaves turques. En 1967, après une autre crise (Kophinou, Aghios Theodoros), sa mission est élargie au désarmement des principales milices. Son mandat est reconduit régulièrement, mais s’opposer à l’invasion de 1974 n’entraîne ni dans son mandat, ni dans ses moyens.

Depuis 1974 elle est chargée du maintien de l’ordre dans la zone tampon et le long de la Ligne Verte, elle protège les activités et les déplacements des quelque 10 000 personnes qui vivent à l’intérieur de cette zone. De plus, elle assume un rôle humanitaire en approvisionnant les enclaves chypriotes grecques et maronites en RTCN, en aidant les démarches des Chypriotes turcs en République de Chypre.

Depuis deux décennies, les soldats (859 en 2015) jouent un rôle essentiel en fournissant un soutien financier et diplomatique ainsi qu’un lieu de rencontre neutre entre membres des deux communautés⁴⁷⁵. En 2014-2015, l’UNFICYP aide ainsi la société civile à organiser 70 manifestations, en coopération avec des partenaires

⁴⁷⁵ KAPPLER Stefanie, *Local Agency and Peacebuilding : EU and International Engagement in Bosnia-Herzegovina, Cyprus and South Africa*, Palgrave Macmillan, 2014.

internationaux et locaux et au cours desquelles près de 5 000 membres des deux communautés participent à des activités sportives, culturelles et éducatives notamment. Les représentants des partis politiques chypriotes se rencontrent également au Ledra à sept reprises au cours de la période. L'UNFICYP règle également tout ce qui concerne la zone tampon qu'il s'agisse de constructions, de mises en cultures, ou déminage ... L'UNFICYP veille à ce que les Chypriotes grecs ou les Maronites restés au Nord reçoivent la visite de médecins et de prêtres, aient accès aux différents services. Elle s'occupe également de suivre l'ouverture au culte de certaines églises du Nord et du bon déroulement des fêtes religieuses orthodoxes qui ont lieu à cette occasion (9 000 personnes se sont rendues au Nord à cette occasion en une année). Elle fit de même pour 200 fidèles qui se rendaient à la mosquée Hala Sultan Tekke, à Larnaca, dans le Sud.

Parallèlement à l'UNFICYP, les universités étrangères –le plus souvent anglophones-, et la Fondation Fulbright ont joué un rôle essentiel en permettant des rencontres, études, ateliers bicommunautaires, en fournissant des lieux, de l'argent, une aide diplomatique, des instructeurs ou des ordinateurs. On peut intégrer dans ce cadre le rôle joué par les organisations chypriotes de la diaspora britannique (300 000 personnes selon la République de Chypre, 75 763 nées à Chypre d'après le recensement britannique de 2001, parmi lesquelles la Grande-Bretagne ne distingue pas entre Chypriotes grecs ou turcs) et les contacts permanents qu'elles entretiennent avec Chypre⁴⁷⁶. À la fin de 2007 un petit groupe de Chypriotes britanniques a créé le groupe *Cyprus United* (CC) qui par une grande activité sur internet et les réseaux sociaux milite pour la paix. Le groupe se veut le représentant de ceux que l'on n'entendait pas jusqu'alors, des plus jeunes que les anciens disaient dépolitisés, qui veulent se séparer de l'AKEL et des institutions chypriotes de Londres qu'ils jugent trop liées au passé⁴⁷⁷. Nous pouvons également citer les grandes associations POMAK (Fédération mondiale des Chypriotes d'outre-mer), PSEKA (Comité mondial de la lutte chypriote), et EKEKA (Fédération chypriote des réfugiés, 1974) mises en place par la République de Chypre sur le modèle grec. Nous devons

⁴⁷⁶ BERTRAND Gilles, Une mobilisation diasporique en question : les Chypriotes de Grande-Bretagne face au conflit de leur île d'origine. 10e Congrès de l'ASFP, section 36 : Mobilisations " ethniques " et comparaison internationale, axe 2, Sep 2009, Grenoble, France.<halshs-00511748>

⁴⁷⁷ CHATZIPANAGIOTIDOU Evropi, *op.cit*, ch 4.4.

cependant noter que, là aussi, l'architecture repose sur les générations des années 1960-74, alors qu'une nouvelle génération entre en jeu. Les études récentes tendent à montrer que le « chypriotisme », sous la forme de la prise de conscience du caractère multiculturel de Chypre est plus répandu en Angleterre qu'à Chypre, avec la présence d'un noyau de gauche beaucoup plus important et fondateur, la constatation que les « différences » entre Chypriotes sont minimales si on les compare à ce qui les distingue des Anglais ou d'autres communautés étrangères présentes à Londres, et le développement chez les jeunes d'un style de vie « britannique » qui gomme les autres différences...

L'opinion publique peut-elle changer ? Peut-elle jouer un rôle ? Il est très net que la confiance perdue, étant donné les mauvais souvenirs et les idées diffusées par l'enseignement et les médias, ne peut se regagner que très lentement. C'est sur ce point que les rencontres associatives de toute sorte, les forums internet, les échanges ... peuvent rétablir ce que quarante, voire ou cinquante années de propagande ont fait disparaître.

C'est une confiance juste naissante, fragile, qu'un rien peut briser (le Non des Chypriotes grecs au plan Annan a eu cet effet pour certains Chypriotes turcs), mais qui seule peut permettre aux Chypriotes de se construire un avenir crédible sans l'intervention de parrains encombrants.

Les dernières quinze années ont prouvé que l'opinion publique peut changer : l'opposition massive déclarée à Rauf Denktaş le rejet de la Turquie par une partie des Chypriotes turcs montre que l'opinion peut évoluer. En RTCN, les opposants passibles de peines de prison vingt ans auparavant peuvent désormais manifester dans la rue. L'opinion publique peut évoluer et influencer sur le cours des élections, y compris lorsque la communication électorale de l'opposition est parfois difficile comme en RTCN. La double élection de Mustafa Akıncı et de Nicos Anastasiades à quelques mois d'intervalle, montre également que le temps fait son œuvre au Nord comme au Sud : une large part de la population n'a pas connu 1974, ne cherche plus la vengeance ou la punition, mais une vie dans un État « normal » membre de l'UE. Les politiques n'ont plus à se montrer dignes de leur vécu des années 1950. Leur élection traduit de la part des électeurs un besoin de changement profond, ce qui

pourtant ne garantit pas le succès des négociations étant donné l'ampleur du fossé qui, dans le détail, s'est creusé entre les positions des uns et des autres.

L'ouverture de la Ligne Verte en 2003 a constitué un événement capital, à la fois permettant et révélant la curiosité des uns pour les autres. Elle a ainsi mis en route un processus de rapprochement *de facto*, le meilleur moyen de lutter contre les stéréotypes puisque les faits montrent que depuis lors, il n'y a pas eu d'affrontements entre les deux communautés malgré l'absence de Casques Bleus et des conditions humainement parfois difficiles.

La multiplication des mouvements bicommunautaires est également un fait notable. Ces groupes ne représentent pas la majorité de la population, mais constituent des « minorités agissantes » qui ont pu, depuis 30 ans, faire naître des mouvements actifs, souvent aidés par les associations chypriotes turques ou grecques de la diaspora, qui militent pour toutes les formes de rapprochement.

La chercheuse Evropi Chatzipanagiotidou a montré comment depuis 2007 l'utilisation de Facebook avait permis de multiplier les contacts de même que les différents forums de contact et d'échange (le plus souvent en anglais). Elle a pris en exemple le groupe ONE, créé par des étudiants en 2007 pour faire du *lobbying* en vue des élections chypriotes sud. Le groupe, pour bien assurer son caractère bicommunautaire, a insisté sur l'aspect linguistique –grec et turc-. Il a établi un bureau comprenant autant de membres de chaque communauté et a évité tout symbole national, son slogan premier étant : « Nous ne pouvons changer notre passé, nous pouvons construire le futur »⁴⁷⁸. Comme *Cyprus United*, ONE (One Cyprus, One people, One nation) se méfie des politiques et de l'AKEL en particulier (qui aurait dû soutenir le Oui au plan Annan selon eux), les politiques leur rendent bien cette méfiance.

Le *Cadre de dialogue chypriote* qui s'est créé en mars 2015 regroupe 94 organisations des deux communautés, dont des partis politiques, des entreprises, des groupements professionnels, des syndicats, des organisations non gouvernementales et individuellement des membres de l'ensemble de la société civile. Le Cadre, qui permet aux citoyens de se faire entendre au titre du processus de

⁴⁷⁸ CHATZIPANAGIOTIDOU Evropi, *op.cit.* p 157-165.

paix a été créé en présence des négociateurs chypriote grec et chypriote turc. Nous pouvons donc considérer qu'un mouvement s'enclenche, mais ces suites ne sont pas certaines.

Le « chypriotisme » est revu, redéfini, rediscuté, depuis plusieurs années par les partisans même du rapprochement, mais contestataires et partisans s'accordent sur l'idée que le chypriotisme, en tant que discours promouvant l'unité et les points communs, constitue la meilleure opposition aux nationalismes. C'est une sorte de contre-récit, grâce à son recours aux histoires non officielles, aux souvenirs tus, aux voix silencieuses, face aux discours ethnocentrés dominants, mais il est difficile de traduire cette volonté culturelle dans le discours politique effectif.

Certains chercheurs émettent cependant des doutes sur la nature ou l'efficacité de ce « chypriotisme », ne serait-il pas d'abord un rejet des nationalismes turc et grec au profit de nouveaux nationalismes qui seraient « turco-chypriote » et « gréco-chypriote », mais pas « chypriote » ?

Pour illustrer ces réflexions, nous pouvons utilement citer ce propos d'Ernest Renan sur la nation :

« Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis⁴⁷⁹. »

Les mécanismes qui conduisent à la construction d'un nationalisme, comme ce fut le cas en Grèce ou en Turquie, ont été largement étudiés. Nous savons que l'exaltation d'éléments communs – langue, religion, us et coutumes, vécu-, la mise en forme de ces éléments dans un récit national commun et son ciment assuré par l'éducation et les médias, associés parfois à un but commun ou à la lutte contre un ennemi commun, contribuent à cette construction nationale identitaire. Jusqu'à présent à Chypre par aucun gouvernement ne semble avoir engagé les efforts

⁴⁷⁹ RENAN Ernest, Qu'est-ce qu'une nation ? (1882), Paris, Presses Pocket, 1992.

nécessaires pour créer une « nation chypriote », sans adjectif accolé, grecque ou turque. L'insistance portée sur le fait religieux, des récits nationaux construits séparément et largement diffusés en choisissant l'Autre pour cible ne peuvent y contribuer. Le « riche legs de souvenirs » dont parlait Renan aura du mal à s'appliquer avant longtemps dans le cas chypriote, même si les historiens contemporains tentent de limiter les excès antérieurs.

En revanche, « le désir de vivre ensemble » s'il est net chez certains militants associatifs, qui payent souvent cher leurs convictions, ne semble pas encore l'objectif de tous. On sait que bien des gens se contenteraient du *statu quo* (qui a même donné en turc la belle création linguistique de *statükocular* pour ses partisans) qui entérine une forme de « vivre séparément » et « non ensemble ».

Le fait même de continuer ou de prévoir d'accorder aux « minorités » (qu'elles soient grecque au Nord, turque au Sud, maronite, arménienne, romani ou autre chose) des représentants dans les Chambres ou au sein de diverses instances suppose que la « nation chypriote » sera grecque ou turque selon l'entité avant même que d'être chypriote. C'est sans doute là que se situent les limites ou l'échec relatif du chypriotisme tel que le rêvaient les partisans chypriotes turcs et grecs de l'AKEL dans ses premières années. En revanche, le tournant récent pris par la République de Chypre vers une politique multiculturelle peut permettre de sortir de l'impossible dialogue bicommunautaire pour créer une identité liée au territoire commun et non plus à la seule référence religion et/ou langue.

Comme nous avons beaucoup eu recours à l'expression poétique, comme reflet et traduction d'une opinion silencieuse, force est de reconnaître que, chypriote grecque comme turque, elle a été fortement influencée par les événements qui ont marqué l'île et sa population. Les textes nationalistes sont nombreux dans les deux pays, mais nous voyons progressivement se développer des thèmes communs comme le rejet des guerres, les souffrances qu'elles provoquent, dont le traumatisme du déracinement, un pessimisme profond face au manque d'avenir et une profonde nostalgie pour un monde perdu. Au nom de l'humain, les hommes de plume, enseignants, journalistes, poètes ont été souvent les premiers à œuvrer pour le

rapprochement et les plus entendus, même si souvent ils furent traités « d'intellectuels rêveurs », hors des réalités.

Un poète essentiel comme Mehmet Yaşın semble parfois donner raison aux critiques, en insistant pour se situer en dehors des tendances politiques classiques :

« Je dois dire que mes travaux ne doivent pas être confondus avec ces lamentations et cette mélancolie pour la vieille Istanbul cosmopolite, ou l'idée d'un Levant perdu qui est à la mode en Turquie. Il ne faut pas non plus les confondre avec la poésie bicommunautaire des Chypriotes qui pleurent les bons vieux jours de la coexistence. Je ne peux partager ces tendances littéraires turques ou chypriotes, non seulement parce qu'il s'agit de clichés, mais aussi parce qu'elles reproduisent le nationalisme par défaut. Leurs demandes piétinent l'Autre des différentes communautés, en ignorant les cultures hybrides et multiples qui existent encore en Turquie et à Chypre⁴⁸⁰. »

Il ne s'agit finalement plus de créer une Chypre bicommunautaire, mais multicommunautaire ou plutôt multiculturelle, sur la base d'un amour de l'humain et du territoire. Cette épreuve chypriote, en un temps où se multiplient en Europe les débats sur la perte, la sauvegarde des identités nationales ou, au contraire l'affirmation d'identités régionales peut être un thème de réflexion tant sur les risques encourus que sur les possibles mécanismes de réconciliation.

⁴⁸⁰ YASIN Mehmet, in *Step-Mothertongue: From Nationalism to Multiculturalism Literatures of Cyprus, Greece and Turkey*, ed. Essays, 2000, Middlesex University Press, World Literature Series, UK.

Chronologie sélective

Rappels

1191 : Richard Cœur de Lion, à la suite d'une tempête accoste à Chypre. C'est le début de la période « Franque »

1489 : Cession de Chypre à la République de Venise,

1570 : Les Ottomans débarquent à Larnaca

avril 1571 : la conquête ottomane est complète après la prise de Famagouste.

4 juin 1878 : Juste avant l'ouverture du Congrès de Berlin, la Grande-Bretagne signe avec l'Empire ottoman un accord qui lui accorde l'occupation et la gestion de l'île moyennant tribut.

1925 : Chypre devient « colonie de la Couronne »

21 octobre 1931 : À l'issue d'une manifestation en faveur de l'union avec la Grèce, le palais du gouverneur britannique est incendié à Nicosie, ce qui provoque une vague de répression.

1941 : Fondation de l'AKEL Ανορθωτικό Κόμμα Εργαζόμενου Λαού, Parti progressiste des Travailleurs, à la suite de l'interdiction du Parti communiste créé en 1926.

1943 : En visite à Chypre, Winston Churchill déclare devant l'évêque de Paphos et une assemblée de notables conviés chez le gouverneur que « lorsque la guerre finira, le nom de Chypre sera compris parmi ceux qui ont bien mérité, non seulement de notre génération, mais des générations futures... »

1943 : Création de KATAK, *Kıbrıs Adası Türk Azınlık Kurumu*, Association de la minorité turque de l'île de Chypre

15 janvier 1950 : Organisation d'un plébiscite par l'Église orthodoxe : sur 224 747 votants, 215 108 se prononcent en faveur de l'*enosis*, l'union avec la Grèce.

1950 : Lassés par l'échec de leurs mémoires adressés successivement au gouvernement britannique, les Chypriotes grecs portent la question nationale devant l'Organisation des Nations unies.

1^{er} avril 1955 : L'EOKA, ou Organisation nationale des combattants chypriotes, engage la lutte armée pour l'indépendance.

1955-56 : premiers heurts violents entre communautés grecque et turque de Chypre.

1958 : Création du TMT, *Türk Mukavemet Teşkilatı*, Organisation de Résistance turque

5 février 1959 : Les Premiers ministres et les ministres des Affaires étrangères grecs et turcs se rencontrent à Zurich pour trouver une solution et parviennent à un accord le 11 février.

23 février 1959 : Signature des accords de Londres.

1^{er} mars 1959 : Retour triomphal à Nicosie, après un exil de trois ans, de l'ethnarque Makarios acclamé par 200 000 personnes.

15 août 1960 : L'indépendance est officiellement proclamée. Monseigneur Makarios est président de la République (élu le 14 décembre 1959) et M. Küçük vice-président.

Septembre 1960 : Chypre est admise aux Nations unies.

Mars 1961 : Chypre rejoint le Commonwealth britannique.

24 mai 1961 : La République de Chypre est admise au Conseil de l'Europe.

Décembre 1962 : La République de Chypre demande son association au Marché commun.

Fin 1963 : Le président Makarios entend apporter des amendements à la constitution.

Noël 1963 : Rébellion de la minorité turque, soutenue par le contingent turc présent dans l'île. Affrontements intercommunautaires jusqu'au printemps 1964.

1964 : Montis, Kostas, *Κλειστές Πόρτες* [Les Portes Closes], première édition.

4 mars 1964 : Le Conseil de sécurité invite tous les États membres à s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la situation. Une force de l'ONU doit être déployée dans l'île, pour une durée de trois mois... l'UNFICYP. Création de la « Ligne verte » à Nicosie. Constitution des « enclaves ».

Août 1964 : L'aviation turque bombarde la région de Paphos en faisant de nombreuses victimes civiles.

			entre partis de gauche de Chypre et RTCN.
1983 Février	Proclamation de la République turque de Chypre du Nord (RTCN, reconnue uniquement par Ankara).		
Novembre	S. Kyprianou réélu président de Chypre Rauf Denktash devient le président de la RTCN jusqu'en 2005.		1 ^{ère} rencontre en Libye entre partis de gauche RTCN et Rép. Chypre
1984			Début des rencontres bicommunautaires aux EU et en GB
1985			
1986			
1987			Montis, Kostas, <i>Απάντα α'</i>
1988 février	Georges Vasiliou élu Président de Chypre	Les « trois libertés » de G. Vasiliou	Pastellas, Andréas, <i>Χώρος Διασπόρας</i>
1989			Fondation du YKP, <i>Parti de la Nouvelle Chypre</i>, Alpay Durduran
1990		Résolution 649	<i>The Citizens Joint Movement for a Federal and Democratic Cyprus</i> CEDH aff. Petrakidou CEDH, aff. Asproftas
1991		Résolution 716	
1992 18-23 juin		Résolution 729 Denktash-Vasiliou-Boutros Ghali « set of ideas »	Yaşın Neşe, <i>Doors</i>
26 Août		Résolution 774	
1993	Election de Glafkos Cleridès Président de Chypre		
1994		Accord de défense commune Grèce/Chypre	Série de rencontres bicommunautaires à Harvard. <i>Cyprus Conflict Resolution Trainer's Group</i>
1995			-Yaşın Neşe, <i>Which Half?</i> -Technology for Peace Cyprus -Grande réunion du Cyprus All Trade Unions Forum -Action in Mediterranean, Cyprus Link -Cahit Neriman, <i>Speak</i>

			<i>now Cleopatra</i>
1996		Affaire d'Imia	CEDH aff. Loïzidou
1997	Denktaş refuse toute autorisation de passage de la Ligne Verte	Achat des missiles russes S 300 par Chypre	-Neşe Yaşın décide de vivre dans la République de Chypre. -Concert Sakis Rouvas-Burak Kut - le KAYAD - HADE magazine bicommunautaire sur net.
1998	Réélection de Glafkos Cleridès	Papandréou-Özal à Davos	-2 cybercafés à Lefkoşa par USAID. -Seeds of Peace Cyprus.
1999			CEDH aff. Xenides-Arestis Passiardis, Michalis. <i>O δρόμος της Πλοίτης Α'</i>
2000			Yaşın, Mehmet, (éd) <i>Step-mother tongue: from nationalism to multiculturalism: literatures of Cyprus, Greece and Turkey.</i> Yaşın Neşe, <i>The moon is made of love</i> Institute for Historical Research for Peace.
2001			-Yaşın Mehmet, <i>Don't go back to Kyrenia</i> , 2001. -Articles dans <i>Avrupa</i> (RTCN) contre la présence turque oppressante.
2002 décembre		-Reprise des négociations qui donneront le plan Annan -Union Douanière Chypre/UE - Conseil européen de Copenhague : Chypre en entier entrera dans l'UE en 2004.	-Yaşın Neşe, <i>Secret History of Sad Girls. Clio in the Balkans/</i> enseignement Histoire -Hands across the Divide - POST_RI à Chypre
2003 avril	Ouverture de la "ligne verte". Les Chypriotes de chacune des deux zones peuvent se rendre dans l'autre, pour une journée.		<i>Association pour le Dialogue et la Recherche Historique</i>
2004 24 avril 1^{er} mai 23 août	Entrée de la République de Chypre dans l'UE Rétablissement des échanges	Echec du référendum sur un plan de réunification ONU.	-Montīs, Kōstas, <i>Closed doors: an answer to Bitter lemons by Lawrence Durrell.</i> -Programme pour l'Éducation à la paix

18 novembre	de marchandises entre le nord et le sud. Début des opérations de destruction des mines.		- Nouveau manuel d'hist. de Chypre en RTCN
2005 avril	Election de Mehmet Ali Talat		-Yaşın Neşe, <i>Chambers of memory</i> -Uludag Sevgül, <i>Des huitres qui ont perdu leurs perles.</i> -PRIO Cyprus Center.
2006			-Koumi Andreas, <i>The Cypriot.</i> - Mise en place de l'IPC -United Cyprus Platform -N. Yaşın candidate aux élections en Rép.de Chypre
2007 5 septembre		Les missiles russes seront entreposés en Crète. Rencontre entre Tassos Papadopoulos et M. Talat	Iosifidis, Iosif, « <i>Ανεμόεσσα Κύπρος</i> ». <i>Ανθολογία</i> . 24 <i>Τουρκοκύπριοι ποιητές</i> ,
2008 24 février 21 mars 3 avril 25 juillet	Le communiste Demetris Christofias est élu à la présidence chypriote. Le 21 mars, MM. Ouverture d'un nouveau point de passage dans la rue Ledra.	Christofias et Talat conviennent de relancer les discussions. Rencontre Christofias/Talat	Sururi Ayten, <i>Contemporary Turkish Cypriot Poetry.</i> Yaşın Mehmet, <i>Constantinople n'attend plus personne</i> , Yaşın Mehmet, <i>La rencontre de Sapho et Rumi.</i> -Comparaison entre manuels d'histoire RTCN/Chypre Yaşın Neşe, <i>Selected poems</i> -Création du comité bicommunautaire culturel qui travaille/monuments des deux côtés.
2009			-Nouveau « nouveau manuel » d'hist. de Chypre en RTCN, celui de 2004 est retiré. -Réforme de l'enseignement en Rép. de Chypre dans optique multiculturelle .
2010	Election de Derviş Eroğlu en RTCN.		İrkad, Ulus, et Huseyin İrkad, <i>Cyprus, our green island of hope, stories and poems from father and son.</i> Moleskis Giorgos, Σύγχρονοι Τουρκοκύπριοι ποιητές, -Étude sur les nouveaux

			<i>manuels d'histoire en RTCN</i> -CEDH aff.Démopoulos
2011			Entrée du dialecte dans l'école de la Rép. de Chypre
2013 mars	Nicos Anastasiades élu Président de Chypre.		
2014		La CEDH accorde 60 millions d'euros aux Chypriotes grecs enclavés de Karpas	
2015 avril mai juillet	Election de Mehmet Akinci en RTCN	Reprise des négociations Anastasiades/Akinci Approfondissement des négociations.	

Bibliographie thématique

Le classement thématique a bien évidemment ses faiblesses puisque certains ouvrages pourraient se trouver dans plusieurs rubriques.

1. Documentation internationale

1.1. Résolutions du Conseil de Sécurité

1964 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1964.shtml>

186/4 mars 1964

187/13 mars 1964

192/20 juin 1964

193/25 septembre 1964

194/25 septembre 1964

198/18 décembre 1964

1 965 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1965.shtml>

201/19 mars 1964

206/15 juin 1965

207/10 août 1965

219/17 décembre 1965

1 966 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1966.shtml>

220/16 mars 1966

222/16 juin 1966

231/15 décembre 1966

1 967 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1967.shtml>

238/19 juin 1967

244/22 décembre 1967

1 968 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1968.shtml>

247/18 mars 1968

254/18 juin 1968

261/10 décembre 1968

1 969 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1969.shtml>

266/10 juin 1969

274/11 décembre 1969

1 970 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1970.shtml>

281/9 septembre 1970

291/10 décembre 1970

1 971 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1971.shtml>

293/26 mai 1971

305/13 décembre 1971

1 972 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1972.shtml>

315/15 juin 1972

324/12 décembre 1972

1973 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1973.shtml>

334/16 juin 1973

343/14 décembre 1973

1974 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1974.shtml>

349/29 mai 1974

353/20 juillet 1974

354/23 juillet 1974

355/1 août 1974

357/14 août 1974

358/15 août 1974

359/15 août 1974

360/16 août 1974

361/30 août 1974

364/13 décembre 1974

365/13 décembre 1974

1975 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1975.shtml>

367/12 mars 1975

370/13 juin 1975

383/13 décembre 1975

1976 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1976.shtml>

391/15 juin 1976

401/14 décembre 1976

1977 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1977.shtml>

410/15 juin 1977

414/15 septembre 1977

422/15 décembre 1977

1978 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1978.shtml>

430/16 juin 1978

440/27 novembre 1978

443/14 décembre 1978

1979 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1979.shtml>

451/15 juin 1979

458/14 décembre 1979

1980 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1979.shtml>

472/13 juin 1980

482/11 décembre 1980

1981 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1981.shtml>

486/4 juin 1981

497/14 décembre 1981

1982 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1982.shtml>

510/15 juin 1982

526/14 décembre 1982

1983 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1983.shtml>

534/15 juin 1983

541/18 novembre 1983

544/15 décembre 1983

1984 :<http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1984.shtml>

550/11 mai 1984

553/15 juin 1984

559/14 décembre 1984

1985 :<http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1981.shtml>

565/14 juin 1985

578/12 décembre 1985

1986 :<http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1986.shtml>

585/13 juin 1986

593/11 décembre 1986

1987 :<http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1987.shtml>

597/12 juin 1987

604/14 décembre 1987

1988 :<http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1988.shtml>

614/15 juin 1988

625/15 décembre 1988

1989 :<http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1989.shtml>

634/9 juin 1989

646/14 décembre 1989

1990 :<http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1990.shtml>

649/12 mars 1990

657/15 juin 1990

680/14 décembre 1990

682/21 décembre 1990

1991 :<http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1991.shtml>

697/14 juin 1991

687/14 juin 1991

716/11 octobre 1991

723/12 décembre 1991

1992 :<http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1992.shtml>

750/10 avril 1992

759/12 juin 1992

774/26 août 1992

789/25 novembre 1992

796/14 décembre 1992

1993 :<http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1993.shtml>

831/27 mai 1993

839/11 juin 1993

889/15 décembre 1993

1994 :<http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1994.shtml>

902/11 mars 1994

927/15 juin 1994

939/29 juillet 1994

969/21 décembre 1994

1995 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1995.shtml>

1 000/23 juin 1995

1 032/19 décembre 1995

1996 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1996.shtml>

1 062/28 juin 1996

1 092/23 décembre 1996

1997 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1997.shtml>

1 117/27 juin 1997

1 146/23 décembre 1997

1998 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1998.shtml>

1 178/29 juin 1998

1 179/29 juin 1998

1 217/22 décembre 1998

1 218/22 décembre 1998

1999 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1999.shtml>

1 250/29 juin 1999

1 251/29 juin 1999

1 283/15 décembre 1999

2000 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2000.shtml>

1 303/14 juin 2000

1 331/13 décembre 2000

2001 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2001.shtml>

1 354/ 15 juin 2001

1 384/14 décembre 2001

2002 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2002.shtml>

1 416/13 juin 2002

1 442/25 novembre 2002

2003 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2003.shtml>

1 475/14 avril 2003

1486/11 juin 2003

1 517/24 novembre 2003

2004 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2004.shtml>

1 548/11 juin 2004

1 568/22 octobre 2004

2005 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2005.shtml>

S/RES/1604/17 juin 2005

S/RES/1642/14 décembre 2005

2006 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2006.shtml>

S/RES/1687/15 juin 2006

S/RES/1728/15 décembre 2006

2007 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2007.shtml>

S/RES/1758/15 juin 2007

S/RES/1789/14 décembre 2007

2008 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2008.shtml>

S/RES/1818/ 13 juin 2008

S/RES/1847/12 décembre 2008

2009 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2009.shtml>

S/RES/1873/29 mai 2009

S/RES/1898/14 décembre 2009

2010 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2010.shtml>

S/RES/1939/15 juin 2010

S/RES/1953/14 décembre 2010

2011 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2011.shtml>

S/RES/1986/13 juin 2011

S/RES/2026/14 décembre 2011

2012 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2012.shtml>

S/RES/2058/19 juillet 2012

2013 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2013.shtml>

S/RES/2089/24 janvier 2013

S/RES/2114/30 juillet 2013

2014 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2014.shtml>

S/RES/2135/30 janvier 2014

S/RES/2168/30 juillet 2014

2015 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2015.shtml>

S/RES/2197/27 janvier 2015

S/RES/2234/25 juillet 2015

1.2. Rapports du Secrétaire Général au Conseil de Sécurité

1994 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/1994.shtml>

S/1994/380 : 4 mars 1994

1995 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/1995/shtml>

S/1995/488/Add.1 : 22 juin

S/1995/1020/Add.1 : 19 décembre

S/1995/1020 : 10 décembre

S/1995/488 : 15 juin

1996 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/1996/shtml>

S/1996/411/Corr.1 : 7 juin

S/1996/411/Add.1 : 27 juin

S/1996/1016 : 10 décembre

S/1996/1055 : 17 décembre

S/1996/1016/Add.1 : 23 décembre

1997 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/1997/shtml>

S/1997/437 : 5 juin

S/1997/962 : 8 décembre

S/1997/973 : 12 décembre

1998 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/1998/shtml>

S/1998/518 : 16 juin

S/1998/488 : 10 juin

1999 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/1999/shtml>

S/1999/657 : 8 juin

S/1999/707 : 22 juin

S/1999/1203/Add.1 : 15 décembre

S/1999/1203 : 29 novembre 1999

2000 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2000/shtml>

S/2000/496/Corr.1 : 8 juin

S/2000/496 : 26 mai

S/2000/1138 : 1er décembre

2001 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2001/shtml>

S/2001/1122 : 30 novembre 2001

S/2001/534 : 30 mai

2002 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2002/shtml>

S/2002/590 : 30 mai

2003 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2003/shtml>

S/2003/1078 : 12 novembre

S/2003/572 : 27 mai

S/2003/398 : 1^{er} avril

2004 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2004/shtml>

S/2004/756 : 24 septembre

S/2004/437 : 28 mai

S/2004/427 : 26 mai

S/2004/302 : 16 avril

2005 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/shtml>

S/2005/743/Corr.1 : 29 novembre

S/2005/353 : 27 mai

2006 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2006/shtml>

S/2006/931 : 1^{er} décembre

S/2006/315 : 23 mai

2007 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2007/shtml>

S/2007/699/Corr.1 : 3 décembre

S/2007/328 : 4 juin

2008 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2008/shtml>

S/2008/744 : 28 novembre

2009 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2009/shtml>

S/2008/610 : 30 novembre

S/2009/609 : 1^{er} décembre

S/2009/248 : 15 mai

2010 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2010/shtml>

S/2010/605 : 26 novembre

S/2010/603 : 24 novembre

S/2010/264 : 28 mai

S/2010/238 : 11 mai

2011 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2011/shtml>

S/2011/498 : 8 août

S/2011/332 : 31 mai

S/2011/112 : 4 mars

2012 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2012/shtml>

S/2012/507 : 29 juin

S/2012/149 : 12 mars

2013 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2013/shtml>

S/2013/781 : 30 décembre

S/2013/392 : 5 juillet

S/2013/7 : 7 janvier

2014 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2014/shtml>

S/2014/461 : 9 juillet

2015 : <http://www.un.org/fr/sc/documents/sgreports/2015/shtml>

S/2015/517 : 2 juillet

S/2015/17 : 9 janvier

1.3. United Nations General Assembly, Human Rights Council

“Report of the Special Rapporteur on freedom of religion or belief”, décembre 2012. BIELEFELDT Heiner.

http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/AHRC2251Add.1_English.pdf.

1.3. Cour européenne des Droits de l’Homme

CEDH, affaire *Loïzidou contre Turquie*, App. No. 40/1993/435/514 (1996).

CEDH, arrêt *Xenides-Arestis vs. Turkey* App. N°. 46347/99.

CEDH, arrêt *Demopoulos vs. Turkey & seven other cases* App N^{os}. 46 113/9, 3 843/02, 13 751/02, 13 466/03, 10 200/04, 14 163/04, 19 993/04, 21 819/04, 2010.

CEJ (Cour Européenne de Justice) arrêt *Apostolides vs. Orams* C-420-07 E.C.R. I-3 571, 2009.

CEDH, 10 mai 2001, *Cyprus vs Turkey*, Application no 257 (81/94).

1.4. Assemblée nationale française : www.assemblee-nationale.fr

Rapport d’information déposé par la délégation de l’Assemblée Nationale pour l’Union européenne sur l’évolution de la République de Chypre depuis son adhésion à l’Union européenne et présenté par M. Christian Philip, député, 22 novembre 2006, n°3458.

Communication de Mme Marietta Karamanli, MM. Bernard Deflesselles et Gérard Voisin sur les perspectives de règlement de la Question chypriote, compte rendu 57, Assemblée Nationale, Délégation pour l’Union européenne, 9 juillet 2008, p.9-16.

Rapport d'information déposé par la délégation de l'Assemblée Nationale pour l'Union européenne sur les perspectives de règlement de la Question chypriote présenté par Mme Marietta Karamanli et MM. Bernard Deflesselles et Gérard Voisin, députées, Assemblée Nationale, n°1048

1.5. Conseil de l'Europe : www.coe.int

Report on the demographic structure of the Cypriot Communities (Rapporteur : M. Cuco, Espagne, socialiste) PIO, 1994.

Rights and fundamental freedoms of Greek Cypriots and Maronites living in the Northern part of Cyprus, (Rapporteur : M. Marty, Suisse, Libéral) 20 février 2003, doc 9714.

Rapport de la Commission des migrations, réfugiés et de la démographie sur « Colonisation par des colons turcs de la partie occupée de Chypre », Rapporteur : M. Laasko, Finlande, Gauche unitaire européenne, 2 mai 2003, doc.9799

2. Géopolitique et relations diplomatiques

2.1. L'UNFICYP

ACHILLEAS, Philippe, *Chypre: L'UNFICYP*. Paris, Montchrestien, 2000.

KALOUDIS, George Stergiou, *The Role of the U.N. in Cyprus from 1964 to 1979*, American University Studies, vol. 107, New York, P. Lang, 1991.

KAPPLER Stefanie, *Local Agency and Peacebuilding: EU and International Engagement in Bosnia-Herzegovina, Cyprus and South Africa*, Basingstone, Palgrave Macmillan, 2014.

2.2. Enjeux géopolitiques

ADAMS Tom & COTTRELL Alwyn, *Cyprus between East and West*, Baltimore, John Hopkins Press, 1968.

AKÇALI, Emel, *Chypre : un enjeu géopolitique actuel*, Paris, l'Harmattan, 2009.

BLANC, Pierre, « Géopolitique de Chypre et jeux d'échelles », Colloque « Recherches en cours sur la question chypriote », *Cahiers de recherche, Groupe de recherches et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient*, n°9, 2001, p.21-36.

BLANC, Pierre, *La déchirure chypriote : géopolitique d'une île divisée*, Paris, l'Harmattan, 2001.

BLONDY, Alain, « Chypre ou l'Europe aux portes de l'Orient », *Cahiers de la Méditerranée*, 68/2004, <http://cdlm.revues.org/document653.html>

BOZDEMIR, Michel, *Jeux de Go en Méditerranée Orientale*. Paris, Fondation pour les Études de Défense nationale, 1986.

BOZDEMIR, Michel, *Les Clés de la Méditerranée orientale: Turquie, Grèce, Chypre*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1989.

CLOCHARD, Olivier, « La frontière, discontinuités et dynamiques, Jeux de frontières à Chypre : quels impacts sur les flux migratoires en Méditerranée orientale ? », *Géoconfluences*, 2008, geoconfluences.ens-lyon.fr/géoconfluences/doc/typespace/frontier/FrontScient8.htm.

LEVENTIS, Yiannis, "The British sovereign base Areas in Cyprus: the uniqueness of a colonial remnant", in *Studiae Culturae Islamicae*, no 93, série no 6, 2008, Tokyo University of Foreign Studies, p.5-21.

PATRICK, Richard, "Geopolitical conflict in Cyprus" in H. BATER James & PRESTON Robert (eds) *Political geography and Cyprus conflict, 1963-1971*, p. 413-481, Ontario, University of Waterloo publications series, 1976.

2.3. Relations Grèce-Turquie-Chypre

AKGÖNÜL, Samin, « Chypre et les minorités gréco-turques : chronique d'une prise d'otages » in *Monde Arabe contemporain, Cahiers de recherche contemporains*, Recherches en cours sur la question chypriote, n° 9, 2001, sous la direction d'E. Copeaux, p.37-51.

AKGÖNÜL, Samin, *Vers une nouvelle donne dans les relations gréco-turques ?*, Dossiers IFEA n°6, Istanbul, 2001.

AKGÖNÜL, Samin, *Les Grecs de Turquie : processus d'extinction d'une minorité de l'âge de l'État-nation à l'âge de la mondialisation*, Bruxelles, Academia Bruylant, 2004.

AKGÖNÜL, Samin, « Les relations gréco-turques au tournant du siècle : ruptures, évolutions et permanences », *Cahiers Balkaniques*, 33, 2004, <https://ceb.revues.org/4613>.

ANAGNOSTOPOULOU, Sia, "The Complexities of Greek Nationalism in its Cypriot Version," p. 194-203, in AKTAR, Ayhan, KIZILYÜREK, Niyazi, ÖZKIRIMLI, Umut, (eds), *Nationalism in the Troubled Triangle: Cyprus, Greece and Turkey*, Basingtone, Palgrave MacMillan, 2010.

ARISTOTELOUS, Aristotelis, *Ελληνικά Δόγματα 1963-2000 και Εθνική Στρατηγική Αποτροπής στο Κυπριακό*, Nicosie, 1999.

AXELOS, Loukas, *Κύπρος, Η ανοιχτή πληγή του Ελληνισμού, αυτοδιάθεση, ανεξαρτησία, διχοτόμηση*, Athènes, Stochastis, 1994.

BAHÇELI, Tozoun, *Greek-Turkish Relations since 1955*, Boulder Westview Press, San Fransisco and London, 1990.

BERTRAND, Gilles, "Greek-Turkish Relations: From Cold War to Rapprochement", in *Observatory of European Foreign Policy*, http://selene.uab.es/csiuee/catala/obs/dossier_turquia/tk_analisis/eutr_05_2003bertrand.pdf. 25 August 2005

BERTRAND, Gilles, *Le Conflit helléno-turc, La confrontation de deux nationalismes à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003.

BOZDEMIR, Michel, « Chypre entre panhellénisme et panturquisme », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1988, no 48/49, p.238-249.

BOZDEMIR, Michel, « *Frères ennemis* » en Méditerranée orientale, rivalités et litiges gréco-turcs, dossier La Documentation Française, 1987.

COSTANTINIDIS, Stephanos et CATSIAPIS, Jean, « L'UE et la Méditerranée orientale : Chypre, Grèce, Turquie, l'après conseil européen d'Helsinki » in *Études Helléniques*, 8/2, 2000. L'ensemble du numéro est consacré aux relations gréco-turques.

GROOM, Arthur, John, Richard, « Chypre, la Grèce, la Turquie : un casse-tête pour la diplomatie » *Arès, défense et sécurité*, Paris, 1984-1985. Extrait reproduit dans *Problèmes Politiques et Sociaux* n°562.

KADRITZKE, Niels, « Chypre, otage de l'affrontement entre Athènes et Ankara », *Le Monde diplomatique*, septembre 1998, <https://www.mondediplomatique.fr/1998/09/KADRITZKE/4018>

LAMPRINI, Rori, « Crises et conflits dans les relations gréco-turques des années 1971-2000 : l'attitude des socialistes grecs » in *Cahiers de la Méditerranée*, 71/2005, p. 49-61. <http://cdlm.revues.org/941>

MELEK, M. Firat, « Les politiques chypriotes de la Turquie de 1945 à 2000 », in *Monde arabe contemporain, Cahiers de recherche n°9, 2001, Recherches en cours sur la question chypriote*, p.53-62.

ÖNIS, Ziya & YILMAZ, Şuhnaz, "Greek-Turkish Rapprochement: Rhetoric or Reality ?" in *Political Science Quarterly*, 123/1, 2008, p. 123-147.

2.4. Les négociations sur la « question chypriote »

ALASTOS, Doros, *Cyprus-What Now: A Short Study*. London, Zeno, 1964.

ATTALIDES, Michalis, *Cyprus: nationalism and International Politics*, Mannheim, Bibliopolis, 2003.

BARTLETT, Margaret, *Cyprus, the United Nations and the Quest for Unity*, Cambridgeshire, Melrose Books, 2007.

BERTRAND, Gilles, *Vingt-cinq ans après, où en est la partition de Chypre ?*, Les Études du CERI, n°59, 1999.

BLANC, Pierre, « Chypre : une île à hauts risques », in *Hérodote* n° 90, *Méditerranée, Nations en conflit*, octobre 1998.

CAMP, Glen, "Island Impasse: Peacemaking on Cyprus, 1980-1994", in Vassilis CALOTYCHOS, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Westview Press, Colorado, 1998, p. 135-158.

DODD, Charles Harold, *The Cyprus Issue: A Current Perspective*, 2nd ed. Huntingdon, Eothen, 1995.

ERTEKÜN, Necati Münir, *In Search of a Negotiated Cyprus Settlement*, Lefkosa, Nicosia, N. M. Ertekün, ed. 1981.

FRIGERIO, Fabrizio, « Quelle fédération pour Chypre ? », *Monde Arabe contemporain, Cahiers de recherche contemporains*, n° 9, 2001, sous la direction d'E. Copeaux.

JOSEPH, Joseph S., *Cyprus Ethnic Conflict and International Politics ; from independance to the threshold of the European Union*, London, Macmillan Press, 1999.

LORDOS, Alexandre, *Can the Cyprus problem be Solved ? Understanding the Greek Cyprus response to the UN Peace Plan for Cyprus*, Cymar Market Research Ltd, Nicosia, 2004.

MICHAEL, Michális, S., *Resolving the Cyprus conflict: negotiating history*. New York, États-Unis d'Amérique, Palgrave Macmillan, 2009.

NECATIGIL, Zaim, M., *The Cyprus Question and the Turkish Position in International Law*, Oxford, Oxford University Press, 1989.

PALLAY, Claire, *An International Relations Debacle, the UN Secretary-General's Mission of Good Office un Cyprus, 1999-2004*, Oxford, Hart, 2005.

POLYVIOU, Polyvios G., *Cyprus, Conflict and Negotiation, 1960-1980*. New York, Holmes & Meier Publishers, 1980.

RICHARTE, Marie-Pierre, *La partition de Chypre, Etude géopolitique en Méditerranée*, thèse Paris-Sorbonne, 1985.

2.5. Chypre et l'Union Européenne

BERTRAND, Gilles, « Le fiasco chypriote, mauvais signe pour l'élargissement de l'Union Européenne à la Turquie et aux Etats ouest-balkaniques », *Politique européenne* 2009/3, n° 29 (2009), p. 103-123.

BERTRAND, Gilles, « L'adhésion de Chypre à l'Union Européenne : un déblocage du conflit par le bas ? » *Politique européenne* 2001/2, n° n°3 (2001), p. 118-36.

BERTRAND, Gilles, « Chypre : une politique étrangère dans un contexte atypique pour l'Union européenne », *Revue internationale et stratégique*, n°61, 2006, p. 87-95.

COPEAUX, Etienne et MAUSS-COPEAUX, Claire, « La Ligne Verte, frontière de l'Union européenne ? », *EchoGéo* [En ligne], 18 | 2011, mis en ligne le 5 décembre 2011, consulté le 13 juillet 2015. URL : <http://echogeo.revues.org/12655> ; DOI : 10.4000/echogeo.12655.

DREVET, Jean-François et THEOPHANOUS, Andrew, « Chypre et l'UE : bilan et défis, Notre Europe », Paper n° 58, 2013. www.institutdelors.eu/media/limitesue-drevet-ne-ijd-sept13.pdf

DREVET, Jean-François, « Chypre et l'Union européenne (UE) », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 3 décembre 2013. URL : <http://echogeo.revues.org/13658> ; DOI : 10.4000/echogeo.13658.

DREVET, Jean-François, *Chypre entre l'Europe et la Turquie*, Paris, Karthala, 2011.

DREVET, Jean-François, *Chypre en Europe*. Paris, l'Harmattan, 2000.

DREVET, Jean-François, *Chypre, île extrême : chronique d'une Europe oubliée*, Paris, Syros-Alternatives, 1991.

GRUEL-DIEUDE, Magali, *Chypre et l'Union Européenne. Mutations diplomatiques et politiques*, Paris, L'Harmattan, 2007.

ELMAS, Hasan Basri, et VINCENT, Jean-Marie, *Turquie-Europe : une relation ambiguë*. Paris, Éd. Syllepse, 1998.

LYCOURGOS, Constantinos, *L'Association de Chypre à la CEE*, Paris, l'Harmattan, 1989.

VANER, Semih, « Chypre et l'Union européenne », *Politique étrangère*, 61/1996, p.651-664.

VANER, Semih, « La question de l'adhésion de Chypre à l'Union européenne », *CEMOTI* 21/1996, <https://cemoti.revues.org/pdf/570>

3. Histoire de Chypre ottomane, britannique et indépendante jusqu'en 1974

ABU JABER, Kamel, "The millet system in the nineteenth-century ottoman Empire", in *The Muslim world*, vol. 57/3, 1967, p. 212-223.

ADAMS, Tom, *AKEL: The Communist Party of Cyprus (Comparative Communist Party Politics)*, Hoover Institution Press, 1971.

AKEL, *Kıbrıslı Türkler ve Kıbrıslı Rumların Ortak Mücadeleleri*, (Les luttes communes des Chypriotes turcs et des Chypriotes grecs), Nicosia, 1975.

AN, Ahmet, "The good old days of the cooperation among the Cypriot Working Class", paper read at the Conference of the PEO/DEV-IS, 13 October 2005, Nicosia.

ANAGNOSTOPOULOU, Sia, « Chypre de l'ère ottomane à l'ère britannique (1839-1878) », *Etudes Balkaniques, Cahiers Pierre Belon*, 5/1998, p.143-183.

ANAGNOSTOPOULOU, Sia, "The Church of Cyprus and its 'Ethnarchic' Role: 1878-1960," pp. 179-225, in ANAGNOSTOPOULOU, Sia, *The Passage from the Ottoman Empire to the Nation-States. A Long and Difficult Process: The Greek Case*, The Isis Press, Istanbul, 2004.

ANAGNOSTOPOULOU, Sia, *Turkish Modernization. Islam and Turkish Cypriots in the Mazy Path of Kemalism*, Athènes, Vivliorama, 2004.

ANAGNOSTOPOULOU, Sia, "Republic of Cyprus, A Mirror of Multiple Reflections: Turkey and Turkish Cypriot Community, 1960-1983," p. 295-327, in PERIKLEOUS Chrysostomos (ed), *50 Years of Cyprus Republic. A Painful Process*, Papazisis, Athens, 2010.

ANAGNOSTOPOULOU, Sia, "Makarios III, 1950-1977: Creating the Ethnarchic State," p.240-292, in VARNAVA, Andrekos and MICHAEL, Michalis N., (eds), *The Archbishops of Cyprus in the Modern Age: The Changing Role of the Archbishop-Ethnarch, their Identities and Politics*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2013.

ANALIS, Dimitris, *Chypre « opération Attila »*, Paris, éditions Anthropos, 1978.

APEYITOU, Eleni, "Turkish-Cypriot Nationalism : its history and development (1571-1960)", *Cyprus Review*, 15/1 2002, p.67-98.

AYMES, Marc, *A Provincial History of the Ottoman Empire: Cyprus and the Eastern Mediterranean in the Nineteenth Century*, London, Routledge, 2013.

- BALL, Georges, *The Past Has Another Pattern*, New York, Norton, 1983.
- BLONDY, Alain, *Chypre*, Paris, P.U.F., Collection « Que sais-je »?, 1998.
- BRAUDE, Benjamin & LEWIS, Bernard, *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, New York and London, Holmes and Meier, 1982.
- BRYANT, Rebecca, “On the condition of postcoloniality in Cyprus”, in PAPADAKIS Yiannis, PERISTIANIS, Nikos & WELZ, Gisela, *Divided Cyprus, modernity, history and an island in conflict*, (Eds) BERDAHL, Daphne, BUNZL, Matti, HERZFELD, Michael, 2006, Bloomington, Indiana University Press, p.47-65.
- CHARALAMBOUS, Giorgios, « Le parti progressiste du peuple travailleur (AKEL) », in DE WAELE, Jean-Michel et SEILER, Daniel-Louis, (dir.), *Les partis de la gauche anticapitaliste en Europe*, Paris, Economica, 2011, p. 156-174.
- COYLE, Dominick J., *Minorities in revolt: political violence in Ireland, Italy, and Cyprus*, Rutherford New Jersey, Fairleigh Dickinson University, 1983.
- CRAWSHAW, Nancy, *The Cyprus Revolt, an account of the Struggle for Union with Greece*, London/Boston, Allen & Unwin, 1978.
- DIETZEL, Irène & MARKIDES Vassilis, “Ethnoreligious coexistence and plurality in Cyprus under British rule (1878-1960)”, *Social Compass*, 56/1 2009, p. 69-83.
- EMILIANIDES, Achilleas, *Histoire de Chypre*, Paris, P.U.F., 1962.
- GAZIOĞLU, Ahmet C., *The Turks in Cyprus: A Province of the Ottoman Empire (1571-1878)*, London, K. Rustem, 1990.
- HACKETT, John, *A History of the orthodox Church of Cyprus*, London, Haldon, 1901.
- HILL, Georges, *The History of Cyprus*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, Vol. 4/1952.
- INALCIK, Halil, “The status of the Greek Orthodox patriarch under the Ottomans”, *Turcica* n° 21-23, 1991, p.407-436.
- JENNINGS, Ronald, “Christians and Muslims in Ottoman Cyprus and the Mediterranean World, 1571-1640”, *New York University Studies in Near Eastern Civilization*, No XVIII, 1992, p.389.

KARAVALTCHEV, Ventzislav, "How just was the ottoman millet system", <http://www.academia.edu/2362427/>, *Turcica*, n°21-23, 1991.

KAROULA-VRIKKI, Dimitra, "Language and ethnicity in Cyprus under the British: a linkage of heightened salience", *International Journal Society Languages*, 168/2004, p.19-36.

KARPAT, Kemal H., *War on Cyprus: The Tragedy of Enosis*, Leiden, Brill, 1975.

KASSIANIDES, Yannis, *La politique étrangère américaine à Chypre (1960-1974)*, Paris, l'Harmattan, 2005.

KATSIAOUNIS, Rolandos, "Social and Political Change in Cyprus: 1878-1924" in *Επετηρίς XXI*, Nicosie, Κέντρο Επιστημονικών Ερευνών, 1995.

KAYMAK, Erol, "Displacement in Cyprus, Consequences of Civil and Military Strife in the Cyprus Peace Process", PRIO, Cyprus Center, 2012.

KELLING, George Horton, *Countdown to Rebellion: British Policy in Cyprus, 1939-1955*, *Contributions in Comparative Colonial Studies* 27, New York, Greenwood Press, 1990.

KOLODNY, Emile, « Une communauté insulaire en Méditerranée orientale : les Turcs de Chypre », *Revue de Géographie de Lyon*, 46/1, 1971, p.1-56.

KONORTAS, Paraskevas, "From *Ta'ife* to *millet*: ottoman terms concerning the Ottoman Greek Orthodox Community" in *Ottoman Greeks in the Age of Nationalism: politics, economy and society in the Nineteenth century*, ed. Dimitris Gondikas & Charles Issawi, Princeton New Jersey, Darwin Press, 1999, p.169-180.

KORNRUMPF, Hans-Jürgen & KORNRUMPF, Jutta, *An Historical Gazetteer of Cyprus (1850-1987) with Notes on Population in European University Studies*, Vol. 445, Frankfurt am Main -New York, P. Lang, 1990.

MICHAELIDES, Michalis, "Turkish Cypriot Working Class and the Cyprus Labour Movement 1920-1963", *Cyprus Review*, 2/1993, p.33-57.

NEVZAT, Altay, *Nationalism amongst the Turks of Cyprus: the first wave*, University of Oulou, Finlande, 2005.

O'MALLEY, Brendan & CRAIG, Ian, *The Cyprus conspiracy, America, Espionage and the Turkish invasion*, London/NY, IB Tauris, 1999.

PANAYIOTOU, Andreas, *Lower class political culture and mechanisms/apparatuses setting the parameters of permissible public discourse*, Paper presented at the PRIO Conference, Nicosia, 2009.

PAPADOPOULOS, Phaidonas, *Τούρκοι, Μουσουλμάνοι ή Κρυπτοχριστιανοί (Λινοβάμβακοι); Γνωριμία με το σύνοικο στοιχείο*, Athènes, 2002.

PAPAGEORGIOU, Spyros, *Από την Ζυρίχην εις τον Αττίλαν* [τόμοι Α, Β, Γ]. Athènes: Ladia-Papageorgiou, Tome 2.

PAPADOPOULOS, Théodore, *Η κρίσις της κυπριακής συνειδήσεως*, Φιλολογική Κύπρος, 1964.

PARATHEFTIS, Michalakis, IOANNIDOU-STAVROU, Roula, *Το έπος της ΕΟΚΑ 1955-1959, [L'épopée de l'EOKA 1955-1959]*, Συμβούλιο Ιστορικής Μνημής Αγώνα ΕΟΚΑ, Υπουργείο Παιδείας και Πολιτισμού,[Conseil pour la Mémoire Historique de la Lutte de l'EOKA, Ministère de la Culture et de l'Education de Chypre], 1996.

PECHOUX, Pierre Yves, « La grande sécheresse de 1973 à Chypre » in *Revue de géographie de Lyon* 1977, n ° 52/2 p. 197-213, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_0035113x_1977_num_52_2_1203

POLLIS, Adamantia, “Intergroup Conflict and British policy: the case of Cyprus” in *Comparative politics*, 5(4), p.575-599.

PATRICK, Richard, “Intercommunal conflict in Cyprus: some demographic and geopolitical consequences” in BATER James H. & PRESTON Robert (eds), *Political geography and Cyprus conflict, 1963-1971*, Ontario: department of geography, University of Waterloo publications series, p. 339-352.

SARRIS, Nicolas, *Η άλλη πλευρά, Πολιτική χρονογραφία της Εισβολής στην Κύπρο με βάση Τουρκικές πηγές*, Athènes, Grammi, 1977.

SIR HARRY, Luke, *Cyprus under the Turks 1571-1878*, C. Hurst & cie, Londres, 1921, réédition 1989.

SIR HUGH, Foot, “A start on Freedom”, *Middle Eastern Studies* Vol in. 2, No. 2 (Janv. 1966), p. 175-179.

VAUMAS de, Etienne, « La répartition de la population à Chypre et le nouvel État chypriote », *Revue de géographie alpine* 47/4, 1959.

WORSLEY, Peter, "Communalism and Nationalism in Small Countries: The Case of Cyprus", in WORSLEY, Peter & KITROMILIDES, Paschalis, *Small States in the Modern World*, New Cyprus Association, Nicosia, 1979.

4. Éléments de division ou de rapprochement

4.1. Renforcement des nationalismes et politiques séparées

AZGIN, Bekir, and PAPADAKIS, Yiannis, 'Folklore', in DETLEV GROTHUSEN, Klaus, STEFFANI, Wienfried, ZERVAKIS, Peter, (eds.), *Zeypern* Gottingen, Vondenhoeck & Ruprecht, 1998, p.703-720.

BRYANT, Rebecca & PAPADAKIS Yiannis, *Cyprus and the politics of Memory, History, Community and Conflict*, I.B. Taurus, London, 2012.

BRYANT, Rebecca, *Βιωματικές Ιστορίες. Τουρκοκυπριακή κοινότητα. Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο - Οι Συνέπειες της Πολιτειακής και της Στρατιωτικής Διαμάχης*, PRIO, Cyprus Centre, Ιούνιος 2012.

Chypre, le pillage d'une civilisation, Parlement Hellénique, Athènes, 1998.

Conseil de l'Europe, « Rapport de la Commission des migrations des réfugiés et de la démographie sur la « Colonisation des colons turcs de la partie occupée de Chypre », rapporteur M. LAASKO J. (Finlande) 2 mai 2003 (doc 9799).

COPEAUX, Étienne et MAUSS-COPEAUX, Claire, *Taksim ! Chypre divisée (1964-2005)*, Lyon, Aedelsa éditions, 2005.

DEMETRIOU, Olga & GÜREL, Ayla, "Human rights, Civil society and conflict in Cyprus; the role of civil society", SHUR, WP3/08, 2008, www.luiss.it/shur

DEMETRIOU, Olga, *Βιωματικές Ιστορίες. Ελληνοκυπριακή κοινότητα. Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο - Οι Συνέπειες της Πολιτειακής και της Στρατιωτικής Διαμάχης*, 1, PRIO Cyprus Centre, Ιούνιος 2012.

DEMOSTHENOUS, Demosthenis, *The occupied churches of Cyprus*, Byzantine Academy of Cyprus, Nicosia, 2001.

DODD, Charles (eds), *The political and economic development of Northern Cyprus*, The Eothen Press, Talaassee, Florida, 1993.

FARCHAKH, Joanne, « Au Nord de Chypre, black-out sur le patrimoine », *Archeologia*, 423/2005, p.44-54.

GÜREL, Ayla, HATAY, Mete, YAKINTHO, Christina, *Μια επισκόπηση γεγονότων και αντιλήψεων. Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο - Οι Συνέπειες της Πολιτειακής και της Στρατιωτικής Διαμάχης*, 5, PRIO Cyprus Centre, Ιούνιος 2012.

HADJIYANNI, Tassoula, “The persistence of refugee consciousness, the Case of Greek-Cypriot refugee”, *Cyprus Review*, 13/2 2001, p.93-110.

HADJIPAVLOU-TRIGEORGIS, Maria, “Different relationship to the Land : personal narratives, political implications and future possibilities in Cyprus”, in CALOTYCHOS V., *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Westview Press, Colorado, 1998, p. 251 – 276.

HADJIPAVLOU, Maria, « Stéréotypes dans des communautés divisées, sources de conflit et d’unité à Chypre », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 27, 2008/3, p. 72-87, <http://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2008-3-page-72.html>

HANWORTH-POLLOCK, Rosamond & POLLOCK George, *The Heritage of North Cyprus: A Description of the Archaeological and Historical Remains to Be Found in the Turkish Republic of North Cyprus Together with a Brief History of the Island*, Turkey, Ministry of Communications, Public Works and Tourism, 1999.

HATAY, Mete, *Beyond Numbers: An inquiry into the political integration of the Turkish settlers in Northern Cyprus*, PRIO Report, 4/2005.

HATAY, Mete, MULLEN, Fiona & KALIMERI Julia, *Intra-island trade in Cyprus, obstacles, oppositions and psychological barriers*, PRIO Report, 2/2008.

HATAY, Mete, Τουρκοκυπριακά πολιτικά κόμματα: Το μεταβαλλόμενο πολιτικό σκηνικό, *Theseis*, 2006/97, http://www.theseis.com/index.php?option=com_content&task=view&id=945

HOTTINGER, Julian Thomas, « Chypre (République grecque) », in HOTTINGER, Julian Thomas, SEILER Daniel-Louis et HERMET Guy (dir.), *Les partis politiques en Europe de l’Ouest*, Paris, Economica, 1998, p. 95-106.

IOANNIDES, Christos, “In Turkey’s image, the transformation of occupied Cyprus into a Turkish province”, New York, Aristide Caratzas, 1991.

İRKAĐ, Ulus, “İki Kıbrıs ve nereye doğru gidiyoruz” (deux Chypre où nous allons tout droit) dans *Yeniçağ*, 18/2/2015.

KAZARIAN, Nicolas, *Chypre, Géopolitique et minorités*, Paris, l’Harmattan, 2012.

KIZILYÜRECK, Niyazi, “From traditionalism to nationalism and beyond”, *Cyprus Review*, 5/2 1993, p. 58-67.

KOLODNY, Emile, « Données récentes sur la répartition de la population chypriote grecque, le recensement de 1982 », *Méditerranée-revue géographique des pays méditerranéens*, 58/1986, p.19-29.

MAVRATSAS, Caesar, “Politics, Social Memory, and Identity in Greek Cyprus since 1974”, <http://www.cyprus-conflict.net/mavratsas.html>.

MAVRATSAS, Caesar, “The ideological contest between Greek Cypriot nationalism and Cypriotism 1974-1995: Politics, social memory and identity” in *Ethnic and Racial Studies*, Vol.20/4, 1997, p.717-737.

NAVARO YAŞIN, Yael, “De-ethnicizing the Ethnography of Cyprus: political and social conflict between Turkish Cypriots and settlers from Turkey”, in PAPADAKIS Yiannis, PERISTIANIS, Nikos, WELZ Gisela, *Divided Cyprus: Modernity, History, and an Island in Conflict*, op.cit., p.84-99.

PAPADAKIS, Yiannis, PERISTIANIS, Nikos & WELZ, Gisela (eds), *Divided Cyprus, modernity, history and an island in conflict*, Bloomington, Indiana University Press, New Anthropologies of Europe, 2006.

PAPADAKIS, Yiannis, “Disclosure and censorship in divided Cyprus ; toward an anthropology of Ethnic autism”, in CALOTYCHOS, Vangelis, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Westview Press, Colorado, 1998, p. 66-83.

PAPADAKIS, Yiannis, “Greek Cypriot narratives of history and collective identity: nationalism as a contested process”, in *American Ethnologist* vol. 25 n°2, Blackwell, American Anthropological Association, 1998, p.149-165.

PAPADOPOULOS, Philippe, *Η Εδαφική και Πληθυσμιακή Πτυχή του Κυπριακού Προβλήματος, Χάρτες και Ποσοστά υπό το Φως της Ιστορίας*, Athènes, 2003.

PECHOUX, Pierre-Yves, « Les populations de Chypre à la fin de 1994 » in *Méditerranée*, 1-2, Aix-en-Provence, 1995.

PETITHOMME, Mathieu, « Contester l'Europe : l'émergence d'un contre-discours d'injustice à Chypre du Nord », in AUBOUSSIER Julien et al. (dir.), *L'Europe et ses contre-discours*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2015, p. 144-161, à paraître.

PETITHOMME, Mathieu, « Système partisan et évolution des clivages politiques à Chypre du Nord », à paraître dans *Cahiers Balkaniques*, n°43.

PETITHOMME, Mathieu, « Entre turquification et changement identitaire à Chypre du Nord : Les Chypriotes turcs face à l'immigration turque », *Critique Internationale*, n° 66, 2015, à paraître.

POLLIS, Adamantia, "Colonialism and Neo-colonialism: Determinants of Ethnic Conflicts in Cyprus", in *Small States in the Modern World*, WORSLEY, Peter & KITROMILIDES, Paschalis, (eds), New Cyprus Association, Nicosia, 1979.

SAKALLIOĞLU, "The Anatomy of the Turkish Military's Political Autonomy", *Comparative Politics*, Vol.29/ 2, 1997, p.151-166.

SANGUIN, André-Louis, « Nettoyage ethnique, partition et réunification à Chypre », *Revue Géographique de l'Est*, 95/1 2005, p.13-20.

STIG SØRENSEN, Marie-Louise, VIEJO Dacia, *War and cultural heritage: biographies of place*, Cambridge University Press, 2015, p.190-202.

THEOPHANOUS, Andrew, "Economic Growth and Development in Cyprus, 1960-1984", in *Modern Greek Studies*, 7/1991, p.105-132.

YAŞIN, Neşe, KILLORAN, Moira, "Nationalism and Embodied Memory in Northern Cyprus" in CALOTYCHOS Vangelis, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Westview Press, Colorado, 1998, p.159-169.

WILSON, Rodney, *Cyprus and the International Economy*, New York, St. Martin's Press, 1992.

4.2. Dans l'espoir d'un rapprochement

AKÇALI, Emel, "The Other Cypriots and their 'Cyprus Questions'", *Cyprus Review*, 19/2/2007, p.57-82.

AHDR, Association for Historical Dialogue and Research sur <http://www.ahdr.info/>

AN, Ahmet, *Forms of Cypriotism in the Turkish Cypriot Community: Obstacles and Necessary Conditions*, ERPIC, novembre 2005, <http://eric.org/wp-content/uploads/2014/05/Forms-of-Cypriotism-in-the-Turkish-Cypriot-Community.pdf>

ANASTASIOU, Harry, *The Broken Olive Branch: Nationalism, Ethnic Conflict and the Quest for Peace in Cyprus*, Volume I, *The Impasse of Ethnonationalism*, New York, Syracuse University Press, 2008.

ASSOCIATION Seeds of Peace,
http://www.seedsofpeace.org/?page_id=2724#sthash.1DehwbGX.dpuf

BRYANT, Rebecca, *Imagining the Modern: The cultures of Nationalism in Cyprus*, I.B. Tauris, Londres, 2004.

CALOTYCHOS, Vangelis, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Westview Press, Colorado, 1998, pp.1-31.

CHATZIPANAGIOTIDOU, Evropi, *The conflicts of a « peaceful » diaspora: identity, power and peace politics among Cypriots in the UK and Cyprus*, D.Phil, University of Sussex, 2012.

COCKBURN, Cynthia, *Women, Partition and the gender order in Cyprus*, London, Zed Books, 2004.

CONSTANTINOU, Kostas, "Europe, Cyprus, Mythography", *Cyprus Review* 15/2 2003, p.103-120.

CONSTANTINOU, Kostas, "Aporias of identity: Bicomunalism, hybridity and the "Cyprus problem", *Cooperation and Conflict* 42/3 2007, p.247-270.

CONSTANTINOU, Kostas et PAPADAKIS, Yannis, "The Cypriot States(s) in situ: Cross-ethnic Contact and the discourse of Recognition", *Global Society*, 15/2 2001, p.125-148.

COULOUMBIS, Théodore & SAVVIDES Philippe, *Building citizenship in a Democratic Cyprus, guide book*, Athènes, ELIAMEP, 2004.

DEMETRIOU, Olga, "To cross or not to cross? Subjectivization and the absent State in Cyprus", *Journal of the Royal Anthropological Institute*, Vol.13, 2007, p. 987-1006.

DEMETRIOU, Olga, "Cultural Heritage and the Reconstruction of Identities after Conflict – CRIC" de l'Université de Cambridge, <Http://www.cric.arch.cam.ac.uk/index.php>.

DEMOSTHENOUS, ARETI, *Women's Initiatives for Peace and Reconciliation in Cyprus*, 2011, <http://www.upf.org/resources/speeches-and-articles/4097-a-demosthenous-womens-initiatives-for-peace-and-reconciliation-in-cyprus>

EVDOKAS, Takis, *"The Symbiosis of the two Communities"*, Nicosia, Socio-Psychological Research Group, 1978.

HADJIPAVLOU, Maria, "The role women play in the prevention and resolution of conflicts and in post-conflicts reconstruction and reconciliation", in *International seminar "Participation of women in the prevention and resolution of conflicts"*, Strasbourg, 2001, p.24-30, http://www.coe.int/t/DGHL/STANDARDSETTING/EQUALITY/03themes/conflict-prevention-peacebuilding/EG-SEM-PEACE%282001%299_en.pdf

HADJIPAVLOU, Maria, *Women and Change in Cyprus: Feminisms and Gender in Conflict*, London, I. B. Tauris & Co Ltd, 2010.

HADJIPAVLOU, Maria, *No permission to cross : Cyprus women's dialogue across the divide*, 2006, www.tandfonline.com/doi/pdf/.../096636906008084.

HADJIPAVLOU-TRIGEORGIS, Maria, "Different relationship to the Land: personal narratives, political implications and future possibilities in Cyprus", in Calotychos Vangelis, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Westview Press, Colorado, 1998, p. 251-276.

HADJIPAVLOU, Maria, *Root causes of conflict, challenges at the micro level and implications in post conflict Cyprus*, www.havenscenter.org/files/hadjipavlou2.pdf

HAMIT, Mertkan, *Cypriotism as an ideology in between Turkish and Greek nationalisms*, Mémoire de master, Athènes, Université Capodistrienne, 2009.

https://www.academia.edu/223892/Cypriotism_as_an_ideology_in_between_Turkish_and_Greek_Nationalisms

HANDS across the divide sur <http://www.handsacrossthedivide.org/>

HARMANSAH, Rabia, *Performing social forgetting in a post-conflict landscape: the case of Cyprus*, University of Pittsburgh, 2014.

HATAY, Mete & BRYANT, Rebecca, “The Jasmine Scent of Nicosia: Of Returns, Revolutions, and the Longing for Forbidden Pasts”, *Journal of Modern Greek Studies*, n° 26, The Johns Hopkins University Press, 2008.

HATAY, Mete et NEVZAT, Altay, “Politics, society and the decline of Islam in Cyprus: from the Ottoman Era to the Twenty-first century”, *Middle Eastern Studies*, 45/6 2009, p. 911-933.

İRVAN, Süleyman, *Oral History as a Method for Peace Journalists: Sevgül Uludağ as a Case Study*, http://fcms.emu.edu.tr/images/stories/articles/Suleyman_Hoca/oral%20history%20as%20peace%20journalism.%20suleyman.pdf

KIZILYÜRECK, Niyazi, « Union politique et pluralisme culturel à Chypre », *Confluences Méditerranée*, 73/2010, p.87-92.

PAPADAKIS, Yiannis, *Echoes from the dead zone: across the Cyprus divide*, London, I. B. Tauris, 2005.

PERISTIANIS Nikos, “Cypriot nationalism, dual identity and politics”, in PAPADAKIS, Yiannis, PERISTIANIS, Nikos et WELZ, Gisela, *Divided Cyprus, modernity, history and an island in conflict*, (eds) BERDAHL, Daphne, BUNZL, Matti, HERZFELD, Michael, Bloomington, Indiana University Press, 2006, p. 100-120.

PERISTIANIS, Nikos, *Δεξιά – αριστερά, ελληνοκεντρισμός – κυπροκεντρισμός: Το εκκρεμές των συλλογικών ταυτίσεων μετά το 1974. Στην Ανατομία μιας Μεταμόρφωσης*, [Droite vs Gauche, grécocentrisme vs chypriotisme : la pendule des identifications collectives après 1975. Anatomie d’une transformation] , Nicosie, Intercollege Press, 1995.

PRIO Center Cyprus, sur <https://cyprus.prio.org/>

SMITH, Helena, "Cyprus Peace Talks Raise Hopes of an End to a Conflict That Has Haunted Europe", *The Guardian*, 14 mai 2015, sect. World news. <http://www.theguardian.com/world/2015/may/14/cyprus-peace-talks-raise-hopes-end-conflict-haunted-europe>.

YAŞIN, Mehmet, "Three generations, Three identities, Three « patriae » within Twentieth century Cypriot poetry", in CALOTYCHOS, Vangelis, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Westview Press, Colorado, 1998, p. 223-237.

YAŞIN, Neşe, *The choice for both*, 31 mars-2 avril 1998, World conference on culture, http://www.klys.se/worldconference/papers/Neşe_Yaşin.html, voire Annexes, p. 81.

WOMEN'S peace in Cyprus, PRIO Center, <https://cyprus.prio.org/misc/download.ashx?x=2>

5. Littérature

Chatzisavas, Andréas, *Nouvelles chypriotes*, Bilingue, Lapithos, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993.

CHRISTOFIDIS, Andréas et MONTIS, Kostas, (éd.) *Anthologie de la poésie chypriote*, traduit par Gaston Henry Aufrère, Paris, Nagel, 1972.

DORON, Josette, et JACOVIDES-ANDRIEU, Anna-Olvia, (éd.) *Prose et poésie chypriotes, VIIe siècle av. J.C. -XXe siècle*, Paris, Association des amis de la Grèce, 1994.

İRKAĐ, Ulus, & İRKAĐ, Huseyin, *Cyprus, our green island of hope, stories and poems from father and son*, London, Pars Publisher, 2010.

JACOVIDES-ANDRIEU, Anna-Olvia, « Esquisse diachronique : La littérature chypriote de l'Antiquité à nos jours » in *Anthologie de la prose et de la poésie chypriote de l'antiquité à nos jours*, Hellinika Chronika, Paris, 1993, p. 37-54.

KATSIGIANNI, Anna, « L'émergence d'une identité culturelle hybride : l'écriture turco-chypriote », *Cahiers balkaniques* [En ligne], 42 | 2014, mis en ligne le 14 décembre 2012, consulté le 15 août 2015, URL : <http://ceb.revues.org/3842> ; DOI : 10.4000/ceb.3842

KATSIKONOURIS, Sili, *Oi αγνοούμενοι (μια ενδιαφέρουσα ζωή)*, [Les disparus (Une vie intéressante)] (roman), Athènes, Kedros, 2008.

KOUMI, Andreas, *The Cypriot* (roman), London, Dexter Haven, 2006.

KOZAKOS-KARAVIOTIS Dimitris, *Oi αγνοούμενοι της ελπίδας*, 1994

MOLESKIS Giorgos, *Σύγχρονοι Τουρκοκύπριοι ποιητές*, [Poètes turcs contemporains] (Νεριμάν Τσιαχίτ, Μεχμέτ Κανσού, Φικρέτ Ντεμιράγ, Μουσταφά Γκοκσίογλου, Φεριχά Αλτιόκ, Ζεκέ Αλί, Χακί Γιουτζέλ, Φιλίζ Ναλντοβέν, Ρασίτ Περτέβ, Μεχμέτ Γιασίν, Νεσιέ Γιασίν, Τάμερ Οντζιούλ, Ουμίτ Ινατσί, Αλέβ Αντίλ, Φαϊζέ Οζντεμιρσιλέρ, Γκουρ Γκεντζ, Ζενάν Σελτσιούκ), (Traduits par G. Moleskis), Topos, 2010.

MONTIS, Kostas, & CHRISTOPHIDES, Andréas, *Anthology of Cypriot Poetry*, Nicosia, Cyprus, s.n., 1974.

MONTIS, Kostas, *Closed doors: an answer to Bitter lemons by Lawrence Durrell*, Traduit par David E. Roessel et Soterios G. Stavrou. Minneapolis (Minn.), Nostos Books, 2004.

MONTIS, Kostas, *Απάντα α' [Œuvres complètes]*, 3 vol. Nicosie, Σ. Λειβαδιώτης, 1987.

MONTIS, Kostas, *Κλειστές Πόρτες [Les Portes Closes]*, réédition par Stalo Montis-Pouagare, Dayton, Feather Star Publishing, 2008.

MONTIS, Kostas (dir), *Anthology Of Cypriot Poetry*, Nicosie, Proodos, 1974.

PAIONIDOU, Elli, *Τραγούδια του Χαμένου δυόσμου*, [Chansons de la mente perdue] Nicosie, 1979.

PASSIARDIS, Michalis, *ΔΙΑ-ΣΤΑΣΕΙΣ [Dimensions]*, Nicosie, s.e., 1972.

PASSIARDIS, Michalis, *Ο δρόμος της Ποίησης Α' [Le chemin de la poésie I]*, réédition, Nicosie, Σ. Λειβαδιώτη, 1999.

PASSIARDIS, Michalis, *Ο δρόμος της Ποίησης Β' [Le chemin de la poésie II]*, Nicosie, s.e., 1976.

PASTELLAS, Andréas, *Χώρος Διασποράς [Terre d'exil]*, Nicosie, Αιγαίον, 1988.

SAVVIDES, Ioannis, Cypriot Women poets cross the line, *Kunapipi*, 33/1, article 11 p.106-124, ici p.111. <http://ro.uow.edu.au/kunapipi/vol33/iss1/11>

YAŞIN, Mehmet, *Don't go back to Kyrenia*, 2001, traduit en anglais par Tayner Barbars, ed, Peter Bush, Middlesex University Press World Literature Series, 2001.

YASIN, Mehmet, *Constantinople n'attend plus personne*, traduit par Alain Mascarou, Bleu Autour, 2008.

YASIN, Mehmet, *La rencontre de Sapho et Rûmi*, traduit par Alain Mascarou, collection « Le Refuge », CIPM/Spectres familiares, 2008.

YAŞIN, Mehmet, "The question of identity and its socio-historical basis in Turkish-Cypriot Literature", in *Turkish Cypriot Identity in Literature*, London, Fatal Publications, 1990.

YAŞIN, Mehmet, *Step-mothertongue: from nationalism to multiculturalism: literatures of Cyprus, Greece and Turkey*, London, Middlesex University Press, 2000.

YAŞIN, Mehmet, *Writing From A Mediterranean Island: Between Languages And Literary Spaces*,
https://www.academia.edu/7201891/writing_from_a_mediterranean_island_between_languages_and_literary_spaces

YAŞIN, Neşe, *Secret History of Sad Girls*, Istanbul, İletisim Publications, 2002.

6. Questions spécifiques

6.1. Les questions scolaires

ANAGNOSTOPOULOU, Athanassia, DIMITRIOU, Kyriaki, KOUNDOURI, Eleni, LOÏZIDOU, Xenia, MICHAIL, Véra, MICHAÏLIDOU, Marina, MICHAÏLIDOU, Gavriela, Πρόγραμμα Εκπαίδευσης για την Ειρήνη, έκθεση για τα βιβλία ιστορίας και λογοτεχνίας της 6^{ης} Δημοτικού σε σχέση με την προώθηση της βίας και του εθνικισμού, Nicosie, 2004, avec le soutien du programme de développement bicommunautaire de l'USAID et UNDP.

BEYIDOĞLU ÖNEN, Mehveş, JETHA-DAĞSEVEN, Shirin, KARAHASAN, Hakan, LATIF, Dilek, “Textual and visual analysis of the Upper secondary school Cyprus History Textbooks, Part II, between 2004 and 2009”, in *Re-writing History Textbooks, History education as a tool for polarisation or reconciliation ?* Nicosia, POST RI, 2010, p. 96-165.

BRYANT, Rebecca, “An education in Honor and the Schools of Cyprus”, in Calotychos Vangelis, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Westview Press, Colorado, 1998, p.53-68.

CANEFE, Nergis, *Communal memory and Turkish Cypriot national History*, <http://www.cyprus-conflict.net/canefe,%20pt%202.html>

CAVIT, Ahmet, “The British rule in Turkish Cypriot text-books and Greek Cypriot text-books in Cyprus”, *Cyprus Review*, 6/1/1994, p.65-79.

COPEAUX, Etienne, “Otherness in the Turkish historical discourse, general considerations”, in *Clio in the Balkans, The politics of History education*, (eds.) KOULOURI Christina, Centre pour la Démocratie et la Réconciliation dans l'Europe du Sud-Est, Salonique, 2002, p. 397-405.

FRANGOUDAKI, Anna et DRAGONAS, Thalia (eds), *Τι ειν' η Πατρίδα μας ; Εθνοκεντρισμός στην εκπαίδευση*, [Qu'est-ce qu'est notre Patrie ? Ethnocentrisme dans l'éducation], Athènes, 1997.

HADJIPAVLOU, Maria, "Different relationship to the Land : personal narratives, political implications and future possibilities in Cyprus", p. 251 – 276, in CALOTYCHOS Vangelis, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Colorado, Westview Press, 1998.

KARAHASAN, Hassan, & LATIF Dilek, "Textual and visual analysis of the Upper secondary school Cyprus History Textbooks, Part I, Comparative analysis of the Old and New Cyprus History Textbooks", in *Re-writing History Textbooks, History education as a tool for polarisation or reconciliation ?* Nicosia, POST RI, 2010, p.1-96.

KOULLAPIS, Loris, "The subject of History in the Greek Cypriot Education system. A subset of the Greek Nation", in *Clio in the Balkans, The politics of History Education*, Centre pour la Démocratie et la Réconciliation dans l'Europe du Sud-Est, Salonique, 2002, p. 406-412.

KOULOURI, Christina, (eds) *Clio in the Balkans: The politics of History Education*, Centre pour la Démocratie et la Réconciliation dans l'Europe du Sud-Est, Salonique, 2002.

MAKRIYIANNI, Chara & PSALTIS, Charis, "The teaching of History and reconciliation" in *The Cyprus Review*, 19/1, 2007, p. 43-70.

MILLAS, Iraklis, *Εικόνες Ελλήνων και Τούρκων, Σχολικά βιβλία, Ιστοριογραφία, Λογοτεχνία και Εθνικά στερεότυπα*, [Images des Grecs et des Turcs, Livres scolaires, Historiographie, littérature et stéréotypes nationaux] Athènes, 2001.

PAPADAKIS, Yiannis, *History education in divided Cyprus: a comparison of Greek Cypriot and Turkish Cypriot Schoolbooks on the 'History of Cyprus'*, PRIO Report, Oslo, 2008.

PHILIPPOU, Stavroula, "Construction national and European identities: the case of Greek-Cypriot pupils", *Educational Studies*, 31/3, 2005, p. 293-315.

SPYROU, Spyros, “Children Constructing Ethnic identities in Cyprus”, in CALOTYCHOS Vangelis, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Westview Press, Colorado, 1998, p. 121-139.

STAMATAKIS, Nikos, “History and Nationalism: the cultural reconstruction of modern Greek Cypriot identity” *Cyprus Review*, 3/1 1991, p. 59-86.

YAŞIN, Neşe, “School is a textbook: Symbolisms and Ritual in Turkish Cypriot Schools”, in *Clio in the Balkans, The politics of History Education*, Centre pour la Démocratie et la Réconciliation dans l’Europe du Sud-Est, Salonique, 2002, p. 414-422.

6.2. La question des propriétés

BERTRAND, Gilles, et RIGONI, Isabelle, « Turcs, Kurdes et Chypriotes devant la Cour européenne des droits de l'homme : une contestation judiciaire de questions politiques » in *Études internationales*, vol. 31, n° 3, 2000, p. 413-441. <http://id.erudit.org/iderudit/704182ar>

GÜREL, Ayla, et ÖZERSAY, Kudret, *The politics of Property in Cyprus, Conflicting Appeals to ‘bizonality’ and ‘human rights’ by the two Cypriot Communities*, PRIO Report, Nicosia, 3/2006.

GÜREL, Ayla, *To Τουρκοκυπριακό Νομικό πλαίσιο* [Le cadre juridique turc chypriote] in *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο - Οι Συνέπειες της Πολιτειακής και της Στρατιωτικής Διαμάχης*, [Le déplacement à Chypre – Les conséquences du conflit civil et militaire], PRIO Cyprus Centre, n°4, juin 2012.

HOFFMEISTER, Frank, “Cyprus vs Turkey, case note on European Court of Human Rights”, 10 May 2001, *American journal of international law*, 96, n°2, avril 2002, p. 445-452.

IACOVOU, Georges, “Special representative of the greek Cypriot leader” in *Displacement in Cyprus, Consequences of Civil and Military Strife, Property in the Cyprus Peace Process*, PRIO Cyprus Center, 2012.

MULLEN Fiona, *Το περιουσιακό στην Κυπριακή Ειρηνευτική Διαδικασία*. Πρακτικά του Συνεδρίου [La question des biens dans le processus de paix chypriote] PCC-

CEPS, 20-21/05/2010, Bruxelles, *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο - Οι Συνέπειες της Πολιτειακής και της Στρατιωτικής Διαμάχης*, PRIO Cyprus Centre, n°6.

ÖZERSAY Kudret & GÜREL Ayla, "Property and human rights in Cyprus : The European Court of Human Rights as a platform of Political Struggle" *Middle Eastern Studies*, 44/2 2008, pp.291-321.

The European Court of Human Rights and the Cyprus property Issue: Charting a way forward, PRIO Cyprus Center 2011.

TRIMIKLINIOTIS, Nikos, et SOJKA, Bozena, « Προσβλέποντας στο Μέλλον: μια λύση του Περιουσιακού Ζητήματος στην Κύπρο » Πρακτικά του Συνεδρίου PCC, 30/09/2011, [Prospectives : vers une solution de la question des biens pour Chypre, Actes de Colloque PCC] in *Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο - Οι Συνέπειες της Πολιτειακής και της Στρατιωτικής Διαμάχης*, [Le déplacement à Chypre – Les conséquences du conflit civil et militaire] PRIO Cyprus Centre, n°7.

TRIMIKLINIOTIS Nikos, DIMITRIOU, Corina, *Το Νομικό πλαίσιο στην Κυπριακή Δημοκρατία Ο Εκτοπισμός στην Κύπρο - Οι Συνέπειες της Πολιτειακής και της Στρατιωτικής Διαμάχης*, [Le déplacement à Chypre – Les conséquences du conflit civil et militaire], PRIO Cyprus Centre, PRIO Cyprus Centre, Ιούνιος 2012, n°3.

WILLIAMS, Rhodri C., GÜREL, Ayla, *The European Court of Human Rights and the Cyprus property Issue: Charting a way forward*, PRIO Cyprus Center, 2011.

6.3. Le problème des portés disparus

NESTOR, Stelios, "Restatement of the problem of the missing Cypriots", *Hellenic Review of International Relations*, Salonique 2.II, 1981/82, p. 561-568.

SANT CASSIA, Paul, "Recognition and emotion, exhumation of missing persons in Cyprus", in CALOTYCHOS Vangelis, *Cyprus and its people, Nation, Identity and Experience in an Unimaginable Community, 1955-1997*, Colorado, Westview Press, 1998, p. 194-213.

The Economist: "What the dead have to say; missing persons", in *The Economist*, 10 April 2008.

VICE News : *à la recherche des disparus de Chypre*, 7 mai 2015,
<https://news.vice.com/fr/article/a-la-recherche-des-disparus-de-chypre>

6.4. Gaz naturel et hydrocarbures

US Energy Information Administration: Overview of oil and natural gas in the Eastern Mediterranean Region (rapport actualisé au 15-08-2013, 29 p.).
http://www.eia.gov/beta/international/analysis_includes/regions_of_interest/Eastern_Mediterranean/eastern-mediterranean.pdf.

FAUSTMANN, Hubert, GÜREL Ayla & Gregory REICHBERG, (eds), *Cyprus Offshore Hydrocarbons: Regional Politics and Wealth Distribution*, PRIO Cyprus Centre Report, n°1, Nicosia, PRIO Cyprus Centre, 2012.

GÜREL, Ayla, MULLEN, Fiona, TZIMITRAS, Harry, *The Cyprus Hydrocarbons Issue: Context, Positions and Future Scenarios*, PRIO Report, 1. Nicosia, PRIO Cyprus Centre, janvier, 2013.

6.5. Questions linguistiques

CHRISTOFORIDIS, Andreas, « *Η γλώσσα στα μέσα μαζικής ενημερώσεως* » in *Ελλάδος Φθόγγον Χέουσα*, Nicosie, Κέντρο Μελετών Ι.Μ. Κύκκου, 1993.

GEORGIU, Georgios, *Τεχνηέντως Γλωσσικά, Η «απαράδεκτη» κυπριακή διάλεκτος* <http://www.philenews.com/Publications/ArticleModule/Articl...> 30 juin 2014

GEORGIU Georgios *Γιατί πρέπει να καταργηθεί το ισχύον αναλυτικό πρόγραμμα σπουδών της Κυπριακής Δημοκρατίας για την νέα ελληνική γλώσσα* sur site www.pr.ucy.ac.cy

GEORGIU, Xenis, *Γλωσσολογική εργασία, ιδεολογικό υπόβαθρο, κοινωνικές συνέπειες, Προσπάθεια αναγωγής της κυπριακής διαλέκτου σε γλώσσα;* 25/3/2012 *Γεωργίου Α. Ξενή* www.akida.info/index.php?option...el

GIANGOULLIS, Constantinos, *Η γλώσσα είναι φορέας της σκέψης, αν ξέρεις κάτι καλά, το διατυπώνεις σωστά.* [La langue est vecteur de la pensée ; si tu connais bien

quelque chose, tu le formules correctement.]

<http://www.philenews.com/Publications/ArticleModule/Articl...> 20 août 2014

GOUSIOS, Dimitri, “A discourse analytic approach to the use of English in Cypriot Greek conversations”, *International Journal of Applied Linguistics*, 11/2, p. 193-223.

HADJIOANNOU, Xenia, TSIPLAKOU, Stavroula, KAPPLER, Matthias, “Language policy and language planning in Cyprus”, *Current Issues in Language Planning* 12.4.2011, p.503-569.

IOANNIDOU, Elena, “Language policy in Greek Cypriot education: tensions between national and pedagogical values”, *Language, Culture and Curriculum*, 25.3.2012, p. 215- 230.

KAROULLA-VRIKKI, Dimitra, “Language and ethnicity in Cyprus under the British: a linkage of heightened salience”, *International Journal of the Sociology of Language*, 168/2004, p.19-36.

KARYOLAIMOU, Marilena, *Η κυπριακή διάλεκτος χθες και σήμερα* [le dialecte chypriote hier et aujourd’hui] 24/02/2015, <http://www.parathyro.com/?p=34400>

KARYOLEMOU, Marilena, “When language policies change without changing: The University of Cyprus”, *Language Policy* 1.2002, p. 215-222.

KARYOLEMOU, Marilena, «Τι απέγινε η κυπριακή διάλεκτος; Δημογραφία και γλωσσική επαφή στην Κύπρο του 21ου αιώνα» in *Επετηρίς Κέντρου Επιστημονικών Ερευνών XXXIV. Λευκωσία: Κέντρο Επιστημονικών Ερευνών*, p. 451-492.

KARYOLAIMOU, Marilena, «Γλωσσικός σχεδιασμός και γλωσσική πολιτική: η περίπτωση της Κύπρου», [Planification et politique linguistiques] *Πρακτικά 4ου διεθνούς συνεδρίου ελληνικής γλωσσολογίας* (Λευκωσία, Σεπτέμβριος 1999), [Actes du 4^e colloque international de linguistique grecque], Θεσσαλονίκη, p. 391-398.

KIZILYÜREK, Niyazi and KIZILYÜREK, Sylvaine, “The politics of identity in the Turkish Cypriot community and the language question”, *International Journal of the Sociology of Language* 168, 2004, Walter de Gruyter, p. 37-54.

PROGRAMME d’enseignement en langue de la République de Chypre : http://www.moec.gov.cy/analytika_programmata/nea-analytika-programmata/nea_elliniki_glossa.pdf

RIEGL, Martin, “Language and identity in Cyprus”, *The Annual of Language & Politics and politics of identity*, 2008, <http://alppi.vedeckecasopisy.cz/publicFiles/00121.pdf>

SCIRIHAM, Lydia, *A question of identity, Language use of Cyprus*, Intercollege press, Nicosie, 2003.

TERKOURAFI, Marina, “The Cypriot koine: a recent development?”, *Proceedings of the 6th International Conference of Greek Linguistics*, Πέθυμνο, 2005, p. 649-657.

TERKOURAFI Marina, “Perceptions of difference in Greek sphere: the case of Cyprus”, in *Journal of Greek Linguistics*, 8/1, 2007, p.60-96.

TSIPLAKOU, Stavroula, «Μιλάτε τζαι κυπριακά», [Parlez-vous le chypriote], Εφημερίδα *Σημερινή*, 15.1.2012. <http://www.sigmalive.com/simerini/news/social/455436>

TSOKALIDIS, Siméon, LOÏZIDOU-IERIDOU, Natali, « Ομιλείτε ελληνικά; », [Parlez-vous le grec] Εφημερίδα *City Free Press*, 15.2.2012, p. 12-14. http://issuu.com/cityfreepresscy/docs/city_295_full_pdf

PAVLOU SAVVAS, Η Γλωσσολογική Αφασία Της Κύπρου ...

<https://savvaspavlou.wordpress.com/2013/09/21/η-γλωσσολογικη-αφασια-της-κυπρου-και-ο/>

Index

A

Abdullah Gül, 232
 Acheson, 66
Actions en Méditerranée, 204
 Adamantos, 94
 ADRH, 6, 16, 296, 298
 Adriana Ierodiakonou, 247
AFRIKA, 52, 188
 AKEL, 6, 15, 47, 68, 94, 95, 97, 98, 99, 102, 139, 175, 176, 195, 199, 208, 230, 248, 256, 292, 310, 328, 330, 332
 AKK, 94
 AKP, 6, 240, 245, 250, 309
Akritas, 65, 166
 Alexander Downer, 217
 Alexis Tsipras, 239
 Alpay Durduran, 130, 131, 138, 139, 249, 336
 Ammochostos, 45, 165, 263
 Andreas Pastellas, 103
 Androula Neophytou-Mouzourou, 18
 ANEL, 6, 239
 Anna Jacovides Andrieu, 103
 Anthos Lykavgis, 18, 169
 Apostolides, 235, 351
 Arméniens, 19, 23, 27, 92, 143, 180, 269, 306
 Asproftas, 271, 336
Association des Arts Populaires, 101
Association pour la Nouvelle Chypre, 16, 97, 98, 99, 100, 335
Avrupa, 187, 188, 337

B

Ban Ki-moon, 217, 232, 258, 259
 Baqi Agha, 29
Bicommunal Women's Group, 204
 Boutros Boutros Ghali, 124, 129, 134, 138, 139, 146, 147, 196
 Britanniques, 13, 22
 British Council, 206
 Burat Kut, 138, 207
 Bureau bicommunautaire de Réconciliation et de Renforcement de la Société Civile, 205
 Bush, 147, 373

C

Cadre de dialogue chypriote, 330
 CCC, 199
 CEDH, 6, 134, 173, 232, 233, 234, 235, 236, 270, 271, 336, 338, 351
 CEE, 226, 227, 228, 359
chypriotisme, 18, 24, 26, 94, 95, 96, 97, 100, 101, 189, 225, 310, 318, 320, 321, 329, 331, 332, 371
 CJCE, 6, 92
 Cleridès, 74, 95, 102, 134, 139, 205, 218, 227, 257, 279, 280, 336

Clio in the Balkans, 178, 179, 182, 184, 275, 281, 295, 296, 337, 374, 375, 376
Cockroaches, 286
 colons, 31, 74, 89, 90, 101, 105, 115, 130, 131, 132, 137, 138, 157, 174, 188, 205, 220, 221, 223, 225, 231, 244, 249, 253, 268, 309, 318, 323, 326
 Commission Internationale pour les Personnes Disparues, 288
 Commission pour les personnes disparues, 133, 290
 Commonwealth, 39, 60, 129, 140
 Conférence de Berlin, 38
 Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, 55
 Costas Montis, 18, 103, 110, 111, 166, 319
 CRDSEE, 6, 294, 295
 CSCE, 6, 147
 CTP, 6, 139, 195, 245, 248, 253, 295, 302, 303
 Cyprus Conflict Resolution Trainers Group, 194, 201
 Cyprus Link, 204, 336
Cyprus United, 328, 330
 Czan Zeki Fikretoglu, 180

D

d'Özkan Yorgancıoğlu, 253
 Demopoulos, 234, 235, 236, 271, 272, 351
 Denktaş, 51, 57, 58, 59, 67, 70, 75, 79, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 90, 91, 104, 124, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 137, 138, 139, 145, 146, 147, 148, 149, 154, 184, 187, 188, 190, 191, 192, 194, 196, 197, 198, 203, 205, 206, 207, 222, 225, 226, 227, 243, 244, 245, 248, 249, 250, 254, 255, 257, 274, 279, 280, 286, 290, 302, 326, 329
 Derviş Eroğlu, 132, 137, 250, 257, 258, 338
devşirme, 27
Dighenis, 49, 71
 DIKO, 6, 95, 205, 254, 257, 292
 Dimitris Christofias, 256
 disparus, 62, 75, 128, 133, 162, 163, 198, 249, 285, 286, 288, 289, 290, 291, 297, 372, 377, 378
 DISY, 6, 95, 102, 140, 257, 292
 DTP, 6, 302

E

EDEK, 6, 76, 95, 195
Education for Peace, 294, 296
 EKEKA, 328
 Elli Paionidou, 18, 152, 163, 170
Enosis, 2, 35, 41, 42, 44, 45, 47, 49, 50, 53, 57, 65, 66, 70, 72, 73, 75, 82, 94, 95, 96, 100, 102, 129, 133, 148, 157, 208, 317, 333, 334, 362
 EOKA, 6, 47, 48, 50, 51, 52, 59, 65, 70, 72, 88, 108, 111, 158, 175, 176, 177, 184, 195, 199, 289, 293, 301, 304, 309
 EOKA-B, 71, 102

Erdoğan, 10, 239, 245, 252, 253, 254
Espen Barth Eide, 217, 258
Europe-Aid, 231
Evdokas, 97, 369
Evren, 145

F

Famagouste, 40, 53, 60, 74, 75, 77, 82, 94, 120,
138, 154, 156, 164, 165, 174, 175, 274, 277,
308, 333
Fédération des syndicats révolutionnaires, 196
Fédération internationale des syndicats, 196
Ferdi Sabit Soyler, 249
Foot, 52, 197
Francs, 182
Friends of Cyprus, 193, 197, 334
Fulbright, 192, 193, 194, 199, 200, 201, 204, 328
Fullbright, 194

G

George Ball, 68
Georges Moleskis, 103, 110, 114, 208
Giorgos Moleskis, 18
Glafkos Cleridès, 65, 67, 139, 176, 206, 222, 227,
243, 254, 326
Gorbachev, 147
Grande Idée, 35
Grivas, 49, 71, 72, 96, 102, 181
Gülhane, 36
Gürgeç Korkmaz, 18, 310, 314

H

HAD, 6, 206
HADE, 206, 275, 288, 336
Hadis Kanakis, 293, 310
Hand Across the Divide, 276
Hands across the Divide, 195, 206, 286, 288, 337
Harding, 47, 49, 52
Hatt-i Humayun, 37
Henry Kissinger, 25
Hürriyet, 245
Hüseyin İrkad, 18, 273, 277, 279

I

Inönü, 61, 66, 69
Institute of Historical Research for Peace, 6, 197
International Women Media Fondation, 291
Interpeace, 322
Ioannou, 17, 94, 234
IPC, 6, 235, 236, 263, 271, 272, 337

J

Javier Perez de Cuellar, 81, 134, 145, 146, 217

K

Kavazoglou, 199
KAYAD Toplum Merkezi, 6, 205
Kızılyürek, 17, 161

KKK, 6, 94
KKTC, 7, 131
Kofi Annan, 132, 134, 214, 217, 222
Kostas Katsonis, 18, 310, 315
Kozakos-Karaviotis, 162, 372
KRISF, 6
KTAMS, 6, 196
Ktima, 61
KTÖES, 7, 298
KTÖS, 6, 276, 298, 302, 310
Küçük, 33, 34, 51, 53, 58, 66, 70, 302
Kyprianos, 33, 35, 175, 183
Kyprianou, 81, 82, 139, 145, 227, 228, 254
Kyrenia, 40, 42, 60, 62, 73, 74, 88, 91, 164, 167,
171, 174, 209, 337, 373

L

Lancaster House, 54
Lanitis, 94
Lapithou, 61
Latins, 19, 23
Ledra Palace, 134, 135, 138, 152, 192, 193, 194,
195, 198, 200, 205, 220, 246, 298, 306
Liasidis, 94, 318
Ligne Verte, 60, 70, 148, 152, 190, 192, 197, 223,
230, 236, 246, 258, 260, 327, 330, 359
linovamvakoi, 31, 44
Loizidou, 203, 232, 233, 234, 236, 270, 271, 320,
336, 351, 374, 380
loups gris, 138

M

Makarios, 48, 49, 52, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 64,
65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 74, 79, 81, 82, 85,
93, 95, 96, 97, 112, 114, 125, 129, 139, 148,
175, 181, 195, 198, 212, 241, 257, 293, 326
Maronites, 19, 23, 92, 127, 138, 180, 277, 328
Mehmet Ali Talat, 2, 139, 189, 218, 222, 245,
249, 273, 307, 337
Mehmet Yaşın, 2, 18, 103, 104, 114, 116, 120,
121, 171, 191, 209, 313, 333
Mertkan Hamit, 24, 225
Michail Attalidis, 96
Michalis Cacoyannis, 18
Michalis Christofidis, 291
Michalis Passiardis, 18, 103, 105, 113, 168
millet, 20, 21, 22, 26, 27, 32, 36
Mishaouli, 199
*Mouvement pour la fédération et l'indépendance à
Chypre*, 199
Muhassil, 30
musée de la barbarie, 183, 184, 309
musée de la lutte, 183
Mustafa Akıncı, 9, 138, 253, 258, 329
Mustafa Gökçeoglu, 310

N

Naldöven, 161
nation, 20, 27, 29, 32, 43, 51, 71, 91, 105, 113,
120, 140, 159, 177, 179, 181, 197, 255, 281,
299, 321, 330, 331, 332, 356

Neriman Cahit, 18, 206, 310, 314
 Neşe Yaşın, 18, 104, 105, 115, 151, 152, 184,
 190, 191, 247, 293, 310, 324, 325, 335, 336
Nicos Anastasiades, 9, 257
 Nicos Sampson, 59, 73, 74, 102
 Niki Katsaouni, 18
 Niki Marangou, 247
 Nikos Anastassiou, 275
 Nikos Kranidiotis, 18, 170
 Nora Nadjarian, 247
 NOTAM, 7, 239

O

ONE, 330
 ONU, 7, 10, 12, 14, 16, 20, 22, 60, 62, 75, 77, 81,
 92, 124, 128, 129, 132, 133, 134, 137, 139,
 140, 144, 145, 146, 147, 148, 173, 196, 198,
 203, 220, 227, 232, 244, 255, 258, 265, 273,
 308, 327
 Onusiens, 13
opération Aphrodite, 72, 73
 Orthodoxes, 27
 OTAN, 7, 52, 58, 60, 64, 67, 68, 69, 75, 97, 129,
 241
 Özker Özgür, 195, 291
 Özker Yaşın, 104

P

Papageorgiou, 96, 363
 Papandréou, 69, 84, 97, 141, 142, 143, 294, 299
 Parti de la Nouvelle Chypre, 7, 249, 336
parti des caricaturistes, 275
 Parti du Progrès, 94
 PASOK, 7, 93, 100, 141
 PEO, 7, 195
 Petrakidou, 271, 336
Physicians for Human Rights, 290
 PIO, 7, 159
 plan Annan, 2, 10, 12, 124, 139, 189, 213, 214,
 217, 218, 219, 220, 225, 226, 237, 245, 249,
 254, 255, 257, 265, 266, 268, 285, 295, 303,
 329, 330, 337
 POMAK, 328
 POST RI, 7, 296, 301, 302, 374, 375
 PRIO, 7, 11, 16, 17, 22, 76, 130, 133, 233, 236,
 260, 264, 267, 270, 272, 298, 363
PRIO Cyprus, 337, 364, 365, 376, 377, 378
 propriété équivalente, 268
 PSEKA, 328
 Pyla, 192, 214

R

raya, 30, 35
 rayas, 30
 Reagan, 145
 réfugiés, 62, 76, 77, 83, 88, 98, 104, 131, 132,
 140, 146, 155, 168, 174, 175, 198, 199, 202,
 203, 225, 255, 261, 265, 268, 269, 274, 299,
 319, 328
 Renan, 331, 332
 résolution 37/253, 84

résolution 541, 86
 RTCN, 7, 11, 15, 18, 20, 23, 24, 26, 51, 84, 86, 87,
 88, 89, 90, 92, 97, 130, 131, 132, 137, 138,
 144, 145, 146, 147, 149, 155, 156, 157, 159,
 160, 173, 179, 187, 188, 189, 190, 192, 193,
 198, 199, 200, 201, 202, 218, 222, 226, 227,
 230, 231, 232, 235, 236, 243, 244, 245, 249,
 250, 252, 257, 267, 273, 281, 291, 295, 300,
 302, 303, 307, 309, 318, 321, 327, 329
 Rum, 21, 24, 32, 36, 181, 302
 rums, 33

S

Sakis Rouvas, 138, 143, 207, 336
Seeds of Peace, 200, 336, 368
 Şener Bulent, 187
 Servas, 94
*Service for the Care and Rehabilitation of
 Displaced Persons*, 269
 set of ideas, 124, 132, 133, 146, 147, 196, 217,
 336
 Sevgül Uludağ, 16, 17, 191, 273, 285, 286, 288,
 290, 291
 Silis Katsikonouris, 285
 Simone Susskind, 204
 Suez, 12, 38, 48
 SYRIZA, 7, 239

T

Taksim, 15, 51, 53, 57, 133, 185, 223, 317
 Taner Baybars, 18
Tanzimat, 27
 Tassos Isaac, 138, 144, 217
 Tassos Papadopoulos, 176, 218, 221, 222, 231,
 254, 337
 TDP, 7, 249
Technologie for Peace, 194
*The Citizens Joint Movement for a Federal and
 Democratic Cyprus*, 193
 Théodore Papadopoulos, 96
This Country is Ours, 248
 TKP, 7, 139, 195, 249
 TMT, 7, 50, 51, 59, 70, 101, 138, 175, 180, 196,
 199, 274, 289, 301, 304
 TPAO, 7, 11
 traité d'alliance, 54, 56
 traité de garantie, 54, 56, 60, 61, 86
 traité de San Stefano, 38
 Turcs, 7, 13, 15, 16, 21, 22, 24, 30, 31, 32, 36, 37,
 41, 47, 51, 52, 53, 57, 58, 60, 66, 67, 69, 71,
 74, 76, 77, 84, 87, 88, 91, 97, 99, 102, 105,
 109, 126, 131, 138, 140, 143, 154, 156, 158,
 160, 161, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 188,
 189, 199, 200, 209, 233, 237, 246, 250, 255,
 256, 268, 269, 272, 278, 281, 292, 293, 295,
 300, 310, 312, 316, 317, 323, 327
 Turgut Özal, 142, 143, 294

U

UBP, 7, 83, 137, 139, 302
 Ulus İrkad, 16, 18, 273, 274, 277, 282

UNDP-ACT, 7, 296, 322

UNDP-PFF, 7, 308

UNFICYP, 7, 48, 53, 54, 55, 60, 61, 64, 68, 70, 73,
75, 76, 130, 134, 148, 149, 192, 194, 200,
203, 207, 214, 217, 219, 233, 246, 259, 326,
327, 328

USAID, 7, 178, 194, 231, 296, 298

V

Varosha, 82, 145, 258, 323

Vassiliou, 124, 132, 139, 146, 147, 227

Vassos Lyssarides, 59, 95

Vehbi Serter Zeki, 180

Vénitiens, 31, 182

Volkan, 50, 51, 175

W

Waldheim, 75, 81, 82, 217

Women Walk Home, 203

Y

YBH, 7, 249

YHB, 7, 139

YKP, 7, 130, 275, 277

Yunan, 24

Z

ZEE, 7, 10, 11

zone-tampon, 9, 134, 149, 192, 206, 233, 234,
258, 327

Alexandre LAPIERRE **Les dynamiques du rapprochement communautaire à Chypre depuis 1974**

Résumé en français

Cette thèse étudie les rapprochements bi-communautaires dans la société civile à Chypre depuis 1974, les mouvements concernés, leurs membres, leurs actions, leurs réussites et leurs difficultés face à des nationalismes vigoureux dans une île coupée en deux hermétiquement jusqu'en 2003. Ces mouvements ne peuvent être coupés de leur contexte, les négociations infructueuses sous l'égide des Nations Unies, le développement des nationalismes, l'influence pesante des Mères-Patries. Il convient également de prendre en compte le passage du temps, les jeunes adultes de 2015 n'ont pas connu les affrontements de 1964 ni l'invasion turque de 1974.

Mots clés : Chypre, bi-communautarisme, multiculturalisme, identité nationale, UNFICYP, Ligne verte, plan Annan, relations gréco-turques, Enosis, Taksim.

Résumé en anglais

This thesis studies the bicomunal reconciliation movements in Cyprus born in the civil society since 1974, the associations concerned, their members, theirs actions, their success or difficulties in front of vigorous nationalisms in an island tightly halved in two until 2003. Of course these movements cannot be separated from their context, the unsuccessful negotiations under the aegis of the United Nations, the development of nationalisms, the heavy influence of the Mother Countries. We must also take into account the passage of time, the young adults of 2015 have lived neither the 1964 bicomunal clashes nor the 1974 Turk invasion.

Key-words : Cyprus, Bi-communal, Multiculturalism, National identity, UNFICYP, Green Line, Annan Plan, Greek-Turkish relations, Enosis, Taksim.